This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

277

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JAMES K. MOFFITT FUND
No.
Let there be light!

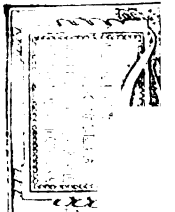

JOSEPH WIRTH

LE MARÉCHAL LEFÈ

DUC DE DANTZ

(1755-1820)

Librairie académique

LE MARÉCHAL LEFÈBVRE

DUC DE DANTZIG

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La Langue Française dans les départements de l'Est, *où l'idiome allemand est encore en usage.* — Paris, chez Berger-Levrault.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1867.

Les Gloires Militaires de l'Alsace, ouvrage illustré, format in-4°. (Nouvelle édition.). . . Prix : **3 fr. 50**

Couronné par l'Académie française.

Mémoires d'un Jeune Alsacien, ouvrage illustré, format in-4° . . . . . Prix : **3 fr. 50**

Approuvé et adopté par les diverses commissions ministérielles.

PORTRAIT DE J.-B LEFÈBVRE, comme Général de division.
Fait en 1799.

JOSEPH WIRTH

LE MARÉCHAL LEFÈBVRE

DUC DE DANTZIG

(1755-1820)

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1904
Tous droits réservés

INTRODUCTION

La période comprise entre 1789 et 1815 est, certes, une des plus importantes de celles que présentent nos Annales. Le vieux monde s'écroule pour faire place à un nouvel ordre de choses au point de vue social et politique. Mais cette transformation ne peut se produire sans de violentes secousses, dont le contre-coup se fait sentir dans le monde entier. La déclaration de Pilnitz (27 août 1791), le manifeste du duc de Brunswick (27 juillet 1792) mettent l'Europe en feu. Les coalitions contre la France succèdent aux coalitions; les événements militaires se multiplient, et une légion de généraux célèbres, sortis pour la plupart des rangs du peuple, se révèle.

Pendant vingt ans, notre pays tient l'univers attentif et occupe les cent voix de la

215789

renommée par des prodiges de toute nature, accomplis par ses armées. Parmi cette foule de héros, que ces longues guerres ont rendus populaires, le maréchal Lefèbvre occupe un des premiers rangs, tant pour sa bravoure et les talents qu'il a montrés, que pour ses qualités comme homme et comme citoyen.

Chose curieuse cependant, de tous les chefs militaires qui se sont distingués pendant les campagnes de la République et de l'Empire, Lefèbvre est le seul dont l'histoire n'ait jamais été écrite. Un injuste oubli semble peser sur sa mémoire, ou plutôt sa véritable histoire est peu connue. Tous les généraux ou maréchaux, ses collègues, ont laissé des Mémoires ou ont eu leur historien ; il est même un grand nombre de généraux, qu'on pourrait appeler de second ordre, dont la vie ou les Souvenirs viennent d'être publiés dans ces derniers temps.

Cette unique lacune, qui existe dans notre histoire militaire, nous avons essayé de la combler.

Une étude scrupuleuse et complète sur le maréchal Lefèbvre nous a semblé d'autant plus nécessaire qu'il s'est glissé une foule d'erreurs dans tout ce qu'on a écrit sur lui,

que l'esprit de parti, la mauvaise foi, la jalousie ou l'ignorance ont défiguré sa vie, falsifié ses actes et donné naissance, jusque dans ces derniers temps, à des légendes dont l'histoire a, par la suite, tant de mal à se débarrasser. Il n'est pas un seul maréchal dont l'histoire ait été dénaturée et embrouillée à un tel point que la sienne. Et ce qu'il y a de fâcheux dans les erreurs historiques, c'est que les plus grossières même se perpétuent et trouvent créance dans le public. Il suffit de citer les nombreux dictionnaires de biographie qui ont paru jusqu'à nos jours; il n'en est pas, même parmi les plus récents et les plus appréciés, dont l'article consacré à Lefèbvre ne contienne des citations erronées, sans compter des omissions regrettables.

Des biographies, qui ont été publiées sous la Restauration sur les hommes de la République et de l'Empire, aucune n'a rempli le vœu des amis de la vérité, de la justice et de la gloire nationale; elles portent toutes l'empreinte des passions haineuses, des opinions intolérantes, des intérêts froissés et vindicatifs. L'esprit de secte y domine et, plus souvent encore, l'esprit de parti. De ce nombre sont les dictionnaires de Feller, de Barral, de

Prudhomme, et enfin, la *Biographie universelle* de Michaud, qui se sont déshonorés par la plus odieuse partialité.

En vain, Jouy et Norvins ont-ils cherché, dans la *Biographie Universelle des Contemporains*, parue en 1823, à rendre justice aux héros de la République et de l'Empire, à venger notre patrie des calomnies, des inculpations mensongères dont on s'efforçait de les flétrir aux yeux de l'Europe. C'est dans ces dictionnaires historiques, justement suspects, que des auteurs contemporains sont allés puiser et puisent encore les renseignements sur le maréchal Lefèbvre.

N'oublions pas les pamphlets et les libelles parus à l'étranger pendant la Révolution et l'Empire, et dus aux émigrés et à nos ennemis. Tous ces écrits ont été mis à contribution, jusque dans ces derniers temps, par les collectionneurs d'anecdotes et de contes fantaisistes.

Il est avéré que l'impartialité, indispensable dans une œuvre d'histoire, est loin de se retrouver chez tous les écrivains militaires ou autres traitant de cette époque, ni dans les Mémoires parus sur la Révolution et l'Empire.

« Il y a plusieurs écoles historiques, dit le colonel Roguet [1], qui a servi longtemps sous les ordres du maréchal Lefèbvre : 1° les écrivains torturant les faits au gré de leurs passions; 2° ceux qui ont travaillé sur des pièces officielles et autres écrits du temps; 3° il y a enfin les *mémoires* particuliers. Jamais, surtout dans ce siècle et en France, ce genre d'écrits ne fut si nombreux et si abusif; il existe, dans notre littérature, des entrepreneurs de commentaires pour mettre en scène, souvent d'une manière ridicule, les hommes qui ont eu quelque renom. »

En écrivant ces lignes, le colonel Roguet fait allusion à ces *Mémoires militaires*, d'une véracité plus que suspecte et dus à des généraux dont la plume a été guidée trop souvent par la jalousie ou l'envie, quand ils parlaient de leurs collègues.

Or, le maréchal Lefèbvre a eu des détracteurs autant et plus peut-être qu'aucune autre illustration militaire de son temps. Il était parvenu à de trop hautes dignités pour ne pas avoir excité l'envie. D'un autre côté, sa réputation d'intégrité était trop répandue,

1. *Mémoires militaires*, par le comte Roguet. (1864.)

elle jurait trop avec la conduite d'hommes sans scrupules et sans honneur pour ne pas avoir provoqué leur rancune.

Des écrivains à imagination féconde, des auteurs de romans ou de vaudevilles se sont également emparés de son histoire et de celle de la maréchale; ils l'ont travestie sans aucun respect de la vérité historique. Des écrivains patriotes, d'accord en cela avec l'opinion publique, ont fait justice de ces mensonges et de ces récits fantastiques et fantaisistes. Malheureusement la légende est vivace; c'est la mauvaise herbe qui pousse et repousse au fur et à mesure qu'on l'arrache.

En retraçant la vie du maréchal Lefèbvre, notre but n'est pas de faire un travail technique proprement dit sur les campagnes de 1792 à 1815, où notre héros s'est illustré; nous proposons, dans cette biographie, de faire une étude sur ses origines, sur sa formation intellectuelle et morale, sur son caractère, ses actes, sur les motifs de ces actes, sur leur portée. En un mot, nous nous proposons de mettre bien en vue *l'homme* sous tous ses aspects. Nous mettrons en relief ses origines, son éducation, sa longue carrière militaire, sa vie privée comme fils, comme époux,

comme père, comme oncle dévoué; ses relations avec ses chefs, ses collègues et ses amis; sa libéralité inépuisable pour les pauvres, pour les vieux soldats; ses services signalés comme Préteur du Sénat, et aussi comme maire de sa commune.

Un grand nombre de documents nouveaux et inédits nous ont permis de placer dans un meilleur jour, ou plutôt dans le jour vrai, la physionomie de ce maréchal, en faisant ressortir les qualités qui lui ont valu la réputation d'un des généraux les plus vaillants de son époque, et d'un des hommes les plus probes et les plus bienfaisants.

Parmi les grands généraux de la République et de l'Empire, quelques-uns peuvent montrer des victoires plus éclatantes que celles de Lefèbvre. Mais il en est peu qui aient fait preuve d'autant de qualités morales, qui aient montré un caractère plus honnête et plus sympathique.

Certes, quand on compare entre eux ces prodigieux acteurs du drame le plus émouvant et le plus grandiose qui jamais se soit joué en Europe, on s'intéresse d'autant plus à ces acteurs gigantesques qu'ils n'offrent aucune ressemblance entre eux. Tous ont

remporté des victoires; tous à une époque où, transformée en un vaste camp, la France semblait n'enfanter que des soldats; tous ils ont donné des preuves d'héroïsme; mais, selon leur éducation et leur tempérament, ils sont devenus des types aussi différents qu'intéressants. Le courage leur est commun; ils ont acquis une gloire militaire presque égale, mais ils n'ont pas une même valeur morale. Si les uns, comme Lefèbvre, se sont distingués par l'honneur, l'intégrité, le désintéressement et l'abnégation, et se présentent sous les aspects les plus nobles et les plus purs; d'autres se sont laissés dominer par l'ambition, ont préféré leur intérêt à celui de la patrie et ont été aveuglés par l'amour des richesses. Il en est même qui se sont déshonorés par la trahison, ou qui ont porté les armes contre la patrie.

De tous les parvenus de cette époque, aucun n'a fait un plus noble usage de sa fortune que lui, ainsi que nous le montrerons par de nombreux exemples. Selon une expression de la duchesse d'Abrantès, « on aimait à entourer le maréchal et la maréchale d'une auréole de bonté et de bienfaisance ». Déjà, de leur vivant, cette réputation était si bien établie

dans l'opinion publique que la *Biographie nouvelle des Contemporains*, dans l'article qu'elle a consacré à Lefèbvre, une année après sa mort, cite une douzaine de beaux traits à l'acquit du duc et de la duchesse; ce que vous ne trouverez dans la vie d'aucun des nombreux généraux qui figurent dans ce dictionnaire, même de ceux qui ont montré le plus noble caractère [1].

Fils d'un ancien soldat, Lefèbvre appartenait à l'Alsace, à cette frontière que le voisinage de l'étranger et la menace incessante d'une invasion entretiennent perpétuellement dans un patriotisme fiévreux. Il conserva l'empreinte de son origine; il lui en est resté une vaillance indomptable, l'amour inaltérable de la patrie française, qu'il mettait au-dessus de toutes ses affections.

Le vaillant maréchal, dont nous allons esquisser la vie, est donc d'origine alsacienne, très Français par ses sentiments et par ses actes, un des grands généraux de son temps, l'un des plus beaux caractères de son époque. A ce titre, il nous a paru mériter notre plus sympathique attention, et c'est pour faire

1. Cet article a même inspiré un poète, qui a consacré tout un poème au maréchal. (Voir *Pièces justificatives*, n° 54.)

connaître ce qu'il a été réellement, pour défendre son souvenir, pour le conserver comme un exemple parmi les générations présentes, que nous avons essayé d'écrire son histoire.

Avoir atteint ce but sera notre plus chère récompense.

Si nous avons pu mener à bonne fin la partie délicate de ce travail, qui traite de son origine, de son éducation, de ses vertus domestiques, sociales et civiques, c'est grâce aux archives que la famille [1] a bien voulu mettre à notre disposition. Ces archives, conservées avec un soin religieux et classées avec méthode, contiennent un grand nombre de documents précieux, inédits pour la plupart.

Nous avons rencontré également un concours empressé chez des personnes qui

1. Ces archives nous ont été d'un secours précieux ; sans elles notre travail eût été impossible. Elles sont la propriété de *M. Paul Bernard-Dutreil*, ancien ministre plénipotentiaire, ancien commandant des mobiles de la Mayenne, ancien Sénateur de la Mayenne et père de *M. Maurice Bernard-Dutreil*, le plus jeune membre de la Chambre des Députés. Madame Paul Bernard-Dutreil est la petite-fille du général baron de Creutzer, qui avait épousé Hélène Glaser, la nièce du maréchal et son héritière. Trois jours avant sa mort (3 juillet 1902), M. Paul Bernard-Dutreil, bien que souffrant, nous a encore aidé à compulser les archives. Aussi avons-nous la plus grande obligation à ce digne vieillard, qui fut un grand patriote, un homme de bien et l'homme le plus honorable que nous ayons jamais rencontré.

avaient en leur possession ou qui ont pu nous indiquer des pièces inconnues et authentiques qui nous ont été bien utiles. Aussi avons-nous une grande obligation à MM. les Maires de Rouffach, de Guémar et de Colmar, à M. Waltz, bibliothécaire de cette ville ; à M. Angel Ingold, de Colmar, directeur de la *Revue d'Alsace ;* à M. le docteur Bucher, de Strasbourg, directeur de la *Revue illustrée d'Alsace ;* aux archivistes de Blois et de Melun, à des prêtres et à des professeurs de l'Alsace, qui ont répondu avec empressement à notre appel et nous ont permis de compléter notre œuvre de patriotisme. Nous ne devons pas oublier non plus les conservateurs de la Bibliothèque, des Archives historiques et des Archives administratives du Ministère de la Guerre, ceux des Archives nationales et des Archives de la Ville de Paris, et enfin celui de la Bibliothèque du Sénat, qui nous ont tous aidé dans nos recherches avec un dévouement dont nous avons été profondément touché.

Qu'ils reçoivent tous l'expression de notre vive gratitude!

LE MARÉCHAL LEFÈBVRE
DUC DE DANTZIG

CHAPITRE Ier

Origine du maréchal Lefèbvre. — Son extrait de naissance. — Sa famille. — Son père, ancien hussard, capitaine des portes de Rouffach, et, plus tard, commandant des milices nationales de cette ville. — Services rendus en Alsace par ces milices. — Mort du père. — Les frères et sœurs de J.-B. Lefèbvre. — Arbre généalogique de sa famille. — Il est élevé par son oncle, l'abbé Lefèbvre, curé de Guémar. — Caractère et qualités de ce prêtre. — Quelques lettres de lui. — Lefèbvre fait ses humanités sous la direction de son oncle. — Le jeune Kléber, en pension vers la même époque, dans un presbytère près de Guémar. — Direction donnée à l'éducation du jeune Lefèbvre. — Action de la mère sur son éducation. — Son goût pour l'état militaire. — Il quitte clandestinement son oncle pour s'engager à Neuf-Brisach.

François-Joseph Lefèbvre naquit, le 25 octobre 1755, à Rouffach, charmante petite ville de 4,000 âmes, située dans la Haute-Alsace, entre Mulhouse et Colmar, au pied des derniers contreforts des Vosges. D'après une opinion généralement accréditée, son père François-Joseph

Lefèbvre, aurait exercé la profession de meunier ; il y a même des historiens qui lui attribuent celle d'aubergiste. Mais l'une et l'autre de ces assertions sont contraires à la vérité.

Si une vieille tradition locale prétend qu'il a été meunier, c'est qu'il a travaillé, avant son départ pour le régiment, dans la Schliffmuhlé, moulin situé dans l'intérieur de la ville, et qui n'existe plus. Mais revenu du service militaire, il n'a pas repris ce métier.

Dans l'extrait de naissance, ou plutôt de baptême [1], le nom du père est écrit *Feber*, au lieu de *Lefèbvre*; sans doute le brave curé alsacien, l'abbé Schmitt, qui a baptisé l'enfant, n'était guère familiarisé avec l'orthographe de ce nom, essentiellement français.

L'enfant eut pour parrain Pierre Armspach, *consul*, mot latin par lequel on désignait alors un membre du conseil de la ville [2]; et son frère Denis, de 7 ans plus jeune que lui, eut pour parrain Dionisius Ketterlin, *senator hujus civitatis* [3], sénateur de cette ville; ce qui impliquerait que Lefèbvre père jouissait d'une grande considération parmi ses concitoyens.

Plusieurs dictionnaires de biographie donnent

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 1. — Avant la Révolution, les curés seuls dans les paroisses inscrivaient les naissances, les mariages et les décès, et cela sans aucun contrôle. Le 2 septembre 1792, la Législative enleva au clergé la tenue des registres de l'état-civil, et la confia aux officiers municipaux.

2. En 1755, le Conseil de la ville de Rouffach était composé de 7 membres, y compris le Schultheis.

3. Voir son extrait de naissance, *Pièces justificatives*, n° 43.

au père le grade de *capitaine des portes de la ville* de Rouffach. En effet, son acte de décès lui attribue le titre de *civis et centurio hujatis* [1], bourgeois et *Wachtmeister* [2] de cette ville c'est-à-dire commandant des portes. Dans l'acte de décès de Denis, un frère du maréchal, le père est qualifié de *commandant militaire* de Rouffach [3]. Une épitaphe latine, rédigée en 1812 par le duc de Dantzig lui-même, et destinée à un mausolée qu'il se proposait de faire élever, dans une chapelle de l'église de Rouffach, à la mémoire de son père, on trouve la même qualification : *In vitâ suâ commendans militaris Ruffiaci* [4]. Ces titres ont besoin d'explications, car, bien qu'entouré de murs, depuis le moyen âge, comme la plupart des petites villes de l'Alsace situées le long des Vosges, Rouffach n'a jamais été une place forte proprement dite.

A l'époque de la naissance du futur maréchal, son père était *Wachtmeister*, ou *capitaine des portes de la ville*, titre qu'il prend dans une pétition adressée par lui, en 1756, à Mgr le chancelier de Luce, Intendant de la justice et de la police en Alsace [5]. D'après cette pièce, dont nous

1. *Hujas, hujatis,* mot latin formé au moyen âge en réponse au classique *Cujas* (de quel endroit ? de quelle ville ?) *Hujas* (de cet endroit, de cette ville). — En Alsace, ce mot se rencontre souvent dans les vieilles épitaphes : *Parochus hujatis,* curé d'ici.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 2.

3. V. *Pièces justificatives*, n° 3.

4. V. *Pièces justificatives*, n° 4.

5. V. *Pièces justificatives*, n° 5.

avons trouvé l'original aux archives de Rouffach, ces fonctions équivalaient à celles d'un commissaire de police, chargé de surveiller les patrouilles de la nuit et de faire monter la garde tous les jours. Il « participait aux amendes qui s'édictaient contre ceux qui *avaient fait carillon* ou avaient contrevenu aux règlements de police ». De plus il était employé « en qualité de conducteur dans toutes les circonstances où le service du Roi et ceux de la ville l'exigeaient ».

Les fonctions de Lefèbvre père étaient donc doubles. Il était à la fois chargé de la surveillance des portes de la ville et de sa sécurité extérieure, et de veiller en partie à la police intérieure; de ce fait il était aux ordres de la justice.

Sa place paraît avoir été peu lucrative, puisqu'elle ne rapportait, en dehors de sa part aux amendes de la justice, que trente et quelques livres par an, ainsi que la jouissance de plusieurs parcelles de terre. On ne lui procurait pas même le logement. Aussi sollicita-t-il une augmentation de traitement; ce qui lui fut accordé.

Quant à la dénomination de *commandant militaire* de la ville, voici comment on l'explique :

D'après une tradition conservée dans la famille, Lefèbvre père avait été chargé, pendant les dernières années de sa vie, de l'instruction et du commandement de la *milice bourgeoise* de Rouffach. Rabbe a donc eu raison d'écrire : « Son père a servi en qualité de hussard, et *commanda la garde bourgeoise de son pays* lorsqu'il mou-

rut [1]. Jouy et Norvins lui donnent le même titre dans une notice assez développée, consacrée au maréchal deux années après sa mort [2].

C'était une sorte de garde nationale, organisée depuis Louis XIV dans toutes les villes de l'Alsace, et qui était chargée, en cas de guerre, de la défense du Rhin. Ces milices ont beaucoup contribué à repousser les nombreuses invasions que cette province avait eu à subir pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. « Lors de la campagne de 1696, de Puisieux, lieutenant-général et gouverneur général de l'Alsace, n'eut presque d'autre troupe pour la garde de la Haute-Alsace que des compagnies franches et des milices des environs, qui empêchaient les impériaux de passer le fleuve. » (Mémoires du duc de Saint-Simon.)

Voici encore ce qu'écrivait à ce sujet, en 1708, Schmettau, ambassadeur de Frédéric Ier, roi de Prusse :

« Le roi de France est si sûr de l'affection des habitants de l'Alsace, qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, de hallebardes, de poudre et de plomb, toutes les fois que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords du fleuve pour empêcher le passage, ou du moins le disputer aux troupes germaniques, au péril de leur propre vie... »

En 1791, lorsque l'ennemi menaçait nos frontières, c'est de cette milice que sortirent les

1. *Dictionnaire de la Conversation.*
2. *Biographie nouvelle des Contemporains*, 1823.

volontaires alsaciens, qui s'enrôlèrent les premiers pour défendre les frontières du Rhin et les lignes de Wissembourg. C'était l'époque où Kléber, alors architecte de Belfort, fut nommé adjudant-major au 4e bataillon des volontaires du Haut-Rhin, dont les hommes, originaires pour la plupart de Rouffach et des environs, furent casernés à Ribeauvillé, près de Guémar. Lorsque son bataillon fut assez exercé, il obtint d'être envoyé à l'extrême frontière, « là où se donnaient les grands coups ». C'est avec ce bataillon qu'il devait se distinguer sur le Rhin et au siège de Mayence.

Lefèbvre père avait pris part, comme hussard du célèbre régiment de Berchiny, à toutes les campagnes de la longue guerre de la Succession d'Autriche, et avait appartenu au corps qui, aidé par les milices du pays, avait chassé de l'Alsace, en 1744, les Autrichiens commandés par le féroce partisan Menzel.

Aussi le vieux Lefèbvre, en faisant sauter son fils sur ses genoux, se plaisait-il à lui raconter les exploits des milices alsaciennes. L'enfant, devenu Préteur du Sénat, n'avait pas oublié ces émouvants récits, lorsqu'en 1804, présentant au Premier Consul la députation du collège électoral du Haut-Rhin, il lui dit :

« De tous les temps, les habitants de ces importantes frontières de la France ont donné des preuves éclatantes de courage et d'attachement à la patrie. *Eux seuls ont arrêté et repoussé les invasions des Autrichiens qui ont pénétré dans*

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE LEFÈBVRE

LEFÈBVRE François-Joseph (1726-1765) et **RISS** Marie-Anne (1732-1807)

- *Martin* Lefèbvre, 1753-1793, mort sous les drapeaux.
- François-Joseph Lefèbvre, maréchal, duc de Dantzig, époux de Catherine Hubscher, 25 octobre 1755. — 14 septembre 1820.
  - *Joseph-Xavier* Lefèbvre, 1784-1812, général de brigade.
- *Denis* et *Antoine* Lefèbvre, frères jumeaux, 1762-1817 décédé lieutenant-colonel. 1762-1793 mort sous les drapeaux.
- *M.-Anne* Glasser, née Lefèbvre, morte à Guémar 1807.
  - *Marie* Glaser, épouse de Richer.
  - *Marie-Anne*, épouse de Ferber de Guémar.
  - *Hélène*, épouse du général baron de Creutzer.
    - M. le baron de Creutzer — Charles de Creutzer et Malvina de Creutzer.
      - Mlle de Creutzer, épouse de M. Bernard-Dutreil, ancien sénateur (1831-1902).
        - M. Maurice Bernard-Dutreil, député de la Mayenne.
  - *Salésie*, capitaine.

GLEIS Antoine, mort à Blois, 1811. et **RISS** Marie-Anne, morte à Blois, 1807.

- *Marie* Gleis, épouse de Boé, capitaine en retraite, nommé receveur général des droits réunis à Blois.
- *Catherine* Gleis, épouse de Sébastien Ketterlé, vigneron à Rouffach.
- *Antoine* Gleis, capitaine en retraite, décédé à Rouffach.

l'Alsace en 1744, et pendant la grande Révolution, nul département n'a fourni de plus nombreux et plus vaillants bataillons; nul n'a supporté les maux avec plus de persévérance et d'abnégation [1] ».

C'était un vaillant soldat que Lefèbvre père. Aussi, s'étant retiré à Rouffach après son service militaire, obtint-il le commandement des milices bourgeoises de la ville. Son bataillon devint bientôt, entre ses mains, un des meilleurs de la région.

De ce qui précède, il ressort que le père de Lefèbvre était peu fortuné : la petite maison paternelle [2] (où le maréchal est né) en est une preuve entre toutes. C'est une des plus modestes de la ville. Il mourut en 1763, estimé de tous. Il laissait quatre enfants : l'aîné, *Martin*, né en 1753; 2° FRANÇOIS-JOSEPH; 3° *Denis* et son frère jumeau, *Antoine*, et une fille, *Marie-Anne* [3].

Le futur maréchal avait huit ans à la mort de

1. Voir chapitre XII.

2. Cette maison, située dans la Metzgergasse, appartient aujourd'hui à Mlle Haberer.

3. Marie-Anne épousa Mathias Glaser, propriétaire à Guémar, et eut 4 enfants : 3 filles et 1 fils. L'aînée, Marie, épousa Richer, qui devint receveur-général; la seconde, Marie-Anne, épousa Gerber, propriétaire dans cette commune; la plus jeune, *Hélène*, adoptée par le maréchal et la maréchale, épousa le maréchal de camp de Creutzer, et hérita du duc et de la duchesse. Enfin un fils, *Salésie*, élevé par les soins du maréchal, devint officier. Il s'établit en Hongrie où il épousa une jeune fille de la famille noble de Kossuth, d'où est sorti le célèbre dictateur de ce nom.

son père. Un oncle du côté paternel, l'abbé Jean-Christophe Lefèbvre, curé-doyen de Guémar [1], le prit chez lui pour faire son éducation, et le préparer à l'état ecclésiastique. Il se chargea également, plus tard, de son autre neveu, Denis, et de sa nièce, Marie-Anne.

La veuve Lefèbvre se remaria avec Antoine *Gleiss*, de Rouffach, qui mourut à Blois, en 1817, laissant trois enfants : deux filles, *Marie* Gleiss et *Catherine* Gleiss, et un fils : *Antoine* Gleiss [2].

Guémar est un bourg situé dans la plaine, entre Colmar et Schlestadt, non loin de la limite qui sépare les deux anciens départements du Haut et du Bas-Rhin [3]. C'est là, au presbytère, que le jeune F.-J. Lefèbvre passa dix ans, partageant les leçons de son oncle, prêtre fort instruit, avec deux autres enfants de la paroisse, destinés, eux aussi, à la carrière ecclésiastique.

Coïncidence curieuse, vers la même époque,

1. Voici le titre que prend le curé Lefèbvre, dans l'unique pièce que possèdent de lui les archives de l'église de Guémar, document écrit en latin, et daté du 18 juillet 1783 : « *Joannes Christophorus Philippus Lefèbvre, Colmariensis canonicus olim ecclesiæ collegialæ ad S. Martinum ibidem, Curiæ episcopalis Conseliarius ecclesiasticus, Rector ecclesiæ Guemariensis.* (Voir Pièces justificatives, n° 6.)

2. *Marie* épousa Boë, capitaine d'infanterie, qui devint plus tard receveur général des droits réunis à Blois. *Catherine* fut mariée à Sébastien Ketterlé, vigneron à Rouffach, et *Antoine* mourut capitaine retraité dans la même ville. Nous verrons plus loin ce que le maréchal fit pour ses frères et sœurs, ainsi que pour leurs enfants.

3. Cette localité est bien connue en Alsace, pour la célèbre canardière qui se trouve dans les marais clos de son territoire, où l'on prend, chaque année, une grande quantité de canards sauvages, près de 7 à 8,000 dans les bonnes années.

Kléber, à peu près du même âge que le jeune Lefèbvre, fils, non pas d'un maçon de Strasbourg, mais d'un entrepreneur de constructions fort à son aise, fut également placé en pension non loin de Guémar, chez un curé de campagne, cousin de sa mère. Frappé de la belle prestance du jeune Kléber, et de sa figure intelligente, le cardinal de Rohan s'était intéressé à lui ; il le présenta même au gouverneur d'Alsace, le marquis de Contades. « Forte nature ! » s'écria celui-ci ; l'homme devait mériter à tous égards cette appréciation portée sur l'enfant. Le futur vainqueur d'Héliopolis travailla beaucoup, fit de rapides progrès, mais « sa forte nature » ne sut pas se plier à la discipline. Il n'aimait pas à servir la messe ; aussi se plaisait-il à raconter lui-même, plus tard, pendant les veillées du bivouac, les moyens qu'il employa pour se soustraire au service d'enfant de chœur [1].

Un jour que c'était son tour de servir la messe, le curé l'envoie à l'église porter les burettes et se mettre en costume. L'enfant obéit, mais chemin faisant, il avala le vin dont il était porteur, et, après avoir placé les burettes vides à la sacristie, il alla se cacher ; puis, redoutant un châtiment sévère, il prit la clef des champs. Le soir, pressé par la famine, il rentra l'oreille basse ; le prêtre

1. Lazare Hoche avait reçu également des leçons de latin du curé de Saint-Germain-en-Laye, l'abbé Merlière, son oncle maternel. S'étant engagé, en 1783, aux gardes françaises, il servit sous les ordres du sergent Lefèbvre. Il en est de même de Jourdan, qui avait été élevé par son oncle, curé près d'Aix, en Provence.

indigné l'enferma dans la cave. Là, au bout de quelques heures, le captif entra dans une violente colère ; il cassa les bouteilles et fit un tel tapage qu'il fallut le délivrer en toute hâte. Le pauvre curé, désespérant de venir à bout d'un semblable *monstre* renvoya à ses parents cet élève qui avait déjà une taille colossale [1].

Qui eût prédit alors que, 30 ans plus tard, ces deux enfants du peuple se rencontreraient et se distingueraient sur les bords du Rhin, Lefèbvre, général de division, servant sous les ordres de Kléber, général en chef, pendant la campagne de 1796, unis déjà tous les deux par les liens d'une étroite amitié ?

F.-J. Lefèbvre était loin d'avoir le caractère indomptable du jeune Kléber, et il répondit aux soins de son oncle, par sa docilité et une grande application à l'étude.

Et cependant on lit dans la *Biographie Universelle de Michaud* [2] : « son éducation fut fort peu soignée. Livré dès sa jeunesse à de violentes passions, il s'engagea à 18 ans dans les Gardes françaises, et vint rejoindre à Paris cette belle troupe, où la discipline, alors très sévère, eut sur

1. « Le jeune Kléber, dit son historien Maze, avait une constitution vraiment athlétique, une taille de six pieds, une tête fort large, superbe, une poitrine qui semblait appeler l'uniforme, tout un ensemble à la fois vigoureux, élégant et soigné. »

2. Il est connu que les auteurs de cet ouvrage se sont déshonorés par la plus odieuse partialité. Les articles de cette Biographie ne sont véritablement que des recueils de libelles, de compilations diffamatoires, de faux éloges.. etc. (Victoires et Conquêtes).

lui une influence que n'avait pas obtenu l'autorité *paternelle...* »

D'autres Biographies, parce que Lefèbvre avait été sergent pendant 10 ans, vont jusqu'à lui dénier toute instruction et, par suite, toute capacité militaire. « Si ce général fut un des plus braves de notre époque, dit un écrivain militaire dans le même dictionnaire, on ne doit pas le considérer comme un des plus habiles. *Sa première éducation avait été fort négligée : il n'apprit aucun des éléments de l'art militaire.* Tant qu'il servait dans les Gardes Françaises, toute sa science et ses prétentions se bornèrent aux mouvements d'un peloton d'infanterie. Les circonstances de la Révolution pouvaient seules le porter aux premiers rangs de l'armée. Comme général divisionnaire, il fit cependant d'assez grandes choses ; comme général en chef, je doute qu'il eût jamais compris les grandes opérations de l'armée [1]. »

Comme si les généraux célèbres de la République et de l'Empire avaient tous passé par les écoles militaires. Comme si Hoche, Marceau et la plupart des autres généraux n'avaient pas débuté en qualité de sergents. Masséna, *l'enfant chéri de la Victoire*, le tacticien par excellence, de l'aveu même de Napoléon, n'a-t-il pas été sous-officier dans un régiment jusqu'à l'époque de la Révolution ? Et Soult, qui n'a jamais passé par une école militaire, n'a-t-il pas été proclamé par l'empereur le *premier manœuvrier de l'Europe* ?

1. Michaud, junior.

Pour apprécier exactement ce qu'avait été Lefèbvre pendant le cours de ses études, disons quelques mots de son précepteur. L'éducation ne dépend-elle pas, en grande partie souvent, de la valeur de l'éducateur ?

Le curé Jean-Christophe-Philippe Lefèbvre n'était pas un prêtre ordinaire. Nous avons eu la bonne fortune de lire une trentaine de lettres inédites [1] que l'oncle, pendant son exil en Allemagne à l'époque de la Terreur, ou après son retour dans la paroisse, avait adressées à son neveu, devenu général. Ecrites dans un français très correct, elles se distinguent autant par le style que par les sentiments qu'elles expriment. Elles dénotent un homme instruit, d'un caractère bon et enjoué, distingué par l'intelligence et par le cœur. Qu'on nous permette d'en citer quelques extraits.

Voici d'abord des passages de celles qu'il écrivit d'un château de Bavière, dont le propriétaire, sur la recommandation du général Lefèbvre, alors à l'armée du Rhin, avait accueilli le prêtre exilé et l'avait chargé de l'éducation de ses enfants.

« Au pays des Marcomans, 21 fructidor an VI de la République française (7 septembre 1798).

»... Je n'ai qu'à me louer de M. le Baron de Hampersch et de Mme la Comtesse de Hugueny, sa parente. Le digne Ministre m'a fait entendre que « par votre modération, votre humanité et votre obligeante façon d'agir dans le pays de votre commandement, vous vous êtes singulièrement

1. Archives de la famille.

distingué, et que vous êtes même parvenu à inspirer, tant pour votre personne que pour la nation française, une affection et une inclination permanente... Vive donc le brave général Lefèbvre, mon très cher neveu... !

» Je vous saute au col de cœur et d'esprit pour vous embrasser le plus tendrement mille fois. Ayez la bonté de continuer un petit commerce de lettres avec la cour et le Ministre de Munich, afin que le feu de la Bienveillance brûle toujours pour moi ; et prenez bien garde qu'un coup de canon, de mousquet ou un coup de sabre ne m'enlève pas mon cher neveu, le seul plaisir qui me reste.

» Vous savez que ma confiance en Dieu est toujours absolue, et que je le prie ici comme à Guémar, quand vous *faisiez l'office* avec le jeune Schwend, votre condisciple. Comptez donc que je lui adresserai sans cesse mes ferventes prières pour votre conservation et votre bonheur dans ce monde-ci, comme dans l'autre... »

Dans une autre lettre on lit :

« Je me soulage en vous écrivant, mon cher neveu. Pourquoi la République française croit-elle que nous ne vivrons pas en bons et fidèles sujets au milieu d'elle ? On nous fait beaucoup de tort par cette opinion... La religion catholique n'a pas empêché jusqu'ici aucun gouvernement de monter à sa plus haute perfection ; il en serait donc ainsi aujourd'hui en France. Mais tout cela dépend d'en haut...

» Permettez-moi, mon cher général, que j'aie

le plaisir de joindre ici une lettre pour Mme la générale ; il y a certainement de quoi se désoler quand on a une aussi intéressante nièce, sans qu'il soit permis de la voir, de la connaître, de lui parler un instant... L'Humanité française peut-elle encore exercer une aussi grande Rigueur !... « Si je n'ai plus, dans ma vie, la consolation de vous voir, ni les personnes les plus chères au monde à votre cœur, adieu, mon cher neveu. Souvenez-vous toujours de votre bon, fidèle, tendre et pauvre exilé... »

Le brave oncle avait 70 ans, lorsqu'il fut permis aux prêtres émigrés de rentrer en France. Voici le passage d'une autre lettre écrite, le 8 fructidor an IX (26 avril 1801), après son retour, de son presbytère de Guémar :

« Votre chère mère et votre sœur sont ici depuis trois jours. Votre chère mère se dit âgée de 75 ans. Je ne la croyais pas encore là. Elle ne se trompe pas. J'avais 19 ans quand j'ai assisté à ses noces; et elle était plus âgée que moi. Puisque cette bonne femme est si proche de son tombeau, continuez à lui faire tout le bien que vous pourrez, pour votre consolation après la mort...

» Tout le monde me trouve rajeuni. Le bruit répandu, je ne sais comment, que je sois nommé évêque du Haut-Rhin, m'a mis dans une position singulière. Les uns de mes confrères voulaient signer une pétition au Premier Consul, pour m'avoir pour évêque [1]; de ce nombre est le

1. Jusqu'au moment de la Révolution, les paroisses catho-

clergé de Rouffach, de Colmar, en partie celui de Ribeauville et des environs, et cela serait arrivé si je ne m'y étais opposé... »

» D'autres prêtres s'assemblent pour demander leur ancien évêque, le prince évêque de Bâle, qui est né en Suisse et n'ayant jamais demeuré en France, n'a par conséquent pas émigré. Je me mettrais de ce parti là, si ce choix pouvait être agréable au Gouvernement... »

Ces quelques lignes ne permettent-elles pas de se faire une idée de ce qu'était ce digne prêtre, et de l'influence qu'il a dû exercer sur le cœur et l'intelligence de son élève?

Aussi, en voyant son neveu s'élever rapidement, par son courage et ses talents militaires, aux plus hauts grades dans les armées de la République; en voyant les journaux faire son éloge pour son patriotisme, son intégrité, son humanité dans les pays étrangers, la popularité dont il jouissait auprès de ses troupes; pour toutes les vertus publiques et privées qui le distinguaient, l'oncle fut-il justement fier de son ancien élève, qu'il

liques de l'Alsace dépendaient de *cinq* diocèses différents : celui de Besançon (25 paroisses); celui de Bâle (237 paroisses); celui de Strasbourg (347 paroisses, sans parler de celles que l'Évêque de Strasbourg administrait dans l'Ortenau, grand-duché de Bade); celui de Spire (113 paroisses); et celui de Metz pour les paroisses de la seigneurie de Bitche et de Dagsbourg.

L'Assemblée nationale ayant décrété qu'il y aurait un siège épiscopal par département, Mgr Arbogast Martin fut nommé évêque constitutionnel de Colmar, en 1791. Ce siège fut supprimé à la suite du Concordat, et Mgr Saurine fut nommé évêque de Strasbourg pour les deux départements (1802-1813). Ce prélat fut un ami du général Lefèbvre, qui avait contribué à sa nomination.

considérait comme son ouvrage. De là ce cri du cœur qui lui échappe : « Vive donc le brave général Lefèbvre, mon très cher neveu ! »

L'abbé Lefèbvre avait été un brillant élève du collège des Jésuites à Ensisheim, près de Rouffach, le plus célèbre des six collèges que ces derniers possédaient à cette époque en Alsace [1]. Son frère aîné, J.-B. Lefèbvre, avait même été professeur dans ce collège, et s'est établi à Ensisheim, après la dispersion des Jésuites, en 1765. Il n'est donc pas étonnant que le curé Lefèbvre ait passé pour un des prêtres les plus instruits du diocèse [2]. On comprendra dès lors quelle a dû être la valeur des études faites par F.-J. Lefèbvre chez son oncle.

Celui-ci avait compris que le but de l'éducation ne consiste pas seulement à apprendre du latin et du grec, mais à former l'esprit, le cœur et la conscience des jeunes gens, à leur inspirer des principes d'honneur et de probité, à leur faire prendre de bonnes habitudes, à considérer l'amour du travail, l'exactitude, la sincérité comme les premières vertus qu'il importe de leur inculquer [3].

1. Les Jésuites avaient même une résidence à Rouffach, mais pas de collège.

2. D'après une correspondance conservée aux Archives de la Famille.

3. Voir au chapitre XIII, pour les principes d'éducation suivis par l'abbé Lefèbvre, une lettre adressée par lui à son petit-neveu, le fils aîné du maréchal, alors au collège à Paris, lettre empreinte d'une grande sagesse, et qui dénote chez son auteur une profonde connaissance de l'enfance.

L'action de sa mère ne fut pas moins forte sur l'éducation du jeune Lefèbvre, bien qu'il fût séparé d'elle de bonne heure. La courte distance, qui séparait Guémar de Rouffach, lui permettait de visiter sa mère fréquemment, et d'en subir l'influence.

On l'a dit bien souvent et avec raison, « les grands hommes tiennent de leur mère. » Cette vérité est également confirmée par l'exemple de Lefèbvre. Sa mère, une simple paysanne, ne savait pas le français; mais deux longues lettres d'elle, conservées aux archives de Rouffach, montrent qu'elle écrivait couramment l'allemand, au moins le dialecte alsacien, chose très rare à cette époque chez les femmes du peuple. Mais où sa mère était remarquable, c'est par la force de la volonté, la grandeur du caractère, l'élévation de l'âme, qualités qu'elle a contribué à inspirer à son fils.

On a dit également, avec non moins de raison, que les grands hommes de toutes les époques ont un point commun de ressemblance : la piété filiale, surtout la piété envers leur mère. A leur exemple, Lefèbvre, parvenu aux dignités, semble avoir voulu associer à sa gloire celle qui avait veillé sur son enfance, et prouver par sa reconnaissance combien il devait aux soins et à l'éducation première de sa mère. Il n'en pouvait parler sans être ému [1]. Justement fière de la tendresse de son fils pour elle, comme de sa gloire, elle signait ses lettres

1. Voir chapitre XIV, et, pour la Scène touchante des larmes, chapitre XI.

Mère du Maréchal, et elle le bénissait avant de mourir. Mais revenons aux études faites par le jeune Lefèbvre chez son oncle.

En dehors des soins donnés à l'éducation, l'abbé Lefèbvre ne négligeait pas l'instruction. Quoi qu'on ait dit de la direction imprimée aux études classiques, avant la Révolution et même après, il ressort de l'histoire des hommes célèbres de cette époque, que la plupart d'entre eux ont conservé toute leur vie le goût des classiques, des auteurs latins surtout[1]. Combien, de nos jours, y a-t-il de bacheliers qui, leurs études terminées, ouvrent encore un livre latin ?

A notre époque encore, combien de gens s'imaginent que tous ces héros de la Révolution et de l'Empire, qui accomplirent de si prodigieux exploits, étaient des hommes sans aucune instruction, ni éducation, qui durent leurs succès uniquement à leur bravoure ?

C'est là une erreur grossière, et malheureusement beaucoup trop répandue. La plupart joignaient, à une grande bravoure personnelle, un esprit très cultivé relativement pour leur époque[2].

1. A partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, le grec était bien négligé en France.

2. Il suffit de parcourir les listes des hommes célèbres au XVIIe et au XVIIIe siècles pour voir combien les études classiques étaient sérieuses avant la Révolution. C'est à partir de 1792 à 1802 qu'il y a eu une éclipse ; mais quand les lycées furent fondés et les collèges rouverts, c'est aux lettrés et aux savants qui avaient fait leurs études avant la Révolution, qu'on dut faire appel, et ils étaient légion. D'ailleurs, il suffit de voir quels sont les hommes qui ont fait la Révolution en 1789 ; la plupart étaient très lettrés.

Et cependant, par suite de quel préjugé le maréchal Lefèbvre passait-il, aux yeux de pas mal d'historiens, comme n'ayant pas reçu d'instruction ? On ne sait. Ainsi que nous le montrerons par la suite, il avait fait des études solides, parlait l'allemand avec pureté [1], était familiarisé avec le latin. Les auteurs latins surtout étaient ses auteurs favoris. S'il n'eût pas fait d'études sérieuses dans sa jeunesse, devenu général, eût-il aimé à émailler sa conversation ou ses discours de citations latines ? Une fois au régiment, le jeune soldat s'est perfectionné encore dans ces langues, en donnant des leçons; ce qui est encore un des meilleurs moyens d'approfondir et d'augmenter ses connaissances. « Enseigner, c'est apprendre deux fois, » dit le proverbe.

Son style, à en juger par les lettres ou par les discours qu'il a laissés, est pour le moins aussi correct que celui des autres généraux, ses contemporains, et d'une remarquable concision. Toutefois il faut faire, dans les allocutions militaires surtout, la part de l'exagération patriotique et des phrases emphatiques, qui étaient alors à la mode.

Par contre, le même reproche ne saurait être adressé aux nombreux discours que le maréchal eut occasion de prononcer, soit comme Préteur du Sénat, soit comme Président de divers collèges

1. A cause de sa connaissance de la langue allemande, le maréchal, durant les longues guerres de l'empire, eut souvent sous ses ordres des contingents allemands, comme nous le verrons pour le siège de Dantzig, ainsi que pour la campagne du Tyrol, où il commanda le corps bavarois, sans parler du collège électoral de Mayence qu'il présida deux fois, en 1805 et en 1811.

électoraux, discours dont nous aurons l'occasion de reproduire un certain nombre, et qui se distinguent non moins par la justesse des pensées et par les sentiments, que par une certaine élégance de forme.

Nous avons eu, entre les mains, plusieurs centaines de lettres de service ou de rapports, expédiés par Lefèbvre aux diverses époques de sa carrière militaire. La plupart d'entre elles sont écrites de la main même du général, et toutes se distinguent par un style net et concis, exprimant clairement ce qu'il voulait dire. Dans tous ses autographes, c'est la même écriture courante, régulière et lisible, au tracé empâté et ferme, avec des jambages et des pleins prononcés. D'après les observations des scriptologues, ce graphisme dénoterait un caractère calme et réfléchi, joint à un tempérament énergique. Quoi qu'il en soit, nous verrons si la réalité a répondu à ces pronostics.

Son orthographe, il est vrai, laisse parfois à désirer; cela n'enleva rien à son prestige; il avait cela de commun avec la plupart des hommes célèbres de cette époque, avec Napoléon, Lannes et même avec l'érudit La Tour d'Auvergne.

Nous avons voulu savoir ce que la tradition populaire de Guémar a conservé du séjour du jeune Lefèbvre dans ce bourg, ainsi que de ses premières années. Malgré toutes leurs recherches les autorités locales n'ont pu découvrir, à ce sujet, que peu de détails. Tout ce que les vieillards se rappellent, c'est avoir entendu dire que

Lefèbvre avait manifesté de bonne heure du goût pour la vie militaire, et que, n'ayant pu obtenir le consentement de son oncle, il avait quitté le presbytère clandestinement pour aller s'engager à Neuf-Brisach.

D'ailleurs le maréchal, durant ses divers voyages en Alsace, ne s'est jamais arrêté à Guémar. L'imagination des habitants n'a donc pas été frappée, comme elle l'a été à Rouffach et à Colmar.

Quand on songe à la joie manifestée par les habitants de Rouffach, en apprenant la part glorieuse prise par leur compatriote à la victoire de Fleurus (1794), et à l'adresse de félicitations remise à la mère du général; quand on se rappelle l'accueil enthousiaste qui lui fut fait, en 1799, à Rouffach, lorsqu'il visita sa mère, et en 1804, à Colmar, lorsqu'il vint présider le Collège électoral du Haut-Rhin; quand on lit la description de la fête brillante qui eut lieu, le 21 juin 1807, à Rouffach et à Colmar, lorsque, aux sons de la musique de la Garde nationale et au milieu de l'enthousiasme de la population, on publia le décret de l'Empereur qui conféra au maréchal le titre de duc de Dantzig, sans oublier une autre cérémonie, organisée plus tard (1835), lors de l'inauguration du buste du maréchal à la Mairie de Rouffach, on comprendra sans peine pourquoi les habitants de ces deux villes n'ont pas perdu le souvenir de leur illustre compatriote, ni l'histoire de ses premières années.

Vers les dernières années de la République, les

colporteurs vendirent dans les villages de l'Alsace des enluminures [1], représentant d'une façon assez grossière soit le portrait, soit les actions d'éclats du général Lefèbvre. Dans toutes les maisons on trouvait le *Messager boîteux* de Colmar, publié dans les deux langues. Dans chaque numéro de cet almanach si répandu, on parle de Lefèbvre, et dans celui de 1805, figure la description de la cérémonie, où il présente au Premier Consul, à Saint-Cloud, la députation du Collège électoral du Haut-Rhin, cérémonie qui est reproduite par une gravure dont nous donnons une copie au chapitre XII.

Il n'est donc pas étonnant que le maréchal Lefèbvre soit resté longtemps populaire, non-seulement à Rouffach et à Colmar, mais dans tout le département [2].

D'après la tradition conservée dans ces villes et dans la famille du général, le jeune Lefèbvre aurait manifesté de bonne heure un goût pro-

1. « A la suite des triomphes de la République et de l'Empire sur de nombreux champs de bataille, l'Alsace et la Lorraine, provinces particulièrement militaires, répandirent, avec les portraits de Kellermann, de Kléber, de Lefèbvre et des principaux généraux, les actions brillantes auxquelles leurs soldats avaient pris part. Ce fut une forme toute nouvelle qu'imprimèrent à l'imagerie populaire les ateliers d'Epinal, de Montbéliard, de Wissembourg. Le colporteur passait par les villages, et, pour un prix modique, vendait aux villageois des planches de soldats, les portraits des généraux et le *Messager boîteux.* » *(Champfleury — Imagerie populaire.)*

2. Lors de la vente de la célèbre collection d'*Alsatiques* de J. Degerman, à Strasbourg, en 1899, on a compté sept portraits ou estampes du maréchal Lefèbvre, par divers artistes du premier Empire.

noncé, non seulement pour l'état militaire, mais encore pour les livres qui racontaient les guerres et la vie des grands capitaines. C'est pourquoi, lorsque dans leurs promenades militaires, des détachements des garnisons de Colmar ou de Schlestadt vinrent à traverser Guémar, rien ne pouvait le retenir. La plus grande récompense pour lui était la permission d'accompagner, les jours de marché, la cuisinière de son oncle dans ces deux villes, afin de voir les soldats faire l'exercice ou manœuvrer. De retour chez lui, il faisait répéter à ses camarades de jeux les exercices qu'il avait vu exécuter sous ses yeux.

Aussi, lorsqu'il atteint 17 ans et demi, demanda-t-il à son oncle la permission de s'engager. Celui-ci refusa net : dans sa pensée, c'était un caprice passager. Pendant une nuit le jeune homme, qu'on se préparait à faire entrer au Grand-Séminaire de Strasbourg, disparut [1] ; il s'était rendu à Neuf-Brisach pour s'engager dans le régiment des Gardes françaises, caserné à Paris, et dont il avait entendu parler comme étant le premier de France. Mais le recrutement de Neuf-Brisach n'acceptait d'engagements que pour des régiments placés en Alsace. Le jeune volontaire revint tout penaud chez son oncle, qui finit par donner son consentement.

C'est donc à tort que M. Arthur Chuquet pré-

1. « Il avait pris le chemin du jardin qui donne sur la route, » dit la tradition populaire de Guémar, car, à cette époque, le presbytère se trouvait en dehors du bourg.

tend que Lefèbvre « avait été clerc de notaire avant de s'engager »[1].

« Le plaisir que le jeune Lefèbvre éprouva, en apprenant la nomination de son frère au grade d'officier, dans le régiment de Strasbourg, hâte sa détermination. Il partit, résolu de s'engager dans les Gardes françaises »[2]. Cette assertion, reproduite par la plupart des Dictionnaires de biographie, contient également une inexactitude. Le frère aîné de Jean-Baptiste n'ayant qu'une année de plus que lui, n'aurait pu être officier, bien que ce frère se fût engagé dans le *régiment de Strasbourg*.

1. *La lutte pour l'Alsace*, par Chuquet.

2. Dictionnaire de la conversation par Rabbe.

CHAPITRE II

Lefèbvre est admis dans les Gardes françaises. — Historique de ce corps d'élite. — Réputation dont jouissait ce régiment. — Le duc de Biron, colonel des Gardes françaises. — Récit de la baronne d'Oberkirch. — Tableau des états de service de Lefèbvre, depuis son entrée aux Gardes, jusqu'à sa nomination de général de division. — Son mariage à Paris et extrait de son acte de mariage. — Origine de sa femme. — Lefèbvre utilise ses loisirs en donnant des leçons de langues. — Union des deux époux. — Les troubles de 1789. — Les Gardes françaises prennent fait et cause pour le peuple. — Le duc de Châtelet, leur dernier colonel. — Leur part à la prise de la Bastille. — Le 1er sergent Lefèbvre sauve la vie à plusieurs de ses officiers, et reçoit une médaille de la Commune de Paris.

Après l'escapade de son neveu à Neuf-Brisach, l'oncle comprenant qu'un penchant irrésistible l'entraînait vers la carrière des armes, ne s'opposa plus à une résolution désormais arrêtée, et lui procura les moyens de se rendre à Paris, pour s'engager aux Gardes françaises.

Le jeune Lefèbvre quitta Guémar à pied, revêtu d'une blouse bleue[1], portant sur l'épaule son

1. Cette blouse bleue, portée par le conscrit Lefèbvre à son arrivée aux Gardes françaises, est conservée au Musée d'artillerie.

petit bagage suspendu à un bâton. Au lieu de se diriger vers Strasbourg, pour prendre la diligence de Paris, il suivit, afin d'abréger le chemin, la route qui, traversant la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, passe par Saint-Dié, Raon-l'Étape et Lunéville, où il allait prendre la voiture qui fait le service de Paris.

Vingt-six ans plus tard, il revenait de cette ville, avec son épouse, en parcourant cette même route dans un bel équipage : mais alors c'était l'illustre général, le héros de tant de combats, le Préteur du Sénat, entouré d'une brillante escorte et des autorités civiles et militaires venues à sa rencontre de Colmar, où il allait présider le Collège électoral (25 février 1804).

Le canon tonnait en son honneur, et lui, en passant à proximité des maisons de Guémar où s'était écoulée son enfance, et se rappelant le jour où à peine adolescent, le cœur triste mais la volonté ferme, il faisait cette première étape, il eut de la peine à modérer son émotion.

Notre jeune volontaire avait une forte constitution, une belle taille pour son âge et une figure intelligente : aussi fut-il accepté sans peine et incorporé dans les Gardes françaises, en garnison à Paris (10 septembre 1773). Il n'avait donc pas encore 18 ans. Comme il a servi 15 ans dans ce corps d'élite, il semble utile de dire en quelques mots quel était ce régiment : on comprendra mieux l'influence exercée par la vie militaire sur le développement du caractère de notre jeune soldat, et le rôle qu'il a joué plus tard dans cette troupe.

Créé en 1563, et formant depuis deux siècles la garde du roi [1], ce régiment était considéré comme le premier de France, après les Gardes du corps du roi qui étaient tous nobles. Il jouissait de divers privilèges. Il ne recevait dans ses rangs que des Français, et tenait garnison à Paris, où il était caserné dans les faubourgs. Il comprenait 6 bataillons jusqu'à la Révolution, et, en temps de guerre, il comptait parfois jusqu'à 6,000 hommes. Cette troupe *avait le pas* sur tous les autres corps de l'armée, et se plaçait au centre dans l'ordre de bataille, lorsqu'on était en présence de l'ennemi. De plus, quand une place assiégée ouvrait ses portes, c'est à lui que revenait l'honneur d'y entrer le premier, et même seul s'il avait un nombre suffisant d'hommes pour la garder [2].

Depuis plus d'un siècle, les Gardes françaises étaient renommés pour leur discipline, et le sentiment de l'honneur était développé chez eux au plus haut point; on n'y acceptait que de bons

1. Par ordonnance du 17 juillet 1777, ce régiment reste comme auparavant, à six bataillons, composés chacun d'une compagnie de grenadiers et de quatre compagnies de fusiliers. Il faisait partie de la *Maison du Roi*, à la suite des Gardes du corps proprement dits. Le nombre des officiers était considérable. En voici la récapitulation (1788) : *Un* colonel (maréchal de Biron), 2 lieutenants-colonels, 1 major, 7 aides-majors, 7 sous-aides-majors, 2 premiers adjudants, 4 adjudants de bataillon. 30 capitaines, 6 capitaines en second, 30 premiers lieutenants, 30 lieutenants en second, 30 premiers sous-lieutenants, 30 seconds sous-lieutenants, 24 enseignes, 24 enseignes surnuméraires. Total : 228 *officiers, tous nobles*

2. Seuls, avec ceux du régiment du Roi, les soldats des Gardes-françaises pouvaient porter moustaches.

sujets. D'après un dicton populaire de l'époque, il y avait trois classes d'honnêtes gens à Paris : « *les curés, les notaires et les sergents aux Gardes.* »

Les annales militaires citent de nombreux exemples de désintéressement donnés par les Gardes françaises. Le 1er décembre 1783, quand Charles et Robert firent aux Tuileries la fameuse expérience de leur ballon, le duc de Cumberland se trouva très pressé par la foule sur le Pont-Neuf. Deux Gardes françaises se mirent à ses côtés pour lui frayer un passage jusqu'au Jardin. Arrivé à la porte, ce prince leur présenta une bourse pleine d'or. Ils ne l'acceptèrent point et disparurent dans la foule. S. A. R. écrivit au maréchal de Biron, colonel du régiment, qu'il voulait récompenser les deux soldats ; il le priait de vouloir bien faire des recherches pour les connaître. Le maréchal répondit, quelques jours après, qu'il avait interrogé ses soldats par compagnie : aucun n'avait voulu convenir du service qu'il prétendait lui avoir été rendu.

En voici un autre exemple :

Le régiment des Gardes françaises avait une adoration pour le maréchal, son colonel depuis 40 ans (1748-1788), qui s'occupait de la troupe avec une grande sollicitude, et était extrêmement bienveillant... « Lors de la terrible catastrophe du 31 mai 1770, au feu d'artifice tiré pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette, le duc

1. « Les jardins et son régiment étaient restés ses seules passions. (Mémoires du duc de Luynes, son neveu.)

de Biron fut pris dans la bagarre et allait périr étouffé, foulé aux pieds, lorsque des soldats des Gardes le reconnurent. Aussitôt ces braves gens s'appellent, se réunissent, dans cette foule affolée, où chacun ne songeait qu'à sauver sa propre vie, font à leur vieux colonel un rempart de leur corps, et, au prix de mille périls, le tirent de la presse sain et sauf [1]...

On ne sait qui l'on doit le plus admirer, des chefs qui inspirent à leurs hommes de tels attachements, ou des soldats capables de tels dévouements.

Le jeune Lefèbvre se trouvait donc à bonne école : il n'est pas étonnant que le régiment ait fait de lui rapidement un bon soldat discipliné, ne transigeant jamais avec l'honneur, estimé de ses chefs, aimé de ses camarades, comme il le sera plus tard de ceux qui serviront sous ses ordres. Il vécut quatre ans de la dure vie de soldat de l'ancien régime, assujetti à une rigoureuse discipline, soumis aux rudes fatigues et aux corvées du régiment, et, au cours de sa glorieuse carrière, il se plaisait à raconter qu'il avait monté sa première garde devant l'hôtel du maréchal de Broglie.

A cause du rôle joué par les Gardes françaises avant et pendant la prise de la Bastille, des écrivains royalistes ont tracé le plus triste tableau de ce régiment. Ils prétendent que l'ancienne discipline des Gardes avait entièrement disparu ; que

1. Les *Gardes Françaises*, par le capitaine Noël Lacolle.

ces soldats occupaient leurs nombreux loisirs à travailler chez des particuliers, ou à vagabonder dans les endroits mal famés, en quête de fructueuses bonnes fortunes. Ces écrivains ont également cherché à jeter du discrédit sur le maréchal Biron, en rendant responsable ce colonel des Gardes françaises de l'attitude de ceux-ci au début de la Révolution.

« Ce reproche nous semble fort injuste, dit Noël Lacolle, le maréchal Biron était bon, mais non faible, et ne tolérait pas l'indiscipline. Nul ne peut dire ce qu'il eût fait en 1789, non plus que la façon dont, commandé par lui, son régiment se serait comporté... Il est permis de penser que le duc du Châtelet, fort dédaigneux de la « manière » de son prédécesseur, eût été heureux, à certains moments, de se voir affectionné comme lui. »

Pour se faire une idée exacte du maréchal Biron et de son beau régiment, voici ce que raconte la baronne d'Oberkirch [1], qui accompagna, dans leur voyage à Paris, en 1782, le comte du Nord (le futur czar Paul 1er), et la comtesse sa femme.

« ... *29 juin 1782.* Je devais aller au Champ de Mars voir manœuvrer les Gardes françaises.

1. *Mémoires de la Baronne d'Oberkirch.* Cette dame alsacienne (1714-1803) née de Waldner-Freundstein, à Schweighausen, près de Rouffach, a laissé d'intéressants Mémoires. Elle fut l'amie de la princesse de Wurtemberg-Montbéliard, avec laquelle elle avait été élevée au château de Montbéliard, et qui devint la femme de Paul 1er, sous le nom de Marie-Federowna.

La veille, le Comte du Nord avait visité le dépôt, il y était allé à pied et fut reçu par le Maréchal de Biron, leur colonel. La matinée était charmante pour le grand duc ; il resta longtemps avec les élèves destinés au régiment et goûta leur soupe Le maréchal se retourna vers le jeune homme qui avait prêté sa cuillère. — « Gardez précieusement cette mauvaise cuillère d'étain, et souvenez-vous que le comte du Nord en a fait usage. » Ce dernier nous avait raconté la veille tout cela ; nous étions donc encore plus intéressés pour ce beau régiment des *Gardes françaises*, composé de 3,000 hommes *les plus choisis du royaume*. C'était un coup d'œil admirable...

« Le vieux maréchal marchait à la tête de cette troupe, la commandait et la dirigeait avec une adresse de jeune homme. Le Champ de Mars était rempli d'une foule nombreuse. Le peuple se pressait tout autour, et c'étaient des cris, des vivats, des applaudissements, des gaietés sans termes. Leurs Altesses impériales s'en amusèrent beaucoup... Les Allemands et les Russes ne leur ressemblent guère...

« Après la manœuvre et l'exercice à feu, M. le Comte du Nord visita les soldats malades à l'hôpital, et leur fit distribuer de nombreux secours. La sollicitude du maréchal pour eux était paternelle. Il les connaissait tous, les appelait par leurs noms et s'informait de leur santé dans les plus grands détails. Le prince en fut ému jusqu'aux larmes. — « Ce sont mes enfants, disait le maréchal ; nous sommes ensemble depuis bien des

années ; je veux qu'ils soient heureux, et qu'il ne leur manque rien lorsqu'ils sont souffrants. »

« En rentrant chez eux, les illustres voyageurs envoyèrent 500 louis *pour boire*, aux soldats des Gardes françaises. »

On verra, par le tableau qui suit, que le caporal Lefèbvre avait été nommé sergent [1], le *28 juin 1782*, par conséquent la veille de cette revue.

Le maréchal Biron, qui avait reconnu et qui aimait, dans le sergent Lefèbvre, un caractère ferme et propre à prendre de l'empire sur le soldat, le nomma *premier sergent* (compagnie de Vaugirard) le 9 avril 1788. Le grade de premier sergent était, dans ce régiment d'élite, une preuve toujours certaine des bonnes qualités du sous-officier qui y était élevé [2].

Nous reproduisons plus loin le rapport des *Sergents des Douze* sur le caporal Lefèbvre, proposé pour le grade de sergent, ainsi que les arrêtés par lesquels le duc de Biron l'a nommé

1. Les sergents des Gardes étaient l'objet de prérogatives spéciales. Ainsi un seul d'entre eux, le sergent d'ordre, était nommé directement par brevet. Les autres n'étaient reçus que sur l'avis favorable d'une Chambre d'admission, composée des douze plus anciens sergents du régiment, dits « *les Sergents des Douze.* » Le capitaine proposait un ou deux caporaux au colonel, qui soumettait à la *Chambre des Sergents* le candidat agréé par lui. Lorsqu'un sergent commettait une faute, ses camarades demandaient l'autorisation de le juger eux-mêmes ; ce qu'ils faisaient sous la présidence du plus ancien d'entre eux, sans qu'aucun officier assistât à leur délibération. Cette assemblée décidait de la punition, et pouvait même exclure le coupable. » (Bibliothèque de la Guerre.)

2. *Dictionnaire biographique des généraux français*, par le chevalier de Courcelles.

successivement *sergent*, *sergent de grenadiers* et *premier sergent* [1].

Voici, du reste, de 1773 à 1794, le détail de ses états de service, relevés sur l'original du

BREVET qui nomme général de division le nommé François-Joseph LEFÈBVRE, né à Rouffach, le 25 octobre 1755 :

Soldat dans le régiment des Gardes françaises le 10 septembre. 1773

Caporal dans le régiment des Gardes françaises le 10 septembre 1777

Sergent dans le régiment des Gardes françaises le 28 juin 1782

Sergent de grenadiers dans le régiment des Gardes françaises le 2 juin 1786

Premier sergent dans le régiment des Gardes françaises le 9 avril 1788

Lieutenant dans la Garde nationale soldée le 1er septembre 1789

Capitaine au 13e bataillon d'Infanterie légère (armée de la Moselle) 1er janvier. 1792

Adjudant général, chef de bataillon, 3 septembre 1793

Général de brigade, 12 frimaire an II (2 décembre). 1793

Général de division, 31 nivôse an II (10 janvier) 1794

(Voir la suite de ses états de service, Pièces justificatives n° 44).

1. Voir *Pièces justificatives*, nos 7, 8, 9 et 10.

Ainsi, d'après ce tableau, Lefèbvre ne fut nommé caporal que trois ans et demi après son arrivée au corps. Il dut attendre cinq ans pour être sergent, vingt-trois mois pour être premier sergent, et quinze mois pour être lieutenant.

On remarquera qu'il fut nommé officier six semaines après la prise de la Bastille.

Les dates, comme les chiffres, ont parfois leur éloquence.

N'oublions pas que la malheureuse ordonnance du maréchal de Ségur, retenant par force, dans les rangs inférieurs, ceux qui ne pouvaient prouver leur noblesse autrement que par le sang versé pour la patrie, ne date que de 1780. La part si active prise par les Gardes françaises à la chute de la Bastille et au grand mouvement de 1789, ne doit plus étonner. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Lefèbvre se maria à Paris, le 1er mars 1783, quelques mois après avoir été promu sergent [1]. Il avait donc 28 ans. Sa femme, Catherine Hubscher, de deux ans plus âgée que lui, est née en Alsace, également, à Neuhausen, hameau dépendant de la commune de Goldbach, dans la vallée de Saint-Amarin (Haute-Alsace), ainsi que le constate une pièce officielle que nous avons eue entre les mains [2].

1. On voit combien Sardou, en représentant dans sa pièce le sergent Lefèbvre faisant la cour à sa future dans sa boutique de blanchisseuse, à Paris, pendant la journée du 1792, et en donnant Catherine, *comme une Parisienne*, s'est peu conformé à la vérité historique sur ce point, comme pour tous les autres.

2. *Archives de la Famille.* — Le sergent Lefèbvre a fait la con-

Voici, du reste, l'extrait de son acte de mariage, tel que nous l'avons trouvé dans les Archives de la famille :

« ACTE DE MARIAGE. — COMMUNE DE MONTMARTRE.

» Le samedi 1er mars 1783, après la publication à trois bans, faits en cette paroisse le 26 janvier, 2 et 9 février derniers, les cérémonies des fiançailles du jour d'hier, de leur mutuel consentement, ont reçu la bénédiction nuptiale de nous, soussigné, prêtre, vicaire de cette paroisse, et ont été mariés Joseph-Martin LEFÈBVRE, *maître de langues*, fils majeur de feu Joseph Lefèbvre et de dame Rissin, ses père et mère, d'une part.

» Et Catherine HUBSCHER, fille majeure de feus André Hubscher et de Madeleine Christ, ses père et mère; demeurant tous deux, rue Poissonnière de cette paroisse, d'autre part.

» Libres d'ailleurs de leurs personnes et habiles à contracter le dit mariage, fait et célébré en présence de l'aveu et du consentement, savoir : du côté de l'époux, de Michel Kremps, peintre en porcelaine, demeurant rue l'Arcade, paroisse Madeleine-la-Ville-l'Evêque, et de René Lamotte, *maître d'école*, demeurant en ce lieu et paroisse.

» Aussi, et du côté de l'épouse, de Joseph Erb,

naissance de sa future à Paris, où elle était établie comme blanchisseuse, et non, comme le prétendent quelques dictionnaires de biographie, à Rouffach, d'où *elle aurait suivi son séducteur à Paris*, où il allait s'engager. Pour montrer combien cette assertion est fantaisiste, il suffit de rappeler qu'il s'est engagé à 17 ans et demi et ne s'est marié que dix ans après.

maître tailleur d'habits, demeurant rue Guénégaud, paroisse Saint-Sulpice, et de Denis Jodard, demeurant en cette paroisse. Lesquels, tous présents témoins, nous ont certifié de la liberté, habileté, domicile et catholicité des parties contractantes ensemble, de la vérité contenue au présent acte, dont lecture leur a été faite.

» Et ont signé, excepté l'épouse qui a déclaré ne savoir signer et a marqué une croix.

» *Signé :* Lefèbvre, Kremps, Lamotte, Jodard, Erb, Robin ».

» (Délivré, le 17 mars 1829, au greffe du Tribunal de Justice.) »

Dans l'acte de mariage (c'est un fait à remarquer), on donne à Lefèbvre la qualification de *maître de langues* et non celle de sergent aux Gardes françaises; de plus, un de ses témoins était *instituteur*. Or, J.-B. Lefèbvre, parvenu aux plus hautes dignités, aimait à parler de ses débuts au régiment, des difficultés qu'il avait eues à surmonter, et de la modique somme qu'il touchait avant d'être sergent [1]. Il ne rougissait pas d'avouer que, pour augmenter ses ressources, il profita des connaissances qu'il avait acquises pour donner des leçons d'allemand, de français et de latin.

Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il venait au secours de sa mère, dont les ressources étaient bien limitées. « Tout ce que vous faites pour

1. Les simples Gardes françaises touchaient 9 sous par jour.

votre pauvre mère vous portera bonheur, ce sera votre consolation après sa mort », écrivit son oncle dans plusieurs de ses lettres [1].

Entre autres privilèges dont ils jouissaient, les Gardes françaises avaient l'autorisation *d'ajouter à leur paye* en exerçant, dans la ville, divers métiers. Aussi ces rapports intimes et journaliers, qu'ils entretenaient ainsi avec les habitants, contribuèrent beaucoup à les gagner à la cause populaire.

Hoche qui était entré, en 1785, aux Gardes où il avait eu pour instructeur le sergent Lefèbvre, dont il resta l'ami, ne fut-il pas réduit à se livrer à des travaux manuels pour se procurer des livres? « Hoche, plus que tout autre, dit son historien, se montra ingénieux à multiplier les moyens d'employer utilement ses loisirs. En hiver, il brodait des bonnets de police et des vestes; en été, il parcourait la campagne autour de Paris, demandant de l'ouvrage aux jardiniers, puisant de l'eau et bêchant pour eux. Avec ses profits, il achetait des livres [2] ».

Après son mariage, Lefèbvre continua à donner des leçons; sa femme travaillait de son état et faisait même des ménages d'officiers [3]. Le cou-

1. Archives de la famille. — Plus tard, comme nous le verrons, il vint aussi en aide à son jeune frère Denis, enrôlé au régiment des hussards d'Esterhazy.

2. *Vie de Hoche*, par de Bonnechose.

3. Comme on le verra plus loin, à propos du capitaine de son mari, le marquis de Valady, qui fut parrain d'un de leurs fils. Voir *Pièces justificatives*, n° 11.

rage de tous les deux ne fit que croître à mesure que la naissance des enfants venait à augmenter les charges de la famille.

Mais bientôt les loisirs de Lefèbvre cessèrent, lorsqu'il fut nommé officier.

On aura remarqué également, dans l'acte de mariage, que sa femme ne savait pas signer. Or, chose surprenante, il arriva que cette illettrée, plusieurs années après son mariage, était parvenue à écrire dans les deux langues, et nous avons eu entre les mains pas mal de billets écrits de sa main et lisiblement, soit en français, soit en allemand lorsqu'elle correspondait avec des membres de sa famille en Alsace.

Ce miracle avait été opéré par le mari, qui avait su montrer ainsi ses qualités de professeur de langues. Tous les deux, mari et femme, avaient compris qu'une mère doit être la première institutrice de ses enfants; la femme surtout sentait qu'une mère illettrée ne saurait remplir tous ses devoirs.

Se décider à se faire écolière à trente ans, pour apprendre à écrire, dénote une volonté énergique et une grande fermeté de caractère. On ne sait qui des deux, à cette occasion, on doit le plus admirer, du mari qui se fait l'instituteur doux et patient de sa femme, ou de la femme qui se fait l'élève soumise et zélée de son mari.

Quoi qu'il en soit, le fait prouve l'union qui existait entre les deux époux, union qui fut toujours complète, de l'avis des contemporains qui les ont fréquentés, car elle reposait sur l'estime

réciproque, l'entente de deux cœurs et de deux intelligences. Celle qui disait, lorsqu'elle fut arrivée aux dignités : « J'oublie que je suis duchesse, mais jamais je n'oublierai que je suis la femme de Lefèbvre » fut, en effet, toute sa vie, pour son mari, une compagne et une amie, une conseillère sûre et écoutée.

Pour prendre un tel ascendant sur l'âme d'un héros, il fallait, quoi qu'on ait dit, avoir autre chose qu'une âme vulgaire. Du reste, en dépit du manque de culture première, on n'est jamais commun ni médiocre lorsque, au bon sens et à l'esprit naturel, on joint un grand cœur.

Tout est surprenant dans la vie de Lefèbvre. Plus on y lit les actes si nombreux de bienfaisance et de délicatesse, accomplis par les deux époux, lorsqu'ils furent parvenus à la fortune, plus on remarque que ces actes ont été inspirés par les mêmes sentiments élevés qu'ils avaient en commun. Tant il est vrai que, dans les unions bien assorties, les conjoints se touchent par leurs qualités. Aussi un contemporain a-t-il écrit plus tard : « Mme Lefèbvre était la digne femme du maréchal : la doublure valait l'étoffe. »

Les événements de 1789 vinrent changer l'existence du premier sergent Lefèbvre.

Au moment où les esprits commençaient à s'agiter, le roi avait concentré, autour de Paris et de Versailles, des troupes dont le nombre se montait à plus de 30,000 hommes. Parmi elles se trouvaient des régiments étrangers, les Suisses, le Royal-Allemand, fort en faveur.

Les régiments français avaient, en effet, subi l'influence des idées qui circulaient alors, d'autant plus que l'armée aussi fléchissait sous le poids de nombreux abus.

La présence des régiments étrangers était une menace trop claire. Paris s'inquiéta de cet appareil militaire.

Tout ce qui se passait à Versailles s'y répercutait. Les soldats des Gardes françaises, habitués par un long séjour dans la capitale, à partager les sentiments du peuple, s'associèrent aux manifestations de la joie publique [1]. Leur colonel fit emprisonner onze d'entre eux (30 juin); le peuple se porta à l'Abbaye et les délivra. L'Assemblée nationale, instruite de cette violation de la discipline et de la loi, s'interposa pour sauver l'une et l'autre; elle obtint du roi la grâce des Gardes françaises délivrés, à condition qu'ils rentreraient un instant dans leur prison, et elle demanda le renvoi des troupes, dont la présence irritait les esprits [2].

On connaît les nouveaux troubles qui avaient éclaté à Paris, le 12 juillet, à la suite du renvoi de Necker. Le prince Lambesc, à la tête du Royal-Allemand, refoule les manifestants. Place Vendôme, un Garde est tué dans la bagarre.

Aussitôt la nouvelle se répand que les régiments étrangers égorgent le peuple et les Gardes françaises. Les soldats de ce régiment sortent des

1. Un ancien officier du régiment, de Valady, parrain d'une fille de Lefèbvre, allait de caserne en caserne prêcher la résistance. Voir *Pièces justificatives*, n° 11.

2. Duruy.

casernes sans pouvoir être arrêtés par leurs officiers et leurs sous-officiers, et, malgé leurs efforts et ceux de leur colonel, font feu sur les cavaliers qui battent en retraite. Après ce gage sanglant donné à la cause de la Révolution, les Gardes ne pouvaient plus reculer.

Ajoutons que, par ses maladresses, le duc de Châtelet avait indisposé au plus haut point ses soldats. Autant ils étaient attachés au duc de Biron, autant ils détestaient son successeur.

C'était un avide spéculateur, infatué de sa noblesse. « Il faut, avait-il dit, consigner les soldats, pour avoir, dans les cas pressants, à opposer les enfants de la canaille à la canaille même ».

Quoi d'étonnant si le régiment des Gardes françaises fut un des premiers à fraterniser avec le peuple insurgé?

Nous n'avons pas à raconter la prise de la Bastille, puisque Lefèbvre n'y a pas participé. On a dit de cet événement que le récit « en a été défiguré et transfiguré ».

Il est connu qu'après un certain nombre d'attaques sans ensemble, une troupe de Gardes, commandés par deux sergents, amènent, dans une cour, cinq canons et un mortier. Une porte est enfoncée, et une trombe humaine se précipite par le passage ouvert.

En formant, au delà du pont, une barrière vivante, les Gardes sauvent des milliers de personnes qui eussent été précipitées dans les fossés par la poussée de la multitude.

On connaît les excès et les massacres commis

par la foule; on connaît aussi l'intervention des Gardes françaises, qui purent arracher à la mort un grand nombre de défenseurs de la Bastille.

Une trentaine de Suisses ou d'Invalides allaient être massacrés : les Gardes demandèrent et obtinrent leur grâce en récompense de leurs services. Elie et Hulin [1], qui commandaient les assaillants, défendirent le colonel Delaunay jusqu'à la dernière extrémité.

Quel rôle joua Lefèbvre pendant cette terrible journée?

Comme tous ses camarades, il fut de cœur avec le peuple, mais ne prit aucune part aux mouvements insurrectionnels. Quoi qu'en dise la légende, ni Lefèbvre, ni son ami Hoche ne se trouvèrent à la prise de la Bastille. « Incapable de servir aucune haine, aucune injustice, ferme dans la conscience de ses devoirs, le premier sergent Lefèbvre s'opposa courageusement à la vengeance de la multitude contre ses officiers, facilita leur évasion, apaisa les mutins grâce à son intrépidité et à son sang-froid [2] ».

Pendant toute cette journée, il était de service au quartier, où il sut retenir auprès de lui tous les hommes placés sous ses ordres, grâce à l'as-

1. Hulin, ancien sergent aux Gardes, était lié avec Lefèbvre. Devenu général et fait comte par l'empereur, Hulin fut nommé gouverneur de Paris en 1812.

Dans les rangs des Gardes françaises servaient alors plusieurs sergents, dont les guerres de la République et de l'Empire vinrent mettre en lumière la haute valeur; tels sont, avec *Lefèbvre, Hoche, Friant, Hulin,* etc.

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

cendant qu'il exerçait sur eux. Il sauva la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, réfugiés dans la caserne, et attaqués par une multitude furieuse, qui voulait enfoncer les portes pour les égorger. « Attaquer nos officiers, s'écria-t-il, c'est s'en prendre à tous les Gardes françaises; mais tant que nous serons vivants, vous ne toucherez à aucun de nos chefs[1]. »

Lefèbvre fut fortement contusionné pendant cette lutte: mais devant cette résistance énergique, le peuple se retira. Il reçut à cette occasion, une médaille en or, instituée par arrêté du 14 septembre 1789, de M. Bailly, maire et représentant de la Commune de Paris, « en récompense des services signalés rendus à la cause publique, et comme un témoignage de sa bravoure et de son patriotisme[2]. »

1. Rabbe, *Dictionnaire de la Conversation.*

2. Cette médaille est conservée aux archives de la famille de M. Dutreil. Voici le Brevet qui accompagne cette distinction : « Nous Commandant général, en vertu de l'Arrêté de la Commune de Paris, avons décoré le nommé JOSEPH LEFÈBVRE de la Médaille, lui avons permis de la porter avec un ruban, et l'engageons à *mériter de plus en plus*, par sa conduite, l'honneur qui lui est conféré. Paris, 14 septembre 1789. Signé : LAFAYETTE. — (Archives Administratives du Ministère de la Guerre. — Dossier du Mⱼ Lefèbvre.)

CHAPITRE III

Licenciement du régiment des Gardes françaises. — Lefèbvre est nommé lieutenant au bataillon des Gardes nationaux casernés. — Certificat du Comité des anciens Gardes françaises en faveur du Premier sergent Lefèbvre. — Attestation honorable du général Lafayette, commandant de la Garde Nationale de Paris. — Le lieutenant Lefèbvre est blessé en défendant, à Bellevue, le départ des Tantes du roi. — Il est blessé, une seconde fois, en défendant la famille royale, que le peuple voulait empêcher de se rendre des Tuileries à Saint-Cloud. — Il sauve du pillage la Caisse d'Escompte. — Il protège la famille royale à son retour de Varenne. — Preuves d'attachement données, en 1791, par les volontaires de son bataillon, lorsqu'il fut nommé capitaine dans l'armée de l'Est — et, en 1816, par d'anciens Gardes françaises.

Le 31 août 1789, parut une ordonnance royale « supprimant le régiment des Gardes françaises ». Le roi, contraint et forcé, écrivit au général La Fayette, l'autorisant à recevoir les Gardes françaises dans les bataillons de la Garde nationale de Paris, dont ils formèrent les compagnies de grenadiers, et les assurant de leur paye et de leur nourriture, jusqu'à ce que la ville ait pris des arrangements relatifs à leur subsistance. La Garde nationale était solidement organisée à 30,000 hommes, dont 6,000 soldats recrutés

parmi les Gardes françaises et les isolés de divers régiments.

A la nouvelle de cette décision royale, les quatre compagnies de Versailles quittèrent leur poste, du consentement du roi, et arrivèrent à Paris, avec leur drapeau et leurs bagages ; elles étaient à la vérité sans officiers.

Lefèbvre, avec la moitié de sa compagnie, entra dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, l'un des meilleurs de la Garde nationale soldée de Paris. Nommé lieutenant le 1er septembre 1789, il y fut chargé de l'instruction, et, dans ces fonctions, il donna encore dans diverses circonstances des preuves d'attachement au bon ordre et à la discipline.

Cet avancement reçut l'approbation, non seulement des anciens Gardes françaises qui avaient servi sous ses ordres, mais de tout le corps des officiers et des sous-officiers du régiment. Il avait su, en effet, se faire aimer de tous par son caractère droit et ouvert, son amour de la justice, le soin qu'il prenait du bien-être des soldats.

Malgré une pointe de jalousie qui perce dans son appréciation, l'écrivain militaire qui a écrit sa notice biographique dans la *Biographie Universelle de Michaud*, est obligé de reconnaître l'ascendant exercé par Lefèbvre sur ses subordonnés, soit comme sergent, soit comme officier, soit comme général. « Son air de franchise [1], dit-il, sa gaieté, et même son accent tudesque, dont il

1. Les personnes qui ont connu Lefèbvre parlent toutes de l'air

ne put jamais se défaire entièrement, plaisaient singulièrement aux soldats, qu'il séduisait encore par les démonstrations d'activité et de zèle souvent inutiles, mais qui entretenaient sa popularité. C'était le charlatanisme de l'époque et, sous ce rapport, il avait bien compris le rôle qu'il devait jouer dans les pays conquis... Nous pouvons affirmer ce que nous avançons, pour en avoir été témoin. »

N'en déplaise à l'auteur, pour acquérir cette popularité dont Lefèbvre a joui, pendant sa longue carrière militaire, comme plus tard dans ses fonctions de maire dans sa commune, il faut autre chose que des démonstrations factices, il faut les qualités du cœur. Et ces qualités, notre héros les possédait à un haut degré, comme le prouvent tant de beaux traits de sa vie.

Rien de plus honorable que le certificat[1] délivré au Premier sergent Lefèbvre, par le Comité des anciens Gardes françaises, au moment où il fut nommé lieutenant au bataillon des Filles-Saint-Thomas :

« Nous députés et représentants des cy-devant Gardes françaises, composant le Comité assemblé au dépôt Chaussée-d'Antin, désirant donner à M. Lefèbvre, lieutenant de la Garde nationale et vice-président du dit Comité, un témoignage de

de franchise qui le distinguait. Il suffit, en effet, de contempler son portrait pour être frappé de sa physionomie franche et ouverte, et l'on n'est pas étonné qu'elle ait inspiré la confiance et la sympathie à ceux qui l'environnaient.

1. Cette pièce est inédite, nous la donnons telle que nous l'avons copiée des archives de la famille de M. Dutreil.

la satisfaction et de la reconnaissance que tous nos camarades lui doivent pour les *soins*, *l'intelligence et le zèle qu'il a montrés*, dans tout ce qui a rapport aux intérêts des cy-devant Gardes françaises, lui avons délivré cet écrit, signé de nous, comme une marque de notre estime et de notre satisfaction. Nous désirons qu'il puisse lui servir de titre de confiance envers tous ses camarades de la Garde nationale parisienne, ainsi qu'envers tous nos concitoyens.

» Fait au dit Comité, le 1er avril 1790. » Ont signé : Le Doux, sergent-major; Balland, sous-lieutenant; Miraudot, Bibot, Favise, etc. Suivent 14 autres signatures d'officiers et de sous-officiers.

Cette attestation si honorable est contresignée avec l'apostille suivante, écrite de la main même de Lafayette :

« Je saisis avec empressement cette occasion de donner aux braves et patriotes Gardes françaises un témoignage de ma satisfaction, de mon amitié et de ma confiance. Signé : « Lafayette. »

A côté est placée une empreinte portant : « Sceau de la Garde nationale parisienne. »

« Je ne puis qu'applaudir à la sagesse, à l'impartialité et surtout à l'esprit de justice qui ont continuellement régné au Comité des cy-devant Gardes françaises, où j'ai souvent assisté, avec le plaisir qu'un ancien militaire a à se trouver au milieu de militaires patriotes et pleins d'honneur. » Le 1er avril 1790. Signé : « Gouvion [1]. »

1. Il ne s'agit pas ici de Gouvion de Saint-Cyr, le futur maré-

On aura remarqué les termes flatteurs dans lesquels Lafayette et son ami, le général Gouvion, parlent de Lefèbvre et des anciens Gardes françaises. Appelé par ses contemporains « le Père de la Garde nationale », dont il avait été le créateur, Lafayette portait, en effet, le plus grand intérêt au bataillon des Filles-Saint-Thomas, sur lequel il savait pouvoir compter.

La moitié de ce bataillon fut détachée à Versailles; elle permutait chaque mois avec celle qui était restée à Paris. Le détachement de Versailles se trouvait sous les ordres de Berthier, le futur prince de Neufchâtel, alors colonel dans l'Etat-major de l'armée, et commandant la Garde nationale de cette ville.

Le lieutenant Lefèbvre ne tarda pas à acquérir l'estime et la confiance de son nouveau corps; le 28 décembre 1790, il fut désigné par les officiers de son bataillon pour les représenter au Comité de surveillance [1]. Le 21 mars 1791, il fut encore *nommé par acclamation et à l'unanimité, par tout le Bataillon assemblé*, « comme son député au *Te Deum*, qui sera célébré, à l'Eglise métropolitaine [2].

chal, qui était encore à cette époque simple volontaire, mais du général Gouvion, qui, servant sous les ordres de son ami Lafayette, fut tué, le 13 juin 1792, par un boulet de canon, au combat de la Glisville (Belgique). « Il fut pleuré, dit Lafayette dans son rapport au Ministère de la guerre, par toute l'armée, et par tous ceux qui sentent le prix d'un civisme pur, d'une loyauté inaltérable et de la réunion du courage au talent. »

1. Voir l'extrait de la délibération de cette Assemblée aux *Pièces Justificatives*, n° 12.

2. Voir *Pièces Justificatives*, n° 13.

« Dévoué au nouvel ordre de choses, mais modéré et très attaché à ses devoirs, il ne se montra que pour éviter de grands malheurs dans deux circonstances remarquables :

« Officier de la Garde nationale sédentaire, il fut blessé deux fois, à deux mois d'intervalle, la première fois en défendant les Tantes du roi, empêchées par le peuple de partir pour Rome, et la seconde, en protégeant la famille royale, qui voulait quitter les Tuileries pour habiter le palais de Saint-Cloud. »

C'est en ces termes laconiques, que les dictionnaires biographiques se contentent de résumer ces deux actes de dévouement, dont les détails sont généralement peu connus.

L'année 1791 s'était ouverte sous des auspices menaçantes pour la famille royale, prisonnière pour ainsi dire aux Tuileries. L'effervescence, causée par la question du serment des prêtres, amena un redoublement d'émigration. Les Tantes du roi, Mme Adelaïde et Mme Victoire, qui habitaient le château de Bellevue (entre Sèvres et Meudon), après avoir longtemps hésité avant de se résoudre à l'émigration, se décidèrent enfin à partir pour Rome.

« Je savais par la reine, écrit Mme Campan, que le départ de Mesdames avait été jugé nécessaire, pour laisser le roi libre dans ses démarches, lorsqu'il serait contraint de s'éloigner avec sa famille. La constitution du clergé ne pouvant être qu'en opposition directe avec les principes de religion de ces princesses, l'on pensait que

leur voyage à Rome ne serait attribué qu'à leur seule piété. Cependant il était difficile de tromper une Assemblée, qui devait peser les moindres actions de la famille royale, et, dès ce moment, on eut plus que jamais les yeux sur ce qui se passait aux Tuileries [1]. »

Les princesses, munies d'un passe-port du Ministère de l'Intérieur, se disposèrent à partir, dès les premiers jours de janvier, avec une suite nombreuse. Les préparatifs ne tardèrent pas à être connus. Le bruit s'était répandu qu'elles emportaient des millions, destinés à l'armée des émigrés, qui attendait la famille royale, le peuple de Versailles accourut et arrêta les voitures où se trouvaient déjà les Tantes du roi.

Le lieutenant Lefèbvre, qui était de service au château de Bellevue, fit l'impossible avec ses hommes pour défendre les princesses contre la foule irritée; mais il fut blessé et renversé par des projectiles, et l'on dut l'emporter.

Devant cette résistance les princesses retournèrent au château, en déclarant qu'elles renonçaient à leur voyage.

La nouvelle de cette tentative de fuite produisit un effet énorme à Paris, d'autant plus que le bruit s'était répandu partout que ce départ devait être suivi de celui de la famille royale. Les femmes de la Halle envoyèrent une délégation à l'Assemblée nationale pour protester.

Les princesses, ayant appris que le peuple pari-

1. Mémoires de Mme Campan.

sien se disposait à venir les attaquer dans leur château, quittèrent Bellevue clandestinement pendant la nuit du 21 février, en passant par la porte de sortie du parc, où les attendaient leurs voitures. Les femmes de la Halle arrivèrent à Bellevue le lendemain, et donnèrent l'alarme. Bientôt des détachements de clubistes accoururent de Paris, pour s'opposer au départ des fourgons.

Berthier s'était installé à Bellevue pour empêcher le pillage; il fut secondé par Lefèbvre, à peine remis de ses blessures. L'acharnement du populaire fut incroyable. Les caves furent vidées, et les délégués des sections ne voulurent pas abandonner Bellevue. Peu s'en est fallu que les troupes ne fussent débordées, et que leur colonel ne fût assommé dans la cour même du château. Il ne dut le salut qu'à l'intervention énergique de son lieutenant[1].

Berthier ne parvint à triompher de cette résistance que le 24, où il réussit à faire partir le bagage des princesses[2].

Le départ des Tantes du roi prit des proportions sérieuses à l'Assemblée nationale, où le

1. Berthier, devenu plus tard prince de Neufchâtel et l'intime de l'Empereur comme chef de son Etat-major, n'a jamais oublié les services que lui avait rendus le lieutenant Lefèbvre, pendant cette terrible journée, et est resté son ami. Seize ans plus tard, après la prise de Dantzig, Berthier assista seul, au camp de Finkenstein, au déjeuner pendant lequel Napoléon remit au maréchal Lefèbvre le titre de duc de Dantzig. Ils avaient fait du chemin tous les deux pendant cet intervalle.

2. Les Jacobins de Versailles firent destituer Berthier, qui courut les plus grands périls pour avoir rendu ce service aux princesses. » (Mme Campan.)

Président avait reçu la lettre suivante de Louis XVI :

« Je crois à propos d'informer l'Assemblée que j'ai appris, ce matin, que mes tantes étaient parties hier soir à six heures. Comme je suis persuadé qu'elles ne peuvent être privées de la liberté, qui appartient à chacun d'aller où il veut, j'ai cru ne devoir ni pouvoir mettre aucun obstacle à leur départ, quoique je ne voie qu'avec regret leur séparation d'avec moi. Signé : Louis. »

Après avoir été arrêtées une première fois à Fontainebleau, où elles ne furent délivrées que par un régiment de cavalerie en garnison dans cette ville, les fugitives le furent encore à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Malgré leur passe-port, la municipalité de cette ville ne voulut pas les laisser continuer leur voyage, et expédia des exprès à Paris pour prévenir l'Assemblée.

De longues discussions eurent lieu parmi les députés. Le comte de Menou s'écria : « L'Europe sera bien étonnée, sans doute, lorsqu'elle apprendra que l'Assemblée nationale de France a passé des journées entières à délibérer sur le départ de deux dames, qui aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris. » Enfin sur la proposition de Mirabeau, l'autorisation fut accordée.

Mesdames ne quittèrent Arnay que le 3 mars, après onze jours de captivité au presbytère de cette ville. Elles furent en butte, jusqu'à la frontière, à de pénibles démonstrations.

Arrivons au départ de la famille royale pour

Saint-Cloud. L'habitation du palais des Tuileries, bien désagréable en été, avait fait désirer à la reine d'aller à Saint-Cloud. Déjà, en 1790, ce voyage avait été exécuté sans encombre. La Garde nationale de Paris y avait suivi la cour. Le roi avait obtenu de sortir sans gardes, et de n'être accompagné que par un aide de camp de Lafayette.

Au commencement du printemps de 1791 (18 avril) Louis XVI, fatigué également du séjour des Tuileries, voulut retourner à Saint-Cloud. Il avait un autre motif. Il craignait d'employer auprès de sa personne, pendant le temps pascal, le ministère de prêtres qui se sont refusés au serment exigé d'eux. « Déjà toute sa maison était partie, et son dîner y était préparé. Il monta en voiture à une heure ; la garde se révolta, ferma les grilles et déclara qu'elle ne le laisserait pas partir. Ce coup était certainement monté sur les indices d'un projet d'évasion. Deux personnes qui s'approchèrent de la voiture du roi, furent fort maltraitées. Mon beau-frère fut saisi avec violence par les gardes, qui lui enlevèrent son épée. Le roi et sa famille furent forcés de descendre de voiture et de rentrer dans leurs appartements [1]. »

Voici comment cette journée est racontée par Hyde de Neuville [2]. qui, tout jeune, avait failli y périr, et ne fut sauvé que par l'intervention du lieutenant Lefèbvre :

1. *Mémoires de Madame Campan.*
2. *Mémoires du baron Hyde de Neuville.*

« Le jour où le roi voulut partir pour Saint-Cloud pour y passer la Semaine Sainte, le 18 avril de cette même année, je me trouvais également dans la cour du château. Cette fois les royalistes étaient en force, et ne demandaient qu'à disperser les factieux qui se présentaient en foule et arrêtaient le carosse du roi. M. de La Fayette lui-même paraissait très décidé à seconder le départ du la famille royale ; mais le roi, avec cette bonté trop grande qui fut toujours l'excuse et l'explication de sa faiblesse, voulut prévenir l'effusion de sang, et ordonna de ne faire aucun mouvement. Cependant, la résistance persistait, la foule avait fermé les grilles du château ; elle entourait la voiture, vociférait et menaçait la famille royale : Pendant plus de deux heures, le malheureux prince fut abreuvé d'outrages et d'amertumes. La reine, dont le calme et le courage ne se démentirent pas un instant, venait de demander un verre d'eau pour le Dauphin. Quelques furieux s'opposaient au passage du garde national qui l'apportait. J'étais peu éloigné de la voiture, et je ne pus contenir mon indignation. Je me précipitai pour prêter main-forte à l'officier. Cinq ou six misérables m'assaillirent aussitôt. J'aurais été infailliblement leur victime, sans le dévouement d'un lieutenant de la Garde nationale qui, l'épée à la main, parvint à me dégager. On me conduisit au corps de garde, où je fus à l'abri, de tout danger. »

Ce lieutenant n'était autre que Lefèbvre.

Mme Campan, dans le récit de cette journée, ne

dit pas tout. Les Gardes, qui firent subir cet outrage à la famille royale, n'appartenaient pas à la garde nationale sédentaire. Ce ne furent pas seulement ces gardes qui s'opposèrent au départ, mais encore le peuple, convaincu que l'intention réelle du roi était de gagner Compiègne, pour se réfugier ensuite à l'étranger. Le lieutenant *Lefèbvre* qui, à la tête de ses hommes, s'efforçait de protéger la voiture du roi contre ces forcenés, fut blessé une seconde fois sous les yeux de Lafayette.

Ce n'est pas tout. Le lieutenant Lefèbvre sembla prédestiné à défendre la famille royale ; il joua également un rôle au *retour de Varennes*, le 25 juin 1791. « Alors que la voiture contenant la famille royale approchait des barrières de Paris, au milieu d'une foule houleuse et grossissant sans cesse, *Lefèbvre* et sa compagnie réussirent à se faire jour, et à préserver de toute tentative criminelle le carosse du roi [1]... »

Voici dans quels termes Mme de Cayla, à l'occasion du maréchal Lefèbvre, parle de sa conduite courageuse envers la famille royale, le 18 avril 1791 : « Le maréchal, alors lieutenant, défendit la vie du roi Louis XVI, le jour où la populace de Paris s'opposait à ce que le monarque allât se promener à Saint-Cloud. Blessé en cette circonstance, *le premier sang* qu'il répandit fut pour une cause

1. *Précis des événements militaires* par le général comte M. Dumas. Après la prise de la Bastille il devint aide de camp de Lafayette. Deux années après, à la tête des gardes nationales, accourues de différents départements au bruit de l'évasion de Louis XVI, il ramena ce prince à Paris. Grand patriote, esprit modéré, militaire judicieux, ce général fut l'ami de Berthier.

sacrée. Cent actions éclatantes suivirent ce beau début, etc... [1]. »

D'après ce que nous avons raconté, à l'occasion du départ des Tantes du Roi, LEFÈBVRE n'était pas à son début en fait de belles actions, ni au premier sang versé pour le bon ordre. Sa conduite, dans ces deux circonstances, lui attira les remerciements de la part de la famille royale. Le maréchal Mortier ajoute que « les services rendus à cette occasion lui avaient mérité la croix de Saint-Louis [2]. »

Nous n'avons pas fini avec les actes de dévouement du lieutenant LEFÈBVRE, pendant cette époque troublée.

« En 1793, LEFÈBVRE faillit être victime de son zèle en préservant le *Comptoir d'Escompte* du pillage; après avoir repoussé les efforts d'une multitude affamée et furieuse, il la contint par une fermeté inébranlable [3]. » Une double erreur s'est glissée dans ces lignes; d'abord cette banque ne portait pas le nom de *Comptoir d'Escompte*, mais celui de *Caisse* ou *Chambre d'Escompte*. Ensuite cette tentative a eu lieu, en 1790 et non en 1793. On lit, en effet, au dossier de Lefèbvre : « En 1790, il a été décerné au lieutenant Lefèbvre une *médaille*, par les actionnaires de la *Chambre d'Escompte*, pour avoir sauvé la caisse du pillage

1. *Mémoires d'une Femme de qualité*, Tome IV.

2. Voir au chapitre XVII, le discours prononcé par le maréchal Mortier sur la tombe de son ami Lefèbvre.

3. Rabbe, *Dictionnaire de la Conversation*.

qu'on se proposait; ce qui aurait entraîné la ruine de beaucoup de citoyens de Paris [1]. » Cet établissement avait été fondé, à Paris, sous Louis XVI, dans le but d'amener, en facilitant des opérations de commerce, l'augmentation du numéraire en circulation [2].

Pour montrer à quel point Lefèbvre avait su se faire aimer au bataillon des Filles Saint-Thomas, nous allons citer, d'après des pièces authentiques, les preuves d'attachement que lui donnèrent les hommes sous ses ordres, dans deux circonstances.

Ayant appris que le lieutenant Lefèbvre allait être nommé capitaine dans un bataillon sur les frontières, les volontaires qu'il commandait lui remirent l'adresse suivante [3] :

« Les Volontaires du Bataillon des Filles Saint-Thomas au lieutenant Lefèbvre.

Ce mardi, 4 octobre 1791.

» FRÈRE, AMI ET CAMARADE,

» Chargés par les volontaires et officiers du Batail-

1. Archives administratives du Ministère de la Guerre. Cette médaille est conservée aux archives de la famille.

2. Fondée à un capital de 12 millions fournis par des actionnaires et autorisée par lettre patente du 24 mars 1776, grâce à l'appui de Turgot, alors Contrôleur général des finances, la *Caisse d'Escompte* se chargea de négocier les valeurs commerciales, à un taux minimum de 4 0/0. La Caisse vit pendant quatre ans ses opérations prospérer, malheureusement il vint un moment où elle ne put rembourser ses billets à présentation. Enfin, après avoir essayé bien des expédients, elle fut forcée de liquider sa situation et fut supprimée par décret du 24 avril 1793. L'année suivante Lavoisier et d'autres administrateurs montèrent sur l'échafaud.

3. Archives administratives du Ministère de la Guerre.

lon des Filles Saint-Thomas de vous témoigner leurs regrets sur votre séparation prochaine du dit Bataillon, nous venons vous remercier en leur nom et au nôtre, des peines que vous avez généreusement prises pour nous instruire. Nous n'oublierons jamais les services importants que vous avez rendus au bataillon, dans les moments critiques de la Révolution. Vos talents militaires, votre fermeté, votre courage et surtout votre obéissance à la Loi nous ont tout fait espérer, lorsque vous marchiez avec nous, et notre espérance n'a jamais été trompée. C'est à vous, en partie, que nous devons le parfait accord qui a toujours régné, entre les volontaires et leurs camarades du Centre. Avec tant de titres, le Bataillon ne peut que regretter une personne dont les qualités civiles ne méritent pas moins d'éloges que les qualités militaires. Soyez persuadé, Monsieur, que vous en serez toujours l'ami le plus cher, et que jamais les volontaires ne laisseront passer une seule occasion de vous témoigner qu'ils sont vos frères d'armes et amis.

« Au nom des Volontaires du Bataillon des Filles de Saint-Thomas. Ont signé : A. Béchevin, capitaine de la 2e compagnie ; Boradelle, lieutenant ; Dejean, sous-lieutenant des chasseurs ; Mailly, sergent-major, etc. (suivent 25 autres signatures). »

Mais rien de plus significatif que les preuves de reconnaissance que lui donnèrent, vingt-six ans plus tard, cinq officiers qui avaient débuté sous ses ordres, comme simples gardes françaises.

A la Restauration de 1815, les Bourbons avaient

oublié les services qu'il avait rendus à la famille royale. Le gouvernement de Louis XVIII avait supprimé le traitement de 40.000 francs que le duc de Dantzig touchait comme maréchal, ainsi que celui qui lui était alloué comme sénateur. Bien qu'il eût déjà perdu, l'année précédente, les deux dotations qu'il possédait en Allemagne, il supporta stoïquement ces disgrâces.

Voici le moyen ingénieux, employé par ces cinq officiers, pour faire sentir au gouvernement, d'une manière indirecte, l'ingratitude des Bourbons à l'égard du Maréchal.

Par ordonnance du 5 février 1816, le roi avait créé une décoration pour la Garde Nationale de Paris, dont le maréchal Oudinot était général en chef. Par une pétition adressée à ce dernier, ces officiers « pénétrés de reconnaissance pour les services importants qu'a rendus au Bataillon des Filles-Saint-Thomas le maréchal Lefèbvre, en les commandant dans les journées où *ce bataillon a eu l'occasion de donner des preuves de dévouement au Roi et à son auguste famille* », le prient d'intervenir auprès de S. A. R., Monsieur, colonel général des Gardes Nationales du royaume, pour obtenir en faveur de M. le duc de Dantzig, la décoration de Garde National [1]. »

Deux jours après, le maréchal Lefèbvre reçu du maréchal Oudinot une lettre, l'informant que la décoration, créée pour la Garde Nationale, lui était accordée [2].

1. Voir pièces justificatives, n° 14.
2. Pièces justificatives, n° 15.

Le Gouvernement avait compris, sans doute, ce qu'avait d'odieux son ingratitude à l'égard du duc de Dantzig, puisque par lettre du 17 mars 1817, le maréchal duc de Feltre, sous-secrétaire d'État de la Guerre, l'avisa que le traitement de 40,000 francs, attaché à la dignité de maréchal de France, lui sera payé à partir du 12 janvier [1].

Nous n'ajouterons aucun commentaire à ce récit. Toute réflexion ne pourrait qu'affaiblir ce qu'il renferme de touchant et d'édifiant.

1. Pièces justificatives, n° 16.

CHAPITRE IV

Lefèbvre entre dans l'armée active. — Il est nommé capitaine au 13e bataillon d'infanterie légère. — Ses premières campagnes à l'armée de la Moselle. — Il prend part à la défense de Thionville. — Il est nommé adjudant-général pendant la campagne de Trêves et d'Arlon. — Lefèbvre sous les ordres de Hoche à l'armée de la Moselle. — Combats de Kaiserslautern et nomination de Lefèbvre comme général de brigade. — Les Prussiens assiègent Landau et pénètrent en Lorraine. — Campagne d'Alsace ; démêlés de Lefèbvre avec Pichegru. — Wurmser et les émigrés en Alsace. — Retraite des Autrichiens. — Lefèbvre à la première attaque des hauteurs de Frœschwiller. — Cruautés des ennemis dans la Basse-Alsace. — Victoire de Frœschwiller. — Lefèbvre est nommé général de division après la bataille de Wissembourg. — Délivrance de Landau et de Fort-Louis. — Campagne de Trêves et arrestation de Hoche. — Lefèbvre à l'armée de la Moselle et à celle de Sambre-et-Meuse sous Jourdan. — Il se distingue aux deux batailles de Fleurus. — Lefèbvre, Marceau et Soult à la grande bataille de Fleurus. — Lefèbvre à la bataille d'Aldenhoven. — Conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin. — Lefèbvre demande à faire partie de l'armée d'Irlande qui s'organise sous les ordres de Hoche. — Lettre élogieuse du Gouvernement.

Un décret du 10 septembre 1792 répartit les soldats de la Garde nationale soldée dans les divers bataillons de l'armée active, qui furent dirigés

vers les frontières de l'Est. Déjà, le 1er janvier de la même année, le lieutenant Lefèbvre avait été nommé capitaine au 13e bataillon d'infanterie légère, qui allait faire partie du corps laissé par Kellermann, pour défendre le cours de la Moselle, pendant qu'il marcherait vers la Champagne.

Le bataillon de Lefèbvre contribua à la défense de Thionville, assiégé par le prince de Hohenlohe du 23 août au 16 octobre, et défendu par une faible garnison sous les ordres du général Wimpfen. On a beaucoup trop vanté, dans le temps, la courageuse résistance de cette ville, afin de contrebalancer l'impression fâcheuse produite par la reddition si prompte de Verdun et de Longwy. Jusqu'au 5 septembre, les sorties de la place, auxquelles le lieutenant Lefèbvre prit part, inquiétaient plus les assiégeants que le feu des batteries ne gênait les habitants. Le 5, la ville fut bombardée : l'artillerie des remparts rendit coup sur coup, et démonta plusieurs pièces. Personne ne fut tué, et aucun incendie ne se manifesta, bien que, dans ses premiers rapports, le général Wimpfen eût représenté la ville comme foudroyée par une artillerie formidable. Aussi a-t-on appelé avec raison ce siège une mystification. L'histoire raconte que les habitants avaient installé sur le rempart un cheval de bois, portant au cou cette inscription : « *Les Prussiens prendront Thionville, quand ce cheval mangera du foin.* »

Ayant appris l'échec de Valmy et la reprise de Verdun, Hohenlohe se hâta de lever le siège et d'opérer sa retraite.

Alors commença pour Lefèbvre cette série ininterrompue de campagnes et de victoires qui, sept ans durant, devait nous le faire voir, tantôt aux armées de la Moselle, de l'Alsace, de la Sambre-et-Meuse ; tantôt à l'armée du Rhin ou à celle du Danube, mais partout cité à l'ordre du jour de l'armée [1], donnant partout des preuves de cette bravoure et de ce talent militaire, qui allaient faire de son nom un des plus glorieux des guerres de la République et de l'Empire.

L'armée de la Moselle où servait Lefèbvre fut confiée, le 14 novembre 1792, au général Beurnonville qui reçut ordre de s'emparer de Trêves, pendant que Dumouriez faisait la conquête de la Belgique, et que Custine poussait jusqu'à Francfort. Au lieu de renforcer l'armée de ce dernier, on commit la faute de forcer Beurnonville à marcher sur Trêves, située dans un pays sauvage, sans routes, coupé par des montagnes. Le général obéit à contre-cœur. Le ministère voulait tirer vengeance de l'Electeur qui avait favorisé les émigrés.

Les Autrichiens avaient une forte garnison à Luxembourg et des postes à Arlon ; ils couvraient Trêves avec 15.000 hommes, qui occupaient des positions retranchées. L'armée française, forte de 20,000 hommes, se mit en route le 28 novembre. Une première attaque sur la Montagne-Verte allait réussir, lorsqu'une forte division autrichienne

1. Pendant cette période, le *Moniteur* a reproduit plus de dix fois des félicitations votées à Lefèbvre par la Convention ou le Directoire.

força le général français à battre en retraite. Les ennemis, ayant voulu reprendre Saarbruck, furent repoussés.

Cette campagne pénible fut marquée par des combats journaliers au milieu de montagnes couvertes de neige, où nos troupes montrèrent un brillant courage, et où le capitaine Lefèbvre se distingua particulièrement.

Tant de valeur fut malheureusement inutile ; les Autrichiens, repoussés sur la Roër par les mouvements de Dumouriez, vinrent appuyer les défenseurs de l'Electorat. Nos attaques sur Trêves n'eurent aucun résultat ; il fallut renoncer au projet de s'en emparer. Le terrain compris entre la Moselle et la Sarre fut la seule conquête de Beurnonville. Il perdit, dans des marches et contre-marches fatigantes, beaucoup de soldats, et ne put empêcher les coalisés d'établir leurs cantonnements entre l'armée du Rhin et celle du Nord.

Le général Houchard, ayant remplacé Beurnonville, résolut d'attaquer la place d'Arlon, dans l'espoir de forcer les Prussiens à lever le siège de Mayence. Arlon, situé sur une montagne, était défendu par 8,000 hommes. Les colonnes républicaines, malgré le feu des batteries, repoussèrent les attaques de l'ennemi et prirent d'assaut la forteresse. Lefèbvre qui s'était distingué pendant cette double campagne, fut promu adjudant-général chef de bataillon, sur la proposition du représentant Soubrany. Voici le certificat que lui délivra, le Conseil d'administration de son bataillon :

« Le Conseil d'administration du 13e Bataillon d'infanterie légère certifie que le citoyen LEFÈBVRE, capitaine dudit bataillon, a fait les campagnes de 1792 et 1793, *où il s'est toujours comporté d'une manière honorable et distinguée, que, pendant la campagne de* TRÈVES, *il a rempli les fonctions d'adjudant-major du dit bataillon avec autant d'intelligence que de zèle, ainsi qu'à l'affaire d'*ARLON, *en juin 1793.* Et qu'enfin sa conduite militaire s'est toujours accordée avec celle *d'un vrai républicain.* »

« Fait à Dachweiler, près Saarbruck, le 7 septembre 1793. Signé : La Crépinière, chef de bataillon, Georgin, capitaine. Suivent les signatures de 15 sous-officiers[1]. »

Que le capitaine Lefèbvre se soit fait délivrer ce certificat, cela ne doit pas surprendre. Comme tant d'autres, il pouvait craindre d'être suspecté d'incivisme à cette terrible époque où la délation était à l'ordre du jour, et où les chefs militaires redoutaient plus la guillotine que les boulets[2].

Mais la situation de l'armée de la Moselle allait bientôt changer, grâce à la nomination du jeune Hoche comme général en chef[3]. (23 octobre 1793.)

1. Archives de la famille.

2. « Lefèbvre, capitaine au 13e régiment d'infanterie, est désigné par la *Société des Jacobins*, comme capable d'occuper la première place de l'armée. » Suivent 15 signatures (Septembre 1793.) (Archives administratives de la Guerre.)

L'histoire de cette période apprend que les généraux ne pouvaient être nommés ou maintenus dans leurs fonctions, à moins d'avoir été agréés par la *Société des Jacobins*, dont plusieurs femmes faisaient partie.

3. La belle défense de Dunkerque ayant attiré sur le jeune

A ce moment, Mayence était au pouvoir des Prussiens, et les Autrichiens occupaient Valenciennes et le Quesnoy. Dans le bassin du Rhin, notre situation militaire n'était pas meilleure, et seules les fautes de nos ennemis nous sauvèrent.

Custine, en octobre 1792, avait poussé jusqu'à Francfort. Craignant d'être enveloppé et d'avoir ses communications coupées avec l'Alsace, il opéra sa retraite, ne s'arrêta pas même à Mayence, et se replia sur Landau et Wissembourg. Il avait même envoyé ses bagages jusqu'à Strasbourg.

Heureusement Wurmser et Brunswick se jalousaient. Après la prise de Mayence, ils perdent deux mois et donnent à nos troupes le temps de se remettre. Brunswick nous bat à Wissembourg et force les lignes de la Lauter. Les Prussiens commencent le siège de Landau, et envahissent la Lorraine, qu'ils revendiquent comme terre allemande. Les Autrichiens, secondés par un corps d'émigrés sous les ordres du duc d'Enghien, du prince de Condé et du duc de Bourbon, font de même pour l'Alsace, s'emparent de Haguenau et du Fort-Vauban (9 novembre), situé dans une île du Rhin, en face de cette ville.

Perte de Mayence et des bords du Rhin, l'Alsace envahie, Landau bloqué, la Lorraine menacée : tel est le bilan de notre situation militaire en novembre 1793. Tout sembait perdu. Deux

Hoche l'attention du Comité de Salut Public, il fut l'objet, dans l'espace de 6 semaines de 3 nominations, et promu du grade de chef de bataillon au rang de général de brigade, et enfin à celui de général de division.

armées étaient en formation : l'une, celle du Rhin, commandée par Pichegru, avait pour mission de délivrer l'Alsace ; et celle de la Moselle, qui venait d'être confiée à Hoche, avait à défendre la Lorraine.

A peine le jeune Hoche eut-il pris le commandement, la discipline se rétablit, la confiance renaît et les soldats sont pleins d'enthousiasme.

Les Prussiens occupaient les passages des Vosges. En plein hiver, Hoche essaya de couper les ennemis pour délivrer Landau, d'après le plan qui lui avait été prescrit par le Comité de Salut Public. Les Prussiens furent repoussés jusqu'à Kaiserslautern, à travers des chemins difficiles. Là commença cette bataille de Kaiserslautern qui dura trois jours, du 28 au 30 novembre. On se battait des deux côtés avec un grand acharnement. Mais le troisième jour, les Prussiens ayant reçu des renforts, nos troupes sont repoussées et se retirent derrière la Blise, dans une attitude si fière et en si bon ordre, que l'ennemi n'ose les inquiéter. Après ces combats, le chef de bataillon Lefèbvre fut nommé général de brigade, « pour la bravoure et le talent dont il avait fait preuve [1]. »

Pendant cette opération, Pichegru, jaloux de la popularité de son jeune rival, ne lui avait prêté son concours que d'une façon incomplète. Hoche, encouragé par les représentants Lacoste et Baudot, envoyés par la Convention nationale et investis de pouvoirs illimités, conçut le plan hardi

1. *Vie de Hoche*, par Rousselin.

de percer les Vosges, et d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin, pour agir de concert avec elle ; de profiter de la séparation de Wurmser et de Brunswick pour tomber sur le flanc du premier et sauver l'Alsace.

« Pour l'exécution de son plan, Hoche comptait beaucoup sur deux généraux de brigade nouvellement promus : Lefèbvre, le futur maréchal, duc de Dantzig, qu'il avait connu aux Gardes françaises, et Edourd *Huet*, le défenseur de Bitche : sur *Taponnier et René Moreaux* [1]. » « Ces quatre généraux, disait-il, vont me soulager grandement [2]. »

Bien qu'il eût à se plaindre de son collègue Pichegru, Hoche le secondait loyalement ; il lui avait même prêté la brigade commandée par Lefèbvre.

Pichegru déclarait qu'il existait de la *rivalité* entre les deux armées, et sommait Hoche de se défaire du brave Lefèbvre, qui l'aurait offensé par des propos insultants...

... « Lefèbvre s'est cru autorisé, écrit-il, à méconnaître mon commandement, disant que l'on aurait bien dû le laisser où il était, et ne point l'appeler à l'armée du Rhin ; mon intention n'est pas qu'il y reste ; je te prie d'y envoyer Blondeau. »

— « Hoche répondit qu'il craignait, non la *rivalité* des deux armées,mais « la basse jalou-

1. *La lutte pour l'Alsace*, par Arthur Chuquet.

2. 14 décembre 1793. (Archives administratives de la Guerre.)

sie, » et que si Lefèbvre avait la parole haute, il était le seul officier général qui pût garder le flanc droit de l'armée de la Moselle... « Je servirai ma patrie, écrivait-il aux représentants, parce que, par goût je suis républicain et soldat par état ; je suis sans cesse à ma besogne et ne m'occupe nullement d'inspecter celle des autres. »

Les représentants Lacoste et Baudot se rangent du côté de Hoche, malgré Saint-Just et Le Bas[1] qui soutenaient Pichegru ; bien plus ils donnent à Hoche le commandement sur les deux armées, et l'autorisent à exécuter le plan qu'il avait conçu.

Pendant que Hoche se mettait en mouvement à travers les Vosges, l'armée du Rhin attaqua les Autrichiens de Wurmser et le corps des émigrés, dont les avant-postes avaient pénétré jusqu'à près de Strasbourg. Après de nombreux combats, les ennemis furent rejetés jusqu'au delà de Haguenau, où ils se retranchèrent derrière les lignes de redoutes construites dans la forêt de ce nom. Lefèbvre prit part, avec Pichegru, à l'attaque de ces redoutes, et fut témoin du courage qu'y déployèrent les volontaires du Haut-Rhin.

Rappelant ce fait d'armes, dans son discours au Premier Consul, en lui présentant (1804) la délégation de son département, il dit : « Elles parlent encore assez hautement les ruines des batteries autrichiennes qui furent renversées par

1. Il y avait de l'animosité de la part de Lacoste contre Saint-Just et Le Bas, dont il demanda l'arrestation, le 5 Thermidor an II. (27 juillet 1794.)

les canons servis par ces *paysans adroits et robustes!* [1] »

Le lendemain 15, une attaque contre les hauteurs de Frœschwiller échoua par la faute du général Jacob. Au lieu d'aider le général Taponier, comme il avait été convenu, Jacob était resté dans son camp, et fut cause de l'échec éprouvé par son collègue. Hoche, indigné de cette incurie, avait dénoncé ce général aux représentants, et donna sa division à Lefèbvre avec laquelle ce dernier devait se distinguer, trois jours après, à la bataille de Frœschwiller.

Rien ne saurait peindre les souffrances que les habitants de la Basse-Alsace eurent à endurer pendant cette occupation ennemie, et l'exaspération des Alsaciens contre les envahisseurs. Les Autrichiens avaient brûlé plusieurs villages dans les environs de Strasbourg, et les Prussiens faisaient bâtonner les paysans pris les armes ou la pique à la main [2]. Wurmser était venu en Alsace, non en libérateur, comme il le prétendait, mais en conquérant qui voulait s'approprier cette province. La colère des Alsaciens et même des émigrés s'accrut lorsqu'ils virent dresser, sur les routes du Bas-Rhin, des poteaux où figurait, au lieu de fleurs de lys, l'aigle autrichien. Les autres habitants partagèrent leur indignation. Beaucoup d'entr'eux, outrés, s'enrôlèrent dans les troupes républicaines. « Car, a dit Lavalette, on était

1. Voir chapitre XII.

2. *Wissembourg*, par Chuquet, page 224.

Français en Alsace, et l'on détestait plus les Autrichiens que les révolutionnaires [1] ».

La guillotine fut installée à Haguenau qui avait été le quartier-général du corps du prince de Condé. Aussi la retraite des coalisés fut-elle le signal d'une effroyable panique dans les campagnes entre Haguenau et le Rhin. Plus de 50,000 paysans passèrent le Rhin ou suivirent les armées alliées, dans la crainte d'être atteints par les mesures révolutionnaires. Les terres restèrent en friche pendant que leurs propriétaires allaient mourir de misère sur le sol étranger [2].

Pendant leur retraite, les Autrichiens se signalèrent par des cruautés et laissèrent des traces affreuses de leur brigandage dans tous les villages qu'ils traversèrent. Heureusement Hoche, qui venait de franchir les Vosges couvertes de neige, allait purger l'Alsace des ennemis. Le 22 décembre il attaque le corps d'armée prussien commandé par Hotze, retranché sur les hauteurs de Frœschwiller et de Wœrth. Les redoutes ennemies

1. « La conduite du commandant de l'avant-garde des Autrichiens envers les républicains de Wissembourg, qu'il condamnait à balayer la ville sous le bâton des caporaux croates, avait mis le comble à l'exaltation qui existait déjà dans l'armée française pour la délivrance de Landau ». (Jomini.)

2. *Strasbourg pendant la Révolution française*, par Seinguerlet. — La Convention s'émut de cette panique d'une population entière ; un an plus tard, le 7 décembre 1794, des représentants alsaciens prirent la parole en faveur de ces malheureux que la peur avait aveuglés. La Convention vota un décret exceptant des peines prononcées par la loi contre les émigrés, les Alsaciens sortis de France depuis le 1er mai 1793. On devait même leur restituer leurs biens, s'ils n'avaient pas été vendus, et heureusement c'était le cas.

étaient disposées en échelons et garnis d'une artillerie nombreuse, et ses soldats hésitaient à marcher à l'assaut de cette formidable position.

« *Camarades*, s'écrie Hoche en parcourant les rangs, *à 600 livres pièce les canons prussiens!* — *Adjugé!* répondent les soldats, et ils s'élancent dans les redoutes. 18 canons, traînés avec 24 caissons devant le général, sont payés au prix de l'estimation pendant que notre cavalerie poussait les Prussiens et leur fait 1,200 prisonniers. La division Lefèbvre se distingua dans cette journée.

Hoche marcha vers Wissembourg avec 35,000 hommes. Lefèbvre, qui commandait l'aile gauche, devait attaquer Lembach et les hauteurs du Geisberg pendant que Michaud, au centre, marchait sur Schleithal, et Desaix, sur Lauterbourg, avec l'aile droite. On venait d'apprendre la prise de Toulon; cette nouvelle accrut l'ardeur des soldats : « Mon général, nos frères ont été à Toulon, nous irons à Landau », s'écrièrent-ils.

Le 26 décembre, à 11 heures, par un temps serein, après une forte canonnade, au cri de : *Landau ou la mort!* l'armée s'ébranle en opérant un mouvement à gauche. Après un combat acharné, les Autrichiens furent repoussés de partout et chassés des cîmes du Geisberg. Desaix, arrêté longtemps devant Lauterbourg, par le corps des émigrés de Condé, les contraignit, bien que grièvement blessé, à évacuer cette ville.

Le désastre fut tel partout que, sans la maladresse de Donadieu, tous les fuyards auraient été faits prisonniers. Les Français entrèrent dans

Wissembourg, et trois jours après Wurmser, la rage et le désespoir au cœur, repassait le Rhin à Philippsbourg.

Le général Lefèbvre, bien qu'il fût chargé de l'opération la plus difficile, fit preuve d'un entrain incroyable pendant cette journée. Il avait à s'emparer des hauteurs du Geisberg [1], défendues sur le front de la position par un château fort, hérissé de batteries que protègent des abattis d'arbres et des ravins profonds. Rien ne peut arrêter l'impétuosité de ses soldats. Le château est emporté après une lutte acharnée, ainsi que le camp retranché. Le combat n'est bientôt plus qu'une déroute. C'est à la suite de cette journée que Lefèbvre fut promu général de division [2].

Voici dans quels termes est conçu l'arrêté, en date du 2 nivôse an II, par lequel Lefèbvre fut nommé général de division :

« Les Représentants du peuple auprès de l'armée de la Moselle arrêtent :

» Lefèbvre général de brigade, est élevé au grade de *général de division*. Ce général a montré *une bravoure soutenue et a, de plus, coopéré aux succès de la campagne par l'habileté de ses manœuvres*.

1. C'est la même hauteur qui fut défendue, 77 ans après, par 5,000 Français contre 40,000 Allemands pendant la bataille de Wissembourg et où le général Douai fut tué.

2. Lefèbvre avait été nommé provisoirement général de division le 13 juin 1795; il obtint plus tard que son traitement de général de division partît à partir de ce jour. (Pièces justificatives nº 20.)

» *Le Brigadier Général, chef d'Etat-major*, signé : GRIGNY [1] ».

La neige tombait à gros flocons sans ralentir l'ardeur de nos bataillons républicains. Ils se jetèrent à la poursuite de l'ennemi, qui ne chercha plus à se défendre. Landau est débloqué (28 décembre) après avoir été investi pendant quatre mois. Les habitants reçoivent Hoche avec des larmes de joie.

Ces victoires brillantes répandirent l'allégresse dans la Convention et dans la France entière. L'Alsace, sauvée par ce miracle de la valeur française, les célébra par des fêtes patriotiques [2].

Le Comité du Salut public donna ordre de reprendre Fort-Louis à tout prix. C'était la seule forteresse qui restât encore aux Autrichiens en Alsace. Situé dans une île du Rhin, séparée de la rive gauche par un bras du Rhin, Fort-Louis communiquait avec la rive allemande par un pont de bateaux. On croyait donc que les ennemis y avaient accumulé tous les moyens pour défendre énergiquement leur dernière possession en Alsace.

1. Voir Pièces justificatives, n° 17.

2. Les représentants Baudot et Lacoste avaient été chargés de distribuer des récompenses à ceux qui avaient fait des actions d'éclat. Mais le moyen de connaître celui qui a le mieux mérité, lorsque tous ont fait leur devoir? « Heureuse incertitude qui nous a engagés à les récompenser tous », disent-ils dans leur rapport au Comité du Salut public. « Heureuse incertitude », en effet! Cependant, sous les ordres de Hoche, combattaient alors Lefèbvre et Desaix, Andréossy et Championnet, Moreaux et Soult, et pas un n'est nommé! Quelle grandeur et quelle gloire dans cet oubli pour l'armée et son général en chef. (*Lazare Hoche*, par Bergonnioux.)

Mais Hoche ne fut pas de cet avis. « Cette forteresse est aisée à prendre, disait-il, on n'avait pas besoin d'un Vauban pour reprendre Fort-Vauban [1] ».

Le général Michaud, chargé d'abord de cette attaque, éprouva de grandes difficultés. Lefèbvre, qui était venu à son secours avec des renforts, se mit à bombarder la ville. Devant cette attaque vigoureuse, la garnison l'évacue pendant la nuit, après avoir établi des mines pour faire sauter les remparts. Mais les Français parvinrent à détruire les fourneaux de mines et à arrêter les explosions.

Certains historiens ont prétendu que Lefèbvre n'avait pris aucune part à l'attaque de Fort-Louis, qui aurait été dirigée par le général Michaud. Lefèbvre donne lui-même un démenti à cette assertion : « J'ai commandé 50,000 hommes au déblocus de Landau, écrit-il dans une pétition, et 32,000 hommes au déblocus de Fort-Louis [2] ».

Pichegru, qui n'avait pris aucune part ni à la bataille de Frœschwiller, ni à celle de Wissembourg, s'en attribua toute la gloire dans son rapport à la Convention [3]. « Tu as été trompé, écri-

1. *Fort-Louis* fut appelé *Fort-Vauban* pendant la Révolution.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 20.

3. Pichegru seconda mal les efforts de Hoche ou plutôt il préféra rester sur les lauriers qu'il avait acquis, le 23 décembre, en enlevant les retranchements de Haguenau. Toutefois, voulant enlever à son collègue le mérite de ses victoires, il trouva moyen d'entrer le premier dans Landau en compagnie de Saint-Just, et, par ce tour d'adresse, il chercha à s'attribuer tout l'honneur de cette délivrance. Voici la dépêche qu'il eut l'audace

vait Hoche à Bouchotte; Pichegru n'a point commandé à Wœrth, où il n'a été qu'une demi-heure; il n'était pas à la bataille de Wissembourg, puisqu'il était encore le lendemain à Haguenau, à huit lieues en arrière ». Il était outré. « F..., s'écriait-il, j'enrage quand je vois tout le monde trompé par des bougres qui ne valent pas quatre sols et qui veulent se faire valoir! » Heureusement les représentants Lacoste et Baudot approuvèrent Hoche et le défendirent hautement.

Indigné des mensonges de Pichegru, Hoche avait reproché, en présence de Lefèbvre, à ce favori de Saint-Just, la bassesse de sa conduite; mais ce dernier reçut cette insulte d'un front impassible. Hoche se retira bouillant de colère, et s'adressant au général Lefèbvre : « Quel homme que ce Pichegru, dit-il en écumant! Je lui ai parlé d'un ton à faire bouillir le sang dans les veines d'un soldat, et ses joues n'ont pas même rougi! Quel homme! Et Saint-Just le protège! [1] »

Michaud venait de remplacer Pichegru à l'armée du Rhin (14 janvier). Après la délivrance de Landau, Hoche continua sa marche en avant et s'empara de Kaiserslautern. Carnot lui avait

d'adresser, à ce sujet, au Ministre de la guerre; elle est d'autant plus curieuse que le nom de son auteur ne figure dans aucune des opérations qui suivirent son entrée dans Haguenau.

« Landau, 8 nivôse, à midi. Citoyen Ministre. Je m'empresse de te dire que Landau est délivré; *j'y suis depuis une heure*. Le citoyen Hoche te donnera des détails.

« Salut et fraternité. — PICHEGRU. »

1. Viennet, *Histoire des Guerres de la Révolution*.

prescrit de marcher sur Trêves avec son corps d'armée (dont Lefèbvre commandait la 4e division), et de se saisir des magasins que les Autrichiens avaient établis dans cette ville. Mais Hoche exposa, le 25 janvier, que l'expédition serait difficile, que les pluies abondantes empêchaient l'armée d'avancer et de reculer, que les chemins devenaient impraticables aux voitures et que les maladies augmentaient. Trois jours plus tard, nouvelles et plus fortes objections : les subsistances faisaient défaut, il y avait un pied de neige dans la campagne, l'armée du Rhin, dont le concours était indispensable, n'arrivait pas.

Pourtant sur l'injonction de Carnot, qui lui commandait de rechef de « poursuivre l'ennemi jusqu'à entière destruction », Hoche se mit en marche, de concert avec René Moreaux qui commandait l'armée des Ardennes. Déjà l'avant-garde était arrivée jusqu'à Birkenfeld ; mais le froid était devenu excessif. Les volontaires désertaient en masse. Enfin, Carnot, informé que les Autrichiens faisaient de grands préparatifs de défense, reconnut que l'expédition de Trèves serait hasardeuse. Il permit à l'armée de regagner la frontière et de prendre ses quartiers d'hiver sur la Sarre. Lefèbvre, qui formait l'avant-garde de l'armée, était cantonné à Sierck, entre la Sarre et la Moselle [1].

On sait que Hoche fut remplacé, le 10 mars, par Jourdan et envoyé à l'armée d'Italie. A peine

1. Arthur Chuquet.

arrivé à Nice, il fut arrêté et transféré à Paris. Saint-Just, poussé par Pichegru, accusa Hoche d'avoir manqué l'expédition de Trêves par sa faute. Le libérateur de l'Alsace était sur le point de passer devant le Tribunal révolutionnaire lorsque la journée du 9 thermidor le sauva, grâce à son ami, le représentant Lacoste.

Au printemps de 1794, l'armée de la Moselle, sous la conduite de Jourdan, envahit le Luxembourg, pour s'emparer d'Arlon. Les hauteurs de cette ville étaient défendues par 16,000 Autrichiens, commandés par Beaulieu. L'avant-garde de ce général fut culbutée, au pont d'Aubange, par Lefèbvre qui, la poursuivant, contre ses instructions, jusqu'au delà des hauteurs de Butrange, se trouva tout à coup en face du corps même de Beaulieu. Jourdan fut obligé de faire rétrograder Lefèbvre, pour ne pas le laisser exposé à une canonnade aussi meurtrière qu'inutile [1].

Le lendemain, Lefèbvre, Morlot et Hatry attaquèrent de front les redoutes autrichiennes, pendant que la division Championnet tournait la gauche de l'ennemi. Les Autrichiens, culbutés, s'enfuirent sur la route de Luxembourg, et Arlon tomba entre nos mains. La lecture du rapport adressé par Jourdan à la Convention, et dans lequel les noms de Lefèbvre et de ses collègues sont cités avec éloge, fut couverte d'applaudissements [2]

Sur ces entrefaites, Jourdan fut appelé à l'ar-

1. Jomini.

2. Voir Pièces justificatives, n° 18.

mée de la Sambre. Bientôt les deux armées de la Sambre et de la Meuse furent fondues en une seule et confiées au général Jourdan, chargé de repousser de la Belgique les coalisés commandés par Cobourg et Beaulieu. « Jourdan avait sous ses ordres toute une pléiade de lieutenants, dont la plupart sont restés célèbres. C'étaient : Kléber, le héros de Mayence; Marceau et Lefèbvre, qui venaient de s'illustrer; les deux premiers dans la Vendée et le troisième en Alsace; Championnet et plusieurs autres [1] ».

Les Français, avant l'arrivée du nouveau général en chef, ayant essayé de passer la Sambre, avaient été repoussés quatre fois, tout en faisant le siège de Charleroi qui devait leur ouvrir le chemin de Bruxelles. Le 16 juin, Jourdan attaqua les ennemis devant Fleurus. Le champ de bataille avait trois lieues d'étendue. La fortune lui fut contraire. Marceau et Championnet, après un combat de plusieurs heures, furent repoussés dans les bois. Les hauteurs de Fleurus, défendues par Lefèbvre et dégarnies à droite et à gauche par les mouvements rétrogrades de ses deux collègues, furent sur le point d'être emportées. Le dévouement intrépide de deux bataillons formés en carrés, permit seul à Lefèbvre de se retirer sur le bois de Campenoire.

» Dans la retraite du général Lefèbvre, on avait vu un bataillon de grenadiers se former en carré avec une fermeté inébranlable et repousser les

1. La *France Militaire*, par le général Hugo.

charges consécutives de plusieurs régiments de cavalerie, entre autres des hussards de Berchiny, ancien régiment émigré. Deux fois même les braves grenadiers, furieux à la vue de ces cavaliers déserteurs du drapeau de la France, les chargèrent avec furie aux cris de : *Vive la République! à bas les traitres!* et en firent un grand carnage [1] ».

Notre gauche, commandée par Kléber, parvint à rejeter les Autrichiens, et Lefèbvre rentrait dans les positions de Fleurus. Mais tout à coup l'ennemi revint sur ses pas et porta le poids de ses masses sur ce dernier. Un incident malheureux assura le succès de cette manœuvre. Les troupes de Lefèbvre manquaient de munitions, et il leur fut impossible de s'en procurer. Elles se virent contraintes de repasser la Sambre, et Jourdan ordonna la retraite. Telle fut la première bataille de Fleurus.

Heureusement, la ville de Charleroi fut obligée de se rendre (25 juin). Il n'était que temps! La garnison autrichienne défilait devant l'armée française au moment même où 80,000 Autrichiens, commandés par Cobourg, accouraient à son secours résolus à une action décisive pour la sauver. L'armée française accepta la bataille, et le lendemain, sur une étendue de dix lieues, près de 200,000 hommes s'entre-choquaient. C'est la grande bataille de Fleurus (26 juin).

1. Mémoires du général Carnot. Voir Pièces justificatives, n° 19.

En avant de Charleroi s'étend un demi-cercle de dix lieues de long, qui passent par Lambussart, Fleurus et une dizaine de villages, qui avaient été fortifiés. L'armée républicaine se développait, en appuyant ses deux extrémités sur la Sambre, sur une ligne semi-circulaire. Notre position eût été dangereuse s'il nous eût fallu attendre les Autrichiens avec une place forte et une rivière sur nos derrières; mais, depuis la veille, Charleroi nous appartenait et les passages de la Sambre étaient entre nos mains. Si Cobourg avait connu la reddition de Charleroi, il n'aurait pas offert la bataille; mais il croyait encore prendre les Français entre deux feux; aussi donna-t-il le signal de l'attaque.

Lefèbvre et Marceau, à droite, s'étendaient de la Sambre à Lambussart et Fleurus; Kléber, à gauche, s'étendait de la Sambre à Trésugmes. Au centre, Championnet reliait les deux ailes. En arrière, Jourdan, avec la réserve, s'apprêtait à marcher au secours des divisions menacées. Pour la première fois, ce général utilisait un ballon captif pour observer les positions de l'ennemi.

Au point du jour, 90,000 Austro-Hollandais, partagés en neuf colonnes, étaient aux prises avec 76,000 Français.

A droite, Lefèbvre et Marceau ont à soutenir le choc le plus redoutable. Les combats, livrés autour de Lambussart et de Fleurus, constituent véritablement la bataille de *Fleurus*. Dès le début, Lefèbvre contribua à déloger les ennemis de Lambussart et eut un cheval tué sous lui. Les

troupes légères de Lefèbvre, postées en avant de Fleurus, avaient été, le matin, repoussées par l'archiduc Charles sur les hauteurs retranchées, défendues par le gros de la division française, et que les alliés tentèrent vainement d'emporter. Dès que leurs colonnes, arrêtées par la mitraille et la mousqueterie, commençaient à s'ébranler, des escadrons débouchaient par des ouvertures ménagées dans les retranchements, les chargeaient et les mettaient en fuite. Les charges se répétèrent plusieurs fois dans la matinée, et Lefèbvre reprit ses premières positions.

Beaulieu, pendant ce temps, avait obtenu des succès à la droite. A midi, les bataillons de Marceau avaient été battus et fuyaient dans le plus grand désordre; une partie avait même repassé la Sambre. Cette déroute de Marceau compromettait la division de Lefèbvre, et celui-ci, voyant son flanc droit menacé, fit retirer par échelons, dans les retranchements du camp, ses troupes qui combattaient à Fleurus.

Marceau lui-même, entouré par les dragons autrichiens, ne dut son salut qu'à la bravoure de ses officiers d'état-major, qui protégèrent sa retraite sur la division Lefèbvre. « Donne-moi, dit Marceau à son ami, quatre de tes bataillons afin de chasser l'ennemi de la position qu'il vient de m'enlever ».

Plus tard, ayant obtenu le secours de trois bataillons de Lefèbvre, Marceau réussit à arrêter l'ennemi dans jardins de Lambussart. Beaulieu attaquait le village avec une sorte de rage. Jourdan

aperçut ce mouvement et porta vivement au secours de Lefèbvre la cavalerie de Dubois et le reste de la division Hatry. Les efforts de Beaulieu échouèrent.

Déconcerté sur ce point, Beaulieu laissa devant ce village un fort cordon de tirailleurs, afin de masquer un nouveau mouvement, et s'avança avec le reste de ses troupes en trois colonnes pour tourner cette position. Lefèbvre avait remarqué ce mouvement; il l'attendait à demi-portée afin que le feu de son artillerie fût plus meurtrier. Trois fois l'ennemi revint à la charge, en laissant le champ de bataille jonché de morts. Le carnage était horrible; l'opiniâtreté était égale des deux parts; les feux croisés des deux artilleries avaient incendié les blés et les baraques du camp. Les bataillons combattaient au milieu des flammes et des tourbillons de fumée. L'explosion de caissons pleins de poudre ajoutait à la terreur qui désorganisait les soldats. Jourdan venait de se mettre au milieu d'eux, exposé comme eux et les encourageant par son exemple. Quelques voix demandent la retraite. — « La retraite! » s'écria le général; point de retraite aujourd'hui, « la mort ou la victoire! » Alors, au lieu de ce cri de retraite qui se répandait dans les rangs et y portait le trouble, les paroles héroïques de Jourdan se répètent, l'enthousiasme et le courage reviennent. Les généraux profitent de ce nouvel élan, et Lefèbvre, derrière la fumée qui le couvre, dérobe un mouvement à l'ennemi, attaque et reprend Lambussart. Cette opération décida de la victoire.

Il était six heures du soir. Beaulieu, voyant ses efforts inutiles, reçut de Cobourg (qui venait d'apprendre la reddition de Charleroi) l'ordre de se retirer; il obéit en frémissant. Les coalisés avaient perdu 10,000 hommes avec 3,000 prisonniers. Cette victoire, due à la ténacité, au courage et aux talents de Lefèbvre, répandit en France une allégresse générale, nous valut la conquête de la Belgique, et rendit populaire le nom de ce général.

« Il est juste de rappeler, dit Ernouf dans la *Vie de Kléber*, que la cause immédiate de la victoire de Fleurus fut la résistance opiniâtre de Lefèbvre dans la position de Lambussart à notre droite, résistance qui permit à Jourdan de le soutenir et de rétablir son centre d'abord forcé par l'ennemi [1] ».

Sous la Restauration, des écrivains ont cherché à dénigrer le rôle brillant joué par Lefèbvre et Marceau à cette bataille pour rapétisser le mérite de ces deux généraux. Voici ce que dit un de ces détracteurs :

« Ses troupes ayant lâché pied, Marceau dit à Lefèbvre : « Donnez-moi quatre de vos bataillons, » afin que je chasse l'ennemi de la position qu'il » vient de m'enlever. » Comme il s'aperçoit que Lefèbvre était indécis, pour le déterminer il ajouta

1. Voir le *Moniteur* an II, page 282. — Parmi les noms des cinq grandes victoires qui, d'après le désir exprimé par le duc de Dantzig, peu de jours avant sa mort, devaient être inscrits sur le monument qui surmonte sa tombe, celui de FLEURUS-AVANT-GARDE figure en tête.

avec l'accent du désespoir : « Si vous me refusez, » je me brûle la cervelle. » Lefèbvre, se tournant vers Soult, qui était présent, lui demanda son avis. Celui-ci dit : « que le moindre détachement » compromettrait la sûreté de la division. » Marceau, lançant un regard foudroyant sur Soult, lui demanda qui il était pour oser parler d'un ton si tranchant. « Je suis calme, lui répondit froide- » ment Soult, et vous ne l'êtes pas. » Cette observation ne servit qu'à enflammer davantage la colère de Marceau, qui provoqua Soult pour le lendemain. « Aujourd'hui comme demain, répli- » qua Soult, vous me trouverez toujours disposé » à vous dire la vérité et à vous témoigner les » égards que je dois à votre grade. Ne vous » brûlez pas la cervelle, battez-vous dans nos » rangs, et quand nous serons hors de danger, » nous vous donnerons les bataillons que vous demandez... »

... » Marceau, qui avait été témoin de l'habileté et du sang-froid de Soult, dit à Lefèbvre : « Le chef de votre état-major est un homme de » mérite; il ne tardera pas à se faire un nom. » — « Oui, répondit Lefèbvre avec indifférence, il » est assez bon, je suis content de lui; il conduit » assez bien mon état-major [1] ».

L'extrait suivant, tiré des *Mémoires de Soult*, montre ce qu'il faut penser de ce récit fantaisiste :

... « La bataille nous fut désavantageuse pen-

1. *Histoire des Maréchaux de France*, 1817, par un anonyme.

dant douze heures... Marceau, repoussé, fait de vains efforts pour retenir ses troupes. J'avais été envoyé par le général Lefèbvre pour m'assurer de l'état de notre droite et pourvoir aux dispositions que les circontances exigeraient. Je joignis Marceau entre le bois de Lepinoy et le Barlet, au moment où les ennemis allaient l'entourer. Il les défiait et, dans son désespoir, il voulut se faire tuer pour effacer la honte de ses troupes. Je l'arrêtai : « Tu veux mourir, lui dis-je, et tes sol-
» dats se déshonorent; va les chercher, et reviens
» vaincre avec eux; en attendant, nous garderons
» tes positions à droite de Lambussart. » — « Oui,
» je l'entends, s'écrie Marceau, c'est le chemin
» de l'honneur! J'y cours; avant peu je serai à
» vos côtés. » Deux heures après, il avait ramené les plus braves.

... « Quinze heures de combat le plus acharné que j'aie vue de ma vie avait considérablement affaibli la force physique des troupes; mais leur énergie était toujours la même; elles voulurent en finir et demandaient qu'on les menât aux ennemis pour fixer la victoire. Lefèbvre saisit le moment où les colonnes de Beaulieu et de l'Archiduc confondues venaient d'échouer, pour la quatrième fois, à l'attaque de ses retranchements. Le choc fut rude et la résistance opiniâtre.

... « Les seules causes de notre victoire furent la valeur de nos troupes, les bonnes dispositions du général en chef pendant la bataille et l'inébranlable fermeté des autres généraux, surtout lorsque le malheur arrivé à notre droite nous eut

mis dans une situation si critique. *Parmi ceux dont l'attitude indomptable contribua le plus au succès de la journée, j'aime à citer le général Lefèbvre* ».

Après la victoire de Fleurus, l'armée du Nord, commandée par Pichegru, reçut ordre d'agir de concert avec l'armée de Jourdan, qui avait été retenue pendant 4 jours autour de Charleroi, par suite du manque absolu de provisions. Le 1er juillet, Lefèbvre commandant l'arrière-garde, les Français culbutèrent les troupes de Waldeck et Latour,, s'emparèrent des hauteurs de Rœulx et du Mont-Palisset et entrèrent à Mons. Le 6 juillet, les Autrichiens s'étant retranchés à Mont-Saint-Jean, sur ce plateau où devaient se décider, 21 ans plus tard, les destinées de l'Europe, furent attaqués par la cavalerie française et la division Morlot. Le choc fut impétueux, mais l'avantage ne penchait encore pour aucune des deux troupes, quand l'arrivée de la division Lefèbvre décida la victoire, et contraignit les ennemis à se replier jusqu'à Waterloo, après avoir subi des pertes considérables. Quelques jours après fut encore livré le combat de la Montagne-de-Fer, pendant lequel Lefèbvre enleva l'abbaye de Florival et les Autrichiens furent chassés de Louvain [1].

1. Deux divisions de Jourdan avaient pénétré jusqu'à Bruxelles. Pichegru, aussi empressé de faire oublier la part que le vainqueur de Fleurus avait eue à ce grand événement, qu'il l'avait été de cacher celle de Hoche à la délivrance de Landau, entra le premier dans Bruxelles, y établit son quartier-général et se hâta d'annoncer au Comité du Salut public la nouvelle conquête

Les succès obtenus par l'armée de Sambre-et-Meuse étaient éclatants; ils étaient dus à la bravoure et aux qualités montrées par les soldats comme par leurs chefs. « Abnégation, patience inaltérables, sobriété, ardeur à la fatigue, courage désintéressé; telles furent les vertus qui nous valurent les triomphes extraordinaires de cette grandiose époque, écrit Carnot. Mais les chefs étaient dignes des soldats. On vit alors des généraux, comme le vieux Dagobert, si pauvre que son armée fut obligée de faire les frais de ses funérailles; comme Dugommier qui enrôla ses fils parce qu'il ne pouvait payer leur instruction militaire; comme Lefèbvre, à qui on renvoya le sien parce qu'il ne pouvait payer ses mois d'école, comme Hoche, enfin, qui parvenu au sommet de la hiérarchie militaire, laissait pour toute vaisselle un plat d'étain et douze assiettes [1]. » Mais

de la Belgique. Voici cependant ce qu'il dit de la part prise par les divers généraux aux derniers combats :

« *Convention Nationale. — Séance du 11 messidor, an III. — 1re Division de l'armée du Nord. — Extrait d'une lettre du général en chef Pichegru.*

» Sans doute les soldats gagnent les batailles, et annoncer une victoire, c'est célébrer leur courage, mais les bons généraux, les braves chefs et les commandants fidèles ne peuvent être étrangers aux succès.... Nous avons à vous dire du bien des généraux Jourdan, Dubois, Marceau, Lefèbvre et Kléber..... Le général Marceau s'est battu comme un lion; il a eu deux chevaux tués sous lui. *(Applaudissements.)*

» .... Le général Lefèbvre reprend Herpignies. Je dois porter les témoignages les plus éclatants de l'audace des soldats, et de la valeur des généraux Marceau et Lefèbvre, qui ont si bien mérité de la République dans cette journée... » (*Moniteur* du 12 messidor, an III.)

1. *Mémoires de Carnot*, 2. I. p. 446.

l'homme admirable qui avait tiré du néant, dirigé ces braves généraux, Carnot n'est-il pas demeuré pauvre, incorruptible dans les hautes fonctions qu'il occupait au sommet de l'Etat ?

Nous arrivons à l'importante bataille d'Aldenhoven, près d'Aix-la-Chapelle, gagnée le 2 octobre 1794.

L'armée de Jourdan était forte de 100,000 hommes. Jamais les Français ne s'étaient rencontrés en si grand nombre sur un champ de bataille. Il la divisa en quatre colonnes, et sur une étendue de huit lieues de développement. L'aile droite était confiée à Schérer, la gauche à Kléber; Lefèbvre comme toujours conduisait l'avant-garde. Jourdan s'était réservé la direction du centre, composé des divisions Hatry [1], Morlot, Championnet et d'une partie de la cavalerie. Un épais brouillard en fit suspendre la marche jusqu'à dix heures. Bernadotte qui commandait l'avant-garde de Kléber, reconnut les gués de la Roër et n'y trouva qu'un gué impétueux. Néanmoins, la 71e demi-brigade encouragée par Ney, dont le nom paraît ici pour la première fois dans nos annales militaires, s'y élança malgré la mitraille, arriva à l'autre bord et s'y maintint.

Lefèbvre avec l'avant-garde s'était porté sur Linnich. Les Autrichiens avaient détruit les ponts, et tous les passages avaient été rendus impraticables; il fallut établir des ponts de bateaux,

1. On aura remarqué que, parmi ces chefs de corps, se trouvaient quatre Alsaciens : Kléber, Lefèbvre, Schérer et Hatry.

et leur construction ne put avoir lieu que sous un feu terrible. Mais l'artillerie française permit à Lefèbvre de chasser l'ennemi, qui avait perdu 4,000 hommes, et de s'emparer de Linnich.

Le centre de Clerfayt, que Jourdan devait attaquer, était couvert par une haute colline, qui s'élève entre Aldenhoven et Juliers, et qu'on avait hérissée de redoutes. Tous ces retranchements furent enlevés au pas de charge par les divisions du centre.

La ligne de la rivière ayant été franchie par les deux ailes françaises, n'était plus tenable par Clerfayt; les ponts furent terminés pendant la nuit, et le 3, au jour, toute l'armée française passa la Roër, pénétra dans Juliers que l'ennemi avait évacué.

Clerfayt, décidé à passer le Rhin, hâta sa retraite par Bonn, Dusseldorf et Cologne, et fut vigoureusement poursuivi par les divisions Lefèbvre et Dubois. Ce fut le 5 octobre que l'armée impériale repassa le Rhin. La bataille d'Aldenhoven ou de Juliers lui avait coûté 4,000 hommes tués ou blessés, et 800 prisonniers. Nos pertes ne s'élèvent qu'à 1,500 hommes[1].

La bataille d'Aldenhoven qui, par suite d'une anomalie singulière, est une de celles dont il a été le moins parlé, fut le complément de celle de Fleurus. Elle décida définitivement du sort de la Belgique, par l'expulsion totale des Autrichiens

1. Voir chapitre XIII, le trait d'humanité de Lefèbvre après cette bataille.

et par leur fuite au delà du Rhin, et nous valut la rive gauche de ce fleuve. La place forte de Maestricht se rendit à Kléber avec 8,000 hommes de garnison.

Certes, le succès était éclatant, et l'armée de Sambre-et-Meuse avait bien mérité de la patrie.

Vers cette époque (septembre 1794), la chute de Robespierre ayant ouvert les portes de la Conciergerie à Hoche, celui-ci avait reçu du Comité du Salut public le commandement de l'armée de l'Ouest. Après la pacification de la Vendée et de la Bretagne, ce général fut chargé de préparer l'expédition de l'Irlande contre les Anglais. A cette nouvelle, Lefèbvre demande avec instance à servir sous les ordres de son ami.

Voici la réponse que Hoche reçut à cette occasion du Pouvoir exécutif :

« Paris, le 13 Vendémiaire, an IV
(5 octobre 1795.)

» Au Général en chef de l'Armée de l'Ouest.

» Malgré le plaisir de vous être agréable, ainsi qu'au général Lefèbvre, il ne m'est pas possible dans les circonstances de proposer son déplacement au Comité du Salut public. Vous pensez vous-même de votre ami qu'il rendra de plus grands services où il est. Il vient de justifier l'opinion que vous avez de lui, en coopérant d'une manière très brillante au passage du Rhin, auquel il avait annoncé vouloir prendre part.

Vous voudrez bien lui faire part des motifs qui m'empêchent de déférer à vos désirs.

» La Commission de l'organisation des monuments des Armées de terre[1]. »

1. Archives administratives de la Guerre. Voir aussi *Pièces justificatives* n° 20.

CHAPITRE V

Campagnes de 1795 et de 1796. — Lefèbvre à l'armée du Rhin et Moselle sous Kléber. — Passage du Rhin. — Lefèbvre est blessé à l'attaque des redoutes de Spick. — L'armée de Jourdan forcée à la retraite par la trahison de Pichegru. — Retraite du corps de Kléber par le pont de Neuwied. — Armistice et campagne de 1796 sous Jourdan. — Héroïsme de Lefèbvre à la bataille d'Altenkirchen. — Lefèbvre aux combats de Siegen, de Friedberg et de Bamberg. — Rapport élogieux de Jourdan sur le général Lefèbvre. — Sous les ordres de Kléber, il se distingue aux combats de Bamberg et de Forcheim. — Lefèbvre, sous les ordres de Jourdan, prend une part active aux victoires de Wurtzbourg, de Giesen et de Limbourg. — Mort de Marceau.

Campagne de 1797, sous Hoche, général en chef. — Bataille de Neuwied; sept drapeaux pris par la division de Lefèbvre. — Lefèbvre devant Francfort. — Armistice après le traité de Léoben. — Toasts portés par Lefèbvre et ses collègues à l'anniversaire du 10 août. — Belle lettre par laquelle Lefèbvre demande sa retraite. — Lettre élogieuse du Directoire à Lefèbvre. — A la mort de Hoche, il prend le commandement provisoire de l'armée. — Sa maladie le force à demander un congé.

La Campagne de 1799. — Lefèbvre sous les ordres de Jourdan à l'armée du Danube. — Il se distingue à Feldkirch et à Ostrach; il est grièvement blessé à cette dernière bataille. — Rapport de Soult sur ce combat. — Lefèbvre obtient un congé; il visite sa mère à Rouffach.

Ainsi que l'indique la lettre au général Hoche que nous venons de reproduire, son ami Lefèbvre avait inauguré brillamment cette série de campa-

gnes au delà du Rhin, qui devaient signaler l'année 1795, et où ce dernier commanda toujours l'avant-garde dans les marches en avant, et qui devint l'arrière-garde pendant les diverses retraites que l'armée française fut forcée d'effectuer sur le fleuve.

Au début de la campagne, la division Lefèbvre, placée à l'aile gauche sous les ordres de Kléber, et chargée par Jourdan d'effectuer le passage du Rhin, vis-à-vis de Dusseldorf, se mit la première en mouvement, le 5 septembre 1795. Un grand nombre de barques avaient été construites à la hâte. Le passage se fit dans ces petites embarcations, emportées par un courant rapide, par un beau clair de lune[1], pendant que 200 pièces de canon tonnaient à la fois des deux rives, pour anéantir ou pour protéger la petite flottille. Lefèbvre aborda sur la rive droite et opéra le premier passage du Rhin, effectué au moyen de bateaux pendant les guerres de la République. Les autres avaient eu lieu jusque là par les ponts fixes établis sur le fleuve.

Lefèbvre mit alors en fuite les Autrichiens, et se dirigea vers Eichelberg. Cette petite ville du Grand-Duché de Berg, comprise dans une ligne de neutralité fixée par le traité de Bâle, était alors occupée par quelques troupes; les commis-

1. « Dans la nuit du 5 septembre 1795, lors du passage du Rhin à Dusseldorf par l'armée de Sambre-et-Meuse, un représentant du peuple, effrayé du clair de lune, impatienta le général Lefèbvre au point qu'il lui dit, en langage impossible à rapporter : « *Couvre la...* et laisse passer ma division. » (*Mémoires du Comte Roguet,* colonel des Grenadiers de la Vieille Garde.)

saires français avaient décidé qu'on pouvait passer à Eichelkamp, sans violer la neutralité.

L'officier prussien qui y commandait voulut faire quelques réclamations sur la violation de la neutralité : « Je suis soldat, lui répondit Lefèbvre, je dois obéir : le général Kléber commande ici. » Il ordonne en même temps à son avant-garde de se porter sur la route de Dusseldorf, attaque avec vigueur le poste de Spick, et s'en rend maître après un engagement meurtrier, pendant lequel il est blessé d'un coup de feu. Malgré cette blessure, Lefèbvre force le passage et tourne les Autrichiens, retranchés sur les hauteurs de Blankenberg, et les en déloge après un combat sanglant.

Toute l'armée de Jourdan avait franchi le Rhin; quinze jours après, ce général était déjà sur la Lahn, et avait constamment repoussé les 96,000 Autrichiens de Clerfayt. Pendant ce temps, Pichegru avait franchi le Rhin à Spire, malgré Wurmser, et s'était porté contre Manheim qui capitula. Déjà les ennemis, craignant la concentration des deux armées françaises, prenaient leurs dispositions pour assurer leur retraite. Ils furent sauvés par la trahison de Pichegru, d'accord en secret avec les ennemis et les émigrés qui l'avaient gagné à prix d'argent. Ce général a commis un crime heureusement unique dans notre histoire; c'est le seul qui se soit laissé battre volontairement[1]. Nos troupes furent repoussées

1. Ce général a mérité d'être flétri par ces paroles de Napoléon :

partout, malgré leur courage et le sang-froid de Jourdan. Pichegru repassa le Rhin, et se retira en désordre jusqu'à Wissembourg. Nous étions revenus aux mauvais jours de 1793 : les Autrichiens menaçaient de nouveau l'Alsace.

Dans ces circonstances, Jourdan fut obligé d'ordonner la retraite; elle se fit dans le plus grand ordre. L'aile droite, commandée par Kléber, repassait le fleuve par le pont de Neuwied. Une partie de l'armée avait déjà passé le pont; il ne restait sur cette rive que la division de Kléber et celle de Lefèbvre. Un accident grave faillit compromettre la manœuvre. Il a été diversement raconté par les historiens. Voici une des versions les plus répandues, bien qu'elle soit peu conforme à la vérité :

« Tandis qu'il se retire en combattant, Kléber, pour s'assurer le passage du fleuve et le rendre impossible à l'ennemi, dit à Marceau : « A l'instant où tu jugeras que j'aurais traversé le pont à Neuwied, fais mettre le feu à tous les bateaux qui sont sur le Rhin. Marceau a mal calculé les moments, parce que Kléber a plus combattu qu'il n'a marché; les bateaux auxquels on a mis le feu, emportés par le courant du fleuve, embrasent le pont de Neuwied avant que Kléber y soit encore. Marceau, qui voit combien est funeste son erreur, veut s'en punir et porte le bout de ses pistolets sur son front. « *Jeune homme*, lui dit-il en lui

« Le plus grand crime que l'homme puisse commettre sur terre, c'est celui de faire tuer exprès des hommes, dont la vie est confiée à sa direction et à son honneur. »

arrachant les pistolets des mains, *allez vous faire casser la tête en défendant le passage que vous voyez;* et il donna trente heures au chef des pontonniers pour rétablir le pont, etc. »

Tout ce récit est fantaisiste. « Kléber n'a pas dit à Marceau : *jeune homme*. Kléber et Marceau étaient amis. Chacun ne commandait qu'une division. Voici ses paroles : « Est-ce que vous ne comptez plus sur votre ami, sur votre frère d'armes ? Est-ce que vous avez oublié Kléber ? Montons à cheval et tout sera réparé [1]. »

Voici comment cet incident est raconté par Soult, qui venait de rejoindre, pour y commander une brigade, la division de Lefèbvre, peu de jours avant le passage du Rhin :

« Ce général ne cessait de demander que je lui fusse rendu : je le désirais moi-même *tout à la fois par reconnaissance pour ce digne chef*, et pour me trouver avec ses braves troupes parmi lesquelles j'avais fait mon plus grand avancement...

» Un seul incident, mais qui n'eut pas même de suite, signala la retraite de Kléber. Ce général allait passer le pont de Neuwied avec sa division d'arrière-garde, lorsque le général Marceau, qui levait en ce moment le blocus d'Ehrenbreistein, et qui avait reçu l'ordre de faire passer les bateaux sur la rive gauche, commit, par un mal-entendu, l'imprudence de les faire détruire en y mettant

1. Protestation de la sœur de Marceau, qui avait accompagné son frère pendant cette campagne. (*Victoires et Conquêtes*. Tome VI.)

le feu. Ces bateaux, dont plusieurs étaient amarrés ensemble, allèrent à la dérive, tombèrent sur le pont de Neuwied, le rompirent et l'embrasèrent. On crut, dans le premier moment, que c'était la garnison d'Ehrenbreistein qui avait employé ce moyen. Les divisions d'arrière-garde couraient les plus grands dangers; si l'ennemi eût connu cette circonstance, il pouvait tomber sur elles avec des forces supérieures et les écraser. La fermeté du général Kléber, et celle qu'il communiqua aux troupes par sa contenance, auraient suffi pour leur assurer la victoire, si elles eussent été attaquées; mais elles ne le furent même pas. Elles n'étaient suivies que par une faible avant-garde. Le général Clerfayt avait arrêté la marche du gros de son armée pour une autre opération...

» Cependant le pont fut réparé, et l'arrière-garde, après avoir attendu deux jours, put enfin passer. On leva ensuite le pont. »

Il serait trop long de raconter les divers combats livrés par notre armée en retraite, obligée de rétrograder sur la Queich, lorsque le 21 décembre, le général Clerfayt demanda un armistice, qui fut conclu le 1er janvier 1796, à des conditions avantageuses pour notre armée. Cet armistice dura 5 mois. C'était l'époque où avaient lieu les premiers triomphes du général Bonaparte en Italie.

Au printemps de 1796, le général Jourdan opposé à l'Archiduc, commandait près de 75,000 hommes. La division Lefèbvre, forte de 10,000

hommes, se trouve à l'aile gauche à Dusseldorf sous les ordres de Kléber et forma l'avant-garde. Le 31 mai, jour de la rupture de l'armistice, Lefèbvre passa l'Agger et rencontra l'ennemi sur les bords de la Sieg; il le mit en déroute malgré une vive résistance. Cette première journée coûte aux Autrichiens 4,000 hommes, dont 1,000 prisonniers.

Le 4 juin, fut livrée la bataille d'Altenkirchen, qui fut une belle victoire, à laquelle contribua beaucoup Lefèbvre qui commandait le centre. La position des Autrichiens, quoique très fortifiée, était trop étendue. La colonne Lefèbvre franchit les passages de Weyerbusch qu'ils avaient négligé d'occuper, et se reforma au pied des hauteurs d'Altenkirchen. Pendant que Kléber canonna l'ennemi, Lefèbvre s'élança sur les hauteurs, chassa de leurs positions les Autrichiens qui prirent la fuite. 1,500 prisonniers, 12 pièces de canon et quatre drapeaux furent le résultat de cette bataille [1].

A la suite de cette victoire, Lefèbvre reçut du Ministre de la Guerre une lettre de félicitations, lui annonçant que sa nomination de Général de division partira du jour de sa nomination provisoire, ainsi qu'il l'avait demandé par lettre du 19 avril 1796 [2].

1. Aussi, d'après les dernières volontés de Lefèbvre, le nom de cette journée fut-elle gravée sur sa tombe, à côté de ceux de Fleurus, de Dantzig et de Montmirail.

2. Voir *Moniteur de l'an IV*, page 265, et *Pièces justificatives* n° 21.

L'Archiduc se hâta de passer la Lahn, à Wetzlar, où le 15 juin, il repousse les avant-postes du général Soult sur les hauteurs de la Doll. Quoique éloigné du corps français, Lefèbvre accourut à son secours. Malgré le danger auquel il s'exposait en résistant à des troupes infiniment supérieures en forces, il ne résolut pas moins de disputer le terrain avec vigueur. Cette détermination fut d'abord couronnée du plus grand succès, et les Autrichiens furent repoussés ; mais ils revinrent avec des renforts, Lefèbvre fut obligé de céder devant le nombre. A la faveur de la nuit, il revint dans ses premières positions.

Après ce combat, Jourdan voyant que les ennemis avaient reçu de grands renforts, et le but de sa marche sur la Lahn ayant d'ailleurs été rempli, rentra dans Neuwied et repassa le Rhin.

Jourdan voulut profiter de l'absence de l'Archiduc pour franchir de nouveau le fleuve. L'opération réussit et l'ennemi se retira. Lefèbvre concourut au passage de la Lahn (9 juillet), et s'empara des hauteurs de Frauenbach. Kléber avait dirigé vers Siegen la division Lefèbvre, qui marcha vers les montagnes où le général Kray s'était retranché. Il l'attaqua sur trois points à la fois, le 14 juillet. Les difficultés des chemins à travers des montagnes arides et des précipices ne purent arrêter les Français ; quoique harassés de fatigues, ils gravirent les hauteurs, tournèrent les retranchements et mirent d'abord l'infanterie en déroute ; ensuite avec son artillerie légère, Lefèbvre fit taire l'artillerie ennemie qui fou-

droyait la nôtre. Une charge ordonnée à propos acheva la déroute de Kray qui, craignant d'être enveloppé, se réfugia sur la ligne de la Lahn.

Ce succès de Siegen causa d'autant plus de joie, que la position de Lefèbvre dans ces montagnes était inconnue du reste de l'armée, dont il était séparé par des bois impraticables. Quelques jours après Lefèbvre contribua également au succès du combat de Friedberg, où les Autrichiens s'étaient retranchés. Chargé de tourner la droite de l'ennemi, il détermina, par son attaque, la retraite précipitée de l'infanterie autrichienne qui eût été entièrement défaite, sans le secours que lui prêta sa nombreuse cavalerie. L'ennemi perdit 1.200 hommes, 500 prisonniers, trois canons et un drapeau.

Kléber se présenta devant Francfort, qui n'ouvrit ses portes qu'après un bombardement de deux jours. (16 juillet.)

L'armée de Sambre-et-Meuse, au moment de poursuivre l'ennemi, était réduite à 46.000 hommes, aux ordres de Kléber, de Lefèbvre, de Bernadotte et de Championnet. « Avec de pareils hommes, écrivait Jourdan, on se dispense de compter le nombre des ennemis [1]. Malheureuse-

1. Voici, d'après un *rapport officiel* de cette époque, le jugement porté par Jourdan sur Lefèbvre :

« *Renseignements sur Lefèbvre, commandant la 1re division de l'armée de Sambre-et-Meuse, fournis par le général en chef Jourdan :*

» *Conduite morale et politique.* — A commandé pendant toute la campagne dernière et commande encore en ce moment l'avant-

ment les instructions mal combinées du Directoire furent la principale cause des désastres qui signalèrent la fin de cette campagne.

Jourdan étant tombé malade (fin juillet) fut remplacé par Kléber. L'avant-garde de Lefèbvre, forte de 12.300 hommes, se porta sur la Kinh, à la poursuite du général de Warneck, fit capituler le 3 août la place de Kœnigshoffen, où l'on trouva 69 pièces de canon et des munitions. Il continua à prendre une part très active aux succès de l'armée de Sambre-et-Meuse, combattit avec distinction au combat de Bamberg (4 août), qui amena la prise de cette ville. Le 7, fut livré le combat de Forcheim, où il se distingua particulièrement dans une charge contre la cavalerie autrichienne et la cavalerie française. Il n'avait avec lui qu'un régiment de cuirassiers et six escadrons de chasseurs. Les chasseurs, après avoir culbuté d'abord les avant-postes ennemis, furent repoussés avec perte ; ils couraient risque d'être écrasés, lorsque les cuirassiers, ayant le général Lefèbvre à leur tête, vinrent à leur secours et repoussèrent l'ennemi.

Le 9 août, Jourdan reprit le commandement en

garde de l'armée. Il s'est toujours distingué, tant par son *courage* que par son *dévouement*.

» *Talents militaires*. — Cet officier réunit à la plus grande bravoure toutes les connaissances d'un bon général d'avant-garde, connait toutes les manœuvres ; maintient dans les troupes qu'il commande la plus exacte discipline, travaille continuellement à procurer tout ce qui est nécessaire aux troupes qui sont sous ses ordres et a toujours manifesté les principes d'un bon républicain. — Le général en chef, Jourdan. »

(Archives administratives du Ministère de la Guerre.)

chef et livra les combats sanglants de Neukirchen et d'Augsbourg (17 août) et de Wolfrange qui forcèrent les Autrichiens à se retirer derrière la Naah. Cette rivière arrêta la marche victorieuse de nos troupes. « On doit, écrit le général en chef, de grands éloges aux généraux commandant les avant-gardes, pour leur fermeté et leur présence d'esprit dans des engagements avec un ennemi souvent supérieur en nombre. Presque toujours trop éloignées de leurs divisions, ces avant-gardes, courant sur un grand front, auraient éprouvé de grandes pertes, si elles eussent été conduites par des chefs moins audacieux et moins habiles [1]... »

Il serait trop long d'énumérer les combats livrés pendant ce mois jusqu'à la bataille de Wurtzbourg (3 septembre), après laquelle les Français furent obligés de se replier. « Pendant cette retraite d'abord sur la Lahn, puis sur le Rhin, Lefèbvre, commandant l'arrière-garde, se distingua par les manœuvres et les actions vigoureuses qu'il fit exécuter... » (Général Hugo.)

Pendant la retraite furent encore livrés les combats de Giesen et de Limbourg, suivis du nouveau combat d'Altenkirchen. Après que les divisions Grenier et Championnet eurent défilé, Lefèbvre, formant avec Marceau une partie de l'arrière-garde, alla s'établir sur les hauteurs en avant d'Altenkirchen. Les deux généraux étaient chargés de contenir, par des escarmouches, le

1. *Moniteur* du 26 août 1796.

gros des forces de l'Archiduc, jusqu'à ce que toutes les divisions françaises eussent traversé le défilé. C'est alors que, pour juger de la force et des dispositions de l'ennemi, Marceau, s'étant avancé hors du défilé accompagné seulement d'un officier, fut blessé mortellement par un coup de carabine, que lui tira un chasseur tyrolien, caché derrière une haie.

On connaît la douleur de l'armée à la nouvelle de la mort de son général (21 septembre), et les honneurs rendus par les ennemis au jeune héros [1].

L'armée de Sambre-et-Meuse prit position le long du Rhin. A cette époque Jourdan, dégoûté des tracasseries du gouvernement, donna sa démission et fut remplacé par l'incapable Beurnonville, qui finit par conclure un armistice avec les Autrichiens, sans y comprendre l'armée de Moreau. Il fut ainsi cause des désastres qui, pour l'armée de Rhin-et-Moselle, marquèrent la fin de 1796.

Malgré les faux bruits répandus par les folliculaires à la solde des émigrés pour décourager nos troupes, jamais la discipline de nos soldats ne fut meilleure, ni la confiance en leurs chefs plus grande, ainsi que le constate une lettre adressée par Lefèbvre à un membre du Directoire [2].

1. Une souscription fut ouverte entre les états-majors de Sambre-et-Meuse pour le monument à ériger à Marceau près de Coblence, et dont Kléber avait dressé le plan. Ce dernier souscrivit pour 500 fr., Hoche pour 300, Lefèbvre et Championnet pour 200 fr. chacun, etc.

2. Voir *Pièces justificatives* n° 22.

Sur ces entrefaites, Hoche fut nommé général en chef de Sambre-et-Meuse. Cette armée occupait alors, sur le Rhin, les positions avancées de Duseldorf et de Neuwied, et s'appuyait à droite sur l'armée du Rhin, commandée par Moreau, tandis que Bonaparte ayant en face Alvinzi, se préparait à détruire à Rivoli la dernière armée que l'Autriche possédait en Italie.

Hoche déploya la plus grande activité pour réorganiser l'armée, dont les soldats avaient été longtemps privés des choses les plus nécessaires. Tout changea bientôt de face ; aussi les soldats eurent-ils pour leur nouveau général une affection et un dévouement à toute épreuve. Renforcée par 30.000 hommes de l'armée de l'Océan, l'armée de Hoche présenta un effectif de 80.000 hommes. Il divisa son infanterie en trois corps : il confia la droite à Lefèbvre, la gauche à Championnet, et le centre à Grenier. La cavalerie était commandée par Klein, Ney et Hautpoul.

Ainsi réorganisée, l'armée de Sambre-et-Meuse n'avait jamais été dans un état aussi brillant. Les soldats brûlaient du désir d'entrer en campagne. L'armée se mit en campagne le 16 avril, et le 18 se livra la bataille de Neuwied. La position des Autrichiens était formidable ; de nombreuses redoutes s'élevaient entre Neuwied et la route d'Ehrenbreistein. Tous ces ouvrages étaient palissadés et armés d'une nombreuse artillerie.

Le 18, à 8 heures du matin, sous la protection d'une forte canonnade, toutes les troupes sorties de Neuwied s'ébranlèrent pour enlever à l'ennemi

cette redoutable position. Lefèbvre canonna d'abord les retranchements, ensuite la redoute placée à l'extrême gauche fut enlevée à la baïonnette. Pendant que la cavalerie enfonçait les ennemis, l'infanterie de Lefèbvre l'appuyait dans ce mouvement et culbutait l'ennemi.

Lefèbvre, en se lançant en avant, avait négligé d'attaquer une redoute ennemie, et l'avait même dépassée sans s'en inquiéter, parce qu'elle ne se trouvait pas sur la route tracée à ses colonnes. Cette redoute, armée de cinq pièces de canon, était fermée par une gorge. La division Watrin fut d'abord repoussée dans deux assauts ; mais un obus ayant mis le feu au magasin à poudre à l'instant où les Français tentaient une troisième attaque, le désordre qui suivit cet incident favorisa les assaillants qui réussirent à s'en emparer.

Pendant ces divers combats de l'aile droite et du centre, Championnet, avec l'aile gauche, enleva les positions d'Altenkirchen, et l'ennemi fut partout mis en déroute. Lefèbvre avait réussi, le premier, à enfoncer l'ennemi, et le poursuivit, l'épée dans les reins, jusqu'à Montabauer. Telle fut la journée de Neuwied, dans laquelle les Autrichiens furent refoulés au delà de la Lahn et sur le Mein, après avoir perdu 8,000 hommes, 7 drapeaux (pris par les troupes aux ordres de Lefèbvre), 7 canons et 60 caissons.

Pour ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, Hoche fit continuer la poursuite le lendemain, 19 avril ; il avait pris des dispositions pour couper la retraite à Wemrik et le sépa-

rer de l'Autriche. Lefèbvre, avec l'avant-garde, marchait rapidement sur Francfort et, après avoir enlevé à la baïonnette le village et les retranchements de Bendorf [1] passa la Lahn à Limbourg. Les Autrichiens s'enfuirent sans s'arrêter derrière cette rivière.

Dans les comptes que le général Hoche rendait de ses batailles, il avait l'habitude de faire une grande part à ceux qui avaient contribué à la victoire, en s'exceptant toujours des éloges. Dans le récit de la bataille de Neuwied, contre son habitude de rendre à César ce qui appartenait à César, il avait parlé d'une manière assez vague de la prise de sept drapeaux, faite par le général Lefèbvre.

« *L'armée a pris sept drapeaux*, avait-il mis à l'ordre du lendemain. — *J'en ai pris sept*, lui écrit naïvement, le lendemain, Lefèbvre ; *cela fait donc quatorze ?* — Non, mon ami, lui répondit Hoche, réparant son omission par un trait d'esprit et de bonté ; *il n'y avait que sept drapeaux comme il n'y a qu'un seul Lefèbvre* [2]. »

Lefèbvre continua à se porter, à marches forcées, vers Francfort. Mais les divers corps autrichiens s'étaient réunis à Giesen pour arrêter ses troupes ; ce fut en vain, ils furent culbutés partout. Le lendemain, le cheval de Ney s'étant abattu pendant une charge, ce général fut fait prisonnier.

1. La valeur que Lefèbvre déploya à cette occasion lui valut une nouvelle lettre de félicitations de la part du Directoire. (*Moniteur*, 25 avril 1797.)

2. *Vie de Hoche*, par Rousselin.

La cavalerie autrichienne semblait vouloir disputer, près de Francfort, le passage du Mein, dont tous les ponts avaient été détruits. Lefèbvre se hâta d'en réparer quelques-uns, et aussitôt la ligne ennemie fut attaquée vigoureusement par les chasseurs. A la seconde charge, elle fut enfoncée. Les débris en furent poursuivis jusqu'aux portes de Francfort, où les Français entraient déjà, pêle-mêle, avec les fuyards autrichiens, lorsque se présenta le commandant de la place, Millius, accompagné du courrier, porteur de la nouvelle des préliminaires de paix signés à Léoben [1]. Lefèbvre fit alors camper ses troupes à la hauteur du chemin de Friedberg et transmit aux deux généraux en chef les dépêches qui leur étaient adressées.

La suspension des hostilités avait sauvé l'armée autrichienne d'une défaite inévitable.

C'est le moment où Lefèbvre, croyant que la paix allait être définitive, écrivit au Directoire cette belle lettre [2] par laquelle il demandait une pension, c'est-à-dire « du pain pour lui et des récompenses pour ses officiers ». Cette lettre du

1. « Le général Millius, raconte Rousselin, accourut lui-même au devant de Lefèbvre, lui annonçant un courier qui arrivait à l'instant de l'armée d'Italie par l'Allemagne, et qui apportait la signature des préliminaires de la paix. Le général Lefèbvre crut d'abord que c'était une ruse autrichienne; mais, enfin, il consentit généreusement au *statu quo*. — « *F...*, dit-il au courier, » *tu aurais bien dû t'amuser en route à boire une bouteille de* » *vin.* »

2. Voir un extrait de cette belle lettre au chapitre XIII et la lettre en entier, ainsi que la correspondance à ce sujet aux *Pièces justificatives*, n° 23.

général mérite d'être signalée ; rien ne fait mieux connaître les sentiments délicats et élevés qui faisaient le fond de son caractère.

« Ma franchise, écrit-il entre autres, me permet de dire que les habitants des pays conquis ne vous porteront jamais d'autres témoignages que ceux de la plus scrupuleuse probité. »

Et il laisse échapper naïvement cet aveu : « *Je ne prétends cependant pas avoir mangé ma fortune, car je n'en ai jamais possédé.* » Après avoir demandé de l'avancement pour les officiers attachés à sa personne, il finit par solliciter le grade de capitaine pour son frère, le lieutenant Denis Lefèbvre. « La crainte de causer de la jalousie, ajoute-t-il, m'a toujours empêché de demander de l'avancement pour mes frères, mais l'un étant mort et un autre tué sur le champ de bataille, je dois des soins particuliers au seul qui me reste, surtout au moment où je quitte le service... »

L'avancement demandé par Lefèbvre pour ses subordonnés fut accordé, et le ministre de la guerre lui écrivit entre autres :

« Les services importants que vous avez rendus, citoyen général, depuis le commencement de la guerre, vous ont acquis des droits à la reconnaissance nationale. Vous devez être persuadé que le Gouvernement en connaît tout le prix et qu'il n'oubliera pas un *brave militaire*, *dont le nom*, *la valeur et la capacité* seront cités toutes les fois qu'il sera question des victoires des armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse.

» Mais le temps où vous devez mettre bas les armes n'est pas encore arrivé. Il vous reste encore d'autres lauriers à cueillir, et c'est à l'*armée d'Angleterre* que vous en trouverez l'occasion. Le Directoire me charge de vous témoigner sa satisfaction et de vous prévenir qu'ayant besoin de vos services il vous destine à cette armée [1]. »

En effet, pendant cette suspension d'armes, Hoche s'était rendu à Paris pour obtenir la reprise de l'expédition de l'Irlande. Lefèbvre avait demandé à son ami la faveur de faire campagne avec lui contre l'Angleterre. L'autorisation avait été accordée ; mais, réflexion faite, Hoche reconnut que la présence du brave Lefèbvre était trop nécessaire à l'armée du Rhin pour qu'on pût la priver d'un chef aussi expérimenté.

Mais, à ce moment, la lutte engagée entre le Directoire et les Conseils était arrivée au plus haut point d'exaspération. Hoche, abreuvé de dégoût, retourna à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il ne tarda pas à recevoir un arrêté qui plaçait aussi sous son commandement l'armée du Rhin et de la Moselle. Le 18 fructidor venait d'avoir lieu.

Ce Coup d'Etat (4 septembre 1797), diversement jugé dans les départements, obtint l'approbation complète des armées qui étaient sincèrement attachées au Gouvernement républicain. Les proclamations des généraux en chef furent unanimes sur ce point. On peut d'ailleurs juger de l'esprit qui animait les soldats par les toasts qui furent

1. Archives administratives de la guerre.

portés, vingt jours avant cet événement, à l'armée de Sambre-et-Meuse, lors de l'anniversaire du 10 août, dont Hoche fit célébrer brillamment la fête. Les toasts portés à cette occasion par lui et ses généraux, surtout par Lefèbvre, étaient des plus menaçants.

On but, le général en chef Hoche : « *A la République !* Que toujours ses anciens serviteurs lui soient fidèles ! puisse leur courage, qui a triomphé des ennemis extérieurs, anéantir en dedans toutes le factions ! »

Le général Lefèbvre : « *A la haine des ennemis de la République !* Feu de file sur les coquins qui souillent le sol de la liberté ! »

Le général Ney : « *Au maintien de la République !* Grands politiciens de Clichy, daignez ne pas nous forcer à faire sonner la charge ! »

Le général Soult : « *Au général Jourdan !* membre fidèle et pur du Conseil des Cinq-Cents, etc. ! »

Un général de brigade : « *A Buonaparte !* Puisse-t-il !... »

Hoche l'interrompit : « *A Buonaparte tout court !* dit-il ; son nom dit tout... »

Le général Hoche mourut dans la nuit du 18 au 19 septembre, un an exactement après Marceau. Lefèbvre prit provisoirement le commandement en chef de l'armée, jusqu'à l'arrivée d'Augereau (15 octobre), nommé par le Directoire pour succéder à Hoche.

En janvier 1798, la députation de l'Empire, réunie au congrès de Rastatt, avait reconnu la

rive gauche du Rhin pour limite de la République française, peu de temps avant le départ de Bonaparte pour l'expédition d'Egypte.

Les hostilités furent interrompues à l'armée du Rhin, jusqu'au 1er novembre, où Jourdan reçut le commandement de cette armée, nommée armée du Danube. Le congrès de Rastatt continua toujours à siéger.

C'est pendant cet armistice que Lefèbvre adressa au Ministre de la Guerre une demande [1], pour obtenir le commandement de la Garde du Directoire, demande qui avait été chaudement appuyée par le directeur Reubel. Le général mettait en avant l'état de sa santé « compromise par une maladie dartreuse, qui l'incommodait beaucoup en faisant un service actif. » Il était surtout affecté de ce que le commandement de l'avant-garde venait d'être confié au général Championnet; ce qu'il considérait comme un passe-droit, et il rappelait avec raison les succès qu'il avait toujours obtenus dans ce poste qui lui avait été confié jusque là. « Pendant toutes mes campagnes, ajoute-t-il, l'ennemi ne m'a enlevé ni artillerie, ni drapeaux, et jamais une compagnie entière. »

Le Directoire chargea le Ministre de la Guerre d'adresser au brave général une lettre flatteuse, et de lui apprendre que, « si l'avant-garde avait été donnée à Championnet, c'est uniquement parce qu'on lui réservait un poste plus important,

1. Voir aux *Pièces justificatives*, nos 24 et 25.

c'est-à-dire le commandement d'une aile de l'armée. »

Mais sa maladie ayant pris un caractère inquiétant, Lefèbvre prévint le Ministre de la guerre qu'il avait dû remettre son commandement au général Férino, « pour aller me guérir de mes dartres, écrivait-il, et me mettre à même d'entrer en campagne avec notre brave et estimable Jourdan. La satisfaction générale de tous les militaires de revoir bientôt à leur tête ce grand général, qui les a tant de fois menés à la victoire, est un sûr garant que la fortune ne cessera de lui être favorable. Je vais commencer mon traitement à Colmar, en attendant votre permission de le terminer à Arcueil, près Paris [1]. »

Au commencement de 1799, nous eûmes trois armées du côté de l'est : celle du Rhin, commandée par Bernadotte; l'armée de Mayence qui devint celle du Danube, aux ordres de Jourdan; et l'armée de l'Helvétie, dont le chef était Masséna. Le Directoire voulait frapper un coup décisif, avant la jonction des Russes avec les Autrichiens. Jourdan fit défiler son armée, du 1er au 3 mars, par les ponts de Kehl et de Bâle, et la divisant en 4 colonnes, pénétra en Souabe. Deux combats furent livrés le 7 et le 14 mars à Feldkirch, où Lefèbvre se distingua.

L'Archiduc ayant renforcé sa droite du côté de Stokach, Jourdan, pour prévenir une attaque, ébranla son armée le 20 mars. Lefèbvre, avec son

1. Archives administratives de la Guerre.

corps d'armée, fut posté sur le ruisseau d'Ostrach, suivi des divisions de Férino, de Saint-Cyr et de Souham. Il enleva les positions d'Holtzkirchen, de Zieten et de Bachaupten, malgré la vive résistance des ennemis. Attaqué le 21 à Ostrach, Lefèbvre défendit cette position avec beaucoup de vigueur ; l'ennemi fut obligé de se replier en désordre sur le gros des divisions, avec une perte considérable, et les villages qui lui servaient d'appui restèrent aux Français. Jourdan s'établit sur les hauteurs d'Ostrach.

Vers la fin de ce combat, au moment où, à la tête des grenadiers, le général Lefèbvre livrait un dernier assaut, il fut blessé par une balle qui l'atteignit au bras gauche. Cette blessure [1], jointe à une santé compromise par les fatigues de la campagne, l'obligea à demander un congé, et à remettre le commandement de sa division à son ancien chef d'état-major, le général Soult, qui servait sous ses ordres.

« Mon rapport instruisit le général Lefèbvre que l'ennemi faisait les plus grands efforts pour s'emparer aussi des débouchés de Meyenbruck. Il s'y porta lui-même, et déjà il ordonnait plusieurs mouvements, lorsqu'il *reçut une blessure qu'il s'efforça de cacher longtemps ;* mais il fut obligé, par la quantité de sang qu'il perdait, à se retirer pour se faire panser. Vous

1. Cette blessure était tellement grave que Lefèbvre fut plusieurs années à se remettre. Les médecins désespérant de sa guérison, le brave général avait même demandé et obtenu sa mise à la retraite. (Voir chapitre VI.)

m'ordonnâtes, mon Général, de le remplacer dans le commandement de sa division...[1] »

La division Lefèbvre, sous le commandement de son nouveau général, devait se distinguer le lendemain, 21 mars, à la sanglante bataille de Stockach.

Lefèbvre revint en France, pour se rétablir au sein de sa famille à Paris. En passant à Huningue, il reçut du Directoire une épée d'honneur[2] comme témoignage de satisfaction.

Le brave général avait bien droit à un repos mérité. Quelle période accablante, fiévreuse, en effet, que celle qui s'est écoulée, depuis août 1792 jusqu'au 20 mars 1799 ! Armée de la Moselle, armée du Rhin, armée de Sambre-et-Meuse, armée du Danube ! Que de combats, que d'exploits, que de victoires ces noms glorieux et chers aux cœurs français ne rappellent-ils pas ! Wissembourg, Fleurus, Aldenhoven, Altenkirchen, Neuwied, etc. : l'Alsace délivrée, la Belgique et la rive gauche conquises jusqu'au Rhin ; ce fleuve soumis, le Danube menacé, les ennemis repoussés partout ! Nos armées où servait Lefèbvre, avaient accompli toutes ces grandes choses ; elles étaient composées d'hommes héroïques, endurcis aux fatigues, aguerris à tous les périls, en état de défier l'Europe. L'enthousiasme ne s'était pas

1. Rapport de Soult au général Jourdan. (Mémoires du maréchal Soult.)

2. Cette épée se trouve au Musée d'artillerie. (Voir chapitre VII.)

éteint dans leurs cœurs. L'amour désintéressé de la liberté enflammait encore l'âme des soldats et de leurs chefs. Et quels chefs ! C'étaient Kléber, Jourdan, Hoche, Lefèbvre, Marceau, Grenier, Richepanse, Ney, Championnet, pour ne citer que ceux-là.

Nous avons essayé de faire ressortir les actions d'éclat de Lefèbvre, au milieu de celles de tant d'autres généraux, prédestinés également à une glorieuse renommée. De toutes les luttes que la France a soutenues pendant la première République, celles des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et Moselle sont généralement les moins connues ; toute l'attention semble s'être portée sur les campagnes de Bonaparte en Italie et en Egypte. Prenez, par exemple, la bataille d'Aldenhoven. Combien de personnes ignorent cette journée si honorable pour nos armes, où près de 200,000 hommes se sont heurtés des deux côtés !

L'on ne connaît pas généralement l'ensemble des opérations militaires de ces belles campagnes, au cours desquelles le brave Lefèbvre a pris part à une cinquantaine de combats, et où son nom fut mis une dizaine de fois à l'ordre du jour dans le *Moniteur*. Voilà pourquoi nous avons cru devoir en présenter un tableau résumé, tout en faisant ressortir le rôle glorieux que Lefèbvre y a joué.

Le général Lefèbvre, en quittant Huningue, se dirigea vers Rouffach pour embrasser sa mère. Toute la ville était sur pied pour le recevoir à sa

descente de la voiture[1]. Qu'on juge de l'enthousiasme que son apparition excita dans sa ville natale ! Ses compatriotes contemplaient avec admiration, dans son uniforme simple, sans or ni broderies, portant en écharpe son bras blessé, le fils d'un modeste Wachtmeister, devenu un grand général, le glorieux lieutenant de Jourdan à Fleurus, le héros de tant de combats, devenu un des généraux les plus populaires de la République.

1. Voir au chapitre XIII, le récit de cette réception par un témoin auriculaire.

CHAPITRE VI

Gravité de la blessure de Lefèbvre. — Il est nommé gouverneur de Paris et commandant de la 17e Division militaire. — Il refuse de faire partie du Directoire. — Il rétablit la discipline dans les régiments de son ressort. — Lefèbvre et le général Bonaparte. — Préparatifs des journées des 18 et 19 Brumaire. — Rôle joué par Lefèbvre pendant ces journées. — Sa nomination de Gouverneur de Paris est renouvelée. — Il est nommé membre du Sénat conservateur et créé Maréchal d'empire.

Campagnes de 1805 et de 1806. — Lefèbvre organise le corps d'armée de réserve à Mayence, et les cohortes des Gardes nationales des départements de la Roër, de Rhin et Moselle, et du Mont Tonnerre. — Lefèbvre, gouverneur de Mayence, et le préfet Jean Bon Saint-André. — Proclamation de Lefèbvre. — Il commande les troupes alliées de la Bavière. — Il est chargé du commandement de la Garde impériale à pied pendant la campagne de 1806. — Rôle de la Garde impériale à pied pendant la journée d'Iéna. — Entrée à Berlin. — Le fils du Maréchal se distingue pendant cette bataille.

Revenu à Paris pour soigner sa blessure [1], le général Lefèbvre reçut du Gouvernement direc-

1. Voir les certificats des chirurgiens aux *Pièces justificatives*, n° 26. — Désespérant de sa guérison, Lefèbvre demanda sa mise à la retraite, en 1801; le Brevet fut même signé. — Voir *Pièces*

torial les plus grands éloges. Sa blessure était grave; les chirurgiens qui le soignaient désespéraient « de pouvoir jamais rétablir la force et le mouvement de l'avant-bras blessé... Il souffrait en outre d'autres infirmités provenant des fatigues de la guerre... Il était, dans tous les cas, hors d'état de reprendre de longtemps un service actif. »

Le 15 août 1799, Lefèbvre fut nommé, à la place du général Marbot, au commandement de la 17e Division militaire, dont le chef-lieu était Paris. A cette époque d'agitation, c'était un des postes les plus importants; sa circonscription était également la plus étendue : elle comprenait outre Paris et la Seine, les départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne, qui n'étaient pas encore complètement pacifiés, et où les partis n'avaient pas encore désarmé.

C'était le moment où le Directoire, par sa mauvaise administration, ses violences, la corruption de ses membres, avait indisposé l'opinion publique. L'anarchie régnait partout. Une nouvelle coalition venait de se former contre la France. Cette coalition était formidable; elle comprenait toute l'Europe, moins la Prusse et l'Espagne qui restaient neutres. Pour échapper au danger qui le menaçait à l'intérieur, le Gouvernement préparait la *journée du 30 prairial*,

justificatives, n° 27. — Sa blessure fut longue à guérir, puisque le procès-verbal de la séance du Sénat, du 9 décembre 1804, porte : « Absent le maréchal Lefèbvre, un peu malade de sa blessure depuis trois jours. » *(Archives du Sénat.)*

et voulait appeler pour cela dans son sein un général pour le défendre. Barras songea au général Lefèbvre. Mais celui-ci, se rendant compte de l'impopularité des membres du Directoire, et bien conseillé d'ailleurs par sa femme, déclina l'offre qui lui avait été faite[1]. C'était deux mois avant le départ de Bonaparte de l'Egypte.

Pendant son gouvernement de Paris, Lefèbvre maintenait une stricte discipline dans les régiments, où l'organisation laissait bien à désirer avant son arrivée, et où les réfractaires étaient nombreux.

Voici ce que raconte à ce sujet le capitaine Coignet :

« Je reçus ma feuille de route pour Fontainebleau, où j'arrivai le 10 fructidor, an VII. Des officiers peu ardents au service, nous reçurent, et nous mirent dans une caserne en très mauvais état. Notre beau bataillon est formé dans la quinzaine ; il était de 1,800 hommes. Comme il n'y avait pas de discipline, il se forma de suite une révolution, et la moitié s'en alla chez eux. Le chef de bataillon en fit son rapport à Paris, et il fut accordé 15 jours pour rejoindre le bataillon, sans quoi on serait porté déserteur et poursuivi comme tel.

« Le général Lefèbvre fut envoyé de suite pour nous organiser. On fit former les compagnies et tirer les grenadiers... Les retardataires furent

1. Voir, aux *Pièces justificatives*, n° 28, la lettre qu'écrivit à Lefèbvre le général Cossier.

ramenés par les gendarmes, et *l'on nous mit à la raison*[1]... »

Si Lefèbvre savait maintenir la discipline parmi les troupes sous ses ordres, il n'hésita pas, au besoin, de se montrer sévère à l'égard des généraux qui s'oubliaient. Nous en trouvons la preuve dans une lettre du 20 août 1799, insérée dans le *Moniteur*, et adressée au Gouverneur de Paris par le Ministre de la Guerre.

« Le général Lestrange, auquel vous avez transmis l'ordre de se rendre sur-le-champ dans le département de l'Eure, n'était point parti quatre jours après. Vous m'apprenez qu'il a été trouvé hier à Paris, et qu'il a été conduit à l'Abbaye. Je ne trouve pas moins futiles que vous, citoyen Général, les motifs que veut alléguer de sa désobéissance le général Lestrange. Il est sans doute regrettable qu'une punition nécessaire tombe, dans cette circonstance, sur une tête blanchie au service militaire. C'est par la raison même de son âge et de sa vétérance que le général Lestrange est moins excusable. Eh ! de quelle discipline parlerons-nous aux jeunes soldats, si nous laissons de pareils exemples impunis ! Salut et fraternité. Le Ministre de la Guerre, signé : « Bernadotte ».

Peu de temps après, Bernadotte, dont les intrigues avaient inquiété le Directoire, fut informé que la démission qu'il avait offerte quelques jours auparavant, était acceptée.

Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que

1. *Les Cahiers du Capitaine Coignet*, page 73.

son successeur, sur la foi de Siéyès, s'était déjà présenté au Ministère. Sa tête se monta et sa résolution de retraite volontaire était oubliée, lorsque Lefèbvre, commandant de la place à Paris, vint lui apporter l'arrêté directorial.

« Est-ce possible, lui cria-t-il, que toi, mon brave frère d'armes, que Macdonald, que Beurnonville, vous vous chargiez des commissions de ces c...., plutôt que de leur couper les oreilles[1] ?

Siéyès avait vaincu une première fois, dans la personne de Bernadotte, la république jacobine; c'était de concert avec Bonaparte qu'il devait achever sa victoire, sauf à y être enseveli. Il ne s'écoula pas un mois entre la retraite du bruyant Ministre de la Guerre, et le retour du vainqueur d'Aboukir à Paris.

Le retour de Bonaparte vint soumettre à une rude épreuve le patriotisme du républicain Lefèbvre.

Ceux qui cherchent à excuser le Coup d'Etat du 18 Brumaire, déclarent que cette journée fut provoquée et nécessitée par une longue série de désordres, de calamités, d'erreurs, de fautes ou de crimes, et qu'elle fut la victoire de l'ordre sur l'anarchie. « Le Gouvernement du Directoire, selon l'expression de M. le comte Vandal, ne fut plus autre chose que la tyrannie posthume de la Convention. » Quoi qu'il en soit, on ne peut le nier, l'enthousiasme fut universel en France, lorsqu'on apprit que le général Bonaparte venait de

1. *Bernadotte*, par Léonce Pingaud.

débarquer à Fréjus. La France se crut sauvée. L'armée, le peuple, tous ceux qui ne voulaient que le bien de la patrie demandaient qu'il la délivrât du Directoire. C'était, en effet, le seul homme qui, par cette réunion si rare de talents civils et militaires, fût capable de concilier tous les partis, de terminer enfin la révolution.

Si, à ce moment critique, Lefèbvre s'est trompé [1], on peut dire qu'il s'est trompé avec la France entière.

Une chose frappe, lorsqu'on examine de près cet événement, c'est que tous ceux qui poussaient ou aidaient Bonaparte à renverser le Directoire, ne pensaient pas se donner un maître, pas même ses partisans qui l'engageaient à se proclamer premier Consul.

« Si grand, si vaste que soit le génie d'un homme, jamais il ne faut lui livrer complètement les destinées d'un pays, dit Thiers. Sans doute, si jamais une nation eut des excuses pour se donner à un homme, ce fut la France lorsque, en 1800, elle adopta Napoléon pour chef. Ce n'était pas une fausse anarchie, dont on cherchait à faire peur à la nation pour l'entraîner. Hélas non ! des milliers d'existences innocentes avaient suc-

1. Bien rares furent les contemporains qui prévirent ce qui arriverait, ou même qui comprirent que la liberté avait été frappée à mort par les grenadiers de Saint-Cloud. Comme ces grenadiers, les Français chantèrent le *Ça ira*. Ils se crurent revenus aux beaux jours de 1789, à la belle concorde fraternelle du serment du Jeu de Paume... Qui sait si Bonaparte n'avait pas eu un instant le désir d'être le Washington de la France ?... » (Aulard.)

combé sur l'échafaud, dans les prisons de l'Abbaye, ou dans les eaux de la Loire. Les horreurs des temps barbares avaient tout à coup reparu au sein de la civilisation épouvantée ; et même, après que ces horreurs étaient déjà loin, la République française ne cessait d'osciller entre les bourreaux auxquels on l'avait arrachée, et les émigrés aveugles qui voulaient la faire rétrograder à travers le sang, vers un passé impossible, tandis que sur ce chaos se montrait menaçante l'épée de l'étranger. A ce moment revenait d'Orient un jeune héros plein de génie, qui, partout vainqueur de la nature et des hommes, sage, modéré, religieux, semblait né pour enchanter le monde. Jamais assurément on ne fut plus excusable de se confier à un homme, car jamais terreur ne fut moins simulée que celle qu'on fuyait ; car jamais génie ne fut plus réel que celui auprès duquel on cherchait un refuge[1].... »

Le premier jour de brumaire, les Cinq-Cents avaient eu à renouveler leur bureau. Lucien fut élu président ; c'était une défaite pour les Jacobins, qui semblaient perdre définitivement la majorité dans les deux assemblées. Bonaparte sut profiter de ces dispositions. On connaît les intrigues et les démarches qu'il mit en œuvre jusqu'au 17 brumaire.

Deux directeurs, Roger Ducos et le fameux Siéyès, dont la réputation de législateur datait de 1789, s'entendirent avec Bonaparte pour ren-

1. *Histoire du Consulat.*

verser leur collègues. « La plupart des généraux étaient pour lui : Macdonald, Beurnonville, Sérurier s'étaient offerts. Lefèbvre, commandant de Paris, était essentiellement l'homme de la discipline; il obéira à Bonaparte, dès que celui-ci sera devenu, par décret des Anciens, son supérieur hiérarchique, et serait heureux d'obéir à un tel chef [1] ».

Le 17, pendant la nuit, Bonaparte fit porter, par ses grenadiers, à Moreau et à Macdonald l'ordre de se rendre chez lui, dès le lever du jour, à cheval; les officiers y seraient déjà rassemblés. Lefèbvre fut également mandé. Le salon du général était rempli de militaires; tous répondirent, en mettant la main sur leur épée, qu'ils étaient prêts à le seconder.

Lefèbvre, ignorant ce qui se tramait, était arrivé un des premiers, croyant qu'il s'agissait simplement de conduire le général Bonaparte à la revue. Voyant des troupes en mouvement, bien qu'il n'eût pas donné d'ordre, il avait interrogé le colonel Sébastiani qui, sans donner d'explications, lui dit qu'on l'attendait chez le général Bonaparte. Lefèbvre était entré avec humeur.

« Ce commandant de Paris s'émut d'abord de ce qui se passe; mais Bonaparte lui parle et le domine. Lefèbvre était l'Alsacien patriote, de naturel sensible sous une rude écorce, plus Français de cœur que de langage. Il avait l'âme prompte aux généreuses colères, l'attendrissement

1. *Le Dix-huit brumaire,* par Albert Vandal.

facile, et ne résistait jamais à une effusion. Comme Bonaparte lui montre la République en proie aux avocats, qui l'exploitent et la perdent, il s'indigne. — Eh bien, Lefèbvre, lui dit Bonaparte, vous, un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser périr entre les mains de ces avocats? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver. Tenez, voici le sabre [1] que je portais aux Pyramides; je vous le donne comme un gage de mon estime et de ma confiance... »

Quand il se voit remettre le sabre que le « héros » lui-même portait en Egypte, il n'y tient plus; des larmes lui montent aux yeux. Pleurant et sacrant à la fois, il déclare qu'il est prêt à « jeter les avocats à la rivière. » Il est conquis, et, pour plus de sûreté, Bonaparte le garde auprès de lui, dans son cabinet, pour en faire un homme de confiance et son bras droit [2].

Les alentours de la maison de Bonaparte s'encombrent de troupes. Plusieurs députés des deux Conseils s'étaient assemblés chez le Président du Conseil des Anciens, et avaient arrêté que la translation des Conseils et du Directoire à Saint-Cloud sera proposé. Deux messagers d'Etat lui apportent le décret et l'appel des Anciens qui mettent toutes les troupes sous ses ordres. Il s'affirme, sur-le-champ, généralissime et se saisit du commandement. Il prévient Lefèbvre que le com-

1. Ce sabre est aujourd'hui la propriété de M. Bernard Dutreil, membre de la Chambre des Députés, dont la mère est la petite-fille de la nièce, l'héritière du maréchal.

2. Albert Vandal.

mandement de Paris ne relève plus que de lui, expédie ses aides de camp et donne ordre de rassembler toutes les troupes autour des Tuileries.

« Bonaparte descend; il tient à la main le décret des Anciens et fait placer près de lui Lefèbvre, « fortement ému », et se dirige vers les Tuileries au milieu des acclamations : *Vive le libérateur!* Il se présente aux Anciens, où il fait une courte harangue, préparée d'avance et débitée avec hésitation de parole [1] :

« Citoyens Représentants, la République périssait, vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre! Je les arrêterai aidé de tous les amis de la liberté, de ceux qui l'ont fondée, de ceux qui l'ont défendue. Je la soutiendrai, aidé du général Lefèbvre, du général Berthier et de mes compagnons d'armes qui partagent mes sentiments. Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder notre marche; rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle. Vous avez rendu la loi qui promet le salut public; nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une république fondée sur la liberté, sur l'égalité, sur les principes sacrés de la représentation nationale. Nous l'aurons, *je le jure...*, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes! »

— *Nous le jurons!* répétèrent tout d'une voix

1. Albert Vandal.

les guerriers, tandis que partent des tribunes un fracas d'applaudissements.

Bonaparte avait fait également annoncer d'avance, par le général Lefèbvre, à tous les militaires qu'un nouvel ordre de choses allait être établi, et que le Conseil des Anciens allait sauver la République ; on les avait prévenus que l'éloignement des premières autorités ne serait pas de longue durée et qu'elles continueraient à résider à Paris.

« Moulins fit venir Lefèbvre et lui donna ordre d'arrêter le vainqueur d'Aboukir. « Il n'est » plus temps, répondit le général ; ni vous, ni » moi ne sommes plus rien ; et, si vous m'en » croyez, vous profiterez de l'heure qui vous est » accordée par Moreau pour vous retirer tran- » quillement, ainsi que votre compère Gohier [1] ».

Les autres membres du Directoire font également appeler le commandant de la force militaire de Paris. Le général Lefèbvre arrive et leur déclare qu'en vertu d'un décret qui vient d'être rendu par les Anciens, il avait donné sa démission, qu'il ne pouvait et ne devait plus recevoir d'ordre que du général Bonaparte.

Celui-ci répartit les troupes sur les points stratégiques pour protéger les voies conduisant à Saint-Cloud ; il met à leur tête les généraux, pour la plupart d'un grand nom, parlant à l'imagination publique : *Lefèbvre,* restant près de lui « comme son premier lieutenant », Lannes, Murat, Marmont, Macdonald, Sérurier, etc.

1. *Souvenirs de Stanislas Girardin.*

Le lendemain, 19, dès l'aube, Bonaparte se rend à Saint-Cloud avec les troupes en tenue de campagne. Le général Lefèbvre et son état-major marchent en tête; des détachements garnissent les postes et les environs du château.

Bonaparte est introduit à la barre du Conseil des Anciens. Il est accompagné des généraux Berthier et Lefèbvre. « Représentants du peuple, dit-il, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan; permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays.

« J'étais tranquille à Paris lorsque je reçus le décret du Conseil des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui. Nos intentions sont pures et désintéressées... Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers seront passés, j'abdiquerai le commandement qui m'est confié... »

Les paroles de Bonaparte sont écoutées avec faveur par les Anciens, qui croient à ses protestations de désintéressement. Mais lorsque le général arrive aux Cinq-Cents, réunis dans l'Orangerie, un tumulte indescriptible éclate. Son frère Lucien ne peut dominer l'Assemblée, et l'on n'entend que ces mots : *A bas le dictateur! A bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwel!* Bonaparte est aux prises avec les plus vigoureux Jacobins, qui le pressent et le secouent. A l'aspect de leur général en péril, les soldats, restés près de la

porte, entrent dans la salle, les officiers aussi. Murat, Lefèbvre, Gardanne jouent des coudes. La bagarre devient générale. Le grenadier Thomé a la manche de son habit déchirée de haut en bas.

« Ce n'est pas la scène d'une horreur tragique qu'a inventée après coup la légende, qu'a popularisée la gravure ; le vainqueur de l'Italie et de l'Egypte, entouré d'assassins en toge, qui lèvent sur lui leurs poignards ; c'est une lutte à mains plates, une scène de basse et confuse brutalité. Bonaparte est entraîné dehors ; on le voit sortir soutenu par deux grenadiers, pâle, les traits bouleversés, la tête penchée sur l'épaule, suffoqué, presque évanoui [1] ».

« J'allais leur indiquer les moyens de sauver la République, et ils ont voulu m'assassiner, » s'écria-t-il. L'accusation était fausse ; les généraux la répètent néanmoins aux soldats.

On connaît la suite. Le président Lucien est sauvé par Lefèbvre qui, à l'aide de quelques grenadiers parvient à l'arracher de la salle. Ordre est donné au général Leclerc de prendre un bataillon de grenadiers, de dissoudre le Conseil et de faire évacuer la salle. Le lendemain, le Conseil des Anciens adopta ce vote : *Il n'y a plus de Directoire... Les généraux Lefèbvre, Murat, Gardanne et tous les militaires qui, le matin, ont sauvé le général et ont fait évacuer la salle, avaient bien mérité de la patrie* [2].

1. *Le Dix-huit Brumaire,* par Albert Vandal.

2. *Moniteur* du 20 brumaire.

La légende des poignards et des vingt assassins qui se précipitent sur Bonaparte et cherchent sa poitrine, est répétée par les journaux. Ils citent également des pièces à conviction, des stylets que les grenadiers, en faisant évacuer la salle, avaient ramassés, et qui étaient déposés chez les généraux Berthier et Lefèbvre, sans oublier l'habit du grenadier Thomé déchiré par un coup de poignard.

Napoléon n'oublia jamais l'éminent service que lui avait rendu Lefèbvre pendant cette journée. En le créant, sept ans plus tard, duc de Dantzig, il le désigna, dans son Message au Sénat, par ces expressions remarquables : *Celui qui nous a le plus secondé dans la première journée de notre règne.*

Après le 18 brumaire, le général Lefèbvre reçut une nouvelle nomination comme commandant de la Seine. Voici les termes de sa commission :

« Bonaparte, premier Consul de la République, prenant une entière confiance en la valeur, l'expérience, vigilance, bonne conduite, zèle, fidélité et attachement à la cause du peuple et à la Constitution républicaine, dont a donné des preuves dans toutes les occasions le citoyen F.-J. Lefèbvre, général de division, le confirme dans les fonctions de lieutenant du général en chef Bonaparte, fonctions auxquelles il a été nommé le 18 brumaire dernier.

» Paris, 15 pluviôse an VIII (4 février 1800). *Le Ministre de la guerre,* signé : BERTHIER. —

Pour le Premier Consul : *Le Secrétaire d'État*, signé : MARET [1] ».

Bonaparte ayant résolu de signaler le début de son Consulat par l'extinction de la guerre civile dans la Vendée et dans l'Ouest, Lefèbvre le seconda puissamment par les mesures qu'il prit pour pacifier les départements sous ses ordres.

En Normandie, des chouans, ayant à leur tête le comte de Frotté, chef des royalistes de la province, étaient encore rassemblés en armes. Lefèbvre donna des ordres énergiques pour les disperser. Le 7 février, un fort détachement fut surpris près d'Alençon, un grand nombre d'insurgés restèrent sur place [2].

La tranquillité fut enfin rendue aux départements de l'Ouest; ce qui permettait au Premier Consul « d'acquitter envers le général Lefèbvre la dette de la patrie ».

Le 1er avril 1800, Lefèbvre fut nommé membre du Sénat conservateur [3] sur la proposition du Premier Consul. « Le général Lefèbvre s'est distingué constamment à l'avant-garde pendant la guerre de la liberté! Il commandait à Paris lors du 18 brumaire. Il a montré autant de sagesse, autant d'attachement aux principes sacrés de la

1. Archives de la famille.

2. Voir Pièces justificatives, n° 29, le rapport que Lefèbvre adresse au Premier Consul sur cette affaire.

3. Nous verrons au chapitre XI le rôle actif que Lefèbvre a joué au Sénat, dont il fut jusqu'à la fin un des Préteurs. Chaque Sénateur avait 35,000 francs d'appointements; les Pairs ne touchaient plus tard que 24,000 francs.

liberté qu'il avait déployé de courage et de talents militaires à Fleurus, au passage du Rhin, à Wetzlar. Plusieurs fois blessé dans les campagnes précédentes, il l'a été si grièvement à la campagne dernière, qu'il ne peut plus faire la guerre active d'une manière digne de lui. — *Signé :* BONAPARTE. » (Message du 7 germinal an VIII (28 mars 1800).

Le lendemain de son élévation à l'empire, Napoléon rendit un décret (29 floréal an XII-13 mai 1804) qui créait quatorze maréchaux de France, auxquels étaient adjoints avec le même titre quatre sénateurs, parmi lesquels Lefèbvre, comme ayant commandé en chef. Il fallait, pour devenir Maréchal d'Empire, avoir gagné au moins une bataille rangée ou pris deux places fortes. La promotion de 1804 compte 18 titulaires. Il y en avait 15 en 1815.

Leurs titres étaient accompagnés de dotations et de domaines [1], pris le plus souvent sur certaines provinces lointaines, et dont les étrangers faisaient les frais. Les bénéficiaires honoraires ne touchaient que les revenus et n'avaient aucune prérogative féodale.

1. Le maréchal Lefèbvre avait reçu en dotations deux domaines situés en France : celui de Combault (Seine-et-Marne) et un à Blois. Par décret du Ministre des Finances, en date du 31 juillet 1809, il avait reçu en outre deux dotations en Allemagne : l'une en Westphalie, consistant en un domaine de six fermes et autres biens ruraux, avec un revenu annuel de 100,000 francs, et un autre de 50,000 francs dans le Hanovre. — Le décret porte l'adresse : « A Monsieur le duc de Dantzig, à Linz (Autriche). C'était deux mois après la campagne du Tyrol. — (Archives de la famille.)

Voici les termes du décret impérial qui nomme les maréchaux :

« DÉCRET IMPÉRIAL

» Napoléon, Empereur des Français, décrète ce qui suit :

» Sont nommés maréchaux de l'Empire les généraux Berthier — Murat — Moncey — Jourdan — Masséna — Augereau — Bernadotte — Soult — Brune — Lannes — Mortier — Ney — Davoust — Bessières [1].

» Le titre de Maréchal d'Empire est donné aux Sénateurs Kellermann — Lefèbvre — Pérignon et Sérurier, qui ont commandé en chef.

» Donné à Saint-Cloud, le 29 floréal an XII. Par l'Empereur : *Le Secrétaire d'Etat*, MARET. *Signé :* NAPOLÉON ».

Thiers [2] résume ainsi les services qui ont valu à ces dix-huit braves le bâton de maréchal :

« Il y avait *quatre* places de maréchaux honoraires à donner aux généraux qui étaient allés se reposer dans le Sénat, et *seize* à ceux qui, pleins de jeunesse, devaient figurer longtemps encore à la tête de nos soldats.

» Napoléon réservait les *quatre* premières à Kellermann, pour le souvenir de Valmy; à Lefèbvre, pour sa bravoure éprouvée et un dévouement qui datait du 18 brumaire; à Pérignon, à

1. Macdonald, Marmont et Oudinot furent nommés maréchaux après Wagram (1809), Suchet en 1810, pour sa belle campagne d'Espagne, et le prince Poniatowski en 1813, sur le champ de bataille de Leipsig.

2. Thiers, tome V, page 120.

Sérurier, pour le respect qu'ils inspiraient justement à l'armée.

« Sur seize places de maréchaux, destinées aux généraux en activité, il voulut en conférer quatorze immédiatement et en garder deux pour récompenser les mérites futurs. Ces quatorze bâtons furent donnés : au général Jourdan, pour le brave souvenir de Fleurus; au général Berthier, pour des services éminents et continus dans la direction de l'état-major; au général Masséna, pour Rivoli, Zurich, Gênes; aux généraux Lannes et Ney, pour une longue suite d'actes héroïques; au général Augereau, pour Castiglione; au général Brune, pour le Helder; à Murat, pour la vaillance chevaleresque à la tête de la cavalerie française; au général Bessières, pour le commandement de la garde, qu'il avait depuis Marengo et dont il était digne; aux généraux Moncey et Mortier, pour leurs vertus guerrières; au général Soult, pour ses services en Suisse, à Gênes, au camp de Boulogne; au général Davoust, pour sa conduite en Egypte et une fermeté de caractère dont il donna bientôt d'éclatantes preuves; enfin, au général Bernadotte, pour un certain renom acquis dans les armées de Sambre et Meuse et du Rhin, pour sa parenté surtout, et malgré une haine envieuse que Napoléon avait découverte dans le cœur de cet officier, et qui donnait déjà le pressentiment, plusieurs fois exprimé tout haut, d'une trahison future [1] ».

1. Thiers, tome V, page 120.

On aura remarqué que Lefèbvre est compté parmi les *quatre maréchaux honoraires qui étaient allés se reposer dans le Sénat, tandis que leurs jeunes collègues devaient figurer longtemps encore à la tête de nos armées.* Singulier repos, en effet, quand on pense que le vieux maréchal allait prendre part encore à la campagne de Prusse, suivie du siège de Dantzig, aux campagnes d'Espagne et d'Autriche et enfin à celles de Russie et de France!

Remarquons encore que de ces dix-huit grands dignitaires, deux seulement appartenaient à la noblesse, quatre à la classe aisée de la bourgeoisie, et douze, tel que Lefèbvre, étaient sortis de la classe du peuple proprement dit.

« Certes, écrivait Mme de Cayla, c'étaient de hautes illustrations militaires; cependant nous critiquâmes avec amertume. Dix-huit maréchaux de France et pas un noble, à peine un, deux et trois ennoblis! Nous crûmes que l'armée, que l'étranger se moqueraient de ce bâton donné à de si petits compagnons. Hélas! il n'en fut rien; l'armée, la France, l'Europe, trouvèrent que tant de faits héroïques et tant de victoires gagnées valaient des aïeux, dont on n'est pas toujours sûr de descendre en droite ligne. Ce qui nous consola, c'est que nous nous trouvâmes en majorité dans le service intérieur de la maison impériale; ce qui prouva positivement que nous étions faits pour ce genre d'honneur beaucoup mieux que nos adversaires [1] »

1. *Mémoires d'une Dame de qualité.*

Pendant le sacre de Napoléon à Notre-Dame (2 décembre 1804), l'épée de Charlemagne était portée par Lefèbvre, et la couronne, dite de Charlemagne, par Kellermann : preuve particulière d'estime que l'empereur voulait donner à ces deux vaillants Alsaciens, C'est dans cette posture que, dans le célèbre tableau du *Sacre*, par David, exposé au Musée du Louvre, les deux maréchaux sont représentés, à la droite du chœur, avec quarante-neuf grands dignitaires de l'empire.

La paix, dont jouissait la France depuis le traité d'Amiens (mars 1802), ne fut pas de longue durée. Peu après le couronnement de l'Empereur, ce traité avait été rompu par le gouvernement anglais. Napoléon ordonna la fortification des côtes de la Manche et la formation du fameux camp de Boulogne, afin de préparer une descente en Angleterre. Une armée de 150,000 hommes était rassemblée dans ce but. Lefèbvre, à peu près guéri de sa blessure, avait demandé à faire partie de cette expédition; il fut chargé d'une division de réserve réunie au camp de Saint-Omer.

Au moment de lever le camp de Boulogne et de faire marcher son armée contre l'Autriche, Napoléon, afin de compléter le système de défense de l'empire, avait décrété l'organisation des Gardes nationales, en commençant par les départements limitrophes du nord et de l'est. Ces troupes, spécialement chargées de la défense de ces départements, ne pouvaient sous aucun prétexte, être appelées au-delà des frontières. Cette organisation

fut divisée en 4 arrondissements, dont les commandements furent donnés à 4 sénateurs, aux généraux Rampon, d'Aboville, et aux maréchaux Lefèbvre et Kellermann. Ces deux maréchaux reçurent de plus le commandement de deux corps d'armée de réserve, l'un à Mayence, sous les ordres de Lefèbvre [1], et l'autre à Strasbourg, sous les ordres de Kellermann.

Lefèbvre eut ainsi sous sa direction les cohortes de la Roër, du Rhin et Moselle et du Mont Tonnerre; Kellermann, celles du Haut et du Bas-Rhin; Rampon et d'Aboville, celles de la frontière du Nord.

Ces 4 corps ainsi créés formaient une réserve de 150,000 hommes, gardant la frontière et assurant le recrutement de l'armée. Les plus âgés, lorsqu'ils seraient formés, viendraient plus tard, organisés en corps de marche, remplir les vides que la guerre aurait opérés dans les rangs de l'armée. C'était une réserve.

L'organisation confiée au Maréchal Lefèbvre offrait de grandes difficultés; l'argent manquait pour habiller toutes les troupes placées sous ses ordres. Voici ce qu'on lit dans la *Vie de Jean Bon Saint-André* [2], le célèbre préfet de Mayence (de 1801 à 1813), dont le nom est resté populaire dans nos départements allemands de la rive gauche du Rhin.

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 30.

2. Par Nicolas Schneider, à Montauban, 1845. Voir des détails sur ce préfet au chapitre XII.

« En 1805, le maréchal Lefèbvre, commandant l'armée de réserve, dont le quartier général était à Mayence, avait parmi les troupes sous ses ordres 7 à 8,000 gardes nationaux qui n'avaient pas d'uniformes. L'amour-propre du maréchal était blessé de cette irrégularité. Pour la faire cesser, il manda un jour le préfet par un de ses aides de camp. Jean Bon Saint-André, blessé de cette manière d'agir, répond au messager que si M. le Maréchal avait quelque communication à lui faire, sa maison était ouverte à tout le monde, et qu'il aurait pu venir le trouver ; qu'au surplus, pour cette fois, il voulait bien condescendre à ses désirs et se rendre auprès de lui. C'est ce qu'il fit aussitôt.

« Lefèbvre, à qui l'aide de camp avait fidèlement rapporté les expressions du préfet, fut un peu décontenancé au premier moment ; mais bientôt se remettant, il lui déclara qu'il voudrait bien voir ses troupes revêtues toutes d'habits d'uniforme, et il ajouta qu'il l'avait fait appeler pour lui en demander les moyens. Bon Saint-André lui répond qu'il n'en a aucun ; mais que si le maréchal était assez puissant pour lui procurer un crédit suffisant du Ministre des Finances, rien ne serait plus facile. »

Cette réponse mécontenta Lefèbvre ; il répéta qu'il voulait que ses troupes fussent habillées. Il s'ensuivit une scène assez vive, à laquelle le préfet mit fin en s'approchant d'un secrétaire ouvert, en lui disant : « Je ne puis habiller vos troupes, mais je puis faire autre chose, si cela

vous est agréable. Je puis signer ma démission ; vous n'avez qu'à dicter. »

Le maréchal, étonné, le regarda fixement, et lui demanda si en effet il signerait sa démission. — Sans aucun doute, répliqua le préfet avec feu. » Lefèbvre se hâta de répondre en lui ouvrant les bras : « N'en parlons plus ; embrassons-nous, soyons amis jusqu'à la mort. »

Le maréchal et le préfet étaient trop animés tous les deux des mêmes sentiments de dévouement au bien public, pour ne pas s'entendre et s'estimer. Aussi une étroite amitié ne tarda pas à s'établir entre eux.

Le maréchal Lefèbvre, par son esprit de justice et la bienveillance qui lui étaient propres, gagna rapidement la confiance des populations de la rive gauche du Rhin. Le 2 novembre 1805, par conséquent un mois avant la bataille d'Austerlitz, il leur adressa une proclamation [1] qui mérite d'être signalée, non seulement à cause des sages considérations qu'elle renferme, mais parce qu'elle montre avec quel empressement les populations de ces provinces avaient accueilli leur réunion à la France. Cette proclamation atteste combien le maréchal était content de l'esprit qui animait les habitants de la rive gauche, qui ont montré beaucoup de sympathie pour la France, sympathie qu'ils ont conservée longtemps après les désastres de l'Empire.

Après la campagne d'Austerlitz, les corps de

1. Voir *pièces justificatives* n° 30 *bis*.

réserve des bords du Rhin furent dissous, et Napoléon « a fait témoigner aux deux maréchaux Lefèbvre et Kellermann sa satisfaction pour le zèle qu'ils ont mis dans l'exercice de leurs fonctions[1]. »

Après la paix de Presbourg, notre armée était restée cantonnée en Allemagne. Lefèbvre reçut alors le commandement des troupes alliées, cantonnées dans la Haute-Bavière, et avait son quartier-général à Augsbourg. Bientôt il allait prendre une part glorieuse à la nouvelle campagne que l'on prévoyait.

La Prusse ayant déclaré la guerre à Napoléon, celui-ci arriva le 6 octobre 1806 à Bamberg, où il établit son quartier-général. Par ordre de l'empereur, le maréchal Lefèbvre remit le commandement du corps bavarois au prince Jérôme, pour prendre celui de la garde impériale à pied.

Le 13 octobre, Napoléon atteignit Iéna, et se rendit aussitôt sur le plateau, qui est au-devant de cette ville et qu'occupait une avant-garde du maréchal Lannes. Il voulait juger par lui-même les positions de l'ennemi. Pendant la nuit il fit ouvrir dans le roc un chemin, par où l'artillerie pût être transportée sur le plateau. Lannes vint, pendant ce temps, prendre avec toutes ses troupes position sur le plateau. La division de Suchet occupa le versant de droite, et celle du général Gazen, celui de gauche. Le maréchal Lefèbvre, qui venait d'arriver avec la redoutable infanterie

1. *Moniteur* du 22 mars 1806

de la Garde, se forma en carré sur le centre, ou plutôt sur le sommet du plateau, qui n'ayant que peu de largeur, se prolongeait cependant à droite et à gauche par des parties déclives. Dans l'intervalle de chaque corps était placée l'artillerie. L'Empereur, suivant son usage, vint passer la nuit au bivouac au milieu de sa Garde.

Nous lisons dans les *Cahiers du capitaine Coignet*, alors soldat aux grenadiers de la Garde, une pittoresque description de la nuit fameuse du 13 au 14 octobre 1806 :

« L'empereur, écrit-il, se plaça au milieu d'un carré, et nous permit de faire deux ou trois feux par compagnie ; (nous étions 220 par compagnie.) Il nous fut permis de partir pour aller chercher des vivres. Le voyage n'était pas long ; nous pouvions jeter une pierre du haut dans la ville. Toutes les maisons étaient désertes ; Nous trouvâmes tout ce dont nous avions besoin, surtout du vin, du sucre. Il y avait des officiers pour maintenir l'ordre, et, dans trois quarts d'heure nous étions en route pour remonter chargés de vin, sucre, chaudières et des vivres de toutes espèces. Nous avions des bougies pour nous éclairer, pour descendre dans les caves, et nous trouvâmes dans les hôtels beaucoup de vin cacheté. On fit porter du bois, et les feux s'allumèrent avec le vin et le sucre dans les chaudières. Nous bûmes à la santé du roi de Prusse toute la nuit, et tout le vin cacheté fut partagé. Il y en avait en profusion ; chaque grenadier avait trois bouteilles : deux dans le bonnet à poil

et une dans la poche. Toute la nuit on eut le vin chaud ; nous en portâmes à nos braves canonniers qui étaient morts de fatigue, et ils nous remercièrent.

» Leurs officiers furent invités à venir prendre le vin chaud avec les nôtres ; nos moustaches furent bien arrosées, mais défense de faire du bruit. Quelle punition pour nous de ne pouvoir parler ni chanter. Tout le monde avait de l'esprit dans la tête...

» L'Empereur nous voyait si sages que cela le rendait joyeux ; avant le jour il était à cheval pour visiter son monde. L'obscurité était si profonde, qu'il fut obligé de se faire éclairer pour se conduire, et les Prussiens voyant des lumières qui se promenaient le long de leurs lignes, firent feu sur Napoléon ; mais il continua sa course, rentra à son quartier-général et fit prendre les armes... »

Malgré un brouillard épais qui obscurcissait l'horizon, Napoléon, à dix heures, donna le signal du combat. On connaît les péripéties de cette bataille. Après quelques heures de combat, l'ennemi s'enfuit sur la route de Weimar. Plus de 20,000 hommes et une partie de l'artillerie tombèrent au pouvoir des Français, et autant au combat d'Auerstaedt, où Davoust défit la seconde armée prussienne, deux fois plus nombreuse que la sienne.

« Pendant la bataille, Napoléon s'était montré sur tous points ; sa présence ranimait les courages et retrempait toutes les âmes. Au fort de la mêlée, voyant ses ailes menacées par la cavalerie, il se

porta au galop pour ordonner des manœuvres et des changements de front en carrés. En donnant ces ordres, il fut interrompu à chaque instant par les cris de *Vive l'Empereur !* La Garde à pied, sous les ordres de Lefèbvre, voyait avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler toute l'armée aux prises avec l'ennemi, et elle seule dans l'inaction.

Plusieurs voix firent entendre les mots : *En Avant !* — Qu'est-ce ? dit l'Empereur ; ce ne peut être qu'un jeune homme sans barbe qui ose vouloir préjuger ce que je dois faire ; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de prétendre me donner des avis. »

« Les voix se turent. Ceux qui avaient parlé étaient effectivement de jeunes vélites, dont le courage était impatient de se signaler[1]. »

Après plusieurs heures de combat, l'empereur qui avait avec lui sa garde et ses troupes de réserve, pour les porter au besoin où leur secours serait nécessaire, les fit alors avancer. Elles attaquèrent l'ennemi avec impétuosité, et le firent plier.

La bataille d'Iéna complète la gloire des soldats de l'Empire, qui n'avaient pas encore eu l'occasion de se mesurer contre les Prussiens. Une circonstance accidentelle rendit l'épreuve décisive. A Iéna, cinq bataillons carrés prussiens furent enfoncés et taillés en pièces par la cavalerie française ; à Auerstaedt, la cavalerie prussienne vint se briser contre cinq bataillons carrés français.

Le soir de la journée d'Iéna, l'empereur était

1. *Bulletin Officiel.*

tellement accablé de fatigue, qu'au milieu de ce travail (couché à terre sur ses cartes déployées), il marquait à Berthier les hardis mouvements qui suivirent sa victoire, et s'endormit. Les grenadiers s'en aperçurent, et, sur un signe du maréchal Lefèbvre, ils formèrent silencieusement le carré autour de lui, protégeant ainsi le sommeil de leur Empereur sur ce plateau, d'où il venait de les faire jouir d'un si glorieux spectacle [1].

Le lendemain Napoléon fit poursuivre activement l'armée ennemie, et l'on sait avec quelle rapidité la plupart des places fortes ouvrirent les portes à nos troupes.

« Après le combat de Halle, les trois corps des maréchaux Davoust, Lannes et Augereau, le grand duc de Berg, et la Garde impériale sous les ordres de Lefèbvre et de Bessières marchèrent sur Berlin, par les deux routes qui conduisent à cette capitale. Le maréchal Lefèbvre avec la Garde impériale à pied est arrivé à Postdam, le 24 octobre, à 9 heures du soir. *Elle avait fait 14 lieues dans un jour* [2]. » Un ordre du jour annonça à l'armée que l'Empereur, voulant témoigner sa satisfaction au 3e corps du maréchal Davoust, par la plus belle récompense pour les Français, avait ordonné que ce corps entrerait le premier à Berlin, le 25 octobre.

En effet, dix jours après la seule grande bataille qui eût été livrée, Berlin, au jour désigné, vit

1. *Mémoires du maréchal de Ségur.*
2. *17e Bulletin de la Grande Armée.*

entrer dans ses murs le corps français qui avait battu l'armée principale commandée par le roi et le duc de Brunswick. Ce dernier était mourant, et le roi s'était réfugié derrière l'Oder.

Le 28 octobre, l'empereur fit son entrée solennelle à Berlin. Le maréchal Lefèbvre commandant la Garde à pied, était à la tête du cortège. Les cuirassiers de la division de Nansouty étaient en bataille sur le chemin. C'était pour la première fois qu'il lui arriva d'entrer en triomphateur dans une capitale conquise.

Il n'était pas entré à Vienne. Toute la population de Berlin était sur pied pour assister à cette grande scène.

« L'empereur, raconte le capitaine Coignet, fit son entrée à la tête de 20,000 grenadiers et de nos cuirassiers, et de toute notre belle Garde à pied et à cheval. On peut dire que la tenue était aussi belle qu'aux Tuileries ; l'empereur était fier dans son modeste costume, avec son petit chapeau et sa cocarde d'un sou. Son état-major avait le grand uniforme, et c'était curieux pour les étrangers de voir le plus mal habillé maître d'une si belle armée.

» Toute la population était aux croisées et dans la rue, comme les Parisiens le jour de notre arrivée d'Austerlitz. C'était magnifique de voir un si beau peuple se porter en foule sur notre passage et nous suivre... »

Si le maréchal a montré sa bravoure ordinaire pendant la bataille d'Iéna, son fils s'est également distingué, ainsi que le constate une lettre du

neveu Richer[1]. « Je viens de voir mon oncle à Berlin (19 novembre 1806) ; il se porte comme un charme, ainsi que mon cousin, son fils. Mais à la fameuse bataille d'Iéna, ce dernier a reçu une balle à travers de son bonnet à poil, et son cheval, qui se trouve en ce moment avec ceux de mon oncle pour être guéri, en a reçu trois ; ce qui prouve qu'il n'a pas été bien éloigné de l'ennemi, et qu'il a vu Messieurs les Prussiens de près. »

La guerre n'était pas terminée, les Russes étant en route pour venir au secours de la Prusse. Pendant cette nouvelle campagne, Lefèbvre allait s'illustrer par de nouveaux exploits qui devaient immortaliser son nom.

1. Extrait d'une lettre adressée à Metzger. (Archives de la ville de Rouffach.

CHAPITRE VII

Siège de Dantzig. — Le maréchal Lefèbvre est chargé de la défense de la Basse-Vistule pendant la campagne d'Eylau. — Il est chargé, avec le 10e corps, du siège de Dantzig. — Combat de Dirschau. — Prise de l'île de Nehrung. – Le général Schramm. — Description des principales défenses de la place. – Ouverture des tranchées. — Attaque de la redoute du Hagelsberg et bravoure de Lefèbvre. — Combat dans les tranchées. — Les travaux du siège dirigés par l'ingénieur Chasseloup et le général d'artillerie Lariboissière. — Lefèbvre et le contingent allemand de son corps. — Jugement sur Lefèbvre du prince héréditaire de Bade, qui commandait le contingent badois. — Napoléon visite les travaux du siège. — Bombardement de la ville. — Le fils du maréchal se distingue. — Prise de l'île d'Holm. — Expédition des Russes pour secourir Dantzig. — Prise d'une corvette anglaise. — Préparatifs de l'assaut. — Pourparlers pour la reddition de la forteresse.

De toutes les actions d'éclat du maréchal Lefèbvre, qui en compte tant dans sa carrière militaire, la prise de Dantzig est sans contredit la plus importante. Nous donnerons donc plus de développement à cette campagne qu'aux autres, non seulement à cause du talent comme général en chef et de la bravoure qu'il y a déployés,

mais encore à cause des qualités qu'il a montrées en tant qu'homme.

Après la victoire d'Iéna et la déroute complète de l'armée prussienne, la plupart des places du nord de la Prusse étaient tombées entre les mains des Français. En dehors de quelques villes sur la Baltique, il ne restait plus à prendre que Dantzig, la plus formidable forteresse de toute l'Allemagne. Napoléon en avait différé le siège, à cause de l'armée russe qui était venue au secours de la Prusse. Les Prussiens avaient profité de ce retard, pour mettre la place dans un bel état de défense.

Pendant la campagne de Pologne, Lefèbvre avait été chargé de couvrir, avec le 10e corps, les opérations de la grande armée sur la gauche de la Vistule, et d'empêcher les Russes de débarquer pour nous tourner. La bataille d'Eylau ayant fait échouer tous les projets que les Russes avaient formés contre la Basse-Vistule, permit aux Français d'investir Dantzig et d'en commencer le siège.

Le général Mannstein, commandant de Dantzig en l'absence du maréchal Kalkreuth, son gouverneur titulaire, prévoyant que la suite des événements militaires pourrait amener les Français devant cette place, avait ordonné la destruction de la majeure partie de ses faubourgs et fait travailler les habitants aux perfectionnements de toutes les défenses extérieures. Cette mesure de précaution n'était point intempestive ; à peine ces travaux étaient-ils achevés, que les Français, déjà

sur la Vistule, menaçaient Dantzig. La prise de cette place importait fort à Napoléon, elle offrait à sa ligne d'opérations un excellent appui et sa garnison, qui recevait des secours par mer, pouvait inquiéter les derrières de son armée.

La défense de Dantzig fut confiée au maréchal Kalkreuth, assisté du célèbre ingénieur Bousnard [1]. Il n'était pas à craindre que le vieux général, qui venait de condamner à mort le commandant de Stettin, pour avoir livré le poste confié à sa garde, opposât une médiocre résistance. La ville avait une garnison de 12,000 Prussiens et de 2,000 Russes. Les forces du maréchal Lefèbvre furent constamment inférieures à celles de l'ennemi.

Cette forteresse, que la nature et l'art avaient rendue si formidable, est située sur la côte occidentale du golfe de ce nom, faisant face à la ville de Kœnigsberg. A une dizaine de lieues de la mer, la Vistule se divise en deux branches dont le bras principal, qui passe à Dantzig, se jette dans le golfe à Weichselmunde et les deux

1. C'était un émigré, ou plutôt un transfuge français, major-général au service de la Prusse, capitaine du génie ; il défendit Verdun contre l'armée du duc de Brunswick (1792). Après la reddition de la place, il prit du service dans l'armée prussienne, où il s'éleva bientôt au rang d'un des premiers ingénieurs. Il commandait le génie pendant le siège de Dantzig et, la veille de la reddition de cette ville, il fut tué d'un éclat d'obus lancé par les batteries françaises. Cette mort d'un officier français dans les rangs ennemis, rappelle celle du général Moreau (1813), dirigeant l'artillerie russe contre ses anciens compagnons d'armes, et tué à côté de l'empereur de Russie par un boulet français. Le traitre Bousnard avait alors 60 ans.

autres dans le Frischhoff. Ces branches enveloppent l'île de Nehrung, qui s'étend à l'est jusqu'auprès de Kœnigsberg.

Le siège dura depuis le 1er février 1807, jusqu'au 24 mai, et la ville ne se rendit qu'après 51 jours de tranchée ouverte.

Ce n'est pas sans effroi que le brave Maréchal apprit la terrible tâche dont il fut chargé. Napoléon l'avait rassuré en lui promettant de lui envoyer les ressources dont il aurait besoin, et de le guider lui-même de son camp à Finkenstein. — « Prenez courage, lui avait-il dit, il faut bien que, vous aussi, quand nous rentrerons en France, *vous ayez quelque chose à raconter dans la salle du Sénat.* »

Les troupes, qui furent détachées de son corps pour ce siège, se composaient de deux divisions d'infanterie française, de trois étrangères, dont une badoise, d'une brigade de cavalerie française, d'une brigade saxonne, d'un régiment de hussards badois et d'un régiment de hussards polonais. Le général Chasseloup commandait en chef le génie, le général Drouet était chef de l'état-major général, le général Kirgener était directeur des attaques, et le général Lariboissière, commandant en chef de l'artillerie.

L'avant-garde de nos troupes s'était approchée de Dantzig dès le 1er février, et, après avoir pris possession sur la rive gauche de la Vistule, avait reçu ordre de s'emparer de Dirschau, occupé par les Prussiens. Ceux-ci firent une sortie pour repousser les Français : ils furent rejetés et ren-

trèrent dans Dirschau, après avoir incendié les maisons du faubourg. 1,500 Prussiens se trouvèrent ainsi renfermés dans la ville et se retranchèrent dans une église et dans un cimetière, qu'ils défendirent opiniâtrement.

Les Polonais, secondés par la division badoise, pénétrèrent dans Dirschau, malgré le feu de l'infanterie ennemie. Les Prussiens escaladèrent les murailles, pour tâcher de gagner l'île de Nogat, en traversant la branche gauche de la Vistule. Mais la glace n'étant pas assez forte, un grand nombre d'entre eux furent engloutis, et le reste fut obligé de se rendre à discrétion. Les Polonais, irrités de la longue résistance des Prussiens, les massacrèrent impitoyablement. Pendant ce temps une colonne, que le Gouverneur de Dantzig avait fait sortir, fut repoussée.

Après le combat de Dirschau, le gouverneur de Dantzig ne chercha plus à défendre les approches de la place. Nos troupes occupèrent les hauteurs qui environnent Dirschau, et le maréchal Lefèbvre établit son quartier-général dans cette ville, où il resta jusqu'au 9 mars, attendant les renforts qu'on lui avait promis. Après avoir formé peu à peu l'investissement de Dantzig, il transféra son quartier-général à Rosenberg.

Les troupes qui devaient compléter l'armée de siège étant arrivées, le maréchal put, dès le 12 mars, resserrer la place. Dantzig se trouva entièrement investie le 18, à l'exception de la partie orientale communiquant avec Kœnigsberg par l'île de Nehrung. La garnison n'avait plus

que cette communication par terre. Kalkreuth en profita pour entrer dans la place avec un renfort considérable.

L'île de Nehrung n'a pas moins de 10 lieues de longueur, et était d'une grande importance pour les défenseurs de Dantzig. Afin de mettre cette île à l'abri d'un coup de main, Kalkreuth avait pris toutes les mesures nécessaires. Le maréchal Lefèbvre fut forcé de retarder l'attaque de cette île, à cause des glaces que la Vistule charriait ; mais dès que ce fleuve fut praticable, il chargea le général Schramm père, de chasser l'ennemi de l'île de Nehrung et d'occuper les embouchures de la Vistule ; il fallait empêcher le ravitaillement de la place. L'expédition se composait d'environ 2,000 hommes, divisés en 3 colonnes, armées chacune de deux pièces d'artillerie. Un détachement de cavalerie, placé sur la rive gauche, devait couper la retraite à l'ennemi.

Schramm parvint sur l'autre rive, sans avoir été aperçu. Le commandant de l'île, pris à l'improviste, ne put se défendre ; ses troupes chassées et poursuivies à outrance furent obligées de se sauver dans les dunes. Là, les Prussiens reçurent du renfort et rétablirent le combat ; mais vivement chargés par le général Schramm, ils finirent par lâcher pied et se retirèrent sous le canon du fort de Weichselmunde. 600 prisonniers et 2 pièces de canon restèrent au pouvoir des Français.

Le fils du général Schramm, à peine âgé de

18 ans, aide-de-camp de son père, se distingua pendant l'attaque de Nehrung. Chargé de porter l'ordre d'attaque, le jeune lieutenant fut assailli par des cavaliers russes; il les combattit avec résolution en tua un, blessa l'autre et sortit vainqueur de ce combat inégal, dans lequel il fut blessé. Surmontant la douleur que causait sa blessure, il accomplit sa mission en remettant l'ordre dont il était porteur, et de l'exécution duquel dépendait le succès de l'attaque. L'Empereur récompensa cette action courageuse en nommant le jeune héros capitaine, et en le plaçant dans la Garde impériale.

Lefèbvre se hâta de profiter de cet important succès. Il fit établir un pont sur la rive gauche de la Vistule et construire divers ouvrages, afin de rendre nulles les tentatives de l'ennemi, du côté de Dantzig et de Pillau, et d'ôter aux assiégés toute espèce de communication par terre.

La garnison de Dantzig tenta, à diverses reprises, des sorties pour détruire les ouvrages des assiégeants, mais inutilement.

Les renforts promis à Lefèbvre arrivèrent dans les derniers jours de mars: cela lui permit de commencer le siège. Le général Pactod alla reconnaître le camp retranché des Prussiens à Neufahrwasser: le général Kirgener se rendit dans l'île de Nehrung pour tracer les ouvrages nécessaires à l'attaque de ce camp et du fort de Weichselmunde qui le protégeait; la nuit du 1er au 2 avril fut fixée pour l'ouverture de la tranchée.

Pour bien faire apprécier les difficultés que présentait l'attaque régulière de Dantzig, il est nécessaire de donner une description des principales défenses de cette place.

La ville de Dantzig, traversée par la Moltau, est entourée de larges fossés remplis par cette rivière, dont plusieurs écluses retiennent les eaux pour former ensuite, et à l'est, une vaste inondation. Cette inondation s'étend ainsi à plus de 4 lieues et couvre les deux tiers des fronts de l'est.

Du côté du nord, la Vistule coule à 130 toises du chemin couvert, et ne laisse entre la rive gauche et le glacis de la place, que quelques canaux et des marais impraticables. A son embouchure, distante de 2,400 toises de la place, les deux rives sont défendues à droite, par le fort de Weichselmunde, à gauche, par le camp retranché de la petite île de Neufahrwasser ; ce qui assure à l'assiégé l'arrivée des secours qui peuvent lui être envoyés par la mer.

Le terrain qui borde les deux rives de la Vistule est coupé de canaux et couvert de marais ; cette circonstance est tout au désavantage de l'assiégeant ; elle rend ses établissements difficiles, ses travaux peu solides et l'affaiblissent en le forçant à étendre ses quartiers, à disséminer ses troupes et à multiplier ses postes.

La communication entre la place et le fort de Weichselmunde était assurée par une suite de redoutes, construites sur les bords de la Vistule et surtout, par l'heureuse position de l'île d'Holm,

qui permet à l'assiégé de rapprocher les feux de la place de ceux du fort, de manière à ne laisser entre eux qu'un intervalle d'environ 700 toises, et de profiter du canal pour communiquer avec Weichselmunde, malgré les batteries que l'assiégeant pouvait établir à Schellmuhl. L'assiégeant ne peut donc tenter de jeter un pont sur cette partie de la Vistule, qu'après s'être emparé de l'île d'Holm.

A l'ouest de la place, deux chaînes de collines couvrant cette partie de l'enceinte, sont couronnées par deux forts qui forment une seconde enceinte formidable, dont il était impossible de s'emparer par un coup de main.

Les assiégeants étaient loin d'avoir investi la place du côté même qui n'était pas garanti par l'inondation, puisque l'île d'Holm et surtout le camp retranché de Neufahrwasser étaient encore au pouvoir des assiégés. Ceux-ci eurent longtemps l'avantage de pouvoir communiquer avec la mer et de recevoir des secours en hommes et en munitions de toute espèce. Le maréchal Lefèbvre, qui n'eut jamais à sa disposition plus de 16,000 hommes, ne put, dès le commencement du siège, s'emparer du camp retranché, seul moyen d'ôter à l'ennemi toute espèce de secours.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 1er au 2 avril, et les travaux continuèrent les jours suivants, malgré les attaques des assiégés. Le travail des batteries ayant été achevé dans la matinée du 12, le maréchal les fit armer. Kalkreuth construisit ses travaux de défense avec activité. Les

Saxons s'étant emparés d'une redoute formidable qu'il avait fait construire sur le mamelon du Hagelsberg, ses troupes sortirent en force de la place, le 13 avril, à une heure du matin, reprirent cette redoute et gagnèrent même la tête des tranchées. Les troupes alliées, qui ne s'attendaient pas à cette brusque attaque, commençaient à plier, quand le maréchal Lefèbvre accourut à leur secours.

Voici comment un témoin oculaire raconte ce fait d'armes :

« Les assiégés qui avaient mis leur plus grande espérance dans leurs travaux de contre-approche, n'avaient point renoncé à les reprendre. Le 13 avril, à 8 heures du matin, ils sortirent de la place en grand nombre et, s'avançant sous le feu de leur formidable artillerie, attaquèrent avec tant d'impétuosité, qu'au même moment les Saxons furent repoussés ; et l'ennemi, après avoir renversé tous les obstacles, après avoir attaqué la seconde parallèle gagnait déjà la tête des tranchées. Les troupes, fatiguées des combats de la nuit, étourdies par cette brusque attaque et inhabiles encore dans ce genre de défensive, pliaient sur tous les points.

« Le salut de l'armée entière allait peut-être se trouver compromis, lorsqu'averti du danger, le maréchal Lefèbvre, suivi des généraux Michaud, Padhod et Dufour et de ses aides de camp, accourut au lieu du désordre. Un bataillon du 44e de ligne venait également d'arriver. Aussitôt, n'écoutant que son courage, le maréchal quitte les

insignes qui auraient pu le faire reconnaître et, comme s'il n'était encore qu'un officier de fortune, il s'élance dans les rangs du bataillon : « *Allons enfants*, s'écrie-t-il, *c'est aujourd'hui notre tour.* » Bientôt l'intrépide maréchal est dans la mêlée. Electrisés par tant d'héroïsme, tous les soldats veulent l'entourer, lui faire un rempart de leur corps. « *Mes amis*, leur crie-t-il, *et moi aussi je veux combattre !* » La charge bat ; on court, et le maréchal, à la tête de ses braves, se précipite dans la redoute, à travers une grêle de balles et de mitraille. Le choc est violent ; les Prussiens et les Russes se défendent avec une espèce de rage ; mais les Français, ayant le général à leur tête, ont-ils jamais reculé devant l'ennemi ? Une dernière charge à la baïonnette a décidé la victoire. L'ennemi, épouvanté, s'enfuit en désordre, laissant la terre jonchée de ses morts et de ses blessés [1]. »

Les parallèles ayant été terminés et toutes les batteries armées le 23, Lefèbvre fit bombarder la ville et les principales redoutes. L'ennemi riposta ; mais il fut aisé de voir que l'artillerie française l'emporterait. Le maréchal ayant su, par des déserteurs, que la place avait beaucoup souffert, fit sommer le gouverneur de se rendre.

Pendant la nuit du 26, le feu de l'ennemi cessa tout à coup ; le colonel du génie Lacoste comprit

1. *Siège de Dantzig en 1807*, par Saint-Aubin, ancien militaire. Paris 1818. — Planche, éditeur. — *Voir pièces justificatives*, n° 31.

que l'ennemi avait l'intention de faire une sortie. Il fit aussitôt placer des deux côtés, dans les tranchées, des détachements auxquels on recommanda de laisser avancer l'ennemi, et de ne paraître que lorsqu'ils seraient en mesure de couper la tête de la colonne. A dix heures, l'ennemi étant sorti de la place, les troupes de tranchée, le maréchal à leur tête, l'abordèrent à la baïonnette. Les Prussiens furent tellement terrifiés de cette brusque agression, qu'ils ne tentèrent pas de se défendre, et firent demi-tour pour se replier sur une forte réserve qu'ils avaient dans le chemin couvert. Les détachements placés à droite et à gauche chargèrent alors sur les deux flancs, et la tête de colonne se trouva coupée. Les Prussiens perdirent dans cette sortie 147 hommes tués, beaucoup de blessés et 500 prisonniers.

Les assiégés ayant fait demander une suspension d'armes de deux heures, pour enterrer les morts, les assiégeants en profitèrent pour reconnaître de nouveaux emplacements pour des batteries à ricochets.

Le siège durait depuis plus de deux mois, et fut savamment conduit par l'ingénieur Chasseloup et le général d'artillerie Lariboissière. Le maréchal se lassait des longs et habiles préparatifs de ses collaborateurs, qui n'étaient pas toujours d'accord. « Je n'entends rien à votre affaire, leur dit-il, mais f...ichez-moi un trou et je passerai. » Il voulut absolument donner l'assaut, et en demander l'autorisation à l'empereur.

Le maréchal était mécontent des troupes auxi-

liaires, qui lui rendaient moins de services que les Français. Les Saxons se battaient bien, montraient peu de bonne volonté, particulièrement au travail. Les Badois n'étaient bons ni au travail, ni au feu. Les Polonais de nouvelle levée avaient du zèle, mais aucune habitude de guerre. Comme tous ces auxiliaires étaient enclins à la désertion, pour ne pas les laisser courir, on était obligé de les nourrir beaucoup mieux que les Français, quoiqu'ils fussent loin de servir aussi bien.

Lefèbvre s'était plaint à diverses reprises du peu d'entrain du contingent allemand, et surtout des Badois. « On ne peut rien en faire, écrivait-il, s'ils n'ont pas le ventre plein ; on dirait qu'ils ont *dix mètres de boyaux de plus que les Français*[1] ».

Napoléon, dont le quartier-général était à Finkenstein, à une journée de marche de Dantzig, était venu deux fois se rendre compte des travaux du siège, pendant la trêve tacite conclue entre la journée d'Eylau (8 février) et celle de Friedland (14 juin). « Vous ne savez que vous plaindre et dire du mal de nos alliés, écrivait-il au vieux maréchal. Vous traitez les alliés sans aucun ménagement ; ils ne sont pas habitués au feu, mais cela viendra. Croyez-vous que nous fussions aussi bons, en 1792, que nous ne le sommes aujourd'hui après 15 ans de guerre ? Témoignez des égards au prince de Bade que vous avez avec

1. Vieux dicton alsacien.

vous et tenez-lui compte d'un zèle que ses parents n'imitent guère. La poitrine de vos grenadiers, que vous voulez mettre partout, ne renversera pas de murailles ; il faut laisser faire vos ingénieurs et, en attendant, sachez avoir de la patience... Votre gloire est de prendre Dantzig ; quand ce sera fait, vous serez content de moi. »

A cette occasion, il n'est peut-être pas sans intérêt de citer le jugement porté par le prince de Bade[1] sur le maréchal. Le peu d'entrain des soldats badois et de leurs officiers avait fini par faire sortir celui-ci de son caractère ; il dut employer les menaces et des termes violents pour vaincre leur torpeur. Il n'est donc pas étonnant que le grand-duc héritier ait gardé rancune à Lefèbvre ; aussi ne l'a-t-il pas ménagé dans ses relations sur le siège de Dantzig.

« Le caractère du maréchal Lefèbvre présentait un singulier mélange d'orgueil et de *démocratisme*, écrit-il. Vis-à-vis des soldats il se montrait souvent d'une grossièreté insultante ; il les menaçait sans cesse de les faire fusiller et jamais il n'en était venu là, car il avait bon cœur au fond. Les sottises qu'il débitait en un allemand comique provoquaient souvent le rire chez les soldats, et ceci contribuait heureusement à atténuer l'impression *révolutionnaire* que ses paroles évoquaient parfois. Il se montrait dur, en apparence du

1. *Journal du grand-duc héritier de Bade.* — C'est le prince Charles-Louis-Ferdinand, qui devint grand-duc de Bade et épousa Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'impératrice et fille adoptive de Napoléon.

moins, envers les prisonniers ennemis ; et cependant il leur rendait service toutes les fois qu'il le pouvait.

» Le maréchal n'était entouré d'ordinaire que d'hommes peu cultivés, et son fils tenait le premier rang parmi les gens mal élevés [1] ; Lefèbvre, qui ignorait les usages de la bonne compagnie, occasionna bien des désagréments au grand-duc héritier (*sic*).

» Malgré tout, pendant le siège de Dantzig, il a eu le grand mérite de galvaniser une armée composée des éléments les plus hétérogènes, et de lui imprimer une direction unique.

» Les Saxons étaient encore attachés corps et âme aux Prussiens; malgré cela, ils se battirent bravement. Les Badois étaient, en majeure partie, des jeunes gens qui recevaient, en cette occasion, le baptême du feu; ce qui ne les empêcha pas de se distinguer. On ne pouvait faire grandement fond sur les insurgés polonais ; mais on en tira parti quand même. La légion du Nord était brave, mais elle fut bientôt réduite de moitié par suite de désertions.

» Le maréchal se trouvait continuellement au milieu de ses troupes, et toujours sur le point où il y avait le plus de dangers à courir. Il était d'une activité prodigieuse malgré ses cinquante-un ans et ses infirmités.

» Habituellement il ne dormait que de midi à

1. « Le fils du maréchal, personnage mal élevé et aimant les grosses farces, ne fut aimé de personne. » *Mémoires du maréchal Castellane.*

l'heure du dîner. La nuit il était constamment sur pied et circulait dans les tranchées. Quand il y avait une alerte, il était d'ordinaire le premier à cheval et se portait en avant au grand galop, accompagné d'un sous-officier qui ne le quittait jamais et qui lui servait de guide, car Lefèbvre avait la vue très basse.

... » Il arrivait souvent au maréchal de jeter le trouble dans nos rangs par son impétuosité et ses éclats de voix. Cette attitude avait souvent sa raison d'être, il est vrai, *car certains généraux ne faisaient leur devoir que lorsqu'on les injuriait.*

» Il avait une très belle voix de commandement, et il était fier de savoir si bien faire manœuvrer d'après l'ordonnance de 1792. Quand il passait des troupes allemandes en revue, il ne manquait pas une occasion de relever les défectuosités de leurs règlements; ses réflexions étaient accompagnées de termes énergiques en patois alsacien.

» Il avait prescrit aux bataillons de se former, pour toutes les prises d'armes, en colonnes de peloton serrées, ce qui avait l'avantage de les rendre très souples et maniables.

» Dans la nuit du 26 au 27 avril, il vint à pied se mettre à la tête de nos colonnes de bataillon et les mena contre la tranchée. Ensuite il fit battre la charge à la française, et marcha pendant un certain temps avec elles au pas accéléré. Quand, finalement, tout le monde revint trempé de sueur, il se montra très satisfait que nos

tambours eussent battu comme il leur avait indiqué et que les soldats eussent marché en cadence. A la suite de cela, il donna quelques gratifications à nos tapins.

... » Le 13 avril, les Prussiens avaient fait une sortie et repris la redoute de Bousmard, puis avaient tourné l'aile gauche de la deuxième parallèle. A cet instant, le maréchal rencontra le 44e de ligne français, qui se portait à la tranchée, où les travailleurs badois et saxons ne tiraient plus qu'à grand peine et commençaient même à plier.

» Alors il descendit de cheval, ouvrit son manteau pour bien montrer ses décorations, fit battre la charge, et commanda :

» — *Au trot, marche!*

» Un instant après :

» — *Au galop, marche!*

» Et enfin :

» — *Au grandissime galop, marche!*

» Les hommes traversèrent si rapidement l'espace balayé par la mitraille prussienne que les défenseurs furent rejetés en un clin d'œil dans le chemin couvert et que les pertes, de notre côté, furent insignifiantes. Un bataillon saxon, qui s'était avancé en même temps, mais à une allure beaucoup plus lente, eut beaucoup de monde hors de combat.

» Après le combat, Lefèbvre se tenait au bivouac, au milieu de ses grenadiers, quand l'un d'entre eux dit :

» — Le maréchal est un brave homme, seulement il nous prend pour des chevaux.

» — C'est vrai, intervint-il. Il faut que vous soyez *courageux comme des hommes* et *rapides comme des chevaux*. A cette condition, vous aurez facilement raison des automates de parade. Voyez ces braves Saxons, ils se sont avancés très crânement, mais leurs officiers sont tous de vieux b... qui vont trop lentement et ne veulent plus courir. Aussi leurs pertes ont-elles été trois fois plus grandes que les nôtres.

« *En fin de compte, des traits pareils rendaient le maréchal très populaire...* [1] ».

Les aveux naïfs, contenus dans la relation du prince de Bade, montrent que les plaintes formulées par Lefèbvre, au sujet des troupes alliées, étaient fondées. Mais lorsqu'il eut reçu la lettre de l'empereur, il n'en fallut pas davantage pour calmer l'impatience du maréchal. Il se résigna donc à laisser continuer les opérations du siège selon toutes les règles de l'art.

Le 28 avril, pendant la nuit, 2,000 Prussiens firent une sortie contre les gardes de la troisième parallèle. Le commandant Rognat, à la tête de deux compagnies du 19e de ligne, dispersa les assaillants qu'il poursuivit jusqu'aux palissades du chemin couvert. Pendant cet engagement, deux compagnies françaises furent repoussées par un bataillon de grenadiers prussiens, tandis que deux autres cherchaient à les tourner. Mais

1. Détail à noter, après la prise de Dantzig, le grand duc de Bade reçut, de la part de l'Empereur, vingt pièces de canons provenant de cette forteresse et quatre cents chevaux. *Quant à ces derniers, le grand-duc s'empressa de les vendre.*

la réserve, commandée par le général Michaud, accourut au secours des gardes de tranchée et culbuta l'ennemi au moment où il atteignait la communication de la troisième parallèle. Trois fois revenus à la charge, les Prussiens furent trois fois rejetés sur la place, après avoir subi de grandes pertes.

Le lieutenant Lefèbvre, fils du maréchal, se distingua pendant cette attaque. « S'est trouvé comme volontaire, disent ses *états de service*, au siège de Dantzig où il a obtenu la décoration de la Légion d'honneur, sur la demande du général de division Michaud, *pour avoir, à la tête de la deuxième compagnie d'infanterie, repoussé l'ennemi qui avait pénétré dans la tranchée* [1] ». — « Le fils du maréchal Lefèbvre, dit le *Moniteur* [2], s'est précipité sur l'ennemi à la tête d'une colonne. »

Après ce combat, le maréchal Kalkreuth demanda deux heures de suspension d'armes pour enlever les morts et relever les blessés. Sur l'avis de l'artillerie et du génie, qui désiraient cette armistice afin d'exécuter quelques reconnaissances, le maréchal Lefèbvre l'accorda. Les généraux Chasseloup et Lariboisière coururent aussitôt sous les murs de la place pour chercher des positions d'où l'on pût battre plus sûrement les ouvrages des assiégés.

De nouvelles pièces d'artillerie furent mises en

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 32.

2. *Moniteur* de 1807, page 98.

position pour foudroyer la place et travailler à établir de nouvelles parallèles. Voyant que le siège traînait en longueur, le maréchal délibéra, avec ses principaux officiers, sur les moyens de hâter la prise de la ville. On convint de détruire les palissades pour faciliter à l'infanterie l'assaut des ouvrages. Les travaux de sape furent continués malgré le canon de l'ennemi. Dans la nuit du 2 au 3 mai, les assiégés, voulant s'opposer à ces travaux, firent une sortie au nombre de 2,000 hommes, mais ils furent repoussés.

Avec des chefs tels que les maréchaux Lefèbvre et Kalkreuth, l'humanité ne perdit pas ses droits pendant ce siège, ainsi que l'établit la correspondance échangée entre les deux vétérans, soit pour des suspensions d'armes afin d'enlever les morts et les blessés, soit pour recevoir ou donner des nouvelles concernant les prisonniers et les blessés des deux partis. Lefèbvre ayant averti le gouverneur de Dantzig que son artillerie avait lancé des débris de verre, Kalkreuth lui répondit par une belle lettre [1].

Dans la nuit du 6 au 7 mai, nos troupes purent s'emparer de l'île d'Holm, comprise entre le canal et la Vistule du côté de la mer. La pos-

1. « 1er mai 1807. — Je remercie bien sincèrement Votre Excellence de ce qu'elle a consenti à retirer nos morts. Je suis persuadé, Monsieur le Maréchal, que vous *faites gloire de l'humanité (sic)*, ce consentement en est une nouvelle preuve... J'ignore le fait d'hier que Votre Excellence veut bien me signaler, mais je *rechercherai* soigneusement. Le célèbre axiome *Miser res sacra fait pour moi loi suprême (sic)*... ». (Archives de la famille.) — Voir aux *Pièces justificatives*, n° 33 d'autres lettres de Kalkreuth, copiées aux mêmes Archives.

session de cette île était importante pour les assiégeants en ce qu'elle les mettait à même de construire de nouvelles batteries de revers contre le front d'attaque. Le maréchal Lefèbvre avait été forcé de différer toute tentative pour s'emparer de ce poste important, faute de moyens suffisants. L'île d'Holm était occupée par 1,200 Russes et une nombreuse artillerie. Le général Drouet fut chargé de l'expédition, difficile, puisqu'il fallait traverser le canal. Les redoutes furent emportées après un combat acharné, et la garnison fut obligée de se rendre.

Une fois maître de l'île d'Holm, le maréchal s'empressa de faire exécuter les travaux pour s'en assurer la possession. Les batteries furent retournées pour les faire servir contre la place. Mais les assiégés, redoutant un assaut, se mirent à travailler activement à l'armement de la place. Un bombardement ininterrompu fut dirigé contre elle pendant six jours, et nos troupes purent s'emparer du chemin couvert, non sans avoir perdu beaucoup de monde. Jamais les assiégés n'avaient montré une plus grande résistance.

Le maréchal fit activer les travaux et le bombardement dans l'espoir de pouvoir tenter l'assaut du fort du Hagelsberg. Mais il fut obligé de remettre cette opération à plus tard, les travaux des assiégés n'étant pas assez entamés.

Le commandant de la place redoubla d'activité d'autant plus qu'il espérait être secouru bientôt puissamment par mer. Averti, par l'Empereur, que les alliés méditaient une grande entreprise, le

maréchal Lefèbvre avait invité le général Oudinot, qui se trouvait avec son corps à Marienbourg, à détacher une de ses brigades sur l'île de Nogat. Le général Schramm avait été averti de se tenir sur ses gardes dans l'île de Nehrung.

Le péril, en effet, était imminent; dans un conseil de guerre, les généraux de l'armée alliée avaient décidé de secourir Dantzig en attaquant l'armée du siège du côté de la mer. Le général Kamenski s'embarqua avec un corps de plus de 20,000 hommes. Ce renfort important aborda à Neufahrwasser.

Le maréchal Lefèbvre se trouvait dans une position difficile, d'autant plus que les renforts promis par l'empereur n'étaient pas encore arrivés. Il fit à ses troupes cette simple et énergique harangue :

« Camarades, tant que nous vivrons, nous n'abandonnerons rien à l'ennemi. » — *Vaincre ou mourir!* tel fut le cri unanime des soldats.

Pendant que l'ennemi attaquait d'abord l'île de Nehrung, le maréchal Lefèbvre renforça principalement cette position et attendit l'ennemi. L'Empereur, averti du mouvement des Russes sur Dantzig, forma une réserve dont le commandement fut confié au maréchal Lannes. Celui-ci se mit en marche et arriva aux environs de la ville le 12 mai, en même temps que le reste du corps d'Oudinot. L'arrivée de ces renforts augmenta la confiance des assiégeants; aussi les travaux furent-ils poussés avec la plus grande activité.

Le 15 mai, les troupes ennemies, fortes de 12,000 hommes, sortirent du camp retranché de Neufahrwasser et attaquèrent les généraux Schramm et Gardanne. Les Russes commençant à gagner du terrain, le maréchal envoya des secours et l'ennemi fut repoussé malgré quatre tentatives successives. Après un combat acharné de plusieurs heures, les Russes, culbutés et mis en déroute, abandonnèrent le champ de bataille et furent poursuivis jusque sous le canon du Weichselmunde. Ce combat lui coûta près de 2,500 hommes.

Pendant ce temps, le colonel prussien Bulow, pour seconder l'attaque des Russes, s'avançait par l'île de Nehrung, mais ses troupes furent culbutées et poursuivies le long de la Nehrung pendant toute la journée. Dans ce trajet, qui n'était pas moins de dix lieues, Bulow perdit 1,100 hommes, dont 400 prisonniers et 4 pièces de canons.

Ces différents combats ne retardèrent pas les travaux devant le Hagelsberg et sur les autres points. Le maréchal Lefèbvre fit hâter les préparatifs pour descendre dans le fossé et rendre l'assaut praticable. On s'attendait à ce que les Russes renouvelleraient leur attaque; mais ils n'en firent rien et restèrent dans leurs retranchements pendant quelques jours [1].

1. C'est à ce moment que le célèbre François de Neufchâteau écrivit à Lefèbvre, pour le féliciter, une longue lettre où se trouve cette phrase : « Je n'ai qu'un regret, Monsieur le Maréchal et cher collègue, c'est de ne pas être avec vous sur la

Le 19, nos troupes parvinrent à s'emparer d'une corvette anglaise. Voici comment cette singulière prise fut opérée :

Une corvette de 24 canons et de 120 hommes d'équipage, ayant à bord un renfort de soldats russes, voulut profiter d'un vent favorable et remonta la Vistule jusqu'à Dantzig. Mais les batteries et la mousqueterie des postes établis sur la rive gauche firent un feu si bien dirigé que les matelots ne purent manœuvrer, et la corvette échoua. Nos soldats se jetèrent aussitôt dans la Vistule et abordèrent le vaisseau, qui se rendit sans difficulté. Cette prise donna aux assiégeants une grande quantité de poudre, de sacs d'avoine et de gargousses que le *Sans-Peur* apportait à la garnison de Dantzig.

Vers le 20 mai, l'artillerie des assiégés endommagea considérablement les travaux de la tranchée. Le commandant de la place, devinant que l'on se préparait à donner l'assaut au Hagelsberg, voulut, par un suprême effort, détruire les derniers ouvrages des assiégeants. Il ordonna une grande sortie qui eut lieu dans la soirée du 20 mai. Les assiégés repoussèrent d'abord les gardes de tranchées et parvinrent à renverser le travail fait les jours précédents. Mais les Français forcèrent l'ennemi à abandonner les ouvrages et le poussèrent jusque dans le fossé de la place.

Le 21 mai, le maréchal Mortier étant venu

brèche, plutôt que d'entendre au Sénat de mauvaises phrases et de pauvres paroles sur des sujets aussi sublimes... (Lettre du 10 mai 1807. — Archives de la famille.

renforcer l'armée de siège avec une partie de ses troupes devenues libres par suite d'un armistice conclu avec les Suédois, Lefèbvre put songer à l'assaut du Hagelsberg.

Au moment de tenter l'assaut de ce dernier fort, on s'aperçut que trois grosses pièces de bois, retenues par des cordes sur le talus intérieur de l'escarpe, pouvaient gêner le mouvement des colonnes d'attaques. Le maréchal demande un homme de bonne volonté pour aller les détacher. Le soldat Vallier, du 1er régiment de la garde de Paris, se présente, descend dans le fossé au milieu d'une grêle de balles et exécute heureusement l'opération dont il s'est chargé; il revenait vers ses camarades lorsqu'il fut atteint d'un coup de feu qui le renversa mort [1].

Les derniers abris des assiégés étaient envahis, et l'on s'y battait corps à corps; tout était prêt pour descendre dans le fossé et l'ennemi n'avait plus aucune chance de salut. Aussi, avant de donner le signal de l'assaut, le maréchal Lefèbvre fit une sommation au commandant de Dantzig et lui offrit une capitulation honorable. Le feldmaréchal Kalkreuth prêta l'oreille à ces ouver-

1. *Victoires et Conquêtes des Français.* — Il est impossible de parler du siège de Dantzig sans faire mention du célèbre *Chamboure*, que le maréchal Lefèbvre avait chargé d'organiser une compagnie franche, surnommée l'*Infernale*, pour exécuter des coups de main pendant la nuit. Sa compagnie était formée de cent hommes pris parmi les plus intrépides de tous les corps. Entre autres exploits, il débarqua une nuit sur les derrières de l'armée russe qui occupait l'île de Nehrung, et on le vit égorger les sentinelles, enclouer les canons, brûler les magasins, marcher sur le ventre de tous ceux qui s'opposaient à son passage.

tures. Il avait perdu tout espoir d'être secouru, et le fort de Hagelsberg, pour la défense duquel il avait presque épuisé ses dernières ressources, allait tomber au pouvoir de l'ennemi.

Le maréchal Lefèbvre exigeait que le commandant prît l'engagement de rendre le fort de Weichselmunde et le camp retranché de Neufahrwasser et que la garnison mît bas les armes et restât prisonnière. Kalkreuth répondit que, n'ayant plus aucune communication avec Weichselmunde et le camp retranché, il ne pouvait s'obliger à rien à cet égard, et qu'il aimait mieux s'ensevelir avec sa garnison sous les ruines de la place que de souscrire à des conditions aussi humiliantes.

Le maréchal Lefèbvre en référa à l'empereur, en lui faisant observer qu'une fois maître de la place, il le serait bientôt de Weichselmunde, et qu'il convenait peut-être de ne pas trop prolonger un siège qui avait fait répandre tant de sang.

CHAPITRE VIII

Siège de Dantzig (Fin.) — Capitulation honorable accordée au maréchal Kalkreuth. — Prise du fort de Weichselmunde. — Entrée des troupes françaises à Dantzig. — Difficultés surmontées pendant le siège. — Relations courtoises entre Lefèbvre et Kalkreuth pendant le siège. — Lettre de remercîment du maréchal prussien. — Lefèbvre est nommé duc de Dantzig. — L'empereur et le chocolat de Dantzig. — Lettre du duc de Dantzig à son ami Metzger. — Lettre de Richer, neveu du Maréchal. — Message et Lettres-patentes de l'Empereur au Sénat. — Arrêté du Sénat. — Lettres du préfet du Haut-Rhin aux Maires de Colmar et de Rouffach. — Délibérations des Conseils Municipaux de ces deux villes. — Fête populaire donnée à Rouffach et à Colmar. — Lettre de félicitations adressée au duc de Dantzig par le Conseil Municipal de Rouffach. — Jour anniversaire de la prise de Dantzig célébrée, en 1808, à Paris.

Le maréchal Kalkreuth sollicita pour lui la même capitulation honorable qu'il avait accordée, quatorze ans auparavant, à la garnison française de Mayence [1]. L'empereur, qui avait toujours son quartier-général à Finkenstein, y consentit à regret; il ordonna au maréchal Lefèbvre de dire

1. Forcés par la famine, après quatre mois de résistance héroïque « passés, comme dit Kléber, sous une voûte enflammée de bombes et de boulets, » les Français acceptèrent une capitulation honorable, par laquelle ils avaient le droit de sortir de Mayence

au gouverneur Kalkreuth que c'était « par considération pour lui, pour son âge, pour ses glorieux services, pour sa manière courtoise de traiter les Français, qu'on accordait de si belles conditions. »

D'après la capitulation, qui fut arrêtée et signée le 26 mai, les assiégés sortiraient avec armes et bagages, drapeaux déployés, tambour battant, et seraient conduits avec tous les honneurs de la guerre aux avant-postes de l'armée prussienne à Pillau, en passant par l'île de Nehrung, et en cinq jours de marche. Cette garnison s'engageait à ne pas servir contre l'armée française et ses alliés pendant un an. Toutefois il était bien entendu que cette capitulation ne recevrait son exécution que si la place n'était pas secourue, le 26 mai à midi, et que, jusqu'à cette époque, elle ne pourrait faire aucune sortie contre les assiégeants, en supposant le cas où ceux-ci se battraient au dehors.

Le 26 mai, les troupes du siège prirent possession du fort de Hagelstein et des trois portes de la ville. Le lendemain, la garnison sortit de Dantzig, où le maréchal Lefèbvre fit son entrée [1]. Malgré les instances de leur collègue, Lannes, Oudinot et Mortier se refusèrent à partager ce

avec armes, bagages et tous les honneurs de la guerre. La garnison pouvait rentrer en France, mais ne devait servir de toute une année contre les troupes de la coalition. Il faut lire, dans Gœthe, qui assista en spectateur, en dehors de la ville, la description du défilé presque triomphal des vaincus de Mayence, et de l'effet produit lorsque leur musique fit entendre la *Marseillaise* (23 juillet 1793).

1. La garnison avait bien diminué par suite de désertions

triomphe, et rejoignirent leurs troupes. Lefèbvre marchait à la tête d'un détachement de toutes les troupes qui avaient concouru au siège. Celles du génie marchaient les premières. Cette distinction leur était due à tous les titres, car, sur 600 hommes qu'ils étaient au début, la moitié environ avait été mise hors de combat. « Quand une troupe a le tiers de son monde tué ou blessé, et qu'un corps d'officiers a la moitié de sa force hors de combat, dont même la plus grande partie de son corps a péri, on peut dire que l'on a prodigieusement souffert. Aussi je demande de nombreuses récompenses pour mes hommes, » écrit le général Chasseloup dans son rapport[1].

Le général Kamenski, retiré sous Weichselmunde depuis le combat du 15, était resté spectateur paisible de l'assaut et de la reddition de la place. Mais quand il vit qu'on disposait des batteries à boulets rouges, pour incendier ses bâtiments de transport, il monta à bord et fit voile pour Pillau avec ce qui restait de troupes.

Dès le 26, le maréchal Lefèbvre fit sommer le fort de Weichselmunde, qui tenait encore, mais

pendant les derniers jours du siège. « Du côté des Français, écrit le maréchal Kalkreuth, nous n'avons pas rencontré de difficultés, mais hélas ! à la grande honte de nos compatriotes (zur groessten Schande unserer Einlaender) la désertion qui augmenta chaque jour avant la capitulation, devint révoltante (empoerend) la veille de notre sortie. Je ne crois pas qu'il me reste plus de mille hommes.... » (Rapport du maréchal Kalkreuth au roi de Prusse, 28 mai 1807. — *Die Belagerung von Dantzig*, Posen, 1809.)

1. Lettre du 24 mai au prince Berthier, chef de l'Etat-major général. (Archives administratives de la Guerre.)

pendant qu'on réglait les articles de la capitulation, la garnison sortit volontairement et se rendit prisonnière.

Le général Rapp, qui avait assisté aux derniers travaux du siège, et avait secondé son compatriote, fut nommé gouverneur de Dantzig. « L'empereur a fait son entrée dans la place de Dantzig, le 3 juin. Sa Majesté exprima sa satisfaction de ce succès dans le *Bulletin de l'Armée*[1]. » Dantzig a capitulé, dit-il dans ce journal. Cette belle place est en notre pouvoir : 800 pièces d'artillerie, des magasins de toute espèce, plus de 500,000 quintaux de grains, des approvisionnements de toute sorte, et enfin une place forte de premier ordre appuyant notre gauche. C'est le premier et le plus beau fruit de la victoire d'Eylau. La rigueur de la saison, la neige qui a couvert nos tranchées, la gelée n'ont pas été des obstacles pour nos travaux. Le maréchal Lefèbvre a tout bravé... Ces événements sont un heureux présage pour la campagne... »

« L'empereur, pour témoigner sa satisfaction à l'armée assiégeante, a accordé une gratification à chaque soldat. »

Aux yeux de Thiers, « le siège de Dantzig est un beau modèle de siège régulier, et le plus remarquable peut-être de notre siècle, parce que les exemples de sièges réguliers, si fréquents sous Louis XIV, sont devenus fort rares de nos jours ; parce que celui de Dantzig eut l'insigne

1. *Bulletin de l'Armée,* 20 mai 1807.

honneur d'être couvert par Napoléon, à la tête de deux cent mille hommes ; parce qu'il est enfin l'épisode indispensable qui lie la campagne d'hiver à la campagne d'été, dans l'immortelle campagne de Pologne. »

D'après certains détracteurs de Lefèbvre, « les généraux Chasseloup et de Kirgener auraient fourni le parchemin du Brevet du duc de Dantzig, » et cela pour diminuer le mérite de ce dernier. Sans doute, comme dans tous les sièges, le génie et l'artillerie ont rendu de grands services au siège de cette ville ; mais le récit consciencieux de ce siège montre que jamais Lefèbvre n'a fait preuve d'autant de talents militaires, et que jamais siège n'a présenté autant de difficultés.

Voici ce que dit, au sujet de ce siège, le général Kirgener : « Ce siège mémorable a donné lieu à bien des discussions, et la critique lors de tous les embarras du moment, s'exercera sans doute encore. Il ne faut pas perdre de vue les difficultés inouïes de ce siège : 1° Le maréchal Lefèbvre disposait d'abord d'une armée inférieure à celle de Kalkreuth, et cette armée était composée, en grande partie, de troupes neuves ; toutes celles destinées au siège n'ayant pas eu le temps de rejoindre ; 2° l'artillerie avait une peine infinie d'arriver ; la place obligeait à une grande circonvallation, qui n'a pu même être entièrement fermée qu'après l'arrivée des renforts ; enfin, 4° la profondeur des fossés, etc ...[1] »

1. Précis manuscrit du Siège de Dantzig par le général Kirgener, déposé à la Bibliothèque du Ministère de la Guerre.

N'oublions pas de mentionner les relations courtoises qui existaient entre Lefèbvre et le maréchal Kalkreuth, pendant toute la durée du siège, ainsi qu'il résulte de plusieurs lettres inédites écrites par le général prussien, et que nous avons trouvées dans les archives de la famille. Ce dernier se montra profondément touché de l'humanité que le général français avait manifestée à l'égard des blessés et des prisonniers. Mais rien de plus touchant que la belle lettre de remercîment, que ce général adressa à Lefèbvre, pour tous les honneurs qu'il avait fait rendre aux soldats prussiens, pendant leur défilé à travers les lignes françaises. Cette lettre fait honneur à celui qui l'a écrite, comme à celui qui l'a reçue[1].

Hélas ! il faut bien le dire, les sentiments chevaleresques qui animaient alors ces deux maréchaux, nos généraux ne devaient guère les rencontrer chez leurs adversaires. Aussi quel contraste forme le procédé déloyal employé, six ans plus tard, à l'égard de Rapp qui avait défendu la même ville de Dantzig, par nos ennemis qui refusèrent de reconnaître la capitulation signée entre les deux partis. Le même procédé déloyal fut employé, en 1813, par le prince de Schwartzenbery envers la garnison de Dresde.

Voici comment Constant raconte, dans ses *Mémoires*, la récompense magnifique que Napoléon décerna au maréchal Lefèbvre, après la

1. Voir cette lettre au chapitre XIII.

prise de la ville, et avec quelle bonne grâce il lui annonça sa nomination de *duc de Dantzig*[1] :

« Quelques jours après la reddition de la ville, l'empereur voulant récompenser le maréchal des services récents qu'il lui avait rendus, le fit appeler à six heures du matin. S. M. travaillait avec le major-général de l'armée, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée du maréchal. « Ah ! ah ! » dit-il au major-général, monsieur le duc ne s'est » pas fait attendre » ; puis se tournant vers l'officier de service : « Vous direz au duc de Dantzig que » c'est pour le faire déjeuner avec moi que je l'ai » demandé ce matin. »

» L'officier d'ordonnance croyant que l'empereur se trompait de nom, lui fit observer que la personne qui attendait ses ordres n'était pas le duc de Dantzig, que c'était le maréchal Lefèbvre. « Il paraît, monsieur, que vous me croyez plus » capable de faire un *comte* qu'un *duc*. » L'officier retourna près du maréchal, qui était assez inquiet de ce que l'empereur voulait lui dire. « M. le » duc, l'empereur vous engage à déjeuner avec lui, » et vous prie d'attendre un quart d'heure. »

» Le maréchal, n'ayant point fait attention au nouveau titre que lui donnait l'officier, lui répondit par un signe de tête et s'assit sur un pliant. Le quart d'heure passé, un autre officier d'ordon-

1. « C'est à ce vétéran des Guerres de la Révolution, à cet ancien sergent aux Gardes françaises, qu'il fut donné d'ouvrir ce glorieux catalogue, sur lequel devaient venir s'inscrire successivement 4 princes, 31 ducs, 388 comtes et 1,090 barons. » (*Napoléon, ses institutions civiles et administratives*, par Ed. Blanc, chez Plon, 1880.)

nance vint appeler le maréchal pour qu'il se rendît près de l'empereur, qui était déjà à table avec le major-général. En l'apercevant, l'empereur le salua de la main. « Bonjour, monsieur » le duc ; asseyez-vous près de moi. »

» Le maréchal étonné de s'entendre donner cette qualification, crut d'abord que l'Empereur plaisantait ; mais voyant qu'il affectait de l'appe- » ler Monsieur le Duc, il en fut un moment interdit.

» L'Empereur, pour augmenter son embarras, lui dit : « Aimez-vous le chocolat, monsieur le » Duc ? — Mais... oui, Sire. — Eh bien ! nous » n'en déjeunerons pas, mais je vais vous en donner » une livre de la ville même de Dantzig ; car, » puisque vous l'avez conquise, il est bien juste » qu'elle vous rapporte quelque chose. »

» Là-dessus, l'Empereur quitte la table, ouvre une petite cassette, y prit un papier ayant la forme d'un carré long, et le donna au Maréchal, en disant : « Duc de Dantzig, acceptez ce cho- » colat, les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

» Le Maréchal remercia l'Empereur, mit le chocolat dans sa poche, et se remit à table avec l'Empereur et le maréchal Berthier. Un pâté représentant la ville de Dantzig était au milieu de la table, et quand il fut question de l'entamer, l'Empereur dit au nouveau duc : « On ne pouvait » donner à ce pâté une forme qui me plût davan- » tage. Attaquez, monsieur le Duc, voilà votre » conquête. C'est à vous d'en faire les honneurs. »

» De retour chez lui, le maréchal, duc de Dantzig, soupçonnant une surprise dans le petit

paquet que lui avait donné l'Empereur, s'empressa de l'ouvrir et y trouva *cent mille écus* en billets de banque. Depuis ce magnifique cadeau, l'usage s'établit dans l'armée d'appeler de l'argent, soit en espèces, soit en billets, du *chocolat de Dantzig;* et quand les soldats voulaient se faire régaler par certain camarade *un peu bien en fonds* : « Allons, viens, lui disaient-» ils, *n'as-tu pas du chocolat de Dantzig* dans » ton sac ? » (*Mémoires de Constant*[1].)

Après la prise de Dantzig, l'Empereur félicita Lefèbvre sur sa conduite, et l'autorisa à accepter une somme d'argent assez considérable, dont j'ai oublié le chiffre, que les États lui avaient offerte, mais que Lefèbvre n'avait pas voulu recevoir... Le jour où le maréchal avait été nommé *Duc de Dantzig,* en sortant de chez l'Empereur, le nouveau duc fit un faux pas ; il se releva, en disant, avec sa bonhomie spirituelle : « Pardieu, ma » bonne ville de Dantzig est bien mal pavée ! »

La nouvelle de la prise de Dantzig et du titre de duc accordé au maréchal Lefèbvre causa une grande joie en Alsace, et particulièrement dans le Haut-Rhin. Il avait été décidé que l'on chanterait à Colmar et à Rouffach, le 28 juin 1807, un *Te Deum*, en actions de grâces de la reddition de cette forteresse importante. A cette occasion, le préfet de Colmar adressa, aux Maires de ces deux villes, une proclamation dont nous donnerons plus loin quelques extraits.

1. Page 256.

Voici en quels termes le maréchal, duc de Dantzig, répondit à la lettre de félicitations que lui avait adressée son ami Metzger.

« J'étais, mon cher Metzger, bien certain de toute la part que vous prendriez aux bienfaits dont vient de me combler notre illustre Empereur ; je vous en fais mes remercîments...

» Ma santé se trouvant un peu délabrée, et mes dartres me tourmentant plus que jamais, Sa Majesté m'a accordé un congé illimité. J'en profite pour prendre les eaux à Wiesbaden.

» Agréez, etc. Le Duc de Dantzig, maréchal d'Empire, Lefèbvre. »

» Wiesbaden, le 22 juin 1807[1]. »

Le 8 juin 1807, son neveu Richer, receveur-général à Marienwerder (Prusse Occidentale) avait écrit à son ami Metzger :

« A l'instant j'arrive de Dantzig, où j'ai passé une huitaine de jours chez le meilleur des oncles... Je pense que vous aurez appris, par les journaux, le titre éminent auquel l'Empereur a élevé, le 31 mai, mon brave et bon oncle. Vous saurez sans doute qu'il l'a fait *Grand Duc de Dantzig*, qu'il lui a donné pour apanage à ce titre une terre en France de cent mille francs de rentes par an[2], le tout réversible sur ses descendants ; qu'en outre il lui a encore donné *deux pièces de canon* de Dantzig, pour souvenir de la prise de cette ville, lesquelles il a fait conduire à

1. Archives de Rouffach.

2. Combault (Seine-et-Marne).

Paris, et lui a accordé un congé de quatre mois, pour rentrer en France rétablir sa santé, qui a beaucoup souffert pendant le siège. Il a quitté Dantzig le 6 courant, pour se rendre à Wiesbaden, où il séjournera un mois ou six semaines, suivant que les eaux lui feront du bien, et où Mme la Maréchale viendra le rejoindre; et de là ils se rendront ensemble à Paris. J'ai eu le plaisir de l'accompagner avec sa suite, de Dantzig à Subgau, à 12 lieues de Marienwerder... [1] »

Voici la copie du *Message* et des *Lettres patentes* de l'Empereur [2], adressées au Sénat, et conférant au maréchal Lefèbvre le titre de *Duc de Dantzig*. Nous croyons devoir donner *in-extenso* le texte complet de ces pièces. Elles montrent le caractère de *grandeur* [3] que Napoléon savait imprimer à tous ses actes, et avec quel éclat il savait honorer ceux qu'il voulait récompenser.

Lettres patentes et actes du Gouvernement qui confèrent à S. E. le Maréchal Lefèbvre, préteur du Sénat, le titre héréditaire de Duc de Dantzig.

« Paris, le 12 juin 1807.

» Hier, 11, à trois heures après-midi, en exécution des ordres de S. M. l'Empereur et Roi,

1. Archives de Rouffach.

2. Nous empruntons ces documents au n° 26, des *Articles Officiels de la Préfecture de Colmar*, en date du 25 juin 1807, où ils figurent dans les deux langues.

3. « Je ne sais, écrit Mme du Cayla; mais toutes les conceptions de Napoléon avaient un caractère de grandeur qui leur était propre et que la Restauration n'a jamais pu faire oublier. » (*Mémoires d'une dame de Qualité.*)

S. A. S. Monseigneur le Prince Archichancelier de l'Empire s'est rendu au Sénat. Il dit :

« Messieurs, je vous apporte un message de S. M. et des lettres patentes données le 28 mai dernier, au camp impérial de Finkenstein.

» Ces lettres confèrent le titre héréditaire de Duc de Dantzig à M. le maréchal Lefèbvre, préteur au Sénat. Le message ajoute encore à cette haute distinction, par l'exposition noble et touchante des motifs qui l'ont déterminée.

» La carrière militaire de M. le maréchal Lefèbvre, depuis longtemps illustrée, sera à jamais mémorable par le siège de Dantzig et par le brillant succès qui l'a terminé.

» S. M. ne pouvait récompenser, d'une manière plus digne d'elle, d'anciens et de nombreux services, en même temps qu'elle prépare de justes sujets d'émulation à ceux qui doivent un jour succéder à la dignité que M. le Maréchal Lefèbvre vient de recevoir. »

Il a été donné ensuite lecture du

« *Message de S. M. l'Empereur*

» Sénateurs,

» Par nos décrets du 30 mars 1806, nous avons institué des duchés, pour récompenser les grands services civils ou militaires, qui nous ont été ou qui nous seront rendus, et pour donner de nouveaux appuis à notre trône, et environner notre couronne d'un nouvel éclat.

» C'est à nous à songer à assurer l'état et la fortune des familles qui se dévouent entièrement à

notre service, et qui sacrifient constamment leurs intérêts aux nôtres. Les honneurs permanents, la fortune légitime, honorable et glorieuse que nous voulons donner à ceux qui nous rendent des services éminents, soit dans la carrière civile, soit dans la carrière militaire, contrasteront avec la fortune illégitime, cachée, honteuse de ceux qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ne cherchaient que leur intérêt, au lieu d'avoir en vue celui de nos peuples et le bien de notre service. Sans doute, la conscience d'avoir fait son devoir, et les biens attachés à notre estime suffisent pour retenir un bon Français dans la ligne de l'honneur ; mais l'ordre de notre société est ainsi constitué, qu'à des distinctions apparentes, à une grande fortune sont attachés une considération et un éclat dont nous voulons que soient environnés ceux de nos sujets, grands par leurs talents, par leurs services et par leur caractère, ce premier don de l'homme.

» Celui *qui nous a le plus secondé dans cette première journée de notre règne*, et qui, après avoir rendu des services dans toutes les circonstances de sa carrière militaire, vient d'attacher son nom à un siège mémorable, où il a déployé des talents et un brillant courage, nous a paru mériter une éclatante distinction. Nous avons aussi voulu consacrer une époque si honorable pour nos armes, et par les lettres-patentes dont nous chargeons notre cousin l'Archi-Chancelier de vous donner communication, nous avons créé notre cousin le maréchal et sénateur Lefèbvre,

Duc de Dantzig. Que ce titre porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes *ils s'en reconnaissent indignes, s'ils préféraient jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poussière des camps, si jamais leurs premiers sentiments cessaient d'être pour la patrie et pour nous. Qu'aucun d'eux ne termine sa carrière sans avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France* ; que, dans le nom qu'ils portent, ils ne voient jamais un privilège, mais un devoir envers nos peuples et envers nous. A ces conditions: notre protection et celle de nos successeurs les distinguera dans tous les temps [1].

» Sénateurs, nous éprouvons un sentiment de satisfaction en pensant que les premières lettres-patentes qui, en conséquence de notre sénatus-consulte du 14 août 1806, doivent être inscrites sur vos registres, consacrent les services de votre Préteur.

» Donné en notre camp impérial de Finskenstein, le 28 mai 1807. *Signé* : NAPOLÉON ».

Lettres-patentes de S. M. l'Empereur et Roi.

« Napoléon, par la grâce de Dieu, etc...

» Voulant donner à notre cousin le Maréchal et Sénateur Lefèbvre un témoignage de notre bienveillance, pour l'attachement et la fidélité qu'il nous a toujours montrés, et reconnaître les

1. Le style de ces lettres-patentes, qui rappelle celui de nos anciennes chroniques, a été remarqué avec intérêt par les contemporains.

services éminents qu'il nous a rendus le premier jour de notre règne, qu'il n'a cessé de nous rendre depuis, et auxquels il vient d'ajouter encore un nouvel éclat par la prise de la ville de Dantzig ; désirant de plus consacrer par un titre spécial le souvenir de cette circonstance mémorable et glorieuse, nous avons résolu de lui conférer, et nous lui conférons, par les présentes, le titre de *Duc de Dantzig*, avec une dotation en domaines situés dans l'intérieur de nos Etats.

» Nous entendons que le dit duché de Dantzig soit possédé par notre cousin le maréchal et sénateur Lefebvre, et transmis héréditairement à ses enfants mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, pour en jouir en toute propriété, aux charges et conditions, et avec les droits, titres honneurs et prérogatives attachés par les constitutions de l'empire ; nous réservant, si sa descendance masculine, légitime ou naturelle, venait à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre le dit duché à notre choix, et ainsi qu'il sera jugé convenable par nous ou nos successeurs, pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

» Nous ordonnons que les présentes lettres-patentes soient communiquées au Sénat, pour être transcrites sur ses registres.

» Ordonnons pareillement qu'aussitôt que la dotation définitive du duché de Dantzig aura été revêtue de notre approbation, l'état détaillé des biens, dont elle se trouvera composée, soit en exécution des ordres donnés à cet effet par notre

Ministre de la Justice, inscrit aux greffes de la Cour d'appel, dans le ressort de laquelle l'habitation principale du duché sera située, et que la même inscription ait lieu au bureau des hypothèques des arrondissements respectifs, afin que la condition des dits biens résultant des dispositions du Sénatus-Consulte du 14 août 1806, soit généralement reconnue, et que personne ne puisse en prétendre cause d'ignorance.

» Donné en notre camp impérial de Finkenstein, le 28 mai 1807. *Signé :* NAPOLÉON ».

Après la lecture de ces pièces le Sénat a pris l'arrêté suivant : « 1° Que le message de S. M. et les lettres-patentes jointes au dit message, soient transcrits sur les registres du Sénat, et déposés dans ses archives ;

» 2° Que le président ordinaire du Sénat est chargé d'adresser à S. M., avec l'expression de ses sentiments d'amour et de respect dont le Sénat est pénétré pour son auguste personne, celle de la reconnaissance que lui inspire la faveur signalée dont S. M. vient d'honorer M. le sénateur Lefèbvre ;

» 3° Que M. le président est pareillement chargé d'é rire à M. le maréchal Lefèbvre, pour le féliciter, au nom du Sénat, pour le témoignage éclatant qu'il vient de recevoir des bontés de S. M. ;

» 4° Que les pièces communiquées au Sénat par le prince archi-chancelier, le discours de S. A. et le procès-verbal de ce jour seront imprimés. »

Le préfet du Haut-Rhin a adressé copie de ces pièces aux Maires de Colmar et de Rouffach,

en leur adressant la lettre ci-jointe. La publication faite dans ces deux villes, avec tout l'appareil que comportaient les localités, a produit le plus vif enthousiasme. Les honneurs décernés à un illustre compatriote, comme récompense de ses éminents et glorieux services, semblaient réfléchis sur chacun de ceux qui prenaient part à l'allégresse publique. Les maires ont adressé à M. le préfet les procès-verbaux insérés à la suite de sa lettre.

« *Le préfet du Haut-Rhin à Messieurs les maires de Colmar et de Rouffach.*

Colmar, le 16 juin 1807.

» Monsieur le Maire,

» Je m'empresse de vous envoyer les copies : 1° du procès-verbal de la séance du Sénat, en date du 11 de ce mois ; 2° de deux décrets de S. M. l'Empereur ; 3° d'un message de S. M. au Sénat ; 4° et d'une délibération du Sénat en date du 11 courant.

» L'envoi que j'ai l'honneur de vous faire de ces pièces, a pour but de les faire connaître de la manière la plus solennelle à vos administrés. S. E. M. le maréchal Lefèbvre, sénateur et préteur du Sénat vient d'être élevé par S. M. à la dignité de duc de Dantzig. Ce titre est la *récompense des longs et glorieux services qu'il a rendus à sa patrie,* et de la conquête qu'il vient de faire de l'une des plus importantes forteresses de l'Allemagne.

» Le Haut-Rhin, n'est pas étranger à une si haute illustration, puisqu'il a donné naissance à S. E. M. le maréchal Lefebvre. C'est donc honorer son berceau que de rendre publique, autant qu'il est en nous, l'éclatante bienveillance de notre auguste empereur envers un de ses plus fidèles lieutenants.

» L'hommage rendu à ses vertus guerrières et civiles *remplira d'un nouvel enthousiasme les conscrits du Haut-Rhin, appelés à marcher sur ses traces, et à mériter un jour d'aussi brillants honneurs.*

» Chacun de nous, voyant cet illustre compatriote placé si près du trône comme l'un de ses plus fermes appuis, sentira mieux l'importance de ses devoirs envers un monarque qui sait si bien récompenser le mérite, et redoublera d'efforts pour payer dignement sa dette à la patrie.

« Vous voudrez donc bien, Monsieur le Maire, donner la plus grande publicité aux pièces que je vous communique, dresser sur vos registres le procès-verbal de leur publication, et m'en envoyer copie, afin que je puisse la transmettre à S. E. M. le maréchal comme un gage de l'allégresse dont tous vos citoyens ont été transportés à la nouvelle de son élévation à la dignité de *Duc de Dantzig*, et comme un nouveau témoignage du respect et de l'affection dont tous les habitants du Haut-Rhin sont animés pour un héros, dont la vie appellera sur leur pays tous les regards de la postérité. J'ai l'honneur, etc. Le préfet, *signé:* FÉLIX DES PORTES. »

Extraits des registres de la mairie de Colmar.

Séance du 16 juin 1807.

« Vu la lettre de M. le Préfet ; copie du procès-verbal de la séance du Sénat du 11 de ce mois ; autre copie des deux décrets de S. M., etc.

» Le Maire de la ville de Colmar,

» Considérant que l'envoi de ces pièces a pour but de les faire connaître de la manière la plus solennelle aux habitants de cette ville, etc. etc.

» Arrête que, dans le jour, les pièces dont il s'agit seront publiées dans toute la ville, au son du tambour et de la musique, et que la Garde nationale sédentaire assistera à cette publication pour la rendre d'autant plus solennelle,

» Ce qui a été exécuté à l'instant au milieu des acclamations générales de tous les citoyens. »

« *Signé*: RICHERT, *Maire*. »

Extraits des registres de la mairie de la ville de Rouffach.

« Le 21 juin 1807, à 7 heures du matin, plusieurs salves d'artillerie avertissent les habitants de la ville qu'il allait leur être fait la publication solennelle déjà annoncée des lettres-patentes de S. M. l'Empereur par lesquelles le titre de duc de Dantzig est conféré à Mgr le maréchal Lefebvre, etc.

» Toutes les autorités constituées, les fonctionnaires publics, les autres officiers et militaires retirés et pensionnés se réunirent aussitôt à la maison commune ; la compagnie des chasseurs de

la garde nationale arriva sur la place et se mit en bataille.

» Le cortège s'étant formé, il se mit en marche, précédé de la musique militaire. Il se transporta suivi de la garde nationale, au son de la musique, sur les quatre principales places de la ville, et l'on publia les lettres-patentes et autres pièces sus-mentionnées. Chaque publication fut suivie de cris multiples de *Vive l'Empereur! Vive le duc de Dantzig!* A ces cris se joignirent le bruit du canon et les airs guerriers de la musique. Après les publications faites, le cortège se rendit à l'église, où M. le curé de la ville prononça un discours éloquent, adapté au sujet de la cérémonie.

» Après midi, il fut donné une danse publique sur la grande promenade ; l'allégresse régnait partout. A l'entrée de la nuit, toute la ville fut illuminée spontanément ; des devises, des emblêmes aussi ingénieux que variés, en augmentant la beauté du coup d'œil que présentait cette illumination, exprimèrent l'effusion et l'admiration publique pour le grand homme, dont l'illustration jette tant d'éclat sur sa ville natale, et célébrèrent la grandeur de notre victorieux et auguste monarque.

» Un transparent, en forme de pyramide, placé au frontispice de l'Hôtel de ville, portant ces mots : *Au héros de Dantzig, à notre illustre compatriote*, indiquait le sujet de la fête, qui se termina par un bal à la Maison Commune, auquel avaient été invités les citoyens les plus distingués, et qui se prolongea jusqu'à la pointe du jour suivant.

» De tout quoi, il a été dressé le procès-verbal suivant, le 22 juin 1807. Le Maire, *signé* : LANDVEHRLÉ ».

» A la suite de cette fête, le conseil municipal de Rouffach adressa au duc de Dantzig une lettre de félicitations [1]. »

Toutes ces adulations excessives dont Lefèbvre a été l'objet, ne lui ont pas tourné la tête. Sa modestie n'a pas changé, comme nous le verrons à propos des honneurs extraordinaires qui lui furent rendus en 1804, à Colmar, lorsqu'il était venu présider le collège électoral du Haut-Rhin [2].

L'année suivante, le 26 mai 1808, jour anniversaire de la prise de Dantzig, d'après le programme de la cérémonie qui devait avoir lieu, suivant un décret impérial, « pour la translation du cœur de Vauban, dans le mausolée qui lui a été érigé vis-à-vis celui de Turenne, sous le dôme de l'Hôtel-des-Invalides, M. le maréchal duc de Dantzig, plaça sur l'urne une couronne de lauriers, et une plaque de bronze, sur laquelle étaient gravés le décret impérial et la date de son exécution [3] ».

1. Voir pièces justificatives, n° 34.
2. Voir chapitre XI.
3. Archives de la famille.

CHAPITRE IX

Le maréchal Lefèbvre prend part à la guerre d'Espagne de 1808. — Lefèbvre et le général Sébastiani. — Bataille de Durango gagnée par Lefèbvre sur les généraux Blacke et la Romana. — Arrivée de Napoléon en Espagne, et lettre à Lefèbvre. — Il contribue à la victoire d'Espinosa. — Prise de Madrid.

Lefèbvre commande l'armée bavaroise pendant la campagne d'Allemagne de 1809. — Il prend part aux combats de Tann, d'Abensberg, et se distingue aux batailles d'Eckmuhl et de Ratisbonne. — Lefèbvre commande le corps bavarois chargé de soumettre le Tyrol insurgé. — André Hofer, chef des insurgés. — Prise d'Inspruck par Lefèbvre et soumission des Tyroliens. — Bataille de Wagram. — Lefèbvre combat une nouvelle insurrection du Tyrol. — Les insurgés déposent les armes. — André Hofer est fusillé.

Pendant que, par la victoire de Friedland, Napoléon forçait la Russie et la Prusse à signer le traité de Tilsitt, l'armée française qui combattait en Espagne ne fut pas aussi heureuse. Le général Dupont venait de signer la honteuse capitulation de Baylen. A la suite de ce désastre, le roi Joseph fut obligé de s'enfuir de Madrid, et établit son quartier-général à Vittoria. Tous les

corps d'armée qui occupaient l'Espagne reçurent ordre de se replier, et de se concentrer sur la rive gauche de l'Ebre. Nos troupes qui, pendant le premier siège de Sarragosse [1], étaient parvenues à s'emparer des approches de cette place, durent l'évacuer.

A cette nouvelle, l'empereur accourut de l'Allemagne, pour se mettre à la tête des armées destinées à reconquérir l'Espagne. Il fit partir pour la péninsule 100,000 hommes de vieilles troupes. Depuis que les Français avaient pris position sur l'Ebre, il n'y avait pas eu d'hostilité. Les Espagnols avaient mis à profit cette espèce de trêve pour organiser de nouvelles levées.

Le corps d'armée, commandé par Lefèbvre et composé des trois divisions Sébastiani, Vilatte et Leval, arriva un des premiers. « Le maréchal Lefèbvre et le général Sébastiani étaient les hommes les plus dissemblables, quant à l'éducation, les précédents, le genre d'esprit et de caractère. Ils finirent néanmoins par s'entendre dans leur dévouement à l'empereur qui les avait réunis, non sans dessein, possédant au

1. « Pendant le premier siège de Saragosse (13 juin au 14 août 1808), dit Guizot dans son *Histoire de France*, le maréchal Lefèbvre, qui venait de s'emparer d'un des principaux couvents de la ville, avait envoyé au général Palafox cette courte sommation : « Quartier-général Santa Euphrasia : *Capitulation !* » — Le défenseur de la place répondit : « Quartier-général Saragosse : *Guerre au couteau !* » Guizot s'est trompé ici de nom, c'est du général *Lefèbvre-Desnouettes* qu'il s'agit, le maréchal Lefèbvre n'étant entré en Espagne, que le 11 octobre 1808. Le général Lefèbvre-Desnouettes servait sous les ordres du général Verdier. C'est ce dernier qui envoya à Palafox la sommation laconique en question.

plus haut point l'art de tirer parti de chacun, et de compléter les hommes les uns par les autres[1]. »

Aussitôt après son entrée en Espagne, Lefèbvre s'était établi avec ses trois divisions sur les hauteurs de Durango. Il formait, avec le corps de Victor, l'aile droite, appuyée au golfe de Gascogne. Il devait dans ce poste contenir la gauche de la grande armée espagnole. Cette gauche, que l'on appelait *l'armée de Gallice*, était commandée par le général Blacke : elle avait déjà fait quelques mouvements pour descendre jusqu'à Mondragon. Blacke se fût trouvé ainsi entre Vittoria et Tolosa, sur la grande route de France à Madrid, et à trois journées de l'avant-garde de l'armée française. Les flancs du maréchal Lefèbvre allaient même être inquiétés. Aussi prit-il le parti de s'avancer sur le général Blacke, pour l'empêcher d'accomplir son projet.

« Parvenu en présence du corps du maréchal Lefèbvre, non loin de Durango, et se trouvant ainsi près du but qu'il était chargé d'atteindre pour tourner l'armée française, Blacke hésitait au moment décisif... Ses soldats, du haut de leurs positions, poussaient des cris, insultaient nos troupes, les menaçant du geste. L'impatience de nos soldats, peu habitués à souffrir l'insulte de l'ennemi, portée au comble, avait excité celle du vieux maréchal, qui n'était pas fâché, dans sa *grossière finesse* (*sic*), de faire quelque bon coup

1. Mémoires du général comte Roguet.

de main sur l'armée espagnole, avant l'arrivée de Napoléon. » (Thiers.)

Le maréchal fit attaquer les Espagnols, postés sur les hauteurs en avant de Durango, et ébranlés par une grêle d'obus lancés à travers le brouillard. Ils furent culbutés à la baïonnette, et obligés de se retirer en pleine déroute, laissant 1,800 hommes sur le terrain ; Lefèbvre entra dans Bilbao, dont les habitants effrayés s'étaient enfuis, et où il trouva des magasins de vivres et des fusils anglais en quantité.

Telle était la situation des choses, au moment de l'arrivée de Napoléon à Bayonne. Il fit écrire de cette ville les lignes suivantes au maréchal :

« Bayonne, 4 novembre 1808.

» L'Empereur a vu avec peine que sans ordre, vous avez engagé une affaire avec le corps du général Blacke qui, s'il fût resté encore 48 heures dans cette position, eût été dans le cas d'être pris ou du moins d'être attaqué plus avantageusement. »

A la distance où il se trouvait, Napoléon n'avait pu se rendre compte des motifs qui avaient forcé le maréchal à attaquer...

Chassée de Bilbao, l'armée de Blacke se retira en toute hâte sur Guénès. Lefèbvre, dont le flanc gauche se trouvait couvert par le 1er corps de la grande armée française commandée par le maréchal Victor, résolut d'attaquer de nouveau le général ennemi qui s'était fortifié sur les hauteurs de Guénès. En conséquence il se lança le 7 no-

vembre, avec ses trois divisions, sur les positions ennemies. Les Français percèrent le centre et forcèrent les ailes à se replier et à regagner les montagnes dans le plus grand désordre. Le maréchal ne put, à cause des difficultés du terrain, poursuivre les Espagnols que jusqu'à Valmaséda ; ce qui ne les empêcha pas de perdre plus de 4,000 hommes, tant tués que blessés ou prisonniers.

L'empereur étant arrivé au quartier-général de Vittoria, le 8 novembre, opéra des changements dans la position des divers corps d'armée. L'aile droite, qui s'appuyait au golfe de Gascogne, était formée des corps de Lefèbvre et de Victor. Le 10 novembre, ces deux maréchaux attaquèrent l'armée de Blacke à Espinosa. La bataille dura deux jours. Les Espagnols ne résistèrent pas à l'impétuosité française et se débandèrent. L'armée de Gallice était anéantie. Cette bataille, au succès de laquelle Lefèbvre avait beaucoup contribué, coûta aux ennemis plus de la moitié des 45,000 hommes dont se composait leur armée ; tout ce qui ne fut pas tué, noyé ou pris, s'échappa dans différentes directions. Un grand nombre de fuyards furent sabrés ou faits prisonniers par la cavalerie de Sébastiani qui, pendant la bataille, avait été dirigée par Lefèbvre sur Villarcayo, et qui déborda ainsi la droite des Espagnols.

Pendant le mouvement de l'armée du centre sur Madrid, le corps de Lefèbvre s'était également approché de la Nouvelle Castille, par Valladolid, et le 3 décembre, il occupait Ségovie. Le 24, le maréchal anéantit les débris de l'armée de l'Estra-

madure, qui avait voulu lui disputer le passage du Tage.

On connaît la marche de l'empereur sur Madrid, le siège et la prise de cette ville, et nos succès remportés presque partout sur les Espagnols. Il n'avait pas voulu entrer dans la capitale de l'Espagne.

Sur ces entrefaites, Napoléon ayant appris que l'Autriche se disposait à profiter de la présence de la plus grande partie de nos forces dans la Péninsule, pour recommencer la guerre, partit le 7 janvier pour Paris. Le maréchal Lefèbvre ne tarda à être rappelé pour prendre part à la campagne qui se préparait[1]. »

Dès l'ouverture de la campagne contre l'Autriche, le commandement en chef des troupes bavaroises, fortes de 30,000 hommes, fut conféré par Napoléon au maréchal Lefèbvre, avec l'approbation du roi de Bavière, auquel l'Autriche voulait enlever le Tyrol, qu'elle avait été obligée de lui céder après la bataille d'Austerlitz. Ce prince avait même été forcé d'évacuer sa capitale, à l'approche des Autrichiens. Lefèbvre eut sous ses ordres le prince royal de Bavière, et les généraux de Wrède et Deroy. Du 10 au 24 avril, il prit

1. N'oublions pas de mentionner la part que le fils du maréchal a prise à l'expédition d'Espagne, en qualité de capitaine au 9e régiment de hussards. « A fait la campagne d'Espagne, disent ses états de service, s'est trouvé à la sortie de Madrid, à l'affaire de Navalcarnero, sous les ordres du général Lebrun ; a culbuté l'arrière-garde espagnole à la tête d'une compagnie de chasseurs à cheval de la garde et fait 400 prisonniers. » Voir *pièces justificatives*, n° 32.

part à cinq batailles rangées qui furent livrées à Tann, à Abensberg, à Landshut, Eckmuhl et à Ratisbonne.

Le 15 avril, les colonnes autrichiennes arrivèrent sur le bord de l'Isar. Le point de rassemblement de l'armée française avait été indiqué à Ratisbonne ; mais ce plan ne valait plus rien du moment que l'archiduc s'avançait sur l'Iser. Le maréchal Lefèbvre, à la tête de son corps, se forma derrière cette rivière, pour retarder au moins les progrès de l'armée ennemie, et les corps d'Oudinot et de Masséna se portèrent sur la droite de l'armée bavaroise pour la soutenir

Voulant gagner le temps nécessaire pour que ces deux corps fussent à la portée d'opérer leur jonction, il avait ordonné au général Deroy de défendre le passage de l'Iser, près de Landshut. Le passage est assez facile en cet endroit, la rive droite dominant la rive gauche.

Le matin du 16 avril, le Ve corps d'armée autrichien, sous le commandement de l'archiduc Charles en personne, se présenta devant le pont qui avait été coupé. Les troupes bavaroises, retirées sur la rive gauche, résistèrent avec intrépidité à la tentative de l'ennemi qui, protégé par ses nombreuses batteries, travailla à reconstruire le pont de Landshut. Pendant cet engagement, l'avant-garde du IVe corps autrichien passa l'Iser à Landau. Ce mouvement ayant débordé la gauche de la division bavaroise, le général Deroy ordonna la retraite qui s'effectua en bon ordre.

Sur ces entrefaites arriva Napoléon, qui ordonna

au maréchal Davoust de se mettre en marche pour se réunir à l'armée bavaroise. Lefèbvre pour faciliter ce mouvement, devait attaquer l'ennemi qu'il avait devant lui ; les généraux Oudinot et Masséna devaient également attaquer la gauche.

Un combat acharné, livré près de Tann, dura toute la journée, et ne cessa que par suite d'un orage violent. Les ennemis avaient perdu près de 2,000 hommes, dont plusieurs généraux. Le maréchal Lefèbvre culbuta près du village d'Arnhoffen quatre régiments, dont deux d'infanterie et deux de cavalerie ; l'un d'eux, le régiment des dragons de Levenher fut anéanti presque entièrement.

Sur ces entrefaites, l'empereur était arrivé à Abensberg, où il comptait livrer bataille avec 50,000 hommes qu'il avait réunis. Les deux divisions bavaroises du prince royal et du général Leroy, sous les ordres de Lefèbvre, formaient la droite. On avait réservé, pour un besoin urgent, la division du général de Wrède, qui était restée en observation devant le corps de l'archiduc Louis, établi à Siegenbourg.

L'armée française se mit en marche, le matin du 20 avril. L'empereur harangua les troupes bavaroises et wurtembourgeoises, et dit aux officiers que, pour leur prouver qu'il ne faisait aucune différence entre eux et les Français, il voulait se mettre à leur tête dans cette journée. Cette allocution, traduite en allemand par le prince de Bavière, pour que les chefs pussent la transmettre aux soldats, excita les plus vifs transports parmi tous ces hommes, fiers de combattre

sous les yeux et sous le commandement de Napoléon.

La journée d'Abensberg coûta aux Autrichiens 7,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers, 8 drapeaux et 12 canons.

Les troupes de Davoust restèrent inactives dans leur position pendant toute la journée du 20, pour contenir l'ennemi. L'empereur lui envoya le lendemain le maréchal Lefèbvre avec ses deux divisions, pour seconder les opérations ultérieures du duc d'Auerstaedt, à la deuxième journée de Landshut. Dès le matin, les Autrichiens qui se retiraient par un défilé étroit et, d'un autre côté, par la ville de Landshut dont les rues étaient obstruées par les bagages, furent attaquées par nos troupes. Après s'être défendus dans la ville, ils furent obligés de céder. On fit prisonnier tout ce qui se trouvait dans Landshut.

Ces deux journées mémorables, qui coupèrent en deux les deux armées autrichiennes, coûtèrent à l'ennemi plus de 12,000 morts, 50 canons et des magasins considérables.

Le général Hiller fut obligé de se retirer, laissant à découvert le centre de l'armée autrichienne, dont jusque-là il avait formé l'aile gauche.

Napoléon, pour soutenir Davoust, et empêcher l'archiduc Charles de rien tenter en faveur du général Hiller, envoya le maréchal Lefèbvre, avec une partie des troupes bavaroises, dans la direction du corps de Davoust.

L'armée de l'archiduc s'étendait depuis Eckmuhl jusque près de Ratisbonne. Elle avait devant elle,

à gauche, les divisions Friant, Saint-Hilaire et Montbrun ; à droite, les Bavarois commandés par Lefèbvre, qui venait d'occuper un plateau. Les forces réunies des deux maréchaux s'élevaient à peine à 30,000 hommes.

Le 22 avril, l'empereur arriva vis-à-vis d'Eckmuhl, où les quatre corps de l'armée de l'archiduc Charles, formant 110,000 hommes, étaient en position. Le combat s'engagea vers trois heures et dura jusqu'à sept heures ; les Autrichiens furent mis en fuite, après avoir perdu 5,000 hommes tués. La plus grande partie de leur artillerie, 15 drapeaux et 20,000 prisonniers tombèrent au pouvoir des Français, qui ne perdirent que 2,000 hommes tués ou blessés[1].

Le lendemain de la victoire d'Eckmuhl, Napoléon s'avança sur Ratisbonne, que les Autrichiens voulaient défendre. Chargés et mis en pièces, 8,000 hommes de leur cavalerie repassèrent précipitamment le Danube. La ville fut attaquée et prise d'assaut ; tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée. Le nombre des prisonniers s'éleva à 8,000. Les Autrichiens n'eurent pas le temps de couper le pont, et les Français passèrent pêle-mêle avec eux sur la rive gauche. On sait que Napoléon fut blessé pendant cette attaque, une balle amortie

1. La bataille d'Eckmuhl passe pour l'une des plus admirables pages de l'histoire de l'art militaire. « Les plus grandes manœuvres militaires que j'aie jamais faites, disait Napoléon à Sainte-Hélène, et pour lesquelles je m'estime le plus, ont eu lieu à Eckmuhl ; elles étaient infiniment supérieures aux actions qui ont précédé ou suivi celle-là. »

l'atteignit au talon droit. Ce fut la première blessure qu'il eût reçue.

« Ainsi, les cinq jours de combat, aux environs de Ratisbonne, avaient été marqués par des succès brillants, définitifs et mérités. Le combat de Tann livré au centre de l'archiduc, la bataille d'Abensberg qui isola sa gauche, l'affaire de Landshut qui acheva de la mettre hors de combat, la bataille d'Eckmul livrée de nouveau contre le centre, enfin le combat de Ratisbonne qui acheva de rompre l'armée ennemie, forment une série d'événements glorieux dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple. C'était une campagne plus pleine et plus importante que la fameuse campagne des cinq jours, signalée en Italie par la mémorable victoire de Castiglione... » (Général Hugo.)

Après l'évacuation de la Bavière par les Autrichiens, le maréchal Lefèbvre, qui venait de ramener le roi Maximilien à Munich, sa capitale, fut chargé de combattre l'insurrection qui avait éclaté dans le Tyrol.

L'Autriche comptait beaucoup, pour le succès de sa lutte contre les Français, sur l'esprit qui animait généralement les Tyroliens. Ces peuples montagnards, dévoués au Gouvernement Autrichien qui avait toujours respecté leurs franchises et leurs coutumes, ne voulaient pas être annexés à la Bavière, comme l'ordonnait le traité de Presbourg. Ils détestaient les habitants de la plaine, qui avaient bien accueilli les Bavarois leurs nouveaux maîtres. Aussi l'Autriche entretenait-elle dans le pays une foule d'agents chargés

(pendant que l'écrivain tyrolien Hanau, par des brochures qu'il lançait dans le pays, encourageait ses compatriotes), de tout préparer pour qu'un soulèvement eût lieu, quand le moment opportun serait venu.

Le marquis de Chasteler, qui déjà y avait commandé en 1800, était à la tête du corps chargé de soulever le Tyrol. Les chefs des Tyroliens étaient des aubergistes et des colporteurs, seuls connus dans le pays à cause de la difficulté des communications, le capucin Haspinger, et surtout l'aubergiste André Hofer. Celui-ci tenait, non seulement une auberge à Passeyer, mais il faisait en même temps un grand commerce. Sa fortune, ses relations habituelles avec les principaux montagnards, sa haute stature, ses formes athlétiques et sa longue barbe, tout concourut à fixer l'attention sur lui, lorsque les insurgés se choisirent un chef. Hofer possédait d'ailleurs une connaissance parfaite du pays.

Dans les premiers jours d'avril, le signal de l'insurrection fut donné; aussitôt mille fanaux allumés sur les plus hautes montagnes, portèrent partout l'ordre du rassemblement. Chaque vallée leva l'étendard de la révolte, réunit ses forces en bataillons; d'anciens militaires organisèrent et dirigèrent les masses de paysans armés.

Hofer se mit à la tête de ses compatriotes, depuis longtemps habitués au maniement des armes à feu; il attaqua sur tous les points les Bavarois et les détachements français, inférieurs en nombre, fit plusieurs corps prisonniers et finit

par les chasser du pays. La division Deroy, qu'il venait d'attaquer, avait dû évacuer Inspruck et se replier. L'insurrection gagna de proche en proche jusque dans le Voralberg, et des bandes nombreuses s'étendirent jusqu'aux frontières du Wurtemberg.

Napoléon, justement alarmé de cette levée de boucliers, donna l'ordre au maréchal Lefèbvre de pénétrer dans le Tyrol, avec son corps d'armée bavarois, pour en chasser les Autrichiens, apaiser l'insurrection, et assurer de ce côté les derrières de la Grande-Armée contre les diversions de l'ennemi.

Le 30 avril, Lefèbvre dirigea une colonne sur Kuffstein et une autre sur Rastadt-sur-l'Ens, occupant ainsi les deux routes qui conduisent en Italie à travers le Tyrol.

Le 9 mai, il marcha sur Inspruck, afin de prendre à revers les détachements autrichiens qui occupaient encore le pays et inquiétaient cette partie de la frontière. Le 13 mai, il atteignit l'ennemi dans la position du *Vorgel*, lui enleva 11 pièces d'artillerie et lui fit 700 prisonniers. Enfin, après avoir remporté successivement plusieurs avantages sur les Autrichiens, il entra le 19 mai dans Inspruck, la capitale du Tyrol. Une fois maître de ce point, il s'occupa de comprimer l'insurrection. Après avoir dispersé les rebelles, il pressa vivement les corps des généraux Chasteler et Jellachich, qui cherchaient en vain à se réunir aux troupes de l'archiduc Jean, qui commandait l'armée d'Italie [1].

1. 24 mai. — Ebersdorf. — Le maréchal duc de Dantzig est

Le 25 mai, le corps de Jellachich fut tellement poursuivi par Lefèbvre qu'il se trouva tout-à-coup, près du plateau de *Saint-Michel*, en face des troupes du vice-roi Eugène. Le général autrichien eut à peine le temps d'établir son ordre de bataille; ses soldats, recrues pour la plupart, lâchèrent pied et furent poursuivis jusqu'à Léoben.

Le maréchal Lefèbvre ordonna le désarmement de tous les Tyroliens, en même temps qu'il leur annonça le pardon que Napoléon et Maximilien accordaient à ceux qui ne feraient aucune résistance. Par ordre de l'empereur, il avait envoyé la division Wrède au secours du prince Eugène qui poursuivait le prince Charles. La division Wrède rejoignit le corps de Lefèbvre au moment où une dépêche lui prescrivait de rejoindre, à marches forcées, l'armée impériale près de Vienne. Malgré des chemins impossibles, le maréchal arriva à temps pour prendre part à la bataille de Wagram (6 juillet), pendant laquelle le général Wrède eut un cheval tué et fut blessé à côté de Lefèbvre. Le corps de celui-ci contribua beaucoup au succès de cette journée.

L'insurrection du Tyrol se ranima plus tard,

maître du Tyrol. Il est entré à Inspruch le 19 de ce mois. Le pays entier est soumis. Le 11, le duc avait enlevé la forte position de Strub-Pass et pris à l'ennemi 30 canons et 600 prisonniers. Le 13, après avoir battu Chasteler dans la position de Voergel, l'avait mis dans une déroute complète et lui avait pris son artillerie. Il l'avait poursuivi jusqu'au delà de Buttenberg. Ce misérable n'a dû son salut qu'à la vitesse de son cheval... Ce Chasteler avait excité des assassins, etc. (*11e Bulletin de l'Armée d'Allemagne.*)

lorsque les habitants eurent connaissance de l'armistice proposé par l'empereur d'Autriche, après la bataille de Wagram et accepté par Napoléon. Le général Buol, que Chasteler avait laissé dans cette province avec 3 à 4,000 hommes, ayant été prévenu de cet armistice, songea à en exécuter les conditions en se retirant en Styrie. A cette nouvelle, la fureur des Tyroliens éclata de toutes parts; ils menacèrent de s'opposer au départ des Autrichiens et de massacrer les prisonniers français, pour qu'il n'y eût plus de traité possible. Les Autrichiens furent forcés d'user de ruse pour se retirer dans la ligne de démarcation, après avoir remis Sachsenburg aux troupes italiennes du général Rusca.

Napoléon, dans ce nouveau conflit, donna l'ordre au maréchal Lefèbvre de rentrer dans le Tyrol avec les Bavarois et quelques troupes françaises. Il revint sur Inspruck, Rusca remonta la Drave, et une division franco-italienne s'avança par l'Adige. Loin de se soumettre, les Tyroliens semblaient acquérir plus d'énergie depuis le départ des Autrichiens. L'avant-garde de Lefèbvre fut repoussée à Steinach et, après un combat décisif livré le 11 août, il fut forcé de se replier en Bavière; Rusca regagna non sans peine la Carinthie où les Tyroliens le suivirent, et la division italienne fut ramenée jusqu'aux portes de Vérone.

Napoléon ne pouvait, en ce moment, disposer de forces assez considérables pour soumettre le Tyrol, car malgré l'armistice, la paix n'était rien

moins que sûre ; il y aurait eu de l'imprudence de la part de l'empereur à affaiblir son armée. En conséquence, il chargea le général Rusca de négocier avec les insurgés et de les engager à choisir des députés pour venir traiter avec le chef du Gouvernement français de l'avenir de leur pays. Le général Rusca avait mission de leur proposer, dans le cas où ils ne voudraient pas du régime bavarois, de se réunir au royaume d'Italie et de leur laisser même entrevoir l'espoir d'une indépendance absolue. Ils ne voulurent rien entendre.

Enfin le traité de Vienne assura de nouveau le Tyrol à la Bavière, et les insurgés mirent bas les armes, l'empereur ayant solennellement promis qu'il ne serait exercé aucune poursuite contre les insurgés tyroliens [1].

Hofer, qui s'était toujours distingué par sa modération et son humanité, déposa les armes. Mais sur de fausses nouvelles de victoires remportées par l'Autriche et de l'arrivée de l'archiduc Jean, il reprit les hostilités. Bientôt ses troupes succombèrent. Ce fut en vain qu'on l'engagea à s'enfuir en Autriche. Sa tête fut mise à prix. Il se tint caché pendant deux mois dans les montagnes,

1. Le comte de Dantzig, fils du maréchal, a pris part à cette campagne comme chef d'escadron au 3e régiment de chasseurs à cheval. « A fait la dernière campagne d'Autriche, disent ses états de service, s'est trouvé avec le maréchal duc de Dantzig à l'expédition du Tyrol, a commandé le 3 octobre 1809, sous les ordres du général Montmarie, l'avant-garde avec laquelle il a chassé les insurgés tyroliens de la position d'Oberalm, de la ville d'Halluin et pris 6 pièces de canon. » — Voir *Pièces justificatives*, n° 32.

lorsqu'il fut trahi et livré par un de ses amis. On le trouva dans une hutte, au milieu des neiges, sur un pic presque inaccessible (10 janvier 1810). Conduit à Mantoue, il fut traduit devant un Conseil de guerre qui le condamna à être fusillé. Il mourut avec un grand courage.

Après sa mort, Hofer fut vénéré dans tout le Tyrol comme un martyr du patriotisme.

A la suite de cette campagne, le duc de Dantzig est nommé Grand'Croix de l'ordre militaire bavarois de Maximilien Joseph [1].

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 35.

CHAPITRE X

Campagne de Russie. — Lefèbvre commande la Garde impériale à pied. — Bataille de la Moskowa et séjour à Moscou. — Son énergie pendant la retraite. — Il marche à pied à la tête de ses troupes et protège l'empereur. — Récit de Constant et du comte Roguet. — Passage de la Bérésina. — L'empereur quitte l'armée. — Arrivée des Français à Wilna. — Le fils du maréchal blessé et malade. — Les adieux à son fils, soigné par une Française à laquelle le maréchal avait sauvé la vie. — Attaque des Russes. — Son angoisse au sujet de son fils. — Lefèbvre combat à l'arrière-garde et ramène les débris de ses troupes à Dantzig. — Dévouement de Mme Fusil pour le comte de Dantzig ; mort de ce dernier. — Accablé par la mort malheureuse de son fils, le maréchal demande à retourner en France.

Campagne de France. — Il se distingue aux batailles de Montmirail, de Montereau, de Champ-Aubert, d'Arcis-sur-Aube. — Les maréchaux à Fontainebleau et abdication de l'empereur. — Bernadotte à Paris et Mme Lefèbvre. — Entrevue de Lefèbvre avec l'empereur Alexandre. — Il prend la défense de l'Alsace. — Entrevue des maréchaux avec Louis XVIII à Compiègne. — Lefèbvre est nommé membre de la Chambre des Pairs. — Attaques des dames de la Cour contre les femmes des maréchaux. — Retour de l'île d'Elbe. — Lefèbvre est nommé membre de la nouvelle Chambre des Pairs. — Article du *Moniteur* au sujet du patriotisme de la ville de Mulhouse. — Il est rayé de la Chambre des Pairs et son traitement de maréchal est supprimé. — Faiblesse qu'on lui reproche. — Il reste fidèle à la mémoire de l'Empereur.

Napoléon avait déclaré la guerre à la Russie, et, avec 500,000 hommes, marchait pour l'enva-

hir. L'armée était divisée en dix corps ; la moitié était composée de troupes étrangères. La Garde impériale, sous les ordres immédiats de Napoléon se composait de trois divisions d'infanterie, fortes de 35,000 hommes ; commandées, la vieille Garde par le maréchal Lefèbvre, ayant sous ses ordres les généraux Delaborde et Roguet ; et la jeune Garde sous les ordres du maréchal Bessières, sans parler de la réserve d'artillerie.

Les principaux événements qui signalèrent la campagne, et la désastreuse retraite de Russie sont connus ; nous ne mentionnerons donc que ceux auxquels Lefèbvre et la Garde furent mêlés.

Le passage du Niémen par l'armée fut terminé le 25 juin, et le 26, Napoléon, marchant avec sa garde ayant devant lui Murat, qui faisait l'avant-garde avec sa cavalerie, et Davoust qui le suivait immédiatement, se dirigea à marches forcées sur Wilna.

Les Russes ayant évacué cette ville, l'empereur y fit son entrée aux acclamations d'un peuple qui le saluait comme son libérateur.

La Garde s'établit à Witepsk, et déjà des maux de tout genre vinrent assaillir notre armée, qui perdit un grand nombre de soldats par suite de maladies et de fatigues, aggravées par l'insuffisance des vivres.

Après la bataille et la prise de Smolensk (17 août), Napoléon s'arrêta quelques jours dans cette ville, où éclata une maladie épidémique qui fit périr un grand nombre de soldats et de blessés. Le 7 septembre fut livrée la bataille de la Moskowa,

la plus sanglante de toutes celles des temps modernes. Pendant cette journée, la Garde était restée en réserve derrière le centre.

— « Eh bien, Rapp, dit le matin Napoléon à son aide-de-camp, crois-tu que nous ferons de bonnes affaires aujourd'hui ?

— « Il n'y a pas de doute, Sire, nous avons épuisé toutes nos ressources, nous sommes forcés de vaincre.

— » L'armée, répliqua l'empereur, se rend compte d'ailleurs de sa position ; elle sait qu'elle ne trouvera de subsistances qu'à Moscou, et qu'elle n'a plus que trente lieues à faire... Cette pauvre armée est bien réduite ; mais ce qui reste est bon ; *ma Garde est d'ailleurs intacte...* »

On connaît la lutte terrible de cette journée. Rapp y reçut sa vingt-deuxième blessure. L'empereur vint le visiter, pendant que son chirurgien le pansait.

— « C'est donc toujours ton tour ? Comment vont les affaires ?

— » Sire, je crois que vous serez obligé de faire donner votre garde.

— » Je m'en garderai bien ; je ne veux pas la faire démolir. Je suis sûr de gagner la bataille, sans qu'elle y prenne part [1]. »

Ney et Murat lui demandèrent également de faire donner la Garde, pour hâter la victoire. Il refusa. « A 800 lieues de France, ajouta-t-il, on ne risque pas sa dernière réserve. » Malgré l'im-

1. Mémoires du général Rapp.

patience des soldats de la Garde sous les ordres de Lefèbvre, elle ne donna pas, à l'exception d'une trentaine de pièces qui firent des merveilles.

La bataille fut gagnée ; mais 50,000 hommes gisaient sur le champ de bataille. Un grand nombre de nos généraux étaient tués ou blessés ; nous en avions une quarantaine hors de combat.

C'est à la suite de cette journée, qui a fait tant de vides dans notre armée, que le fils du maréchal fut nommé chef de brigade, par décret du 11 septembre, au camp impérial de Mojaïsk.

Le duc de Dantzig entra le premier dans Moscou, au son de la Marseillaise (14 septembre). Napoléon ne vint qu'après, et fit son entrée pendant la nuit. Il établit d'abord son quartier-général dans une des maisons du faubourg ; ensuite dans le Kremlin, avec une partie de la Garde et les personnes de sa maison. La solitude qui régnait dans cette vaste capitale lui fit une vive et triste impression ; cependant il était bien loin de s'attendre au déplorable événement qui allait lui faire perdre tout le fruit de sa conquête.

Le 16, la ville était en feu, et Napoléon, menacé dans le Kremlin, fut s'établir à une lieue de Moscou. Le 19, le vent se calma, la pluie tomba et l'incendie, faute d'aliments, s'arrêta laissant subsister d'immenses brasiers. Quant au Kremlin, la Garde impériale, en faisant la chaîne avec des seaux, était parvenue à le sauver. Ayant appris que le palais était intact, l'empereur revint le 20 l'habiter de nouveau. L'infanterie de la garde, dont une partie l'avait suivi, l'accompagna

lors de son retour, et occupa les maisons qui étaient les plus rapprochées du Kremlin. Les premiers jours, il mangea à la table du duc de Dantzig.

« La cour de l'empereur au Kremlin, écrit le baron Fain, se compose des principaux personnages de l'armée qui se trouvent à Moscou. Les généraux de l'état-major, ceux de la Garde, des différents corps qui passent à Moscou y ont leurs entrées [1] ».

« Pendant le séjour à Moscou, écrit le comte Roguet, l'empereur s'occupa de la réorganisation de sa vieille Garde, et me fit demander le travail des promotions comme colonel en second des grenadiers à pied. Je dis au maréchal Lefebvre que le général Dorsenne m'avait recommandé au point de vue politique, de faire quelque chose pour les fils de famille ; mais si Dorsenne eût pu prévoir la situation actuelle, il aurait laissé d'autres instructions. « Une si rude campagne, ajoutai-je, et un avenir peut-être plus difficile conseillent, pour cette fois du moins, de tenir exclusivement compte des vieux services. — Tu as raison, répondit le maréchal, je veux en parler à l'empereur. Le lendemain le duc de Dantzig m'appela ; il avait communiqué mes doutes ; Napoléon s'était fait répéter ce qui se rapportait aux circonstances dont on pouvait être menacé et approuva tout. L'avancement eut lieu en conséquence. Mes remarques

1. On sait que le décret relatif à la Comédie française a été signé à Moscou.

au digne maréchal résultaient de mes vieilles convictions devenues plus fortes dans les circonstances [1] ».

Le mouvement définitif de retraite commença le 26 octobre. Le Vice-roi formait l'avant-garde, puis vint Ney et ensuite la Garde avec Lefèbvre. Bientôt la Garde prenait la tête : Napoléon et son état-major suivaient. Ce fut une faute. L'empereur aurait dû rester à l'arrière-garde, non seulement parce que c'était le poste d'honneur, mais surtout parce qu'il aurait pu se rendre ainsi compte par lui-même de la situation, et diriger en personne des mouvements toujours difficiles, quand on est poursuivi par un ennemi que rien ne rebute.

Les premiers jours le corps de Davoust faisait l'arrière-garde : il avait perdu la moitié de son contingent en repoussant les attaques de l'ennemi. C'est alors que l'empereur donna le commandement de l'arrière-garde à Ney, dont le nom allait devenir légendaire par l'énergie surhumaine dont il fit preuve pendant toute cette retraite.

Tout à coup, le 9 novembre, le froid devenait violent. C'était le général *Hiver* comme disaient les Russes, qui entrait en campagne.

Le 10 novembre, Napoléon arriva à Smolensk ; c'est là qu'il apprit la conjuration de Mallet [2], et qu'il prit la résolution de quitter l'armée et de se rendre à Paris. La vieille Garde occupait Smo-

1. Roguet. *Mémoires militaires*, tome IV.

2. Voir aux *Pièces justificatives, n° 36* ; la lettre curieuse adressée par la maréchale Lefèbvre à son mari, le 2 novembre 1812, au sujet de cette conjuration.

lensk, et les autres corps, les villages environnants ; mais les vivres manquant, il fallait continuer la retraite, par un froid d'une intensité insoutenable. Le thermomètre marquait 17 degrés au-dessous de zéro.

Il faut lire, dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, les tristes pages de cette retraite, dans lesquelles on voit se dérouler, depuis Moscou jusqu'à la Vistule, le lamentable tableau de cette héroïque armée qui, chaque jour, d'étape en étape, laisse sous la neige ses morts et ses mourants exposés aux insultes de l'ennemi.

« Je puis certifier, écrit le capitaine Coignet, que la retraite de Moscou tenait plus de 40 lieues... Les routes étaient comme des miroirs ; nos soldats exténués n'avaient plus la force de porter leurs armes ; le canon de leur fusil prenait après leurs mains par la force de la gelée, mais la *Garde ne quitta pas son sac et son fusil qu'avec la vie...* Il fallait marcher droit et faire des grimaces pour empêcher que le nez et les oreilles ne gelassent... »

On vit alors le maréchal Lefèbvre, quoique âgé de près de 60 ans, toujours à pied, marcher en tête de ses troupes, qu'il soutenait par son exemple et son inébranlable fermeté. « Dans la retraite de Russie, raconte Constant dans ses *Mémoires* [1], l'empereur marchait à pied enveloppé de sa pelisse, et la tête couverte d'un bonnet russe qui nouait sous le menton. Je marchais souvent auprès du brave maréchal Lefèbvre, qui avait beaucoup

1. Tome V.

d'affection pour moi. Il me disait avec son accent alsacien, en me parlant de l'empereur : « Il est entouré d'un tas de b... qui ne lui disent pas la vérité ; il ne distingue pas assez ses bons et mauvais serviteurs... Comment sortira-t-il de là, ce pauvre empereur que j'aime ? Je suis toujours en crainte de ses jours ; s'il ne fallait pour le sauver que mon sang, je le répandrais goutte à goutte ; mais cela n'y changerait rien ; et peut-être aura-t-il encore besoin de moi. »

Voici ce que dit le comte Roguet, qui servait sous les ordres de Lefèbvre et avait fait cette retraite à ses côtés : « L'empereur, escorté d'un bataillon de la Garde, fit le commencement de la retraite, soit dans sa voiture, soit à cheval, et plus tard à pied. Le désordre augmentant, Lefèbvre vint demander à Mortier un bataillon pour garder son *tondu de caporal.* Les divisions de la jeune et de la vieille Garde fournirent, jusqu'au dernier jour, ce service. Lefèbvre, avec une belle taille, une figure spirituelle, était un soldat intrépide et impatient ; il dédaignait un peu l'art qu'il ne possédait que par instinct, et se montrait sévère contre les officiers timides. Son dévouement fut alors des plus utiles.. Depuis Smolensk, surtout après Krosnoë, l'armée marche avec moins d'ordre. Nos historiens ne nous ont pas gâtés ; beaucoup, à la suite de nos ennemis, ont raconté les faits autrement que les témoins. Le désordre fut la conséquence de maux et de difficultés inattendues.

« Je me rappelle encore l'empressement de nos malheureux soldats, lorsque le *fidèle duc de*

Dantzig nous demandait une garde pour l'empereur. Jamais le dévouement ne fut tel aux Tuileries. La ligne a été également calomniée ; j'affirme que l'honneur du drapeau n'a pas cessé d'être intact, au milieu d'une masse restée fidèle à ses devoirs, quoique réduite à l'impuissance ...[1] »

La désorganisation s'étant mise dans l'armée, malgré tout, l'empereur s'arrêta à Orcha pour la réorganiser et incorporer les soldats débandés, qui n'obéissaient plus qu'à l'instinct de la conservation. Il dut y renoncer, et borna ses efforts à retenir sous les drapeaux la Garde impériale, et les débris des divisions qui avaient conservé encore quelque cohésion. Le 19, il fit former en carré l'infanterie de la vieille Garde et, placé à côté de Lefèbvre, il adressa aux soldats cette harangue :

« Grenadiers de ma Garde, vous êtes témoins de la désorganisation de l'armée ; la plupart des soldats, par une fatalité déplorable, ont jeté leurs armes. Si vous imitiez ce funeste exemple, tout espoir serait perdu. Le salut de l'armée vous est confié ; vous justifierez la bonne opinion que j'ai de vous. Il faut non seulement que les officiers maintiennent une discipline sévère, mais que les soldats exercent entre eux une rigoureuse surveillance, et punissent eux-mêmes ceux qui s'écarteraient de leurs rangs... »

Après ce discours écouté en silence, et suivi de vives acclamations, l'Empereur se remit en marche.

1. Mémoires du comte de Roguet.

Le 26 novembre, on arriva à la Bérézina. On connaît les combats qui furent livrés, pendant le jour et la nuit que dura la construction des deux ponts, et les catastrophes qui accompagnèrent le passage tristement célèbre de cette rivière. Dans la matinée du 27, Napoléon ordonna au 2e corps de passer. Il passa aussitôt lui-même avec sa Garde et le quartier-général ; toute la journée il resta à cheval accélérant la marche des détachements.

L'armée était sauvée, mais il fallait avancer toujours au moins jusqu'à Wilna, où l'on espérait prendre des quartiers d'hiver. La marche sur cette ville fut le moment le plus cruel de la retraite : le froid descendit jusqu'à 24 degrés. Chaque bivouac ressemblait le lendemain à un champ de bataille. L'empereur, avec une énergie extraordinaire, supportait les angoisses et les souffrances de cette terrible retraite. Il marchait au milieu de sa Garde, impassible, prêt à se porter au feu quand sa présence était nécessaire. Il ranimait les défaillances et encourageait ses lieutenants.

On n'était plus qu'à quelques journées de Wilna, où nous attendaient des renforts, et où l'on avait entassé des approvisionnements. Arrivé à Smorgoni, Napoléon réunit les maréchaux et leur exposa la nécessité, pour lui, de quitter l'armée et de se rendre à Paris. Il laissa le commandement en chef, avec des instructions minutieuses, à Murat et partit en secret [1].

1. Voici un extrait du 29e Bulletin de la Grande Armée (3 décembre), dans lequel Napoléon annonce ses désastres ! par conséquent 5 jours après le passage de la Bérésina : « Dans tous ces évé-

Ce départ imprévu qui consterna les soldats, l'incapacité de Murat et surtout le froid, qui descendit jusqu'à 30 degrés, achevèrent la ruine de l'armée. Chacun ne songea qu'à sauver sa vie. On se rua en cohue sur la route de Smorgoni à Wilna; on jetait les armes pour arriver plus vite.

Après le départ de l'Empereur, Lefèbvre fit l'arrière-garde avec sa troupe, qu'il sut maintenir et encourager par son exemple et la confiance qu'il avait su inspirer. « Le devoir nous prescrivait de marcher à pied à la tête des troupes, supportant avec elles les privations. Nous n'avions jamais d'autre quartier-général que le bivouac ou la neige; il fallait donner l'exemple de la fermeté et de la patience. » (Le Comte Roguet.)

Le 8, le quartier-général fut établi à Wilna, où l'on remit à Murat de nouvelles instructions de l'Empereur, lui ordonnant de prendre ses quartiers d'hiver dans cette ville, et d'arrêter les ennemis. Mais le 9 décembre, les débris de nos régiments

nements l'empereur a toujours marché au milieu de sa garde, la cavalerie commandée par le Maréchal, duc d'Istrie, et l'infanterie par le duc de Dantzig. Sa Majesté a été satisfaite du bon esprit que sa garde a montré ; elle a toujours été prête à se porter partout où les circonstances l'auraient exigé ; mais les circonstances ont toujours été telles que sa simple présence a suffi et qu'elle n'a pas été dans le cas de donner... Notre cavalerie était tellement démontée que l'on a pu réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de 150 hommes chacune. Les généraux y faisaient fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers. Cet escadron sacré, commandé par le général Grouchy et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait pas de vue l'empereur dans tous ses mouvements. *La santé de S. M. n'a jamais été meilleure !* »

se précipitèrent dans la ville comme une troupe de sauvages affamés. Les magasins furent aussitôt pillés, et, en quelques instants, Wilna parut une ville saccagée. Tous les efforts de Murat échouèrent pour remettre un peu d'ordre dans ces bandes indiciplinées.

« C'est à Wilna, écrit le capitaine Coignet, que nos soldats éprouvèrent le plus de souffrances ; le temps était si rigoureux que les hommes ne pouvaient plus le supporter ; les corbeaux gelaient. »

Le fils du maréchal, blessé et paralysé par le froid, était couché dans une maison où le duc avait logé lors de son premier passage ; il était hors d'état d'être transporté. Le malheureux père vint embrasser son fils, qui était soigné par une Française, Mme Fusil[1].

Puis, prévoyant que cette ville où chacun espérait trouver un terme à ses maux, ne tarderait pas à être attaquée par les ennemis, Lefèbvre eut la précaution d'écrire une lettre destinée au général russe et dans laquelle il lui recommandait son fils blessé, qu'il était obligé de laisser dans la ville ; il ajoutait qu'il « se fiait à sa loyauté pour le traiter en ennemi généreux ». Il l'eut à peine écrite que l'alarme fut donnée ; la mort dans l'âme, il fut obligé de quitter son fils qu'il ne devait plus revoir.

En effet, les restes de la division Loison, formant l'arrière-garde, furent attaqués à l'entrée

1. Pendant la retraite, le maréchal avait sauvé la vie à cette dame, qui lui promit de rester auprès de son fils malade pour le soigner. Elle tint parole comme nous le verrons plus loin.

de la ville par les cosaques. « C'est en vain que le prince Eugène et le maréchal Ney, se plaçant à la tête de cinq à six cents soldats, cherchent à soutenir le général Loison ; c'est en vain que le vieux maréchal Lefèbvre, courant dans les rues de Wilna, crie aux armes et s'efforce de réunir sa garde. Une nuée de cosaques s'abat sur le rempart et le désordre est à son comble[1]. »

« Le bruit du canon qui s'approchait mettait tout en alarme, écrit le général de Fezensac ; on battait la générale. Le maréchal Lefèbvre et plusieurs généraux parcouraient les rues en criant *Aux armes !...* Les habitants craignaient le pillage, se hâtaient de fermer leur maison et de barricader les portes. La *vieille Garde*, seule encore en assez bon ordre, se réunissait sur la place d'armes et je me joignais à elle... »

Sans la résistance de Ney et de Lefèbvre, qui donna à la foule le temps de s'écouler, tout ce qui restait de l'armée eût été pris. Au point du jour, les Cosaques pénétrèrent dans la ville, où les Français avaient dû abandonner environ 15,000 hommes blessés, malades ou mutilés par la congélation. Dans ce nombre était compris, d'après le rapport du maréchal Kutusow, 7 généraux (dont Lefèbvre fils) et 242 officiers.

« A peine étions-nous hors de Wilna, que les infâmes Juifs, se ruant sur les Français qu'ils avaient reçus dans leurs maisons pour leur soutirer le peu d'argent qu'ils avaient, les dépouillèrent

1. *Mémoires du Prince Eugène.*

de leurs vêtements et les jetèrent *tout nus* par les fenêtres... Quelques officiers de l'avant-garde russe, qui entraient en ce moment, furent tellement indignés de cette atrocité qu'ils firent tuer beaucoup de Juifs [1]. »

Le froid continua à décimer nos malheureux soldats pendant leur retraite, 25 à 30 mille fuyards, dont 6,000 à peine pouvaient tenir un fusil, traversèrent le Niémen et se jetèrent sur la route de Kœnigsberg, pendant que Ney, un fusil à la main, à la tête de quelques centaines de braves, tenait tête aux ennemis... De son côté, Lefèbvre, plus en amont du fleuve, lutta pied à pied contre les Cosaques et après des difficultés et des souffrances inouïes, les deux maréchaux sortirent les derniers de cette terre fatale, où restaient morts ou prisonniers 350,000 hommes. Sur 7,000 hommes que comptait la vieille Garde au début de la campagne, il n'y en avait plus que 1,471 debout le 20 décembre et, sur ce nombre, 500 à peine capables de tirer un coup de fusil. La jeune Garde n'existait plus [2].

Hélas ! ce n'était pas encore, pour nos soldats, la fin de leurs misères. Les Russes poursuivaient les Français sur le territoire prussien et les forcèrent à se retirer derrière la Vistule. En ce moment critique, le roi Murat déserta l'armée (17 janvier) pour retourner dans ses Etats, où sa

1. *Mémoires du général Marbot.*

2. Le froid n'exerçait pas moins son influence sur l'armée russe, qui perdit plus du tiers de son effectif.

défection devait bientôt être suivie de trahison. Le prince Eugène, qui le remplaça, s'empressa de faire refluer sur les places de l'Oder les débris des anciens corps, où il put attendre le retour de l'Empereur avec une nouvelle armée !

Dantzig avait été désigné comme point de ralliement de la Garde ; le vieux maréchal y arriva brisé physiquement et moralement. Il y a des limites à tout. Un moment arrive où les plus fortes constitutions et les âmes les mieux trempées succombent à la fatigue. Depuis 60 jours, l'héroïque vieillard n'avait cessé de marcher et de combattre par un froid inouï. Aussi ses jambes étaient-elles comme paralysées.

A la date du 28 décembre, il écrivit au major-général Berthier pour obtenir de Napoléon son retour à Paris, ou tout au moins en France, « où je serai plus à même, disait-il, de servir l'Empereur. »

Le post-scriptum, tout en entier de la main de Lefèbvre, nous dépeint l'état d'âme navrant où il était. « Le roi, écrivait-il, m'avait promis qu'il ferait demander à l'ennemi des nouvelles de mon infortuné fils. Sans doute, on annonce à ce prince qu'il est mort puisqu'on n'en parle plus. C'est un bien grand malheur. S'il avait péri les armes à la main, je m'en serais consolé. Mais l'avoir vu périr de misère est un coup mortel pour moi et ma femme, qui est déjà à moitié morte sans savoir rien de son malheur... »

Dans son impatience et sans avoir pu recevoir une réponse à sa première lettre, le duc de Dant-

zig écrit de nouveau à Berthier (4 janvier 1813) : « Les mêmes motifs qui m'ont fait demander cette permission existent toujours, et il me serait impossible dans ce moment-ci d'entreprendre aucun service actif, surtout avec l'idée affreuse qui me poursuit partout du sort de mon fils. »

Sa demande fut enfin accueillie et le général Roguet, qui servait sous ses ordres, fut chargé de la troupe de Lefèbvre et de sa réorganisation. Au retour de Napoléon, cette division comprenait 2,400 hommes, avec lesquels le comte Roguet devait se distinguer pendant la campagne de Saxe.

Les inquiétudes du vieux maréchal relativement à son fils n'étaient que trop justifiées. Mme Fusil, aux soins dévoués de laquelle il l'avait confié, en quittant Wilna, avait une dette de reconnaissance à lui payer. Elle ne faillit pas à cette noble mission.

Attachée depuis huit années, comme actrice, au théâtre impérial de Moscou, elle quitta cette ville et partit avec l'armée française[1]. Lorsqu'elle fut arrivée près de Smolensk, les chevaux qui traînaient sa calèche ne purent plus avancer. Il fallait descendre et marcher à pied. Mme Fusil ne tarda pas à tomber. « Je sentais, dit-elle que le froid m'engourdissait le sang. J'entendais murmurer à mes oreilles : « Ne restez pas là ; levez-vous. » Je finis par perdre tout sentiment. Lors-

1. *Mémoires d'une actrice par Mme Fusil*, Paris, 1841. — Réédités en 1904 par Ch. Schmid, avec une préface de P. Ginisty.

que je sortis de cet engourdissement, j'étais dans une maison de paysans. On m'avait enveloppée de fourrures et quelqu'un me tenait le bras et me tâtait le pouls; c'était le baron Desgenettes. A côté de lui se tenait le vieux maréchal Lefèbvre qui me dit : « Eh bien ! ça va-t-il ? Vous revenez de loin ! »

» Lorsque je commençai à reprendre un peu de mes sens, le maréchal m'apporta une grande timbale de café très fort. Cela me ranima et me fit circuler le sang. — Gardez cette timbale, me dit le maréchal, elle sera historique dans votre famille... si vous la voyez, ajouta-t-il plus bas. »

Mme Fusil repartit quelques heures après dans la voiture du maréchal, précédée d'un détachement de la Garde. Elle arriva ainsi à la Bérésina; l'Empereur était debout à l'entrée du pont pour faire presser la marche. « Je pus l'examiner avec attention, car nous allions doucement. »

Le pont fut franchi et lorsqu'on eut atteint le village, on s'y arrêta, comme l'avait ordonné l'empereur. Tous les officiers retournèrent au bord de la Bérésina. « Je pris le bras du général Lefèbvre (fils du maréchal), pour aller voir ce qui se passait. Lorsque le pont se rompit, nous entendîmes un cri, un seul cri poussé par la multitude, un cri indéfinissable. Il retentit encore à mon oreille chaque fois que j'y pense. »

Mme Fusil continua son voyage jusqu'à Wilna, dans la voiture du maréchal, avec le fils Lefèbvre

qui venait d'être blessé et qui de plus avait les pieds gelés. « C'était le 9 décembre, à onze heures du soir. Les portes de la ville étaient tellement encombrées par la foule qui se pressait, croyant atteindre à la terre promise, que nous eûmes toutes les peines à la traverser ».

« Nous allâmes loger chez la comtesse de Kasokska, dont le mari était au service de l'Empereur ; mais la maison était dans le plus grand désordre ; le froid atteignait 28° pendant cette nuit affreuse. Le père, à tout moment, était obligé de sortir pour donner des ordres. Ses yeux étaient mouillés de larmes. — M. le Maréchal, lui dit Mme Fusil, toute émue, je resterai près de votre fils et j'en aurai les soins d'une mère. » Il lui fit de vifs remerciements, accepta la proposition et partit la mort dans le cœur ; il semblait avoir le pressentiment qu'il ne reverrait plus son fils. Le lendemain les troupes russes entraient dans Wilna.

Au premier moment, quelques cosaques armés envahirent la maison et vinrent au lit du général, le menaçant, disant en russe « de l'argent ! » Mme Fusil leur en jeta de la ruelle de l'alcôve. « Je détachai de mon col une petite vierge de Kiew que la princesse Boutouzay m'avait donnée en Russie, comme un préservatif de malheur ; elle en fut un, en effet, pour nous. Je la posai sur le général. — « Comment osez-vous, leur dis-je en russe, attaquer un homme mourant ? Dieu vous punira. » Leur ayant montré l'image pour laquelle les Russes ont une grande vénéra-

tion... les soldats se retirèrent. « Ma présence d'esprit nous sauva ; mais la révolution que cela fit à ce pauvre jeune homme rendit son mal sans remède. Un aide-de-camp du général Tithokow vint dire au prisonnier qu'il avait reçu la lettre du maréchal Lefèbvre, et « qu'il aurait tous les égards dus au malheur et au fils d'*un brave soldat qu'il estimait beaucoup.* »

Quelques heures après, le général russe arriva lui-même et lui laissa une garde de 18 hommes.

Malgré les soins dévoués de Mme Fusil, la maladie du jeune comte augmenta de jour en jour. Il avait pour médecin le baron Desgenettes, prisonnier des Russes, qui venait le voir fréquemment. « Il nous dit que le mal était sans remède. Lefèbvre mourut le 19 décembre 1812, à 3 heures du matin ; il avait conservé la connaissance jusqu'au dernier moment. Vers minuit, alors que tout le monde dormait, il appela Mme Fusil et lui dit à voix basse : « Je ne passerai pas cette nuit... Comme il est probable que vous retournerez bientôt en France, car on ne retiendra pas les femmes, coupez une boucle de mes cheveux [1] ; car après ma mort vous aurez peur de moi. Dites à mes parents que je vous recommande à eux. Si j'en avais la force, j'écrirais à ma mère. Vous avez tout perdu ; elle est riche, elle n'oubliera

1. Cette mèche de cheveux, encadrée dans un médaillon avec un portrait en miniature du jeune général, se trouve dans une des vitrines, dans lesquelles la famille Bernard-Dutreil conserve religieusement tous les souvenirs historiques de son illustre aïeul. Nous avons tenu dans nos mains cette relique, que nous avons contemplée non sans émotion.

pas votre dévouement. Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Le mort fut enterré au cimetière des pères Bernardins[1], d'une manière décente pour un pareil moment et, selon l'usage du pays, on le couvrit de ses habits. Les Russes lui firent rendre les derniers honneurs.

Le maréchal Lefèbvre, revenu à Paris pour rétablir sa santé fortement ébranlée pendant la retraite de Russie, fut hors d'état de prendre part à la campagne de Saxe.

Après la défaite de Leipsick, l'armée française avait évacué l'Allemagne et se retira sur la rive gauche du Rhin. Dès le 1er janvier 1814, une effroyable invasion de plus d'un million d'hommes fondit sur la France. Napoléon ne partit pour l'armée que le 25 janvier ; les alliés avaient déjà fait des progrès rapides.

Le lendemain, 26, le maréchal Lefèbvre partit pour rejoindre le quartier-général à Châlons, suivant l'ordre qu'il venait de recevoir de l'Empereur[2].

Tout le monde connaît les détails de cette cam-

1. Nous verrons au chapitre XV que le duc et la duchesse firent ériger à leur fils, dans ce cimetière, un monument qui existe encore.

2. « 26 janvier 1814. Le Ministre de la Guerre à M. le maréchal Lefèbvre. J'ai l'honneur de prévenir S. Exc. que l'intention de l'Empereur est qu'elle se rende sur le champ en poste au quartier général impérial de Châlons. Je donne ordre à MM. les colonels Fayard et Renaud et au capitaine Dévouent et au lieutenant Poyer, de se rendre également en poste près de V. Exc.» (Archives administratives de la Guerre).

pagne mémorable, qui dura du 27 janvier au 26 mars. Sans vouloir en retracer toutes les péripéties, nous nous bornerons à faire ressortir les faits d'armes par lesquels le Maréchal s'est encore distingué dans ses vieux jours. « Le duc de Dantzig qui aurait pu, sans ternir sa réputation se retrancher derrière les graves infirmités qui l'affligeaient, demanda avec instance à concourir avec ses collègues, à la défense du territoire [1]. »

Les historiens ont remarqué que, dès le début de cette campagne, la plupart des maréchaux et des généraux que l'Empereur avait comblés de faveurs, ne montraient plus la vigueur et l'activité d'autrefois, soit mauvaise volonté, soit épuisement produit par l'âge et la fatigue, soit manque de confiance dans le succès. Lefèbvre seul, malgré ses 60 ans, montra une ardeur extrême, comme s'il avait eu à gagner son bâton de maréchal. Il n'avait pas de corps d'armée spécial à commander ; mais pendant toute la campagne, il se tint près de l'Empereur pour se mettre, selon les nécessités du combat, à la tête de détachements et charger l'ennemi.

« A Montmirail (11 février), les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse semblaient avoir retrempé cette âme sexagénaire et le dernier rayon de sa gloire fut, comme celui de nos armées, le plus brillant de tous [2]. »

Pendant cette bataille, une division russe réus-

1. Le baron Fain. (Manuscrit de 1814.)

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

pas votre dévouement. Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Le mort fut enterré au cimetière des pères Bernardins[1], d'une manière décente pour un pareil moment et, selon l'usage du pays, on le couvrit de ses habits. Les Russes lui firent rendre les derniers honneurs.

Le maréchal Lefèbvre, revenu à Paris pour rétablir sa santé fortement ébranlée pendant la retraite de Russie, fut hors d'état de prendre part à la campagne de Saxe.

Après la défaite de Leipsick, l'armée française avait évacué l'Allemagne et se retira sur la rive gauche du Rhin. Dès le 1er janvier 1814, une effroyable invasion de plus d'un million d'hommes fondit sur la France. Napoléon ne partit pour l'armée que le 25 janvier ; les alliés avaient déjà fait des progrès rapides.

Le lendemain, 26, le maréchal Lefèbvre partit pour rejoindre le quartier-général à Châlons, suivant l'ordre qu'il venait de recevoir de l'Empereur[2].

Tout le monde connaît les détails de cette cam-

1. Nous verrons au chapitre XV que le duc et la duchesse firent ériger à leur fils, dans ce cimetière, un monument qui existe encore.

2. « 26 janvier 1814. Le Ministre de la Guerre à M. le maréchal Lefèbvre. J'ai l'honneur de prévenir S. Exc. que l'intention de l'Empereur est qu'elle se rende sur le champ en poste au quartier général impérial de Châlons. Je donne ordre à MM. les colonels Fuyard et Renaud et au capitaine Dévouent et au lieutenant Poyer, de se rendre également en poste près de V. Exc.» (Archives administratives de la Guerre).

pagne mémorable, qui dura du 27 janvier au 26 mars. Sans vouloir en retracer toutes les péripéties, nous nous bornerons à faire ressortir les faits d'armes par lesquels le Maréchal s'est encore distingué dans ses vieux jours. « Le duc de Dantzig qui aurait pu, sans ternir sa réputation se retrancher derrière les graves infirmités qui l'affligeaient, demanda avec instance à concourir avec ses collègues, à la défense du territoire [1]. »

Les historiens ont remarqué que, dès le début de cette campagne, la plupart des maréchaux et des généraux que l'Empereur avait comblés de faveurs, ne montraient plus la vigueur et l'activité d'autrefois, soit mauvaise volonté, soit épuisement produit par l'âge et la fatigue, soit manque de confiance dans le succès. Lefèbvre seul, malgré ses 60 ans, montra une ardeur extrême, comme s'il avait eu à gagner son bâton de maréchal. Il n'avait pas de corps d'armée spécial à commander ; mais pendant toute la campagne, il se tint près de l'Empereur pour se mettre, selon les nécessités du combat, à la tête de détachements et charger l'ennemi.

« A Montmirail (11 février), les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse semblaient avoir retrempé cette âme sexagénaire et le dernier rayon de sa gloire fut, comme celui de nos armées, le plus brillant de tous [2]. »

Pendant cette bataille, une division russe réus-

1. Le baron Fain. (Manuscrit de 1814.)

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

pas votre dévouement. Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Le mort fut enterré au cimetière des pères Bernardins[1], d'une manière décente pour un pareil moment et, selon l'usage du pays, on le couvrit de ses habits. Les Russes lui firent rendre les derniers honneurs.

Le maréchal Lefèbvre, revenu à Paris pour rétablir sa santé fortement ébranlée pendant la retraite de Russie, fut hors d'état de prendre part à la campagne de Saxe.

Après la défaite de Leipsick, l'armée française avait évacué l'Allemagne et se retira sur la rive gauche du Rhin. Dès le 1er janvier 1814, une effroyable invasion de plus d'un million d'hommes fondit sur la France. Napoléon ne partit pour l'armée que le 25 janvier ; les alliés avaient déjà fait des progrès rapides.

Le lendemain, 26, le maréchal Lefèbvre partit pour rejoindre le quartier-général à Châlons, suivant l'ordre qu'il venait de recevoir de l'Empereur[2].

Tout le monde connaît les détails de cette cam-

1. Nous verrons au chapitre XV que le duc et la duchesse firent ériger à leur fils, dans ce cimetière, un monument qui existe encore.

2. « 26 janvier 1814. Le Ministre de la Guerre à M. le maréchal Lefèbvre. J'ai l'honneur de prévenir S. Exc. que l'intention de l'Empereur est qu'elle se rende sur le champ en poste au quartier général impérial de Châlons. Je donne ordre à MM. les colonels Fayard et Renaud et au capitaine Dévouent et au lieutenant Poyer, de se rendre également en poste près de V. Exc.» (Archives administratives de la Guerre).

pagne mémorable, qui dura du 27 janvier au 26 mars. Sans vouloir en retracer toutes les péripéties, nous nous bornerons à faire ressortir les faits d'armes par lesquels le Maréchal s'est encore distingué dans ses vieux jours. « Le duc de Dantzig qui aurait pu, sans ternir sa réputation se retrancher derrière les graves infirmités qui l'affligeaient, demanda avec instance à concourir avec ses collègues, à la défense du territoire [1]. »

Les historiens ont remarqué que, dès le début de cette campagne, la plupart des maréchaux et des généraux que l'Empereur avait comblés de faveurs, ne montraient plus la vigueur et l'activité d'autrefois, soit mauvaise volonté, soit épuisement produit par l'âge et la fatigue, soit manque de confiance dans le succès. Lefèbvre seul, malgré ses 60 ans, montra une ardeur extrême, comme s'il avait eu à gagner son bâton de maréchal. Il n'avait pas de corps d'armée spécial à commander ; mais pendant toute la campagne, il se tint près de l'Empereur pour se mettre, selon les nécessités du combat, à la tête de détachements et charger l'ennemi.

« A Montmirail (11 février), les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse semblaient avoir retrempé cette âme sexagénaire et le dernier rayon de sa gloire fut, comme celui de nos armées, le plus brillant de tous [2]. »

Pendant cette bataille, une division russe réus-

1. Le baron Fain. (Manuscrit de 1814.)

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

pas votre dévouement. Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Le mort fut enterré au cimetière des pères Bernardins[1], d'une manière décente pour un pareil moment et, selon l'usage du pays, on le couvrit de ses habits. Les Russes lui firent rendre les derniers honneurs.

Le maréchal Lefèbvre, revenu à Paris pour rétablir sa santé fortement ébranlée pendant la retraite de Russie, fut hors d'état de prendre part à la campagne de Saxe.

Après la défaite de Leipsick, l'armée française avait évacué l'Allemagne et se retira sur la rive gauche du Rhin. Dès le 1er janvier 1814, une effroyable invasion de plus d'un million d'hommes fondit sur la France. Napoléon ne partit pour l'armée que le 25 janvier ; les alliés avaient déjà fait des progrès rapides.

Le lendemain, 26, le maréchal Lefèbvre partit pour rejoindre le quartier-général à Châlons, suivant l'ordre qu'il venait de recevoir de l'Empereur[2].

Tout le monde connaît les détails de cette cam-

1. Nous verrons au chapitre XV que le duc et la duchesse firent ériger à leur fils, dans ce cimetière, un monument qui existe encore.

2. « 26 janvier 1814. Le Ministre de la Guerre à M. le maréchal Lefèbvre. J'ai l'honneur de prévenir S. Exc. que l'intention de l'Empereur est qu'elle se rende sur le champ en poste au quartier général impérial de Châlons. Je donne ordre à MM. les colonels Fayard et Renaud et au capitaine Dévouent et au lieutenant Poyer, de se rendre également en poste près de V. Exc.» (Archives administratives de la Guerre).

pagne mémorable, qui dura du 27 janvier au 26 mars. Sans vouloir en retracer toutes les péripéties, nous nous bornerons à faire ressortir les faits d'armes par lesquels le Maréchal s'est encore distingué dans ses vieux jours. « Le duc de Dantzig qui aurait pu, sans ternir sa réputation se retrancher derrière les graves infirmités qui l'affligeaient, demanda avec instance à concourir avec ses collègues, à la défense du territoire [1]. »

Les historiens ont remarqué que, dès le début de cette campagne, la plupart des maréchaux et des généraux que l'Empereur avait comblés de faveurs, ne montraient plus la vigueur et l'activité d'autrefois, soit mauvaise volonté, soit épuisement produit par l'âge et la fatigue, soit manque de confiance dans le succès. Lefèbvre seul, malgré ses 60 ans, montra une ardeur extrême, comme s'il avait eu à gagner son bâton de maréchal. Il n'avait pas de corps d'armée spécial à commander ; mais pendant toute la campagne, il se tint près de l'Empereur pour se mettre, selon les nécessités du combat, à la tête de détachements et charger l'ennemi.

« A Montmirail (11 février), les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse semblaient avoir retrempé cette âme sexagénaire et le dernier rayon de sa gloire fut, comme celui de nos armées, le plus brillant de tous [2]. »

Pendant cette bataille, une division russe réus-

1. Le baron Fain. (Manuscrit de 1814.)

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

pas votre dévouement. Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Le mort fut enterré au cimetière des pères Bernardins[1], d'une manière décente pour un pareil moment et, selon l'usage du pays, on le couvrit de ses habits. Les Russes lui firent rendre les derniers honneurs.

Le maréchal Lefèbvre, revenu à Paris pour rétablir sa santé fortement ébranlée pendant la retraite de Russie, fut hors d'état de prendre part à la campagne de Saxe.

Après la défaite de Leipsick, l'armée française avait évacué l'Allemagne et se retira sur la rive gauche du Rhin. Dès le 1er janvier 1814, une effroyable invasion de plus d'un million d'hommes fondit sur la France. Napoléon ne partit pour l'armée que le 25 janvier ; les alliés avaient déjà fait des progrès rapides.

Le lendemain, 26, le maréchal Lefèbvre partit pour rejoindre le quartier-général à Châlons, suivant l'ordre qu'il venait de recevoir de l'Empereur[2].

Tout le monde connaît les détails de cette cam-

1. Nous verrons au chapitre XV que le duc et la duchesse firent ériger à leur fils, dans ce cimetière, un monument qui existe encore.

2. « 26 janvier 1814. Le Ministre de la Guerre à M. le maréchal Lefèbvre. J'ai l'honneur de prévenir S. Exc. que l'intention de l'Empereur est qu'elle se rende sur le champ en poste au quartier général impérial de Châlons. Je donne ordre à MM. les colonels Fayard et Renaud et au capitaine Dévouent et au lieutenant Poyer, de se rendre également en poste près de V. Exc.» (Archives administratives de la Guerre).

pagne mémorable, qui dura du 27 janvier au 26 mars. Sans vouloir en retracer toutes les péripéties, nous nous bornerons à faire ressortir les faits d'armes par lesquels le Maréchal s'est encore distingué dans ses vieux jours. « Le duc de Dantzig qui aurait pu, sans ternir sa réputation se retrancher derrière les graves infirmités qui l'affligeaient, demanda avec instance à concourir avec ses collègues, à la défense du territoire [1]. »

Les historiens ont remarqué que, dès le début de cette campagne, la plupart des maréchaux et des généraux que l'Empereur avait comblés de faveurs, ne montraient plus la vigueur et l'activité d'autrefois, soit mauvaise volonté, soit épuisement produit par l'âge et la fatigue, soit manque de confiance dans le succès. Lefèbvre seul, malgré ses 60 ans, montra une ardeur extrême, comme s'il avait eu à gagner son bâton de maréchal. Il n'avait pas de corps d'armée spécial à commander ; mais pendant toute la campagne, il se tint près de l'Empereur pour se mettre, selon les nécessités du combat, à la tête de détachements et charger l'ennemi.

« A Montmirail (11 février), les souvenirs de l'armée de Sambre-et-Meuse semblaient avoir retrempé cette âme sexagénaire et le dernier rayon de sa gloire fut, comme celui de nos armées, le plus brillant de tous [2]. »

Pendant cette bataille, une division russe réus-

1. Le baron Fain. (Manuscrit de 1814.)

2. Rabbe. *Dictionnaire de la Conversation.*

sit à repousser la gauche des Français. Après une résistance acharnée, l'ennemi parvint à s'emparer du village de Sacken. La division des Gardes d'honneur, composée de jeunes recrues, presque des enfants, défilait devant l'Empereur pour tourner ce village. Il leur dit: « Jeunes gens, voilà l'ennemi; il prétend aller à Paris, je vous charge de l'en empêcher. » Cette brave jeunesse, à qui il ne manquait que de l'expérience pour rivaliser avec l'élite de notre cavalerie, jugeant de l'avenir par son courage, s'écria par acclamation: « Il n'ira pas! il n'ira pas! », et s'élança.

Au même instant, le maréchal Lefèbvre, à la tête de deux bataillons de chasseurs de la vieille Garde, s'élance en avant. Ses soldats, la baïonnette croisée, fondent sur le village et y pénètrent. Les Russes se défendirent d'abord avec fermeté; mais bientôt tout ce qui s'y trouve est tué, fait prisonnier ou mis en fuite. En moins d'un quart d'heure un profond silence succède au bruit du canon. Les Russes en désordre se retirent par la route de Château-Thierry.

Voici ce que le baron Fain raconte de cette bataille: « A trois heures de l'après-midi, le duc de Trévise, qui était resté en arrière avec la vieille Garde, rejoint l'armée. Napoléon ordonne alors une attaque décisive et générale. A droite de la route, le maréchal Ney et le duc de Trévise se mettent à la tête de la Garde et enlèvent la ferme des Gréneaux, autour de laquelle l'ennemi s'était établi en force; à gauche le général Bertrand et le duc de Dantzig vont mettre fin au combat que,

le général Ricard soutient depuis le commencement de la bataille au village de Marchais. Les Russes et les Prussiens se sauvent à travers champs sur Château-Thierry... »

La nuit, en arrêtant l'ardente poursuite des Français, sauva le corps de Sacken d'une destruction totale. 1,500 prisonniers, six drapeaux, vingt-six canons tombèrent en notre pouvoir. Les ennemis laissèrent plus de 4,000 morts sur le champ de bataille.

Trois jours après fut livré le combat de Vauchamp, où Lefèbvre se distingua également et où Blucher fut défait. En cinq jours, Napoléon avait écrasé successivement les cinq corps de l'armée de Silésie, qui marchaient sur Paris par la Marne, comme à une conquête assurée. Cette armée perdit dans les quatre combats de Champ-Aubert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamps, 32,000 hommes tués, blessés ou prisonniers et soixante-sept pièces de canon. Paris vit défiler sur les boulevards 8,000 prisonniers russes et prussiens.

Le 18 février fut livrée la bataille de Montereau, pendant laquelle le maréchal Lefèbvre eut un cheval tué sous lui. Voici ce que le capitaine Coignet[1] raconte de cette bataille, et de la bravoure que le vieux maréchal y a déployée :

« Le 17 février, nous arrivâmes à Nangis, après

1. *Les Cahiers du capitaine Coignet.* Ces cahiers sont les mémoires les plus curieux, les plus originaux, les plus vrais que nous ayons sur la grande épopée napoléonienne.

des marches forcées de nuit, dans des chemins de traverse, pour gagner les têtes de colonne de nos ennemis. Nous poussions devant nous des colonnes considérables sur Montereau ; c'est là que l'empereur avait placé un corps d'armée pour les recevoir. Pas du tout ; il fut trahi par celui qui les laissa passer, et tout le poids retomba sur nous. Cette bataille eut lieu le 18. Montereau fut dévasté ; de tous les côtés les boulets tombaient sur cette ville. L'Empereur, furieux de ne pas entendre le canon de son corps d'armée, dit : « Au galop ! » Nous étions sur la route de Nangis. Arrivé sur une hauteur à gauche de la route de Paris, il distinguait l'ennemi qui défilait sur le pont de Montereau.

» Furieux de ce contre-temps, il dit au maréchal Lefèbvre : « Prends tout mon état-major, je » garde près de moi Monthyon, etc., pars au galop ; » va t'emparer du pont ; l'affaire est manquée, je » vole à ton secours avec la vieille Garde. » Et nous voilà partis.

» Descendus au bas de la montagne avec cet intrépide maréchal, nous arrivâmes sans être arrêtés ; nous tournons à gauche par quatre sur le pont, ventre à terre. Toute leur arrière-garde n'était pas passée. En arrivant sur le milieu du pont, une brêche large ne fut pas un obstacle pour nous, à cause de la rapidité avec laquelle nous étions conduits ; nos chevaux volaient. J'étais monté sur mon beau cheval arabe pris à la bataille de Hanau.

» Au bout du pont, qui est long, se trouve une

rue à gauche. Ce faubourg était encombré des voitures de l'arrière-garde ; nous ne pouvions passer qu'à coups de sabre. Nous balayons tout ; ceux qui échappaient à notre fureur se fourrèrent sous les fourgons. *L'écume sortait de la bouche du Maréchal, tellement il frappait !* Quand nos soldats voyaient des exemples de cette vaillance, croyez qu'ils ne restaient pas en arrière ; ils auraient rougi de le céder à leurs chefs !

» Arrivés sur une belle chaussée qui conduit à Saint-Dizier, devant une plaine immense, le Maréchal nous fit poursuivre notre charge ; mais l'Empereur, nous voyant engagés dans un péril certain, avait fait poser les sacs à un bataillon de chasseurs à pied pour venir à notre secours. Ce bataillon nous sauva ; nous fûmes ramenés par une masse de cavalerie. Les chasseurs étaient à plat ventre le long de la chaussée, et après les avoir dépassés, la cavalerie ennemie fut surprise par un feu de file. La terre fut jonchée de chevaux et d'hommes, et nous pûmes atteindre le faubourg.

» Durant la charge, l'Empereur avec sa vieille Garde et son artillerie, montait la côte qui fait face à Montereau. En face du pont, sur un mur formant rotonde, nos pièces en batterie foudroyaient les masses dans la plaine. C'est là que l'Empereur fut canonnier ; il pointait lui-même les pièces. On voulut le faire retirer : « Non, » dit-il, le boulet qui doit me tuer n'est pas encore » fondu. » Que ne trouva-t-il là cette mort glorieuse après avoir été trahi par l'homme qu'il avait

élevé à une haute dignité ! Il était furieux d'un pareil échec. De notre côté, nous repassâmes les ponts et nous remontâmes près de l'Empereur. « Votre rapidité dans cette charge, nous dit-il, » me donne 2,000 prisonniers. Je vous croyais » tous pris — Vos chasseurs nous ont sauvés, » dit le maréchal.

» J'étais si content de moi que, mettant pied à terre, j'embrassai mon cheval ; grâce à lui, j'avais sabré à mon aise... »

A l'apparition des Français vainqueurs, les habitants de Montereau, impatients de se venger des mauvais traitements qu'ils avaient éprouvés des Wurtembergeois, chefs et soldats, prirent part au combat. Des tuiles, des décombres furent lancés sur les fuyards qu'on fusillait à travers les portes et les fenêtres ; les habitants barricadaient les rues pour retarder leur fuite et dirigeaient nos colonnes par les rues les plus directes.

Cette journée avait coûté à l'ennemi 8,000 hommes, dont 5,000 prisonniers, quatre drapeaux et six pièces de canon. Le prince de Hohenlohe fut tué et le général Schaeffer fut fait prisonnier.

Durant cette bataille, l'Empereur avait eu à se plaindre des plus braves de ses généraux. « Tandis que nos succès réjouissaient la constance infatigable de nos soldats, dit Fain, secrétaire fidèle de l'Empereur pendant cette campagne, et portent jusqu'à l'exaltation le dévouement de nos jeunes officiers, on remarque avec inquiétude qu'un retour d'espérance n'a pas encore pénétré dans le cœur de la plupart des chefs de l'armée. Plus

les événements viennent de nous être favorables, plus ils craignent l'avenir. Chez eux la prudence a grandi avec la fortune ; les plus pauvres sont au contraire les plus confiants... »

Il n'est pas étonnant que les maréchaux se montraient découragés ; en voyant l'Europe entière marcher contre la France, ils comprirent qu'elle finira par succomber. Pendant ce temps, Talleyrand, Fouché et d'autres, jugeant la cause de Napoléon perdue, se mirent à intriguer et à agir en faveur des Bourbons auprès des sénateurs et les alliés. Les hommes qui trahirent ainsi l'Empereur et la Patrie, c'étaient des ministres même de Napoléon et des hauts fonctionnaires de la Maison Impériale.

Nos troupes continuaient à se battre avec la même ardeur. Le 20 et le 21 février fut livrée la bataille d'Arcis-sur-Aube. Ney soutenait à la gauche les efforts réitérés et sanglants des Austro-Bavarois qui occupaient le village de Torcy. « Jugeant l'importance de ce poste, le duc de la Moskowa y dirigea deux bataillons de nouvelle levée, à la tête desquels *l'intrépide maréchal Lefèbvre* se met comme simple volontaire, ce village est emporté, mais l'ennemi recevant de nouveaux renforts, les Français ne purent s'y maintenir. Cependant la scène change de face ; la vieille Garde arrive de Plancy, au pas de course, et repoussa l'ennemi du village après une bataille opiniâtre et meurtrière[1]. »

1. *Histoire de l'ex-Garde.*

Après la bataille d'Arcis, Napoléon conçut l'audacieux et funeste projet de se porter en Lorraine, pour intercepter les communications de l'ennemi, et le forcer de revenir en arrière.

A partir de ce moment, Lefèbvre commença à perdre l'espoir, après avoir appris que les alliés, profitant de ce que Napoléon avait laissé libre la route de Paris, pour se porter sur leur derrière, étaient sur le point de s'emparer de la capitale. « Bienheureux ceux qui sont morts, disait-il avec tristesse à ceux qui passaient avec lui la nuit dans un petit presbytère de la Champagne (27 février), au moins ils ne verront pas les Cosaques à 20 lieues de Paris[1]. »

A ces nouvelles, les intrigues se multiplièrent à Paris en faveur des Bourbons. Les royalistes essayèrent même d'agir auprès des femmes des maréchaux restées à Paris. Des démarches de ce genre furent également tentées auprès de la maréchale Lefèbvre.

La duchesse de Dantzig avait voué à l'Empereur un culte que le malheur ne put refroidir. Voici un trait qui montre à quelle hauteur sut se maintenir son âme, aux heures douloureuses. « Fin février 1814, M. Kœchlin, de Mulhouse, se trouvant à Paris, rendit visite à sa compatriote. Quand il entra dans le salon de la duchesse, une personne se leva et se retira. — « Vous avez vu ce monsieur, dit Mme Lefèbvre à M. Kœchlin. Il est parent du duc de X..., il vient intriguer pour

1. Mémoires de Constant.

qu'on prononce au Sénat la déchéance de l'Empereur!... Vous allez retourner à l'armée ; dites à mon mari que s'il était capable d'une telle infamie, je le prendrais par les cheveux pour le traîner aux pieds de l'Empereur. Prévenez le maréchal de ce qui se trame ici[1]. »

M. Kœchlin, de retour au quartier-général, informa Lefèbvre qui en parla à l'Empereur. Il avait été convenu que, pendant cet entretien, M. Kœchlin se tiendrait à distance, afin de pouvoir être appelé pour confirmer ces nouvelles de Paris. Napoléon écouta le récit de Lefèbvre, sans changer de physionomie, sans répondre un mot.

Les alliés hésitants allaient suivre Napoléon dans sa direction vers l'est, mais sur l'avis du czar et les appels de Talleyrand qui leur écrit : « Vous pouvez tout et vous n'osez rien. Osez donc une fois », ils se décidèrent à marcher sur Paris. On connaît le combat livré sous les murs de cette ville, et la capitulation signée au moment même où Napoléon venait d'arriver à quelques lieues de la capitale.

Il concentra ses forces autour de Fontainebleau, déclarant qu'il fallait chercher les étrangers partout où on les trouverait, hors de Paris, dans Paris, se jeter sur eux, et, dans un suprême effort, vaincre ou mourir. Napoléon avait tout au plus 50,000 hommes, et les coalisés 200,000. Mais livrer bataille dans Paris, c'était exposer la ville à être

1. Angel Ingold. — M. Kœchlin et son frère servaient en ce moment comme aides de camp du maréchal Lefèbvre.

détruite, et les habitants à être ensevelis sous les décombres ; ces pensées épouvantaient les chefs de l'armée.

Ils venaient d'apprendre que les alliés ne voulaient plus traiter avec Napoléon, qu'ils l'avaient publiquement annoncé ; que le gouvernement provisoire venait de le déclarer déchu du trône, et avait délié tous les Français de la fidélité qu'ils lui devaient. Ils résolurent donc d'arracher à l'empereur son abdication en faveur de son fils.

Le 4 avril, après la parade, les maréchaux Ney, Oudinot et Lefèbvre, suivirent l'empereur dans son cabinet où se trouvaient Berthier, Maret et Caulaincourt. On connaît les discussions pénibles qu'ils eurent avec Napoléon pour le faire renoncer à son projet. Lefèbvre insistait sur cette nécessité avec non moins de force que ses collègues. Enfin le lendemain, l'empereur se résigna et signa l'acte d'abdication en faveur du roi de Rome.

Les maréchaux se présentèrent devant Alexandre Ier, qui les reçut avec courtoisie. Ils lui déclarèrent que la France ne voulait pas des Bourbons. Quant au prétendant dont on mettait le nom en avant (ils faisaient allusion à Bernadotte), ce traître, souillé du sang français, serait repoussé par tous. Il n'y avait donc qu'un souverain à présenter à la France : le fils de Napoléon avec sa mère pour régente.

L'histoire apprend avec quelle énergie les maréchaux défendirent la cause de la France devant l'empereur de Russie. Ce dernier allait

céder, lorsqu'on vint lui annoncer la trahison du duc de Raguse et la défection du 6e corps. On connaît la suite. L'Empire était perdu, et Napoléon fut obligé d'abdiquer sans conditions.

Sur ces entrefaites, un autre traître, Bernadotte venait d'arriver à Paris. On sait que cet ancien maréchal français, alors prince royal de Suède, se joignit en 1813, avec son corps d'armée suédois à la coalition contre la France, dont il convoitait le trône, et qu'il combattit l'armée française pendant la campagne de Saxe.

Arrivé à Liège[1], le 28 février 1814, il demeura dans cette ville jusqu'aux derniers jours de la campagne de France, sans perdre de vue les armées d'invasion, mais sans jamais les rejoindre. Au 1er avril, lors de la capitulation de Paris, il accourut en chaise de poste; mais lorsqu'il arriva dans cette ville, la révolution politique, dont il s'était flatté de recueillir le bénéfice, s'achevait; on l'avait écarté sans phrases.

Bernadotte était descendu chez son beau-père absent, à l'hôtel Marbeuf. Deux compagnies de la garde impériale russe, entourées de canons, campaient dans sa cour. Une seule fois il affronta la vue des Parisiens, lorsque, perdu au milieu d'un immense état-major, il alla recevoir l'em-

1. En 1814, Napoléon avait confié la défense d'Anvers à Carnot, l'ancien général républicain. Bernadotte ayant voulu entamer des négociations avec le gouverneur de cette place, reçut de Carnot cette fière réponse : « *J'étais l'ami du général français Bernadotte, mais je suis l'ennemi du prince étranger qui tourne ses armes contre sa patrie.* »

pereur d'Autriche, arrivant à Paris. Après avoir accepté de se montrer à l'Opéra, à côté des souverains, il s'y rendit à la dérobée, et, du fond d'une loge grillée, entendit monter vers eux des acclamations dont il ne voulait point prendre sa part.

Entre eux, les maréchaux rendaient Bernadotte responsable des défaites de 1813, et de l'échec de Châtillon. « Même la femme de son camarade Lefèbvre, la légendaire Mme Sans-Gêne, aurait jeté à ses oreilles par une porte entr'ouverte la qualification de traître qui, à son aspect, brûlait toutes les lèvres [1]. »

Napoléon, après la signature de son abdication, ayant délié les maréchaux de leur serment, Lefèbvre le quitta un des derniers.

L'Empire était par terre, il est vrai ; mais il resta la France. Dans cette situation critique, le duc de Dantzig n'oublia pas qu'il avait, en sa qualité de sénateur et de maréchal, des devoirs à remplir envers sa patrie, dont les étrangers parlaient de se partager certaines provinces. Les Prussiens ne cachaient pas leur intention de réclamer l'Alsace pour eux. Lefèbvre résolut de profiter de la bienveillance que le gouvernement russe lui avait toujours témoigné, pour agir auprès de l'empereur Alexandre, de concert avec son compatriote, le duc de Valmy, afin d'empêcher cette annexion.

« — Vous n'étiez pas, Monsieur le Maréchal, dit le czar à Lefèbvre, sous les murs de Paris, lorsque nous y sommes arrivés ?

1. *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, par Léonce Pingaud.

— Non, Sire, nous avons eu le malheur de ne pouvoir arriver assez tôt.

— Le malheur ! reprit Alexandre, vous êtes donc fâché de me voir ici.

— Sire, je vois avec admiration et reconnaissance un guerrier qui, jeune encore, use de la victoire avec modération ; mais c'est en gémissant que je vois un vainqueur dans ma patrie [1].

— Je vous félicite de ces sentiments, Monsieur le Maréchal, répliqua l'Empereur ; ils ne font qu'ajouter à mon estime pour vous. »

Les deux maréchaux alsaciens plaidèrent alors en faveur de leur province, et firent ressortir que leurs compatriotes ne supporteraient jamais une annexion, et qu'elle serait constamment un sujet de révolte.

L'empereur de Russie reconnut que, dans aucune région de la France, les troupes alliées n'ont rencontré plus de résistance ; il avait avoué à Macdonald « qu'en Alsace et dans les Vosges les alliés avaient perdu plus de 3,000 hommes » [2].

Les deux vieux maréchaux n'eurent pas de peine à faire comprendre au czar que l'Alsace était et voulait rester française. Aussi fit-il remarquer aux alliés *qu'une annexion de l'Alsace serait la cause de révoltes perpétuelles et d'une nouvelle guerre ;* et les Prussiens durent renoncer à leur ardent désir de l'annexer.

1. « Par cette réponse, dit Norvins, le maréchal Lefèbvre sut montrer la fierté de l'esprit du caractère français, sans blesser l'orgueil du prince étranger. »

2. Mémoires de Macdonald.

Louis XVIII, ayant débarqué à Calais (24 avril) se dirigea sur Compiègne où les maréchaux Berthier, Brune, Lefèbvre, Macdonald, Marmont, Moncey, Mortier, Ney, Sérurier vinrent lui présenter leurs hommages. « Ces vainqueurs, dit à ce sujet de Bauregard, qui avaient fait trembler le monde ne surent se vaincre eux-mêmes. Ils se courbent respectueux devant le vieux Bourbon, pacifique et botté de velours, que la fortune fantasque rappelait sur ce trône d'où elle venait de précipiter Napoléon ».

Le prince de Neufchâtel, le confident, le chef d'état-major, le commensal habituel de Napoléon depuis dix-neuf années, qui l'avait quitté à Fontainebleau sans même lui faire d'adieux, fut désigné pour haranguer le monarque. Il accepta cette mission avec un empressement honteux pour sa mémoire. Un des huit autres maréchaux présents aurait pu, à divers titres, remplir ce devoir sans renier une amitié malheureuse. Il est vrai que, dans sa harangue remplie de banalités, il ne proféra pas une parole offensante pour le grand homme, son bienfaiteur.

Le monarque accueillit les maréchaux avec bienveillance, les remercia en disant qu'ils pouvaient compter sur son affection. « C'est sur vous, Messieurs, ajouta-t-il, que je veux m'appuyer. Si jamais, ce que Dieu ne veuille, on me forçait de tirer l'épée, tout goutteux que je suis, je marcherai avec vous... Dans mon exil, j'avais applaudi à vos exploits, qui étaient pour mon cœur une douce consolation des maux de la France ! »

Singulier langage dans la bouche de celui qui, quelques jours auparavant, en faisant ses adieux à Londres au Gouvernement anglais, avait déclaré que « c'est à lui et à son roi qu'il devait sa couronne ».

Louis XVIII chercha à flatter tous individuellement en rappelant à chacun d'eux quelque action de sa vie glorieuse. « Il prit le bras de deux des maréchaux pour se mouvoir dans les vastes appartements de Compiègne, distribua des saluts affectueux, revint toujours de préférence aux maréchaux, adressa à chacun d'eux un mot adapté à sa vie, *parla de goutte au vieux républicain Lefèbvre, qui était goutteux,* etc. [1] »

Ayant remarqué, en effet, la marche pénible du vieux duc de Dantzig, Louis XVIII, également tourmenté par la goutte : « Eh bien! maréchal, lui dit-il, est-ce que vous êtes des nôtres? »

Le roi voulut que les maréchaux dînassent avec lui et son auguste famille. Pendant le dîner, il les transporta d'enthousiasme en leur disant : Messieurs les Maréchaux, je vous envoie du *Vermouth; je veux boire avec vous aux armées françaises* [2].

« Parmi les maréchaux qui s'étaient ralliés franchement à la monarchie, dit la duchesse de Cayla, il faut compter le duc de Valmy qui, l'un des premiers, enseigna la victoire aux troupes de la République, *le duc de Dantzig, homme intré-*

1. Thiers.

2. *Histoire chronologique de France,* par Cadiot.

pide et probe, les maréchaux Victor, Mortier, Gouvion de Saint-Cyr, le duc de Conaglio, Jourdan, Pérignon et le vénérable Sérurier. A ces illustres maréchaux, il faut ajouter Ney, le brave des braves, un homme de qui on ne savait pas trop ce que l'on pouvait craindre ou ce qu'il fallait espérer... »

Ces maréchaux avaient été nommés membres de Chambre des Pairs; mais, sous toutes ces faveurs, ils sentaient je ne sais quoi d'hostile. Ils pouvaient tous répéter les paroles dites par Ney à l'empereur Alexandre : « On me flatte, mais on ne m'aime pas ». Il suffit de rappeler la manière dont les femmes des maréchaux furent traitées à la nouvelle cour.

En effet, après la rentrée des Bourbons, chaque fois que la maréchale Ney s'était présentée aux Tuileries, elle y avait été reçue avec froideur et presque avec dédain. Pour humilier en elle la noblesse impériale, les dames de l'ancienne noblesse, qui entouraient la dauphine, affectaient de parler de sa mère, Mme Auguié, qui, avant la Révolution, avait été attachée à la personne de Marie-Antoinette et, en désignant la princesse de la Moskowa, elles disaient que ce n'était que la *fille d'une femme de chambre*.

La maréchale revenait chez elle le cœur gonflé et les yeux pleins de larmes. Ney, qui aimait tendrement sa femme, ne pouvait voir son chagrin ni entendre ses plaintes sans être transporté de colère.

« Les femmes des dignitaires de l'empire qui,

bien qu'elles ne fussent pas toutes d'*ex-vivandières* [1] (*sic*), comme la maréchale Lefèbvre, avaient pour la plupart une modeste origine, souffraient plus encore que leurs maris de ces blessures d'amour-propre. La duchesse d'Angoulême ne les appelait que par leur nom patronymique. « Vous êtes Madame Junot », dit-elle à la duchesse d'Abrantès. Le cercle féminin de la cour les mettait dans une quarantaine à peine dissimulée. Elles entendaient ces propos : « Quelle » est donc cette dame? — Je ne connais pas ces » femmes-là, c'est une maréchale » (H. Houssaye).

Voici ce que dit à cette occasion Mme de Cayla :

« Hélas! il faut bien le dire, l'esprit de parti nous rabaissait au commérage et aux dédains ridicules de la petite noblesse de province... A la cour, les dames de l'ancienne noblesse n'étaient pas tendres pour la classe des dames parvenues, et le roi fut obligé quelquefois de prendre la défense des dames anoblies contre les dames nobles. Ce fut pourtant lui qui porta la peine de nos sottises. Les dames offensées s'en prirent à la monarchie des injures de quelques femmes de courtisans.

» Je ne citerai pas les griefs de la maréchale Ney, ceux de la maréchale Marmont, ni même ceux de la maréchale Suchet [2], que nous trou-

1. Encore un exemple qui montre avec quelle légèreté nos meilleurs historiens accueillent les légendes.

2. La maréchale Suchet était une nièce de Bernadotte alors roi de Suède.

vions encore plus bourgeoise que les autres à cause de sa manie de dire : « Mon oncle le roi » et ma tante la reine »; mais nous n'eûmes pas toujours beau jeu avec la maréchale Lefèbvre qui entrait à la cour nouvelle déjà aguerrie par les quolibets dont elle avait été l'objet à la cour impériale. Son gros bon sens répondit victorieusement à plus d'une saillie, et ses mots un peu lestes, provoqués maladroitement, remirent à leur place plus d'une duchesse et maintes vertus douteuses!... »

Après la première Restauration, la maréchale Lefèbvre se rendait à la cour le moins possible. Une marquise lui ayant demandé pourquoi elle n'allait plus aux Tuileries : *Pourquoi? Mais j'y allais quand j'y étais chez nous. Maintenant que c'est chez eux, je n'y serais plus chez moi* [1]. Après la seconde Restauration, elle n'y retourna plus. A la mort du maréchal, comme l'étiquette voulait que les veuves des grands dignitaires allassent rendre visite au roi pour que celui-ci pût leur exprimer ses condoléances, la duchesse de Dantzig s'y refusa nettement [2].

En apprenant le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le vieux maréchal fut bouleversé; il considérait cet événement comme funeste à la France. Sans partager l'avis des partisans de l'empereur, d'après lesquels ce retour aurait été concerté avec son beau-père, l'empereur d'Autriche, Lefèbvre

1. *Mémoires du général baron Thiebaut.*

2. Voir chapitre XVII.

prévoyait les nouveaux malheurs qui allaient fondre sur notre pays.

Après son retour, Napoléon chargea le général Rapp de la défense des frontières du Rhin. « Je compte sur toi et tes Alsaciens, dont le patriotisme est si ardent », dit l'empereur en le congédiant. Rapp courait le long de sa ligne de défense, donnant des ordres pour la mise en état de défense des places, organisant l'armée, la garde nationale mobile, les corps de partisans. Lorsqu'il arriva à Mulhouse, cette ville si patriotique, il trouva les personnes les plus distinguées réunies dans un bal. Aussitôt les danses cessèrent; on environna le général et, au milieu de l'enthousiasme général, les jeunes filles présentes jurèrent qu'elles n'*épouseraient que des Français* qui aient défendu les frontières [1].

L'enthousiasme était encore exalté par une note flatteuse qui venait de paraître dans le *Moniteur* [2], par laquelle le Gouvernement impérial rappelait adroitement le patriotisme dont les Mulhousiens ont donné tant de preuves, et le souvenir qu'on a gardé dans le pays du brave maréchal Lefèbvre.

Ajoutons que le duc de Dantzig n'a pas revu Napoléon pendant les Cent jours. Il fut même mis d'office à la retraite par l'empereur [3]. Etait-ce à cause de son âge, de la réserve observée à l'égard de Napoléon depuis son retour, était-ce à

1. *Mémoires du général Rapp.*
2. Voir *Pièces justificatives,* n° 37.
3. Voir *Pièces justificatives,* n° 38.

cause de ses démarches lors de l'abdication ou de sa conduite au Sénat, comme nous le verrons plus loin, était-ce pour tous ces motifs réunis? Et cependant l'empereur le nomma membre de la Chambre des Pairs; il y siégea même [1].

Quoi qu'il en soit, on aurait aimé voir le duc de Dantzig, après avoir fait tout son devoir comme sénateur, en 1814, pour sauvegarder, en ce moment critique, les intérêts de la patrie, donner sa démission et ne pas servir les Bourbons. Il est vrai que l'empereur l'avait délié de ses serments, ainsi que les autres maréchaux. D'un autre côté, il n'aurait pas dû accepter de siéger pendant les Cent Jours, puisqu'il désapprouvait le retour de Napoléon.

Il fut rayé, après Waterloo, de la liste des membres de la Chambre des Pairs, et son traitement de maréchal ayant été supprimé, Louis XVIII le confirma, en 1817 [2], dans son grade de maréchal de France et lui en remit le bâton. Il ne fut réintégré dans la Chambre des Pairs que le 5 mars 1819, avec d'autres collègues, non sans avoir fait des démarches auprès du Gouvernement. On lui reprocha avec raison cette faiblesse.

« Ce sont des faiblesses qu'il faut se garder de passer sous silence; elles témoignent que ces êtres surhumains étaient pourtant des hommes; elles disent que tel qui ne recula point devant le

1. Voir chapitre XII.

2. « M. le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, présenté par M. le Ministre de la Guerre, a prêté son serment entre les mains du Roi et a reçu le bâton de maréchal de France des mains de Sa Majesté ». (*Moniteur* du 15 janvier 1817).

boulet connut la crainte de la déchéance et de l'abaissement. Les ombres ne servent-elles pas à donner du relief au tableau et à rendre d'autant plus éclatante la partie surhumaine. D'ailleurs, la majesté de l'histoire ne doit point s'abaisser aux caprices des partis... [1] »

Il est vrai qu'il nous est difficile, aujourd'hui, de bien juger la disposition des esprits à cette époque troublée, où il était plus difficile de connaître son devoir que de le faire.

N'a-t-on pas vu le compatriote de Lefèbvre, le général Rapp, dont l'attachement à l'empereur était proverbial, après avoir été l'aide-de-camp de Napoléon devenir celui de Louis XVIII en 1814, et, après le retour de l'île d'Elbe, protéger la fuite du roi jusqu'à la frontière et accepter de la part de l'empereur le commandement du corps d'armée chargé de défendre l'Alsace [2], et lorsque le danger des réactions fut passé, revenir à Paris et accepter de nouveau les fonctions de premier chambellan du roi?

« Tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, écrit Napoléon dans sa proclamation à son retour de l'île d'Elbe, je

4. *Histoire des Maréchaux*, par Beauregard.

1. Rapp s'était retiré dans une propriété qu'il possédait à Rheinweiler (grand duché de Bade). C'est de là qu'il écrivit au duc de Richelieu cette lettre datée du 18 octobre 1816 : « Vous avez bien fait d'aller respirer un peu l'air natal; je l'aurais fait aussi s'il n'y avait pas chez moi (à Colmar) de ces grosses bêtes que nous avons si souvent battues et que fort malheureusement, ce fou d'empereur m'a endossés *(sic)*; ce dont nous ne pouvons certainement avoir la responsabilité ».

l'ignorerai toujours; cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve des services importants qu'ils ont rendus, car *il est des événements d'une telle nature qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine.* »

Malgré tout, le maréchal Lefèbvre resta fidèle à la mémoire de Napoléon et, chaque fois que l'occasion se présentait, il releva vivement ceux qui, en sa présence, se permettaient de mal parler de l'empereur, son bienfaiteur. Voici, entre autres, un exemple qui mérite d'être cité :

Un nommé Lombard, de Langres, ayant reproduit, dans un de ses ouvrages, des propos et des faits sur Napoléon Ier, qu'il prétendait avoir entendu dire à M. le duc de Dantzig, celui-ci lui adressa une lettre de protestation qu'il fit insérer dans le *Moniteur* :

« Paris, 29 mai 1819.

» *Au Rédacteur du* Moniteur Universel,

» Je viens de lire dans un ouvrage intitulé *Souvenirs et Recueils de faits particuliers* [1], des détails relatifs à Napoléon et que l'auteur prétend tenir de moi. Ces détails sont indignes de mon ancienne existence, de mon caractère, contraires enfin à la vérité. Cette lecture m'a fait éprouver une indignation que tous les hommes d'honneur de toutes les opinions apprécieront. Je vous prie, au nom du même honneur, d'insérer dans votre

1. *Souvenirs et Recueils de faits particuliers et d'anecdotes secrètes,* pour servir à l'histoire de la Révolution, par Lombard, pe Langres, 1819.

journal le désaveu que je me suis hâté de demander à l'auteur. Agréez, etc. »

Le maréchal fit suivre également sa protestation de la lettre du sieur Lombard, par laquelle ce dernier reconnait son erreur et désavoue ses déclarations.

Il est à remarquer que la protestation de Lefèbvre fut insérée dans le *Moniteur* en 1819, par conséquent en pleine Restauration.

CHAPITRE XI

Lefèbvre considéré comme législateur. — Appelé au Sénat, il est nommé Préteur. — En quoi consistaient ces fonctions. — Services qu'il a rendus en qualité de Préteur. — Il préside le collège électoral du Haut-Rhin en 1804. —Honneurs rendus au Préteur Lefèbvre. — Discours du Préfet. — Visite des autorités à Mme Lefèbvre. — Prestation du serment devant le Tribunal d'appel.— Discours du commissaire du Gouvernement et du Président du Tribunal. — Réponse de Lefèbvre. — Discours du Président Lefèbvre à l'ouverture de la session du Collège électoral. — Election du préfet Desportes et de Ulrich Metzger comme candidats au Sénat. — Discours de clôture de Lefèbvre. — Adresse votée pour être envoyée au Premier Consul. — Divers toasts portés au dîner d'adieu offert par le Préteur.

Après avoir exposé la carrière militaire de Lefèbvre, il nous reste à étudier ce qu'il fut comme législateur, c'est-à-dire à faire ressortir les services qu'il a rendus comme membre du Sénat et plus tard comme membre de la Chambre des Pairs.

Le 1er avril 1800, Lefèbvre fut appelé au Sénat Conservateur qui venait d'être créé par la Constitution de l'an VIII et promulgué par le Premier

Consul, le 15 décembre 1799. Il était d'abord composé de 60 membres nommés à vie; leur nombre fut porté à 80 en 1809.

On sait que les Sénateurs avaient une dotation annuelle de 25.000 francs.

Le rôle qu'il joua dans cette Assemblée fut considérable. Dès le début, la confiance de ses collègues qui connaissaient son activité, sa scrupuleuse exactitude et son intégrité lui confièrent les fonctions de Préteur du Sénat. C'est le titre que l'on donnait à des officiers chargés de tous les détails relatifs à la garde du Sénat, à la police et à l'entretien du palais du Luxembourg et de ses dépendances.

« Le Sénat aura deux Préteurs et un Chancelier, dit le décret du 18 fructidor, an XI (5 septembre 1803). Ils seront nommés pour six ans par le Premier Consul, sur la présentation du Sénat qui, pour chaque place, désignera trois sujets. Les Préteurs seront chargés de tous les détails relatifs à la garde du Sénat, à la police et à l'entretien de son palais, de son jardin et au cérémonial... Ils se diviseront les soins de surveillance et d'administration... Le Préteur chargé du service relatif à la garde, à la police et au cérémonial, ne pourra, pendant la durée de ses fonctions, coucher hors du palais du Sénat... Ils travailleront avec le Premier Consul au moins une fois par trimestre... »

Le général Sérurier fut nommé Préteur en même temps que Lefèbvre.

Ces fonctions ne furent pas une sinécure, sur-

tout pendant les premières années, ainsi qu'il résulte des documents manuscrits que nous avons consultés aux Archives nationales. Les pièces relatives à la Questure y remplissent plus de vingt gros cartons.

Le palais du Sénat était alors dans un triste état d'entretien. Les travaux de réparation durèrent plusieurs années, ainsi que les sculptures, les peintures et les bustes à exécuter pour l'ornementation de l'intérieur et des salles de séance qui étaient confiés au célèbre architecte Chalgrin. Les plans et les comptes relatifs à tous ces travaux devaient être examinés et approuvés par le Préteur.

Dès le début, Lefèbvre avait à faire évacuer les locaux appartenant au Sénat et qui étaient loués à des Sénateurs ou à d'autres locataires, afin de pouvoir être mis à la disposition du personnel, nommé par la nouvelle organisation. De plus, il y avait à terminer la clôture de l'immense jardin et l'installation de nombreux jardiniers nécessaires à son entretien. Tout cela n'alla pas sans peine, à en juger par la nombreuse correspondance relative à ces travaux.

Les archives [1] contiennent également un règlement détaillé dressé par le préteur Lefèbvre, pour la police intérieure du palais et de ses dépendances et qui rappelle ses devoirs au nombreux personnel qui y est logé ou employé. Les mesures

1. Les archives du Sénat Conservateur sont déposées aujourd'hui aux Archives Nationales.

adoptées par le préteur Lefèbvre furent si sages, il sut si bien faire régner l'ordre partout, que ses collègues, à l'expiration de son mandat, le proposèrent chaque fois à l'unanimité. Il fut ainsi l'un des Préteurs du Sénat jusqu'à la dissolution de ce Corps en 1814.

Les suffrages de ses collègues le désignèrent même, chaque année, comme membre de la députation, nommée pour assister à l'ouverture de la session du Corps législatif.

On ne saurait passer sous silence la bienveillance avec laquelle le Préteur traita le personnel placé sous ses ordres, et que constatent de nombreux documents que nous avons eus entre les mains.

Pour ne citer qu'un seul fait entre autres : deux ouvriers ayant été tués pendant la réparation de la toiture et d'autres ayant été blessés, Lefèbvre parvint à faire allouer des secours viagers aux veuves des premiers. Il visita lui-même à leur domicile les ouvriers blessés, pour les consoler et leur porter les sommes votées par le Sénat.

Il serait trop long d'énumérer la part que Lefèbvre a prise aux diverses délibérations du Sénat ou de la Chambre des Pairs, pendant les seize ans qu'il a fait partie de ces deux Assemblées, nous n'indiquerons que les plus importantes, par ordre de date.

Le 1er mai 1802, lorsqu'il fut question de nommer le Premier Consul à vie, le parti de Siéyès [1],

1. On ne cite que deux cas où le Sénat fit opposition au Pre-

qui redoutait une dictature, agissait sourdement et affirma que Bonaparte se contenterait d'une prorogation de dix ans. Le Sénat, trompé sur les véritables désirs du Premier Consul, se borna à voter une prorogation de ses pouvoirs pour dix ans.

« Comme dans l'affaire des candidatures au Sénat, le brave Lefèbvre fut un de ceux qui se laissèrent persuader et qui crurent, en votant une prolongation de 10 ans, faire ce que le général Bonaparte désirait. Cette résolution fut enfin adoptée le 8 mai, vers la fin du jour. Le sénateur Lefèbvre courait des premiers aux Tuileries, pour y annoncer ce qui venait de se passer, croyant y apporter la nouvelle la plus agréable. Elle y arrivait de toutes parts et y causait une surprise aussi imprévue que pénible... Le Premier Consul apprit ce résultat avec le plus vif déplaisir. » (Thiers.)

Avant de parler de la part que le Sénateur Lefèbvre a prise aux divers travaux du Sénat, nous avons à raconter, pour suivre l'ordre chronologique, comment il s'acquitta de la mission, à lui confiée, le 25 février 1804, par le Premier Consul, pour présider le Collège électoral du Haut-Rhin. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, en partie, un extrait du *Journal officiel*[1] d ce département sur cette session.

mier Consul ; le premier à propos de l'élection de l'abbé Grégoire en 1801 ; le second, celui que nous relatons.

1. Les membres du Collège électoral du Haut-Rhin firent imprimer, dans les deux langues et sur papier velin, pour être

Compte-rendu, d'après le Journal officiel du Haut-Rhin, sur la session du Collège électoral de ce département.

Le 28 germinal, au soir, an XII (18 avril 1804), le lieutenant-général Lefèbvre, Préteur du Sénat et Président du Collège électoral du Haut-Rhin, est arrivé à Sainte-Marie-aux-Mines, où le Secrétaire général de la Préfecture s'était rendu, pour le féliciter sur son arrivée dans le département.

Le 29, le Préfet du Haut-Rhin, le général Leval, commandant de la 5e division militaire, le général Puthod, commandant dans le département, le Maire et les Adjoints de la ville de Colmar, etc., ont été recevoir le Préteur du Sénat, à Ostheim [1], frontière du département et l'ont conduit, au milieu d'une nombreuse escorte de cavalerie, jusqu'à Colmar, où la Garde nationale et la garnison l'attendaient sous les armes.

Le Préteur est descendu à l'Hôtel de la Préfecture, où le Préfet avait tout disposé pour le recevoir. Toutes les autorités administratives, militaires et judiciaires, le Conseil général du département et les Ministres des Cultes étaient réunis dans la grande salle d'audience. Le Préteur s'y est présenté avec le Préfet qui, au nom de tous les Corps rassemblés et de tous les administrés

distribué à chacun d'eux, un extrait de ce *Journal*. Un exemplaire de cette plaquette, devenue rare, et que nous avons pu nous procurer, nous a permis de reproduire les principaux incidents et discours de cette session.

1. *Ostheim*, commune située à 2 kilomètres, au sud de Guémar.

du département, lui a adressé le discours suivant :

« Citoyen Préteur, votre arrivée dans le Haut-Rhin est le signal de l'allégresse universelle. Chacun de vos compatriotes, en vous voyant, s'agrandit de votre gloire et s'honore d'avoir vu le jour près du berceau qui vous a vu naître ; chacun de nous, réfléchissant l'éclat qui vous environne, s'identifie avec les vertus qui vous l'ont mérité ; et lorsque nous nous pressons autour de vous, nous sentons mieux que les grandeurs, chez un peuple libre, sont le juste apanage des citoyens qu'enflamma l'amour de la Patrie, des héros dont la valeur et le génie la défendirent aux premiers rangs dans les batailles. L'orgueil que vous nous inspirez, citoyen Préteur, est le plus noble de tous ; c'est celui d'une famille enivrée de vos succès, mais dont vous surpassâtes encore l'espoir par l'éminence des services que vous avez rendus à la République. Votre présence en ces lieux est un nouveau bienfait du Gouvernement, puisqu'il nous offre en vous le modèle que nous devons suivre, dans les Conseils comme dans les Armées et l'exemple de son impartiale bienveillance envers les hommes qui savent eux-mêmes illustrer leur vie.

» Dans le cours des augustes fonctions que le Premier Consul vous a déléguées, vous pourrez vous en convaincre, Citoyen Préteur, le Père de la Patrie ne compte ici que des admirateurs, que des enfants respectueux et fidèles. Fiers de votre témoignage, nous pourrons, sous vos auspices, lui

faire agréer l'hommage des sentiments si purs de reconnaissance et d'amour dont il pénètre tous nos cœurs. Mais une des faveurs les plus chères dont nous aurons à le remercier, c'est de nous avoir donné, pour présider notre Collège électoral, un héros dont la vie nous appartient et qui n'a cessé de signaler sa glorieuse carrière par sa *constante sollicitude pour le Haut-Rhin.*

» *Qu'il m'est doux d'être en ce moment l'organe d'un peuple sensible et plein d'honneur; il vous proclame par ma voix son Bienfaiteur et son ami!* je m'arrête... j'exprimerais trop faiblement les élans de son enthousiasme ; et je ne dois pas oublier que le Héros qui l'inspire est, par sa modestie non moins que par ses hauts faits, au-dessus de tous les éloges. Mes collaborateurs et moi, toujours jaloux de mériter votre suffrage, nous rivaliserons d'efforts pour redonner à cette belle contrée que vous aimez, toute la splendeur que la nature et les arts lui destinent; et nous serons heureux d'obtenir ainsi de nouveaux titres à votre amitié, que déjà vos bontés nous ont rendue si chère. »

Après ce discours, le Préteur a reçu les félicitations des différents corps, présents à cette cérémonie, où chacune des autorités s'empressait d'adresser à la fois au Chef suprême de l'Etat, dans la personne de son délégué, les sentiments d'amour et de dévouement, et au Préteur, ceux de respect, d'affection et d'admiration pour un compatriote aussi cher qu'illustre. Le Préteur a

répondu avec sensibilité et dans les termes les plus touchants à ces félicitations.

Les autorités se sont rendues ensuite auprès de l'épouse du Préteur, pour la féliciter sur son retour dans le pays qui l'a vue naître et qui jouit du bonheur de la revoir.

Voici, entre autres allocutions prononcées pendant cette visite, un passage de celle du pasteur Mathias Engel :

« ... Nous nous empressons, Madame, de vous témoigner les sentiments de respect et de considération qui sont dus à vos lumières et que nous ont inspirés vos bontés envers vos compatriotes. La reconnaissance la plus vive n'est pas un fardeau à notre cœur, heureux de pouvoir vous l'exprimer en ce jour... Puissent nos vœux les plus sincères contribuer constamment à votre satisfaction ; puisse la Providence vous composer et vous conserver un bonheur digne de l'épouse chérie du respectable Sénateur, dont vous faites le bonheur de la vie. »

Le lendemain 20, le Préteur du Sénat doit prêter son serment, en qualité de Président du Collège électoral, devant le Tribunal d'appel entre les mains du Président [1], en présence des autorités civiles et militaires et des Tribunaux réunis...

Le greffier du Tribunal ayant donné lecture des lettres du Premier Consul, qui nomme le Préteur Lefèbvre, Président du Collège électoral

1. Schirmer, président du Tribunal d'appel.

pendant la session qui va s'ouvrir le 1er floréal, le citoyen Antonin, commissaire du Gouvernement près le Tribunal d'appel, a adressé au Préteur le discours suivant :

« Citoyen Général, Préteur du Sénat,

» Votre arrivée dans le département a été pour l'unanimité de ses habitants un jour d'allégresse.

» Votre présence dans ce temple de la justice est un témoignage honorable de votre affection pour les Ministres de la loi et un exemple utile, de l'empire qu'elle exerce sur toutes les classes de la société.

» Le vainqueur de Fleurus, de Kaiserswerth et de Dusseldorf, d'Hans, de Hanelshor, d'Altenkirchen, de Limbourg, de Dietz et de Nassau ; de la Sieg et de la Acher ; de Neuwied, de Willersdorf, de Butzbach, d'Obermel, de Camberg et de Friedberg ; de Kœnigshoffen, d'Alterdorf, de Forscheim et de tant d'autres illustres combats, où il s'est couvert d'une gloire immortelle ; un des héros du XVIIIe Brumaire, héros dont la France s'honore à tant de titres, que l'Europe admire et à qui le département est si fier d'avoir donné le jour ; l'Ami, le Coopérateur du plus grand homme des siècles passés et présents ; un Préteur du Sénat vient dans ce sanctuaire prouver sa soumission aux lois de son pays et y prêter le serment solennel de remplir avec impartialité, les fonctions importantes que le Premier Consul lui a déléguées...

» Quel exemple, Citoyen Préteur, vous nous

donnez ! Que de choses vous nous dites par votre seule présence ! Quel est donc celui qui oserait encore demander à la loi une déférence particulière et ne pas se soumettre à ce qu'elle prescrit ?

» Cette démarche est aussi une nouvelle preuve de votre estime pour les autorités constituées de votre département. Nous en sentons tout le prix ; et si les annales de ce Tribunal en consacrent l'époque pour la postérité, croyez que nos cœurs, où elle restera gravée en caractères de feu, sauront de même l'apprendre à nos enfants, avec vos actions et vos vertus. »

Après le discours du Commissaire, le Président du Tribunal a prononcé de son côté un discours, dont les principaux passages méritent d'être reproduits :

« Citoyen Général, le spectacle nouveau que présente la France régénérée, est digne de la grandeur de la belle antiquité.

» Sous le gouvernement monarchique, tel homme, quel que fût son mérite, s'élevait rarement au-dessus de la sphère dans laquelle il était né ; il a fallu des siècles pour produire un Catinat, un Fabert, un Chevert.

» Le profond changement que la Révolution a produit dans les sentiments, et quelques années de guerre pour la liberté ont suffi pour tirer de la classe, dite du peuple, autant de héros que de combattants et pour leur donner ce grand nombre de généraux, également distingués par leur valeur, par leurs connaissances dans l'art de la

guerre, par leur prudence et par leur modestie, fidèle compagne du vrai mérite.

» Vous vous trouvez, Citoyen Lieutenant-Général, au nombre de ceux qui forment le premier rang...

» Votre ardent amour de la liberté et de votre pays, vous a signalé avantageusement, dès l'origine de la Révolution ; vous vous êtes prononcé en bon Citoyen, en brave Militaire. Sans répéter les nombreuses victoires, dont vous venez d'entendre la nomenclature, je n'ai que faire de le dire, tout le monde sait que, dans les revers même qu'essuya l'armée de Sambre-et Meuse, la division Lefèbvre, toujours victorieuse, soutint la gloire des armes de la France.

» Moins heureuse dans la reprise des hostilités à l'armée du Rhin, encore avez-vous donné, en cette occasion, la preuve la plus certaine de votre dévouement et de votre fidélité à la cause commune. Nous avons vu votre serment envers la République, scellé du sang que vous avez versé si généreusement pour la défense de la Patrie.

» Une santé chancelante vous ayant mis hors d'état de continuer vos glorieux services aux armées, vous fûtes un des plus fermes appuis de l'heureuse journée du *18 Brumaire* (car dans toutes les phases de la Révolution vous avez su prendre le bon parti) : et vos services à l'intérieur, par *votre concours à la sagesse des délibérations du Sénat, sont encore, citoyen Sénateur, plus importants que ceux que vous avez rendus à la guerre extérieure.*

« Dès qu'il fut créé des dignités dans le Sénat, la confiance de vos augustes collègues vous y a porté...

Ici le président raconte tout au long le beau trait de Lefèbvre, lorsque revenu à Rouffach, après une longue absence, pour revoir sa mère, il répondit aux habitants qui lui avaient offert leur beau logement : « *Je prendrai logement chez ma mère, dût-elle n'avoir à me donner que de la paille.* Réponse dont le président déclare avoir été témoin auriculaire [1].

Et l'orateur continue :

« C'est avec ces solides vertus que le Premier Consul vous délègue en ce département comme Président du Collège électoral. Que n'est-il témoin de la satisfaction qu'éprouvent vos concitoyens! Il entendrait avec intérêt les témoignages de leur reconnaissance, pour avoir donné au Collège électoral le Président qu'eux-mêmes eussent choisi.

» Daigne la Providence conserver en prospérité et le Premier Consul et son Lieutenant-général Lefèbvre, aussi longtemps que nous le désirons. »

Au moment où le Président a retracé les vertus privées et la piété filiale du Préteur, des larmes d'attendrissement ont rempli les yeux de tous les auditeurs. Ce vertueux et illustre guerrier éprouvait une émotion si vive que sa voix entrecoupée par les larmes exprimait toutes les affections de

1. Voir au chapitre XIII ce trait qui y est raconté tout au long.

son âme, en adressant au Tribunal la réponse suivante :

« Citoyens Magistrats, je revois avec plaisir mon pays natal, et je suis fier de pouvoir annoncer à mes chers concitoyens que leur dévouement et leur soumission aux lois leur ont assuré la faveur du Gouvernement.

» Ce Gouvernement régénérateur distingue également les Magistrats qui, comme vous, par leurs vertus et leurs connaissances, font chérir la justice et répriment la malveillance.

» Recevez, Citoyens Magistrats, mon hommage dû à vos mérites, et soyez assurés de mon sincère et inviolable attachement. »

Après cette scène vraiment pathétique par les sentiments qu'elle excitait dans tous les auditeurs, le Préteur a prononcé son serment et s'est retiré, avec le cortège, au milieu des applaudissements de toute l'assemblée.

Session du Collège électoral.

Le 1er floréal, le Collège électoral s'est réuni à 9 heures du matin, dans la salle des séances de la Mairie de Colmar, sous la présidence du lieutenant-général Lefèbvre, pour procéder à la nomination de *deux* candidats pour le Sénat conservateur. Le Président a ouvert la séance par le discours suivant :

« Citoyens Electeurs, Nommé par le Premier Consul Président de votre Collège électoral, je me félicite de cette mission ; elle me reporte au sein du département qui m'a vu naître, et au milieu

de mes concitoyens. Soldat, j'ai défendu les frontières; aujourd'hui une fonction bien différente me rappelle parmi vous.

» Citoyens Electeurs, en ce moment où vous ouvrez vos travaux, la République triomphe des noirs complots du crime; et le Chef de l'Etat, échappé aux poignards des assassins[1], est environné d'amour, de respect et de gloire.

» Vainqueur de tous les dangers, il marche à l'accomplissement de ses desseins, et achève le grand ouvrage de notre régénération politique.

» Les ennemis ont étonné l'Europe par la nouveauté de leurs attentats, et il étonne et désespère ses ennemis par la fermeté de son caractère, le calme imperturbable de son âme, l'activité de son génie, la suite rapide de ses travaux, la sagesse de ses institutions et de ses lois; il livre les partisans de tant de forfaits, et les Bourbons, ces lâches auteurs de tant de crimes, au mépris des nations; leurs vils instruments au glaive vengeur. Il fournit sa brillante carrière et s'élève à la hauteur de ses destinées.

» C'est ainsi que les trames de la perfidie sont découvertes et rompues; c'est ainsi qu'elles tournent à la confusion du Gouvernement qui les a ourdies, et à la gloire du Héros dont il osait conspirer la perte.

» Bannisons enfin nos longues alarmes, et livrons-nous avec sécurité à l'exercice des grandes fonctions qui nous sont confiées. Les obligations

1. Attentat de Georges Cadoudal et de ses complices.

qu'elles nous imposent ne nous coûtent point à remplir, à vous qui chérissez vos devoirs, et qu'un Gouvernement, ami de l'ordre, se plaît à compter parmi ses plus fermes appuis.

» Vous lui serez toujours unis par l'intention, comme vous l'êtes par le cœur; vous seconderez ses efforts et vous entrerez dans ses vues, en indiquant à sa connaissance des hommes dignes de vos suffrages et de l'estime de la Nation.

» Devant les intérêts aussi grands, aussi chers à tout bon Français, quel motif particulier de haine ou de faveur pourrait subsister? Quel autre désir que celui de vous placer à la hauteur de votre mission pourrait agiter vos esprits. Non, les cultes jadis malheureusement divisés ne disputeront plus que d'émulation pour servir la Patrie, et d'attachement au Chef auguste et suprême de l'Etat et à son illustre Famille. C'est au plus pur de votre conscience et de votre jugement, Citoyens Electeurs, que vous devez chercher les deux candidats qui mériteront vos suffrages.

» Consultez la voix publique, elle vous apprendra sans doute qui sont ceux que leur moralité, leurs talents, et surtout leur patriotisme appellent à être présentés au Premier Consul.

» Choisissez-les dignes de cet honneur, dignes du Peuple français, dignes de son premier Magistrat et dignes de votre confiance. »

Après ce discours vivement applaudi, l'Assemblée arrêta :

1° Qu'il serait fait une adresse au Premier Consul, pour lui exprimer les sentiments de respect,

et d'attachement sans bornes dont le Collège et les habitants du département sont pénétrés pour son auguste Personne, et pour le remercier de ce qu'il a bien voulu nommer, pour présider le Collège, le lieutenant-général Lefèbvre, Préteur du Sénat, auquel le département du Haut-Rhin s'honore et s'enorgueillit d'avoir donné le jour;

2° Que cette adresse et le discours du Président seront imprimés;

3° Qu'une députation du Collège se rendrait à Paris, pour présenter au nom des électeurs et des habitants du Haut-Rhin, au Chef suprême de l'Etat l'hommage de leur profonde vénération, de leur reconnaissance, de leurs respects et de leur concours pour son auguste Personne.

On a procédé ensuite à la composition définitive du bureau par le choix d'un secrétaire et de deux scrutateurs. Le citoyen Blanchard, Maire de Huningue, est nommé secrétaire du Collège, et les citoyens Félix Desportes, préfet du département, et Waelterlé, conseiller de préfecture, ont été nommés scrutateurs.

Le lendemain, 2 floréal, il fut procédé à l'élection de deux candidats pour le Sénat Conservateur.

Les électeurs étant au nombre de cent cinquante-six, on a procédé au dépouillement des votes. Le citoyen François Desportes a réuni cent quarante et un suffrages, et a été proclamé par le président *Premier candidat au Sénat Conservateur.*

Aucun des autres candidats n'ayant réuni la

majorité absolue, le Président a annoncé qu'il serait procédé à un nouveau scrutin dans la séance du lendemain. Les électeurs étant au nombre de cent cinquante-sept, le dépouillement du scrutin a donné quatre-vingts voix au citoyen Ulrich Metzger, membre du corps législatif, qui a été proclamé *second candidat pour le Sénat Conservateur.*

Le citoyen Waelterlé, l'un des scrutateurs, a donné lecture du projet d'adresse au Premier Consul; le projet en a été adopté à l'unanimité [1].

Le Président a terminé la session par le discours suivant :

« Citoyens électeurs, vous êtes parvenus au terme de votre session, et vous avez marqué tous les instants de sa durée par un noble accord de sentiments et de principes; vous étiez guidés par vos lumières et votre patriotisme : vous ne pouviez donc vous égarer, ni vous désunir. Investis du droit d'élection, vous avez cherché les vrais amis de la Patrie et du gouvernement, pour les honorer de vos suffrages, et vous vous êtes honorés vous-mêmes par la sagesse de votre choix.

» Remportez avec vous la douce satisfaction d'avoir justifié la confiance publique dont vous êtes les dépositaires. C'est un besoin pour moi de vous en rendre le glorieux témoignage, et il me sera doux de le renouveler devant le Chef auguste et suprême de l'Etat qui m'a délégué vers vous, et de lui offrir avec le juste tribut de

1. Voir cette adresse aux *Pièces justificatives*, n° 39.

ma reconnaissance, celui de votre dévouement et de votre fidélité.

» Dites à vos concitoyens que vous avez joui, avec la plus grande liberté, de votre droit d'électeurs; dites-leur aussi que les dissensions, tant religieuses que révolutionnaires, ont disparu par les soins du Premier Consul; que ce grand homme a régénéré la France; qu'il est adoré au-dedans par les bons Français, et respecté dans les quatre parties du monde; que toutes les puissances connues de la terre lui ont envoyé des ambassadeurs, non seulement pour être accrédités auprès de lui; mais aussi pour le complimenter sur son avènement à la suprême Magistrature de la France. Il a reçu les félicitations de ces mêmes puissances sur la découverte de la dernière et exécrable conspiration.

» Je vais partir et j'emporte avec moi la douce certitude que les habitants du Haut-Rhin n'ont point changé de sentiment à mon égard. Je leur déclare que, dans *toutes les circonstances de ma vie, je me ferai un devoir de leur prouver mon attachement; le général Lefèbvre s'honorera toujours de se proclamer l'ami de ses compatriotes.* »

Le 3 floréal, le sénateur Lefèbvre a donné un grand dîner à tous les électeurs, et à tous les principaux fonctionnaires publics qui se trouvaient à Colmar. Au commencement du repas la musique militaire a fait entendre l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*? et « la salle a retenti des applaudissements redoublés de tous

les convives qui se tournaient avec transport vers le Préteur Lefèbvre, pour lui témoigner que *leurs cœurs faisaient l'application de ce refrain chéri.* »

Nous allons reproduire quelques-uns des toasts qui furent portés, à la fin du repas; car rien ne saurait mieux faire connaître quelle était, à cette époque, la disposition des Français en général, et chez les Alsaciens en particulier.

1° *Le général Lefèbvre à la République et au Premier Consul.*

« Puisse le Chef Suprême et Auguste de l'Etat achever l'ouvrage du bonheur de la France, et accomplir ses glorieuses destinées ! Puissent ses prospérités et ses jours précieux égaler sa gloire et notre amour ! Puisse son illustre famille recevoir constamment les témoignages du dévouement et de la fidélité, que le *Peuple français porte au grand nom de Bonaparte !* »

2° *Le citoyen Félix Desportes, préfet du Haut-Rhin, au lieutenant général Lefèbvre, etc., président du Collège électoral.*

« Puisse-t-il conserver au département, qui s'honore de l'avoir vu naître, l'affection et les soins qu'il lui prodigue ! Puissions-nous jouir souvent du bonheur de le posséder parmi nous ! Temoin de notre attachement, de nos respects pour sa personne, puisse-t-il être aussi, auprès du Premier Consul, l'interprête de notre amour et de notre dévouement sans bornes pour le Héros vainqueur, pacificateur et restaurateur !

3° *Le lieutenant-général Lefèbvre au Collège électoral.*

« Puissent les membres qui le composent, dans l'exercice des droits de la souveraineté du Peuple, être toujours, comme dans la session actuelle, des mandataires fidèles et dignes de la confiance de leurs concitoyens ! Puissent-ils faire toujours des choix qui honorent le département ! »

4° *Le citoyen Blanchard, secrétaire du Collège, aux deux candidats.*

« Que celui des deux qui sera appelé au Sénat, justifie constamment la confiance de ses concitoyens et l'honneur d'un tel choix ! Puisse-t-il, comme les membres qui composent le premier Corps de l'État, devenir un des plus fermes appuis du Gouvernement qui fait le bonheur et l'espoir de la patrie ! »

5° *Monsieur l'Évêque*[1] *aux Armées.*

« Puissent ces invincibles armées être toujours l'effroi de nos ennemis, comme elles sont la gloire de la France ! Après avoir vengé la patrie des crimes de l'Angleterre, et avoir détruit le plus infâme des Gouvernements, puissent-elles enfin donner la paix au monde, jouir au sein de la patrie de leurs triomphdees et notre admiration !

1. Mgr Saurine, évêque de Strasbourg de 1802 à 1813, fut un ami du général Lefèbvre. Voir chapitre XVI.

6° *Le citoyen Reech, curé de Colmar, à Monsieur l'Évêque.*

« Puissent tous les ministres des cultes imiter les vertus de ce respectable Prélat, et prouver comme lui au Gouvernement que la véritable religion place au rang des premières vertus l'amour de la patrie, l'obéissance aux lois et l'amour de ses concitoyens, sans distinction de cultes ! »

7° *Le citoyen Engel, Ministre protestant de la Confession d'Augsbourg.*

« Puissent, Citoyens français, toutes les âmes se fondre en une seule, sans aucune distinction de croyance et de culte ; puissent tous les cœurs, enchaînés par l'amour fraternel, se concentrer dans un même sentiment, celui de la gloire au même Chef divin qui gouverne l'Univers ; celui de la vénération et d'une sincère affection au Chef illustre qui préside à la République, aux armées, aux généraux, aux autorités qui ont si bien mérité de la Patrie ! Puissent leurs vertus et leurs services être à jamais un gage certain de leur dévouement futur à la gloire et à la prospérité de la France !

8° *Le citoyen Waelterlé, Conseiller de Préfecture et Scrutateur du Collège électoral, aux larmes versées par le général Lefèbvre, au milieu de ses compatriotes, lors de la prestation de son serment en qualité de président du Collège électoral.*

« Puisse un peintre habile, transmettre à nos

enfants ces larmes éloquentes, dont jamais aucun discours n'approchera ! Cette scène de notre pays attestera que le guerrier le plus intrépide a le cœur le plus généreux et le plus sensible. »

Après le dîner, le général Lefèbvre et son épouse ont ouvert le bal, auquel avaient été invités les électeurs, les dames et les principaux habitants de la ville.

Pendant le bal, un des aides de camp du général Leval a fait circuler la souscription suivante, que tous les spectateurs se sont empressés de signer.

« Il sera fait aux frais des signataires un *tableau* [1] *représentant* le général Lefèbvre, préteur du Sénat, versant des larmes d'attendrissement au Tribunal d'appel de Colmar, lors de la prestation de son serment. Ce tableau sera placé dans la salle destinée aux Assemblées du Collège électoral, pour perpétuer et transmettre le souvenir d'un événement qui honore à la fois et le Héros et le département qui l'a vu naître. » (Suivent 80 signatures.)

Le 6 floréal (26 avril) le Préteur, « après avoir fait ses adieux aux autorités, et les avoir assurées que son premier soin sera de faire connaître au Premier Consul le dévouement sans bornes des braves Alsaciens; après avoir témoigné sa reconnaissance pour les preuves d'attachement qu'il a reçues de ses compatriotes, et le désir qu'il emportait de revenir encore jouir parmi eux de

1. Ce tableau ne fut jamais exécuté.

ces douces affections de l'âme, est parti pour retourner au poste honorable qu'il occupe... Les principaux fonctionnaires l'ont accompagné jusqu'aux frontières du département... »

Vorstellung der Deputation des Oberrheinischen Wahl-Collegium

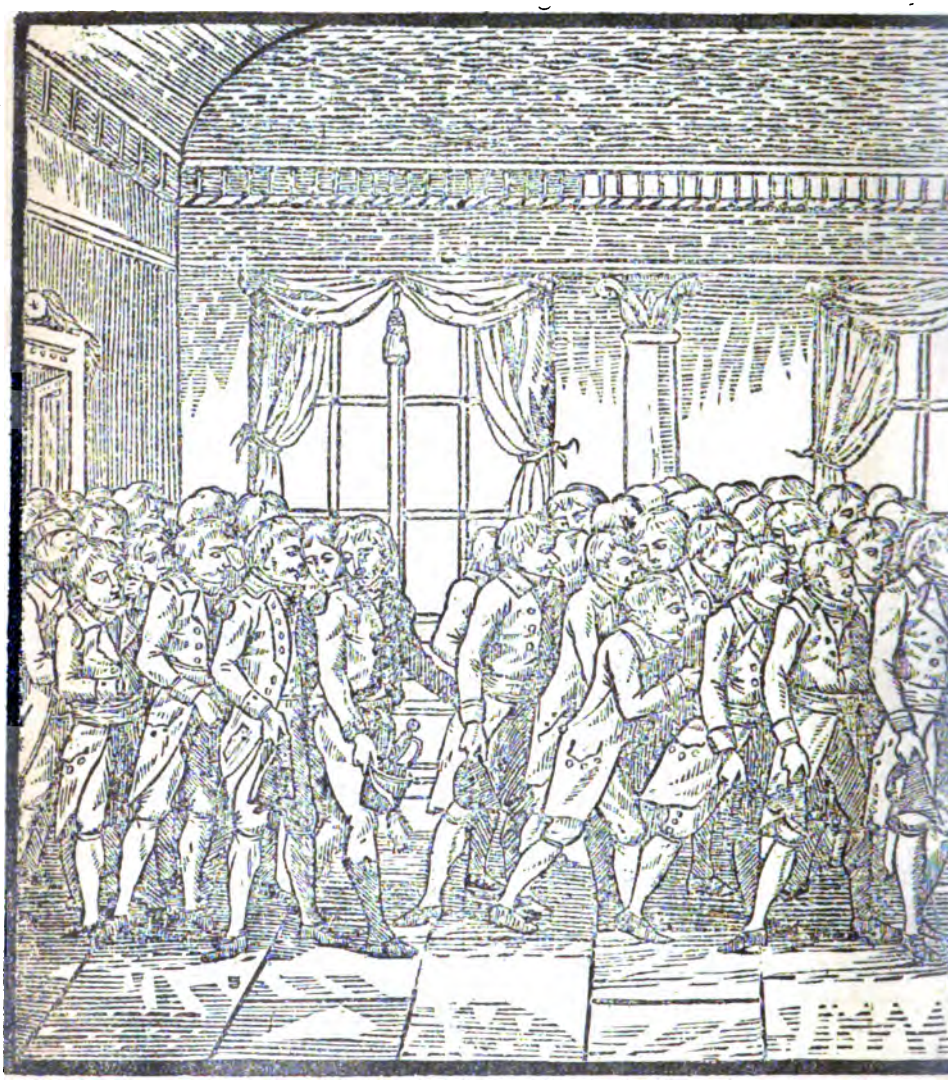

PRÉSENTATION DE LA DÉPUTATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL DU HAU

ti Sr. Kaiserl. Majestät, durch den Reichs-Marschal Lefebvre.

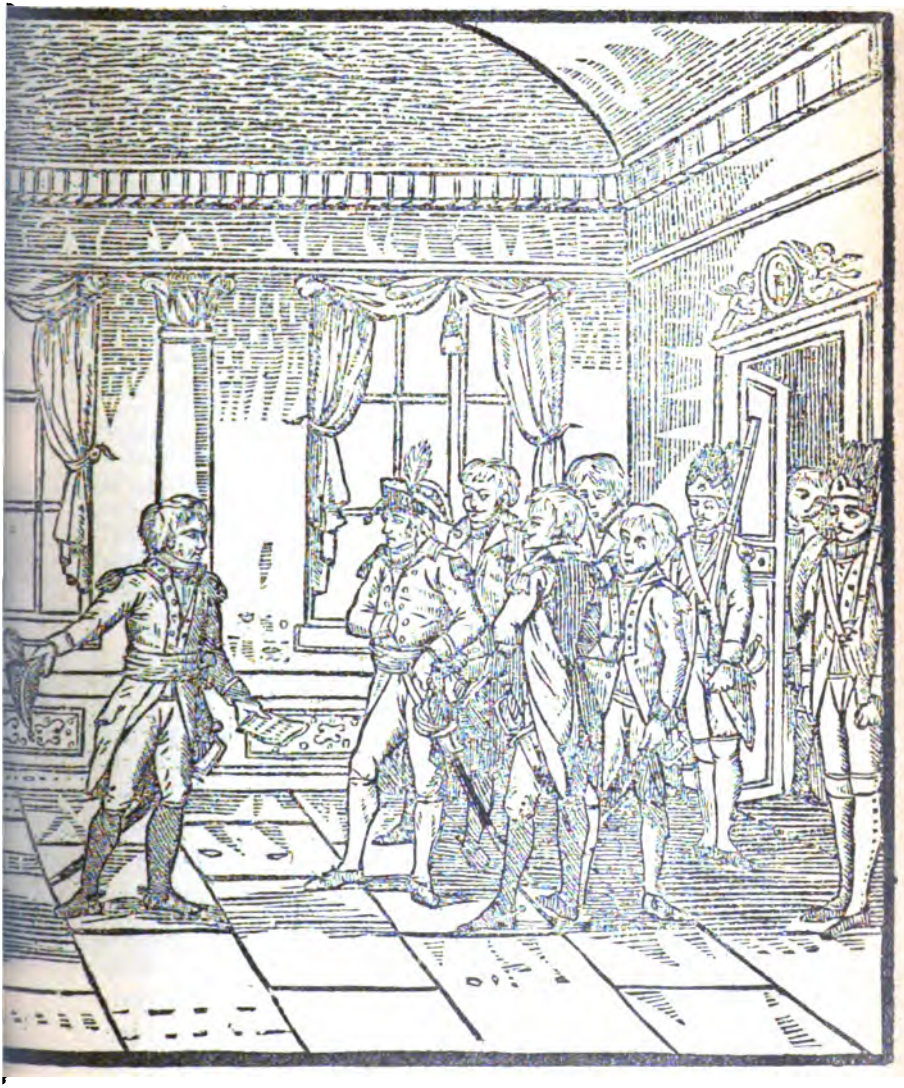

HIN A S. M. IMPÉRIALE PAR LE MARÉCHAL D'EMPIRE LEFÈBVRE

CHAPITRE XII

Lefèbvre considéré comme législateur (Fin). — Il présente au Premier Consul, à Saint-Cloud, la députation du Collège électoral du Haut-Rhin. — Discours de Lefèbvre et réponse de Bonaparte. Il préside deux fois le Collège électoral de Rhin-et-Moselle. — Le préfet Jean-Bon Saint-André et l'Évêque Colmar. — Principaux travaux du Sénat auxquels Lefèbvre prit part comme Préteur. — Sa lettre au général Murat, Gouverneur de Paris. — Il n'oublie pas les pauvres lors des fêtes données par le Sénat, à l'occasion du Couronnement de l'Empereur.

Sa conduite en 1814 au Sénat. — Il est nommé de la Chambre des Pairs par le Roi. — Lefèbvre pendant les Cent jours. — Après Waterloo, il est nommé Commissaire et chargé de porter à l'armée l'adresse de la Chambre des Représentants. — Dernière séance et fermeture de la Chambre des Pairs.

Nous avons cru devoir donner *in-extenso* la plupart des discours prononcés pendant cette session, ainsi que les principaux toasts qui ont été portés. N'était-ce pas pousser la flatterie trop loin ? On eût dit que tous les orateurs concouraient pour un prix d'adulation. La modestie bien connue du général devait souffrir de toutes ces

louanges plus ou moins intéressées. Nous verrons plus loin, par sa correspondance avec l'ami Metzger, qu'il ne fut pas dupe de toutes ces démonstrations exagérées. Aussi, sur sa demande, fut-il remplacé l'année suivante, par le maréchal Kellermann, et chargé, par un décret du 31 mars 1805, de présider le Collège électoral de Rhin-et-Moselle. Il le présida également le 21 janvier 1811.

Revenons à la présentation de la députation du Haut-Rhin à Napoléon.

Le dimanche, 27 mai 1804, le maréchal Lefèbvre, auquel ce titre avait été conféré huit jours auparavant, présenta à l'Empereur, au palais de Saint-Cloud, les membres [1] de la députation désignés par le Collège électoral du Haut-Rhin. C'était le jour même où fut publié le *Senatus-Consulte*, qui décerne au Premier Consul le titre d'Empereur. Cette députation eut donc l'honneur d'être, parmi toutes les députations, la première qui présentât au nouvel Empereur ses félicitations pour son élévation au trône.

Voici le discours prononcé par le maréchal Lefèbvre [2] :

« Empereur des Français !

» Le Collège électoral du Haut-Rhin a l'honneur de présenter à Votre Majesté, par l'organe de sa députation, l'hommage de son profond respect,

1. Ces délégués étaient au nombre de 34, dont 28 membres du Collège électoral, et 6 pris en dehors de ce Collège.

2. *Gazette Nationale* ou *Moniteur Universel* du 28 mai 1804.

sa fidélité à votre auguste personne, et le résultat de ses opérations[1]... Sire ! ici se terminait l'honorable mission que Votre Majesté a bien voulu confier; mais qu'il me soit permis de m'acquitter d'un devoir que je regarde comme sacré ; celui de soumettre à Votre Majesté les sentiments dont sont animés mes compatriotes. J'ai lu, dans tous les cœurs, l'effroi qu'inspire le crime qui a menacé votre auguste personne. J'ai vu que tous vous admirent comme le héros qui préside aux destinées de l'Empire français, et que tous vous chérissent comme son père. Les habitants de cette frontière intéressante de la France ont donné, à toutes les époques, des preuves éclatantes de courage et d'attachement à la patrie ; *seuls ils ont arrêté les succès des Autrichiens qui, en 1744, avaient envahi l'Alsace* ; *et dans la grande Révolution, dont le résultat heureux a mis le plus grand homme de tous les siècles à la tête de la première nation du monde, aucun département n'a*

1. Nous croyons devoir ajouter ici les passages omis dans le *Moniteur* :

« Les citoyens Félix Desportes et Metzger ont obtenu les suffrages de candidats pour le Sénat. Le premier est le *magistrat* chargé de l'administration du département; et qui, pour ses talents et les services signalés rendus au pays, a réuni l'unanimité des votes du Collège électoral. Le second est le citoyen Metzger, qui est né dans le Haut-Rhin. Avant la Révolution, il se fit connaître par les talents avec lesquels il a rempli de hautes fonctions administratives, et plus tard il fut honoré par divers votes populaires qu'il a pleinement justifiés...

» En désignant ces deux candidats recommandables à tant de titres, le Collège électoral a montré qu'il n'a été guidé que par l'amour du bien public... » *(Der Colmarer Hinkende Bot,* fur das 13te Republicks-Iahr.)

fourni de meilleurs bataillons ; aucun n'a supporté avec plus de constance et de dévouement les calamités de la guerre.

» *Le nombre des ennemis de toutes les nations qui les entouraient, pendant la longue durée de cette lutte sanglante, n'a jamais pu faire perdre l'énergie à ce peuple agricole et guerrier.*

» *Ils parlent encore ces débris des batteries ennemies, démontées par les propres canons de ces cultivateurs adroits et nerveux.* Ah ! vous n'avez pas osé souiller, par votre présence, notre beau sol, bataillons de toutes les nations, émigrés en rébellion contre votre patrie, satellites de cette race usée, celle des Bourbons, des Bourbons qui, naguère, voulaient assassiner le père et le sauveur de notre patrie ? Oui ! leurs trames et leurs vœux impies ont comblé la mesure de leurs crimes, et nous les vouons au mépris des nations.

» Si quelques hommes pervers, avides de factions, osaient encore concevoir l'idée d'un crime, V. M verrait, au moindre signal qu'elle donnerait, se lever dans ce département, de nouveaux bataillons qui tous se disputeraient la gloire de défendre avec courage et énergie une tête aussi chère. Nous offrons à V. M., pour gage de notre fidélité, notre courage, notre franchise et notre loyauté.

» Enfin, il m'est encore bien doux de dire à V. M. que le département du Haut-Rhin ne forme qu'une famille ; que l'exercice des divers cultes ne trouble nullement la paix intérieure. »

» La députation, que j'ai l'honneur de présen-

ter à V. M., n'est pas seulement chargée de lui exprimer le vœu du Collège électoral ; elle vient encore, au nom de quatre cent mille compatriotes, dont je tiens les signatures, reconnaître Napoléon Bonaparte pour Empereur des Français !

» En manifestant la volonté de rendre cette dignité héréditaire dans l'illustre famille de Votre Majesté impériale, puissent en même temps, toutes les qualités éminentes, qui distinguent notre Empereur, passer dans l'âme de ses derniers neveux pour éterniser le bonheur et la gloire du peuple français. Telle est l'expression des cœurs de nos *bons et invincibles Alsaciens*, et nous jurons, tant en notre nom, qu'au nom de nos compatriotes, fidélité sans bornes à *Napoléon Bonaparte*, *notre Empereur*. »

Tous les députés ont ensuite répété : « *Nous le jurons !* »

On a retenu du discours de l'Empereur le passage suivant :

« Je sais que le département du Haut-Rhin a beaucoup souffert des calamités de la guerre ; il doit jouir des bienfaits de la paix... Les sentiments que vous me témoignez en son nom me sont d'autant plus agréables, qu'ils me sont exprimés par un général qui s'est distingué tant de fois sur le champ de bataille ; je me plais à lui rendre ce témoignage... »

Après cette réponse l'Empereur a adressé la parole à plusieurs membres de la députation, et les a assurés de sa bienveillance pour le Haut-Rhin. Au sortir de cette audience, le Maréchal

a présenté la députation à l'Impératrice, qui l'a accueillie avec une grande affabilité.

Nous allons continuer à mentionner, par ordre de dates, les principaux travaux du Sénat auxquels Lefèbvre a pris part comme Préteur.

Le Préteur était chargé, nous l'avons dit, non seulement de la police du Sénat, mais encore de l'organisation des solennités auxquelles les Sénateurs prenaient part. Voici la lettre qu'il adressa au général Murat, son successeur comme Gouverneur de Paris, au sujet du cortège à fournir pour escorter le Sénat se rendant à Saint-Cloud, afin de présenter au Premier Consul le Sénatus-Consulte qui lui conférait le titre d'Empereur. Cette présentation eut lieu le 28 mai, par conséquent le lendemain du jour où avait été reçue à Saint-Cloud la députation du Haut-Rhin.

Paris, 26 floréal, an XII (16 mai 1804).

» Le lieutenant-général Lefèbvre au Général Murat, Gouverneur de Paris.

» Mon cher Général, le Sénat s'assemblera vendredi prochain, 28 du courant, pour adopter définitivement le Sénatus-Consulte organique, qui lui a été présenté aujourd'hui. Il se rendra ensuite auprès du Premier Consul pour lui porter le décret qui le proclame Empereur des Français, et toutes les dispositions analogues.

» Comme il s'agit de mettre dans cette importante circonstance, toute la solennité qu'elle exige, il sera convenable qu'il soit accompagné d'un cortège nombreux et imposant.

» Je te prie, en conséquence, mon cher Général de mettre à ma disposition pour ce même jour, 28 floréal, à 2 heures et demie précises, 406 hommes de cavalerie commandés par un chef de brigade, avec trompettes et étendards. *Et pour ôter à la malignité le prétexte que le Sénat a été entouré de troupes pendant sa délibération*, je te prie de vouloir bien donner l'ordre que ce détachement se rende dans la cour, dite du Calvaire, rue de Vaugirard, près du Luxembourg, pour qu'il puisse être à ma disposition au moment où le Sénat se mettra en marche pour se rendre chez le Premier Consul. » Je suis, etc... [1] »

Dans un compte relatif aux dépenses du Sénat, on lit que, « sur la proposition du Préteur Lefèbvre, une somme de 1.164 francs a été allouée, à titre de gratification, aux cuirassiers qui ont escorté le Sénat, lorsqu'il s'est rendu à Saint-Cloud pour proclamer Bonaparte Empereur des Français. »

Pendant les fêtes données à l'occasion du couronnement de l'Empereur, le préteur Lefèbvre n'oublia pas les pauvres, ainsi que le montre la lettre suivante, qu'il adressa au curé de Saint-Sulpice, à la date du 15 décembre 1804 :

« M. le Curé, il a été fait hier, jour de la fête donnée par le Sénat, une distribution de vin, pain et cervelas. Nous avons décidé que les pauvres de notre arrondissement puissent y participer. Nous vous prions, en conséquence, à envoyer

1. *Archives Nationales*. Pièces relatives aux séances du Sénat.

prendre aujourd'hui 114 bouteilles de vin; 114 pains et 114 cervelas, chez M. Dovin, dans le jardin du Luxembourg, pour en faire la distribution de la manière que vous jugerez convenable[1]. »

Le Maréchal a présidé deux fois le Collège électoral de Rhin-et-Moselle, en avril 1805 et en janvier 1811. Lefèbvre sut provoquer les mêmes sympathies à Mayence qu'à Colmar[2]. Sa tâche lui était d'ailleurs bien facilitée par deux amis qu'il avait à Mayence, et qui y jouissaient tous les deux d'une grande popularité. L'un était le célèbre préfet *Jean Bon Saint-André*, et l'autre l'évêque *Colmar*, son compatriote, originaire de Strasbourg, à la nomination duquel il avait contribué.

Jean Bon Saint-André (qu'on appelait aussi *Jean Bon de Mayence*), fut préfet de Rhin-et-Moselle pendant douze ans (1801-1813). Il se révéla travailleur infatigable, administrateur modèle, fonctionnaire plein de sévérité, mais parfaitement juste et soucieux de tenir la balance égale entre tous les partis. Il comblait les vœux du département qu'il avait d'abord effrayé. L'ar-

1. *Archives Nationales*, dépôt des archives du Sénat.

2. Nous aurions aimé reproduire les allocutions prononcées par le Préteur Lefèbvre pendant ces deux sessions. Malheureusement, malgré toutes les recherches faites par M. le docteur Velke, bibliothécaire de la ville de Mayence, il ne lui a pas été possible de trouver trace des comptes-rendus des deux sessions, et il a acquis la conviction qu'ils n'ont pas été livrés à l'impression. La modestie bien connue du Maréchal explique ce silence; si le procès-verbal de la session de Colmar a été imprimé, c'est par les soins du Collège électoral.

restation de Schinderhannes, brigand redouté que l'on poursuivait inutilement depuis deux ans, l'élan qu'il sut donner au commerce et à l'agriculture dans ces pays fertiles mais opprimés sous les gouvernements allemands, lui gagnèrent tous les cœurs[1]. Pendant la retraite de notre armée, en 1813, les travaux extraordinaires auxquels il se livrait pour approvisionner Mayence, joints à la peine morale que lui causèrent les revers de notre armée, avaient profondément altéré sa santé. Il mourut du typhus (10 décembre 1813), victime de son dévouement et de son courage. Cette épidémie ayant éclaté parmi nos soldats, il ne manqua pas un seul jour de visiter les hôpitaux, et on le vit même prendre dans sa voiture, porter dans ses bras, des malades que tout le monde fuyait[2].

Mgr Colmar fut en correspondance suivie avec son ami Lefèbvre; il s'était même occupé de l'éducation des deux nièces du maréchal, placées dans un pensionnat de Mayence. Nommé évêque

1. Une preuve éclatante de l'estime qu'on avait pour sa personne, fut donnée par le Gouvernement provisoire allemand, installé en 1814 à Mayence. Les parents du préfet ayant voulu acheter au cimetière de cette ville, la place où reposait sa dépouille mortelle, le Gouvernement la lui concéda gratuitement, comme un témoignage de gratitude à l'égard de l'administrateur fidèle et habile qui avait été si utile au pays.

2. « Les préfets, nommés dans les nouvelles provinces, étaient toujours choisis avec beaucoup de discernement. Ainsi J. Bon Saint-André, qui apporta dans l'administration impériale les vertus des vieux républicains, gagna les cœurs par sa simplicité, son intégrité héroïque, son labeur obstiné, la fermeté avec laquelle il défendait les intérêts des populations qui lui étaient confiées. » (Rambaud et Vast.)

en 1802, il n'avait trouvé que des ruines dans son diocèse. La cathédrale, à moitié éventrée par les bombes, servait de grenier à foin, et partout le reste était à l'avenant. Avec l'aide de l'abbé Humann, son parent et l'un de ses successeurs, il suffit à tout : le diocèse fut réorganisé, des écoles furent fondées. Le célèbre abbé Liebermann vint à Mayence établir son séminaire, et, secondé par d'autres professeurs d'élite, presque tous originaires de l'Alsace, il fit prospérer son établissement d'où sont sortis des hommes d'une grande valeur.

Les nombreuses campagnes qui tinrent le maréchal éloigné de Paris, ne lui permirent guère de participer aux travaux du Sénat. Aussi son nom figure-t-il rarement dans les procès-verbaux de cette assemblée.

Dans la séance du 19 décembre 1809, le Sénat eut à s'occuper du divorce de l'Empereur avec Joséphine, et le projet du sénatus-consulte fut soumis à une commission de neuf membres. Cette commission, dont le Duc de Dantzig fit partie avec Lacépède, Laplace, Chaptal, Monge, le maréchal Sérurier et Garnier, adopta à l'unanimité le projet présenté, et la majorité des suffrages du Sénat fit de ce projet une loi d'Etat[1].

Il nous reste à parler du rôle joué au Sénat par le préteur Lefèbvre, après l'abdication de Fontainebleau.

Le 6 avril 1814, le maréchal Lefèbvre, revenu

1 Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV.

de l'armée, signe l'acte constitutionnel, et déclare adhérer à toutes les mesures prises par le Sénat dans ses précédentes séances.

« Le duc de Dantzig soumet ensuite à l'assemblée différentes observations : 1° sur la nécessité d'assigner promptement des garnisons à l'armée française pour empêcher sa dispersion et son anéantissement ; 2° sur la nécessité non moins pressantes d'éloigner Napoléon et sa famille, et de les fixer dans l'établissement qui leur est destiné [1] ; enfin, 3° sur la nécessité de conserver pour l'armée les couleurs nationales, et d'empêcher que la cocarde ne soit portée par d'autres que les militaires.

» Plusieurs membres appuient ces observations. L'un d'eux ajoute que la cocarde nationale est établie par des lois non abrogées.

» On propose, attendu l'urgence, d'inviter M. le maréchal, duc de Dantzig, à se rendre sur le champ près du Gouvernement provisoire, pour lui faire part de ses observations. Cette proposition est adoptée [2]. »

1. Cette proposition, dans la bouche de Lefèvre, peut surprendre, mais voici ce qui l'explique : « Le départ de Napoléon éprouva des retards, par des difficultés sans nombre qui furent suscitées par le Gouvernement provisoire, soit pour son voyage, soit pour la remise de l'île d'Elbe. On ne voulait ni qu'il partît, ni qu'il restât; c'est-à-dire, on ne voulait point qu'il fût souverain de l'île d'Elbe, malgré le traité, et on multipliait les entraves à son exécution, sans doute afin d'irriter tellement Napoléon, qu'on pût le porter à oublier lui-même le traité, et que dès lors on dût le considérer comme un proscrit qui aurait rompu son ban, et à qui suffirait, pour résidence dernière, l'enceinte d'une prison. » (*Napoléon*, par Norvins, 1824.)

2. Extrait des registres du Sénat conservateur, aux Archives Nationales (Séance du 8 avril 1814).

La proposition du maréchal Lefèbvre fut rejetée par le Gouvernement provisoire, puisque le lendemain, ce dernier arrêta que la cocarde blanche serait substituée à la cocarde tricolore.

Dans la séance du 30 avril 1814, le rapporteur comte Lanjuinais propose de charger une députation de vingt-cinq membres, dont le bureau fera partie, d'aller à Saint-Ouen, porter à Sa Majesté les félicitations. Le maréchal Lefèbvre fit partie de cette députation. Il fut nommé par le roi membre de la chambre des Pairs, avec tous les autres Maréchaux, ses collègues.

Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut nommé de la Chambre des Pairs, malgré lui, ainsi qu'il le déclare dans une lettre à son ami Metzger. « Je n'ai pas été bien traité par Napoléon pour avoir jamais désiré son retour, ni pour regretter que nous soyons débarrassés d'un homme qui a perdu la France, et qui loin de m'accorder aucune faveur m'a repoussé, m'a mis en retraite, et ne m'a ensuite fourré dans sa Chambre des Pairs, malgré moi, que pour me compromettre...

« Après son retour de l'île d'Elbe, je ne l'ai pas seulement vu ni lui ai parlé[1]. » (8 août 1815).

Dans la séance du 27 juin 1815, le duc de Dantzig fut nommé avec le général Comte Gazan commissaire chargé de porter à l'armée, conjointement avec les commissaires désignés par la Chambre des Représentants, l'adresse suivante :

1. Archives de la ville de Rouffach. Lettre à son ami Metzger.

« *A l'Armée française la Chambre des Pairs et la Chambre des Représentants.*

» Braves Soldats !

» Un grand revers a dû vous étonner et non vous abattre : la patrie a besoin de votre constance et de votre courage, elle vous a confié le dépôt de la gloire nationale ; vous répondrez au noble appel de la Patrie.

» Des plénipotentiaires ont été envoyés aux puissances alliées ; ils sont chargés de traiter, au nom du peuple français, à des conditions honorables qui garantissent l'indépendance nationale, l'intégrité de notre territoire, la liberté publique et la paix à l'Europe.

» Le succès des négociations dépend de vous. Serrez-vous autour du drapeau tricolore, consacré par la gloire et par le vœu national.

» Nous admirons, nos ennemis eux-mêmes ont admiré votre héroïsme. Nous avons des espérances à vous offrir. Tous les services seront connus et récompensés. Les noms des braves morts au champ d'honneur vivront dans nos fastes : la patrie adopte leurs femmes et leurs enfants.

» Ralliez-vous à la voix de vos dignes chefs et d'un Gouvernement associés à vos intérêts. Vous nous verrez, s'il le faut, dans vos rangs. Vous prouverez au monde que vingt-cinq années de sacrifices et de gloire ne peuvent être perdus. Nous prouverons qu'un peuple qui veut être libre garde sa liberté[1] !... »

1. *Archives Nationales*, pièces relatives au Sénat.

Dans la même séance, la ville de Paris est proclamée en état de siège.

Hélas! que sont devenues l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, garanties par les Chambres dans cette adresse à l'armée?

La dernière séance du sénat, à laquelle assista le maréchal Lefèbvre comme Préteur, eut lieu le 7 juillet 1815, le lendemain de l'entrée des alliés à Paris. Il prit la parole au sujet de l'occupation du jardin du Luxembourg, par un détachement de Prussiens qui était venu s'y installer.

« Un corps de Prussiens occupe le jardin du Luxembourg, dit le duc de Dantzig. Cette occupation paraît contrevenir à la capitulation. Ne serait-il pas convenable d'envoyer une députation au prince Blucher, pour lui demander de faire retirer les troupes du jardin?

» *Le Président.* — Sans doute il faut faire des réclamations; mais cela regarde le comité administratif.

» *Le Comte de Valence.* — J'ai vu avec autant de regret que d'étonnement que les Prussiens, malgré la convention, avaient pénétré dans le jardin. Si, comme aux Tuileries et au Corps législatif, les grilles eussent été fermées, cette occupation n'aurait pas eu lieu. Il fallait à chaque porte des gardes nationales; assurément les Prussiens n'auraient pas forcé la consigne.

» *Le Duc de Dantzig.* — Les Prussiens n'ont exercé aucune violence, et ne sont pas entrés de force. Les grilles étaient fermées; elles n'ont été ouvertes que d'après la déclaration du général

Birch, qu'il avait ordre d'occuper le Luxembourg. Pour éviter toute discussion sérieuse, c'est moi qui ai fait ouvrir les portes, sauf à réclamer auprès du général en chef Blucher.

» La Chambre arrête que le Comité d'administration se transportera chez le prince Blucher, pour lui demander l'évacuation des troupes[1]. »

Cette séance de la Chambre des Pairs fut la dernière. Dans la nuit du 7 au 8 juillet, les salles des assemblées législatives furent fermées.

Cette mesure fut prise à cause de l'arrivée de Louis XVIII, qui devait faire le lendemain son entrée à Paris. Dissolution singulière! Ainsi, cette Chambre des Représentants, naguère si énergique, devant laquelle Napoléon est tombé, tomba ce jour-là devant un préfet de police provisoire.

Après les Cent Jours, le maréchal Lefèbvre fut exclu de la Chambre des Pairs, avec douze autres maréchaux, pour avoir assisté aux séances. Rappelé à cette Chambre par l'ordonnance du 5 mars 1819, il vota en 1820 pour le maintien de la loi du 5 février sur les élections, et a constamment voté contre les lois d'exception.

1. *Moniteur* du 8 juillet 1815.

CHAPITRE XIII

L'homme dans le soldat. — Les qualités du cœur, cause du prestige que Lefèbvre a exercé sur les soldats. — Insensible à la fatigue, il prêche d'exemple à ses troupes. — Sa rudesse apparente plaisait aux soldats. — Il savait distinguer et récompenser le mérite. — Ses vertus privées. — Exemples de désintéressement. — Contraste de son intégrité avec les déprédations d'Augereau, de Masséna et d'autres généraux. — Il se fait estimer dans les pays occupés. — Son humanité à l'égard des ennemis et lettre du maréchal Kalkreuth. — Belle lettre adressée au directeur Barras pour demander sa retraite. — Exemples d'humanité et de courage politique. — Ses bonnes relations avec les généraux en chef et ses collègues. — Etranger à la jalousie, il fut l'ami de Kléber, de Hoche, de Marceau, de Jourdan, de Mortier et de Suchet. — Portrait que le maréchal Suchet trace de son ami Lefèbvre. — Lettre de ce maréchal à la veuve Lefèbvre. — Modestie de Lefèbvre. — L'armoire aux souvenirs et leçons à en tirer. — Portrait du Maréchal par Mme de Caylus. — Bonne leçon donnée par le duc de Dantzig à un ancien camarade du régiment, jaloux de ses richesses.

Après avoir étudié l'origine de Lefèbvre, sa famille, ses premières années, l'éducation qu'il a reçue, la formation de son caractère ; après avoir passé en revue sa carrière militaire, et fait ressortir les services rendus comme citoyen et comme

législateur, il nous reste à l'examiner comme homme proprement dit, c'est-à-dire ses actes, les motifs de ses actes et leur portée. Son histoire offre, sous ce rapport, des pages non moins intéressantes.

Il serait injuste — presque contraire à la vérité — de trop simplifier ce caractère et d'oublier l'homme dans le soldat. C'est l'homme, au contraire, qui en lui complète le soldat ; ce n'est pas seulement parce qu'il fut toujours le premier au feu et qu'il leur a donné chaque jour des preuves de ses talents militaires, que Lefèbvre entraîna ses troupes et leur fit accomplir tant d'actions d'éclat, mais plutôt parce qu'il se distinguait aussi par les plus touchantes qualités du cœur et les vertus privées.

Nous avons déjà montré, par de nombreux témoignages[1], combien Lefèbvre s'était fait aimer comme premier sergent aux gardes françaises, et plus tard comme officier au bataillon des Filles-de-Saint-Thomas ; et cela, par sa nature droite, son caractère toujours égal, et la sollicitude qu'il portait au bien-être de ceux qui étaient sous ses ordres. Nommé général en 1793, il montra les mêmes qualités aux armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, de la Sambre-et-Meuse, du Rhin et du Danube. Il en fut de même dans toutes les guerres auxquelles il prit part. Partout il était adoré des soldats et des officiers.

Dans les nombreux exploits qu'il accomplit,

1. Voir chapitre III, pp. 2 et 3 et pp. 12 et 13.

pendant toutes les campagnes jusqu'en 1799, où, presque toujours il avait commandé l'avant-garde, s'il a pu mener à bonne fin tant de reconnaissances, tant de coups d'audace et tant de surprises, c'est qu'il avait ses hommes dans la main, et qu'avec des soldats dévoués à leur chef, rien n'est impossible. S'il était aimé de ses soldats, c'est surtout parce qu'il les aimait. S'il ne craignait pas de les exposer dans les multiples combats qu'ils eut à livrer, d'exiger une discipline sévère, il ne cessait, dans son camp, de les entourer de sa sollicitude, de se montrer très ferme dans le service, mais juste, indulgent, paternel comme tous les véritables meneurs d'hommes.

Mais aussi, peu de chefs connurent mieux le caractère du soldat français.

La fermeté de Lefèbvre, une rudesse apparente, loin d'effrayer le soldat, plaisaient à son humeur. Au milieu de ces habitudes de la tente et du bivouac, une brusquerie, n'est souvent qu'un gage d'amitié. Un chef débonnaire n'a point de succès avec les Français. Nos soldats n'ont pas besoin d'indulgence. Epris avant tout du sentiment national, de l'intérêt de la discipline et du besoin d'agir, il leur suffit d'être commandés avec rigueur, conduits énergiquement, avec rudesse même, pourvu qu'on aille en avant. Le général Lefèbvre réunit toutes ces conditions au suprême degré.

Il se faisait estimer de ses soldats par sa nature droite, et l'esprit d'équité qui présidait à toutes ses actions.

Ennemi du favoritisme, il traita chacun selon son mérite et ses droits. Aussi, lorsqu'il eut sollicité sa retraite à la fin de la campagne de 1797, et après avoir demandé de l'avancement pour ses aides de camp et officiers d'ordonnance, il proposa en dernier lieu son frère Denis qui y avait droit depuis longtemps. « Je demande le grade de capitaine dans la 25e demi-brigade pour mon frère Denis, lieutenant dans cette dernière. *La crainte de causer de la jalousie m'a toujours empêché de demander de l'avancement pour mes frères* ; mais l'un étant mort et l'autre tué sur le champ de bataille, je dois des soins particuliers au seul qui me reste, au moment surtout où je demande à quitter le service.[1] »

Lefèbvre savait reconnaître le mérite des hommes qui servaient sous ses ordres, et les signaler à qui de droit. C'est lui qui a su distinguer Soult, le chef de son état-major, Mortier, le futur maréchal et duc de Trévise, son ami ; Drouet, le futur maréchal et comte d'Erlon, le général comte Brayer, le général Werlé, et tant d'autres de nos illustrations militaires. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires du maréchal Soult* :

« Depuis que j'avais quitté la division de l'avant-garde de Lefèbvre, ce général ne cessait de demander que je lui fusse rendu ; je le désirais moi-même, tout à la fois *par reconnaissance pour ce digne chef*, et pour me trouver avec des troupes parmi lesquelles j'avais fait mon plus

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 22.

grand avancement. L'activité de ces troupes me convenait parfaitement : *les premières à s'engager, les dernières à quitter le champ de bataille, toujours en présence de l'ennemi, souvent seules au combat ;* par leur vigilance elles assuraient la sécurité de l'armée, et je trouvais avec elles les plus fréquentes occasions de servir activement. J'y rentrai au moment où l'armée repassait le Rhin, dans la division Lefèbvre et j'y eus le commandement de la brigade des troupes légères [1].»

Le général Lefèbvre pratiquait aussi d'autres vertus plus modestes, celles de tous les jours qui n'étaient récompensées d'aucun encouragement : la simplicité, la sobriété, la patience, le désintéressement, l'humanité, la reconnaissance.

Général, il conserva toujours la façon sans recherche de ses premières années, la simplicité de ses manières et de son uniforme [2], l'habitude des privations et des fatigues. Payant constamment de sa personne, en tout et partout il prêcha d'exemple à ses troupes. Ne se souciant guère des commodités de la vie, il coucha souvent sur

1. *Mémoires de Soult*, t. I, p. 261.

2. « Lefèbvre semblait mal à l'aise dans le somptueux habit de velours noir, que portaient en apparat les maréchaux. Le manteau ducal ne lui allait guère, et l'arrangement de ses écharpes de rose était toujours sans grâce. Ses cheveux étaient laissés au hasard. Mais ce qu'il possédait de rare et d'admirable, c'était la fidélité à son passé, sa modestie, son désintéressement, son humanité, vertus qui le mettent très haut dans l'histoire, et lui assurent les éternels hommages de la postérité. » (*Les Maréchaux de France*, par Beauregard).

la dure comme ses soldats[1], se contenta de la même nourriture qu'eux. Voilà pourquoi il fut un entraîneur d'hommes, auquel on confia de préférence le commandement de l'avant-garde durant les guerres de la République.

Pendant les reconnaissances toujours pénibles, parce que, avec les avant-gardes, elles s'exécutaient d'ordinaire la nuit et par des chemins détournés, il allait à pied en tête de ses détachements. D'une constitution de fer, infatigable dans toutes les marches et les contre-marches, les travaux les plus ardus, la lassitude n'avaient aucune prise sur lui ; ce qui, comme à un héros antique de Tite-Live, lui permettait d'exhorter ses soldats à vaincre les défaillances.

Aussi voyez l'endurance extraordinaire et l'énergie surhumaine dont il fit preuve pendant la retraite de Russie. On vit le vieux maréchal, la barbe inculte, vieille de plusieurs semaines, toujours à pied, un bâton à la main, au milieu de ses soldats. Pendant que les fatigues, la faim, le froid, le feu de l'ennemi, décimaient chaque jour nos troupes, il formait vers la fin, avec Ney, l'arrière-garde qui tint longtemps les Russes en échec.

Cependant il fallait retenir sous les drapeaux ces troupes, dont le dévouement était indispensable au salut de tous ; il fallait les empêcher de s'abandonner au découragement, à la démo-

1. On verra plus loin, au chap. XVIII, que le vieux Maréchal, pendant la campagne de France, passait la nuit au presbytère d'un petit village champenois, à dormir sur une botte de paille.

ralisation; il fallait les empêcher de se coucher dans la neige pour mourir, ou de quitter les rangs en quête des aliments. Pour amener à sacrifier ainsi au devoir l'intérêt le plus impérieux de la nature humaine, celui de la conservation, il fallait autre chose que l'autorité du rang et du commandement. Il fallait l'ascendant du caractère, un cœur assez fort pour soutenir tous les cœurs défaillants, une confiance assez robuste pour relever l'espoir qui succombait, et cela pas une fois, mais vingt fois, non pas une heure, mais des journées, mais des semaines entières, enfin il fallait être plus qu'un homme, et durant cette fatale retraite, Lefèbvre à l'exemple de l'héroïque Ney, fut plus qu'un homme [1].

« Dans les principales affaires où Lefèbvre s'est trouvé, ajoute son panégyriste, il en a décidé le plus grand nombre d'une manière éclatante, par la justesse de son coup d'œil, et par sa *grande habileté à électriser les soldats, à se les attacher par la confiance, à les porter aux plus grandes actions, enfin à les maintenir dans une sévère discipline aux époques les plus difficiles...* A tous les sentiments d'humanité qu'il manifestait dans les pays occupés, Lefèbvre savait joindre la plus vive sollicitude

1. « On a remarqué que, pendant cette retraite désastreuse, les officiers résistaient, plus longtemps et, mieux que les soldats aux maux de toutes sortes qui accablaient l'armée. Ils se décourageaient moins vite, et la force morale venait chez eux en aide à la force physique. Ils avaient deux ressources au lieu d'une : ce sont les deux ressources que l'éducation doit nous ménager. » (Saint-Marc Girardin.)

pour ses soldats à un désintéressement rare[1] ...»

Voilà pourquoi ses soldats supportaient toutes les fatigues, toutes les privations, sans jamais se plaindre. Ils savaient que ce qu'ils enduraient n'était pas de la faute de leur général, dont la probité et la sollicitude pour eux leur étaient connues. Ce qui, à cette époque, n'arriva pas dans toutes nos armées.

On ne peut s'empêcher de comparer le désintéressement de Lefèbvre à la rapacité de soudard qui déshonora Augereau, dont les fourgons devinrent tristement célèbres dans l'armée d'Italie. L'histoire flétrit également les déprédations d'autres généraux dans les pays ennemis. Elle est sévère, entre autres, à l'égard de la conduite de Masséna, pendant son occupation de Rome, en 1798. Considéré comme un des généraux les plus capables de ce temps-là, il était loin de posséder les qualités qui font un administrateur désintéressé.

La saisie de toutes les propriétés, que les Anglais et les émigrés romains possédaient dans cette ville, ayant été ordonnée par Masséna, les agents de ce général exercèrent d'affreux brigandages, soutenus par quelques généraux avec lesquels ils partageaient le butin, fruit de leurs rapines. « Masséna fut accusé d'avoir donné le premier exemple. Il fut bientôt imité. On se mit à dépouiller les palais, les couvents, les riches collections. Des juifs, à la suite de

1. *Oraison funèbre du duc de Dantzig, par le maréchal Suchet.*

l'armée, achetaient à vil prix les magnifiques objets que leur livraient les déprédateurs. Le gaspillage fut révoltant. Il faut le dire; ce n'étaient pas les officiers subalternes, ni les soldats, qui se livraient à ces désordres; c'étaient les officiers supérieurs. » (Thiers.)

Les officiers furent d'autant plus révoltés de voir Masséna rejeter leurs réclamations au sujet de ces vols, qu'ils savaient qu'une insurrection populaire se préparait. Enfin Masséna, voyant son pouvoir méconnu, se vit contraint de quitter l'armée [1].

Les déprédations n'en continuèrent pas moins en Italie. En 1799, Championnet, le vainqueur de Naples, et l'intrépide Joubert, ennemis du pillage dans les pays conquis, ne furent-ils pas destitués, pour avoir essayé de mettre un frein aux rapines des Commissaires du Directoire ? Ce ne fut pas seulement en Italie que se pratiquèrent ces malversations, qui ont déshonoré Augereau, Masséna, Marmont et d'autres.

Quel contraste forment ces tristes exemples avec la conduite bien connue de Lefèbvre, qui lui valut l'estime de ses soldats et celle des habi-

1. « Masséna, disait Napoléon, était un grand pillard. Il était toujours de moitié avec les fournisseurs et les commissaires de l'armée. Je lui dis plusieurs fois que, s'il voulait cesser les spéculations, je lui ferais présent de huit cent mille francs ou d'un million; mais il en avait tellement pris l'habitude, qu'il ne pouvait s'empêcher de se mêler de ces sales intrigues pécuniaires. Il était haï, pour cela, par les soldats qui se révoltaient plusieurs fois contre lui. Cependant, c'était un homme précieux, et il eût été un grand homme, si ses qualités n'eussent été obscurcies par le vice honteux de l'avarice. » (O. Méara.)

tants des pays occupés. Comme son ami Hoche, il ne toléra pas les fripons dans son corps d'armée; et sa probité sévère l'avait rendu la terreur des fournisseurs infidèles.

Après la mort de Hoche, Lefèbvre, chargé du commandement provisoire de l'armée, fut remplacé par Augereau. Voici comment Macdonald raconte l'arrivée de ce général :

« Un évènement politique eut lieu à Paris (18 fructidor). Le général Augereau vient prendre le commandement des trois armées réunies, sous le nom d'armée d'Allemagne. Il nous passa en revue à Cologne, et trouva singulière la bonne tenue de celle du Nord sous mes ordres. Au lieu d'y applaudir, il me dit : « Je vois et je sais que l'on conduit ces troupes à la prussienne ; mais j'y mettrai ordre. » Il y eut un repos avant le défilé; les généraux venaient en foule autour du nouveau général en chef. Son costume était éclatant; il y avait des broderies jusqu'à ses bottes courtes; ce qui faisait un contraste très frappant avec nos uniformes simples. Il raconta ses campagnes d'Italie, parla de la bravoure des troupes ; il dit que les soldats y étaient bien traités, *et qu'il n'y en avait pas un, si mauvais sujet qu'il fût, qui n'eût dix louis dans sa poche et une montre d'or*... C'était un avis pour les nôtres...»

Les officiers et les soldats de Lefèbvre, comme ceux qui avaient servi sous Hoche, devaient, en

1. Nous avons relaté, au chap. VIII, p. 6, que le maréchal Lefèbvre avait refusé, après la prise de Dantzig, une somme d'argent que les Etats lui avaient offerte selon l'usage.

effet, trouver singulières les paroles et la tenue d'Augereau, et établir des comparaisons qui n'étaient pas à l'avantage de ce dernier.

Du reste, dans toutes les circonstances de sa vie, Lefèbvre s'est toujours distingué par la plus scrupuleuse intégrité. Si nous insistons tant sur ce point, c'est que le désintéressement est considéré avec raison, chez les particuliers et surtout chez les hommes chargés d'un commandement, comme la vertu inspiratrice des autres vertus. Le fait est qu'elle donne aux hommes de la force, assure le succès, leur acquiert le respect et la confiance, relève chez eux toutes choses. Le désintéressement inspire même le talent, car celui qui n'est pas préoccupé de calculs misérables, garde la liberté et la simplicité de l'âme ; ses pensées sont pures et élevées. « Les grandes pensées viennent du cœur, » a dit Vauvenargues. N'est-ce pas là le secret de ces répliques, ou de ces observations typiques qui ont échappé souvent au maréchal Lefèbvre, et que l'histoire a relevées ?

Et ce n'était pas seulement de ses troupes qu'il était respecté, parmi les ennemis même il savait se faire apprécier. Il n'abusait jamais de sa victoire, et, avec la fermeté nécessaire, il prenait le plus grand soin de respecter les susceptibilités patriotiques des étrangers. On se rappelle ce passage de la lettre écrite (1797) par le curé Lefèbvre[1], alors exilé en Bavière, à son neveu où il lui dit que : « par sa modestie, son humanité et son

1. Voir chap. I.

obligeante façon d'agir dans le pays de son commandement, il s'est singulièrement distingué, et qu'il est même parvenu à *inspirer, tant pour sa personne que pour la nation française, une affection et une inclination permanentes.* »

Dans les villes qu'il a occupées ou commandées, il a laissé la réputation d'un gouverneur juste et intègre, et a su mériter la reconnaissance de ses administrés. Pendant la campagne d'Austerlitz, chargé de surveiller la Prusse, il avait eu le commandement des départements de la Roer, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre, dont il avait organisé la garde nationale. En souvenir de son gouvernement juste et modéré, le Maire de Mayence proposa, le 10 juillet 1808, au Conseil municipal de donner aux deux principales rues de la ville, encore sans nom, à l'une, le nom de *rue de Dantzig*, et à l'autre, celui de *rue de Valmy*. « En consacrant ainsi, dit le Maire, deux faits d'armes, honorés du suffrage du plus grand capitaine du monde, vous perpétuerez la mémoire de deux maréchaux de l'Empire, Alsaciens tous les deux, dont l'*un a commandé dans nos murs* et dont l'autre y commande encore [1]. »

Mais nul témoignage ne vaut la lettre de remercîment adressée au maréchal Lefèbvre par le gouverneur prussien de Dantzig, comte de Kal-

1. D'après une copie de cette délibération, envoyée au maréchal Lefèbvre par M. Macker, maire de Mayence, et conservée aux archives de la famille. — Pour donner une idée de la considération dont jouissait le Maréchal dans le corps d'armée qu'il commandait à Mayence en 1805, nous reproduisons un des cou-

kreuth, après la reddition de la forteresse. Profondément touché de l'humanité que, pendant le siège, le général français avait montré à l'égard des blessés et des prisonniers prussiens, il le fut encore plus de la manière courtoise, avec laquelle il fit rendre les honneurs militaires à l'armée assiégée et à son général au moment de leur sortie de la forteresse.

D'après la capitulation accordée au maréchal Kalkreuth, les assiégés avaient le droit de sortir de Dantzig avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre.

« Il m'est bien agréable, dit le maréchal Suchet, pour compléter l'éloge de Lefèbvre, d'avoir à vous rappeler sa conduite envers le respectable gouverneur comte de Kalkreuth, ce Nestor de l'armée prussienne. Lefèbvre le fit reconduire jusqu'aux avant-postes de sa nation avec les plus grands égards et tous les honneurs militaires. Ce général lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre pleine de délicatesse et de sensibilité.

plets chantés pendant la fête donnée à Lefèbvre par les généraux, officiers supérieurs d'état-major des troupes du deuxième corps d'armée de réserve :

QUATRIÈME COUPLET

Dans le temple de Mémoire,
On voit, écrit en grands traits,
Lefèbvre, *fils de victoire,*
Soutien de l'honneur français ;
Epoux, père, ami sensible,
Capitaine généreux ;
Rien ne lui est impossible
Quand il faut faire un heureux.

(Par M. Basse, proviseur du Lycée de Mayence).

Voici cette lettre :

... « Monsieur le Maréchal, je ne laisserai point partir Monsieur le général Jarry, dont j'ai tant lieu de me louer, sans remercier Votre Excellence de cet *accompagnement* et pour toutes les bontés que vous m'avez manifestées. Je ne les oublierai jamais, Monsieur le Maréchal; j'attacherai désormais le plus grand prix à votre amitié. Je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous dire *de bouche* que, tout vieux que je suis, il m'en coûterait beaucoup de renoncer pour toujours à la satisfaction de vous revoir. Je répète aussi ce que j'ai écrit à Monsieur le général Jarry, que je suis bien aise de n'avoir pas connu Votre Excellence principalement avant le siège: il m'en aurait trop coûté de m'occuper à vous faire du mal. Jouissez, Monsieur le Maréchal, partout où se tourneront vos pas, de vos succès, de votre gloire bien méritée, dans une félicité inaltérable. Partout vous emporterez mon souvenir bien sensible dû à votre mérite, dont je reconnais hautement toute la plénitude. Quand je reverrai des Français, demander des nouvelles de Votre Excellence sera toujours une *question initiative* (*sic*). C'est ainsi, mon respectable adversaire, que je vous fais mes adieux; y ajoutant, partant du cœur, les assurances de l'attachement le plus vrai et la plus haute considération. *Signé* : le général comte de Kalkreuth [1]. »

1. Cette lettre a été copiée sur l'original conservé aux archives de la famille, et écrit de la main même du vieux maréchal, d'une écriture ferme et bien lisible. Nous y avons souligné quelques germanismes échappés au brave Kalkreuth.

Quand on lit le récit des honneurs rendus aux soldats prussiens passant à travers les lignes françaises, et les sentiments chevaleresques qui animaient les généraux des deux camps, la comparaison n'est pas à l'avantage des Prussiens modernes. Il y avait alors, de part et d'autre, un fonds d'héroïsme qui ne se démentait pas; l'on portait dignement la victoire et l'adversaire, vaincu, rencontrait chez son vainqueur d'autres passions que celles de la haine, de la vengeance et du pillage.

Pendant la campagne de 1796, le général Lefèbvre si empressé, dans sa sollicitude pour ses soldats, d'assurer leur bien-être, professait un tel désintéressement pour lui-même qu'à cette époque on lui renvoya ses fils, qui étaient au collège, parce qu'il ne pouvait payer leur pension.

« Après la paix de 1797, n'ayant plus l'espoir d'être utile à son pays, il demanda une pension au Directoire par une lettre que l'on citera toujours comme un exemple de franchise et de vertu. Il ne parlait aucunement de ses services, demandait du pain pour lui, des récompenses pour les braves officiers de son état-major [1]. Il a

1. Voici un extrait de cette belle lettre, que le maréchal Suchet a fait figurer en note dans son discours :

« De Wiesbaden, le 9 nivôse an VI (1797).

« *Au citoyen Barras, président du Directoire.*

« La conclusion définitive de la paix me met hors d'état de rendre aucun service à mon pays. Je vous prie de me faire avoir une pension pour que je puisse vivre honnêtement. Pour cela, je n'ai besoin ni de chevaux ni de voitures : je n'exige que du

constamment suivi les mêmes principes pendant le cours de sa longue carrière militaire... La bravoure est une vertu native dans le Français: mais lorsqu'elle s'allie avec la justice, la modération et la probité, alors elle constitue le héros. Toute l'Europe a connu et estimé Lefèbvre; son caractère a justifié sa haute réputation... Faire preuve d'une rare habileté, d'un courage indomptable, porter de grands coups à la guerre, suffisent pour la renommée passagère d'un général; mais la postérité ne décerne la palme qu'au grand capitaine dont la noble conduite dans les pays conquis peut être citée pour modèle avec admiration. Dans les lieux témoins de sa gloire, il professa toujours les lois de l'honneur et de l'humanité. » (Le maréchal Suchet.)

En effet, la vie militaire de Lefèbvre abonde également en traits d'humanité.

« Après la bataille d'Aldenhoven (2 octobre 1794), raconte encore le maréchal Suchet, où Lefèbvre avait pris une part décisive, il donna le soir un

pain... Je ne vous ferai pas l'énumération de mes services... — Vous connaissez mes faits aussi bien que moi; je ne vous compte pas mes victoires. Ma franchise cependant me force de vous dire que je ne compte pas de défaites, et que *les habitants des pays conquis ne vous porteront jamais d'autres témoignages que ceux de la plus scrupuleuse probité*... Avant de quitter le service, je désire bien vivement que le civisme, la bravoure, les talents et les services de mes aides de camp et officiers d'ordonnance soient récompensés... »

« Ainsi du pain pour lui et des récompenses pour ses officiers! L'antiquité n'offre rien de semblable. » (Le maréchal Suchet.)

Voir aux *Pièces justificatives*, n° 22, la copie textuelle de cette lettre d'après l'original que nous avons eu entre les mains et qui se trouve aux *Archives administratives de la Guerre*.

noble exemple d'humanité. L'ennemi avait réduit en cendres la petite ville de Linnich avant de l'évacuer. Les habitants, désespérés, vinrent chercher un asile dans le camp du vainqueur, et nos troupes s'empressèrent de partager avec eux toutes leurs provisions. C'est à la discipline sévère qu'il faisait observer, et à la confiance qu'il inspirait à ses braves soldats que les habitants durent cet accueil généreux... »

Voici encore deux exemples d'humanité à l'actif du général :

Les Russes, faits prisonniers en Hollande (1799), étaient envoyés à Alençon. A leur passage à Rueil, le général Lefèbvre, qui commandait alors la division de Paris, alla les visiter. La fatigue dont ils étaient accablés, après une route assez longue, la misère à laquelle il les vit réduits le touchèrent. Il se transporta sur-le-champ auprès du Ministre de la guerre, et obtint que ces prisonniers pussent rester à Rueil tout le temps qu'il jugerait nécessaire. Il donna lui-même des ordres pour qu'il fût pourvu convenablement à leurs besoins [1].

Le second trait n'est pas moins honorable. Ayant appris qu'il existait dans la prison de l'Ab-

1. Le Gouvernement russe n'a jamais oublié cette belle conduite de Lefèbvre à l'égard de ses prisonniers, ni sa courtoisie envers le commandant des troupes russes pendant le siège de Dantzig. De là les égards que les généraux russes, qui venaient d'entrer à Vilna pendant la retraite de Russie, témoignaient au général Lefèbvre, fils du maréchal, mourant dans cette ville, et les honneurs qui lui furent rendus à ses funérailles. On verra, en 1814, l'empereur Alexandre lui-même, à Paris, recevoir le duc de Dantzig avec une bienveillance particulière.

baye un cachot fétide et malsain, dans lequel un barbare geôlier s'était permis d'enfermer un prisonnier qui avait tenté de s'évader, Lefèbvre, persuadé que l'humanité pouvait s'accorder avec la sévérité de la justice, ordonna que ce cachot fût fermé pour toujours.

Une anecdote, digne du grand cœur de Lefèbvre, permettra d'apprécier son courage politique.

En 1794, un représentant du peuple des plus exaltés, lui dit un jour d'un ton fort animé : « Général, je sais que dans le corps que vous commandez vous maintenez en place des individus de la caste nobiliaire; faites-les moi connaître, je veux remplir à leur égard les intentions du Gouvernement. »

Lefèbvre répondit : « Je ne connais, sous mes ordres, que des guerriers dignes de la patrie qu'ils ont défendue vaillamment jusqu'à ce jour. Je me rends garant d'eux tous, sans en excepter un seul. »

Après cette courte explication, aussi ferme que généreuse, il ne fut question d'arrêter ni de destituer personne dans sa division.

« Dans ces temps terribles de proscription, quantité d'émigrés, les armes à la main ou même sans armes, tombèrent au pouvoir de Lefèbvre. Les livrer aux commissions spéciales établies alors pour les juger, c'eût été les vouer à la mort. Cette idée révoltait l'âme élevée du général, et il trouvait toujours moyen de sauver ces victimes, au péril même de sa vie. Il existe encore beaucoup de ces anciens proscrits qui

bénissent le nom de Lefèbvre au sein de leurs familles[1]. »

Une chose frappe encore lorsqu'on étudie la vie militaire de Lefèbvre, ce sont les relations de bonne confraternité qu'il eut toujours soit avec les généraux sous les ordres desquels il servait, soit avec ses collègues. Il était étranger à l'envie et à cette jalousie qui a tant divisé les généraux de l'Empire et même ceux de la République, au risque de compromettre le succès d'une campagne. L'histoire mentionne la conduite de Dumouriez à l'égard de Kellermann, celle de Pichegru à l'égard de Hoche, celle de Bernadotte à l'égard de son collègue Davoust pendant la bataille d'Auerstaedt[2], les démêlés violents de Ney avec Masséna en Espagne, discorde qui fut la cause principale de nos revers dans la presqu'île hispanique, ceux de Lannes avec Bessières et tant d'autres.

Qu'on parcoure les Mémoires laissés par les généraux de cette époque, on en trouvera peu où ne perce la jalousie à l'égard d'autres collègues, dont on cherche à dénigrer ou à cacher le mérite. Qu'on se rappelle, par exemple, les attaques que Marbot, dans son livre, a dirigées contre

1. Discours du maréchal Suchet.

2. « Maintes fois on vit se reproduire autour de Napoléon des conflits sur le terrain et les refus de concours. En Espagne et en Portugal, de propos délibéré, Victor manque à Ney, Soult à Masséna, Suchet à Gouvion-Saint-Cyr. Junot ne secourt pas Ney en Russie. Saint-Cyr ne rejoint pas Vandamme en Bohême. *A Auerstaedt, Bernadotte leur a donné l'exemple.* » (*Vie de Bernadotte*, par Pingaud.)

le maréchal Oudinot, dont il a, comme à dessein, passé sous silence, travesti ou exposé inexactement les actions principales, uniquement parce que le duc de Reggio n'avait pas voulu de lui comme aide de camp. La jalousie n'a-t-elle pas poussé Marbot à contester le talent militaire de Lefèbvre lui-même, bien que celui-ci lui ait rendu des services personnels à lui et à son frère [1] ?

Quel contraste, sous ce rapport, offre la vie de Lefèbvre! Ne l'avons-nous pas vu, après la capitulation de Dantzig, arranger l'affaire à en attribuer l'honneur à Lannes et à Oudinot, ses collaborateurs à la fin du siège? Il agit de même avec les généraux sous les ordres desquels il avait servi avec Kléber, Jourdan et Hoche; il était intimement lié avec Marceau, et il est resté l'ami de tous les quatre jusqu'à leur mort. Il pouvait dire, avec Hoche : « Les plus braves sont aussi les meilleurs amis. »

Le héros d'Héliopolis n'a pas laissé de Mémoires. C'est à l'amitié de Lefèbvre qu'on doit de connaître les traits les plus saillants de la vie de Kléber, pendant ses campagnes à l'armée de Sambre-et-Meuse et sur le Rhin.

Ces traits ont été publiés, pour la première fois, dans l'*Eloge funèbre de Kléber et de Desaix*, prononcée le 27 septembre 1800, place des Victoires, en présence du Premier Consul, par Joseph Garat, de l'Institut. « Le général Lefèbvre, mon

1. Comme nous le mentionnerons au chapitre XVIII.

collègue au Sénat conservateur, dit ce dernier [1], m'a donné tous les renseignements sur les campagnes de Kléber dans les armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, du Rhin-et-Moselle. On sait combien le général Lefèbvre lui-même *a obtenu de succès et de gloire dans les armées où il a commandé si souvent les avant-gardes. Un pareil témoin doit être instruit des faits; il peut les apprécier.* »

L'armée française ayant évacué l'Égypte, avait ramené en France le corps de Kléber, qui fut enterré au château d'If, où Napoléon eut soin de le laisser. La ville de Strasbourg obtint de Louis XVIII que le corps de l'illustre général fût ramené dans son sein, et une souscription fut ouverte en Alsace pour lui ériger un monument. Le duc de Dantzig envoya au maire de cette ville 300 francs pour ce monument, qui devait être érigé à son ami et son compagnon d'armes.

« Je félicite nos braves Alsaciens, dit-il dans sa lettre au maire en date du 17 octobre 1818, d'avoir songé à transmettre à la génération la plus reculée les hauts faits d'armes d'un compatriote aussi illustre [2]. »

Malgré la différence d'âge, une vive amitié liait également Lefèbvre au jeune Marceau. A la journée de Fleurus, la division de Marceau, composée

1. *Eloge funèbre des généraux Kleber et Desaix*, par le citoyen Garat, membre du Sénat. (A Paris, imprimerie de la République, brumaire an IX).

2. Lettre insérée au *Moniteur* du 16 octobre 1818, d'après une copie communiquée par M. de Kentzinger, Maire de Strasbourg.

presque entièrement de recrues, lâcha pied pendant la bataille. Il se croyait déshonoré et Kléber ne réussit pas à le calmer. Ce ne fut que lorsque Lefèbvre put lui envoyer le secours de trois bataillons, que Marceau parvint à rallier une partie de ses troupes et contribuer au succès de la journée.

Le soir, au milieu de la joie du triomphe, Lefèbvre ne songea qu'à consoler son jeune ami : « Si tu avais commandé ma division, lui dit-il, tu aurais fait autant et même plus que moi ! Un peu de patience ; tu réussiras à aguerrir tes conscrits. » Et, en effet, quelques semaines après, ces mêmes recrues, naguère si timides, se comportaient au feu avec l'aplomb de vieilles troupes.

« Pendant toutes nos grandes guerres, raconte Ernouf, aucune armée se fit plus remarquer par la sévérité de la discipline, comme pour l'union cordiale qui régnait parmi les chefs. Il y avait là de vrais frères d'armes et non des frères ennemis.

Cette disposition des esprits, que Napoléon ne put maintenir plus tard dans ses armées, tenait surtout aux qualités personnelles de Jourdan, à l'influence morale qu'il exerçait sur ses officiers par la bienveillance, la probité qui faisaient le fond de son caractère. Kléber, Lefèbvre, Desaix, Marceau, Championnet, Ney, Mortier, se sont toujours rappelé le temps où ils faisaient partie de « la grande famille de Sambre-et-Meuse ».

Pendant la retraite d'Altenkirchen, Lefèbvre formait l'arrière-garde avec Marceau, lorsque ce dernier fut blessé à mort par un chasseur tyro-

lien. Marceau, témoin de la douleur de Lefèbvre et de ses amis venus pour lui faire leurs adieux, leur adressa ces belles paroles : « Ne me regrettez pas tant ; de quoi me plaignez-vous ? Ne suis-je pas heureux de mourir jeune et pour la patrie. »

Un an après la mort de Marceau, et presque jour pour jour, Lefèbvre eut encore la douleur de perdre Hoche, le meilleur et le plus ancien de ses amis. On n'a pas oublié que Lefèbvre avait été l'instructeur de ce dernier aux Gardes françaises. Au moment où Lefèbvre fut nommé lieutenant dans un bataillon de la garde nationale soldée, son ami fut promu sergent-major dans le même corps. La guerre ayant été déclarée, Hoche parvint rapidement aux premiers grades, et en 1793 — il avait 25 ans à peine — il fut nommé général en chef de l'armée de la Moselle. Lefèbvre servit sous ses ordres, heureux et fier du génie militaire que déploya son jeune ami. Ce fut sur la proposition de Hoche qu'il fut promu au grade de général de division vers la fin de la campagne d'Alsace.

Dans toutes les lettres de service qui ont été conservées, le général en chef l'appela presque toujours : « Mon cher ami ! » ou se servit d'un terme familier [1]. Ce fut lui qui l'assista à ses der-

1. Voici des extraits de quelques-unes de ces lettres :

27 nivôse an II (11 janvier 1794) : « Au général Lefèbvre, du courage, f..., et la République ira son train et vaincra l'ennemi.. »

30 germinal an V (18 avril 1797), le lendemain de la victoire d'Altenkirchen : « Je dois bien me féliciter, mon cher général, des nombreux et éclatants succès que vous avez obtenus dans la journée d'hier. Ils sont un gage de vos talents, de votre valeur,

moments; Hoche lui légua son sabre, qui porte cette inscription gravée par les ordres de Lefèbvre : « Épée de commandement du général Hoche, déposée sur son tombeau, donnée au maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig. » Lors des obsèques, Lefèbvre lui adressa ses adieux en ces termes :

« Mes chers camarades, la mort qui ne nous a jamais paru redoutable, se montre à nos yeux d'une manière terrible; elle anéantit d'un seul coup la jeunesse, les talents et les vertus.

» Hoche n'est plus! La Parque meurtrière a terminé ses jours, et dans un instant il ne restera plus de lui que le souvenir de ses vertus et le tableau de ses exploits. Consacrons-le à lui rendre le témoignage de notre profonde affliction. Que la foudre guerrière qui a éclairé ses nombreux triomphes apprenne à l'univers entier que l'humanité a perdu un ami, la victoire un de ses enfants, la patrie un de ses défenseurs, la République un appui; nous tous, un ami sincère... »

« On peut voir au *Musée militaire* le sabre de Hoche et le dernier habit de général en chef qu'il a porté. Habit et sabre ont été déposés sur son cercueil, lorsque l'armée lui fit des funé-

et j'ose le croire de votre amitié pour moi. Veuillez bien embrasser en mon nom, notre brave Richepanse et nos autres camarades qui, dans la journée d'hier, ont fait des merveilles, etc. »

2 floréal an V (21 avril 1797), au moment où Lefèbvre passa la Lahn à Lemberg pour se porter sur Francfort : « Marche, *mon brave ami*, et les succès couronneront tes travaux...

» Les avis que tu peux me donner, mon cher Lefèbvre, sont toujours ceux que je suivrai le plus volontiers. Tu sais que ta franchise t'honore autant à mes yeux que ta valeur et tes talents... » (*Correspondance de Hoche*, par Rousselin.)

railles superbes sur les bords du Rhin. Son fidèle *ami* et *ancien aide de camp* Lefèbvre, le futur duc de Dantzig, le héros de cent batailles, les a reçus en témoignage d'estime des mains de sa veuve, et les a restitués à sa fille lorsque lui-même vint à mourir[1]. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Lefèbvre est également resté l'ami de Jourdan, sous les ordres duquel il avait fait plusieurs campagnes. Ce général s'était retiré, en 1799, à Limoges, pour soigner sa santé chancelante ; ses concitoyens l'envoyèrent de nouveau aux Cinq-Cents, où, moins par dépit que par conviction, il siégea dans les rangs de l'opposition. Toujours prévoyant et passionné pour la liberté, il s'évertua à prévenir le coup d'État du 18 Brumaire. Après cette journée, le nouveau Consul, le lendemain de son triomphe, inscrivit Jourdan sur une liste de proscription. Mais cette sentence ne fut que comminatoire. Condamné ensuite à se rendre en surveillance dans la Charente, il fut autorisé à rester dans sa maison de campagne dans les environs de Paris, à la suite de démarches faites par Lefèbvre auprès de Bonaparte, en faveur de son ancien général en chef[2].

1. Le *Musée militaire*, par G. Bapst. Une erreur s'est glissée dans cette citation. Lefèbvre n'a jamais été aide-de-camp de Hoche.

2. « Ce fut le général Lefèbvre, ami de Jourdan, qui s'employa activement pour opérer un rapprochement entre le Premier Consul et Jourdan. Il y parvint, grâce à son dévouement pour son ancien frère d'armes. » (Général Michaud.)

« Dans la soirée du 18 Brumaire, Bernadotte ayant refusé son concours, ne se croyait pas en sûreté, découcha chez Marbot, et Jourdan chez son ancien lieutenant Lefèbvre. » (Petit.)

Une tendre amitié liait aussi Lefèbvre aux maréchaux Mortier et Suchet. Le premier lui adressa les derniers adieux sur sa tombe, et l'autre prononça, à l'occasion de sa mort, un discours à la Chambre des Pairs[1].

Mortier qui avait débuté sous les ordres de Lefèbvre dont il avait été aide de camp à l'armée du Rhin, resta lié jusqu'à la mort avec celui qu'il appela « le plus bel ornement de l'armée, la gloire de la France et *l'objet de l'affection de ses nombreux amis.* »

« A son heure dernière, dit le maréchal Suchet, après avoir désigné sa place à côté du héros de Zurich, mon ami Lefèbvre témoigna le désir que je rappelasse, à la Chambre des Pairs, les actions militaires qui ont honoré sa carrière[2]. »

Nous avons eu entre les mains plusieurs lettres inédites, adressées d'Espagne à Lefèbvre par Suchet, qui commandait l'armée d'Aragon de 1808 à 1814. Dans ces lettres, le duc d'Albuféra remercia son vieil ami pour les services personnels qu'il lui avait rendus auprès de l'empereur, et surtout pour les encouragements qu'il lui avait adressés afin de lui remonter le moral, au milieu des difficultés incessantes avec lesquelles il eut à lutter pendant cette terrible guerre[3].

1. Voir chapitre XVII.

2. Voir ce beau discours, *Pièces justificatives*, n° 50.

3. Voir aux *Pièces justificatives* n° 40, cette lettre dans laquelle se trouvent ces passages : « Vous avez bien voulu vous souvenir de moi, dans une circonstance où j'avais besoin d'un *ami tel que vous*... Quand viendra pour moi le bienheureux moment de vous revoir ainsi que les miens ? (Séville, 23 décembre 1810.)

La lettre suivante, adressée par le maréchal Suchet à la veuve de son ami, montre à quel point il avait été attaché à Lefèbvre :

« Paris, 4 juillet 1821.

» Madame la Maréchale, le chef de bataillon Dorat a témoigné de votre part le désir que vous aviez de me voir accepter, tant en votre nom qu'au nom du vaillant Maréchal, votre mari, deux beaux vases de porphire, *souvenir d'amitié* du Roi de Suède envers son ancien compagnon de gloire, le duc de Dantzig.

» Je suis très touché, Madame la Maréchale, de l'offre honorable que vous avez bien voulu me faire ; j'ai accepté ces vases comme un précieux gage de l'*attachement* que je porte à la mémoire de celui que vous pleurez à tant de titres, que tous les braves regrettent, et qui est digne de toutes nos douleurs.

» Je transmettrai à mon fils les deux vases que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Il apprendra que deux Français, nés aux extrémités de de notre belle France, se sont unis aux champs de la Victoire ; que, par leur valeur, ils ont pu s'élever au plus haut rang militaire ; et que, *si l'un d'eux* a mérité par ses *vertus* [1] *d'être appelé*

1. Cet éloge du roi Bernadotte qui, aux yeux de ses anciens collègues, était « un détestable compagnon d'armes et un mauvais citoyen », doit surprendre de la part du maréchal Suchet ; mais il ne faut pas oublier que ce dernier avait épousé une nièce de Bernadotte. On comprend également que la duchesse de Dantzig ne tenait pas à conserver un souvenir de celui qu'elle avait appelé à haute voix *un traître*. (Voir *Vie de Bernadotte* par Pingaud.)

sur le trône d'une nation brave et courageuse; *l'autre a su se faire chérir du soldat, et pleurer de tous les bons Français*. Je lui offrirai ces deux modèles à suivre.

» Permettez, Madame la Maréchale, que je vous renouvelle l'expression de ma vive reconnaissance pour une attention aussi délicate que flatteuse. »

« Le maréchal, duc d'Albuféra[1]. »

Les nombreuses lettres reçues par la Maréchale, à l'occasion de la mort de son mari, sont une preuve éclatante de l'affection et de l'estime que lui portaient, non seulement ses amis, mais encore les plus illustres personnages de l'époque[2].

Lefèbvre fut toute sa vie un cœur généreux. Il a toujours fait le bien sans vaine gloire, s'étonnant que l'on trouvât des sujets d'éloges dans des actes qu'il regardait comme des devoirs.

Que n'a-t-on pas écrit sur les parvenus? Combien qui, partis de bas et élevés à des dignités ou arrivés à la fortune, se laissent griser par la prospérité, dominer par l'orgueil, et montrent à l'égard des autres ce qu'on appelle la *morgue des parvenus*? On a dit des parvenus qu'ils ne sont si fiers, que parce qu'ils ne se souviennent pas assez, ou qu'ils se souviennent trop de ce qu'ils ont été. Cette observation ne saurait s'appliquer ni au duc, ni à la duchesse de Dantzig.

Lefèbvre et sa femme ne manquèrent jamais aux lois de la modestie et du désintéressement.

1. Archives de la famille.

2. Voir ces lettres de condoléance au chapitre XVII.

Les titres dont ils furents couverts, le positions brillantes qu'ils occupèrent ne les firent point mépriser leur premier état. Jamais ils ne rougirent de leur origine. De même que le maréchal disait fièrement : « Quand j'étais sergent », de même elle aimait à rappeler ses humbles débuts.

Ils avaient conservé, dans une armoire, à leur château de Combault, les différents costumes qu'elle et son mari avaient portés depuis leur union, rangés suivant leur ordre chronologique. « Voilà, disait-elle un jour à Mme Lagarde, femme du préfet de Seine-et-Marne, qui la visitait souvent, une galerie de costumes de conditions très diverses, costumes portés successivement par moi et mon mari: depuis le petit jupon de blanchisseuse jusqu'à la robe lamée d'or de la duchesse; depuis la perruque et l'habit de Garde française jusqu'au costume chamarré de maréchal de l'empire, etc.... Nous avons voulu conserver tout cela. *Il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses de temps en temps, comme nous faisons. C'est le meilleur moyen de ne jamais oublier ce qu'on a été...* »

Ce trait, dont l'exactitude est garantie, honore la franchise et la simplicité des mœurs du maréchal et de son épouse, à une époque où les idées aristocratiques *dominaient* déjà si fort les têtes. Je plaindrais celui qui, en lisant ce récit, ne se sentirait pas secoué par un frisson d'émotion. Encore une fois, des époux capables d'éprouver et de manifester des sentiments aussi

élevés, étaient dignes l'un de l'autre et n'étaient pas des âmes vulgaires.

Ainsi qu'on le voit, par ce trait, il n'y a pas que sur les champs de bataille qu'il soit possible de se montrer grand.

Nous demandons pardon d'insister sur ce point. C'est que, mieux que ce qu'on pourrait dire, cette garde-robe révèle le mobile auquel ont obéi le Maréchal et la Maréchale en faisant un si noble usage de leur fortune et en multipliant autour d'eux tant d'actes de bienfaisance.

Rien de plus dangereux, pour les individus arrivés tout à coup à la fortune et aux honneurs, que les exaltations d'orgueil qui les font rougir de leur humble origine et s'abandonner à l'égoïsme. Dans les triomphes de l'antique Rome, il y avait la voix de l'esclave chargé de suivre le char du triomphateur et de lui rappeler qu'*il n'était qu'un homme*. Avec leur armoire des souvenirs, les époux Lefèbvre n'ont-ils pas trouvé un moyen plus efficace et plus durable de se préserver de l'orgueil, de songer à l'instabilité des choses humaines et aux devoirs que leur imposaient les richesses dont ils ont été comblés? Cette armoire était pour eux une leçon vivante et permanente; elle semblait leur dire : « N'oubliez jamais votre passé... Rappelez-vous le plaisir que vous avez éprouvé jadis lorsque de braves cœurs vous ont aidés et encouragés. »

Pour mieux faire apprécier encore les qualités de Lefèbvre, il est bon de citer le portrait qu'en ont tracé des contemporains qui l'ont connu et

fréquenté. Nous leur empruntons des traits qui le représentent sous un jour bien différent de celui sous lequel on se le figure d'ordinaire.

Voici d'abord comment le dépeint Mme de Cayla, dans les *Mémoires d'une Dame de qualité :*

« Le maréchal Lefèbvre était simple et naïf; il n'eut jamais, dans sa haute fortune, la morgue ou la fierté d'un parvenu; il n'évita point de parler de ses débuts et porta dans les salons de l'Empire, comme dans ceux de la Restauration, cette franchise brusque, mais non impolie, ce langage familier et énergique qui lui donnait une physionomie particulière, le montrant comme le *véritable* représentant de ce peuple dont il était sorti

» Bon, serviable, modeste, mais très fier, comme sa femme, de sa petite origine, il ne se laissa pas marcher sur le pied et trouvait des ripostes frappées comme des médailles. A un jeune fat qui cherchait à l'éblouir par l'étalage de sa généalogie et les exploits de ses ancêtres : « Ne soyez pas si fier de vos ancêtres; *je suis un ancêtre, moi!* » C'est la même réponse, un peu plus délayée seulement, que faisait Junot au duc de Montmorency: « La différence entre vous et nous, c'est que vous avez des aïeux, tandis que nous, *nous sommes des aïeux.* »

« Tous ces glorieux parvenus avaient, du reste, à l'exemple de leur maître, la juste idée de leur valeur et la conscience de ne devoir qu'à eux seuls toute leur renommée. »

Lefèbvre avait souvent de ces réponses à l'emporte-pièce. Le premier jour qu'il porta son habit

de maréchal, raconte le général Lamarque, un Conseiller d'Etat, de ses amis, s'approcha pour le féliciter, et lui dit : « Vous avez là un bien bel habit! » — « Je crois bien qu'il est beau, lui répondit Lefèbvre, il n'est fini que d'hier et il y a trente-cinq ans que je n'ai cessé d'y travailler! »

On pourrait citer mille anecdotes de ce genre.

Voici encore, à ce sujet, un trait cité par le comte de Beugnot dans ses *Mémoires* (1761-1835):

« Le maréchal Lefèbvre reçut un jour la visite d'un ancien camarade de régiment, retiré du service, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps et qui, admirant, non sans un sentiment d'envie, son bel hôtel, ses belles voitures, sa nombreuse domesticité, ses magnifiques appartements, en un mot tout le train d'un grand dignitaire de l'Empire. — Parbleu, lui dit-il, il faut avouer que tu es bien heureux et que le ciel t'as bien traité. »

— « Veux-tu, lui répondit le maréchal, avoir tout cela? — Oui, certainement. — La chose est bien simple. Tu vas descendre dans la cour de mon hôtel; je mettrai à chaque fenêtre deux soldats qui tireront sur toi cent coups de fusil chacun. Si tu échappes aux balles, je te donnerai tout ce que tu m'envies. C'est comme cela que je l'ai obtenu [1]. »

1. Cette anecdote renferme une belle leçon, tout en exprimant une vérité morale à l'instar d'un apologue. Que de gens envient les grades, la fortune et les propriétés de leurs voisins, mais qui ne voudraient pas les acheter au prix coûtant, c'est-à-dire au prix des dangers, des veilles, des privations, des fatigues, de la persévérance et de l'esprit de conduite!

CHAPITRE XIV

La vie intime du maréchal. — Sa famille. — Sa conduite à l'égard de sa mère. — Adresse envoyée à sa mère par la Société populaire de Rouffach à l'occasion de la victoire de Fleurus. — Réception faite au général lorsqu'il vint visiter sa mère en 1799. — Sa sœur Marie Gleiss épouse l'officier Boé. — Il fait nommer ce dernier receveur général des droits réunis à Blois. — Sa mère va habiter avec sa fille à Blois où elle mourut. — Le maréchal lui fait ériger un monument au cimetière de cette ville. — Sa reconnaissance à l'égard de son oncle. — Correspondance de ce dernier avec son petit-neveu. — Lefèbvre considéré comme mari et comme père. — Caractère du fils aîné et soucis qu'il cause à ses parents. — Carrière du comte de Dantzig. — Douleur du père et de la mère à la mort de ce fils pendant la retraite de Russie. — Ils adoptent la nièce Hélène qui épouse le général baron de Creutzer.

On a dit de la reconnaissance qu'elle est la marque distinctive d'une belle âme et le besoin des cœurs bien nés. Voilà pourquoi c'était une des principales vertus de Lefèbvre.

Il remplissait de la façon la plus naturelle tous les devoirs de la famille, et il fut toujours, pour les siens, une sorte de génie bienfaisant. A une

époque où ses ressources étaient encore bien modiques, il s'était imposé de lourds sacrifices pour venir en aide à sa mère. Son oncle en témoigne d'une manière touchante quand il lui écrivait : « Tout ce que vous faites pour votre bonne mère vous portera bonheur ». L'on sait comment cette prophétie s'est réalisée.

Aussi, d'après une tradition qui s'est conservée à Rouffach, sa mère, en parlant de lui, l'appela toujours « mon bon François-Joseph. » Jamais elle ne se servit des noms de *général* ou de *maréchal*, et cela à une époque où il n'était question que de ses exploits militaires. Et, certes, elle aurait eu lieu de s'enorgueillir quand, de toutes parts, lui arrivaient les félicitations les plus flatteuses, quand le président de la *Société populaire de Rouffach* écrivait, au lendemain de la victoire de Fleurus (24 juin 1794) :

« *A la Citoyenne veuve Lefèbvre,*

» S'il est honorable pour une commune de voir naître un héros dans son enceinte, combien doit être flatteur et consolant, pour une mère, de lui avoir donné le jour! C'est à toi, Citoyenne, qu'était réservée cette faveur. La Société se fait un devoir de t'annoncer une nouvelle victoire à laquelle le général Lefèbvre, ton fils, a eu une part signalée. Elle te transmet cette nouvelle avec d'autant plus d'empressement qu'elle n'ignore pas que des malveillants ont cherché à te persuader que ce brave et digne républicain était tombé entre les mains des tyrans.

» Rassure-toi, il est sur le sol de la liberté à la tête de l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui a anéanti les esclaves coalisés le 18 courant. Témoigne à ce digne fils, de la part de la Société, combien elle lui est reconnaissante des services qu'il ne cesse de rendre à la Patrie, et ne lui laisse surtout pas ignorer les vœux qu'elle forme pour la conservation de ses jours. (Décadi, 20 vendémiaire an III (1794) [1]. »

Cinq ans plus tard, en revenant de l'armée du Danube, que ses blessures l'avaient forcé de quitter, le général passa par Rouffach pour embrasser sa mère qu'il n'avait pas vue depuis plusieurs années. Reçu avec la plus grande distinction par les habitants accourus en foule, et invité par des notables à choisir chez eux son logement, il répondit par ces belles paroles : « *Je logerai chez ma mère, dût-elle n'avoir à me donner que de la paille.* »

Voici comment le Président du Tribunal d'appel de Colmar raconte ce trait, dans le discours qu'il adressa au général Lefèbvre, le 18 avril 1804, lorsqu'il vint présider le Collège électoral du Haut-Rhin :

« Un trait particulier, analogue à celui que Plutarque nous transmet comme le plus beau qu'il ait recueilli du caractère du fameux Thébain, vous est propre. Celui-ci, considéré après la victoire de Leuctres, comme l'appui et le restaurateur de Thèbes, comme le vainqueur de Sparte,

1. Archives de Rouffach.

comme le libérateur de la Grèce, au milieu de l'applaudissement général de ses concitoyens et de tous les peuples voisins, témoigna par sa réponse combien il était peu sensible à une gloire si flatteuse et si méritée, mais qu'il ne regardait pas comme véritable gloire, et fit connaître en quoi consiste la véritable gloire : *ma joie*, dit-il, *est celle que je sais que causera à mon père et à ma mère la nouvelle de ma victoire.*

» Vous, Citoyen Préteur, lorsque après une longue absence vous reparûtes dans le lieu de votre naissance, couvert de lauriers et de gloire, l'applaudissement général fut accompagné, de la part des principaux habitants, de pressantes invitations à accepter leur meilleur logement. Permettez que je publie la réponse dont j'ai été témoin auriculaire : *Je prendrai logement chez ma mère, dût-elle n'avoir à me donner que de la paille.*

» Ces deux réponses partent de la même source, d'un bon cœur, d'une âme sensible; elles sont l'expression de la vertu filiale, vertu que Rollin considérait comme perdue en France, surtout parmi les grands que leur naissance ou leur rang élevaient au-dessus des autres, qui, souvent, dit-il, ne sont ni bons pères, ni bons fils, ni bons maris, ni bons amis, et qui croiraient se dégrader, s'ils témoignaient à l'égard du père ou de la mère cette affectueuse tendresse, dont vous ne cessez de donner tant de preuves.

» Ainsi, à la différence des monarchies, les républiques honorent les vertus domestiques et privées,

comme principal fondement des vertus publiques [1]. »

Le journal ajoute : « Au moment où le Président a retracé les vertus privées et la piété filiale du préteur Lefèbvre, des larmes d'attendrissement ont rempli les yeux de tous les auditeurs : le vertueux et illustre guerrier éprouvait une émotion si vive, que sa voix entrecoupée par les larmes exprimait toutes les affections de son âme, dans sa réponse au président du Tribunal.

Parmi les toasts portés pendant le repas par le préteur pour la clôture du Collège électoral, nous avons cité celui de Waelterlé, conseiller de préfecture, porté aux *larmes versées par le général* [2].

Lefèbvre se montra, jusqu'à la fin, fils tendre à l'égard de sa mère, qu'il mit à l'abri du besoin, ainsi que son beau-père. Leur fille aînée Marie Gleis avait épousé le capitaine Boë. Le maréchal le fit nommer, lorsqu'il eut obtenu sa retraite, receveur général des droits réunis à Blois, où se trouvait une des dotations qu'il avait reçues de l'empereur. Ce fut près d'eux que la mère se retira avec son mari. Elle mourut à Blois, le 4 décembre 1807, à l'âge de soixante-quinze ans, bénissant son fils pour sa tendresse filiale, et sa sollicitude à l'égard de ses frères, ses de sœurs et de leurs enfants [3].

1. *Journal Officiel du Haut-Rhin*, 18 avril 1804.

2. Voir chapitre XI, page 16.

3. Dans deux lettres écrites, peu de temps avant sa mort, par la mère du maréchal, et conservées aux archives de Rouffach, elle signe *Maria Muther von Marschal Le Fèbvre*. Cette signa-

Le maréchal a fait ériger un monument sur la tombe de sa mère, au cimetière de Blois, non loin du second rond point. On y lit l'inscription suivante :

D. O. M.

ICI REPOSE UNE MÈRE RESPECTABLE, JUSTEMENT REGRETTÉE. ELLE DONNA CINQ DÉFENSEURS A LA PATRIE ; DEUX SONT MORTS AU CHAMP DE L'HONNEUR ET DE LA VICTOIRE ; UN TROISIÈME A REÇU UNE HONORABLE BLESSURE A LA BATAILLE D'EYLAU. CE MONUMENT, ÉRIGÉ PAR LA PIÉTÉ FILIALE, FUT CONSACRÉ A SA MÉMOIRE PAR LE MARÉCHAL LEFÈBVRE, DUC DE DANTZIG.

Par délibération en date du 2 mai 1811, le conseil municipal de la ville donna à perpétuité la concession du terrain, où était enterrée la mère du maréchal. Les termes de cette délibération méritent d'être cités :

« Considérant les services importants que M. le duc de Dantzig a rendus et rend toujours à l'Empire ;

» Considérant les hautes fonctions qu'il remplit auprès de Sa Majesté Impériale et Royale, et *la bonne volonté qu'il a toujours témoignée* pour les habitants de cette cité ;

» Concède à perpétuité et gratuitement à la famille de M. le Maréchal le terrain du cimetière public de cette ville où ont été déposées les cendres de feue dame Riss, veuve Lefèbvre, sa mère,

ture témoigne, d'une manière naïve, tout l'orgueil de cette vieille paysanne d'être la mère du célèbre maréchal. Ce trait ne rappelle-t-il pas le nom, pour ainsi dire proverbial de Cornélie, *Mère des Gracques*, synonyme de tendresse aussi bien que de fierté et de dignité maternelles ?

pour ériger à sa mémoire tel monument qu'il jugera à propos [1]. »

Lefèbvre n'oublia pas non plus ce qu'il devait à son oncle curé. Au début de 1801, la santé de ce digne vieillard laissant à désirer, il demanda un congé sur l'invitation de son neveu, et vint habiter avec lui. Mais le bon vieillard préféra bientôt le séjour de Limeil (Seine-et-Oise), où Lefèbvre avait acheté une maison de campagne pour sa famille [2].

« J'ai quitté Paris avec plaisir, dit l'oncle dans une lettre à son petit-neveu Xavier ; j'ai toute ma vie aimé la campagne, je passe mon temps à lire, à prier parce que je crois toujours, comme mes pères, en Dieu, et tout le reste du temps je m'occupe au jardin, et je me porte mieux que si j'assistais tous les jours à une table de trente-six couverts à bouche que veux-tu ?... »

Des difficultés étant survenues avec son remplaçant intérimaire, le curé retourna à sa paroisse pour les régler. Lefèbvre insista pour que son oncle prît alors sa retraite. « Je mets mon sort entre vos mains, mon cher neveu, lui écrivit-il... pourvu que je ne sois pas à votre charge » ; et il vint séjourner définitivement à Limeil [3].

Nous avons déjà eu l'occasion de faire ressortir

1. Archives de Blois.

2. C'est la propriété qui porte encore aujourd'hui le nom de *fief des Portes*.

3. Le vieux prêtre profita de sa retraite pour travailler à l'éducation de son petit-neveu Xavier, alors au collège des Sciences et des Arts à Paris. Nous donnerons plus loin une de ses nombreuses lettres.

ce que le maréchal a été comme mari, en parlant de l'union qui a toujours existé entre les deux époux. Que penser donc de certains dictionnaires de biographie qui disent : « à diverses reprises des amis officieux s'entremirent pour conseiller le divorce au duc de Dantzig, mais Lefèbvre refusa de prêter l'oreille à cet avis. » C'est de la fantaisie pure, comme dans la pièce de Sardou, où l'empereur ayant appris la verte riposte que Mme Lefèbvre aurait faite aux deux sœurs de Napoléon, qui l'avaient accablée d'épigrammes dans une réception au palais de Compiègne, aurait déclaré dans sa colère, qu'un divorce entre lui et sa femme était indispensable.

Mme Lefèbvre avait cinquante-six ans à cette époque, et était mariée depuis 28 ans. Il est vrai que les vaudevillistes se soucient peu de la vérité ou de l'histoire. Au contraire, l'empereur connaissait Mme Lefèbvre depuis longtemps, l'estimait beaucoup et aimait à causer avec elle [1].

Bon fils, bon neveu, bon mari, Lefèbvre ne pouvait pas ne pas être un bon père. Il eut, croit-on, quatorze enfants, dont douze fils. Tous moururent à la fleur de l'âge, excepté les deux fils aînés. Lorsqu'il partit pour la campagne de 1792, le plus âgé d'entre eux avait neuf ans. Les premières guerres le retinrent éloigné, pendant 7 ans, loin de sa famille [2], le temps lui manqua pour s'occuper

1. Voir chapitre XVIII.

2. A cette époque les généraux n'obtenaient pas l'autorisation de quitter l'armée, même pour les affaires de famille les plus urgentes. C'est ainsi que cette autorisation fut refusée, en 1795,

personnellement de ses enfants. L'aîné de ses fils, Xavier, mis au collège en 1798, lui fut renvoyé parce qu'il se trouvait hors d'état de payer sa pension.

En 1799, ce fils était au collège des Sciences et Arts à Paris; l'abbé Lefèbvre, son grand oncle, lui écrivait de Limeil :

« Si vous saviez, mon très cher petit-neveu, combien votre grand-oncle vous aime, combien il est occupé de votre solide bonheur, vous n'auriez pas douté du plaisir que me donnerait une lettre de votre main, dictée, comme je le sais bien, par les sentiments de votre *cœur bon et loyal*...

» Mais savez-vous bien, mon aimable, cher et bon Xavier, quelles sont les pensées qui me roulent dans la tête, tandis que je nettoie les arbres, et me livre aux travaux du jardin? Imaginez-vous bien que je voudrais que vous réunissiez d'autres qualités et surtout d'autres connaissances que celles des mérites et des exploits guerriers de votre respectable père, par lesquels il s'est placé dans la première dignité de l'État après la consulaire, et ne doit sa fortune et son élévation après Dieu, qu'à soi-même...

» Hélas! j'ai lu et vu que les fils des grands hommes dégénèrent ordinairement de la vertu de leurs pères, parce que trouvant un rang et une fortune déjà acquise par les auteurs de leurs

au général Lefèbvre, malgré un rapport favorable du général. Gilly. « La loi s'y oppose, répondit le Comité du Salut public, les plus estimés sont ceux qui donnent de bons exemples.. Signé : Dubois-Crancé, Carnot, etc. »

jours, ils se sont lâchement reposés à l'ombre des lauriers de pères illustres, sans avoir ni le courage de les imiter, ni la très noble émulation de ne leur devoir que la route ouverte pour la gloire, et de la parcourir avec plus de splendeur encore...

» Aimez de tout votre cœur vos chers parents, qui vous rendent un enfant si fortuné, mais oubliez toute votre fortune ; pensez que vous n'avez pas un sol, et mettez-vous bien dans la tête de travailler personnellement avec une ardeur et une opiniâtreté si constantes et si invincibles à vous mettre de vous-même à côté de votre père, avec un éclat si frappant, que tout le monde soit obligé d'élever la voix pour vous féliciter que *vous ne devez votre rang* qu'à votre esprit et à votre épée. Avec tout cela n'oubliez pas qu'il faut mourir et rendre compte de sa vie à l'Être-Suprême, dont la puissance ne craint personne, et la justice ne ménage personne, etc...[1] »

A la suite de ces conseils si sages, le bon vieillard donne à son cher Xavier des nouvelles des arbres du jardin, des lapins, de la vache, et du terrible *Bacha*, le chien de garde. On dirait que l'oncle avait deviné, dans son neveu, le caractère léger et indomptable qui devait causer tant de soucis à son père.

Ce fils, Xavier-Joseph Lefèbvre[2], qui devait

1. Archives de la famille.

2. Né à Paris, le 12 mars 1784, baptisé à l'église Saint-Eustache, « fils de Lefèbvre, sergent aux Gardes, » dit l'extrait de baptême. (Voir aux *pièces justificatives* n° 41, et ses *états de service* aux *pièces justificatives*, n° 32.

mourir général à vingt-sept ans, s'engagea en 1799, par conséquent à seize ans. Ce jeune âge ne doit pas étonner. « Les enfants des villes frontières sentent la poudre de bonne heure ; » a dit un historien. Et dame ! en France, en Alsace surtout

Aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

En effet, parmi les Alsaciens de cette époque, Rapp, engagé à seize ans, fut officier à vingt-deux, et général à trente-un ans. Schramm fils, soldat à quinze ans, était lieutenant à seize ans et général à vingt-quatre ans. De Cœhorn n'avait pas dix-sept ans, lorsqu'il fut nommé lieutenant, et Kellermann fils, était général de division à trente ans

Il n'est donc pas étonnant que le jeune Lefèbvre, qui avait du sang alsacien dans les veines, ait manifesté dès le jeune âge du goût pour l'état militaire. Du reste, parmi nos généraux célèbres de la République et de l'Empire, beaucoup s'étaient engagés de quinze à dix-sept ans [1]. On peut penser quelle a dû être, pour des adolescents de quinze ans, l'éducation du régiment, pendant les campagnes de cette terrible époque. L'histoire du jeune Lasalle et celle de Marbot, entre autres, permettent de nous en faire une idée. Ces jeunes gens se battaient vaillamment comme des vétérans, mais, entre les combats, ils ne songeaient qu'aux plaisirs. Tel fut également le jeune Lefèbvre.

1. Tels sont les généraux Desaix, Dampierre, Joubert, qui s'étaient enrôlés à quinze ans ; Hoche, Marceau, Foy, Bernadotte, Moncey, Sérurier, qui étaient soldats à seize ans.

« Votre fils va mieux, écrit le colonel Domége au maréchal (13 mars 1805), mais il a des dettes. Il vient d'être consigné pour s'être absenté sans permission ; » et dans une autre lettre datée de Boulogne (11 août 1805) : « Je vous envoie un aperçu des dépenses que votre fils a faites, depuis que vous m'avez fait solder le dernier compte... J'ai bien étudié votre fils, et je crois pouvoir assurer qu'il n'est point vicieux. On le contiendra aisément quand sa pension sera raisonnable ; mais je trouve que celle de cent francs par mois est insuffisante pour servir dans un état-major. Je vous propose de la tripler, et de payer en outre les pertes en chevaux qu'il pourrait faire [1].

« Le maréchal Lefèbvre, raconte le comte de Rémusat, parlant un jour d'un de ses fils, officier, qui lui causait bien des soucis, m'a répété un mot bien typique : « *Je crains bien que mon fils ne meure pas bien !* [2]. » C'était de son fils aîné qu'il s'agissait, officier à vingt ans, il se livrait en effet à de grandes dépenses, dominé par la passion du jeu et des plaisirs.

La carrière militaire de ce jeune homme fut aussi brillante que rapide. Débutant comme sous-lieutenant dans la garde à cheval des Consuls, il devint aide de camp de Bessières (8 avril 1802) il avait à peine 17 ans, sous-lieutenant au 8e régiment de dragons le 18 décembre 1802, il fut nommé lieutenant aide de camp de Soult

1. Archives de la famille.

2. Ces paroles rappellent le vœu du *Vieux-Sergent* de Béranger : *Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas !*

(12 mai 1804) et repassa comme titulaire à son régiment le 21 décembre de la même année. Capitaine le 5 janvier 1807, il entra le 14 juin suivant dans la garde impériale. Deux ans après, 14 juin 1809, il était nommé chef d'escadron au 14e régiment de dragons. Ce rapide avancement lui fut accordé en raison de sa brillante conduite au siège de Dantzig, pendant lequel il fut cité avec éloges, pour « s'être précipité sur l'ennemi à la tête d'une colonne [1]. »

« Comme son père, écrit Georges Bertin, le comte de Dantzig possédait un brillant courage ; le maréchal le reconnaissait volontiers et s'en montrait très fier... [2]. Si brave au feu, le maréchal était d'une insigne faiblesse à l'égard de son fils, lequel devait toujours avoir avec lui le dernier mot. Comme preuve, voici une lettre adressée par le maréchal au comte Hulin et datée de Paris, 20 juillet 1811. Il annonçait au commandant de la division militaire de la place de Paris, que son fils a mené un convoi de Vittoria à Bayonne, et

1. Voir ses états de services, n° 30, aux *pièces justificatives*, ainsi que le *Moniteur* du 12 mai 1807.

2. Dans son *Histoire anecdotique du Théâtre*, Ch. Maurice nous fait part des heureuses dispositions de ce jeune homme, qu'une fin déplorable et sans gloire attendait. Se trouvant à une soirée donnée par le maréchal à l'occasion de sa fête, Ch. Maurice remarqua l'entrain endiablé du jeune comte de Dantzig et s'en ouvrit à son père. « Il est aussi fou là, me disait-il avec son accent germanique, que brave à l'armée. Croyez que lorsque nous sommes tranquilles, je ne peux jamais l'empêcher d'aller tuer une ou deux sentinelles des grand'gardes, pour s'amuser. » — Tout amusante qu'elle est, nous ne reproduirons pas l'anecdote racontée par J. de Norvins, dans son *Mémorial* ; c'est un de ces contes dont fourmille cet ouvrage, justement suspect aux écrivains sérieux.

qu'il vient d'arriver à Paris sans permission, et prie son ancien camarade aux Gardes françaises de faire venir le jeune homme auprès de lui, de le menacer d'arrestation et d'avis à l'empereur... « Faites-lui peur le plus que vous pourrez, ajouta-t-il, vous sauverez un étourdi de beaucoup de disgrâce et à moi la vie. Ah ! mon cher ami, que vous êtes heureux de n'avoir point d'enfants ! » (Catalogue d'autographes, 8 février 1889.)

Le 22 octobre 1809, le jeune Lefèbvre devint aide de camp de son père pour passer, le 21 avril 1810, à l'état-major de l'armée du Portugal. Peu de temps après, il était nommé adjudant commandant.

Dans l'espoir que le mariage calmera la fougue de son *jeune étourdi*, comme il appelait son fils, le maréchal songea à le marier avec Mlle de Fenouille [1], fille de son ancien aide-major aux Gardes françaises. L'empereur, sur la demande de Lefèbvre, avait donné son consentement à ce mariage, et avait accordé au fils un congé de deux mois (20 décembre 1811 [2]). Mais, on ne sait pour quels motifs, il ne fut pas donné suite à ce projet de mariage.

Enfin, après la bataille de la Moskowa, qui fit de si grands vides dans notre armée, le comte de Dantzig fut fait général de brigade (11 septembre 1812). Il avait un peu plus de vingt-sept ans. Il

1. Le nom est mal écrit, c'est *de Fenoyl* qu'il faut lire.
2. Voir *Pièces justificatives* n° 42.

ne devait pas tarder à mourir à Vilna des suites de ses blessures et des souffrances qu'il éprouva pendant la retraite de Russie [1].

Le maréchal ainsi que la duchesse ne connurent que longtemps après le malheur qui les frappait. Il chercha à s'illusionner sur le sort de son fils, pour communiquer plus aisément ses illusions à la malheureuse mère. Il savait son fils prisonnier; mais avant son départ précipité de Vilna, il l'avait recommandé au général ennemi; il conservait l'espoir que la jeunesse de son enfant triompherait du mal qui l'étreignait.

Malgré tout, Lefèbvre arriva à Dantzig en proie aux plus mortelles inquiétudes. A la date du 28 décembre, il écrivit au major général Berthier pour obtenir de l'empereur son retour en France « où je serai plus à même, disait-il, de servir l'empereur. » Il finit par ces paroles, qui nous dépeignent l'état d'âme navrant du malheureux père : « Le roi m'avait promis qu'il ferait demander à l'ennemi des nouvelles de mon malheureux fils. Sans doute on annonce à ce prince qu'il est mort, puisqu'on ne m'en parle plus. C'est un bien grand malheur. S'il avait péri les armes à la main, je m'en serais consolé. Mais l'avoir vu périr de misère est un coup mortel pour moi et ma femme, qui est déjà à moitié morte sans rien savoir de son malheur... »

Si le fils n'est pas tombé de la mort des héros pendant les nombreuses batailles où il s'est dis-

1. Voir chapitre x.

tingué [1], sa mort fut belle néanmoins, puisqu'il a donné sa vie pour la patrie.

Ainsi le duc et la duchesse eurent la douleur de survivre à leurs deux fils aînés, tombés tous les deux pour le pays, et le père n'eut pas la satisfaction de laisser son titre de duc à ses descendants. En présence de la perte cruelle qui vint frapper le vieux maréchal dans ses affections de père, on ne peut s'empêcher de se rappeler les termes du Message au Sénat par lequel Napoléon lui confère le titre héréditaire de duc de Dantzig : « Qu'aucun de ses descendants ne termine sa carrière sans avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France! »

Il ne leur restait plus que le plus jeune, enfant de neuf ans, d'une santé chétive, et la crainte de ne pouvoir l'élever attristait leur existence. Aussi la pauvre mère lui laissa-t-elle faire toutes ses volontés. Voici ce qu'on lit, au sujet de ce dernier fils, dans la *Vie du général Girard, duc de Ligny* [2], dont la femme était liée avec la maréchale :

« Le bruit de l'élévation du général Girard [3] à la dignité de duc de l'Empire, s'étant répandu, un grand nombre d'amis vinrent frapper à sa

1. Voir ses états de services *Pièces justificatives*, n° 32.

2. Le *Volontaire de 1793* ou le *général Girard*, par le baron Robe de Casse.

3. Ce général, blessé mortellement à la bataille de Ligny, dont le gain est attribué à sa valeur, fut nommé duc de Ligny sur le champ de bataille et transporté à Paris où il mourut le 25 juin, par conséquent sept jours après Waterloo. Napoléon, dans son testament, a légué 100,000 francs aux enfants de ce brave.

porte pour lui adresser leurs félicitations. Le général était toujours au plus mal; sa femme ne le quittait pas d'une minute et personne ne pénétrait auprès d'eux. Une seule exception fut faite en faveur de l'*excellente maréchale Lefèbvre, l'amie des bons et des mauvais jours*. Mme Girard la reçut dans un petit salon attenant à la chambre du blessé. La duchesse de Dantzig avait amené un de ses fils, enfant d'une douzaine d'années, qu'elle appelait Coco, et qu'elle eut la douleur de perdre comme ses douze autres fils. La pauvre mère ne pouvait se décider à adresser la moindre remontrance au survivant, et laissait s'élever à sa guise cet enfant gâté, maître de ses paroles comme de ses actions.

» Dans les circonstances où l'on se trouvait, la visite se passa fort tristement. Coco, ennuyé des pleurs de sa mère et de Mme Girard, s'était réfugié dans un coin du salon où, d'un air boudeur et grognon, il bâillait de son mieux. Voulant le tirer de cette attitude peu convenable, sa mère l'interpella en lui disant :

» — Viens donc faire ton compliment à Madame la duchesse.

» L'enfant répondit par un mot tellement drôle que, malgré son chagrin, la nouvelle duchesse de Ligny ne put s'empêcher de sourire. La maréchale, après lui avoir fait mille offres de services, qui, *dans sa bouche, n'étaient point de vaines formules de banale politesse*, la quitta... »

Ce fils s'éteignit, lui aussi, en 1817, par conséquent avant d'avoir atteint les limites de l'adolescence.

Sans famille désormais, le duc et la duchesse de Dantzig portèrent toute leur affection sur leur nièce Hélène Glaser, qui restait avec eux, et à laquelle ils avaient fait donner une brillante éducation. Ils avaient adopté cette nièce, qui fut une personne accomplie et répondit en tous points à la tendresse de son oncle et de sa tante. Ils la marièrent, le 17 juillet 1818 [1], au lieutenant-général baron Charles de Creutzer, l'un des brillants officiers généraux de l'Empire. Le roi Louis XVIII avait signé à leur contrat de mariage. Le maréchal de camp de Creutzer, au moment de sa mort (21 septembre 1822), commandait le département de la Moselle. Mme la baronne de Creutzer survécut à la duchesse, en hérita et mourut le 19 juin 1837 [2].

Il nous reste à parler de ce que le maréchal et la maréchale firent pour les autres membres de la famille.

1. « Sa Majesté Louis XVIII, Son Excellence le marquis Gouvion Saint-Cyr, Ministre de la Guerre, tenant la plume, a signé les contrats de mariage de M. le maréchal de camp de Creutzer avec Mlle Hélène Glaser, nièce de M. le maréchal duc de Dantzig; — et celui de M. le duc Guiche, aide de camp de Son Altesse le duc d'Angoulême avec Mlle d'Orsay. (*Moniteur* du 18 juillet 1818.)

2. Elle eut pour héritiers ses deux fils : M. Charles de Creutzer et M. le baron de Creutzer, dont la fille épousa M. Bernard-Dutreil.

CHAPITRE XV

Lefèbvre considéré comme homme. Sa famille (suite). — Conduite du général à l'égard de son frère Denis. — Il sauva la vie à son frère. — Amitié entre les deux frères. — Beaux états de service de Denis. — Blessé grièvement il est admis à la retraite et se retire chez son frère. — Portrait de Metzger, de Colmar, ami du général. — Lefèbvre et sa sœur Mme Glaser. — Les neveux et les nièces du maréchal. — Son dévouement à l'égard de ses trois nièces et de son neveu Glaser, de Guémar. — Richer épouse l'aînée de ses nièces. — Difficultés que le maréchal éprouve au sujet de ses nièces Marie-Anne et Hélène Glaser. — Correspondance de Richer. — L'oncle place ses deux nièces en pension et son neveu Salésie au Prytanée. — Les membres de sa famille ne répondent pas tous à son dévouement pour eux. — Mort de sa sœur Marianne laissant une succession obérée. — Lefèbvre s'occupe de ses deux beaux-frères Boé et Ketterlé. — La conduite de Boé, nommé receveur général des droits réunis à Blois, laisse à désirer. — Le maréchal s'occupe également de la famille de sa femme. — A la mort de son mari, la duchesse vient au secours de sa nièce Marie-Anne, de Guémar.

Nous avons déjà parlé des sacrifices que Lefèbvre s'était imposés pour venir au secours de son frère Denis, de sept ans plus jeune que lui, lorsque celui-ci fut engagé au 1er régiment des hussards.

Voici l'extrait d'une lettre que Denis écrivit, en 1798, à son frère, dont il avait été officier d'ordonnance, et après avoir été nommé, sur sa proposition, capitaine à la 25e demi-brigade :

« Ahocht, 23 germinal an VI (12 avril 1798.)

« Soyez persuadé que ma conduite et mon exactitude à mon état répondent aux bontés que vous avez pour moi, mon cher frère. Je ne m'écarterai jamais des sages conseils que vous me donnez; mon plus grand désir est de conserver votre estime et amitié, ainsi que de ma tendre sœur. C'est à vous, mon frère, que je dois ma place que j'occupe en bien. Je travaillerai, je m'appliquerai et ne négligerai rien pour vous prouver ma reconnaissance, et ne me mettrai jamais dans le cas qui puisse vous faire repentir des bontés que vous avez pour moi...

» La demi-brigade est prête, chaque soldat a deux paires de souliers, des guêtres d'étoffe neuve et se trouve pourvu du plus exact uniforme. Si vous voyiez la demi-brigade. Comme elle est belle ! Votre frère, « Denis [1]. »

Cette lettre fait honneur à celui qui l'a écrite, comme à celui qui l'a reçue. Elle explique l'attachement que le général a porté à ce frère, le seul qui lui restât, et l'amitié qui les liait tous les deux. Cette amitié fut rendue plus étroite encore, grâce à une circonstance dramatique qui permit au général Lefèbvre de sauver la vie à son frère.

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 43.

JEAN-ULRICH METZGER,
ami du Maréchal (1752-1836).

Denis s'était engagé, en 1789, au régiment des hussards d'Esterhazy. Lors de la défection de Dumouriez (4 avril 1793), l'escadron où servait le jeune Lefèbvre fut entraîné avec les hussards de Berchiny, quand ce corps passa à l'étranger avec le général en chef. Mais, dès qu'il se fut rendu compte de la trahison, le hussard profita de la première occasion pour revenir à l'armée. Il eut la chance de tomber sur les avant-postes de son frère, assez heureux pour l'arracher au sort funeste réservé aux transfuges, même quand ils revenaient librement [1].

Denis fut un soldat vaillant, un cœur probe et ouvert; aussi fit-il honneur au nom qu'il portait. Nommé sous-lieutenant, le 10 thermidor an IV, au 8e bataillon de sapeurs et ensuite au 9e régiment de chasseurs à cheval, il fut promu lieutenant à la 25e brigade d'infanterie où il servit comme aide de camp de son frère, et capitaine, en janvier 1798, à la 25e demi-brigade sur la proposition de son frère [2].

Il a fait les campagnes de la République aux armées du Centre, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, de Mayence, du Danube et d'Italie; et, sous l'Empire, celles de la Prusse et de la Pologne. Pendant cette dernière, il fut

1. Bouillet.

2. « La crainte de causer de la jalousie m'a toujours empêché de demander de l'avancement pour *mes frères;* mais l'un étant mort et un autre tué sur le champ de bataille, je dois des soins particuliers au seul qui me reste, au moment surtout où je quitte le service. (Archives administratives de la Guerre. *Pièces justificatives,* n° 23.)

blessé grièvement. Partout il se distingua par des actions déclat. « A l'attaque du Grinsel, en Suisse, Denis franchit le premier, à la tête de sa compagnie, le pont de l'Acre, qui était défendu par 200 Autrichiens, et, malgré une vive résistance de leur part, il les fit tous prisonniers de guerre [1]. »

Un coup de feu lui cassa la cuisse gauche, au combat qui fut livré aux Russes, près d'Allestein, le 4 février 1807, par conséquent 4 jours avant la bataille d'Eylau.

Denis restant estropié, fut admis à la retraite (29 mai 1807) avec le grade de Chef de bataillon ; il fut nommé par le même décret Officier de la Légion d'Honneur. Le chiffre de sa retraite, arrêté d'abord à 1,000 francs, fut porté à 1,800 francs par ordre de l'Empereur.

Denis se retira d'abord à Blois ; mais la modicité de sa retraite ne lui permettant pas de vivre convenablement, le maréchal prit « son frère chez lui à Paris, pour lui prodiguer ses soins. » Pendant le restant de sa vie, il eut son logement au château de son frère à Combault. Il mourut dans cette commune, le 22 mai 1817 [2].

Nous avons encore à indiquer ce que Lefèbvre a fait pour sa sœur Germaine-Marie-Anne, mariée à un cultivateur de Guémar nommé Glasser, et pour ses quatre enfants.

Il était lié d'amitié avec Jean-Ulrich Metzger

1. *Pièces justificatives*, n° 44.
2. Voir son acte de décès, *Pièces justificatives*, n° 3.

de Colmar. Disons d'abord quelques mots de ce Metzger, qui servait d'intermédiaire entre lui et sa famille, en Alsace.

Cet ami du maréchal n'était pas le premier venu ; né en 1752, mort en 1836, c'était un homme instruit, un grand citoyen, un patriote convaincu, et l'histoire de l'Alsace fait de lui le plus grand éloge, pour le rôle important qu'il a joué pendant la Révolution, et les services signalés qu'il a rendus à l'Alsace [1].

Successivement membre du Directoire départemental, et député suppléant à l'Assemblée Nationale, notable de la Municipalité et Président de la Société populaire, il força, à l'époque de la Terreur, les trois émissaires de Robespierre à quitter la ville.

Il rendit au département un service plus important encore, en faisant rebrousser chemin à Euloge Shneider, sur la frontière du Haut-Rhin. Ce proconsul, auquel ses cruautés ont acquis une triste célébrité en Alsace, trouvant que les autorités agissaient trop lâchement dans ce département, voulut aller lui-même y essayer ses instruments favoris : l'armée révolutionnaire et la guillotine. Le danger était grand, chargé de le conjurer, Metzger alla au devant du redoutable accusateur

1. Membre du district de Colmar, Metzger fut chargé en 1798, par le Gouvernement français, de négocier la réunion de Mulhouse à la France, et de régler les détails du traité qui fut signé, le 28 janvier 1798. Ce fut lui qui reçut les clefs de cette ville, au nom de la France, lors de la fête de la réunion, le 15 mars de la même année.

public, lui représenta l'inutilité de sa démarche en protestant avec chaleur du patriotisme des habitants, et l'interpella avec tant de violence que Schneider rebroussa chemin. Et la Haute-Alsace fut sauvée, grâce à l'énergie de ce patriote [1].

Elu membre du Conseil des Cinq-Cents, il entra, après le 18 Brumaire, dans le Corps législatif. Pendant son séjour à Paris, il logea toujours chez son ami Lefèbvre. En 1805, il fut nommé directeur des droits réunis à Colmar, fonctions dont il se démit quatre années après. Son passage aux Droits réunis lui avait fait des ennemis. En 1833, les vignerons des faubourgs de Colmar, dont la turbulence était proverbiale en Alsace, irrités de certaines prétentions de la Régie, s'en vengèrent sur l'habitation de Metzger et la dévastèrent. Il fut vivement affecté de tant d'ingratitude et de ces violences; elles ébranlèrent sa santé et hâtèrent sa mort, qui arriva le 25 février 1836 [2].

Nous avons cru devoir donner ces renseignements sur le meilleur ami du maréchal, afin de mieux comprendre la correspondance qu'ils entretenaient

1. Quand les représentants du Haut-Rhin à la Convention eurent appris que Schneider se disposait à pénétrer dans le département, l'un d'eux, Ritter de Huningue, se rendit au sein du Comité du Salut public, et, s'adressant à ses membres, leur dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « J'ai appris que Schneider allait se rendre dans le Haut-Rhin; sachez que s'il touche à la tête d'un seul de ses habitants, mon poignard en fera justice sur vous. » Grâce à l'énergie de Metzger, il n'y eut que trois exécutions capitales dans le Haut-Rhin, pendant la Terreur.

2. Metzger fut également un grand agronome. Ce fut lui qui inaugura la culture des prairies artificielles dans le département, et parvint à supprimer les jachères et les domaines communaux laissés jusqu'alors en friche.

ensemble. Les lettres de cette correspondance ont été vendues par les héritiers de Metzger, il y a trois ans, et acquises par le ville de Rouffach. Elles permettront de juger l'homme intime dans le maréchal ; aussi sommes-nous reconnaissants à M. le maire de cette ville, d'avoir bien voulu mettre cette liasse de lettres à notre disposition.

Si le maréchal s'est toujours montré bon parent à l'égard des siens, il fit exception pour sa sœur Mme Glasser, parce que mariée à un riche cultivateur de Guémar, elle ne l'avait pas aidé au début de sa carrière militaire. Elle n'avait même jamais répondu à aucune de ses lettres [1].

Voici, à ce sujet, un extrait d'une lettre de Lefèbvre à Metzger, du 31 juillet 1805 :

« Je vous remercie, mon cher ami, pour les soins que vous donnez au jeune Glasser. Je ne souffrirai jamais que son éducation se fasse entièrement à vos dépens. Quant à sa mère, je ne puis rien faire pour elle ; j'ai trop de charges moi-même pour me mettre une autre famille sur les bras... Au reste, vous connaissez mieux que personne l'embarras ou je me trouve à cause d'eux tous, vis-à-vis ma femme ; et comme je me suis prescrit une règle de conduite avec elle, que je

1. Ce mariage ne fut pas heureux. « Les affaires de votre sœur Marie-Anne, à Guémar, ne vont pas bien, écrit l'oncle curé, exilé en Allemagne, à son neveu le général (7 septembre 1798.) Son mari est ivrogne, infidèle, négligent, etc., malgré tous les soins que je me suis donnés pour leur inspirer des sentiments religieux, d'honneur et de bon ordre... Si vous les voyez, agissez auprès d'eux pour les ramener au bien. »

ne veux ni dois changer, je ne pourrai le faire qu'avec beaucoup de scandale que je veux éviter. Ce serait d'ailleurs me brouiller dans mes vieux jours avec ma femme, pour une famille qui ne voulait pas me voir, lorsque j'avais le plus urgent besoin, et qu'elle pouvait me soulager avec peu de frais...

» Je vous embrasse. « LEFÈBVRE. »

Lorsque le maréchal fut parvenu aux honneurs, Mme Glasser fit l'impossible pour se réconcilier avec son illustre frère, dans l'intérêt de ses enfants. Avec son consentement, elle maria, au mois de juillet 1806, sa fille aînée avec Augustin Richer, jeune homme instruit et d'une honorable famille, sur le compte duquel le maréchal avait obtenu les meilleurs renseignements Peu de temps après, il le fit nommer Receveur général à Posen.

Ce mariage donna lieu à un incident curieux. Les nouveaux époux, accompagnés de plusieurs des gens de la noce, eurent la singulière idée de se rendre en corps à Munich, malgré la distance, pour se présenter au Maréchal, qui se trouvait à la cour du roi de Bavière [1], et cela sans en avoir demandé la permission.

Le Maréchal, furieux de voir arriver au palais du roi, pour vivre à ses dépens, ce groupe de

1. Lefèbvre, à cette époque, était à la tête d'un corps d'armée de la Bavière, qui venait d'être érigée en royaume. Il allait quitter la cour de Munich, et prendre le commandement de la Garde impériale pour la campagne d'Iéna, au moment où il reçut cette visite inopportune.

campagnards gauches et indiscrets, écrivit le 27 juillet 1806, à Metzger :

« Monsieur, je suis diablement étonné qu'un homme, qui se dit mon ami, se permît de donner ses conseils à une famille effrénée pour me faire enrager, de venir me voir au nombre de neuf personnes, au milieu d'une cour étrangère, et cela à la veille de mon départ, et plus encore dans un pays où les habitants nous nourrissent. Je vous assure que ce dernier trait me donne la mesure de la mauvaise intention que ces méchantes gens ont toujours contre moi, et qu'ils ne cessent de chercher l'occasion de me déshonorer aux yeux des étrangers, comme ils l'ont fait en Alsace. C'est à cause d'eux que je suis obligé de renoncer à mon pays et de n'y jamais exercer aucune place, pour ne pas être accablé de demandes indiscrètes.

» J'ai l'honneur, etc. Le maréchal LEFÈBVRE. »

Mais la colère du maréchal dure peu; le lendemain il écrit à son ami pour une commission dont le roi de Bavière l'avait chargé au sujet de vin de Ribeauvillé. Metzger s'excuse par une lettre (5 août 1806), conservée aux archives de la famille, dans laquelle il lui apprend qu'il n'a pas été consulté sur ce voyage, que Mme Glasser a prêté l'oreille à des intrigants, et il le prie de ne pas juger avec trop de sévérité la démarche d'une sœur dont le cœur n'a pas consulté les convenances, et de ne pas faire pâtir les jeunes mariés de l'indiscrétion de leur mère.

Sur ces entrefaites, le maréchal quitta Munich et le corps bavarois qui avait été sous ses ordres[1], pour rejoindre la grande armée, où il allait commander la Garde impériale à pied pendant la campagne de Prusse. Il avait fait nommer receveur général à Posen son neveu Richer; celui-ci, en se rendant à son poste, alla visiter, à Berlin, son oncle, qui lui fit le meilleur accueil et lui promit de le faire placer en France, s'il se conduisait bien. Nous verrons plus loin ce que le maréchal fit, quelque temps après, pour son beau-frère Boé.

Nous demandons pardon d'entrer dans tous ces détails; n'est-ce pas le meilleur moyen de faire connaître Lefèbvre, comme homme, que de montrer ce qu'il a été à l'égard de sa famille?

Sa sœur, Mme Glasser, étant morte à Guémar, en février 1807, le maréchal s'occupa de la façon la plus fraternelle des enfants qu'elle avait laissés. Il avait obtenu un avancement rapide pour Richer, qui fut nommé receveur général à Marienwerder, et une bourse entière au Prytanée, à Paris, pour le neveu Salésie. Voulant faire donner une éducation complète à ses deux nièces, afin d'assurer leur avenir, il avait retenu, pour elles, des places au pensionnat des demoiselles Danzas, à Colmar. Mais il avait compté sans l'avarice de l'oncle Glasser qui, désirant utiliser sa nièce Marie-Anne dans son ménage, et son neveu Salésie dans sa culture, les avait engagés à rester avec lui. Un autre motif retenait chez son oncle

1. Le commandement de ce corps fut confié au prince Jérôme.

cette nièce qui était jolie de figure. Elle avait fait la connaissance d'un de ses cousins de Guémar, un mauvais sujet, et, de plus, conscrit réfractaire. A cette nouvelle, la colère du maréchal fut grande; il écrivit à Richer de faire mettre, à ses frais, Marie-Anne dans la maison de force à Ensisheim, Salésie en prison à Colmar, ajoutant qu'il allait faire arrêter le cousin et lui faire rejoindre son régiment.

En reproduisant cette lettre, F. Blumstein [1] la fait suivre de cette réflexion : « Un duc et pair de l'ancien régime ne pouvait parler avec plus de hauteur. » Il faut être aveuglé par l'esprit de dénigrement pour parler ainsi et ne pas approuver le maréchal qui, en cette occasion, a agi en oncle dévoué et prudent. Quant à la menace de *faire enfermer sa nièce à Ensisheim,* c'est une vieille locution populaire en Alsace pour dire *qu'on emploiera la force, s'il le faut.*

Les nièces Marie-Anne et Hélène furent enfin placées au pensionnat de Colmar. Mais le nombre des prétendants à la main de Marie-Anne ne faisant qu'augmenter, le maréchal résolut d'éloigner sa jolie nièce et sa sœur Hélène de l'Alsace et de la confier à la sollicitude d'un de ses amis, Mgr Colmar [2], qui occupait à cette époque le siège épiscopal de Mayence. Il écrivit de Paris à Metzger (31 août 1807) :

« Je viens de donner ordre, mon cher ami, à

1. Blumstein, bibliothécaire de la ville de Strasbourg.
2. Mgr Colmar, originaire de Strasbourg, occupa le siège de Mayence de 1802 à 1818.

Madame Richer de conduire ses deux sœurs chez Monseigneur l'évêque de Mayence. Je me suis arrangé avec ce prélat pour l'éducation de ces deux enfants; vous voudrez bien, en conséquence, les lui faire remettre entre les mains pour qu'elle les conduise elle-même à sa destination; surtout que les deux polissons qui ont osé les demander en mariage ne leur parlent plus... Envoyez-moi le compte de vos dépenses pour ces enfants, et croyez à mon éternelle reconnaissance. Le maréchal, duc de Dantzig. »

La nièce Marie-Anne ne profita guère de la générosité de son oncle à son égard. Elle se maria à Sébastien Ferber, de Guémar, cultivateur, riche il est vrai, mais qui ne tarda pas à être ruiné par ses habitudes d'intempérance.

Le maréchal, il faut bien le dire, n'eut pas toujours à se louer des membres de sa famille, dont quelques-uns ne répondirent pas à son dévouement pour eux.

Sa sœur Marie-Anne avait laissé, à sa mort, une succession grevée de dettes, dans lesquelles l'oncle Glasser était compris pour une somme importante. Il paraît que tout ne se passa pas loyalement pendant la liquidation de la succession, où l'oncle Glasser, paysan avare et madré, joua un rôle louche. Richer, compromis également dans cette affaire, on ne sait par quoi, tomba en disgrâce. Le maréchal, l'homme probe par excellence, paya les dettes de la succession et racheta les terres grevées, mais ne pardonna pas à son neveu sa conduite déloyale. La faute a dû

être grave puisque Lefèbvre, malgré toutes les prières, ne voulut plus s'occuper de Richer ni de sa femme.

Le maréchal ne fut pas plus heureux avec sa sœur Marie Gleiss qui, en 1800, avait épousé le capitaine Boé. Pendant que ce dernier fut au régiment, sa femme tenait un cabaret à Rouffach ; elle vendit même du poisson. Mais ses affaires allaient mal; son mari, qui était joueur et intempérant, ne lui envoyait rien, d'après une lettre de l'oncle curé. « Donnez, mon cher général, lui écrivit-il, à votre sœur, la femme Boé, la consolation de lui écrire et de lui dicter le parti qu'elle aura à prendre, elle mérite votre compassion... [1].

Lorsque le capitaine Boé eut obtenu sa retraite, le maréchal le fit nommer d'abord inspecteur à Paris et ensuite receveur général des droits réunis à Blois. En 1808, lors du passage, dans cette ville de l'empereur et de l'impératrice, l'ex-capitaine Boé commandait la garde d'honneur à cheval, chargée d'escorter la voiture des souverains. Il reçut, à cette occasion, une boîte d'or portant le chiffre de l'empereur [2].

La conduite de Boé n'a guère dû s'amender à en juger par des passages d'une lettre de la mère du maréchal à Metzger, pendant qu'elle restait avec sa fille et son gendre à Blois. Ce dernier était criblé de dettes malgré la place avantageuse qu'il occupait; il avait même vendu, à l'insu de

1. Archives de la famille.
2. Archives de Blois.

sa belle-mère, la maison que cette dernière possédait à Rouffach. Il perdit sa place à Blois, puisqu'en 1819, il se trouva à Saint-Domingue, on ne sait par suite de quelles circonstances, mais qu'il est facile de deviner. Le fait est que le maréchal fut obligé de venir au secours de sa sœur qui mourut dans cette île [1].

La plus jeune de ses sœurs, Catherine Gleiss, avait épousé Ketterlé, de Rouffach. Celui-ci, d'après une correspondance trouvée aux archives de la famille, ayant été ruiné dans une entreprise, sans qu'il y eût de sa faute, le maréchal vint à son aide pour lui permettre de se relever.

Nous avons reproduit ces détails, car rien ne saurait mieux faire connaître l'homme, c'est-à-dire sa bonté et le fond de son cœur.

Il s'occupa avec la même sollicitude de la famille de sa femme. Il écrivait, le 11 juillet 1807, à son ami Metzger : « Si le jeune homme qui recherche ma nièce Glasser, et qui se nomme Gudimar, est recommandable par ses talents, sa conduite et un peu de fortune, je lui donnerais avec plaisir Elvire Hubscher [2], qui se trouve en pension à Paris. Donnez-moi votre avis » [3].

Une lettre du principal du collège d'Amiens, en date du 17 novembre 1817, montre que le

1. Archives de la famille.

2. Une liasse de quittances, conservées aux archives de la famille, montre que la duchesse a payé le prix de la pension de cette nièce. D'autres quittances constatent également que cette nièce, établie de 1807 à 1810 à Wesserling, avait touché des sommes que sa tante lui avait adressées.

3. Archives de la famille.

maréchal payait également la pension de l'élève Annequin, un neveu du côté de la maréchale. Devenu capitaine, ce neveu ayant pris sa retraite, vient habiter avec sa tante, jusqu'à la mort de cette dernière.

La maréchale n'avait qu'un seul frère, André Hubscher d'Oderen, dont les descendants vivent encore en Alsace, où ils occupent tous des positions honorables. Ils possèdent divers souvenirs du maréchal et de la maréchale, des portraits en miniature, des bagues, des robes de bal de la tante, des couverts d'argent, etc. A ces derniers est joint un autographe de la maréchale, conçu en ces termes :

« *Den 2 Mey 1813.*

» *Mache ich in meinen zwei nies jetwetrem 6 sielbren Besteck.* Signé : *Duchesse de Dantzig* [1] ».

Les descendants de la Maréchale sont fiers de montrer ces souvenirs, mais ils prétendent que leur famille n'avait pas reçu autre chose de leur illustre parente. Ils ne disent pas d'où leur bisaïeul, qui n'avait été qu'un pauvre bûcheron, tenait la fortune qu'il leur a laissée. Ils oublient également que la nièce Elvire avait été dotée par sa tante et mariée à un sieur Rosée, alors avocat général à Colmar, ainsi que le prouvent des lettres autographes qui font partie de la collection de M. Angel Ingold [2].

1. « Le 2 mai 1813, je fais présent à chacune de mes deux nièces de six couverts en argent. »

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 46.

Il en est de même de quelques descendants de la famille du maréchal qui, mécontents de n'avoir rien hérité à sa mort, déclarent que leur famille n'a jamais rien reçu de lui. Or une lettre d'une dame Biegler, née Ketterlé, et adressée au Ministère de la Guerre, leur donne un démenti [1].

Cette lettre montre que le maréchal, pour empêcher le mauvais usage que plusieurs membres de sa famille avaient fait des secours qu'il leur avait fait parvenir, prit la sage précaution de déposer des fonds chez un notaire, pour constituer une rente annuelle en faveur de ses neveux et nièces en Alsace.

On ne peut séparer la maréchale de son mari, lorsqu'il s'agit d'acte de bienfaisance. Même après la mort de ce dernier, elle vient au secours de Marie-Anne, cette nièce du maréchal établie à Guémar, dont nous avons parlé et dont la situation était devenue précaire.

Voici un passage d'une lettre [2], adressée à M. Vion, vicaire général à Strasbourg, et ami de longue date du duc et de la duchesse :

« Permettez, Madame la Duchesse, qu'à cette

1. Lettre adressée au Ministre de la guerre, en date du 25 mai 1891 : « Marie-Anne Ketterlé, veuve Gaspar Biegler, née à Rouffach, domiciliée à Gueberswichr (Haute-Alsace) désire savoir, comme le maréchal Lefèbvre est mort sans enfants, s'il est mort *intestat*... La famille du dit maréchal a toujours touché une petite rente annuelle, provenant de la fortune délaissée par le feu maréchal, jusqu'à ce qu'un notaire, nommé Heimburger, de Rouffach, a été déclaré en faillite — qui s'est terminée en banqueroute —, et depuis plus rien. » (Lettre conservée au dossier du Maréchal, aux Archives administratives de la Guerre.)

2. Voir le commencement de cette lettre aux *Pièces justificatives*, 1145. (Archives de la famille.)

occasion je vous dise aussi un mot de la famille de feu Mgr le Maréchal. Vous savez combien elle vit dans la peine. Vous lui avez déjà donné quelque secours par mon canal qui a apporté, jusqu'à un certain point, du soulagement; mais les besoins se font encore sentir, et, entre autres, Marie-Anne, de Guémar, m'en a fait l'aveu il n'y a que 8 jours, par une lettre où elle me prie de vous écrire en sa faveur. Elle désirerait bien que vous fissiez, pour elle et ses enfants, l'acquisition d'une petite maison à Guémar, afin qu'elle ne fût plus dans le cas de payer un loyer, qu'elle a de la peine à ramasser. D'après les renseignements que j'ai eus, sa conduite est bonne, et je sais que si vous voulez lui faire quelque bien, cela sera bien employé. Je l'abandonne à votre sagesse et à votre charité de faire ce que vous trouverez convenable...»

Est-il besoin de dire que l'acquisition d'une maison eut lieu?

Nous n'ajoutons rien à tous ces faits qui sont authentiques; ils parlent assez par eux-mêmes.

CHAPITRE XVI

Lefèbvre considéré comme homme (fin). — Sa conduite à l'égard de ses amis. — Son amitié pour Metzger de Colmar. — Ses liaisons avec l'abbé Vion, vicaire général de Strasbourg, avec Mgr Saurine, évêque de Strasbourg. et Mgr Colmar, évêque de Mayence. — Reconnaissance de Lefèbvre à l'égard de ses anciens chefs aux Gardes françaises. — Trait touchant raconté à Sainte-Hélène par Las Case, à l'Empereur. — La veuve du marquis de Valady et Mme Lefèbvre. — Mme Lefèbvre et la maréchale Bessières. — La conduite de Lefèbvre à l'égard du marquis de Belcourt, son ancien commandant. — Trait raconté par Mme Ducrest. — La conduite de la maréchale Lefèbvre, en 1814, comparée à celle de certaines dames de l'ancienne noblesse.

Lefèbvre, maire de Combault. — Charité du Maréchal et de la Maréchale. — Exemples de vertu civique donnés par le Maréchal en 1816-1817. — Sa conduite à l'égard des paysans de la Brie pendant la cherté du blé. — Exemple de générosité patriotique. — Lettres du Préfet de Melun. — Lefèbvre est membre de plusieurs Sociétés de bienfaisance.

Avec le caractère franc et serviable qui distinguait Lefèbvre, il n'est pas étonnant qu'il ait su se créer des amitiés sincères et durables, déterminées par l'estime et l'affection réciproques, et

confirmées par une longue habitude et par un échange de mutuels bons offices. Et ce n'est pas seulement dans l'armée, parmi ses collègues, qu'il comptait des amis, mais aussi dans la société civile. Dans cette catégorie et au premier rang se place Metzger, son correspondant dévoué, pour lequel il n'avait aucun secret.

Lorsque, en 1804, il vint présider à Colmar le Collège électoral, chargé de proposer deux membres pour le Sénat, il contribua beaucoup à désigner aux choix des électeurs son ami Metzger, dont il avait pu apprécier le talent et le dévouement à la cause publique. Et le 27 mai de la même année, en présentant au Premier Consul la délégation de ce Collège électoral, il dit : « Notre choix s'est porté sur le citoyen Metzger, Législateur, natif du Haut-Rhin. Déjà, avant la Révolution, il s'est distingué par les talents avec lesquels il s'est acquitté de toutes les fonctions publiques dont il avait été chargé, et plus tard il fut honoré constamment par le suffrage du peuple, suffrage qu'il a justifié. »

Pendant son séjour à Paris, comme Sénateur, Metzger n'eut d'autre logement que l'hôtel de son ami.

En 1805, pendant la session du Collège électoral présidé par Kellermann, Metzger ne fut plus renommé, par suite d'intrigues de politiciens et d'ambitieux. Grande fut l'indignation de son ami Lefèbvre, qui lui écrivit le 31 juillet :

« Mon cher ami, je suis fâché et humilié que vos Alsaciens qui m'ont fait tant de protestations

d'amitié, aient eu la *malice* de vous ôter sur la liste des candidatures du Sénat. Je ne me serais jamais attendu à tel affront de leur part; mais quand je pense comme ils traitent le pauvre diable de Reubel [1], je me console et je me dis : ces braves gens, autrefois si francs et si loyaux, sont devenus de véritables intrigants. Au reste je m'en moque; ils ne m'ont jamais trompé, car je ne me suis jamais fié à leurs *grimaces*. »

Il fit nommer alors son ami Directeur des Droits réunis à Colmar.

Rappelons encore l'évêque de Mayence, Joseph-Louis *Colmar* [2], et Jean-Baptiste-Pierre *Saurine* [3], l'évêque de Strasbourg, à la nomination desquels il contribua beaucoup, après le Concordat. Tous les deux correspondaient avec lui et s'occupaient activement de ses neveux et de ses nièces.

1. *Reubel* et non *Rewbel*, comme tous les historiens de la Révolution s'obstinent à l'appeler, est né à Colmar, en 1740. Cet ancien membre et Président du Directoire, mourut dans sa ville natale en 1810, sans avoir augmenté son patrimoine. C'était un jurisconsulte habile, un homme intègre et un esprit ferme et modéré. Aussi, le 18 Brumaire, il osa dire au Premier Consul qui lui proposait un emploi : « Je ne vous aime pas : vous affectez la tyrannie. »

2. Voir au chap. XII, les renseignements sur ce digne prélat.

3. J.-B.-P. *Saurine*, né en 1733, fut successivement député du Béarn à la Constituante, député des Landes à la Convention; puis il entra au Conseil des Cinq-Cents. A la Convention, dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'Appel au peuple, le sursis et la détention jusqu'à la paix. (Il était évêque des Landes.) Au Conseil des Cinq-Cents, il défendit l'Eglise Constitutionnelle contre les Ultramontains.

Successivement évêque d'Oloron (1801) et de Strasbourg (1802), il ne cessa de protéger les prêtres assermentés; ce qui lui valut beaucoup d'ennemis. Il mourut en 1813.

Parmi les amis le plus dévoués au Maréchal et à sa famille, il faut compter l'abbé Vion, qui mourut, en 1839, Vicaire général de Strasbourg[1]. Ce digne prêtre, né en 1765, à Schlestadt, était curé de la paroisse Sainte-Foi de cette ville. Il avait fait la connaissance du maréchal Lefèbvre par l'intermédiaire de Metzger qui l'avait en grande estime, et l'avait recommandé vivement à son ami.

Le maréchal répondit par une lettre, dont une copie a été conservée par la famille de Metzger.

« Mon cher curé, je ne puis absolument rien faire de vous, si vous ne voulez pas venir sur-le-champ à Paris.

» J'ai beau vous offrir à nos belles et aimables princesses, elles croient toutes que *vous êtes un gros imbécile curé de campagne*, mais pour les surprendre agréablement, je vous propose, mon cher ami, de venir loger chez moi pendant six mois ou une année, pendant ce temps vous ferez faire votre service par un autre; si nous obtenons une place marquante pour vous, votre desservant gardera votre place; et comme vous irez avec moi chez toutes les personnes marquantes, vous ferez des connaissances. En attendant que quelque chose se présente, vous serez mon aide de camp, car je les ai tous envoyés en Espagne; manger, boire, logement, voiture, cabriolet, chevaux, rien ne vous manquera.

» Enfin je pense que mon *cher Evêque, qui*

1. Voir aux *Pièces Justificatives*, n° 45 une lettre de ce prêtre, écrite à la duchesse de Dantzig après la mort de son mari, en faveur de la nièce Marie-Anne, de Guémar.

m'aime tant, ne manquera pas de vous donner cette permission; mais dans tous les cas nous avons de quoi vivre, et il n'est pas difficile de trouver une place comme celle que vous occupez, surtout pour un homme d'esprit, tel que vous. Allez, quittez encore une fois cette stérile Alsace, *Paris est la maîtresse du monde, et César est descendu des cieux pour venir habiter Paris!*

» Agréez, je vous prie, la nouvelle assurance de mon amitié.

P.-S. — « Ma femme se joint à moi pour vous embrasser tous de cœur et d'âme; et ne faites pas d'observation inutile, dites oui ou non, car je suis seul pour le moment, et je vous attends, ou je serai obligé de prendre un autre. Je vous embrasse. Le Maréchal, etc.

(Ce 20 juillet 1810, à 8 heures du soir[1]).

L'excellent curé accepta, sans hésiter, la proposition du Maréchal. Il se mit en route immédiatement et prévint son ami Metzger par la lettre suivante :

« Schlestadt, le 28 juillet 1810 ».

» Très cher Ami, je serais un ingrat si je ne m'empressais à vous faire part de la nouvelle intéressante que je viens de recevoir de Mgr le duc de Dantzig, votre ami et mon cher Protecteur. Je vous transmets copie de sa lettre, écrite de sa propre main, pour que vous puissiez juger de la manière tendre et amicale avec laquelle il me traite. Je sais que j'en suis, pour une grande

1. Archives de Rouffach.

partie, redevable à vos bons offices de cette précieuse amitié, et vous réitère mes tendres remercîments. Vous avez posé, à l'époque du couronnement, le fondement du bonheur qui m'attend en ce moment, et je vous prie de croire que je brûle du désir de trouver l'occasion de vous être utile à quelque chose dans ce pays-là. Vous disposerez dans toutes les circonstances de ma personne, et vous pouvez être bien persuadé, que c'est me rendre service que de me fournir l'occasion de pouvoir vous témoigner ma reconnaissance. Je suis seulement peiné de ce que mon départ soit si précipité, car je me serais sûrement mis en devoir d'aller vous faire mes adieux chez vous. Si vous avez quelque commission pour la capitale, adressez-la moi mardi, chez les Engelhard à Strasbourg, car je partirai de là mardi ou jeudi au plus tard, pour me rendre à ma destination. Je me recommande à votre cher souvenir, et vous prie d'agréer les sentiments du plus parfait dévouement, etc. VION, curé [1]. »

Nous avons cru devoir donner *in-extenso* ces deux lettres qui, mieux que ce que l'on pourrait dire, montrent avec quelle cordialité et quel dévouement le maréchal traita ses amis.

Le travail ne devait pas manquer à l'abbé Vion, dans la famille du Maréchal, qui avait une correspondance fort étendue. En dehors de ses fonctions de Préteur du Sénat, il ne resta pas étranger aux élections concernant le Sénat et le

1. Voir aux *Pièces Justificatives*, n° 45.

Corps législatif, surtout lorsque les candidats appartenaient au cercle assez étendu de ses intimes ou de ses protégés. De plus, il s'occupait non seulement des intérêts de tous les membres de sa famille, mais même de ceux de ses amis; sans parler de ses dotations en France et en Allemagne, qui exigeaient une correspondance suivie, ainsi que des lettres, qu'il recevait journellement de ses protégés, qui venaient solliciter son intervention. L'emploi de secrétaire ne devait pas être une sinécure dans sa maison.

Le maréchal aimait à rendre service, et l'on ne s'adressa jamais inutilement à lui. Par les liasses de lettres conservées dans la famille, on voit qu'il accueillait toujours avec empressement les demandes d'anciens soldats. Il n'a jamais oublié son pays d'origine, toujours ravi de rencontrer un de ses compatriotes alsaciens, si nombreux alors sous les drapeaux français, et d'user de sa haute situation en faveur de ceux qui s'adressaient à lui. Aussi était-il connu en Alsace sous le nom de *père des Alsaciens*[1].

Nous citerons, entre autres, le témoignage du général alsacien de Reisset, qui dit dans ses *Souvenirs* : « En quête d'une lieutenance pour mon frère cadet Louis, j'ai écrit au maréchal Lefèbvre qui appuiera ma demande (mars 1806.) — Et plus loin : « J'ai été hier chez le vice-connétable (Berthier) qui m'a bien reçu et m'a fait beaucoup de promesses. Pendant une revue aux Tuileries,

1. Voir le *Moniteur*, n° du 23 mars 1815, et chapitre x.

j'ai vu plusieurs grands personnages, dont plusieurs m'ont fait des invitations à dîner, que j'ai dû refuser en vue de mon départ. Je n'ai accepté que chez le duc de Dantzig, *qui me veut du bien et qui m'a toujours témoigné de l'amitié, sans doute en qualité de compatriote.* » Signé : le vicomte de Reisset. (27 février 1809 [1].)

Arrivé aux grandes dignités, Lefèbvre ne laissa échapper aucune occasion pour témoigner sa reconnaissance à ses anciens chefs, qui lui avaient tendu la main à ses débuts.

Voici un trait typique raconté par Las Cases [2].

« L'empereur était souffrant ce jour-là et paraissait triste. J'ai cherché à l'égayer par les coq-à-l'âne, prêtés gratuitement sans nul doute, à Mme la maréchale Lefèbvre, qui pendant longtemps a joui du privilège de faire les gorges chaudes de nos salons. Je m'en étais donné, disais-je, comme un autre, jusqu'à ce qu'un jour je me l'interdis à jamais, en apprenant un trait d'elle qui prouvait, *l'élévation de ses sentiments autant que la bonté de son cœur.*

» Mme Lefèbvre, femme d'un soldat aux Gardes et par conséquent d'un état à l'avenant, courait elle-même gaîment, et volontiers, au-devant de ses souvenirs, et même de ses occupations ma-

1. Le vicomte de Reisset, né à Colmar, en 1775, débuta comme aide de camp de Kléber, et se distingua pendant les guerres de la République et de l'Empire. Il fut nommé lieutenant-général sous la Restauration. Le troisième et dernier volume de ses *Souvenirs* vient de paraître chez Calman-Lévy.

2. *Mémorial de Sainte-Hélène,* tome VII.

nuelles de cette époque. Elle et son mari se trouvaient, dans ces temps, avoir donné des soins domestiques à leur capitaine, le marquis de Valady [1], parrain d'un de leurs enfants et plus tard membre de la Convention.

» La veuve de ce député, au retour de son émigration, reçut tout aussitôt les offres et les soins les plus touchants du ménage Lefèbvre, parvenu alors à un haut degré de splendeur et de crédit.

» Or, un jour, la maréchale accourut chez elle et, dans son langage usité : « Mais, savez-vous, lui dit-elle, que vous n'êtes pas bons, et que vous aviez bien peu de cœur entre vous autres gens comme il faut? Nous tout bêtement soldats, nous en agissons mieux. On vient nous apprendre que M. un tel, un de nos anciens officiers et le camarade de votre mari, vient d'arriver de son émigration, et qu'on le laisse ici mourir de faim ; ce serait une grande honte !.. Nous craindrions nous autres de l'offenser, si nous venions à son secours; mais vous c'est autre chose ; vous ne pouvez que lui faire plaisir. Portez-lui donc cela de votre part. Et elle lui remit un rouleau de cent louis.

» Impossible de joindre plus de délicatesse à plus de bonté. On peut bien le dire, Mme Lefèbvre trouvait même, pour exercer sa bonté, de ces délicatesses qui manquaient parfois à son langage. Les mauvaises plaisanteries dont elle était l'objet

1. Voir *pièces justificatives* n° 11.

tombent devant l'élévation de ses sentiments et la bonté de son cœur.

» ... Nous avons parcouru alors, continue Las Cases, un grand nombre de rapports de bienveillance, exercés par les nouveaux parvenus en faveur des anciens nobles ruinés, et cité beaucoup de traits à l'avenant ; entre autres la galanterie, bien recherchée peut-être de celui qui de simple soldat arrivé au grade de maréchal, se procura un jour la satisfaction, dans sa splendeur nouvelle, de réunir en dîner de famille, son ancien colonel et quatre ou cinq anciens officiers du régiment, qu'il reçut avec son ancien habit de soldat, n'employant constamment vis-à-vis d'eux que les mêmes qualifications dont il s'était servi autrefois.

» Et voilà pourtant, disait l'Empereur, la vraie manière d'éteindre la fureur des temps, car de pareils procédés doivent naturellement créer de grands échanges de bienveillance réciproque entre les partis opposés, et *il est à croire que dans les derniers temps les obligés auront obligé à leur tour, ne fût-ce que pour demeurer quittes.* »

L'ancien soldat, dont parle ici Las Cases, n'est autre que le maréchal Lefèbvre.

Je dirai avec un grand écrivain : « On ne doit point se lasser de raconter les bonnes actions ; elles servent d'exemples, et on a tant besoin d'exemples ! »

Voici un autre trait, non moins authentique, à l'acquit de la bonne maréchale, et qui se place à la même époque !

Le maréchal Bessières avait épousé une jeune personne de Cahors, du plus grand monde mais sans fortune. Cette dame, qui était liée avec Mme Lefèbvre, avait su gagner l'estime générale. « La jalousie, écrit M. de Bourran, règne dans les cours aussi bien que dans le monde petit ou grand. Les femmes, rivales en beauté et en fortune, sont peut-être moins indulgentes que les hommes. Cependant Mme Bessières était respectée, honorée et même admirée... »

La femme du général Lefèbvre vint un jour trouver Mme Bessières et lui dit : « Je viens vous prier de m'aider à faire une bonne action. Des émigrés et des prêtres non assermentés sont dans la plus affreuse misère : ils éprouvent toutes les souffrances, et je cherche vainement à soulager leurs malheurs. L'égoïsme et la peur ferment toutes les bourses. — Je vous seconderai, s'écria Mme Bessières. »

La jeune femme se mit à l'œuvre, allant de salon en salon, de foyer en foyer, quêtant pour ceux qui souffraient. Nul ne refusait afin de plaire à la compagne d'un favori du maître. La récolte fut belle, et Mme Bessières déposa une somme très forte dans les mains de la femme du général Lefèbvre, en prononçant ce seul mot : *Silence !*[1].

Nous reproduisons un autre trait, non moins touchant, tel que nous l'avons relevé à la bibliothèque de Colmar, dans une vieille plaquette de

1. *Cinq Épées* par le général Ambert.

1829, parue à l'occasion de la mort du maréchal :

« C'était au commencement du Consulat. Un jour en sortant du cabinet du premier consul, Lefèbvre aperçut dans un coin de l'antichambre un vieillard, attendant une audience, et dont les traits paraissaient vieillis, moins encore par l'âge que par le malheur. Ému de compassion pour le pauvre solliciteur, le bon maréchal fixa sur lui un long regard. Il croit reconnaître les traits de cet homme. Tout à coup il se précipite sur le vieillard étonné, en s'écriant : « Vous ici, mon Commandant ! »... Qu'on juge de la surprise du vieillard, lorsque le maréchal lui dit : « mais je suis François Lefèbvre, votre ancien sergent aux Gardes françaises !... Que Catherine va être contente de vous revoir ! dit-il en lui prenant le bras ; car je vous amène chez moi dans ma voiture.

« On peut se figurer l'empressement avec lequel la bonne maréchale accueillit leur officier d'autrefois. Elle retint le vieillard dans son hôtel, jusqu'à ce que son mari eût fait les démarches pour que le château, dont il avait été dépouillé pendant l'émigration, lui fût restitué...

« Ce vieillard n'était autre que le marquis de Belcour, au dire du capitaine Annequin qui, chargé des négociations relatives à la restitution du château, se plaisait dans sa vieillesse, à me raconter ce trait de bonté et de reconnaissance de son oncle. » (Tarnier.)

Cette histoire a été amplifiée et arrangée par

divers écrivains d'après lesquels le maréchal aurait racheté de son argent le château de son ancien chef, l'aurait reconduit dans son domaine, et lui en aurait remis les titres dans sa giberne de garde française... »

Lefèbvre a assez de bonnes actions à son actif, sans qu'il soit nécessaire d'en inventer.

Dans ses *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine*, Mme Ducrest cite un fait à peu près semblable, mais à l'avoir de la maréchale :

« Voici un trait qui honore son caractère, et qui fait aimer une femme qui a tant fait rire à ses dépens des gens qui valaient beaucoup moins qu'elle :

« Mme de Walsh-Serant [1] étant de service, depuis quelques jours, auprès de l'impératrice Joséphine, se sent frapper sur l'épaule, et une voix un peu rude lui dit : Bonjour, *ma commère*. Étonnée de ce ton, Mme de Serant se retourne et reconnaît la maréchale. — Madame...! — Bah ! bah ! pas de beau discours ! Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, voyons ? Avant d'être une grosse dame, j'étais garde-malade. J'ai soigné votre pauvre bonhomme de mari ; vous avez été bonne pour moi et marraine d'un de mes enfants... Quoi ! je m'en souviens. Embrassez-moi donc. »

Il faut convenir qu'il y a beaucoup de mérite à aller ainsi au-devant d'une reconnaissance qui ferait souffrir l'amour-propre de tant d'autres, et

1. Cette dame n'est autre que la veuve du capitaine de Valady, dont nous avons déjà parlé.

qu'une *pareille bonhomie est bien préférable à la morgue insolente de tant de parvenus qui, par leur impertinence, obligent à se souvenir davantage de ce qu'ils étaient. Bonne mère, épouse dévouée, cette excellente femme est aimée de tous ses inférieurs, pour lesquels elle se montre toujours égale et généreuse* [1]. »

A la chute de l'Empire, bien peu sont restés fidèles à Napoléon, leur bienfaiteur. La maréchale Lefèbvre n'a jamais caché le tendre attachement qu'elle a conservé à sa mémoire. Son langage naturel et franc plaisait à l'empereur, et il aimait beaucoup à causer avec elle. Mme Lefèbvre, de son côté lui avait voué un culte que le malheur ne put refroidir. Voici un dernier trait qui montre à quelle hauteur sut atteindre son âme, aux heures douloureuses où l'ingratitude soufflait sur tous les cœurs :

« Au mois de février 1814, raconte Kœchlin [2], de Mulhouse, me trouvant à Paris, je rendis visite à ma compatriote. Au moment de mon entrée dans le salon de la duchesse, une personne se leva et se retira. « Vous avez vu ce monsieur, me dit Mme Lefèbvre. Il est parent du duc de... ; il vient intriguer pour qu'on prononce au Sénat la déchéance de l'empereur !... Vous allez retour-

1. Ce qui n'a pas empêché Mme Ducrest de reproduire dans son livre tous les quolibets et mots bizarres qu'on attribuait à la maréchale Lefèbvre, et même d'en inventer, comme nous le verrons au chapitre XVIII.

2. Ce Kœchlin et son frère servaient comme aides de camp du maréchal pendant la campagne de France. Voir chapitre X.

ner à l'armée ; dites à mon mari que s'il était capable d'une telle infamie, je le prendrais par les cheveux pour le traîner aux pieds de l'empereur [1]. »

Que l'on compare cette conduite de Mme Lefèbvre à celle, par exemple, de Mme de Rémusat. Cette comtesse, ancienne dame d'honneur de l'impératrice, et dont le mari avait été comblé de bienfaits et d'honneurs par l'empereur, n'a pas craint, dans ses *Mémoires*, de trahir ses bienfaiteurs, et de les salir par des infamies et des mensonges qui ont révolté tous les gens de cœur. Aussi, combien, chez la première, la noblesse de cœur est-elle supérieure à la noblesse de naissance de l'autre !

Quel contraste également entre la conduite de la maréchale avec celle d'autres dames de la noblesse, à l'entrée des ennemis à Paris, en 1814 !

« En présence des alliés, les chefs des partis royalistes s'abandonnaient à la plus vive et à la plus bruyante allégresse. Alors on vit des femmes, parmi lesquelles on comptait des dames du palais de Marie-Louise et des veuves d'officiers qui étaient tombés sous les coups des Russes, secouer toute pudeur, se précipiter avec hardiesse au milieu des groupes, se jeter à travers les chevaux, et fatiguer même l'empereur Alexandre de l'inconvenance de leurs acclamations... Alors on

1. Angel Ingold, de Colmar, dont les grands parents avaient connu le maréchal et sa famille.

entendit ces cris : Vive l'empereur de Russie ! Vive le roi de Prusse ! Vivent nos libérateurs ! — Que penser de tant de hontes ? » (F. Tissot.)

Sous l'empire, le maréchal avait habité son château de Combault[1] (Seine-et-Marne), pendant les rares loisirs que lui laissaient ses nombreuses campagnes. Après les événements malheureux de 1814, il se retira dans ce village dont il fut maire jusqu'à sa mort. Il consacra son temps à soulager les infortunes et à s'occuper du bien public. Sa sollicitude s'exerça surtout à l'égard des anciens soldats, et des pauvres paysans de la Brie, ruinés par l'occupation des alliés et les mauvaises récoltes de 1816. Est-il besoin d'ajouter que, dans toutes ces bonnes œuvres, il fut secondé activement par la maréchale ?

» Ce qui distinguait surtout la duchesse de Dantzig, depuis la mort de ses deux fils tombés glorieusement pour la patrie, c'est une bonté en quelque sorte maternelle pour tout ce qui portait ou avait porté l'uniforme. Prodiguer des secours à des soldats malheureux ou souffrants, lui paraissait chose si naturelle et si simple, qu'elle le faisait sans y songer. Jamais un militaire ne frappa vainement à sa porte. Sous la Restauration, alors que les anciens soldats étaient l'objet d'une surveillance tracassière, et que des soldats mutilés sollicitaient une aumône du pays, il suffisait que

1. En 1839, la petite commune de *Combault* fut réunie à celle de *Pontault* ; les deux n'en forment plus qu'une sous le nom de *Pontault-Combault*.

leur infortune fût connue de la maréchale, pour être aussitôt soulagée [1]. »

Constant, l'ancien valet de chambre de l'empereur, qui était lié avec le maréchal Lefèbvre, dit dans ses *Mémoires* : « On ferait un recueil de mots bizarres attribués à la maréchale Lefèbvre, et que probablement elle n'a jamais dits, mais il *faudrait un in-folio pour enregistrer tous les traits où se peint la bonté de son cœur.*

Et il cite, entre autres, l'exemple d'un vieux cocher de la maréchale, lequel, attaqué d'un mal subit, allait succomber lorsqu'il fut sauvé par l'intervention de sa maîtresse qui lui fit prendre un remède énergique. « Le malade, dit Constant, de qui j'ai su ces détails et qui était père d'une nombreuse famille, dut la vie à l'humanité de la digne femme. »

A côté des actes d'humanité, on cite encore à son actif des actes de délicatesse.

« Mme Lefèbvre était humaine et dévouée, ajoute M. Angel Ingold [2]. Nous avons sous les yeux un billet adressé par elle à un solliciteur : « Si, dans votre lettre, y lit-on, vous *n'auriez* pas dénoncé (nous respectons scrupuleusement le style et l'orthographe) celui qui a déchiré l'empereur, je la lui aurais *montré*, mais comme *sa*

1. Angel Ingold.

2. Extrait d'une lettre adressée par la maréchale à M. Rossée, alors avocat général à la Cour de Colmar, qui avait épousé une nièce de Mme Lefèbvre, la fille de son frère Hubscher d'Oderen. Voir *Pièces justificatives* n° 46. Cette lettre fait partie d'une collection d'autographes du maréchal et de la maréchale, que Angel Ingold a hérités de son grand-père.

n'est pas dans mon caractère d'ôter le pain à un homme sur une dénonciation, je la garde pour moi. »

Tant il est vrai que ce qui rend le cœur bon, fait aussi l'âme haute !

Nous avons été curieux de connaître la réputation que le maréchal et sa femme ont laissé dans la commune de Combault. Bien que 80 ans se soient passés depuis sa mort, et 66 depuis celle de la maréchale, leur souvenir n'est pas oublié dans ce village et les environs ; les habitants racontent encore des exemples multiples de la bonté des anciens châtelains.

« Mon grand-père, me disait un fermier de Combault, a été jardinier au château, pendant de longues années. Que de fois il m'a répété qu'il n'y avait pas au monde de cœurs meilleurs et plus généreux, que le maréchal et la maréchale. Tous les deux étaient bons et familiers avec le pauvre monde. On ne saura jamais tout le bien qu'ils ont fait ici, et surtout aux anciens soldats...

» Quant à la maréchale, bien que bonne, c'était une femme énergique qui n'avait pas froid aux yeux. »

Le bien que, de son côté, le maréchal a fait dans sa commune comme maire et les services rendus dans toute la région, surtout pendant la triste année de 1816-1817, furent considérables, ainsi que le constatent des preuves officielles que nous avons trouvées dans les archives de la famille, et dans les archives départementales de Melun.

Voici d'abord une lettre du préfet de Seine-et-Marne, en date du 26 avril 1816 :

« M. le Maréchal, j'ai l'honneur de vous adresser l'arrêté par lequel je vous ai nommé maire de Combault, et vous ai donné l'adjoint que vous désirez conserver.

» *Je sais tout le bien que vous avez fait à Combault et le zèle avec lequel vous avez pris constamment les intérêts de vos administrés.*

» Vous ne pouvez donc douter du plaisir que j'éprouve et qui, j'ose l'assurer, est *partagé par tous les habitants de Combault*, à vous voir continuer les fonctions de maire de cette commune.

» J'ai l'honneur, etc... signé : Le comte GERMAIN[1]. »

Pour venir au secours des communes, épuisées par les charges de l'occupation des armées étrangères, et la cherté des vivres par suite des mauvaises récoltes ; pour soulager les familles pauvres et procurer aux petits cultivateurs les grains nécessaires à l'ensemencement des terres, grains dont le prix était alors exorbitant, le gouvernement avait ouvert un emprunt de cent millions. Le maréchal avait souscrit des premiers et, dans le courant de juin, informe le préfet qu'il renonce au remboursement de sa cotisation, ainsi que d'autres propriétaires de la région qui, à son exemple, « ont donné cette preuve éclatante de leur dévouement au bien public. »

1. Archives de la famille.

Le Préfet lui adressa cette lettre de remerciement, à la date du 21 juin 1816 :

« J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance, Monsieur le Maréchal, votre renonciation au remboursement de votre cotisation dans l'emprunt de cent millions. Je m'empresserai d'en informer Son Excellence le Ministre de l'Intérieur et des Finances, et de placer votre nom parmi ceux des fonctionnaires et des propriétaires du département qui ont donné au Roi une preuve aussi éclatante de leur dévouement.

» J'ai l'honneur, etc. Le Préfet, signé : Comte GERMAIN [1]. »

A l'époque où Lefèbvre donna cette preuve de désintéressement et de patriotisme, il avait perdu ses dotations en Allemagne et, comme nous l'avons raconté autre part, le gouvernement de Louis XVIII lui avait supprimé ses traitements de maréchal de France et de sénateur.

Lefèbvre fut nommé encore président des Commissions locales, chargées de dresser la liste des personnes à secourir dans le canton. Voici la lettre qu'il reçut à ce sujet du préfet :

« Melun, 8 novembre 1816.

» Monsieur le Maréchal, le département a obtenu 350.000 francs sur les fonds que Sa Majesté et les princes de sa famille ont bien voulu abandonner pour le soulagement des localités épuisées par les charges de la dernière occupation militaire.

1. Archives de la famille.

Cette somme vient d'être répartie entre les communes.

» Une Commission instituée dans chacune d'elles, et composée du maire et de deux conseillers municipaux, va procéder à la distribution individuelle.

» La cherté excessive des grains indique la destination que doivent recevoir ces secours, et les consacrer au soulagement de la classe ouvrière, c'est remplir les intentions bienfaisantes de Sa Majesté, d'accord avec l'humanité, la tranquillité publique et la sécurité de tous. Sans doute, les Commissions locales sont pénétrées de cette vérité: mais il est à craindre que des considérations particulières ne les écartent du but qui leur est proposé. Il faut chercher également à soulager la classe ouvrière en lui procurant des ressources par un travail qui tourne à l'avantage des communes.

» J'ai pensé que des personnes recommandables par leur caractère agiraient puissamment sur leurs délibérations, et je vous ai nommé Président des Commissions du canton...

» La connaissance que j'ai de vos sentiments me fait espérer que vous ne refuserez pas une mission, qui vous assurera de nouveaux droits à la reconnaissance et à l'estime de vos concitoyens. Le Préfet : Comte Germain [1]. »

Cette mission répondait trop aux sentiments bien connus du maréchal pour qu'il ne l'acceptât pas, et ne s'y consacrât avec un entier dévouement.

1. Archives de la famille.

La tradition locale rapporte que, pendant les années où il administrait la commune de Combault, le maréchal avait fait exécuter, à ses frais, tous les divers travaux pour l'entretien des bâtiments ou des chemins communaux.

Tout ce que la tradition locale a conservé de la charité du maréchal pendant cette triste époque, est confirmé par l'extrait d'une lettre d'un habitant de Seine-et-Marne, reproduite d'après le *Journal-Général*, par le *Moniteur* (n° du 9 juin 1817).

« Si les besoins de la classe indigente ont été très grands dans notre département, on peut dire aussi que, nulle part et dans aucun temps, la bienfaisance publique et la charité individuelle ne se sont montrées plus ailleurs, et sous des formes les plus variées.

» En dehors des bienfaits du Roi et des princes, plus de 300,000 francs ont été employés sur les fonds des Ponts et Chaussées du département et des villes, en ateliers de charité. Les grands propriétaires, les riches cultivateurs se sont signalés, soit par des sacrifices personnels, soit en stimulant le zèle de leurs administrés ou de leurs concitoyens... En tête de tous les bienfaiteurs, il faut nommer M. le Maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, maire et propriétaire à Combault, qui a fait réparer les chemins à ses frais, a pourvu les indigents valides ou infirmes de tout ce dont ils avaient besoin. Rien n'égale la bonté et la bienveillance de M. le Maréchal : Supplément de traitement au curé, entretien de l'église, *frais de l'école primaire*, etc... il pourvoit à tout...

» L'Administration et les amis de l'humanité ont fait des efforts inouïs pour lutter contre les résultats d'une intempérie presque sans exemple. Et si nous révélons ici les noms de quelques-uns de ces généreux citoyens, c'est une violence faite à leur modestie, mais une publicité nécessaire dans un moment, où l'on ne connaît de besoins que là où ces modèles de bienfaisance ne sont pas imités... »

Ce dévouement de Lefèbvre pour les paysans ruinés de Seine-et-Marne rappelle les services rendus, en 1870-1871, par Drouin de Lhuys, député du même département et président de la Société d'agriculture de France. Cet ancien ministre, grâce à ses pressantes lettres d'appel en faveur des cultivateurs, dont les moissons avaient été dévastées par la guerre, et les semailles rendues impossibles, parvint à distribuer aux provinces envahies pour cinq millions de secours en grains et en argent. Le duc de Dantzig n'a-t-il pas été le précurseur, sinon le modèle de Drouin de Luys, pendant cette détresse nationale ?

Jusqu'à la fin de ses jours, le maréchal fit également partie de la plupart des œuvres de bienfaisance à Paris. C'est ainsi qu'il fut un des membres les plus actifs de la *Société royale* fondée, le 14 juin 1819, pour l'amélioration des prisons. Cette Société avait pour but « non seulement d'améliorer le régime matériel et physique des prisons, mais surtout de chercher à retremper, s'il est possible, des âmes dégradées par le vice et par de funestes passions... Les mœurs formées

par l'éducation, c'est le travail qui les conserve, disent les statuts ; elles se dépravent dans la fainéantise et se corrompent dans la misère ; *c'est donc au travail qu'il faut former les citoyens,* c'est à donner à tous du travail que le gouvernement et tous les citoyens doivent s'appliquer [1]... »

Aimer à secourir les autres et à rendre service est la vertu des âmes bonnes et sensibles. Ces deux vertus, le maréchal et la maréchale les possédaient à un haut degré et savaient les pratiquer.

1. *Moniteur Universel,* n° du 19 juillet 1819.

CHAPITRE XVII.

Maladie et mort du maréchal Lefèbvre. — Ses funérailles. — Discours prononcé sur sa tombe par le maréchal Mortier. — Son éloge prononcé par le maréchal Suchet devant la Chambre des Pairs. — Lettre de condoléance du duc de La Châtre, au nom du Roi. — Lettre du duc de Maillé au nom de Monsieur. — Lettres du duc d'Orléans et du duc de Cambacérès. — Lettre du marquis de Latour-Maubourg, ministre de la Guerre. — Lettre du maréchal Macdonald, chancelier de France. — Jugement de Mme de Caylus sur le maréchal Lefèbvre. — Monument élevé au Père-Lachaise par sa veuve. — Monument érigé à Vilna au général comte de Dantzig. — Lettre de la maréchale au maire de Rouffach, lui annonçant l'envoi d'un buste du maréchal. — Inauguration de ce buste et discours prononcé à cette occasion. — La Maréchale envoie cinq cents francs pour les pauvres de Rouffach. — Elle fait don au musée d'artillerie de l'épée et des deux bâtons de maréchal de son mari. — Mort de la duchesse de Dantzig.

La santé du maréchal avait toujours laissé à désirer depuis la retraite de Russie ; elle fut encore compromise par les fatigues essuyées par l'héroïque vieillard pendant la campagne de France. A diverses reprises le *Moniteur* reproduisit des lettres du maréchal, par lesquelles il s'excusait de ne pouvoir assister aux séances de

la Chambre des Pairs, à cause de ses souffrances. A la date du 17 mai 1818, le journal contient cet entrefilet :

« Le duc de Dantzig est atteint depuis quelques jours d'un rhumatisme goutteux phlegmoneux à sa terre de Combault. Le docteur lui donne ses soins. »

En 1820, le maréchal souffrait depuis pluiseurs mois d'une hydropisie de poitrine. Quelques jours avant sa mort, il eut le courage de se rendre, malgré ses douleurs, au Père-Lachaise, pour choisir lui-même sa place, auprès du tombeau de Masséna, après avoir exprimé ses dernières volontés, au sujet de ses funérailles, à ses amis, les maréchaux Suchet et Mortier. Il mourut [1] le 14 septembre 1820, à l'âge de soixante-cinq ans, deux jours après le vieux Kellermann, son ami et son compatriote.

Voici en quels termes le *Moniteur Universel*, dans son numéro du 17 septembre 1820, rend compte des funérailles du maréchal Lefèbvre :

« On a célébré aujourd'hui, dans l'église Saint-Louis, rue Sainte-Croix, Chaussée d'Antin, les

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 49. son acte de décès. — « M. le duc de Dantzig est mort hier à onze heures, de la douloureuse maladie, dont nous avons dit qu'il était attaqué. MM. les généraux, officiers supérieurs et autres intendants et sous-intendants militaires, dont la présence et le domicile à Paris sont inconnus, et auxquels par conséquent on n'a pu envoyer d'invitation nominative, sont priés d'assister aux obsèques de M. le duc de Dantzig, qui auront lieu demain samedi, à onze heures du matin, dans l'église de Saint-Louis-d'Antin. On se réunira à l'hôtel de M. le Maréchal, rue Joubert, 29. » (*Moniteur* du 15 septembre 1820.)

obsèques du maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig. Le corps a été présenté à midi, dans l'église, et placé sous un catafalque, aux quatre coins duquel étaient des drapeaux. L'église était tendue de noir. Après, le corps du maréchal a été conduit au cimetière du Père-Lachaise, avec les mêmes cérémonies qui ont eu lieu hier pour le maréchal Kellermann. Les quatre cordons du drap mortuaire étaient tenus par les maréchaux Mortier, duc de Trévise, Oudinot, duc de Reggio, Suchet, duc d'Albuféra, et M. le duc de Coigny.

» Le duc de Trévise a prononcé un discours sur la tombe. Les neveux du maréchal étaient à la tête du deuil. Beaucoup d'officiers supérieurs et généraux, des fonctionnaires, des officiers des gardes du corps du roi faisaient partie du cortège.

Un bataillon de vétérans et trois bataillons des légions de la garnison ont exécuté plusieurs décharges, sur la tombe du maréchal. Ses restes mortels ont été inhumés dans la partie est du cimetière, à quatre pieds de la tombe de Masséna, et à très peu de distance de celles des maréchaux Pérignon et Sérurier, et du général Lamortillière. »

Nous reproduisons ci-après les derniers adieux [1], adressés par le général Mortier, duc de Trévise, sur la tombe de son ami. Le sujet, il faut en convenir, prêtait à l'éloquence ; mais on verra que l'orateur maniait mieux l'épée que la parole. Son discours n'est pas exempt, en effet, de ce

1. *Pièces justificatives* n° 51.

style emphatique, propre aux discours patriotiques de l'époque, et à l'éloquence militaire du temps de la Révolution et de l'Empire. Son éloge tranche, par sa rhétorique affectée, avec le style simple du héros qu'il s'agissait de louer. Il forme, sous ce rapport, un contraste avec le discours prononcé le 12 juin 1821, par le maréchal Suchet devant la Chambre des Pairs. Ce morceau, écrit avec sobriété, naturel et clarté est, en effet, un modèle d'éloquence entraînante. Il signale encore un grand nombre de faits et de belles actions à l'actif de Lefèbvre ; ce qui lui donne une véritable valeur historique ; aussi lui avons-nous fait plus d'un emprunt. Comme ce discours n'est connu que par certains extraits et que, d'ailleurs, il est devenu très rare, nous avons cru bien faire, en le reproduisant en entier, tel que nous l'avons copié sur l'exemplaire conservé dans les archives de la famille [1].

Par délibération, en date du 8 juillet 1821, le Conseil municipal de la ville de Rouffach, « après avoir entendu la lecture du discours prononcé dans la Chambre des Pairs par le maréchal Suchet, a décidé qu'il sera transcrit sur le registre de la mairie. Le Conseil croit de son devoir de perpétuer, dans la ville de Rouffach, d'autant plus la mémoire de l'illustre guerrier qui est le sujet de ce discours, que Rouffach a l'honneur d'être la ville natale de Monseigneur le duc de Dantzig, des vertus guerrières et civiques duquel

1. Voir *Pièces justificatives* n° 50.

il importe de transmettre aux habitants un document permanent [1]. »

Nous reproduisons quelques-unes des nombreuses lettres de condoléance adressées à la veuve, pour montrer combien le maréchal était regretté, et à quel point il avait su mériter l'amitié et l'estime des plus illustres personnages de l'époque. Elles méritent du reste d'être connues, parce qu'elles sont encore inédites [2].

I. — *Lettre du duc de La Châtre, au nom du Roi.*

« Tuileries, 16 novembre 1820.

» Le duc de La Châtre s'est rendu avec empressement à l'invitation de Mme la Maréchale, duchesse de Dantzig, pour assister aux obsèques de M. le Maréchal, son époux. C'est un hommage qu'il s'est plû à rendre à la mémoire de ce digne et brave officier.

» Le duc de La Châtre n'a pu, au nom du Roi, envoyer complimenter Madame la Maréchale, duchesse de Dantzig ; *cela a tenu à une seule formalité, celle d'avoir négligé jusqu'à présent de se faire présenter à Sa Majesté*, qui aurait désiré donner en cette occasion à la famille de M. le Maréchal, et particulièrement à sa veuve, un témoignage de ses regrets. »

On aura remarqué, par la date de cette lettre, qu'elle ne fut envoyée que deux mois après le

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 52.
2. Archives de la famille.

décès du maréchal. Depuis plusieurs années, la duchesse avait en effet cessé toute relation avec la cour, et sa pensée était toujours avec celui qui se mourait à Saint-Hélène, et qui avait été le bienfaiteur de sa famille.

II. — *Lettre du duc de Maillé, au nom de Monsieur.*

« Aux Tuileries, 16 septembre 1820.

» Le duc de Maillé est chargé par *Monsieur* de témoigner à Mme la duchesse de Dantzig toute la part que son Altesse Royale prend à la perte qu'elle vient de faire.

» Le duc de Maillé prie Mme la Maréchale de vouloir bien agréer, pour son particulier, ses tristes compliments ainsi que l'hommage de ses respectueux sentiments. »

III. — *Lettre du duc d'Orléans.*

« Neuilly, 16 septembre 1820.

» J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez écrite pour m'informer de la mort de M. le duc de Dantzig, votre mari. C'est une perte bien déplorable que j'ai apprise avec beaucoup de sensibilité. Soyez persuadée de la part que je prends à votre juste douleur, et recevez, Madame la Duchesse, l'expression de tous mes sentiments pour vous. Votre affectionné, *Louis-Philippe* d'Orléans. »

IV. — *Lettre de M. le duc de Cambacérès.*

« Paris, 15 septembre 1820.

» Madame la Maréchale, lorsque j'ai eu l'hon

neur de vous voir et d'apprendre de vous-même l'état de M. le Maréchal, je ne croyais pas que nous fussions au moment de le perdre. Il m'est difficile d'exprimer combien j'ai été affligé, lorsqu'on m'a annoncé de votre part cette triste nouvelle.

» Permettez-moi, Madame la Maréchale, de mêler mes regrets à votre juste douleur, et de vous offrir mon compliment de condoléance, en attendant que je vienne vous le présenter de vive voix.

» *Ami d'ancienne date de M. le Maréchal, je connaissais mieux qu'un autre tout le prix de ses bonnes qualités.*

» Veuillez agréer avec bonté, Madame la Duchesse, l'hommage, etc. Signé : Duc de Cambacérès.

V. — *Lettre de M. le Marquis de Latour-Maubourg, Ministre de la Guerre.*

« Paris, 15 septembre 1820.

» Mme la Maréchale, j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'informer de la mort de M. le duc de Dantzig.

» J'ai appris avec beaucoup de peine la perte que le Roi et la France font d'un serviteur tel que M. le Maréchal Lefèbvre, que *son honorable caractère, autant que ses brillantes qualités militaires*, ont mis au nombre des capitaines qui ont le plus illustré les armées françaises.

» Agréez, Madame la Maréchale, la part bien vive que je prends particulièrement à votre douleur, et veuillez agréer, etc. Le Ministre de la Guerre, signé : Marquis P. de Latour-Maubourg. »

VI. — *Lettre de Macdonald, Chancelier de France.*

« Paris, 15 septembre 1820.

» Je m'empresse de vous offrir l'hommage de la part que je prends à votre trop juste douleur. La mienne est bien profonde, et sera vivement ressentie par tous ceux qui connaissaient l'illustre maréchal que vous regrettez. C'est à l'histoire qu'il appartient de conserver le souvenir des glorieux faits d'armes qui ont immortalisé son nom ; mais ce nom révéré ne restera pas moins cher aux amis de l'ordre et de la monarchie, pour laquelle votre respectable époux a montré dans le sein même de la chambre que j'ai l'honneur de présider, un si noble dévouement. — Agréez, etc. Le chancelier de France, signé : Macdonald. »

Voici dans quels termes Mme de Cayla [1] parle de la mort du maréchal Lefèbvre :

« La France perdit à cette époque deux militaires dont la gloire n'est pas morte avec eux, les maréchaux *Kellermann*, duc de Valmy et *Lefèbvre*, duc de Dantzig, tous deux enfants de la fortune, *anoblis par leur épée ; ils conquirent avec courage une réputation qu'ils conservèrent avec honneur*. Le premier, né à Strasbourg en 1735, dut tous ses grades à des actions d'éclat, etc...

» Le maréchal Lefèbvre défendit la vie du roi Louis XVI. Cent actions éclatantes suivirent ce beau début. Chacune le rendit plus cher aux sol-

1. Mémoires d'une dame de qualité sur Louis XVIII.

dats et plus vénérable à la nation. Le nombre des combats qu'il livra toujours avec succès, le plaça au premier rang dans la foule de nos héros contemporains : *l'envie se tut devant tant de courage ; elle respecta des lauriers si noblement acquis.* »

Mme Lefèbvre fit élever à son mari, en 1823, au Père-Lachaise, un monument digne de lui et remarquable par sa simplicité et la pureté du dessin. Le tombeau est l'œuvre de l'architecte Corbel [1]. Les connaisseurs rendent justice à la pureté des dessins du monument, à la perfection des sculptures et à la noble simplicité des inscriptions. Les plus beaux tombeaux dans ce rayon, sont, outre celui de Lefèbvre, ceux de Mme la comtesse Demidoff, les maréchaux Masséna et Pérignon. Pas bien loin, dans le même cimetière, sont aussi couchés : les maréchaux Ney, Suchet, Mortier, Lobeau, Kellermann, Augereau, Bournonville, Grouchy, Lauriston, Maison, Victor, Macdonald, Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Rovigo, les généraux Thiébault, Hugo, Foy, Gourgaud, Pajol, Junot, Labédoyère, sans parler d'autres célébrités de l'Empire.

Sur le fronton du monument de Lefèbvre, au-dessous d'un médaillon en bronze repré-

1. D'après le devis et le traité, en date du 12 juin 1821, dont nous avons eu l'original entre les mains, les frais du monument s'élevèrent à 21.260 francs. Le fait que « la maréchale aurait vendu ses bijoux pour ériger à son époux un monument digne de lui, » est un de ces contes absurdes inventés par l'imagination des chroniqueurs.

sentant les traits du maréchal, on lit ce simple mot :

LEFÈBVRE

Derrière le monument, dans un cadre du socle, se trouvent les inscriptions suivantes :

SOLDAT
MARÉCHAL
DUC DE DANTZIG
PAIR DE FRANCE

FLEURUS, AVANT-GARDE
PASSAGES DU RHIN
ALTENKÎRCHEN
DANTZIG
MONTMIRAIL

ICI REPOSE
A COTÉ DE SON ILLUSTRE ÉPOUX
MADAME LA MARÉCHALE
DUCHESSE DE DANTZIG
NÉE A ST-AMARIN
DÉPART. DU HAUT-RHIN
LE 2 FÉVRIER 1753
DÉCÉDÉE A PARIS
LE 28 DÉCEMBRE 1835.

En contemplant de nos jours le tombeau du héros alsacien, nul Français ne pourra s'empêcher de penser à ces belles paroles prononcées par le maréchal Suchet: « Les braves viendront un jour aiguiser, à son tombeau, leurs sabres, comme jadis Lefèbvre lui-même au tombeau du héros de Fontenoy, à Strasbourg. »

Quelques années auparavant, le duc et la duchesse de Dantzig avaient fait apposer, en souvenir de leur fils aîné, une plaque de marbre blanc, encastrée dans le mur du cimetière des

Bernardins, à Vilna. Ce monument porte les inscriptions suivantes :

I.

ICI REPOSE LE CORPS DE MONSIEUR LE COMTE DE DANTZIG ; GÉNÉRAL DE BRIGADE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ; CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAXE ET DE CELUI DE BADE, ETC. DÉCÉDÉ A VILNA, LE 15 DÉCEMBRE 1812, AGÉ DE 27 ANS.

II.

SOUS L'ÉGIDE DE DIEU QUI DONNE LA VICTOIRE,
CENT FOIS AU CHAMP D'HONNEUR IL BRAVA LE TRÉPAS.
FILS D'UN GUERRIER FAMEUX, IL AIMAIT LES COMBATS,
IL AIMAIT, COMME LUI, SON PAYS ET LA GLOIRE !
MAIS LA PARQUE EN COURROUX TRANCHA DE SI BEAUX JOURS.
SI LOIN DES SIENS, SI LOIN DE SA PATRIE,
FINIR, HÉLAS ! SI TRISTEMENT SA VIE !
QUE LE CANON PLUTÔT N'EN FINÎT-IL LE COURS !
DE LA MORT DES HÉROS IL ENVIAIT LE SORT ;
COMME EUX DANS LES PÉRILS, IL EÛT AIMÉ LA MORT [1].

Ces vers méritent d'être connus, non seulement pour les sentiments et les regrets qu'ils expriment, mais encore pour la tournure élégante qui les distingue.

Mme Lefèbvre, quelques mois avant sa mort, fit encore exécuter par David d'Angers, pour être placé dans une des salles de la mairie de Rouffach, un buste de marbre blanc, représentant les traits du maréchal. Ce buste, qui est considéré comme un des chefs-d'œuvre du célèbre artiste, est posé sur une stèle en granit.

1. Archives de la Famille. — D'après une communication faite récemment à M. G. Bertin, par l'évêque de Vilna, ce monument avec l'inscription existerait encore.

BUSTE DU MARÉCHAL LEFÈBVRE, DUC DE DANTZIG,
à la Mairie de Rouffach.
Donné à la ville par sa veuve en 1835.

Voici la lettre, par laquelle la duchesse de Dantzig annonce au maire de Rouffach l'expédition de ce buste :

« Paris, 14 juillet 1835.

» Je m'empresse de vous annoncer que le buste en marbre de feu mon mari est parti hier de Paris, et qu'il doit arriver à Rouffach le 28 ou le 29 du présent mois. Toutes les précautions ont été prises ici, pour qu'il ne lui arrive pas le moindre accident en route. Cependant, comme on devra le changer de voiture à son arrivée à Colmar, peut-être sera-t-il bon d'avoir quelqu'un dans cette ville pour veiller à ce qu'il soit placé, sur la voiture qui le transportera de Colmar à Rouffach, de la même manière qu'il a été placé hier sur celle de Paris. Vous ferez donc ce que vous jugerez à propos à cet égard. Ce buste partira par le roulage de M. Langlois aîné, rue des Marais-Saint-Martin, n° 15, à Paris. Cette maison m'a été indiquée par M. Haas, de Belfort.

» Votre lettre du 27 mai dernier, aussi bien que la délibération du Conseil municipal de la ville de Rouffach, ont excité toute ma sensibilité. Trouvez bon, M. le Maire, que je vous témoigne ici toute ma gratitude ; mais je ne puis consentir à ce qu'il en coûte un sou dans cette circonstance aux habitants de Rouffach, et surtout pour l'accomplissement d'un vœu du maréchal, leur compatriote.

» En conséquence, j'ai l'honneur de vous prévenir que je me chargerai de tous les frais de transport, d'exécution, d'inauguration et d'acqui-

sition du bloc de granit pour le piédestal, que vous êtes prié d'acheter le plus tôt possible. A cet effet, M. le colonel Dora, ancien premier aide de camp de feu mon bien-aimé mari, et aujourd'hui mon fondé de pouvoir, se rendra à Rouffach, si rien ne s'y oppose, pour régler cette dépense. Seulement je vous prierai de me prévenir aussitôt que le piédestal sera prêt à recevoir le buste, afin que M. Dora se trouve sur les lieux, ni trop tôt ni trop tard, pour assister à cette inauguration.

» Vous trouverez ci-joint le modèle du piédestal qui devra être en granit, avec les prix présumés, tel que vient de me l'adresser M. David, statuaire, auteur du dit buste. Veuillez, je vous prie, M. le Maire, recommander à la personne qui se chargera de son exécution, de se conformer autant que possible, à ce modèle. Je serais bien aise qu'on y plaçât la petite inscription suivante :

« *Ce buste a été donné par sa veuve à la ville de Rouffach.* »

» Pardon, M. le Maire, de toute la peine que je vous donne, et recevez, avec mes sentiments de profonde reconnaissance, l'hommage de ma considération très distinguée. « Duchesse de Dantzig. »

» *P. S.* — Vous me ferez grand plaisir, M. le Maire, si vous voulez bien prendre la peine de m'annoncer l'arrivée du buste à Rouffach, et me faire savoir où se feront les travaux du piédestal, que je désire voir terminé le plus tôt possible [1]. »

1. Archives de Rouffach.

On doit remarquer la simplicité de l'inscription : « *Ce buste a été donné par sa veuve.* » Elle avait adressé en même temps, au maire de Rouffach, une somme de cinq cents francs pour être distribuée, le jour de l'inauguration, entre les pauvres de la ville.

Voici ce qu'on lit, dans le *Moniteur*, au sujet de l'inauguration de ce monument :

« Le buste en marbre du maréchal Lefèbvre vient d'être envoyé à Rouffach, patrie de l'illustre guerrier, par son honorable veuve. Nous apprenons que ce beau présent a été reçu avec l'acclamation de la reconnaissance par tout le peuple de cette contrée. On sait que la frontière du Rhin a été l'un des théâtres de la guerre où s'est le plus distingué Lefèbvre : cette frontière a été plus d'une fois défendue et sauvée par ses armes. Le buste du maréchal Lefèbvre a été placé à l'Hôtel de Ville de Rouffach. Le jour de l'inauguration, toutes les autorités de Colmar, et le peuple des environs sont venus prendre part à la cérémonie, qui a réuni les honneurs militaires, civils et religieux. Il y a et il y aura toujours de l'écho en France pour la gloire nationale [1].

Huit jours après, le *Moniteur* parle encore de cette cérémonie :

« Les journaux ont rendu compte de l'inauguration du buste en marbre du maréchal Lefèbvre, qui a eu lieu à Rouffach, son pays natal. Mme la maréchale Lefèbvre qui avait voulu faire elle-même tous

1. *Moniteur* du 2 septembre 1835.

les frais des cérémonies, fit encore faire une distribution aux pauvres du pays. M. le colonel Dora, ancien aide de camp du maréchal, a retracé rapidement la vie glorieuse de l'illustre guerrier qui a tant de droits à la reconnaissance de ses concitoyens. »

Le journal reproduit la courte allocution du colonel. Ce dernier ne s'est guère mis en frais d'éloquence, et s'est contenté de reproduire textuellement quelques extraits du discours du maréchal Suchet. Il finit par ces mots : « Par une fatalité, le maréchal Lefèbvre, père de quatorze enfants, dont trois fils, a perdu les aînés dans les combats. En mourant il n'a point eu la consolation de laisser à l'un d'eux et son titre et les exemples de sa vie militaire... Après avoir fourni une carrière de quarante-sept ans de service, le maréchal mourut à l'âge de soixante-cinq ans. »

En 1831, Mme Lefèbvre fit don au Musée d'artillerie de l'épée [1] et des deux bâtons de maréchal de son mari. Voici la lettre de remerciement qu'elle reçut à cette occasion :

« Paris, 26 septembre 1831.

» Madame, l'épée et les deux bâtons de maréchal du duc de Dantzig, que vous avez bien voulu envoyer au dépôt central de l'artillerie, ont été déposés au Musée, et y seront conservés, avec

1. C'est l'épée d'honneur qui a été donnée au général Lefèbvre par le Directoire, en 1799, lors de son retour de la campagne du Danube.

les soins et la vénération que mérite la mémoire d'un guerrier dont la France s'enorgueillit, d'un brave qui a honoré sa patrie par sa vaillance et ses exploits.

» Permettez, Madame, que je sois auprès de vous l'interprête du corps de l'artillerie, qui vous remercie de l'honneur que vous lui avez fait, en lui confiant un dépôt précieux qu'il est fier de posséder. »

» Agréez, Madame, etc... Le lieutenant-général, Président du Comité d'artillerie, signé : Comte d'Anthouard [1]. »

Après la mort du maréchal, Mme Lefèbvre continua à payer les cotisations aux œuvres de bienfaisance, dont avait fait partie son mari. Il n'y avait pas à Paris d'œuvre de charité dont elle ne fût membre actif. Dans les archives de la famille, nous avons trouvé, entre autres un diplôme signé par le baron Louis, 1815, qui la nomma membre de la *Société Maternelle*, dont elle avait été déjà un des membres les plus dévoués sous l'empire. Fondée sur l'initiative de l'empereur et sous le patronage de l'impératrice, cette Société avait pour but de venir au secours des mères indigentes, pendant les semaines qui précédaient ou suivaient leurs couches. Établie d'abord dans les grandes villes, cette œuvre s'étendit bientôt aux départements et fit un bien immense [2].

1. Archives de la famille.

2. La *Société Maternelle* avait son siège et son conseil d'administration à Paris. Pour réunir le capital nécessaire, Napoléon avait souscrit un demi-million et l'impératrice pareille somme ;

Plusieurs lettres autographes de Mme Lefèbvre, conservées dans la famille de M. Ingold, de Colmar, montrent qu'elle continuait, après la mort de son mari, à user de son influence auprès des hommes au pouvoir, pour rendre service à ses amis et connaissances qui s'adressaient a elle.

La maréchale mourut à Paris, le 28 décembre 1835 [1], en son hôtel de la rue Joubert, n° 39, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle a donc survécu quinze ans à son illustre époux.

le restant était fourni par les membres de la Société. Chaque mère indigente recevait pour les frais de ses couches 138 francs en moyenne. On peut se figurer le chiffre considérable que les dépenses devaient atteindre. D'après des quittances conservées aux archives de la famille, la cotisation annuelle de la duchesse de Dantzig, s'élevait à 500 francs.

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 52.

CHAPITRE XVIII.

Le Maréchal Lefèbvre et ses détracteurs. — Libelles parus sous la Restauration contre les généraux de la République et de l'Empire. — Réfutation de Macdonald qui prétend que Lefèbvre n'avait aucune idée de la littérature. — Tableau d'un bivouac de Napoléon dans un petit village de la Champagne, en 1814. — Les Mémoires de Macdonald et Camille Rousset. — Les Mémoires du général Marbot considérés comme un beau roman. — Services rendus par Lefèbvre au père de Marbot et à sa mère. — Ingratitude du général Marbot. — Réfutation des assertions mensongères de la duchesse d'Abrantès au sujet du maréchal, de la maréchale et de leur fils aîné. — Talleyrand et la maréchale Lefèbvre. — Opinion de Mme de Cayla au sujet de cette dernière. — Récit de Marco Saint-Hilaire. — Mémoires sur l'Impératrice Joséphine, par Mme Ducrest. — Son livre n'est qu'un recueil d'anecdotes fantaisistes. — Mémoires de Mme de Rémusat. — Mme Sans-Gêne par M. Emile Cère. — Analyse du vaudeville de M. Sardou. Cette pièce applaudie au théâtre de Strasbourg et de Berlin. — Réfutation de l'allemand Blumstein. — Opinion de M. Angel Ingold au sujet du maréchal et de la maréchale Lefèbvre.

Tous les hommes célèbres, qui ont joué un rôle pendant la République et l'Empire, ont eu leurs détracteurs ; aucune des illustrations militaires de cette époque n'en a été exempte, et le maréchal Lefèbvre semble avoir été l'objet de

leurs attaques plus qu'aucun autre de ses collègues. Hélas, personne n'est à l'abri de la haine et de la diffamation. Les plus grands et les meilleurs sont même les plus exposés. La Tour d'Auvergne, le plus beau caractère et la personnalité la plus pure de notre armée républicaine, « cet homme de Plutarque », comme l'appelait Bonaparte, n'a-t-il pas été en butte aux traits de l'envie et aux morsures de la calomnie ?

L'histoire nous apprend que nos généraux de cette période, à mesure que la renommée propageait leurs victoires, ont été dénigrés par des libelles parus à l'étranger, et dus soit à nos ennemis, soit aux émigrés et aux royalistes exaspérés par nos succès militaires. D'un autre côté, après la Restauration, Napoléon et ses lieutenants ont été attaqués par haine politique ; c'était à qui répandrait des calomnies et des anecdotes fantaisistes, cherchant à rapetisser l'empereur et ses généraux, où à les rendre odieux. De là vient que la plupart des dictionnaires biographiques, parus à cette époque, sont remplis de récits mensongers et d'inexactitudes, dont beaucoup ont été reproduits malheureusement jusqu'à nos jours.

Il faut bien le dire, les nombreux mémoires, qui ont été publiés jusque dans ces derniers temps sur la République et l'Empire, soit par des militaires, soit par des civils ou même par des femmes, n'ont pas toujours respecté la vérité.

« L'envie se tut devant tant de courage ; elle respecta des lauriers si noblement acquis., »

écrivit Mme du Cayla, à propos de la mort du maréchal Lefèbvre.

Malheureusement la jalousie est une maladie trop commune et incurable. N'est-elle pas le plus souvent un hommage involontaire rendu au mérite par la médiocrité, ou à la vertu par les cœurs corrompus? Que d'hommes, qui auraient rougi de laisser voir en public ce vilain défaut, ont donné libre cours à leur jalousie en écrivant leurs Mémoires !

Lefèbvre est parvenu à de trop hautes dignités pour ne pas avoir excité l'envie. D'un autre côté, sa réputation d'intégrité était trop répandue ; elle jurait trop avec la conduite d'hommes sans scrupule et sans honneur, pour ne pas avoir provoqué leur rancune. Voilà pourquoi il est tant de Mémoires de cette époque, militaires ou autres, dont on ne saurait invoquer le témoignage, parce que l'impartialité, indispensable dans une œuvre d'histoire, leur fait défaut.

Si nous relevons les assertions des principaux détracteurs de Lefèbvre, c'est qu'elles permettent de mieux faire ressortir les qualités de notre héros, et de réfuter les légendes et les mensonges inventés par la mauvaise foi, ou propagés par l'ignorance.

Commençons par *Macdonald*. On lit dans ses *Souvenirs* : Hoche, commandant de l'armée de Sambre-et-Meuse venait de mourir. Le corps d'armée du Nord, sous mes ordres, retourna de nouveau sur le Rhin. Après la journée du 18 Fructidor, le général Augereau vint prendre

le commandement des trois armées, réunies sous le nom d'armée d'Allemagne. Il nous passa en revue à Cologne. Le directeur du théâtre vint lui offrir un choix de pièces ; il en demanda de bien révolutionnaires ; on choisit, je crois, *Brutus* ou la *Mort de César* de Voltaire. Le général Lefèbvre, qui avait commandé par intérim, était le principal lieutenant d'Augereau. Le général Trigny, commandant de Cologne, nous conduisit au théâtre dans sa voiture...

« Lefèbvre, qui n'avait aucune idée de la littérature, applaudissait de tout cœur et de ses grosses mains, croyant que c'était une pièce de circonstance, faite le matin ; il me donnait des coups de coude à chaque instant : « Dis donc, quel est le b... qui a fait cela ? Est-il ici ?. (Souvenirs de Macdonald.)

Tout cela, est-il besoin de le dire, est un conte fait à plaisir, inventé par Macdonald [1] ; il en est de même des propos inconvenants que Lefèbvre aurait adressés au général Trigny au sujet de sa femme, et que nous n'avons pas voulu reproduire ?

En réponse à ce récit fantaisiste de Macdonald, qu'on nous permette de raconter un épisode

1. Prétendre que Lefèbvre, qui a fait des études classiques, croyait qu'une tragédie pouvait être composée en une journée, c'est se moquer des lecteurs. Qu'il ait pu ignorer que *Brutus* fût de Voltaire, nous l'admettons encore. Jouée pour la première fois en 1730, cette tragédie n'eut alors qu'un médiocre succès. Du reste, avant la Révolution, les tragédies de Voltaire ne furent pas étudiées dans nos collèges, mais uniquement celles de Corneille et de Racine.

amusant [1] qui a signalé le court séjour de Napoléon dans un des plus pauvres villages de la Champagne, pendant la campagne de France.

Le 27 février, l'armée bivouaqua non loin de la Fère-Champenoise, et l'empereur passa la nuit chez le curé du petit village d'Herbisse. Le presbytère se composait d'une seule chambre et d'un fournil : Napoléon se renferme dans la chambre et y abrège la nuit par ses travaux accoutumés. Les maréchaux, les aides de camp, les officiers d'ordonnance remplissent aussitôt le fournil. En attendant l'arrivée de la cantine, les jeunes officiers se groupent autour de la nièce qui leur chante des cantiques champenois. Enfin le mulet arrive et l'on se met à table. Le curé prend place à côté du maréchal Lefèbvre qui, pour égayer le repas se met à parler latin avec le maître de maison. Bientôt le curé se sent attaqué sur son terrain, c'est-à-dire sur son bréviaire, par le maréchal, « qui avait fait dans sa jeunesse quelques études pour être prêtre. Il *n'avait conservé*, disait-il, *de sa première vocation que la coiffure, parce que c'était la plus tôt peignée.* »

« Le brave maréchal entremêlait ses citations latines de ses locutions militaires, dont il n'était point avare, faisant rire aux éclats les assistants, y compris le curé lui-même qui lui dit : « *Monseigneur, si vous aviez continué vos études pour la prêtrise, vous seriez devenu cardinal*

1. D'après le *Manuscrit de 1814* par le baron Fain, et les *Mémoires de Constant*, le valet de chambre de l'empereur, qui était lié avec Lefèbvre.

pour le moins. » — Pourquoi non, observa un des officiers ; si l'abbé Maury eût été sergent-major en 89, il serait peut-être aujourd'hui maréchal de France. — *Ou bien mort*, ajouta le duc de Dantzig, en se servant d'un terme beaucoup plus énergique, *et tant mieux pour lui, il ne verrait pas les cosaques à vingt lieues de Paris !* — Oh ! bah ! Monseigneur, reprit le même officier, nous les en chasserons. — Oui, murmura entre les dents le maréchal, va-t-en voir s'ils viennent ! »

On voit ce qu'il faut penser de la prétention de Macdonald, avançant que Lefèbvre *n'avait aucune idée de la littérature*, lors même que l'on ne connaîtrait pas les nombreux discours et la correspondance de Lefèbvre, qui donnent un démenti aux assertions de son détracteur. Et Macdonald qui, dans ses *Souvenirs*, écrit à son fils : « Je ne me relis jamais, même mes lettres, par la mauvaise habitude que j'ai prise depuis longtemps... Cependant ne m'imite pas en ce qui touche mes mauvaises habitudes ; écris mieux et plus correctement. »

Son manuscrit était, en effet, tellement mal écrit que son fils dut le confier à M. Camille Rousset, pour le retoucher, c'est-à-dire pour le rendre lisible et présentable. Cet académicien a jugé nécessaire de faire précéder les *Souvenirs* d'une longue préface de cinquante pages, qu'il avait fait paraître d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dans laquelle il résume et expose les principaux faits, et cela, comme il est

facile de le deviner, pour mieux exciter la curiosité du lecteur.

Voici, entre autres un passage de M. C. Rousset, que nous ne pouvons nous empêcher de relever : « Augereau avait pour *acolyte* le général Lefèbvre ; on verra dans les *Souvenirs* les excentricités grossières de ce brave homme ; il suffira d'en rappeler ici un trait, le plus convenable, » et il le cite textuellement, sans aucune observation.

Il est regrettable que M. Rousset n'ait pas compris que cette anecdote est de pure invention, et qu'il ne l'ait pas fait ressortir dans une note. Bien plus, il qualifie les *Souvenirs de pages imprégnées de franchise, et d'où le vrai s'exhale comme un parfum vivifiant* ; et, en parlant de Macdonald, il ajoute : « c'est un *Alceste soldat...* »

Il suffit d'avoir lu les *Souvenirs* pour ne pas partager l'avis de M. C. Rousset. Quant aux incongruités que Macdonald met dans la bouche de Lefèbvre, toute la vie de ce dernier proteste contre cette allégation.

Nous ferons seulement remarquer que si le duc de Dantzig avait écrit ses *Mémoires*, il n'aurait pas eu besoin, comme son détracteur, de les faire retoucher par un autre pour les rendre lisibles. Dans tous les cas, avec son caractère franc et loyal, il n'aurait jamais représenté ses collègues sous un jour faux.

Enfin pour expliquer la jalousie de Macdonald à l'égard de Lefèbvre, il suffit de se rappeler que ce dernier a été nommé maréchal en 1804, tandis que Macdonald, disgracié lors de l'affaire de

Moreau, n'obtint le bâton de maréchal qu'après Wagram. « Macdonald, écrit la duchesse d'Absantès, n'aimait pas l'empereur. Fier et dédaigneux, il gardait dans son cœur un fiel de rancune contre l'empereur, de ce qu'il n'avait été maréchal qu'en 1809. »

Parmi les détracteurs de Lefèbvre, il faut citer *Marbot*. Malgré la faveur dont ont joui, dès leur apparition, les *Mémoires* de ce dernier, qui sont d'une lecture agréable, il est permis de regretter le développement excessif, sinon indiscret, qu'il donne à sa propre personnalité ; ce qui avait déjà été remarqué par ses contemporains. Il n'avoue aucune faute, relève ses moindres actions, ne loue guère que les hommes médiocres, rabaisse les mérites éminents. Bien plus, en examinant de près ses anecdotes les plus pittoresques, on a constaté qu'il n'y restait souvent plus rien de la vérité. On a été jusqu'à prononcer le nom de *beau roman militaire*, tant sa plume s'est laissé diriger trop souvent par la jalousie ou la rancune, lorsqu'il parle d'autres généraux.

Voici ce qu'il écrit :

« Mon père, peu avant le retour de Bonaparte d'Egypte, étant gouverneur à la division de Paris, donna sa démission et fut envoyé à l'armée de Gênes.

» Siéyès fut pendant quelques jours assez embarrassé pour donner un successeur à mon père ; enfin, il remit le commandement de Paris au général Lefèbvre, qui récemment blessé à l'armée du Rhin, se trouvait dans ce moment dans la

capitale... Lefèbvre était un *ancien sergent des Gardes françaises, brave militaire, bon général d'exécution quand on le suivait de près* [1]; *mais crédule au dernier point, et ne s'étant jamais rendu compte de la situation politique de la France ; aussi, avec les mots habilement placés de* gloire, patrie *et* victoire, *on était certain de lui faire faire tout ce qu'on voulait.*

« C'était un commandant de Paris tel que le désirait Siéyès, qui ne se donna pas la peine de le gagner, ni de le prévenir de ce qu'on attendait de lui, tant il était certain qu'au jour de l'événement, il ne résisterait pas à l'ascendant du général Bonaparte, ni aux cajoleries du Président du Directoire. Il avait bien jugé Lefèbvre ; car au 18 brumaire, celui-ci se mit avec toutes les troupes de sa division sous les ordres du général Bonaparte, lorsqu'il marcha contre le Directoire et le Conseil pour renverser le gouvernement établi et créer le Consulat ; ce qui valut plus tard au général Lefèbvre *une très haute faveur* auprès de l'Empereur, qui le nomma *maréchal, duc de Dantzig, sénateur,* et le combla de richesses... »

1. Marbot porte absolument le même jugement sur d'autres généraux qui lui déplaisaient : « Le soir de la bataille de Wagram, dit-il, voulant récompenser les bons services de Macdonald, Oudinot et Marmont, l'empereur remet à chacun d'eux le bâton de maréchal ; mais il n'était pas en son pouvoir de leur donner les talents de chefs d'armée. *Courageux et bons généraux d'exécution entre les mains de l'empereur,* ils se montraient embarrassés, lorsqu'ils étaient loin de lui, soit pour concevoir un plan de campagne, soit pour l'exécuter ou le modifier, selon les circonstances. »

« En entrant à Lyon, avec mon père, toutes les maisons étaient illuminées et pavoisées de drapeaux ; on tirait des fusées, la foule remplissait les rues et l'air retentissait des cris de : « *Vive Bonaparte, qui vient sauver la patrie !* »

Quoi qu'en ait dit le fils, la démission de Marbot ne fut pas aussi volontaire qu'il veut le faire croire. Son père mourut peu après du typhus au siège de Gênes, laissant dans le plus grand embarras son fils qui l'avait accompagné, ainsi que ses autres frères et sa veuve. En voyant les dignités, les honneurs et les richesses dont fut comblé Lefèbvre, Marbot ne put s'empêcher de se laisser aller à la jalousie, en pensant que toutes ces faveurs eussent été pour son père, s'il avait été maintenu à son poste de gouverneur de Paris. De là sa mauvaise humeur à l'égard de Lefèbvre, sans égard pour les services rendus par ce dernier à lui, à ses deux frères, et à sa mère qui se trouvait dans la situation la plus critique, comme il le raconte lui-même.

« Mon père mort du typhus à Gênes, je revins à Paris où Bernadotte, alors à Rennes, qui avait été le meilleur ami de mon père, m'avait écrit qu'il me réservait une place d'aide de camp...

» Mon frère aîné Adolphe renonça à ses études et demanda à entrer dans l'infanterie. Une bonne occasion venait à lui. Le gouvernement venait d'ordonner la création d'un nouveau régiment qui se formait dans la Seine. Les officiers de ce corps devaient être proposés par le général Lefèbvre. Ce dernier saisit avec empressement l'occasion

d'être utile au fils de *l'un de ses anciens camarades*, mort au service de son pays : il nomma donc mon frère sous-lieutenant dans ce nouveau corps. Jusque là tout alla bien : mais au lieu d'aller rejoindre sa compagnie, mon frère se rendit à Rennes, où Bernadotte le nomma son aide de camp. Lorsque j'arrivai dans cette ville, ma place était prise. »

A Rennes, un complot fut tramé par les officiers contre le Premier Consul : Bernadotte n'y était pas étranger. Le frère de Marbot y fut impliqué. Comme il se rendait à Paris, on lui remit des lettres dont il ignorait le contenu et qui avaient rapport au complot. A son arrivée à Paris, on saisit sur lui ces lettres et il fut mis en prison. Au moment où sa mère était au chevet d'un autre fils mourant, élève du Prytanée, elle apprit que son fils Adolphe était arrêté. Bernadotte, malgré ses promesses, ne fit rien pour la liberté de son aide de camp. Mais Lefèbvre, aidé par Mortier et Murat, insista auprès du Premier Consul pour qu'il fût élargi, en faisant observer que « si ce jeune officier avait ignoré la conspiration, il serait injuste de le retenir en prison, et que s'il avait su quelque chose, on ne pouvait exiger qu'il se portât accusateur de Bernadotte, dont il était l'aide de camp ». Ce raisonnement frappa le Premier Consul qui rendit la liberté à mon frère.

... (1806) « Pendant notre séjour à Berlin, continue Marbot, je fus bien agréablement surpris de voir arriver mon frère Adolphe, que je croyais à l'Ile-de-France. En apprenant la reprise

des hostilités sur le continent, il avait obtenu la permission de revenir en France, d'où il s'est empressé de rejoindre la Grande Armée.

» Le maréchal Lefèbvre avait offert à mon frère de le prendre auprès de lui ; mais celui-ci par suite d'un calcul erroné, préféra servir à la *suite* de l'Etat-major d'Augereau, dont je faisais partie. Ce qui devait nous nuire à tous les deux ».

Que penser de tant d'ingratitude ?

Parmi les détracteurs les plus acharnés de Lefèbvre, et qui ont montré le plus de mauvaise foi, il faut citer surtout la *duchesse d'Abrantès*, femme de Junot, de ce général célèbre par son inconduite, ses dilapidations, sa folie et sa triste fin. Les *Mémoires* de Mme Junot, parus en 1831, forment une œuvre singulièrement attachante et d'un intérêt profond ; aussi eurent-ils un immense succès, bien qu'ils soient suspects au point de vue historique.

Son but était « de défendre la réputation de son mari, vivement attaquée, d'après elle, par la jalousie et la basse envie. » Etait-ce là le but unique qui a guidé sa plume ? N'était-ce pas d'abord pour satisfaire sa vanité et son orgueil, en décrivant la splendeur de sa maison, et le rang brillant qu'elle a tenu pendant l'empire ? N'était-ce pas surtout pour se créer des ressources dans la situation fort embarrassée où elle se trouvait, vers la fin de sa vie, et qui allait jusqu'à la gêne, après avoir joui de revenus immenses, triste situation dont elle fut la cause première ?

Après la mort de son mari et la chute de l'Empire, Mme d'Abrantès tomba du rang le plus élevé dans un état voisin de la misère ; elle demeura quelques années à l'Abbaye-aux-Bois, où se trouvait son amie Mme Récamier. On a reproché à Junot et à sa femme, et non sans raison, des habitudes de faste et de dépense auxquelles leurs revenus ne pouvaient suffire. « Les chroniques du temps prétendent que la belle duchesse dépensait deux cent mille francs, rien que pour sa toilette [1]. »

Citons quelques extraits où la duchesse d'Abrantès n'a pas craint de donner des coups de griffe à un collègue de son mari :

« C'était en 1807.

» Un soir l'archi chancelierCambacérès vint me voir ; il paraissait soucieux.

» — Je vous apporte une singulière nouvelle, dit-il en s'asseyant près de moi. L'Empereur rétablit, non seulement l'ancienne noblesse, mais les titres. Et quel est le premier homme de l'armée qui en soit décoré ? C'est... devinez :

» — Le maréchal Lannes ?

» — Ce serait tout simple.

» — Le maréchal Masséna ?

» L'archichancelier secoua la tête en souriant.

» — Ma foi, je ne puis deviner... Bernadotte ?

» — Eh bien, c'est Lefèbvre ; je viens de voir sa femme.

1. Voir, à ce sujet, ainsi que sur les relations de Mme Junot avec le prince de Metternich, ambassadeur à Paris, les *Mémoires d'une femme de qualité*, chapitre XII.

» — Mais, écoutez donc, il me semble que ce n'est pas encore si mal. Je sais bien que la maréchale n'est pas une duchesse ou une princesse parfaitement en harmonie avec sa dignité ; mais elle est bonne femme, et puis vous savez que l'Empereur nous compte pour rien dans ces sortes de calculs. Ensuite Lefèbvre est un homme estimable dans notre famille militaire.

» L'archichancelier, quelque mesuré qu'il fût, *me regarda en souriant, et nous nous comprîmes sans nous parler.* »

Il n'est pas difficile de deviner le sentiment, auquel a obéi Mme Junot en traçant ces lignes. A l'époque où elle les a écrites, le duc de Cambacérès était mort. Il ne pouvait donc protester contre les paroles que la duchesse met dans la bouche de cet ami de Lefèbvre qui, après la mort de ce dernier, écrivit à sa veuve : « Ami d'ancienne date de M. le Maréchal, je connaissais mieux qu'un autre tout le prix de ses bonnes qualités. »

Et la duchesse d'Abrantès continue : « Napoléon voulait ne pas heurter les hommes de la Révolution, il fallait les acquérir, et ce n'était pas chose facile. L'appât que Napoléon présentait dans le duché de Dantzig était des plus attrayants ; il le savait et ne voulut pas aussi le *confier à un homme capable d'en abuser,* dans le cas où l'effet serait complet. Le maréchal Lefèbvre était à cet égard l'homme qui convenait le mieux à l'Empereur. Il avait l'estime de l'armée, celle des honnêtes gens, et pouvait mériter

toutes les récompenses. *Un seul inconvénient était sa femme.* »

Et la duchesse d'Abrantès reproduit l'anecdote que Talleyrand avait imaginée et propagée au sujet de la présentation de la duchesse de Dantzig à l'impératrice Joséphine.

« Quant à Mme la maréchale Lefèbvre ou Mme la duchesse de Dantzig comme vous voudrez l'appeler, continue-t-elle, elle se maintint longtemps dans cette bonne attitude de singulière personne sous le harnais ducal; mais ensuite *elle se forma et dès lors ne fut plus amusante.* »

L'aveu, contenu dans cette dernière phrase, laisse voir que c'est là un conte fait à plaisir; une dame qui s'est formée aux usages de la cour, à l'âge où était Mme Lefèbvre, devait être douée de grandes dispositions naturelles.

Et tout cela pour faire ressortir la différence entre la maréchale Lefèbvre, issue d'une origine obscure, et la duchesse d'Abrantès qui avait la vanité de vouloir faire croire, parce que sa mère s'appelait Commène, que sa famille descendait des princes de Commène [1], et avait une origine commune avec celle des Bonaparte, prétention dont l'empereur s'est moqué, comme nous le verrons.

Finissons par cet autre extrait : « Dans le temps où les cinq rois changeaient leur toque directoriale contre des pièces d'or, et quelquefois

1. *Commène,* célèbre famille du Bas-Empire, qui se prétendait issue d'un des ancêtres de Constantin, a fourni des empereurs à Constantinople.

contre un horrible exil au-delà des mers, il vint alors en tête à quelques-uns de ceux qui demeuraient de s'adjoindre un collègue, dont *l'esprit fût léger et la main pesante*, pour défendre le Luxembourg, s'il était attaqué. On écrivit donc à Lefèbvre, qui était alors à l'armée de Sambre-et-Meuse, pour lui proposer la couronne directoriale. Le brave homme consulta sa femme. *Elle était parfois de bon conseil*; elle le fit bien voir dans cette circonstance.

— Il faut leur répondre *non*, lui dit-elle. Que veux-tu aller faire au milieu de tout cela? Reste ici. Il faut qu'ils soient bien malades là-bas, puisqu'ils veulent faire un roi d'un imbécile comme toi! »

Est-il besoin d'ajouter que tout cela est inventé?

Lefèbvre n'était pas à l'armée de Sambre-et-Meuse à cette époque, mais à celle du Danube, où sa femme ne l'a pas accompagné. C'est pendant qu'il se trouvait à Paris, pour soigner ses blessures, que des membres du Directoire songèrent à poser sa candidature; il avait été également question de celle de La Tour d'Auvergne.

Nous n'avons pas voulu relever toutes les faussetés et les allusions blessantes contenues dans les citations de la duchesse d'Abrantès; nous nous sommes contenté de souligner les passages les plus saillants. Était-ce pour défendre la mémoire de son mari qu'elle se plaît à étaler dans ses pages ces anecdotes plus ou moins amusantes? N'a-t-elle pas obéi plutôt à un mouvement de dépit? Au moment où elle écrivait, on

ne parlait que des actes de bienfaisance du duc et de la duchesse de Dantzig, du bon emploi qu'ils avaient fait de leur fortune. On ne pouvait s'empêcher de faire le parallèle entre leur conduite, et celle du duc et de la duchesse d'Abrantès, contraste qui n'était pas à l'avantage de ces derniers. C'est certainement à ce mouvement qu'elle a obéi en racontant, ou plutôt en inventant le trait suivant :

« On a beaucoup parlé de la bonté de la duchesse de Dantzig. Certes, j'y ai cru moi-même trop longtemps pour blâmer ceux qui avaient d'elle cette opinion. On aimait à entourer cette femme aux formes étranges sous les lambris dorés qu'elle habitait, *d'une auréole de bonté, de bienfaisance*, qui neutralisait pour ainsi dire le ridicule de ses manières. Mais combien j'ai été douloureusement étonnée, en apprenant qu'un neveu de son mari vivait à Paris dans la plus affreuse misère. Le hasard me le fit rencontrer ; il donnait des leçons de guitare à mon fils aîné. Il s'appelle Volhfargt ; il est veuf d'une femme qu'il adorait, et qui lui a laissé deux petits enfants que le pauvre père a bien de la peine à élever. Il est bon sujet, a bonne envie de travailler ; il a reçu une éducation suffisante pour lui faire remplir tous les emplois à la portée d'une intelligence *tout à fait* sur une bonne ligne ordinaire. En apprenant le degré de parenté qui l'unissait au maréchal, je lui demandai pourquoi la maison de sa tante lui était fermée ; il me répondit que son mariage d'amour était la cause de son expulsion de la

maison de son oncle. J'avoue que je n'ai pu reconnaître dans une telle action une femme qui était renommée pour son excessive humanité ; *si cet homme est un intrigant, pourquoi ne pas le faire taire par un moyen tout simple, celui des lois ? Elle aurait alors prouvé son bon droit.* » *(sic.)*

» Mais la maréchale Lefèbvre a cédé comme une autre au plaisir de s'entendre appeler *madame la duchesse* ; et le pauvre neveu, qui blessait déjà la vanité de son oncle en lui amenant une nièce venue de je ne sais où, fut méconnu et repoussé. Il a fait cent démarches auprès de sa tante, depuis la mort de sa femme, pour en obtenir au moins des secours pour les pauvres petits enfants. Il devait croire qu'après la perte de celle qui avait causé sa disgrâce, il serait mieux accueilli ; il n'en fut rien, et le neveu proscrit demeurait toujours malheureux. J'ai fait ce que j'ai pu pour le faire placer ; mais, par le temps qui court, ce n'est pas une recommandation bien excellente que d'être fils ou neveu d'un brave du temps de gloire... Oh pitié ! pitié sur nous !... »

Voilà une *pitié* dont on ne saurait dire qu'elle part d'un bon naturel. Après tout ce que nous avons raconté de la générosité du duc et de la duchesse de Dantzig, à l'égard de leurs neveux et nièces, on comprendra facilement que ce récit est contraire à la vérité. Nous avons relevé les noms de tous les neveux du maréchal ; or, aucun d'eux ne porte le nom de Volfargt.

Napoléon disait à Sainte-Hélène : « Des grandes

fortunes qu'il avait créées, celle de Junot avait été sans contredit, une des plus désordonnées. Ce qu'il lui avait été donné d'argent ne saurait se croire, et il n'avait pourtant jamais eu que des dettes. Il avait dissipé de vrais trésors sans avantages, sans discernement, trop souvent même dans des excès grossiers... Sa femme était originaire de Corse. Il la fit venir pour lui donner des avis paternels sur les dépenses désordonnées de son mari, sur la *profusion de diamants* qu'à son retour du Portugal, elle-même, Mme Junot avait étalés inconsidérément, sur ses intimes *liaisons avec un étranger qui pouvaient inquiéter la politique, etc...* Mais elle repoussa vivement ces avis. — « Elle se fâcha, dit l'empereur, et j'en fus traité comme un garçon ; alors il ne me resta plus que de l'envoyer promener, et de l'abandonner à elle-même. Elle se croyait une princesse de la famille de Commène. Sa famille était d'Ajaccio et du voisinage même de la mienne ; elle devait à ma mère de grandes obligations de bienveillance et de plus directe union. » — L'empereur se moqua lui-même de ses prétentions..... On sait que les excès de Junot éclatèrent en insanité complète [1]. »

Non contente d'avoir attaqué le maréchal et la maréchale Lefèbvre, Mme Junot s'en prend également à leur fils aîné, comme nous l'avons vu au chapitre sur le siège de Dantzig. A propos du message de l'empereur, nommant le maréchal

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome VIII, page 193.

duc de Dantzig, elle dit que ces mots : « Et surtout qu'aucun de ses descendants ne termine sa carrière, sans avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France !... » avaient été mis uniquement pour le jeune Lefèbvre qui, à *cette époque ne semblait pas plus disposé à verser son sang pour la gloire de la France que pour celle du roi de l'île Solor*, etc..., et elle continue à en faire le portrait dans les termes les plus méprisants.

Vraiment il faut être aveuglé par la haine pour parler de la sorte. Le jeune homme qu'elle dépeint, comme un lâche qui n'aimait pas à se battre, est le lieutenant Lefèbvre qui, au siège de Dantzig, comme nous l'avons raconté, a été décoré sur la proposition du général Michaud, pour une action d'éclat que relate le *Moniteur*. C'est le fils dont le père se plaignait « d'être trop brave, d'aimer trop à se battre, et de ne pouvoir l'empêcher d'aller tuer une ou deux sentinelles des grand'gardes pour s'amuser [1]. » C'est l'officier qui a gagné tous ses grades, jusqu'à celui de général de brigade, par des actions d'éclat que relatent ses états de service [2], et qui a pris part à toutes les campagnes de 1798 à 1812, où il est mort à Vilna, pendant la désastreuse retraite de Russie, et sur la tombe duquel est inscrit ce vers :

Cent fois au champ d'honneur il brava le trépas.

On est attristé et indigné devant tant de mau-

1. Voir chapitre XIII.
2. Voir *Pièces justificatives* n° 32.

vaise foi. Il est facile de trouver la cause de cet acharnement, avec lequel la duchesse d'Abrantès a attaqué le duc de Dantzig et sa famille. D'abord elle enviait à ce dernier ce titre de *duc de Dantzig*, qui était autrement glorieux et significatif que celui d'*Abrantès*, qui ne rappelait aucun souvenir militaire [1]. Il ne faut pas oublier que, mécontent de n'avoir pas été maréchal, Junot accepta la légation de Lisbonne, qu'il quitta sans autorisation et tomba en disgrâce... Sa disgrâce fut fatale à sa raison, déjà ébranlée par ses excès et des embarras d'argent, auxquels l'exposaient sa prodigalité et celle de sa femme.

Junot compromit le succès de la campagne de Russie. A Valentino le corps du général russe Baclay allait être pris dans un défilé que Junot devait fermer avec 15,000 Wesphaliens. En vain Murat pressa-t-il son collègue de fermer le passage, disant qu'il avait devant lui le bâton de maréchal ; en vain un officier d'ordonnance donna-t-il cet ordre au nom de l'empereur, Junot ne bougea pas. Aussi Napoléon n'hésita pas, dans une proclamation, à déclarer que « 40,000 soldats russes allaient être pris, et ce grand coup de main pouvait amener le cabinet de Saint-Pétersbourg au parti de la paix, mais *par un vertige incompréhensible*, le duc d'Abrantès n'a pas voulu occuper la position essentielle. »

1. Pendant la campagne du Portugal, l'armée commandée par Junot, après une marche pénible, ne trouva des vivres et des ressources qu'en atteignant Abrantès, petite ville sur le Tage, près de Lisbonne. C'est à cette circonstance qu'il a dû son titre.

Tombé en disgrâce après le retour de Moscou, Junot perdit le gouvernement de Paris, et fut envoyé comme gouverneur en Illyrie. Là atteint bientôt par une complète aliénation mentale, il fut ramené en France chez son père, où, dans un accès de délire, ayant trompé la surveillance de ses gardiens, il se jeta par la fenêtre, et se tua, le 29 juillet 1813.

La plupart des anecdotes fantaisistes ou fantastiques sur la maréchale Lefèbvre ont été inventées et propagées par *Talleyrand.*

« Le roi se divertissait à entendre répéter par le prince de Talleyrand certaines conversations fort plaisantes sur la duchesse de Dantzig. Le diplomate à fausse allure employait son esprit à la rendre saugrenue ; c'était pour lui un délassement. Je puis affirmer que moi, qui pendant plusieurs années ai fréquenté cette dame, *je n'ai rien de ridicule à citer d'elle;* le fait le plus extraordinaire qui soit sorti de sa bouche est le récit d'une sorte d'enlèvement que voulait faire de sa personne, et pour la voler sans doute, un cocher de fiacre qui, la nuit, l'amenait malgré elle et au grand trot dans une allée des plus désertes des Champs-Elysées. Voyant qu'il ne voulait point s'arrêter à ses cris, elle ouvrit la glace du devant de la voiture, saisit brusquement le cocher par le collet de son manteau, et le renversa en le tirant à elle, si bien qu'arrêté par une main vigoureuse, il ne put continuer de diriger ses chevaux. Dans cette position périlleuse, elle appela du secours. La garde du poste voisin l'en-

tendit, et elle ne lâcha le cocher que lorsqu'elle l'eut remis au pouvoir de l'escouade.

» Cela me parut un trait de courage et de présence d'esprit, et je n'y trouvai rien de ces *choses de l'autre monde* que l'on accusait la maréchale de conter à tout moment [1]. »

Voici, à l'appui, le témoignage du général comte Roguet, qui a servi sous les ordres du duc de Dantzig, et fut un familier de sa maison : « Quant aux propos de Mme la Maréchale, épousée alors qu'il était sergent aux Gardes françaises, il y eut *exagération*. Ce fut, pour un certain monde, une sorte de mode de jeter le ridicule à tout ce qui appartenait à cet Empereur, qui fut si grand dans l'histoire. Lefèbvre aimait beaucoup sa femme *douée d'un tact parfait*. Le maréchal parlait bien, mais à sa manière. L'empereur, pour lequel il avait le plus entier dévouement restait son *petit bonhomme de Sire*, ou son *tondu de caporal* [2]. »

Talleyrand n'avait pas à faire de grands frais d'imagination pour inventer les quolibets et les coq-à-l'âne qu'il débitait. Il n'avait qu'à répéter ceux qui échappaient journellement à sa femme. Voici un trait que raconte d'elle O'Méara, dans l'ouvrage *Napoléon en exil* :

« Mme de Talleyrand était fort belle. C'était une Anglaise ou une créole. On ne saurait être plus ignorante. J'engageais quelquefois Denon [3], dont

1. *Mémoires d'une femme de qualité*, Tome IV.
2. *Souvenirs* du général comte Roguet.
3. *Denon* (1747-1825), célèbre antiquaire et dessinateur, accom-

vous connaissez sans doute les ouvrages, à déjeûner avec moi, parce que je trouvais du plaisir dans sa conversation et que je causais librement avec lui. Tous les intrigants et les spéculateurs faisaient alors leur cour à Denon, dans l'intention de l'engager à parler de leurs projets ou d'eux-mêmes dans le cours de ses conversations avec moi, pensant qu'une simple mention de la bouche de Denon, pour lequel j'avais beaucoup de considération, leur serait d'une grande utilité. Talleyrand, qui était un grand spéculateur, invita Denon à dîner. Quand il rentra chez lui, il dit à sa femme : « Ma chère, j'ai invité Denon à dîner. C'est un grand voyageur, et il faut que vous lui disiez quelque chose d'aimable sur ses voyages, parce qu'il peut nous être très utile auprès de l'Empereur. »

» Sa femme étant extrêmement ignorante, et n'ayant probablement jamais lu d'autres livres de voyages que celui de Robinson Crusoé, confondit entièrement Denon avec Robinson, et dans le désir de se montrer aimable, elle lui adressa, en présence d'une société nombreuse, diverses questions sur son fidèle *Vendredi* ! Denon étonné ne sut tout d'abord que penser ; mais enfin il vit à ses questions qu'elle le prenait réellement pour Robinson Crusoé. On ne peut se faire une idée de son étonnement et de celui des assistants non plus que de la gaîté que cette histoire excita dans Paris, où elle se répandit avec la promptitude de l'é-

pagna Bonaparte en Egypte, et fut à son retour nommé directeur général des musées. C'est lui qui donna le dessin de la colonne de la place Vendôme.

clair. Talleyrand lui-même en était tout honteux. »

On voit, par cet exemple, que le faux diplomate devait trouver dans son intérieur ample provision de mots plaisants.

Il n'est pas difficile d'expliquer la cause de l'animosité de Talleyrand à l'égard de la duchesse de Dantzig. Celle-ci fut la seule dame de la cour qui osât lui tenir tête et lui donner la réplique. Aussi son amour-propre froissé ne put lui pardonner tant de hardiesse. Chrétienne pratiquante [1] et patriote dévouée à son pays, la maréchale ne cachait pas le mépris que lui inspirait « le prélat renégat, le prêtre marié à la femme d'un autre, et qui a donné une forte somme d'argent à son mari ; un homme qui a tout vendu, trahi tout le monde et tous les partis. » (O'Méara.)

D'ailleurs, ni l'empereur, ni personne n'en imposèrent jamais à Mme Lefèbvre. Elle n'était pas d'un caractère timide et n'eût pas répondu en baissant les yeux, comme la comtesse Fabréal Audi, à qui Napoléon demanda un jour :

— Eh bien ! madame, quand comptez-vous accoucher ?

— Sire ! quand il vous plaira.

Voici ce que raconte Marco Saint-Hilaire, qui fut page de l'Impératrice :

1. Mme la duchesse de Dantzig a donné le pain bénit à l'église Saint-Sulpice, d'après une quittance de 300 francs, délivrée par la fabrique de cette église, en date du 28 mai 1811. (Archives de la famille.) — En 1825, ainsi qu'il résulte d'un document en français signé par la duchesse, elle légua 500 francs à la chapelle de *Maria Hilf* (commune de Roderen, Alsace), pour la fondation d'une messe, qui est dite encore chaque année dans cette paroisse.

« Talleyrand, dans les petites réunions du soir à la cour de Joséphine, en était l'âme. Il savait que la duchesse de Dantzig se plaisait à rappeler sa modeste condition d'autrefois. Elle ne se fâchait pas des épigrammes plus ou moins mordantes, que ne cessait de lui décocher l'homme de cour par excellence ; seulement en lui adressant la parole ou en parlant de lui, Mme Lefèbvre n'appelait jamais autrement l'ex évêque d'Autun, devenu chambellan, que *vieux farceur*. »

Napoléon voyait avec peine qu'on cherchait à tourner en ridicule la femme d'un de ses maréchaux. Il résolut d'y mettre fin, lorsqu'on lui eut raconté un de ses traits de bonté et de délicatesse habituels.

« Depuis lors, raconte Napoléon à Sainte-Hélène, je n'ai plus senti pour cette excellente femme qu'une vénération profonde, et je m'empressai de la lui témoigner au prochain cercle des Tuileries, malgré les *quolibets* de Talleyrand et en dépit des jaseries et des caquets de nos belles duchesses... »

En effet on annonça la duchesse de Dantzig. L'Empereur se lève, et quittant assez brusquement la duchesse de Lusignan, à côté de laquelle il était assis, il se précipite au-devant de la maréchale et, la prenant par la main, il la conduit avec une politesse et une grâce exquises, jusqu'à la place qu'il occupait, en disant à Mme de Lusignan : « Je vous présente Mme la duchesse de Dantzig. » Il fit asseoir la maréchale à côté de la noble duchesse, qui ne répondit que par une légère inclination de tête, en reculant un peu son fauteuil.

Napoléon reste debout devant la maréchale Lefèbvre, qui n'ose retirer sa main que l'Empereur tient dans la sienne ; tant elle éprouve de ravissement de cette marque de faveur, et le peu de temps qu'il cause avec elle, il ne l'appelle pas autrement que *Madame la Duchesse.*

Mme de Lusignan, piquée de la préférence marquée que l'Empereur accorde à la duchesse de Dantzig, dit à demi-voix et avec un sourire de dépit : — Sire, il a plû à Votre Majesté de laisser tomber le titre de duchesse sur Mme Lefèbvre.

— Il m'a plû d'élever le titre de duchesse jusqu'à la maréchale Lefèbvre, répond distinctement Napoléon, en lançant à l'aristocratique duchesse un regard sévère.

A partir de ce jour, ni les femmes, ni même M. de Talleyrand ne s'égayèrent plus aux dépens de la Maréchale [1].

Et dire qu'il y a encore des écrivains qui se plaisent à répéter tous les potins de cour, toutes les charges, tous les commérages racontés par Talleyrand !

La plupart des anecdotes qu'on cite de nos jours sur la maréchale et qui traînent dans tous les ana, sont tirées des *Mémoires sur l'impératrice Joséphine,* parus en 1831, par Mme *Georgette Ducrest,* ancienne femme de chambre de cette dernière. Quoiqu'elle prétende le contraire, son ouvrage n'est qu'une compilation d'anecdotes, empruntées aux auteurs copistes, ou dont elle

1. *Mémoires de Marco Saint-Hilaire,* ancien page de l'impératrice Joséphine.

prétend avoir été témoin. Elle a supprimé, ajouté, inventé ce qui convient à sa manière de voir; aussi son livre est-il rempli de traits, qui ne sont le plus souvent que des charges amusantes, si l'on veut, mais peu authentiques. L'auteur dit que de Bourienne a bien voulu accorder son approbation à ses *Mémoires*. On sait que la véracité de Bourrienne valait sa moralité, lui dont « les Mémoires ne sont qu'un roman dont il a pris les matériaux dans son imagination, égarée par la vengeance et la cupidité [1] ».

Nièce de Mme de Genlis, Mme Ducrest fut obligée de donner des leçons pour vivre. Il est connu que son livre sur l'Impératrice Joséphine, écrit dans un style clair et entraînant, a été retouché par sa tante, passée *maîtresse en romans historiques*.

Mme Ducrest a fait paraître plus tard *Paris en province*. Elle avoue elle-même « d'avoir inventé une fable fort peu compliquée, pour lier des personnages et des actions qui ne sont pas imaginaires. » Le style confus et les récits embrouillés de ce dernier ouvrage montrent qu'elle en est réellement l'acteur, et que sa tante ne lui à pas prêté cette fois-ci l'appui de sa plume.

N'oublions pas, parmi les détracteurs de Lefèbvre, *la comtesse de Rémusat*, ancienne dame d'honneur de Joséphine, qui a odieusement diffamé dans ses *Mémoires*, l'empereur, dans l'intimité duquel elle a vécu et qui fut le bienfaiteur de sa famille. « Le maréchal Lefèbvre, le nou-

1. *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon.

veau duc, dit-elle, avait quelque chose de comique et de soldatesque qui y prêtait un peu ; et sa femme vieille et excessivement bourgeoise, fut l'objet d'un grand nombre de railleries. Elle s'exprimait plaisamment sur la préférence qu'elle donnait à la *partie pécuniaire* des dons de l'empereur. » Et le fils, en publiant les *Mémoires* de sa mère, y a ajouté en notes diverses anecdotes fantastiques sur la maréchale.

En accusant la duchesse de Dantzig d'avoir aimé l'argent, Mme de Rémusat ne montre-t-elle pas clairement par là qu'elle enviait surtout, chez la duchesse, les riches dotations de son mari ?

M. de Rémusat était en 1802, de l'aveu même de sa femme, dans une situation de fortune précaire. Pour sortir de la gêne, elle se fit nommer dame du palais de Joséphine, pendant que son mari fut attaché à la maison de l'empereur. Mais elle tomba en disgrâce ; son mari resta chambellan et reçut de Napoléon des sommes considérables pour tenir un état de maison. Sur les conseils de son fils, elle rédigea ses *Mémoires* « qui ne sont qu'un recueil de cancans, où éclatent toutes les petites passions, amour-propre froissé, calculs trompés, ambition inassouvie, rancune de la femme négligée et déçue. *Que penserait-on de moi, s'il arrivait que tu publiasses tout cela ?* écrivit-elle à son fils. Malgré cela[1], ce dernier publia, après la chute de

1. *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon.

Napoléon III, « ce livre de sa mère, dont il n'hésita pas à compromettre la mémoire ».

Or ce livre, justement suspect, est en contradiction complète avec les *Lettres de sa mère*, écrites du temps de Napoléon Ier et publiées par le fils sous la Restauration. Qu'on lise les détails à ce sujet dans le livre *Napoléon et ses détracteurs*, et l'on comprendra pourquoi la mère redoutait, pour sa réputation, la publication de ces mémoires.

D'après certains auteurs, lors de la chute de l'empereur en 1814, l'ancienne noblesse lui avait montré plus de fidélité que la nouvelle. Il suffit de comparer la conduite de la comtesse de Rémusat avec celle de la duchesse de Dantzig, pour voir ce que vaut cette assertion.

Toutes les anecdotes fantaisistes, racontées sur le maréchal et la maréchale Lefèbvre, étaient à peu près oubliées en France, lorsque, dans ces derniers temps, elles ont été ressuscitées et propagées, d'un côté par le livre *Madame Sans-Gêne* ou *les Femmes soldats* d'*Emile Cère*, d'un autre côté, par le *Vaudeville de MM. Sardou et Moreau.*

Emile Cère avait d'abord fait paraître dans la *Revue contemporaine* plusieurs articles sur diverses *femmes soldats* qui se sont illustrées pendant les guerres de la République et de l'Empire, entre autres sur la femme-dragon : *Thérèse Figuier* dite *Sans-Gêne*, dont parle le général Marbot. Ces articles ne suffisant pas pour faire un volume, l'auteur, sous prétexte que la maréchale Lefèbvre aurait été cantinière ou ravaudeuse de l'armée, (ce qui est contraire à la vérité) ramassa toutes

les anecdotes qu'il put trouver sur le compte du maréchal et de la maréchale, sans oublier celles de Macdonald, et les mit en tête de son livre. Il puisa même dans les pamphlets parus à l'étranger ; entre autres dans celui qu'il appelle lui-même l'*affreux Lecois-Goldsmith* [1]. D'après ce dernier, « Mme Lefèbvre aurait été blanchisseuse aux casernes de Strasbourg (*sic*), et lorsque son mari fut envoyé à l'armée du Rhin, elle fut nommée ravaudeuse de cette armée. Lefèbvre devenu général, Mme la générale reprit son ancien métier de blanchisseuse, parce que, disait-elle, on ne savait pas comment les choses pouvaient tourner... » (*sic*).

Chose curieuse, Emile Cère reconnaît lui-même que la plupart des anecdotes, reproduites par lui, sentent l'invention. « Sans prendre parti pour la pure vérité historique au théâtre, ou pour la fantaisie, ajoute-t-il, disons que la réputation de la maréchale Lefèbvre est maintenant établie. La plupart des mots historiques célèbres ont été *fabriqués de toutes pièces* ; ou, pour le moins, *travaillés, arrangés, perfectionnés* [2]. Il en est de même des légendes, et *bien adroit serait celui qui réhabiliterait la duchesse de Dantzig,* et la ferait accepter comme une dame parlant correctement, s'exprimant avec goût, un peu originale

1. Histoire secrète du cabinet de Napoléon Bonaparte et de la Cour de Saint-Cloud. — Londres, Duclau, 1814.

2. Voilà donc les lecteurs avertis ; malgré cela, combien d'entre eux ne connaîtront de la maréchale Lefèbvre que ce qu'ils auront lu dans le livre de M. Cère ?

et voilà tout... La maréchale Lefèbvre, surnommée *Sans-Gêne* par M. Sardou, sera destinée à garder ce nom, sans aucun titre de propriété, par le seul fait d'un grand succès au théâtre. »

Ces conclusions peuvent paraître singulières. Ainsi, des faits dénaturés ou inventés par les romans ne sauraient être rectifiés, et la vérité historique devra céder à la fantaisie des vaudevillistes, et la maréchale Lefèbvre, devenue Mme Sans-Gêne par la volonté de M. Sardou, restera telle aux yeux de tout le monde.

« Le maréchal Lefèbvre, continue M. Cère, n'aurait pu apprendre le bon ton à sa femme ; *son orthographe était déplorable*, et lui aussi était prodigue de naïvetés. » Et il reproduit tout au long le récit fantaisiste de Macdonald.

Tout en rendant justice au caractère du maréchal Lefèbvre, M. Cère lui conteste une véritable capacité militaire.

« Ce maréchal, dit-il, ne fut pas seulement un *bon général de brigade*, sachant entraîner ses troupes *sans être capable de les diriger* ; il avait certains talents militaires, un courage à toute épreuve, un dévouement absolu à son chef Napoléon, qui, malgré son égoïsme, lui rendait son affection. Avec Lefèbvre, il était vraiment « le bonhomme » qu'il était parfois. Le premier titre qu'il crée est accordé au vainqueur de Dantzig, et avec quelle bonne grâce il le lui annonce !... Malgré son nouveau titre, Lefèbvre resta simple et modeste, ne rougissant jamais de son passé, aimant toujours la blanchisseuse qu'il avait épousée. »

Nous avons prouvé, par des faits nombreux, que si le maréchal Lefèbvre a été un véritable entraîneur d'hommes, c'est qu'il avait su gagner la confiance de ses soldats, non seulement par une bravoure hors ligne, mais surtout par une aptitude militaire, dont il avait fourni des preuves dans les expéditions les plus difficiles.

On connaît l'origine de la pièce de *Madame Sans-Gêne* [1]. M. Moreau ayant achevé un drame où figure la femme-dragon Thérèse Figuier, dite *Sans-Gêne*, telle que la représente Marbot dans ses *Mémoires*, le soumit à M. Sardou. « Avec votre femme-soldat qui est inconnue, dit ce dernier, cela n'a pas de caractère, tandis qu'avec la maréchale Lefèbvre, qui était une vraie Sans-Gêne, comme cela est prouvé par une dizaine d'anecdotes, on peut construire une très belle pièce ». Les deux auteurs la firent ensemble, et le succès en fut grand. Les appréciations de la

1. Le même sujet avait déjà été traité dans une *Dame de l'Empire*, comédie-vaudeville en un acte, par Ancelin et Paulin, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 17 mars 1834. (Paris, chez Barbu, 1834.) Sans y être nommée, la maréchale Lefèbvre, sous le nom de Madeleine Gorju, est le personnage principal dans cette pièce, où elle prend sous sa protection une orpheline noble, fille d'un ancien capitaine de son mari, qu'elle a trouvée comme femme de chambre chez une marquise. La maréchale facilite le mariage de cette orpheline avec le neveu de cette marquise.

Madeleine, ancienne fruitière, rachète par les qualités du cœur, l'insuffisance de son éducation. Cette pièce, où les gens de l'ancienne cour sont mis en parallèle avec ceux de la cour impériale, est amusante et bien tracée. La maréchale Lefèbvre a évidemment posé pour Madeleine Gorju, duchesse aux façons communes, au langage incorrect, mais dont la bonté d'âme et un bon sens naturel atténuent le défaut d'éducation.

presse avaient cependant été sévères. On reprochait avec raison aux auteurs d'avoir abusé des droits de la fantaisie et d'avoir travesti l'histoire. Quoi qu'on ait dit, le personnage de la maréchale et du maréchal sont aussi faux que la plupart des personnages historiques, mis à la scène par M. Sardou.

Dans le prologue, il représente le sergent Lefèbvre faisant la cour à Catherine, dans la journée du *10 août 1792* ; or, à cette époque, Lefèbvre était marié depuis 14 ans et se trouvait depuis sept mois à l'armée de la Moselle, comme capitaine au 13e bataillon d'infanterie légère. Quant aux idées antimonarchiques qu'il aurait alors manifestées et aux mots : « *Mort aux tyrans !* » qu'il aurait portés tatoués sur son bras, nous avons vu ce qu'il faut penser de cette invention ridicule, en racontant ce que le sergent Lefèbvre avait été aux Gardes.

Au *2e acte*, les leçons de maintien prises par la duchesse, l'essayage de son costume, le récit du diamant, etc., tout est aussi grotesque que faux, et présenté uniquement pour provoquer le rire des spectateurs. Quant à la réception que la Maréchale aurait donnée au palais de Compiègne, c'est de la fantaisie pure ; jamais les invités au château ne recevaient. Il en est de même de la riposte verte, par laquelle la duchesse aurait répondu aux sœurs de l'empereur, qui l'avaient accablée d'épigrammes.

Au *3e acte*, l'empereur fait une scène à ses deux sœurs. La maréchale a sa part dans la co-

lère de Napoléon, qui lui déclare qu'un divorce entre elle et le duc est indispensable. Catherine résiste au maître, lui énumère ses *états de service*, et lui rappelle le passé avec un à-propos malin qui désarme Napoléon. L'empereur s'aperçoit que l'ancienne *cantinière* est encore charmante ; il la pousse vers un canapé, demande la permission de baiser la cicatrice de son bras, veut aller plus loin. — « Pardon, Sire, je n'ai pas d'autre blessure ». Le conquérant n'insiste pas.

M. Sardou oublie que la Maréchale avait 57 ans à cette époque.

Et quand l'empereur s'est assuré que son ancienne blanchisseuse est une épouse fidèle, il sait faire taire ses sœurs et garde la maréchale à la Cour... Or, il est parfaitement prouvé, et nous l'avons déjà dit, que Mme Lefèbvre n'a jamais été cantinière. Napoléon connaissait depuis le consulat la maréchale qui était reçue à sa cour, où il aimait à causer avec elle.

Dans cette pièce le Maréchal n'est pas flatté non plus. On le représente comme gauche et embarrassé, au moment de la scène faite à sa femme par les sœurs de l'empereur. Or, nous avons vu qu'il était d'un caractère trop énergique pour supporter un manque d'égards, et qu'il savait trouver, quand il le fallait, des répliques à propos.

« Mme Sans-Gêne, telle que nous la montre M. Sardou, fut une parvenue charmante, pleine d'esprit et de cœur ; et en la montrant telle, il ne s'éloigne peut-être pas beaucoup de l'histoire »,

écrit Henry Fouquier. La vérité est que Mme Lefèbvre, qui est ridicule au premier acte, est représentée au dernier comme une dame intelligente et d'un grand cœur, et par là sympathique aux spectateurs.

On sait que MM. Jules Lemaître et Francisque Sarcey ont vivement critiqué la pièce de V. Sardou.

« On y a vu défiler, dans un décor exact et magnifique, sous des costumes d'estampes célèbres, quasi tout le monde de l'empire et de l'empereur ; on y a entendu des anecdotes, des mots peut-être même des mots historiques ; histoire rapetissée aux *ana* ; ingénieux détails, « mais habileté qui s'exerce dans le vide [1]... »

« ... Chose surprenante, cette femme qui n'est pas bête et qui montrera, tout le long de la pièce, la plus vive intelligence, n'a pu, devenue maréchale et duchesse, se défaire, même un peu de ses façons et de son langage. Mais on ne me fera pas croire que cette *fille de Paris* n'ait pu apprendre ce qu'apprendrait en quelques mois la première venue des ouvrières de Montmartre ou des Batignolles, et qu'elle n'ait pas acquis tout au moins en 20 ans d'élévation progressive le *comme il faut* bourgeois d'une boutiquière aisée. On ne m'ôtera pas de l'idée que, lorsque la maréchale Lefèbvre disait : « C'est nous qui sont les princesses », ou « ça te la coupe » elle s'amusait, elle faisait des blagues. Au reste on a dû lui en prêter... »

1. *Impressions du théâtre*, par Jules Lemaître

Les mots cités par J. Lemaître sont fantaisistes, en effet, et en cela il a deviné juste. Ainsi, d'après une tradition conservée dans la famille de M. Dutreil, la réponse que la maréchale aurait faite aux Tuileries, à l'huissier lui demandant qui il devait annoncer : « Dis-leur que c'est la *femme à Lefèbvre*, et *la celle à Lannes* », serait exacte. Mais ces paroles ont été prononcées, par plaisanterie, non un jour de gala, mais un jour ordinaire, parce qu'elle et son amie la maréchale Lannes étaient traitées familièrement par l'impératrice Joséphine.

« On sait, continue M. Jules Lemaître que, de 1832 à 1840, la mode était parmi les auteurs dramatiques, de mépriser et de défigurer l'histoire *arrivée*, et « d'assaisonner » cette histoire, à l'exemple de Théophile Gautier, d'Alexandre Dumas, etc.

... « Il serait fastidieux d'instruire le procès des écrivains qui falsifient l'histoire au théâtre ; ils y passeraient tous, et le profit en serait nul. »

« Il y a beau temps, écrit de son côté F. Sarcey, que les pourvoyeurs du théâtre ont pris l'habitude de *négliger le premier point de vue national français*, qui serait de *respecter notre histoire nationale*. Les uns ignorent ; d'autres savent peut-être, mais ils n'osent [1]. »

Le respect de notre histoire nationale et de

1. « Après tout, personne n'a le droit de maquiller la vérité et de travestir l'histoire, même au théâtre. » (Emile Massat. — *Le Théâtre et l'Histoire*).

nos grands hommes ! voilà le vrai mot lâché et qui tranche toute la question. Aussi, voyez ce qui est arrivé :

L'indignation fut grande en France, lorsqu'on apprit que Mme Réjane est allée représenter *Mme Sans-Gêne* à Berlin. Cette actrice avait déjà joué cette pièce sur le théâtre de Strasbourg. L'abstention des Alsaciens indignés, et les applaudissements frénétiques des Allemands immigrés, à certains tableaux et à certains passages, auraient dû ouvrir les yeux à une actrice moins aveugle, et lui faire comprendre le rôle *antipatriotique qu'elle jouait*. Mais grisée par le succès, cette actrice a perdu tout sens moral, et n'a pas compris ce qu'elle devait à la ville en deuil où elle se trouvait, aux malheureux Alsaciens, et encore moins à sa patrie.

Elle a mis le comble à son inconscience, en consentant à jouer à Berlin *Mme Sans-Gêne*, à la demande de l'empereur ; aussi la surprise a-t-elle été pénible en France.

« Sur l'ordre de l'empereur, écrivait-on de cette ville, Mme Réjane et sa troupe ont représenté au Théâtre-Royal la pièce de Sardou. L'assistance très nombreuse a beaucoup applaudi les artistes français qui ont été rappelés à diverses reprises. A cette représentation assistaient : l'empereur, ayant à ses côtés l'impératrice, accompagnée des dames de sa suite, et un grand nombre de personnes de la cour et des membres du corps diplomatique. »

Cette nouvelle a produit une triste impression

en France ; elle a révolté à juste titre tous les vrais patriotes, blessé profondément tous les Français, et particulièrement les Alsaciens-Lorrains.

Que la pièce de Sardou soit représentée en France, cela peut encore être admis, bien que l'auteur ait foulé aux pieds la vérité historique, et qu'il ait outré et souvent travesti le caractère des personnages de la pièce, au point de les rendre parfois ridicules. Mais donner ce vaudeville à Berlin dépasse toute mesure. En venant applaudir une pièce française, où des Français tournaient en ridicule des héros de notre histoire, l'empereur d'Allemagne et les assistants étaient dans leur rôle, et devaient éprouver une joie maligne.

On rapporte que, pendant l'Exposition de 1867, Canrobert faisant les honneurs à Guillaume Ier, pendant sa visite au Musée de Versailles, le roi de Prusse lui demanda les titres des maréchaux dans la salle où se trouvaient leurs portraits. Le général cita entre autres le maréchal Davoust, « prince d'Eckmuhl ». — Vous n'avez pas dit tous ses titres : c'est aussi *le duc d'Auerstaedt*, la Prusse ne l'a pas encore oublié. — Et celui-là non plus, ajouta le roi, lorsqu'on lui nomma le maréchal Lefèbvre, puisque *c'est le duc de Dantzig*.

L'histoire apprend avec quelle passion les historiens allemands ont attaqué la mémoire de Davoust, duc d'Auerstaedt. Les Prussiens, ne détestent pas moins le maréchal Lefèbvre, qui leur

rappelle *Iéna* et *Dantzig* [1] à la fois. En 1814, au congrès de Vienne, la Prusse n'a-t-elle pas demandé qu'il fût interdit à ces deux maréchaux de porter, le premier le titre de *duc d'Auerstaedt*, et le second, celui de *duc de Dantzig* ?

La haine des Prussiens se montre encore, de nos jours, jusque dans les cartes postales éditées en Alsace par les Allemands, et sur lesquelles, au-dessous des portraits du duc et de la duchesse de Dantzig, figurent les inscriptions : *Marschall Lefèbvre* et *Madame Sans-Gêne*, et non celles de *duc et duchesse de Dantzig*.

On comprend donc pourquoi nos ennemis ont tant applaudi à Strasbourg et à Berlin, la pièce de Sardou. Ces applaudissements ne prouvent guère en faveur de ce vaudeville et de son patriotisme.

Nous avons dit que la pièce de Sardou a révolté tous les Alsaciens. Nous nous sommes trompés. Il s'est trouvé parmi eux un nommé *Blumstein* [2], qui « a approuvé et justifié l'allure donnée à la maréchale dans le personnage de Mme Sans-Gêne ». D'après ce bibliothécaire, « les critiques de la pièce ne s'expliquent que par une méconnaissance complète du caractère et du personnage de la maréchale. Loin d'avoir forcé la note, nous crai-

1. En 1807 (27 mai) le *Télégraphe*, journal publié à Berlin, ayant annoncé la capitulation de Dantzig, une émeute éclata dans la ville. Les exemplaires du journal furent déchirés ou brûlés, et des milliers de personnes se portèrent devant les bureaux de la rédaction, et se mirent à saccager la maison. La police eut de la peine à disperser la foule irritée.

2. Bibliothécaire de la ville de Strasbourg.

gnons que le réalisme reproché à Sardou ne soit adouci. »

Blumstein cite à l'appui des extraits de plusieurs lettres que la maréchale avait écrites à son ami Metzger, en Alsace, dans lesquelles elle le remercie de la choucroute, des petits salés et d'autres victuailles qu'il lui avait adressés sur sa demande. Dans une de ces lettres, elle lui écrit « pour avoir une fille de basse-cour pour sa campagne de Combault. Je voudrais que ce fût une grosse dindon de la vallée de Munster, et qui ait envie de rester chez moi, car pour un an ce n'est pas la peine. Celle que j'ai eu trois ans et demi vient de partir pour se marier. (3 février 1807). Il part de là pour tirer cette singulière conclusion : « Les goûts de Mme Sans-Gêne, tels qu'ils nous sont révélés par sa correspondance, nous la dépeignent restée *Sundgovienne* [1], au milieu de la *vie parisienne.* »

M. Blumstein oublie que la maréchale n'est pas née dans le Sundgau [2], et que ce n'est pas cette région qui produit le plus de choux d'Alsace, mais bien la plaine entre Schlestadt et Strasbourg. Ainsi, d'après ce fonctionnaire allemand, la du-

1. On pourrait demander à M. Blumstein quel sens il attache à ce terme *Sundgovienne*, et en quoi les femmes du Sundgau diffèrent des autres *Alsaciennes*. Il est vrai que, depuis l'annexion, les habitants de cette partie de l'Alsace n'ont guère gagné les sympathies des Prussiens, et pour cause. Cela explique bien des choses.

2. *Goldbach*, dans la vallée de Saint-Amarin et où est née la maréchale, est situé sur la rive gauche de la Thur. Par conséquent ce village ne se trouve pas dans le *Sundgau*.

chesse d'Orléans, mère du Régent, qui faisait venir de la choucroute, des jambons et saucisses du Palatinat, son pays d'origine, et les princesses des cours d'Allemagne, qui se vantent et se sont toujours vantées d'être expertes en économie domestique, et de s'occuper de la direction de leur maison, seraient donc des *Sundgoviennes*. Les journaux n'ont-ils pas reproduit, dans ces derniers temps, que la reine Alexandre, la souveraine actuelle de l'Angleterre, a le goût des soins ménagers, et qu'elle ne dédaigne pas de pétrir elle-même des mottes de beurre dans sa laiterie de la ferme de Sandringhem ? Il est connu que la reine d'Italie s'enorgueillit d'être bonne cuisinière, et que l'impératrice d'Allemagne ne craint pas de porter des tabliers.

Le même écrivain s'en prend également au maréchal Lefèbvre, et il reproduit ce passage d'un article critique de J. Lemaître : « Il eût été intéressant d'étudier un peu à fond le type du parvenu de l'Empire, de l'homme du peuple devenu prince par son épée, mélangé de simplicité, de brutalité et d'idéalisme (car pour le soldat de ce temps-là, la guerre fut réellement pendant 20 ans un métier — ce qui ne s'est pas revu depuis). Il y eut en lui du *condottieri*, de l'*homme de proie* et aussi du *troubadour*, comme en témoigne la naïve et fastueuse phraséologie de ce temps !... Et tout cela ensemble faisant un héros ; si vous regrettez que l'auteur de *Mme Sans-Gêne* n'ait point essayé de peindre l'état d'âme spécial et très curieux d'un de ces protagonistes sou-

dains de la grande épopée, et les contrecoups et les retentissements d'une si invraisemblable fortune, dans une âme fruste et mal préparée, et les étonnements et l'espèce d'assurance éblouie devant une pareille destinée... je vous répèterai que M. Sardou ne l'a pas voulu... »

Que M. J. Lemaître parle de *condottieri* et d'*homme de proie*, à propos du maréchal Lefèbvre, surprend au plus haut point de la part de ce critique, écrivain distingué autant que patriote. Cela prouve une fois de plus combien la véritable histoire du maréchal Lefèbvre est encore peu connue. Notre critique a dû bien regretter sa tirade, en voyant l'usage qu'en a fait l'Allemand Blumstein, et la conclusion qu'il en a tirée.

« Lefèbvre, ajoute ce bibliothécaire, fut un splendide soldat de fortune, prêt à se battre en toutes circonstances pour obtenir dignités et richesses, mais la cause à défendre lui fut indifférente, et la reconnaissance, la constance et la fidélité lui restèrent étrangères... »

Ces sentiments de dénigrement, exprimés à l'égard d'une de nos gloires militaires, ne doivent pas surprendre de la part de cet Alsacien germanisé. Qu'il s'agisse de patrie ou de religion, les renégats ne se sont-ils pas toujours fait remarquer par leur haine envers ce qu'ils ont renié ?

Certes, il y a eu, parmi les généraux de l'Empire comme de la République, des hommes auxquels l'appréciation de J. Lemaître peut s'appliquer. « La plupart de ces grands guerriers, sauf

quelques exceptions, écrit le duc de Bellune [1], après avoir commandé des armées, pris des villes, gouverné des royaumes, joui d'immenses dotations apportées et remportées par la vicissitude des batailles, n'ont laissé que peu de fortune à leurs familles, et c'est pour elles, ainsi que pour la nation, un titre d'honneur, prouvant que la France n'a jamais battu monnaie sur le dos des pays conquis. »

Parmi ceux qui se sont ainsi distingués par leur probité et leur désintéressement, le duc de Dantzig, nous n'avons pas besoin de le répéter, occupe un des premiers rangs.

Qu'on nous permette, pour finir, de citer le témoignage d'un écrivain, dont l'enfance a été, pour ainsi dire, bercée par le récit de la vie du maréchal et de sa famille. Nous voulons parler de M. Angel Ingold, de Colmar, qui a rendu tant de services à l'histoire de l'Alsace, et qui, le premier, a représenté le maréchal et la maréchale Lefèbvre sous leur vrai jour, d'après les récits de ses grands-parents. Le grand-père de M. Ingold a connu personnellement le général Lefèbvre et sa femme, et a assisté aux fêtes qui leur ont été données à Colmar, en 1804 [2]. Quant à sa grand' mère, elle était liée avec la nièce de la maré-

1. Le fils du maréchal Victor.

2. Les renseignements, transmis à M. Ingold par sa famille, sont d'ailleurs conformes à ceux que la tradition a conservés à Colmar sur l'excellent effet produit, pendant ces fêtes, par le général Lefèbvre et sa femme sur tous les assistants, dont la curiosité fut d'autant plus éveillée que tout le monde connaissait la modeste origine de cette dernière.

chale, Elvire Hubscher, qui a été élevée et dotée par sa tante, et qui était établie à Wesserling.

« Le maréchal, écrit M. Angel Ingold, qui était le meilleur des hommes et en même temps un des plus braves, disait volontiers : « Quand j'étais sergent » de même que Napoléon ne craignait pas de dire : « Quand j'étais lieutenant » au risque de scandaliser ses nouveaux *cousins* et *bons frères*. Pour la maréchale, si elle se montrait fière de son titre, c'est qu'il est beau pour une femme d'appartenir à un homme dont les services ont mérité le bâton de maréchal ; si elle exigeait qu'on la nommât duchesse de Dantzig, c'est que son mari avait pris Dantzig, et que de pareilles choses sont bonnes à rappeler, ne fût-ce que par un nom.

» Travestie en duchesse, s'efforçant d'en prendre le ton et les manières, elle eût été ridicule pour tout le monde ; restée toute simple, toute ronde, elle pouvait paraître une singularité, mais elle n'était pas ridicule. Elle était d'autant plus heureuse et fière, qu'elle n'avait pas oublié le passé.

» Les grandes dames, dont l'empereur pouvait se repentir d'avoir accueilli les maris, se moquaient de la maréchale et lui fabriquaient des mots à plaisir... Elle n'a jamais dit cette sottise, car elle avait beaucoup de bon sens et infiniment d'esprit naturel. Napoléon aimait beaucoup à causer avec elle. Son ton naturel et franc lui plaisait, l'amusait, lui rappelait le langage spirituellement frondeur du peuple. En présence de l'empereur, jamais personne ne se serait permis

une plaisanterie sur la maréchale, pour laquelle il proclamait tout haut son affection et son estime.

» Du reste, quand il le fallait, elle savait mettre à leur place les grandes dames qui s'oubliaient. Toutefois son langage était plus pittoresque que trivial. Elle disait des choses originales, singulières pour le monde où elle vivait ; mais ces choses toutes pleines de bon sens, pour être présentées avec une hardiesse de forme peu usitée dans la haute société, ne perdaient rien de leur mérite... »

On pourra s'étonner de ce qu'il a été question souvent de la maréchale Lefèbvre, dans une étude consacrée à son mari. Nous avons vu l'influence qu'elle a exercée sur lui, l'entente qui a toujours régné entre les deux époux, les œuvres de bienfaisance qu'ils ont accomplies de concert, et enfin les attaques dont ils ont été l'objet tous les deux, ainsi que les légendes inventées sur leur compte. La maréchale a eu ses détracteurs comme le maréchal. Il a donc été impossible de parler de l'un sans parler de l'autre. Tous les deux étaient de braves cœurs ; leur vie si belle et si bien remplie mérite d'être connue et d'être donnée en exemple.

Du choc des idées jaillit la lumière. La critique et la discussion impartiales des faits historiques doivent conduire au même résultat. Nous avons combattu les détracteurs qui ont défiguré les actes de notre héros, comme les admirateurs qui les ont transfigurés. La vérité, rien que la vérité : telle est la règle que nous avons adoptée.

Si nous avons essayé de relever et de réfuter les assertions des principaux détracteurs du maréchal Lefèbvre, c'est que nous espérons contribuer, au moyen de nombreux documents nouveaux et authentiques, à dissiper les nuages qui obscurcissent encore son histoire, à mieux faire ressortir ses qualités et ses services, et à représenter sa physionomie sous son jour véritable. Pour justifier nos rectifications, il suffit de rappeler combien des écrivains éminents et de bonne foi, comme Thiers, Guizot, Camille Rousset, H. Houssaye, Jules Lemaître et tant d'autres, se sont trompés en parlant du maréchal ou de la maréchale Lefèbvre. Quant à leurs assertions sur le maréchal, nous avons montré que souvent ils sont en contradiction avec le témoignage de Hoche, de Jourdan, de Soult, de Suchet, de Mortier, de Schérer, du prince de Bade, de Constant, du comte de Roguet, de Mme de Cayla et d'autres de ses contemporains qui l'ont connu personnellement et vu à l'œuvre.

CONCLUSION

Les actes et les faits constituent les éléments essentiels d'une biographie. Voilà pourquoi nous n'avons pas craint de multiplier les exemples, les citations, les preuves à l'appui, et même les anecdotes, dans notre étude sur le maréchal Lefèbvre, dont la longue carrière est si riche « en hauts faits et en beaux traits. » Ne connaît-on pas mieux un homme, par le simple exposé de ses actions, que par de longues dissertations historiques ? C'est également la raison pour laquelle nous avons rassemblé, dans notre travail, tout ce que de longues recherches nous ont permis d'apporter de documents authentiques, les uns inédits, les autres peu connus, de témoignages et d'appréciations.

Comme conclusion, nous n'aurions qu'à résumer les divers jugements portés sur Lefèbvre par ses amis et les personnes qui l'ont connu et approché. Le simple exposé de ce qu'il fut dans sa vie privée, dans sa vie publique, dans sa carrière mili-

taire, met en relief et fait briller d'un vif éclat sa grandeur d'âme et la dignité de ses sentiments.

D'une modeste origine, l'enfant eut des débuts pénibles dans la vie. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut recueilli par son oncle, prêtre capable et dévoué, qui soigna son éducation en même temps que son instruction. C'est à lui, non moins qu'à sa mère, qu'il doit cette nature droite, ce goût du travail, ce caractère sérieux, ces qualités de cœur et ces délicatesses qu'il a montrés dans toute sa carrière.

A son arrivée au régiment, il se fit remarquer par son esprit de discipline, son exactitude, sa grande activité, son amour de l'ordre et par un naturel franc et serviable qui lui valurent l'estime de ses camarades et de ses chefs. Ceux-ci ne tardèrent pas à reconnaître en lui « un caractère ferme et propre à prendre de l'empire sur les soldats. » Par les preuves « de bonne conduite et de talents militaires » qu'il a données, il fut jugé digne d'être sergent. Devenu officier, il gagna rapidement l'amitié de ses collègues et la confiance des soldats.

Dès le début de la Révolution, « il surgit de la classe du peuple, avec ce caractère de décision et de fermeté, qui fut toujours l'apanage des hommes dignes de poursuivre une grande carrière, dont ils étaient exclus par leur naissance. » Esclave du devoir et homme du dévouement, il exposa sa vie, et fut blessé plusieurs fois, en défendant contre l'émeute ses officiers et la famille royale.

La guerre déclarée, il conquit rapidement

chaque grade par des actions d'éclat. D'une bravoure éprouvée, il se montra toujours un capitaine à l'âme stoïque, au cœur de bronze, que le danger retrempe et grandit ; parce que toujours, pendant vingt-cinq ans, il mit en pratique cette fière devise : « *Vaincre* ou *Mourir* ! » Un courage réfléchi, un coup d'œil juste, une expérience consommée, lui acquirent rapidement la réputation d'un de nos meilleurs généraux, auquel l'avant-garde fut confiée de préférence. » Il avait le don d'entraîner les soldats, de leur inspirer un enthousiasme, grâce auquel il triomphait des plus grandes difficultés. Il était aimé de ses hommes parce qu'il les aimait.

La bravoure est une vertu propre aux Français ; mais lorsqu'elle s'allie avec la modestie, la justice, la modération et la probité, alors elle constitue le véritable héros. C'est parce qu'il réunissait au plus haut point toutes ces qualités, que partout il a été estimé , même dans les pays ennemis ; son caractère a justifié sa haute réputation.

La portée de son action militaire fut grande. Sans la victoire de Fleurus, due à sa ténacité et à son courage indomptable, et qui nous valut la Belgique avec la rive gauche du Rhin, nos frontières étaient de nouveau envahies. Sans son concours, le Dix-huit Brumaire était impossible. Dans cette circonstance critique, comme lors de l'entrevue des maréchaux à Fontainebleau, en 1814, il n'a écouté que son patriotisme. Un amour ardent de son pays fut toujours le premier mobile de ses actions.

L'histoire peu lui reprocher quelques faiblesses ; c'est qu'il était homme. L'ombre dans un tableau n'en fait que mieux ressortir les parties lumineuses. On lui reproche avec raison les démarches tentées, après 1815, pour être réintégré comme membre de la Chambre des Pairs, et dans son grade de maréchal. Mais que sont ces défaillances, en comparaison des exploits et des belles actions de sa longue carrière ?

Lefèbvre n'a pas rendu moins de services à son pays comme législateur. « Dès le début, ses collègues du Sénat, connaissant son activité, son intégrité et sa scrupuleuse exactitude, lui confièrent les fonctions de Préteur. » Il ne montra pas moins de vertus civiques dans ses modestes fonctions de maire, et pendant la détresse nationale de 1815-1816.

A un corps de fer Lefèbvre joignait un cœur d'or. » Etudié comme homme, il peut être cité comme le modèle des fils, des époux et des pères. Ce fut d'abord pour sa famille qu'il préluda à cet exercice continu de la bienfaisance, qui semble être la grande occupation de sa vie. Il se rappela toujours ce qu'il devait à sa mère et à son oncle, et se dévoua entièrement à ses frères et sœurs et à leur jeune famille, sans oublier ses anciens chefs. Il fut encore, on peut le dire, la providence de ses nombreux amis. Si une occasion s'offrait d'étendre sa générosité sur des étrangers, et principalement sur d'anciens soldats, il la saisit avec empressement ; les âmes charitables suffisent à tout.

D'un autre côté, s'il fut l'un des généraux les plus célèbres de cette époque glorieuse, il fut aussi du petit nombre de ceux qui au faîte de la grandeur, savent conserver la simplicité de la vie privée, et cette générosité simple et sans faste, qui n'est pas toujours l'attribut d'un rang élevé. Ses dignités ne l'ont jamais ébloui. De tous les parvenus de cette époque, Lefèbvre est sans contredit celui qui a fait le plus noble usage de sa fortune, et qui a profité le plus de sa haute position pour rendre des services. Si, en Alsace, il était appelé le *père des Alsaciens*, nous avons vu la ville de Blois donner gratuitement une concession au cimetière à sa mère, « à cause des services qu'il a rendus et qu'il rend encore à la ville et à ses habitants. » La commune de Combault n'a pas oublié non plus la mémoire de son ancien maire, ni de la bonne maréchale.

« Il faudrait un in-folio pour enregistrer tous les traits où se peint la bonté de son cœur, » dit en parlant d'elle, Constant, qui fut un des familiers de la maison du duc de Dantzig. Le même éloge ne pourrait-il pas être décerné à ce dernier? Tous les deux, mari et femme, s'entendaient pour faire le bien. C'est parce qu'ils n'ont jamais oublié leur humble origine, et qu'ils ont connu eux-mêmes le plaisir que l'on éprouve en rencontrant de bonnes âmes sur la route, que la joie de faire le bien leur fut une satisfaction suffisante. Il ne faut pas chercher plus loin le mobile de tant de leurs actes de bienfaisance.

Oui, le maréchal était le fils d'un waguemeister

de Rouffach ; mais il était aussi le fils de ses œuvres ; il s'est ennobli par ses hauts faits et par son courage, non moins que par les qualités de son cœur et les vertus qui font l'honnête homme et le bon citoyen.

Quant à la maréchale, après tout ce que nous avons raconté d'elle, on ne sera pas étonné de l'ascendant qu'elle a exercé sur son mari. Nous avons relevé tout ce qui a été écrit à son sujet par les contemporains qui l'ont connue. Aussi avons-nous le plus grand respect pour la mémoire de cette femme qui, partie de très bas, s'est élevée si haut, et qui resta toujours bonne, toujours empressée à rendre service et à secourir les malheureux. Nous espérons avoir prouvé que, sortie du peuple et restée peuple, la maréchale Lefèbvre n'était pas une âme vulgaire, mais une femme joignant à un cœur d'or beaucoup de bon sens et d'esprit naturel, une femme vraiment digne du héros dont elle a porté le nom. Tous les deux avaient des âmes d'élite ; tous les deux étaient de bons Français. L'Alsace peut donc être fière de leur avoir donné le jour.

C'est grâce à tant de dévouement pour la patrie que le nom de Lefèbvre est resté populaire en Alsace. Lefèbvre, Kléber, Kellermann, Rapp, et tant d'autres généraux, leurs compatriotes, ont consacré la réputation militaire de l'Alsace. Ils y ont entretenu cette noble ardeur, cet enthousiasme patriotique qui plaça toujours notre province au premier rang, parmi les autres régions françaises. A tant de titres, le nom de Lefèbvre

reste ainsi un enseignement, non seulement pour ses compatriotes, mais pour tous les Français, soucieux de la grandeur et de l'honneur de la patrie.

Sa vie est une protestation contre l'égoïsme e l'indifférence qui menacent d'envahir nos jeunes générations. Ne craignons donc pas de mettre sous leurs yeux l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail et la bonne conduite, la gloire par le courage et le patriotisme, l'estime par la probité, et le respect par leurs œuvres de bienfaisance.

Tel a été le but que nous nous sommes proposé d'atteindre, en écrivant ce livre.

Puissions-nous avoir réussi !

FIN.

APPENDICE

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

EXTRAIT DE NAISSANCE DU MARÉCHAL LEFÈBVRE

1° Hodie, die 25 octobris 1755, baptizatus fuit Franciscus Josephus, filius legitimus Josephi *Feber* et Annæ-Mariæ Riss, conjugum. Patrini fuerunt Dominus Petrus Armspach, *Consul*, et Regina Sommereisen.

Signé à l'original : Peter Armspach, marque de Reine Sommereisen, avec une croix. Baptizans : Schmitt.

Délivré le 12 mars 1819. *Signé* : EDEL.

2° *Extrait des registres de naissance de la commune de Rouffach*.

Le 25 octobre 1755 (vieux style) est né François-Joseph *Lefèbvre*, fils légitime de Joseph Lefèbvre et d'Anne-Marie Riss, citoyens conjoins de la commune de Rouffach.

(Extrait certifié le 21 messidor, an II ; l'officier de l'Etal civil. *Signé* : EDEL.)

N° 2

ACTE DE DÉCÈS DE JOSEPH LEFÈBVRE, PÈRE DU MARÉCHAL

Die 22 maii 1765, omnibus infirmorum sacramentis munitus, in Deo obiit Joseph *Feber*, *civis et centurio*

hujatis, qui sequenti die à me infrà scripto in cimeterio Parochiali sepultus fuit. *Signé*: Loo, Vicar.

N° 3

ACTE DE DÉCÈS DE DENIS LEFÈBVRE

(*Extrait des registres de décès de la commune de Combault* (*Seine-et-Marne*.)

Est décédé, le vendredi 23 mai 1817, au château de Combault, le Chevalier *Denis Lefèbvre*, lieutenant-colonel retraité, officier de l'ordre royal et militaire de la Légion d'honneur, né le 14 novembre 1762, à Rouffach (Haut-Rhin), fils légitime de Monsieur Joseph Lefèbvre, en son vivant *commandant militaire* de la ville de Rouffach, et de dame Anne-Marie Riss, son épouse, tous deux décédés, frère de M. François-Joseph Lefèbvre, duc de Dantzig, maréchal de France, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand'croix de l'ordre militaire d'Espagne, grand'croix de l'ordre militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, grand'croix de l'ordre militaire de Baden, grand'croix de l'ordre militaire de Saxe, etc., etc.

N° 4

Par décret du ministre descultes, en date du 17 juillet 1812, le maréchal Lefèbvre est autorisé à élever dans la chapelle de Saint-Laurent de l'église de Rouffach, un mausolée en marbre à la mémoire de feu son père. Le mausolée devait avoir l'épitaphe suivante rédigée par le maréchal.

Extra hujus ecclesiæ jacet :

« Dominus Franciscus Lefèbvre, die maï anni 1726 natus, die 22 maï anni 1765 defunctus. Die sequenti in cimeterio hujus parochiæ sepultus. *Ianuarum commen-*

dans militaris Ruffiaci. R. I. P. Hoc pietatis monumentum posuit Dilectissimus F.-J. Lefèbvre, duc Dantzig [1]. » (Archives de Rouffach.)

N° 5

PÉTITION ADRESSÉE PAR JOSEPH LEFÈBVRE EN 1756, A M. LE CHANCELIER DE LUCE

A Monseigneur de Luce, chevalier conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de justice, police et finances en Alsace.

Supplie humblement Joseph *Febvre*, *Wachtmeister* ou *capitaine des portes* de la ville de Rouffach, disant qu'il y a 18 mois que le magistrat lui confia ce poste, lequel il ose se flatter d'avoir rempli jusqu'à présent avec distinction, aussi avait-il lieu d'espérer que son exactitude et assiduité engagerait le magistrat (attendu la modicité des gages) à lui faire trouver les mêmes douceurs qu'à son devancier, mais sans le temps que les peines et charges de son emploi augmentent, on lui retranche non seulement une partie des gages de Wachtmeister, mais encore (excepté les corvées près), on lui fait supporter les mêmes charges qu'à un autre bourgeois du lieu.

Le suppliant prend la liberté de représenter à Votre Grandeur que les gages du dernier Wachtmeister consistaient en la jouissance de quelques petites pièces de

1. Ce mausolée ne fut jamais érigé. Le maréchal avait probablement changé d'avis, et a pensé sans doute comme Napoléon, lorsqu'il se trouva dans le même cas. La municipalité de Montpellier, où est mort et a été enterré son père en 1785, ayant manifesté à l'empereur le désir de lui élever un monument, il répondit : « Si mon père était mort depuis que je suis quelque chose, ce serait un devoir pour moi de lui ériger un mausolée. Mais comme je l'ai perdu étant encore bien jeune, laissons les morts reposer en paix. »

terre dont le produit affermé peut aller à 30 livres. Il percevait de la ville 8 livres pour la patrouille et participait aux amendes qui s'édictaient contre ceux qui avaient fait carillon ou avaient contrevenu aux règlements de police. Et outre qu'il jouissait de l'exemption de la moitié de ses biens, au moyen de quoi il n'était tenu à autre service, qu'à ceux de faire la *patrouille les fêtes et dimanches seulement*. Il est vrai que le salaire devient proportionné aux peines, et cependant le magistrat y suppléait encore en employant le Wachtmeister, en qualité de conducteur dans toutes les occasions où le service du roi, de celui de la ville l'exigeait.

Tel était le traitement que le magistrat faisait au dernier Wachtmeister. Celui qu'il fait au suppléant est bien différent. Dans le temps que les fonctions de son emploi sont devenues plus pénibles, qu'elles exigent plus d'exactitude et d'assiduité, on le réduit à la simple jouissance des pièces de terre de son devancier, on exige de lui les impositions en plein, il est obligé de se loger comme un autre bourgeois. En tout les gages qu'il tire se montent à trente et quelques livres par an, au moyen desquels il est obligé de faire les patrouilles, non seulement les fêtes et dimanches, mais tous les jours ; et, depuis les ordonnances de M. de Saint-André, de faire régulièrement monter la garde tous les jours, le magistrat l'ayant chargé exprès d'y veiller, à peine de répondre en son propre et privé nom. Comme les remontrances qu'il a faites à ce sujet au magistrat ont été jusqu'ici inutiles, le suppliant prend la liberté de s'adresser à Votre Grandeur, persuadé que par les motifs de son équité ordinaire, elle voudra bien lui faire payer des gages proportionnés à ses peines.

Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise ordonner que le suppléant, en sa qualité de Wachtmeister de la ville de Rouffach, jouira, outre les pièces de terre affectées au dit emploi, de l'exemption entière de son peu de bien et de ceux des logements des gens de guerre. Et attendu les nouvelles charges auxquelles il est assujetti,

depuis l'ordonnance de M. de Saint-André, lui accorder annuellement sur les revenus patrimoniaux de la ville, telle somme qu'il vous plaira fixer sous forme de gages. Et il ne cessera de faire des vœux pour la prospérité et la conservation de Votre Grandeur. *Signé* : FÈVRE.

« Vu les présentes requètes et la vérification qui en a été faite par le Bailly de Rouffach,

« Nous président ordonnons qu'il sera payé annuellement au suppléant, outre ses gages ordinaires, une somme de trente livres, sur les revenus de la ville de Rouffach, par le receveur d'iceux à faire que la somme sera passée en dépense dans son compte en rapportant quittance suffisante.

Fait à Strasbourg, le 21 août 1756. *Signé*: LUCE. (Archives de la ville de Rouffach.)

N° 6

Le curé Lefèbvre avait fait reconstruire à neuf, en 1783, une vieille chapelle dédiée à saint Maximin, et située en dehors du bourg, laquelle fut depuis plusieurs siècles l'objet d'un pèlerinage bien fréquenté. Cette chapelle fut détruite pendant la Révolution. On a pu sauver le procès-verbal de la dédicace écrit en latin par le recteur Lefèbvre, placé dans la pierre angulaire de l'édifice et conservé au presbytère.

N° 7

RAPPORT DES « SERGENTS DES DOUZE » SUR LE CAPORAL LEFÈBVRE PROPOSÉ POUR LE GRADE DE SERGENT

De l'ordre de M. le Major, du 28 juin 1782.

Nous nous sommes assemblés pour examiner la vie, mœurs et talents du nommé *Lefèbvre*, caporal de la

compagnie de la Rochebousseau, que M. le Major propose pour être fait sergent dans la compagnie de Sommay. Nous disons que le dit Lefèbvre a bien servi depuis 9 ans qu'il est au régiment, qu'il y a donné des preuves d'une bonne conduite et de *talent militaire*. Nous l'estimons donc digne d'être fait sergent. — *Signé* : Le maréchal duc DE BIRON. Suivent : 14 signatures.

(Archives administratives de la Guerre. — Dossier du maréchal Lefèbvre.)

(Nous reproduisons également, ci-dessous, tels que nous les avons trouvés au même dossier, les arrêtés par lesquels le duc de Biron le nomme successivement *sergent*, *sergent de grenadiers* et *premier sergent*.)

N° 8

NOMINATION DU CAPORAL LEFÈBVRE COMME SERGENT

L. A. de Gontaut, duc de Biron, etc., etc., lieutenant général des Gardes françaises,

Sur le rapport qui nous a été fait par les adjudants et par les sergents des Douze de la bonne conduite et talent militaire du nommé *Lefèbvre*, caporal, nous l'avons agréé pour être *sergent* dans la compagnie de Sommay, et lui avons accordé les présentes pour y être reçu, et s'y faire obéir dans tout ce qui concerne le service du Roy.

Fait à Paris, 28 juin 1782. *Signé* : Le maréchal duc DE BIRON.

N° 9

NOMINATION DU SERGENT LEFÈBVRE COMME SERGENT DES GRENADIERS.

Le duc de Biron, etc.,

Sur le bon rapport qui nous a été fait de la bonne

conduite du sieur *Lefèbvre*, sergent de la compagnie de d'Agoult, nous l'avons agréé pour passer *sergent* dans la compagnie des *grenadiers* de Sarens, et lui avons accordé les présentes pour y être reçu et s'y faire obéir dans tout ce qui concerne le service du Roy.

Fait à Paris, le 2 juin 1786. *Signé :* Duc DE BIRON.

N° 10

NOMINATION DU SERGENT LEFÈBVRE COMME PREMIER SERGENT

Le duc de Biron, etc.,

Sur le bon rapport qui nous a été fait de la bonne conduite du sieur *Lefèbvre*, sergent de la compagnie de Saint-Marie, grenadiers, nous l'avons agréé pour passer *premier sergent* dans la compagnie de Dartagnan et lui avons accordé les présentes pour y être reçu et s'y faire obéir dans tout ce qui concerne le service du Roy.

Fait à Paris, le 9 avril 1788. *Signé :* Duc DE BIRON.

N° 11

NOTE SUR LE MARQUIS DE VALADY

Le marquis de Valady fut fameux dans la défection des Gardes françaises, et non moins fameux encore dans son fanatisme de république et de liberté ; ce qui ne le privait pourtant pas de certains sentiments généreux. Car, membre de la Convention, il a péri pour s'être opposé à l'exécution de Louis XVI, qualifiant hautement cet acte de véritable meurtre, ajoutant, de la meilleure foi du monde, que ce prince était déjà assez malheureux d'avoir été roi pour qu'on songeât à lui infliger d'autres châtiments. (Las Cases — *Mémorial.*)

N° 12

EXTRAIT DES REGISTRES DU BATAILLON DES FILLES SAINT-THOMAS, 3e BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE.

En l'assemblée des officiers du bataillon des Filles Saint-Thomas, réunis le 28 décembre 1790 pour la nomination d'un d'entre eux, leur représentant au Comité de surveillance, et pour celle de son suppléant.

L'assemblée, composée de 14 officiers, et, la matière, mise en délibération, il a été reconnu que M. *Le Fèbvre*, lieutenant de la compagnie du Centre du dit bataillon, avait eu la majorité des voix, pour *député en chef*, et M. *Tathis*, capitaine de la compagnie des Pétitien, pour son suppléant.

Ont signé : PERSÉVAL, commandant du bataillon; COINTREAU, lieutenant; SUREAU, SAVE, etc., du 3e bataillon des citoyens soldats volontaires. (Archives de la famille.)

N° 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BATAILLON DES FILLES DE SAINT-THOMAS, 3e BATAILLON DE LA 6e DIVISION

L'ordre du 19 indiquant que chaque bataillon enverrait un *député* à l'église métropolitaine, pour assister au *Te Deum*, le bataillon assemblé au retour de l'exercice, et de ce instruit par le commandant, a nommé par acclamation et à l'unanimité pour son député à cette cérémonie *le fèbvre* (*sic*), lieutenant de la compagnie du centre.

A la caserne, ce dimanche 20 mars 1791. — *Signé :* JEANDREAU, quartier-maître, secrétaire du bataillon.

(Archives administratives de la Guerre.)

N° 14

PÉTITION D'ANCIENS MEMBRES DU BATAILLON DES FILLES SAINT-THOMAS AU DUC DE REGGIO, GARDE NATIONALE DE PARIS

10 février 1817.

A M. le Maréchal duc de Reggio, Pair de France, général en chef de la Garde nationale.

Les soussignés, chevaliers de l'ordre royal de la Légion d'honneur, anciens membres du bataillon des Filles de Saint-Thomas, pénétrés de reconnaissance pour les services importants que lui a rendus M. le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, en les commandant dans les journées où ce bataillon a eu l'occasion de donner des preuves de dévouement au Roi et à son auguste famille. Ne doutant pas d'ailleurs que ce maréchal, trop modeste pour rappeler ses titres à cet égard, n'ambitionnât un signe ostensible de sa louable conduite comme *garde national*, prennent la respectueuse liberté de supplier Votre Excellence de leur accorder sa puissante entremise auprès de S. A. R. Monsieur, pour obtenir de sa bonté, en faveur de M. le Maréchal, duc de Dantzig, la *décoration de garde national*. Ils sont, etc.. *Signé :* BRISEBARRE, MESSÉE, SORET, REPERSÉ et BOSLARY.

(Archives administratives de la Guerre.)

N° 15

LETTRE DU MARÉCHAL OUDINOT

15 février 1817.

M. le Maréchal, Son A. R., Monsieur, Frère du Roi, colonel général des Gardes nationales du Royaume, vous ayant, par arrêté de ce jour, accordé la décoration créée pour la garde nationale de Paris, par l'ordonnance

du roi du 5 février 1816, j'ai l'honneur de vous prévenir que vous êtes, dès à présent, autorisé à porter cette décoration, en attendant le brevet que je vous en ferai expédier, aussitôt que vous m'aurez donné vos nom et prénoms.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une haute considération. Le commandant en chef, *signé :* OUDINOT. (Archives de la Famille).

N° 16

LETTRE DU MARÉCHAL DUC DE FELTRE AVISANT LEFÈBVRE QUE SON TRAITEMENT DE MARÉCHAL A ÉTÉ RÉTABLI.

11 mars 1817.

Le Maréchal, ministre de la Guerre, a l'honneur d'informer M. le duc de Dantzig que, par décret signé par le Roi, le traitement de 46,000 francs, attribué à la dignité de maréchal de France, lui sera payé à partir du 12 janvier.

Le ministre d'Etat de la Guerre, *signé :* DE FELTRE. (Archives de la famille.)

N° 17

ARRÊTÉ DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE (10 JANVIER 1794)

Au quartier général de Thionville,

Les Représentants du peuple auprès des armées du Rhin et Moselle ;

D'après le décret de la Convention Nationale qui leur ordonne de distribuer des récompenses civiques aux

défenseurs de la patrie, qui se sont particulièrement distingués dans les combats qui ont opéré le déblocus de Landau.

Considérant qu'ils ne peuvent mieux remplir les intentions de la Convention Nationale qu'en élevant à des grades supérieurs *ceux qui ont montré une bravoure soutenue, et qui ont le plus coopéré au succès de la campagne par l'habileté de leurs manœuvres,*

Arrêtent que Lefèbvre, général de brigade, sera général de division. (Le brigadier général, chef de l'état-major, *signé :* GRIGNY.)

N° 18

RAPPORT DU GÉNÉRAL JOURDAN SUR LA PRISE D'ARLON.

Le général Jourdan, commandant en chef l'armée de la Moselle, aux Citoyens du Comité du salut public.

Au Quartier général d'Arlon, 29 germinal an II (17 janvier 1794).

« Arlon est à la République. Deux jours de marches et de combats en ont chassé l'ennemi, fort de 13.000 hommes d'infanterie et 3.000 de cavalerie, dont les positions formidables et une artillerie nombreuse paraissaient défier nos baïonnettes. L'ennemi est en fuite... Les généraux de division Hatry, *Lefèbvre*, Championnet se sont montrés en chefs habiles et en vaillants soldats. Ils ont exécuté avec précision et intelligence les ordres qui leur étaient confiés ; en un mot, chacun a fait son devoir. Le représentant du peuple Gillet, qui a toujours marché à la tête des troupes, peut en rendre témoignage... »

Cette lecture fut interrompue par des applaudissements. (*Moniteur*, année 1794, page 268.)

N° 19

RAPPORT DU GÉNÉRAL LEFÈBVRE AU GÉNÉRAL EN CHEF JOURDAN SUR LA PREMIÈRE BATAILLE DE FLEURUS

Je te dois les détails sur les opérations de l'avant-garde, dans la journée du 28 prairial... Ma gauche devint dans un instant aussi exposée ; la division Championnet ayant abandonné la position en avant de Ransel, l'ennemi en profita pour y placer ses batteries, et je fus, dans le moment, enveloppé par une artillerie nombreuse qui me fit un tort considérable... Mais voici des traits dont l'histoire fournit peu d'exemples d'une bravoure aussi constante et si distinguée. Par la retraite précipitée de la division des Ardennes, ma droite s'étant trouvée totalement à découvert, le bataillon des grenadiers qui la protégeait, fut chargé deux fois par la cavalerie ennemie, et surtout par celle de Berchiny émigré. Eh bien ! deux fois ce brave bataillon fut au devant de l'ennemi, chargea lui-même la cavalerie, fit mordre la poussière à tout ce qui s'opposa à son passage : et se fit jour à travers plusieurs escadrons qui l'entouraient. — Un bataillon de la 13e demi-brigade d'infanterie légère était entouré et chargé par 10 escadrons de Berchiny émigré ; ce bataillon, sans se déconcerter, se forma sur le champ en bataillon carré, et soutint vigoureusement la charge de la cavalerie, se fit jour à travers d'elle, et en fit un carnage terrible... Le brouillard était si épais qu'à peine pouvait-on se distinguer à dix pas... Je devrais te citer en particulier tous les corps qui composent l'avant-garde : tous se sont battus avec ce sang-froid qui caractérise le soldat français ; tout le monde était à son poste et tout le monde a donné. *Je le dis avec plaisir, pas un n'a lâché pied*, et pendant 7 heures et demie qu'a duré le combat le plus opiniâtre et le plus vif, per-

sonne n'a fait un mouvement pour se retirer... (*Mémoires de Soult*, Tome Ier, page 260.)

N° 20

PÉTITION DU GÉNÉRAL LEFÈBVRE AU MINISTRE, POUR OBTENIR DE PRENDRE RANG, COMME GÉNÉRAL DE DIVISION, A PARTIR DU 25 PRAIRIAL AN III, JOUR DE SA NOMINATION PROVISOIRE

« Il a commandé 50.000 hommes au déblocus de Landau, et 32.000 pour réduire Port-Louis... Il ose se flatter d'avoir obtenu l'estime de ses supérieurs et de ses frères d'armes, par les différentes opérations qu'il a exécutées... »

Réponse :

« Le Directoire n'ayant aucun moyen de le récompenser, ne se refuse pas de faire une exception en sa faveur, etc. »

N° 21

FÉLICITATIONS ET RÉPONSE DU MINISTRE DE LA GUERRE AU GÉNÉRAL DE DIVISION LEFÈBVRE

6 messidor an 4 (23 juin 1796).

« Les derniers succès, Citoyen, de l'armée de Sambre et Meuse où vous êtes en activité, auxquels vous avez contribué par vos savantes manœuvres et votre intrépidité, vous donnent des droits à obtenir la faveur accordée par diverses décisions du Directoire exécutif à plusieurs officiers généraux, nommés provisoirement sur le champ de bataille, d'être rappelé dans votre brevet de général de division du jour de votre nomination provisoire à ce grade par les représentants du

peuple. C'est pourquoi je vous invite à me le renvoyer.

Je suis flatté d'avoir cette occasion de vous prouver que je m'occupe particulièrement des intérêts des militaires qui, comme vous, ne cessent de se signaler, et de vous assurer que vous me trouverez disposé, dans tous les temps, à vous rendre la justice qui vous sera due.

Signé : PETIET, Commissaire ordonnateur des Guerres [1].

(Archives administratives de la Guerre.)

N° 22

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DE DIVISION LEFÈBVRE, EMPLOYÉ A L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE, A L'UN DES MEMBRES DU DIRECTOIRE, DU 11 BRUMAIRE AN V (1 NOVEMBRE 1796)

...Ne croyez pas cependant que je suis las de servir dans la brave armée de Sambre-et-Meuse ; je ne la quitterais qu'avec regret, et avec le plus profond mépris pour les misérables folliculaires qui ont voulu ternir sa gloire. Accoutumé depuis longtemps à supporter les privations en tout genre, et à partager les peines et les fatigues des braves soldats dont le commandement m'était confié, je leur dois cette justice, et je prouverais à l'Univers entier, s'il le fallait, qu'un moment de revers n'a pu faire disparaître, avec le courage, cette discipline qui toujours a été l'avant-coureur de nos succès ; ce sont les mêmes soldats qu'on veut réduire au désespoir par la multiplicité des bruits que répandent des individus intéressés à la désorganisation. Vouloir m'étendre plus longtemps sur ce sujet, serait ne pas remplir le but de ma lettre (*Moniteur* du 15 brumaire, an V.)

1. Il n'y avait pas de Ministre de la Guerre à ce moment.

N° 23.

LETTRE DE LEFÈBVRE AU DIRECTOIRE [1]

« Armée de Mayence. Au quartier-général de Wiesbaden, le 9 nivôse an VI. (29 décembre 1797.)

Le général de division Lefèbvre au citoyen Barras, Membre du Directoire.

Citoyen Directeur,

La conclusion définitive de la paix me met hors d'état de rendre aucun service *essentiel* à ma patrie, et *mon caractère me perdrait si j'étais obligé de commander une division territoriale.* Je vous prie donc de me faire avoir une pension, pour que je puisse vivre honorablement ; pour cela je n'ai besoin ni de chevaux, ni de voiture. Je n'exige que du pain. Je ne ferai pas *ici* l'énumération de mes services ; *vous êtes déjà trop importuné de ces détails...* Vous connaissez mes faits aussi bien que moi, et je ne vous compterai pas mes victoires. Ma franchise me permet cependant de dire que je ne compte pas de défaites, et que les habitants des pays conquis ne vous porteront jamais d'autre témoignage de moi, que ceux de la plus scrupuleuse probité. *Je ne prétends cependant pas avoir mangé ma fortune, car je n'en ai jamais possédée.*

Avant de quitter le service, je désire cependant bien vivement que le civisme, la bravoure et les talents et services de mes aides de camp et officiers d'ordonnance, soient récompensés. *C'est pourquoi je n'hésite pas à vous demander* :

1° Le grade de chef de brigade en pied ou à la

1. Nous croyons devoir reproduire, d'après l'original aux archives de la Guerre, le texte entier de cette lettre, en soulignant les passages que le maréchal Suchet a omis à la suite de de son discours.

suite de la demi-brigade de ligne, pour le citoyen Werlé, chef de bataillon, mon premier aide de camp ;

2° Le grade de chef de brigade... d'un bataillon de sapeurs pour le citoyen Beckler, capitaine, mon second aide de camp ;

3° Le grade de chef d'escadron pour Vison, capitaine. — A beaucoup de talents et de bravoure... et une taille superbe, et... pour deux autres.

Enfin, citoyen Directeur, je vous demanderai la confirmation des nominations des adjudants-généraux Mortier et Drouet par le général Augereau ; le premier au commandement du 23e régiment de cavalerie, et le deuxième à celui du 25e... Vous serez vous-même à portée de juger la capacité du citoyen Mortier, que je charge de la présenter. Tous deux sont républicains prononcés et ont rendu des services signalés pendant cette guerre.

Le grade de capitaine dans la 25e demi-brigade pour le citoyen Lefèbvre, mon frère, lieutenant dans la sus dite demi-brigade. La crainte de causer de la jalousie m'a toujours empêché de demander de l'avancement pour *mes frères* ; mais l'un étant mort et un autre tué sur le champ de bataille, je dois des soins particuliers au seul qui me reste, au moment surtout où je quitte le service.

Maintenant, citoyen Directeur, il ne me reste plus qu'à vous remercier des témoignages d'estime que vous avez bien voulu m'accorder, et à vous assurer de mon sincère attachement...

Salut et respect, LEFÈBVRE. »

Note du Directoire (écrite en marge de cette lettre.)

« Répondre au général Lefèbvre une lettre de satisfaction, et lui montrer que le gouvernement a besoin de ses services à l'armée d'Angleterre ; qu'on donne à l'adjudant-général Mortier le commandement du 23e de cavalerie, et qu'on élève son frère au grade qu'il demande ; quant aux autres officiers pour qui il réclame de l'avancement, l'on verra dans la réorganisation générale de les placer convenablement. »

RÉPONSE DU MINISTRE DE LA GUERRE A CETTE DEMANDE DU GÉNÉRAL LEFÈBVRE

19 nivôse, an VI. (8 janvier 1798.)

« *Le Ministre de la Guerre au citoyen Lefèbvre, général de division à l'armée de Mayence, au quartier-général de Wiesbaden.*

Le Directoire exécutif, Citoyen général, m'a chargé de répondre à la lettre que vous avez adressée le 9 de ce mois au citoyen Barras, l'un de ses ministres, pour demander une pension de retraite. Les services importants que vous avez rendus, depuis le commencement de la guerre, vous ont acquis, citoyen général, des droits à la reconnaissance nationale. Vous devez être persuadé que le gouvernement en connaît tout le prix, et n'oubliera pas un brave militaire, dont le nom, la valeur et la capacité seront cités toutes les fois qu'il sera question des victoires des armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse.

Mais le temps où vous devez mettre bas les armes n'est pas encore arrivé. Il vous reste encore d'autres lauriers à cueillir, et c'est à *l'armée d'Angleterre* que vous en trouverez l'occasion.

Le Directoire me charge donc, citoyen général, de vous témoigner sa satisfaction, et de vous prévenir qu'ayant besoin de vos services, il vous destine à cette armée.

L'adjudant-général Mortier sera confirmé dans le commandement du 23e régiment de cavalerie ;

Le citoyen Lefèbvre, votre frère, lieutenant dans la 25e demi-brigade est nommé capitaine.

Les autres devant vous accompagner à l'armée d'Angleterre, il se réserve, lors de l'organisation générale, de les placer d'une manière convenable et satisfaisante pour eux et pour vous.

Votre attachement à la République et votre désir de la voir triompher de son ennemi le plus implacable me

font espérer, citoyen général, que vous répondrez à la confiance du gouvernement, en acceptant l'emploi qu'il vous destine.

Veuillez bien, je vous prie, m'accuser réception de cette lettre. » (Archives administratives de la Guerre.)

N° 24.

LEFÈBVRE DEMANDE LE COMMANDEMENT DE LA GARDE DU POUVOIR EXÉCUTIF

Rapport présenté au Ministre de la Guerre.

« 23 fructidor an VI, (9 septembre 1798.)

Le général Lefèbvre prie le Ministre de demander pour lui au Directoire exécutif le commandement de sa Garde.

Le directeur Reubel, à qui il a manifesté le désir de l'obtenir, ne lui a pas paru éloigné de donner son assentiment.

Deux motifs l'engagent à faire cette demande :

Le premier est une maladie dartreuse qui l'incommode beaucoup, en faisant un service actif, et qui, au rapport du citoyen Kenentz, médecin du Sr Reubel, exige qu'il prenne quelque repos.

Le deuxième est le choix que le Directoire a fait du général Championnet, pour commander l'avant-garde de l'armée de Mayence.

Ce choix l'affecte parce qu'il le considère comme une préférence donnée au général Championnet sur lui-même.

Il observe qu'il a commandé cette avant-garde avec succès, pendant les campagnes, et que l'ennemi ne lui a enlevé ni artillerie, ni drapeaux et jamais une compagnie entière.

Lorsque cet officier général sera informé qu'il commandera une aile de l'armée, il sera persuadé que, s'il n'a pas été chargé du commandement de l'avant-garde, ce n'est point parce que le général Championnet lui a

été préféré, mais uniquement parce qu'on lui réservait un poste plus important.

Il ne s'agit donc pour le rassurer que de lui donner une explication sur ce objet... On propose en conséquence de lui adresser la lettre ci-jointe, et de faire un rapport au Directoire sur sa demande qu'il n'aurait peut-être pas formée, s'il ne se fût imaginé qu'on avait fait un passe-droit. »

N° 25.

RÉPONSE DU MINISTRE DE LA GUERRE

« 25 fructidor an VI. (11 septembre 1798.)

Je vais rendre compte au Directoire de la demande que vous faites de lui donner une nouvelle preuve de votre attachement, en sollicitant le commandement de sa Garde, et du besoin que vous avez de prendre quelque repos. Je vous prie de croire que je ferai tout ce qui dépendra de moi : Le général, SCHÉRER.

N° 26.

CERTIFICAT DU MÉDECIN

(13 septembre 1801.)

Je soussigné docteur en médecine et médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts, certifie avoir été appelé par le général Lefèbvre dans le mois de germinal an VII, pour le traiter d'une maladie et d'accidents très graves, survenus à la suite d'une blessure très dangereuse à l'avant-bras gauche, occasionnée par un coup de feu le jour de la bataille d'Ostrach. Je certifie aussi que, malgré tous mes soins, ceux bien précieux de M. Sabatier, chirurgien en chef de l'hospice militaire des Invalides, et d'autres officiers de santé, il ne nous a pas encore été possible de rétablir la force ni le mouvement de l'avant-bras. Enfin, comme son médecin ordinaire depuis le mois de germinal an VII, je dois attester que

le général Lefèbvre est atteint de plusieurs autres infirmités provenant des fatigues de la guerre. — Paris, 25 fructidor an IX. Signé : Dufour. (Signature légalisée.)

Un autre certificat du 3 brumaire an X dit : « Porte plusieurs cicatrices au poignet gauche, et à la partie inférieure et externe du bras du même côté, suite d'un coup de feu... doit être considéré comme ayant perdu partiellement l'usage d'un membre... » (Archives administratives de la Guerre.)

N° 27.

PROPOSITION POUR LA SOLDE DE RETRAITE DU GÉNÉRAL LEFÈBVRE

« 25 fructidor, an IX. (13 septembre 1801).

Motif :

Ce militaire est hors d'état de continuer son service par l'effet d'une blessure reçue à la bataille d'Ostrach, (le 1er germinal, an VII) ; il est en outre affecté de plusieurs infirmités provenant des fatigues de la guerre.

Total de service effectif : 35 ans, 11 mois.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

» Par arrêté du 27 brumaire an X (18 novembre 1801), le Ministre fixe à 6.000 francs la solde de retraite du général Lefèbvre. Signé : LE MINISTRE DE LA GUERRE. (Archives administratives de la Guerre.)

N° 28.

LETTRE DE CALLIER, CHEF DE LA 96e DEMI-BRIGADE D'INFANTERIE DE LIGNE

« *Au général de division Lefèbvre, à sa maison de campagne à Limeil, près Valenton.*

» Paris, 17 juin 1799.

Je pense, mon cher général, que vous me rendrez

justice de croire que je ne suis pas un intrigant, et qu'au contraire je vous porte toute l'affection possible. Si ce que j'avais à vous dire pouvait vous convaincre, je m'estimerais heureux. Hier, j'étais avec des représentants, notamment avec Perrin des Vosges ; on parlait de vous pour le directoriat. J'ai dit avec assurance que leur choix ne pouvait être meilleur, et qu'ils n'auraient pas lieu de s'en repentir un jour, mais bien à s'en louer. J'ai assez de vanité pour croire que ce que je me suis permis de dire n'a pas été regardé comme indifférent.

Je vous dirai plus, le directeur Barras vous souhaite ; cela est sûr... Croyez, général, que le motif qui me détermine en votre faveur n'a pour base que la reconnaissance et l'amour de ma patrie.

Salut et respect. » (Archives de la famille.)

N° 29.

RAPPORT DU GÉNÉRAL LEFBÈBVRE AU PREMIER CONSUL SUR LE COMBAT LIVRÉ AUX CHOUANS, PRÈS D'ALENÇON

Paris, 18 pluviôse, an VIII (7 février 1800.)

Citoyen Consul, je m'empresse de vous prévenir des résultats satisfaisants des mouvements du général Chamberhac. Informé que les chefs des chouans étaient rassemblés au château de Lacheux, il fit partir, le 15, à 10 heures du soir, l'adjudant-général Dormineau avec 450 hommes et lui ordonna de marcher sur ce point sans s'arrêter. Malgré la lassitude des troupes, malgré l'état affreux des routes, nos braves soldats ne montrèrent d'autre sentiment que le désir de joindre ces brigands, et de se mesurer avec eux. La colonne, arrivée à une lieue du château, s'arrête pour attendre le jour ; à cinq heures l'adjudant-général Dormineau ordonne à l'aide de camp Jaune de le tourner, de s'emparer de

l'entrée principale et d'égorger le poste qu'il y présumait établi ; ce qui fut exécuté aussitôt. Lui-même se porta sur les derrières du château pour fermer à ces chefs tout moyen de s'évader. Attaqués sur tous les points, ils firent feu et voulurent s'échapper ; mais nos braves les chargèrent vigoureusement, et quinze d'entre eux, tous barons, comtes, marquis, etc., sont restés sur la place. Le baron d'Hergoce, décoré de la croix de Saint-Louis, a été trouvé caché dans un grenier, et fusillé sur-le-champ. Parmi les morts se trouvèrent deux chefs de division, et un nommé Fierville, major, l'homme de confiance de Frossé. Nous n'avons eu de notre côté ni tués, ni blessés. Trois ou quatre cents de ces brigands, qui étaient dans les fermes voisines, prirent la fuite au premier coup de fusil ; on n'a pu les rejoindre.

Quantité d'effets appartenant aux chefs ont été trouvés dans le château, tels qu'épaulettes de maréchal de camp, ceintures de chefs, fleurs de lis, proclamations au nom du roi, diatribes contre les autorités supérieures de la République, etc... La valise qui les renferme est déposée chez moi ; j'aurai l'honneur de vous la remettre, etc. (*Moniteur* du 19 pluviôse, an VIII.)

N° 30.

DÉCRET RELATIF A L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES DANS LES TROIS DÉPARTEMENTS CONFIÉS A LEFÈBVRE

Au quartier-général impérial de Strasbourg, 30 septembre 1805.

Le Sénateur Maréchal Lefèbvre est nommé commandant du 2e corps à Mayence ; il comprendra les départements de la 2e division militaire.

Chaque corps sera porté au grand complet de guerre, moyennant l'appel de la réserve. Le maréchal organisera les compagnies de grenadiers et de chasseurs de manière

à former une force de gardes nationales prêtes à se porter sur les frontières du Rhin et à les défendre...

Il organisera le service de la place de Mayence, de manière que la garde nationale suffise à sa défense.

N° 30

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL LEFÈBVRE AUX HABITANTS DES TROIS DÉPARTEMENTS DE LA ROER, DU RHIN ET MOSELLE ET DU MONT-TONNERRE

Mayence, 2 novembre 1805.

L'Union de vos provinces à la France marque deux époques célèbres dans l'histoire des nations. Un grand roi n'en fit qu'une seule famille, que les révolutions ont déchirée après lui : un plus grand héros, après plusieurs siècles, a reconstitué la même société, et c'est ainsi que certains événements se reproduisent dans les espaces de la vie par le même génie des hommes et la convenance des peuples..

Si la victoire a formé ces nouveaux liens, ils ont été consacrés aussi par une sage politique. Il manquait, à votre industrie et à la fertilité de votre sol, l'assurance du commerce français. La nature avait inutilement placé votre territoire sous la protection d'un grand fleuve ; il n'était, par le désordre des limites naturelles, que le théâtre des guerres de toute l'Europe, et sans cesse livré à la dévastation : vos vertus guerrières, étaient humiliées par l'isolement de vos petites principautés et une trop faible union de vos moyens ; vous vouliez vaincre et vous ne pouviez pas ! La France était elle-même jalouse d'approprier vos sentiments d'honneur et votre courage à sa gloire militaire : ce grand accord a été prononcé par le traité de Lunéville. Et lorsque les princes qui vous gouvernaient font aujourd'hui dépendre leurs intérêts des succès de nos armes, qui pourrait

croire que vous-mêmes, poussés par des intérêts plus pressants, avez cessé d'être Français ?

Personne ne peut mieux que le général qui vous commande faire de vous cet éloge. *Je ne suis point étranger à vos mœurs, à votre langue ni à votre caractère*, et je juge de votre zèle à seconder mes opérations par celui que j'éprouve à défendre vos foyers. L'Empereur a rendu le premier justice aux sentiments des habitants de la rive gauche : il les a considérés comme un rempart invincible sur les limites de la France, et il a assimilé ses gardes nationales aux plus braves troupes françaises qu'il ne cesse de conduire à la victoire.

Vous justifierez cette opinion flatteuse, habitants de la rive gauche du Rhin, si les circonstances, que les plus brillants succès ne permettent pas de craindre, l'exigeaient. Alors, je serai au milieu de vous, je guiderai votre courage ; mais jusque là vous ne serez point enlevés à vos intérêts domestiques ; vous ne quitterez vos familles que lorsqu'il faudra les défendre, et comptez que les autorités civiles et militaires, toujours placées à votre tête, ne dirigeront votre zèle que vers ce qui pourra être utile à votre sûreté, établir votre réputation et prouver votre dévouement à l'Empereur. » (*Moniteur* du 2 décembre 1805. — Extrait du *Publiciste*.)

N° 31

71e BULLETIN DE L'ARMÉE.

Finkenstein, 19 avril 1807.

... Le maréchal Lefèbvre montra l'activité d'un jeune homme. Il était parfaitement secondé par le général Savary ; mais ce général est tombé malade. Le général de brigade Schramm, le général d'artillerie Lariboisière, et le général du génie Kirgener ont aussi bien secondé le maréchal Lefèbvre. Le général de l'armée du génie

Chasseloup vient de se rendre devant Dantzig... Les Saxons, les Polonais, ainsi que les Badois, depuis que le prince héréditaire de Bade est à leur tête, rivalisent entre eux d'ardeur et de courage.

N° 32

ÉTAT DES SERVICES DE M. JOSEPH-XAVIER LEFÈBVRE, CHEF D'ESCADRON, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR, NÉ A PARIS LE 12 MARS 1784.

Sert depuis l'an VII.

A fait la campagne de l'an X et XI en Hanovre, sous les ordres de M. le Maréchal, duc de Trévise ; les campagnes de l'an 12 et 13 à Boulogne, comme volontaire.

Sous-lieutenant Aide de camp de M. le Duc d'Istrie.

Auprès de M. le Duc de Dalmatie, embarqué sur la flottille de l'amiral Verhuel, lors des combats de Calais et du Cap Gris-Nez.

Passé (même grade) au 8e régiment de Dragons, l'an VIII.

A fait la campagne de l'Autriche en 1805, les campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807.

Lieutenant au même régiment en l'an XIII.

A eu un cheval tué et un blessé à l'affaire de Prentzlau, un cheval tué au combat de Nasiolsk et un à celui de Marienwerder.

Aide de camp de M. le Maréchal duc de Dantzig. 1er vendémiaire an XIV (1807).

S'est trouvé comme volontaire au siège de Dantzig, où

il a obtenu la décoration de la Légion d'honneur, sur la demande du général de division Michaud, *pour avoir, à la tête de la 2e compagnie d'infanterie, repoussé l'ennemi qui avait pénétré jusque dans la tranchée.*

Passé capitaine au 9e régiment de Hussards le 5 janvier 1809.

S'est trouvé aux batailles de Heilsberg et de Friedland avec la Garde impériale, a fait la campagne d'Espagne, s'est trouvé à la sortie de Madrid, à l'affaire de Navalcarnero, sous les ordres du général Lebrun, a culbuté l'arrière-garde espagnole à la tête d'une compagnie de Chasseurs à cheval de la Garde et fait 400 prisonniers.

Passé chef d'escadron au 3e régiment de chasseurs à cheval, 4 mars 1809.

A fait la dernière campagne d'Autriche, s'est trouvé avec M. le Maréchal de Dantzig à l'expédition du Tyrol, a commandé le 3 octobre 1809, sous les ordres du général Montmarie, l'avant-garde avec laquelle il a chassé les insurgés tyroliens de la position d'Oberalm, de la ville de Hallein et pris 6 pièces de canon.

N° 33.

LETTRES DU MARÉCHAL KALKREUTH AU MARÉCHAL LEFÈBVRE

(N° 1)

Dantzig, 11 mai 1807. Du Halgelberg.

Son Excellence m'a ordonné de répondre aux reproches que Son Excellence le Maréchal Lefèbvre *a plû* (*sic*) de faire à notre artillerie, d'avoir *jeté* des morceaux de verre. Je puis assurer Votre Excellence sur mon honneur que cela n'a jamais eu lieu, et nous sommes

aussi trop riches en fer et trop persuadés que son effet est plus sûr que celui du verre pour être *tentés* de faire usage d'un tel moyen.

... Nous sommes ici trop généreux pour *rendre les reproches* (*sic*). Car, quoique les soldats et les bourgeois de Dantzig nous *ont* rapporté déjà itérativement qu'on a trouvé des morceaux de verre et même de cadenats *jetés* par l'artillerie française, je n'ai pas cru le cas assez grave pour en faire un rapport à Votre Excellence.

Signé : OPPEN, major et commandant de l'artillerie à Dantzig.

(N° 2)

Du 12 mai 1807.

... Tout ce qui soulage l'humanité est le premier devoir de l'homme digne de ce nom ; aussi je n'ai rempli que le mien par l'ordre du jour, auquel M. le Maréchal, vous voulez bien attacher quelque prix. Je suis très convaincu de votre réciprocité, etc. Signé : KALKREUTH. (Archives de la famille.)

N° 34.

ADRESSE DE FÉLICITATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUFFACH AU MARÉCHAL LEFÈBVRE

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Dantzig, maréchal d'Empire, Préteur du Sénat conservateur.

Monseigneur, le siège de Dantzig est l'un des plus grands événements de cette guerre. Cette importante conquête est le fruit de la valeur et de l'habileté qui ont signalé tous les pas de Votre Altesse dans la carrière des armes. La reddition de Dantzig a été le présage des dernières victoires de la grande Armée ; elle sera encore l'avant-coureur de la paix continentale.

Les nouveaux lauriers que Votre Altesse a moissonnés dans cette campagne ajoutent un nouvel éclat à votre nom ; et c'est ce qui achève de l'immortaliser, c'est l'amitié du héros du siècle, du grand Napoléon, qui en communiquant les étincelles de son génie à ses illustres compagnons d'armes, les associe au partage de sa gloire.

Salut et respect au duc de Dantzig ! En vous conférant cette nouvelle et haute dignité, Sa Majesté Impériale s'acquitte avec la Patrie envers le mérite, le zèle et les vertus par lesquels vous l'avez toujours utilement fécondée.

La ville de Rouffach, qui s'honore de vous avoir vu naître, applaudit à votre élévation ; tous vos compatriotes, Monseigneur, se réjouissent à l'envi de vos succès et de votre bonheur. Organes de leurs vœux et de leurs sentiments, nous nous empressons, Monseigneur, d'adresser à Votre Altesse Sérénissime les félicitations les plus vives, et nous vous prions de vouloir bien agréer la nouvelle asssurance du dévouement respectueux avec lequel nous avons l'honneur d'être, de Votre Altesse Sérénissime les, etc. »

Ont signé : Le maire, adjoints et membres du conseil

Rouffach, ce 1er juillet 1807. (Archives de la famille et de la ville de Rouffach.)

N° 35.

DÉCRET QUI CONFÈRE AU DUC DE DANTZIG L'ORDRE MILITAIRE BAVAROIS DE MAXIMILIEN-JOSEPH

« *Militaerischer Max Joseph Orden.*

Wir Maximilian Joseph von Gosses Gnaden Kœnig von Baiern, etc.

Nachdem wir dem Kaiserlich Kœniglich Franzœsichen Marschal, Herzog von Dantzig, zum Grosskreuz

unseres Militairischen Max Joseph Orden ernennt haben, so wird ihm gegenwærtiges Decret, um dieses allenthalben beweisen zu kœnnen, ausgefertigt.

Munchen, den 23 october 1810.

Auf Allerhœchsten Befehl des Kœnigs und Grossmeisters. Signé : Langlos. (Archives de la famille.)

N° 36

LETTRE DE LA MARÉCHALE LEFÈBVRE AU SUJET DE LA CONJURATION DU GÉNÉRAL MALLET

Paris, 2 novembre 1812.

Mes deux dernières, mon cher ami, étaient bien des nouvelles de Paris, et bien certainement surprenantes, car à moi ça me semble un véritable carnaval. Il faut s'être dévoué à la mort pour faire un pareil coup. Le général Malet, la Horie et Guidal, généraux de brigade, tous les trois en prison, tous les trois sortis, tous les trois sans que personne ne l'ait su, remuant 600 hommes dans les casernes, sans que personne ne le sache, assassinant le général Hullin sans que personne ne l'ait su, enlèvent le Ministre de police et le Préfet, sans que personne l'ait su. Si le coup de pistolet n'avait pas éclaté, je te donne ma parole d'honneur que... Les réflexions qui passent par ma tête, je ne pourrais pas te les écrire ; je veux seulement te dire en passant que notre bonne ville de Paris a besoin de fameux surveillants, car je peux bien te le dire que ce bon peuple a prouvé l'attachement qu'il porte au souverain, l'intérêt et l'amour qu'il porte à lui et à toute sa famille, car on entendait des cris de chacun, pour qu'il ne soit rien arrivé à S. M. l'Impératrice et au Roi de Rome.

Mon Dieu, que je voudrais être un oiseau pour

avoir vu S. M. l'Empereur, quand il a reçu cette nouvelle, et ce que pensait sa grande âme... J'ai eu aujourd'hui la visite du général Frérion qui commande la place de Paris par intérim, jusqu'à ce que les nouvelles de S. M. arrivent. Le général Hullin est hors de danger. Son secrétaire m'a fait hier une visite. Croirais-tu qu'on n'a pas pu trouver la balle, malgré quatre docteurs qu'il a eus près de lui pour la chercher. Moi je crois qu'il l'a avalée. Aussi on l'appelle à présent à Paris le *Bouf-la-Balle*... Adieu, je t'embrasse, etc. » (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. — Janvier 1897, tome VII, page 131.

N° 37

PATRIOTISME DES HABITANTS DE MULHOUSE

Mulhouse, 23 mars 1815.

MM. Kœchlin, frères, manufacturiers à Mulhouse, emploient journellement 10,000 ouvriers. Lors de l'invasion des ennemis, ils vinrent volontairement servir comme aides de camp du maréchal, duc de Dantzig ; ils se distinguèrent par leur bravoure et eurent des chevaux tués dans différentes affaires, où ils donnèrent des preuves d'un dévouement peu commun. Ils viennent d'en donner de nouvelles ; leur enthousiasme s'est rapidement communiqué à la garde nationale de Mulhouse. Cent et un coups de canon tirés par les pièces que cette garde avait soustraites aux perquisitions des étrangers viennent de proclamer l'entrée de Napoléon dans sa capitale. Une réunion patriotique a eu lieu. Le *vivat* si longtemps comprimé s'est élancé de tous les cœurs ; on n'a point oublié celui du *duc de Dantzig*, connu dans le pays sous le nom de *père des Alsaciens*. Tous les habitants de cette contrée sont prêts à courir aux armes, si les étrangers voulaient troubler le bonheur que promet à la France le retour de son glorieux souverain... (*Moniteur*.)

N° 38

MISE A LA RETRAITE DU MARÉCHAL LEFÈBVRE

Arrêté impérial du 11 mai 1815.

Napoléon,.. etc., arrête :

ARTICLE PREMIER. — La solde de retraite de 6.000 fr accordée le 27 brumaire an X à M. le Maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, est élevée à la somme de 20.000 francs.

ART. II — Elle lui sera payée à partir du premier de ce mois.

« Signé : NAPOLÉON. »

Lefèbvre avait obtenu, en effet, sa mise à la retraite en 1801, parce qu'il souffrait encore de la blessure reçue au bras à la bataille d'Ostrach, et de plusieurs infirmités contractées à la guerre, ainsi que le constatent les certificats des chirurgiens qui attestent qu'il ne pouvait plus reprendre son service. (Voir *Pièces justificatives*, n°s 26 et 27.)

N° 39

ADRESSE DU COLLÈGE ÉLECTORAL DU HAUT-RHIN AU PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

« Citoyen Premier Consul,

Le premier besoin de nos cœurs est de vous exprimer la profonde indignation dont nos concitoyens ont été pénétrés en apprenant l'*infâme complot* tramé contre votre personne, et soldé par un gouvernement que ses crimes ont mis hors la loi des nations civilisées. Le cri de vengeance qui a retenti sur tous les points de

l'*Empire Français*, a été d'autant plus énergique dans ce département, que les conspirateurs s'étaient flattés d'y porter un pied homicide, et de planter sur les remparts d'*Huningue* l'étendard de la guerre civile. Les lâches ! ils espéraient que ce pays dégarni de troupes se rendrait à discrétion ; ils ignoraient sans doute que *le sang des braves coule dans les veines des fidèles Alsaciens* ; qu'à l'exemple de leurs ancêtres et placés à l'avant-garde, ils se seraient levés en masse contre les brigands sans courage comme sans pudeur ; ils ignoraient, Citoyen Premier Consul, que vous comptez dans le Haut-Rhin autant d'amis francs et loyaux qu'il y a d'habitants, et qu'il ne s'y est pas trouvé un seul traître, un seul conspirateur.

C'est dans une circonstance si consolante pour nous, si désespérante pour les ennemis de la France et de votre gloire, que le collège électoral a été convoqué sous la présidence d'un chef dont le choix, nous le disons dans un orgueil bien légitime, est une preuve de la bienveillance particulière dont vous honorez ce département. Nous avons trouvé en lui un compatriote que nous chérissons, un général qui, dans les armées du Nord et du Rhin, décida toujours la victoire par sa bravoure et son infatigable activité ; enfin ce citoyen distingué, que son patriotisme, sa loyauté et son dévoûment à votre personne, rendent si digne de votre confiance et de nos hommages.

Nous étions appelés à présenter *deux candidats au Sénat conservateur* ; notre choix n'a pu être incertain. Depuis longtemps l'opinion publique les avait désignés. Nos suffrages se sont dirigés sur des hommes également recommandables.

L'un est le citoyen Metzger, membre du Corps législatif, qui n'a cessé de justifier la confiance de ses concitoyens, dans toutes les places administratives qu'il a occupées pendant le cours d'une révolution orageuse, et qui doit à ses vertus publiques et privées la preuve d'estime et d'attachement que vous lui avez donnée.

L'autre est ce magistrat respectable et chéri que vos bontés ont placé à la tête de notre administration départementale. A peine deux années se sont écoulées depuis que le citoyen F. Desportes réside parmi nous, et tout a pris une vie nouvelle. Les contributions publiques s'acquittent spontanément, sans contrainte et sans vexations ; les conscrits sont aux armées ; l'industrie se relève par l'heureuse impuissance où les contrebandiers se trouvent de réaliser leurs criminelles spéculations ; l'agriculture s'améliore et se perfectionne au moyen d'institutions basées sur la théorie et la pratique ; des établissements de bienfaisance portent dans l'asile du pauvre des secours au malheur ; des ateliers ouverts aux indigents valides ; la police, bien organisée sur tous les points, est l'épouvantail de tous les malveillants et garantit la sûreté et la propriété des citoyens paisibles ; le même esprit d'ordre, la même sollicitude se font remarquer dans toutes les parties de l'administration.

Telle est, Citoyen Premier Consul, la situation morale et politique de notre département : notre prospérité est l'ouvrage du dépositaire de votre confiance.

Il ne nous reste plus qu'un vœu à former, Citoyen Premier Consul, c'est que, cédant aux décrets de la Providence et à la prière de trente-trois millions de Français, vous mettiez dans votre sagesse un terme aux convulsions politiques ; que vous affermissiez l'empire sur des fondements inébranlables : que les restes impurs des Bourbons, soutenus par une nation rivale, jalouse de notre prospérité, soient pour jamais étrangers au *Grand Peuple*. Ce n'est plus qu'à un héros, qu'à *Bonaparte*, et à son auguste famille, que les Français peuvent confier leurs destinées.

Citoyen Premier Consul, assurez à nos enfants, à nos derniers descendants le bonheur dont nous jouissons ; fixez l'espoir de nos neveux. L'œuvre de votre génie doit s'étendre jusqu'à la postérité la plus reculée, comme la gloire de vos actions et de votre nom.

Salut et respect. Le président, signé : LEFÈBVRE : le secrétaire, signé : BLANCHARD [1]. »

N° 40

LETTRE DU MARÉCHAL SUCHET A SON AMI LE MARÉCHAL LEFÈBVRE

« Séville, 23 décembre 1810.

Vous avez bien voulu vous souvenir de moi, mon cher maréchal, *dans une circonstance ou j'avais besoin d'un ami, tel que vous*, pour faire connaître à l'autorité suprême l'état déplorable de ma santé, en invoquant que l'air natal seul pouvait la rétablir. Je craignais courir la chance d'un refus en demandant un congé : heureusement que la force de mon tempérament a repris le dessus, et je suis aujourd'hui tout à fait bien. J'espère continuer de même jusqu'aux prochaines chaleurs...

J'ai eu le plaisir, mon cher maréchal, de vous écrire deux fois ; avez-vous reçu mes lettres ?

Quand arrivera pour moi le bienheureux moment de vous revoir et les miens ? [2] Je suis à la troisième année de mon séjour en Espagne ; le temps paraît long lorsqu'on est séparé de ses plus chères affections ; rien ne peut remplacer un vuide aussi affreux que le seul désir de bien servir l'Empereur.

Veuillez présenter mes respects à Mme la duchesse, et croire, mon cher Maréchal, que de loin et de près personne ne vous est plus sincèrement attaché. — Le Maréchal, duc de Trévise.

P. S. — Je suis à la veille de mon départ pour

1. Cette adresse a été votée le 23 avril, par conséquent sept jours avant la proposition faite au Tribunat de conférer le titre d'*Empereur* à Napoléon Bonaparte.

2. L'attente de Suchet fut déçue, puisque le brave maréchal resta en Espagne jusqu'au 13 avril 1814, jour de l'abdication de l'empereur.

l'Estramadure ; on sera maître de cette province si l'on s'empare de Badajoz ; on s'occupe des moyens de le faire. » (Archives de la famille.)

N° 41

ACTE DE NAISSANCE DE MARIE-XAVIER-JOSEPH LEFÈBVRE

Paroisse Sainte-Marguerite de Paris. — L'an 1785, le 10 mars, a été baptisé Marie-Xavier-Joseph, né de la veille, fils de François-Joseph Lefèbvre, sergent aux Gardes françaises et de Catherine Hibscher, sa femme. Le parrain, messire Jacques-Godefroy-Charles-Sébastien Yzam, marquis de Valady, officier aux Gardes françaises, représenté par Amable-Parfait Lorelle, bourgeois, rue Popincourt ; la maraine Marie Jeanjeon, femme d'Antoine Dubernard, bourgeois, paroisse Saint-Eustache, et ont tous signé. Le père présent.

Pour extrait conforme à Paris, le 27 octobre 1811 » (Archives de la famille.)

N° 42

LETTRE DU DUC DE DANTZIG AU MINISTRE DE LA GUERRE (14 décembre 1811).

Mon cher duc, S. M. Impériale et Royale a eu hier, 13 du courant, à son *levée*, l'extrême bonté de m'*authoriser* à prier Votre Excellence de faire expédier à mon fils un *congé* de quelques mois, pour contracter mariage autorisé par mon auguste souverain, avec Mlle de Fenouille, fille de mon ancien aide-major au ci-devant régiment des Gardes françaises.

Plût à Dieu que des nœuds si doux pour les belles années lui procurent les moyens de donner à la guerre de plus en plus des preuves d'attachement et de dévouement sans bornes à son auguste Souverain et Maître !

Pardon, mon très cher duc, de vous importuner pour *mon jeune étourdi*, mais cela suffit pour mon pardon près de Votre Excellence ; je voudrais être assez jeune pour rendre un jour à vos enfants une partie de la bienveillance que Votre Excellence témoigne à mon fils.

Agréez, etc. Signé : Le duc de Dantzig.

P. S. — Adressez, je vous prie, à moi, cette permission ; je l'enverrai par un courrier extraordinaire au brave et estimable général Maison.

Ce 14 décembre 1811.

En marge de ce congé accordé par le Ministre de la Guerre, ce dernier a écrit : « Je remercie Votre Excellence de tout ce qu'elle m'a écrit d'obligeant, en me priant d'adresser ce congé à M. le maréchal Lefèbvre. » (Archives administratives de la Guerre, dossier de Lefèbvre fils.)

N° 43

EXTRAIT DE NAISSANCE DE DENIS LEFÈBVRE ET DE ANTOINE LEFÈBVRE

Anno millesimo septingessimo sexagesimo secundo, die decimâ quartâ novembris, baptizati sunt duo gemelli *Dionisius* ac *Antonius*, filii legitimi Josephi Lefèbvre ac Mariae Annae Riss, conjugum. Patroni fuerunt Dominus Dionisius Ketterlin, *Senator* hujus civitatis, ac Anna Maria Katin. Secundo posteriori vero Antonius Gleiss ac Maria Eva Riss.

Suivent les signatures.

N° 44

ÉTATS DE SERVICE DE DENIS LEFÈBVRE

(Né à Rouffach, le 14 novembre 1762.)

Soldat au régiment d'Esterhazy (1er hussards) . . . . . 18 août 1782.

Sous-lieutenant au 8e bataillon de sapeurs.	avril 1793.
Passé avec ce grade au 9e régiment de chasseurs à cheval. .	17 février 1797.
Lieutenant à la 25e légère . . .	30 mai 1797.
Capitaine à la suite	8 janvier 1798.
Capitaine en pied en remplacement du capitaine Niclou. . .	19 février 1798.

Admis à la solde de retraite du grade de chef de bataillon, et nommé officier de la Légion d'honneur. par décret du 25 mars 1807.

Congés. — Campagnes. — Blessures

A fait la campagne de 1792-93, an II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX aux armées du Centre, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, de Mayence, du Danube et d'Italie, etc. Coup de feu lui cassa la cuisse gauche le 4 février 1807.

Actions d'éclat.

A l'attaque du Grinsel, en Helvétie, il franchit le premier, à la tête de sa compagnie, le pont de l'Aire, qui était défendu par 200 Autrichiens, et malgré une vive résistance de leur part, il les fit tous prisonniers de guerre. (Archives administratives de la Guerre.)

N° 45

MISE A LA RETRAITE DE DENIS LEFÈBVRE

Lettre du prince de Neufchâtel au duc de Dantzig.

Otterode, 29 mai 1807.

Je vous préviens que, par décret du 25 mai 1807 : 1° Votre frère Denis Lefèbvre est admis à la retraite dans le grade de chef de bataillon ; 2° Sa Majesté me charge de vous annoncer qu'elle vient de le nommer

Officier de la Légion d'honneur. » Signé : BERTHIER. (Archives de la Guerre.)

Fixation du chiffre de la retraite de Denis Lefèbvre.

« Par arrêté du Ministre de la Guerre la solde de retraite de Denis Lefèbvre est portée, à partir du 31 mai 1807, à 1.800 francs au lieu de 1.000 francs.

Motif : Coup de feu qui lui cassa la cuisse gauche, le 4 février 1807, à l'affaire qui eut lieu contre les Russes, près d'Allestein. (Archives administratives de la Guerre.)

Lettre du maréchal Lefèbvre au Ministre de la Guerre.

Paris, 7 octobre 1813.

» Je soussigné déclare que Denis Lefèbvre, lieutenant-colonel en retaite, ayant eu la cuisse gauche cassée à Neleau, s'est retiré à Blois, pour y jouir de sa pension; mais que ne pouvant y vivre, vu sa médiocrité, et d'ailleurs estropié, je l'ai pris chez moi à Paris, pour lui prodiguer mes soins. Je demande en conséquence que mon frère touche son traitement à Paris, où il a définitivement son domicile, rue d'Enfer, n° 32. Signé : LEFÈBVRE, duc de Dantzig. (Archives administratives de la Guerre).

N° 46

ÉTATS DE SERVICE DU MARÉCHAL LEFÈBVRE (*Suite*)

(Voir la première partie au chapitre 2.)

Employé à l'armée de Sambre-et-Meuse.	11 juin 1795.
Commandant de la 17e division militaire.	11 août 1799
Lieutenant du général en chef Bonaparte	9 novembre 1799.
Commandant supérieur des 15e	

et 17e divisions militaires . .	janvier 1800
Membre du Sénat Conservateur.	1er avril 1800.
Vice-Président du Sénat pour les affaires intérieures.	21 juin 1803.
Président du Collège électoral du Haut-Rhin, nommé.	25 février 1804.
Maréchal de l'Empire	19 mai 1804.
Président du Collège électoral de Rhin et Moselle	15 avril 1805.
Commandant du corps d'armée de réserve réuni à Mayence. .	19 septembre 1805.
Commandant des gardes nationales des départements de la Roër, du Rhin et Moselle et du Mont-Tonnerre	30 septembre 1805
Commandant de la garde impériale à pied	1805.
Commandant le siège de Dantzig.	4 avril 1807.
Commandant le 4e corps de l'armée d'Espagne	septembre 1808.
Commandant en chef de l'armée de Bavière	mars 1809.
Président du Collège électoral de Rhin-et-Moselle.	1er janvier 1811.
Commandant la Vieille Garde. .	avril 1812.
Appelé au quartier-général impérial	26 janvier 1814.
Pair de France.	4 juin 1814.
Décédé à Paris	14 septembre 1820.

Campagnes.

1792-1793, ans II, III, IV, V, VI, VII et VIII, aux armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse et de réserve. — An XIV, 1806-1807, à la Grande Armée. — 1808, en Espagne. — 1809, en Allemagne. — 1812 en Russie. — 1814, en France.

Blessures et actions d'éclat.

Blessé grièvement d'un coup de feu à l'avant-bras gauche au combat dOstrach, en Souabe, le 21 mars 1799.

Contribua puissamment au gain de la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, en repoussant avec sa division trois attaques vigoureuses conduites par Beaulieu et le prince Charles en personne. — Exécuta avec audace le premier passage du Rhin en 1795. — Se signala en 1796, à Altenkirchen, en enlevant quatre drapeaux, douze canons et en faisant 3,000 prisonniers. — Chargé du siège de Dantzig avec un corps composé de soldats de diverses nations, il parvint à surmonter tous les obstacles que lui présentait une garnison nombreuse et bien approvisionnée et en obtint la reddition. — A la tête du 4e corps en Espagne, il battit le général Blacke, dispersa l'armée d'Estramadure et concourut au gain de la bataille d'Espinosa. — Dans la campagne de 1809, à la tête de l'armée bavaroise il prit part aux batailles d'Eckmuhl et de Wagram, et soumit le Tyrol insurgé. — En 1812, on le vit à la tête de la Vieille Garde à pied partager les fatigues et les dangers de la campagne de Russie. — Enfin, lors de l'invasion, il prit une part glorieuse aux batailles de Montmirail, d'Arcis-sur-Aube et de Champaubert, où il eut un cheval tué sous lui.

Titres et Décorations.

Duc de Dantzig	28 mai 1807.
Grand'Croix de la Légion d'honneur .	1er février 1805.
Décoration de l'Ordre de Charles III d'Espagne	24 juillet 1805.
Chevalier de Saint-Louis.	1er juin 1815.

A reçu la médaille en or, décernée le 14 sep. 1789, par le maire et les représentants de la commune de Paris, aux Gardes Françaises, comme témoignage de leur bravoure et de leur patriotisme. (Archives administratives de la Guerre.)

N° 47.

LETTRE DE M. VION, CHANOINE-ARCHIPRÊTRE ET VICAIRE GÉNÉRAL DE STRASBOURG

« Strasbourg, 20 juin 1820.

Je profite, Madame la Duchesse, avec un vrai plaisir des offres obligeantes de M. le baron Riedler, qui se rend dans la capitale, pour avoir l'honneur de me rappeler à votre souvenir. Il y a si longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, que j'en éprouve un malaise. Je sens que j'ai besoin de m'entretenir un instant avec vous, pour apprendre de votre part que votre santé est raffermie, et que vous ne vous ressentez plus du coup fatal qui vous priva de tout ce que vous avez de plus cher au monde. Je suis souvent en peine avec vous, et s'il m'avait été permis, j'aurais déjà franchi l'espace qui me sépare de vous, pour passer près de vous quelque temps.

Je me figure bien des fois combien l'isolement doit vous paraître étrange à votre campagne, vous qui étiez si habituée à la société du cher Maréchal, et qui éprouviez une si douce satisfaction dans l'amitié sincère qu'il vous portait. Je n'ose m'étendre davantage sur cette matière, de crainte de rouvrir des plaies qui commencent à peine à se cicatriser. Je suis charmé que le voyage de M. Riedler puisse vous procurer une petite diversion et quelque consolation.

Il n'y a rien de comparable à un ami fidèle dans les moments de peines et de tribulations, c'est un vrai baume pour un cœur souffrant, et on se sent déjà soulagé, dès qu'on peut épancher son âme avec confiance dans le sein d'un homme sur les sentiments duquel on peut se reposer. M. Riedler se fera un devoir et un plaisir de vous procurer cette satisfaction, etc... »

(Archives de la famille.)

N° 48

LETTRE DE LA DUCHESSE DE DANTZIG A M. ROSSÉE

« Mon cher Rossée, j'ai reçu votre lettre en arrivant de la campagne.

Je ne vous ai pas oublié ; j'ai parlé à M. Boulet de la Meurthe pour votre avancement, d'une manière ou de l'autre celui que j'ai sollicité. Paris aurait été bien avantageux ; c'était une place de douze à quinze mille francs. Il m'a répondu qu'il vous avait mis sur les rangs, et que quand *sa viendra* à l'examen il vous donnera un fameux coup d'épaule, mais pour celui de Colmar *que* (*sic*) vous me parlez dans votre dernière, je lui *est* demandé un rendez-vous aujourd'hui à six heures. Si dans votre lettre vous *n'auriez* pas dénoncé celui qui a déchiré l'empereur, je la lui aurais montrée ; mais comme il n'est pas dans mon caractère d'ôter le pain à un homme sur une dénonciation, je la garde pour moi. Vous me faites en même temps de la peine que vous ne *parlez pas un mot* de votre fils ; il est votre portrait et gentil ; je l'ai vu le jour de la Sainte-Catherine, etc... *Recevez mon* attachement et l'amitié que je vous porte : Duchesse de Dantzig.

» Paris, 30 avril 1815. »

(Collection d'autographes de la famille Ingold.)

N° 49

ACTE DE DÉCÈS DU MARÉCHAL LEFÈBVRE

« Le 14 septembre 1820, à quatre heures et demie du soir. Acte de décès de *Jean-Baptiste Lefèbvre*, duc de Dantzig, maréchal de France, pair de France, Grande Croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis,

et de divers autres ordres étrangers, né à Rouffach (Haut-Rhin), marié à dame Catherine Hubscher, décédé ce jour-ci à quatre heures du matin, âgé de soixante-cinq ans, rue de Joubert, n° 29, quartier Place Vendôme.

» Constaté par nous Pierre Lecordier, maire du premier arrondissement, officier de la Légion d'honneur, sur la déclaration à nous faite par le sieur Jean-Louis Dora, chef de bataillon au corps royal d'état-major, aide de camp du défunt, âgé de quarante ans, demeurant rue Caumartin, n° 29, et Édouard Boyer Peyreleau, colonel de cavalerie en non activité, âgé de quarante-cinq ans, demeurant rue du Hazard, n° 7, hôtel de Pologne, lesquels ont signé avec nous, lecture faite. Suivent les signatures. » (Copié aux archives de la ville de Paris.)

N° 50.

DISCOURS PRONONCÉ, LE 12 JUIN 1821, A LA CHAMBRE DES PAIRS, PAR M. LE DUC D'ALBUFÉRA, A L'OCCASION DE LA MORT DU MARÉCHAL LEFÈBVRE, DUC DE DANTZIG

« MESSIEURS,

» Quel vide affligeant dans cette enceinte ! Que de nobles Pairs je cherche en vain qui naguère siégeaient parmi nous ! Depuis peu de temps un jeune orateur [1] généralement estimé par ses talents, par ses qualités personnelles, vient encore d'ajouter à nos pertes.

» Au mois de septembre dernier, deux fois en vingt-quatre heures, les portes du champ de l'éternel repos se sont ouvertes pour recevoir les dépouilles mortelles de deux soldats, devenus d'illustres capitaines, des maréchaux Kellermann, duc de Valmy, et Lefèbvre, duc de Dantzig. L'un revit avec honneur dans son fils ; l'autre n'a pu jouir de cette douce consolation.

1. Le comte Germain.

Vous connaissez déjà tous leurs titres à nos justes regrets ; mais j'ai un devoir particulier à remplir à l'égard du maréchal Lefèbvre. A son heure dernière, après avoir désigné sa place à côté du héros de Zurich, il témoigna le désir que je rappelasse à la Chambre les actions militaires qui ont honoré sa carrière.

Que ne pourrais-je vous dire, Messieurs, qui ne soit connu dans toute la France ! La postérité depuis longtemps a commencé pour lui, et le récit détaillé de ses nombreux exploits appartient à l'histoire.

Retracerai-je ses premiers pas et ses progrès dans les armes, où il conquit chaque grade par des actions d'éclat ? Son nom se rattache à tous les faits glorieux de nos armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, et surtout de cette vaillante armée de Sambre-et-Meuse, dont il commanda toujours l'avant-garde.

Il fonda sa haute réputation militaire à *Fleurus*. Les deux ailes de notre armée étaient forcées à la retraite, il jure de périr plutôt que de se retirer ; il repousse trois attaques vigoureuses conduites par Beaulieu et le jeune prince Charles en personne, et contribue puissamment au gain de la mémorable bataille du 26 juin 1794, gagnée par le maréchal Jourdan sur cent mille Autrichiens, que commandait le prince de Saxe-Cobourg.

Après la bataille d'Aldenhoven sur la Roër (2 octobre 1794), où Lefèbvre avait pris une part décisive, il donna le soir un noble exemple de loyauté. L'ennemi avait réduit en cendres la petite ville de Linnich, avant de l'évacuer. Les habitants désespérés vinrent chercher un asile dans le camp des vainqueurs, et nos troupes s'empressèrent de partager avec eux toutes leurs provisions. C'est à la discipline sévère qu'il faisait observer, et à la confiance qu'il inspirait à ses braves soldats, que les habitants durent cet accueil généreux.

En 1795, Lefèbvre fut chargé d'effectuer, près d'Urdingen, le premier passage du Rhin qui, dans nos guerres modernes, eût été entrepris. Après avoir fait

ses dispositions, il se jette dans une barque, traverse le fleuve sous le feu de l'ennemi, se met à la tête des grenadiers, chasse les Autrichiens de tous leurs postes, et s'y établit sur la rive droite, en avant d'Eichelkamp.

En 1796, il se signale à Altenkirchen, enlève quatre drapeaux, douze canons et fait trois mille prisonniers.

De 1796 à 1799, Lefèbvre ne cessa d'illustrer son commandement d'avant-garde, dans un grand nombre de combats, jusqu'à celui d'Ostrach, en Souabe (21 avril) où, après des prodiges de valeur contre des forces triples, il fut blessé grièvement et contraint à quitter l'armée.

A la reprise des hostilités, en 1806, Lefèbvre, devenu Maréchal de France, ne put supporter le repos de la préture du Sénat, dont il était revêtu depuis 1803. Sa grande âme le porta de nouveau sur la scène militaire.

A la bataille d'Iéna, il combat et triomphe à la tête de la garde impériale. En Pologne, il couvre, avec le 10e corps, les opérations de la Grande Armée sur la gauche de la Vistule, jusqu'après la bataille d'Eylau. Alors, il reçut l'ordre de faire le siège de Dantzig avec un corps de 16,000 hommes, composés de Polonais, de Saxons et de Français de toutes armes. Dantzig, que la nature et l'art avaient rendu si formidable, renfermait une garnison de 18,000 Prussiens, 3,000 Russes arrivés tout récemment par mer, et une nombreuse milice bourgeoise organisée.

Pendant les combats journaliers que nécessitait l'établissement de nos tranchées, 12,000 Russes commandés par le général Kaminski, débarquent à Weichselmunde, le 15 mai, et tentent de pénétrer dans la place. Le maréchal Lefèbvre partage ses forces et résiste à cette puissante attaque. L'illustre maréchal Lannes et l'intrépide Oudinot viennent à son secours, passent la Vistule, et marchent au pas de charge sur l'ennemi. Oudinot a son cheval tué sous lui, et combat à pied avec ses grenadiers. Les Russes sont écrasés sur tous les

points, et menés la baïonnette aux reins, jusque sous le canon de Weichselmunde.

Ce combat vif et meurtrier n'avait point fait interrompre les travaux contre la place. L'artillerie et le génie y avaient développé, comme dans toutes nos guerres de siège, autant de talents que de zèle et de froide intrépidité.

Enfin tout était prêt pour l'assaut, lorsque le gouverneur, après la plus honorable défense, accepta une capitulation semblable à celle qu'il avait lui-même accordée à la garnison de Mayence, 14 ans auparavant. Dantzig [1] se rendit à nos armes, le 24 mai 1807.

Ce siège, l'un des plus fameux de la dernière guerre, donna lieu à une foule de traits héroïques de la part des officiers et soldats, comme de celle de leur digne chef. Je citerai seulement le plus remarquable :

Après un combat opiniâtre, l'ennemi venait de s'emparer d'une redoute destinée à protéger nos travaux établis sur les hauteurs du Holzenberg ; nos troupes foudroyées à bout portant pliaient de toutes parts. Le salut de l'armée allait peut-être se trouver compromis, lorsque averti du danger, le maréchal Lefèbvre y accourut, suivi de quelques généraux et de ses aides de camp Montmarie et Montélégier. A l'instant il s'élance à la tête d'un bataillon du 44e qui arrivait : « *Allons, enfants*, s'écria-t-il, *c'est aujourd'hui notre tour !* » Bientôt l'intrépide maréchal est dans la mêlée, ses soldats veulent lui faire un rempart de leurs corps : « *non, non*, dit le vieux guerrier de Fleurus, *et moi aussi je veux combattre.* »

A travers une grêle de mitraille et de balles, il pénètre avec ses braves dans la redoute, dont tous les défenseurs sont tués ou pris.

1. La défense de Dantzig, en 1813, par le général Rapp, est célèbre par sa longue et honorable résistance. Ainsi il était réservé à deux Alsaciens de prendre et de défendre cette place avec gloire. (Note du maréchal Suchet).

On a justement admiré la résolution du grand Condé, pour avoir jeté son bâton de commandement dans des retranchements ; que dire du maréchal Lefèbvre, se précipitant lui-même dans une redoute à la tête de ses soldats ?

Dans cette circonstance encore, Lefèbvre donna un exemple de rare modestie.

Voulant faire participer au triomphe de la prise de Dantzig le maréchal Lannes et le général Oudinot qui, par leur conduite brillante au 15 mai, avaient coopéré à la déroute des Russes, il les avait engagés à prendre possession de cette place conjointement avec lui ; mais ils s'y refusèrent, en l'assurant que la gloire de la conquête appartenait à lui seul, et pour faire cesser cette lutte de générosité, ils repassèrent la Vistule.

Il m'est bien agréable, Messieurs, pour compléter l'éloge du maréchal Lefèbvre, d'avoir à vous rappeler sa conduite envers le respectable gouverneur comte Kalkreuth, ce Nestor de l'armée prussienne, élevé à l'école du grand Frédéric.

Lefèbvre le fit reconduire jusqu'aux avant-postes de sa nation, avec les plus grands égards et tous les honneurs militaires. Ce général lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre pleine de délicatesse et de sensibilité [1].

1. « M. le Maréchal, je ne laisserai point partir M. le général Jarry, dont j'ai tant lieu de me louer, sans remercier Votre Excellence de cet *accompagnement*, et pour toutes les bontés que vous m'avez manifestées. Je ne les oublierai jamais, M. le Maréchal ; j'attacherai désormais le plus grand prix à votre amitié. Je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de *bouche*, que tout vieux que je suis, il m'en coûterait beaucoup de renoncer pour toujours à la satisfaction de vous revoir. Je répète aussi ce que j'ai écrit à M. le général Jarry, que je suis bien aise de ne pas avoir connu Votre Excellence, principalement avant le siège ; il m'en aurait trop coûté de m'occuper à vous faire du mal. Jouissez, M. le Maréchal, partout où se tourneront vos pas, de vos succès, de votre gloire bien méritée, dans une félicité inaltérable. Partout vous empor-

C'est ainsi que les braves honorent les braves.

Pour récompense de ses nobles travaux, le maréchal reçut, le 28 mai 1807, le titre de duc de Dantzig. Le style des lettres-patentes, qui rappelle celui de nos anciennes chroniques, sera remarqué avec intérêt :

Que le titre de duc, y est-il dit, *porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes, si pendant la guerre ils préféraient jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville, aux périls et à la noble poussière des camps; si jamais leurs premiers sentimens cessaient d'être pour la patrie et pour nous. Qu'aucun d'eux ne termine sa carrière sans avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France.* »

Après la paix de Tilsitt, le maréchal alla, en 1808, commander le 4e corps en Espagne. Il battit le général Blacke, près de Durango, et dispersa l'armée de l'Estramadure. Il concourut au gain de la bataille d'Espinosa, et acheva la déroute des Espagnols.

Rappelé en Allemagne par une nouvelle guerre, le maréchal commanda l'armée bavaroise dans la campagne de 1809. Il combattit à Tann, à Ebersberg, prit part aux mémorables batailles d'Eckmül et de Wagram. Dans l'intervalle de ces actions, il soumit le Tyrol insurgé.

Dans la campagne si malheureusement célèbre de Moscou, il reparut encore aux champs d'honneur à la tête de la Vieille Garde à pied ; il partagea avec ses soldats les longues fatigues, les privations, et résista à toutes les rigueurs de la saison.

terez mon souvenir bien sensible dû à votre mérite, dont je reconnais hautement toute la plénitude. Quand je reverrai des Français, demander des nouvelles de Votre Excellenc sera toujours une question *initiative (sic)*. C'est ainsi, mon respectable adversaire, que je vous fais mes adieux ; y ajoutant, partant du cœur, les assurances de l'attachement le plus vrai et de la plus haute considération. Signé le général comte de KALKREUTH. » (Archives de la famille).

Loin de se reposer après nos campagnes si pénibles et nos grandes catastrophes, le maréchal donna de nouvelles preuves de son dévouement à la patrie, lorsque les alliés envahirent notre territoire en 1814. Il se surpassa en zèle et en activité ; on le vit même dans des commandements inférieurs à ses grades renouveler les faits d'armes audacieux qui l'avaient si glorieusement signalé du temps de l'armée de Sambre-et-Meuse. Aussi son nom se rattache d'une manière brillante aux batailles de Montmirail, d'Arcis-sur-Aube et de Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Ce fut là qu'il cueillit ses derniers lauriers à l'âge de 59 ans.

Vous venez d'entendre, Messieurs, le récit rapide des exploits du maréchal Lefèbvre. Dès le commencement de la guerre, il s'était fait une tactique particulière. Son génie militaire trouvait sur le terrain même, et sans aucune combinaison préalable, des ressources extraordinaires pour fixer la victoire. Dans les principales affaires où il s'est trouvé, il en a décidé le plus grand nombre d'une manière éclatante par sa rare intrépidité, par la justesse de son coup d'œil, et par sa grande habileté à électriser les soldats, à se les attacher par la confiance, à les porter aux plus grandes actions, enfin à les maintenir dans une sévère discipline aux époques les plus difficiles.

Une anecdote digne de son grand cœur vous permettra d'apprécier son courage politique. En 1794, un représentant du peuple des plus exaltés lui dit un jour d'un ton fort animé : « Général, je sais que dans le corps que vous commandez, vous maintenez en place des individus de la caste nobiliaire ; faites-les-moi connaître, je dois remplir à leur égard les intentions du gouvernement. »

Lefèbvre répondit : « Je ne connais sous mes ordres que des guerriers dignes de la patrie, qu'ils ont défendue si vaillamment jusqu'à ce jour. Je me rends garant d'eux tous, sans en excepter un seul. »

Après cette courte explication, aussi ferme que

généreuse, il ne fut plus question d'arrêter ni de destituer personne dans sa division.

Dans ces temps terribles de proscription, quantité d'émigrés pris les armes à la main, ou sans armes, tombèrent au pouvoir de Lefèbvre. Les livrer aux Commissions spéciales établies alors pour les juger, c'eût été les vouer à la mort. Cette idée révoltait l'âme élevée du général ; et il trouvait toujours les moyens de sauver ces victimes au péril même de sa vie. Il existe encore beaucoup de ces anciens proscrits qui bénissent le nom de Lefèbvre au sein de leurs familles.

Qu'il est beau, Messieurs, d'avoir su joindre à ces nobles sentiments la plus vive sollicitude pour ses soldats !

Et cependant ce général, si empressé à assurer les besoins, à faire le bien-être de tout ce qui l'entourait, professait un tel désintéressement pour lui-même, qu'en 1796 on lui renvoya son fils faute de pouvoir payer sa dépense au collège.

Après la paix de 1797, n'ayant plus l'espoir d'être utile à son pays, il demanda une pension au Directoire par une lettre[1] que l'on citera toujours comme un exemple de franchise et de vertu. Il ne parlait aucunement de services ; il demandait du pain pour lui et des récompenses pour les braves officiers de son état-major.

De Wiesbaden, le 9 nivôse, an VI.

1. Au citoyen BARRAS, président du Directoire,

La conclusion définitive de la paix me met hors d'état de rendre aucun service essentiel à ma patrie, et mon caractère me perdrait si j'étais obligé de commander une division territoriale. Je vous prie de me faire avoir une pension, pour que je puisse vivre honnêtement. Pour cela je n'ai besoin ni de chevaux, ni de voiture ; je n'exige que du pain. Je ne vous ferai pas ici l'énumération de mes services ; vous êtes déjà trop importuné de ces détails. Vous connaissez mes faits aussi bien que moi ; et je ne vous compte pas mes victoires.

» Ma franchise me force cependant de vous dire que je ne compte pas de défaite, et que les habitants des pays conquis ne porteront jamais d'autres témoignages de moi, que ceux de la

Il a constamment suivi les mêmes principes pendant le cours de sa longue carrière militaire. Ce sont ces traits de grandeur d'âme qui établiront la juste célébrité du maréchal et la transmettront sans tache à nos derniers neveux.

La bravoure est une vertu native dans les Français ; mais lorsqu'elle s'allie avec la justice, la modération et la probité, alors elle constitue le héros. Honorons-le, sous quelque bannière qu'il ait servi, et consacrons sa mémoire !

Toute l'Europe a connu et estimé Lefèbvre : son caractère a justifié sa haute réputation.

Faire preuve d'une rare habileté, d'un courage indomptable ; porter de grands coups à la guerre, suffisent pour la renommée passagère d'un général, mais la postérité ne décerne la palme de l'immortalité qu'au grand capitaine, dont la noble conduite dans les pays conquis puisse être citée pour modèle avec admiration.

Lefèbvre sut contenir et mener à la victoire des guerriers de différentes nations : Polonais, Badois, Saxons, Bavarois, tous sous son commandement rivalisaient de zèle et de dévouement avec les Français. Tous l'auront pleuré !...

Au décès de l'illustre maréchal, ce concert unanime de louanges et de regrets a retenti sur le Danube, la Vistule, et sur les deux rives du Rhin. Dans ces lieux témoins de sa gloire, il professa toujours les lois de l'honneur et de l'humanité.

Il sut profiter des leçons de Turenne et du maréchal de Saxe. Comme le premier, il fut sage et modeste ; comme le second, il fut actif, audacieux et prudent.

plus scrupuleuse probité. Je ne prétends pas avoir mangé ma fortune, car je n'en ai jamais possédé.

Avant de quitter le service je désire bien vivement que le civisme, la bravoure, les talents et les services de mes aides de camp et officiers d'ordonnance soient récompensés. Signé : LEFÈBVRE.

(Voir aux *Pièces justificatives* n° 19, le texte complet de cette lettre).

Ce rapprochement honorable des différentes époques de notre histoire fait naître une pensée profonde. Permettez, Messieurs, à un militaire de l'exprimer.

En six ans de paix, nous avons perdu treize maréchaux de France, qu'une terrible guerre d'un quart de siècle avait épargnés. Tous nos vieux guerriers tombent... mais leur gloire est immortelle. Le trône, dont elle est l'ornement et la force, hérite de tous les triomphes qui ont illustré la patrie ; et la couronne deFrance est tressée des lauriers de nos victoires anciennes et modernes.

Le Roi, juste appréciateur de tout ce qui est grand, redira lui-même nos exploits au jeune prince, l'espoir de la monarchie. Cet auguste enfant les apprendra ; et si jamais il était nécessaire, pour l'honneur et l'indépendance de la France, qu'il se mît à la tête de nos bataillons, il les enflammerait du plus noble enthousiasme en leur rappelant les trophées de Fontenoy, de Jemmapes, de Fleurus, de Hohenlinden, d'Austerlitz, d'Iéna, et de tant d'actions mémorables, journées où brilla l'héroïsme français avec tant d'éclat.

Par une fatalité singulière, le maréchal Lefèbvre, père de quatorze enfants dont douze fils, a perdu les deux derniers dans les combats.

En mourant il n'a point eu la consolation de laisser à l'un d'eux et son titre et les exemples de sa vie militaire.

Il ne nous restera de lui que le souvenir ineffaçable de ses belles actions et son tombeau qui, selon ses vœux, sera élevé à côté de celui du grand capitaine, le maréchal Masséna, prince d'Essling. Des lauriers ombrageront ces monuments classiques de vertus guerrières et de gloire. Les *braves viendront un jour y aiguiser leurs sabres comme jadis Lefèbvre le fit lui-même au tombeau du héros de Fontenay, à Strasbourg.*

Ainsi, après avoir fourni une carrière de quarante-sept ans de service, le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, pair de France, grand'croix de l'ordre de la

Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de celui de Charles III d'Espagne, né à Rouffach, département du Haut-Rhin, le 25 octobre 1755, mourut à Paris, le 14 septembre 1820, à l'âge de soixante-cinq ans.

Honneur à sa mémoire ! [1] »

N° 51.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE MARÉCHAL MORTIER

Une douleur profonde accompagne, dans son dernier asile, le héros illustre qui commanda si souvent à la victoire. Le maréchal Lefèbvre, duc de Dantzig, n'est plus !... Ses frères d'armes viennent aujourd'hui gémir sur sa tombe, et payer à sa mémoire le juste tribut de leur admiration. Soldat intrépide, il sut s'élever par son courage et son talent aux premiers grades militaires. Ah ! que n'a-t-il pu trouver sur le champ de bataille, la mort qu'il a si souvent bravée pour la défense de sa patrie ! Il mourut enlevé dans la force de l'âge ; une maladie longue et douloureuse a terminé sa glorieuse carrière...

Né pour le métier des armes, il sut se faire distinguer, dans sa jeunesse, au régiment des Gardes françaises, où ses services lui avaient mérité dès l'aurore de la Révolution, la croix de Saint-Louis. Ses premières campagnes firent connaître ses talents distingués. Son âme était ardente, et déjà couvert de gloire dans cent combats, il coopéra puissamment, en 1794, sous le chef habile qui commandait alors, au gain de la bataille mémorable de Fleurus. Celle d'Altenkirchen lui appartient tout entière. Son mérite et ses services lui valurent

1. Ce discours a été copié textuellement sur l'exemplaire qui se trouve aux archives de la famille.

l'honneur d'être compris dans le nombre des maréchaux, créés en 1804 ; et le siège de Dantzig surtout, conduit avec une habile intrépidité, sut justifier en 1807, un pareil choix.

Si je suivais le mouvement de mon cœur, je ne tarirais point mes éloges sur les qualités de ce guerrier magnanime, il n'est aucun de ses compagnons d'armes qui ne partage tout ce qui m'inspirent ses hautes qualités, ses services et sa réputation justement méritées...

Duc de Dantzig, du séjour réservé aux justes, voyez autour de votre tombe ces vieux guerriers, compagnons de vos dangers au champ d'honneur, écoutez leurs regrets ! ils sont pour toujours séparés de vous ! de vous qui fûtes un si bel ornement de l'armée, la gloire de la France et l'objet de l'affection de vos nombreux amis... »

N° 52.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROUFFACH DÉCIDE QUE LE DISCOURS DU MARÉCHAL SUCHET SERA TRANSCRIT SUR LE REGISTRE DE LA MAIRIE

(Séance du 8 juillet 1821).

Présents : M. Durand, maire et 21 conseillers municipaux.

Le conseil municipal de la ville de Rouffach, réuni extraordinairement sous la présidence de M. le Maire, afin d'entendre par l'organe de ce magistrat, la lecture du discours prononcé dans la Chambre des Pairs, par M. le duc d'Albuféra à la mémoire de M. le duc de Dantzig, après avoir entendu cette lecture, croit de son devoir de perpétuer dans la ville de Rouffach, d'autant plus la mémoire de l'illustre guerrier qui est le sujet de ce discours, que la ville de Rouffach a l'honneur d'être la ville natale de Monseigneur le duc de Dantzig, des vertus guerrières et civiques duquel il importe de

transmettre aux habitants de Rouffach un document permanent... Arrête :

Que le discours en question sera transcrit à la diligence de M. le Maire sur le registre de la mairie, etc.

A l'Hôtel de Ville de Rouffach, les jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures. (Archives de la ville de Rouffach).

N° 53.

ACTE DE DÉCÈS DE CATHERINE HUBSCHER, DUCHESSE DE DANTZIG

Du 28 décembre 1835, à midi. Acte de décès de *Catherine Hubscher*, propriétaire, âgée de 82 ans, veuve de Jean-Baptiste Lefèbvre, duc de Dantzig, la dite défunte, née à Saint-Amarin, Haut-Rhin, et décédée en son domicile, rue de Joubert, n° 29, aujourd'hui à 6 heures 1/2 du matin.

Constaté par nous Ch. Gobillot, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire du premier arrondissement de Paris, faisant fonctions d'officier d'état-civil. Sur les déclarations des sieurs Jean-Louis Dora, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 57 ans, demeurant rue Godot, 32 ; et Joseph-Louis-Alexandre Annequin, demeurant rue Joubert, 29. — Lesquels ont signé avec nous après lecture faite. Signé : DORA, ANNEQUIN, GOBILLOT [1]. »

N° 54.

LE MARÉCHAL LEFÈBVRE, DUC DE DANTZIG

Poème en huit chants, par Honoré Dumont, paru à Coutances, en 1842.

J'avais commencé, dit l'auteur dans la préface, à

1. Copié aux archives de la ville de Paris.

travailler à deux poèmes consacrés l'un à Kléber, l'autre à Kellermann, lorsqu'une rencontre fortuite m'a porté à suspendre ce travail. J'aime à témoigner toute ma reconnaissance à la *Biographie Universelle des Contemporains*, par Jouy et Norvins, puisque c'est son article concernant le maréchal Lefèbvre qui m'a inspiré l'hommage que je décerne à ce grand guerrier. Cet article m'a aussi fourni tous les matériaux de ma production ; je l'ai trouvé si sage que je n'y ai rien changé... »

Qu'on nous permette de reproduire les premiers vers :

Capitaine illustré par quarante ans de gloire,
Je veux montrer l'amour que j'ai pour ta mémoire.
Ce n'est pas seulement l'éclat de tes hauts faits
Qui, pour ma vive ardeur, a de puissants attraits ;
C'est encore la bonté qu'offre ton caractère ;
C'est un cœur franc, loyal, énergique et sincère ;
Ce sont tes sentiments remplis d'humanité,
D'amour de la justice et de la probité ;
C'est la simplicité de tes goûts, de ton âme :
Combien tant de vertus vont inspirer ma flamme !

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION . . . . . I à XI

CHAPITRE PREMIER

Origine du maréchal Lefèbvre. — Son extrait de naissance. — Sa famille. — Son père, ancien hussard, capitaine des portes de Rouffach, et, plus tard commandant des milices nationales de cette ville. — Les frères et sœurs de J.-B. Lefèbvre. — Table généalogique de la famille de Lefèbvre. — Il est élevé par son oncle, l'abbé Lefèbvre, curé de Guémar. — Caractère et qualités de ce prêtre. — Quelques lettres de lui. — Lefèbvre fait ses humanités sous la direction de son oncle. — Le jeune Kléber, en pension vers la même époque, dans un presbytère, près de Guémar. — Direction donnée à l'éducation du jeune Lefèbvre. — Action de la mère sur son éducation. — Son goût pour l'état militaire. — Il quitte clandestinement son oncle pour s'engager à Neuf-Brisach. 1

CHAPITRE II

Lefèbvre est admis dans les Gardes françaises. — Historique de ce corps d'élite. — Réputation dont jouissait ce régiment. — Le duc de Biron, colonel des Gardes françaises. — Récit de la baronne d'Oberkirch. — Tableau des états de service de Lefèbvre,

Pages

depuis son entrée aux Gardes jusqu' à sa nomination de général de division. — Son mariage à Paris et extrait de son acte de mariage. — Origine de sa femme. — Lefèbvre utilise ses loisirs en donnant des leçons de langues. — Union des deux époux. — Les troubles de 1789. — Les Gardes françaises prennent fait et cause pour le peuple. — Le duc de Châtelet, leur dernier colonel. — Leur part à la prise de la Bastille. — Le premier sergent Lefèbvre sauve la vie à plusieurs de ses officiers, et reçoit une médaille de la Commune de Paris . . . 26

CHAPITRE III

Licenciement du régiment des Gardes françaises. — Lefèbvre est nommé lieutenant au bataillon des Gardes nationaux casernés. — Certificat du comité des anciens Gardes françaises en faveur du premier sergent Lefèbvre. — Attestation honorable du général Lafayette, commandant de la Garde nationale de Paris. — Le lieutenant Lefèbvre est blessé en défendant, à Bellevue, le départ des Tantes du roi. — Il est blessé, une seconde fois, en défendant la famille royale, que le peuple voulait empêcher de se rendre des Tuileries à Saint-Cloud. — Il sauve du pillage la Caisse d'escompte. — Il protège la famille royale à son retour de Varenne. — Preuves d'attachement données, en 1791, par les volontaires de son bataillon, lorsqu'il fut nommé capitaine dans l'armée de l'Est — et, en 1816, par d'anciens Gardes françaises 45

CHAPITRE IV

Lefèbvre entre dans l'armée active. — Il est nommé capitaine au 13e bataillon d'infanterie légère. — Les premières campagnes à l'armée de la Moselle. — Il prend part à la défense de Thionville. — Il est nommé adjudant-général pendant la campagne de

Pages

Trêves. — Lefèbvre sous les ordres de Hoche à l'armée de la Moselle. — Combats de Kaiserslautern et nomination de Lefèbvre comme général de brigade. — Les Prussiens assiègent Landau et pénètrent en Lorraine. — Campagne d'Alsace ; démêlés de Lefèbvre avec Pichegru. — Wurmser et les émigrés en Alsace. — Retraite des Autrichiens. — Lefèbvre à la première attaque des hauteurs de Froeschwiller. — Lefèbvre est nommé général de division après la bataille de Wissembourg. — Délivrance de Landau et de Fort-Louis. — Campagne de Trêves et arrestation de Hoche. — Lefèbvre à l'armée de la Moselle et à celle de Sambre-et-Meuse sous Jourdan. — Il se distingue aux deux batailles de Fleurus. — Lefèbvre, Marceau et Soult à la grande bataille de Fleurus. — Lefèbvre à la bataille d'Aldenhoven. — Conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin. — Lefèbvre demande à faire partie de l'armée d'Irlande qui s'organise sous les ordres de Hoche. — Lettre élogieuse du Gouvernement 62

CHAPITRE V

Campagnes de 1795 et de 1796. — Lefèbvre à l'armée du Rhin et Moselle sous Kléber. — Passage du Rhin. — Lefèbvre est blessé à l'attaque des redoutes de Spick. — L'armée de Jourdan forcée à la retraite par la trahison de Pichegru. — Retraite du corps de Kléber par le pont de Neuwied. — Armistice et campagne de 1796 sous Jourdan. — Héroïsme de Lefèbvre à la bataille d'Altenkirchen. — Lefèbvre aux combats de Siegen, de Friedberg et de Bamberg. — Rapport élogieux de Jourdan sur le général Lefèbvre. — Sous les ordres de Kléber, il se distingue aux combats de Bamberg et de Forcheim. — Lefèbvre, sous les ordres de Jourdan, prend une part active aux victoires de Wurtzbourg, de Giesen et de Limbourg. — Mort de son ami le général Marceau.

Pages

Campagne de 1797, sous Hoche, général en chef. — Bataille de Neuwied; sept drapeaux pris par la division de Lefèbvre. — Lefèbvre devant Francfort. — Armistice après le traité de Léoben. — Toasts portés par Lefèbvre et ses collègues à l'anniversaire du 10 août. — Belle lettre par laquelle Lefèbvre demande sa retraite. — Lettre élogieuse du Directoire à Lefèbvre. — A la mort de Hoche, il prend le commandement provisoire de l'armée. — Sa maladie le force de demander un congé.

Campagne de 1799. — Lefèbvre sous les ordres de Jourdan à l'armée du Danube. — Il se distingue à Feldkirch et à Ostrach; il est grièvement blessé à cette dernière bataille. — Rapport de Soult sur ce combat. — Lefèbvre obtient un congé et visite sa mère à Rouffach 94

CHAPITRE VI

Gravité de la blessure de Lefèbvre. — Il est nommé gouverneur de Paris et commandant de la 17e division militaire. — Il refuse de faire partie du Directoire. — Il rétablit la discipline dans les régiments de son ressort. — Lefèbvre et le général Bonaparte. — Préparatifs des journées des 18 et 19 brumaire. — Rôle joué par Lefèbvre pendant ces journées. — Sa nomination de gouverneur de Paris est renouvelée. — Il est nommé membre du Sénat conservateur et créé maréchal d'empire. — Pendant la campagne de 1805, Lefèbvre organise le corps d'armée de réserve à Mayence, et les Gardes nationales des départements de la Roer, du Rhin et Moselle et du Mont-Tonnerre. — Proclamation de Lefèbvre. — Il commande les troupes alliées de la Bavière. — Il est chargé du commandement de la Garde impériale à pied pendant la campagne d'Iéna. — Rôle de la Garde pendant cette journée. — Le fils du maréchal se distingue à cette bataille. — Entrée de la Garde à Berlin 119

CHAPITRE VII

Pages

Siège de Dantzig. — Le maréchal Lefèbvre est chargé de la défense de la Basse-Vistule pendant la campagne d'Eylau. — Il est chargé, avec le 10e corps, du siège de Dantzig. — Combat de Dirschau. — Prise de l'île de Nehrung. — Le général Schramm. — Description des principales défenses de la place. — Ouverture des tranchées. — Les travaux du siège dirigés par l'ingénieur Chasseloup et le général d'artillerie Lariboissière. — Lefèbvre et le contingent allemand de son corps. — Napoléon vient visiter les travaux du siège. — Jugement sur Lefèbvre du prince héréditaire de Bade, qui commandait le contingent badois. — Bombardement de la ville. — Le fils du maréchal se distingue. — Prise de l'île d'Holm. — Expédition des Russes pour secourir Dantzig. — Prise d'une corvette anglaise. — Préparatifs de l'assaut. — Pourparlers pour la reddition de la forteresse 149

CHAPITRE VIII

Siège de Dantzig (fin). — Capitulation honorable accordée au maréchal Kalkreuth. — Prise du fort de Weichselmunde. — Entrée des troupes françaises à Dantzig. — Difficultés surmontées pendant le siège. — Lettre de remerciement du maréchal prussien. — Lefèbvre est nommé duc de Dantzig. — L'empereur et le chocolat de Dantzig. — Lettre du duc de Dantzig à son ami Metzger. — Lettre de Richer, neveu du maréchal. — Messages et lettres-patentes de l'Empereur au Sénat. — Arrêté du Sénat. — Lettre du Préfet du Haut-Rhin aux Maires de Colmar et de Rouffach. — Délibérations des Conseils municipaux de ces deux villes. — Fête populaire donnée à Rouffach et à Colmar. — Lettre de félicitations adressée au duc de Dantzig par le Conseil municipal de Rouffach. — Jour anniversaire de la prise de Dantzig, célébré en 1808, à Paris. . 175

CHAPITRE IX

Pages

Le maréchal prend part à la guerre d'Espagne de 1808. — Lefèbvre et le général Sébastiani. — Bataille de Durango gagnée par Lefèbvre sur les généraux Blacke et la Romana. — Arrivée de Napoléon en Espagne et lettre à Lefèbvre. — Ce dernier contribue à la victoire d'Espinosa.

Lefèbvre commande l'armée bavaroise pendant la campagne d'Allemagne de 1809. — Il prend part aux combats de Tann, d'Abensberg, et se distingue aux batailles d'Eckmuhl et de Ratisbonne. — Lefèbvre commande le corps bavarois chargé de soumettre le Tyrol insurgé. — André Hofer, chef des insurgés. Prise d'Inspruck par Lefèbvre et soumission des Tyroliens. — Il prend part à la bataille de Wagram. — Lefèbvre combat une nouvelle insurrection du Tyrol. — Les insurgés déposent les armes. — André Hofer est fusillé 196

CHAPITRE X

Lefèbvre commande la Garde impériale à pied pendant la *campagne de Russie.* — Bataille de la Moskowa et séjour à Moscou. — Son énergie pendant la retraite. Il marche à pied à la tête de ses troupes et protège l'empereur. — Récit de Constant et du comte Roguet. — Passage de la Bérésina. — L'empereur quitte l'armée. — Arrivée des Français à Vilna. — Le fils du maréchal blessé et malade. — Les adieux à son fils soigné par une Française à laquelle le maréchal avait sauvé la vie. — Attaque des Russes. — Son angoisse au sujet de son fils. — Lefèbvre combat à l'arrière-garde et ramène les débris de ses troupes à Dantzig. — Dévonement de Mme Fusil pour le comte de Dantzig; mort de ce dernier. — Accablé par la mort malheureuse de son fils, le maréchal demande à retourner en France.

Campagne de France. — Il se distingue aux batailles

Pages

de Montmirail, de Montereau, de Champ-Aubert, d'Arcis-sur-Aube. — Les maréchaux à Fontainebleau et abdication de l'Empereur. — Bernadotte à Paris et Mme Lefèbvre. — Entrevue de Lefèbvre avec l'empereur Alexandre. — Il prend la défense de l'Alsace. — Entrevue des maréchaux avec Louis XVIII à Compiègne. — Lefèbvre est nommé de la Chambre des Pairs. — Attaques des dames de la cour contre les femmes des maréchaux. — Retour de l'île d'Elbe. — Lefèbvre est nommé membre de la nouvelle Chambre des Pairs et son traitement de maréchal est supprimé. — Faiblesse qu'on lui reproche. — Il reste fidèle à la mémoire de l'empereur 213

CHAPITRE XI

Lefèbvre considéré comme législateur. — Appelé au Sénat, il est nommé préteur. — En quoi consistaient ses fonctions ? — Services qu'il a rendus en qualité de préteur. — Il préside le Collège électoral du Haut-Rhin en 1804. — Honneurs rendus au préteur Lefèbvre. — Discours du préfet. — Visite des autorités à Mme Lefèbvre. — Prestation du serment devant le Tribunal d'appel. — Discours du commissaire du Gouvernement et du Président du tribunal. — Réponse de Lefèbvre. — Discours du président Lefèbvre à l'ouverture de la session du Collège électoral. — Election du préfet Desportes et de Ubrich Metzger, comme candidats au Sénat. — Discours de clôture de Lefèbvre. — Adresse votée pour être envoyée au premier Consul. — Divers toasts portés au dîner d'adieu offert par le préteur. 256

CHAPITRE XII

Lefèbvre considéré comme législateur (fin). — Il présente au premier Consul, à Saint-Cloud, la députation du Collège électoral du Haut-Rhin. — Discours de Lefèbvre et réponse de Bonaparte. — Il préside

Pages

deux fois le Collège électoral de Rhin et Moselle. — Le préfet Jean-Bon Saint-André et l'évêque Colmar. — Principaux travaux du Sénat auxquels Lefèbvre prit part comme préteur. — Sa lettre au général Murat, gouverneur de Paris. — Il n'oublie pas les pauvres, lors des fêtes données par le Sénat à l'occasion du couronnement de l'Empereur.

Sa conduite, en 1814, au Sénat. — Il est nommé de la Chambre des pairs par le roi. — Lefèbvre pendant les Cent-Jours. — Après Waterloo, il est nommé commissaire, et chargé de porter à l'armée l'adresse de la Chambre des Représentants. — Dernière séance et fermeture de la Chambre des Pairs . . . 282

CHAPITRE XIII

L'homme dans le soldat. — Les qualités du cœur, cause du prestige que Lefèbvre a exercé sur les soldats. — Insensible à la fatigue, il prêche d'exemple à ses troupes. — Sa rudesse apparente plaisait aux soldats. — Il savait distinguer et récompenser le mérite. — Ses vertus privées. — Exemples de désintéressement. — Contraste de son intégrité avec les déprédations d'Augereau, de Masséna et d'autres généraux. — Il se fait estimer dans les pays occupés. — Son humanité à l'égard des ennemis et lettre du maréchal Kalkreuth. — Belle lettre adressée au directeur Barras pour demander sa retraite. — Exemples d'humanité et de courage politique.

Ses bonnes relations avec les généraux en chef et ses collègues. — Etranger à la jalousie, il fut l'ami de Kléber, de Hoche, de Marceau, de Jourdan, de Mortier et Suchet. — Portrait que le maréchal Suchet trace de son ami Lefèbvre. — Lettre de ce maréchal à la veuve Lefèbvre. — Modestie de Lefèbvre. — L'armoire aux souvenirs et leçons à en tirer. — Portrait du maréchal par Mme de Caylus. — Bonne leçon donnée par le duc de Dantzig à un ancien camarade du régiment, jaloux de ses richesses . . 297

CHAPITRE XIV

Pages

La vie intime du maréchal. — Sa famille. — Sa conduite à l'égard de sa mère. — Adresse envoyée à sa mère par la Société populaire de Rouffach, à l'occasion de la victoire de Fleurus. — Réception faite au général lorsqu'il vint visiter sa mère en 1799. — Sa sœur Marie Gleiss, épouse l'officier Boé. — Il fait nommer ce dernier receveur général des droits réunis à Blois. — Sa mère va habiter avec sa fille à Blois, où elle mourut. — Le maréchal lui fait ériger un monument au cimetière de cette ville. — Sa reconnaissance à l'égard de son oncle. — Correspondance de ce dernier avec son petit-neveu. — Lefèbvre considéré comme mari et comme père. — Caractère du fils aîné et soucis qu'il cause à ses parents. — Carrière militaire du comte de Dantzig. — Douleur du père et de la mère à la mort de ce fils, pendant la retraite de Russie. — Ils adoptent la nièce Hélène, qui épouse le général baron de Creutzer. 329

CHAPITRE XV

Lefèbvre considéré comme homme. — Sa famille (suite). — Conduite du général à l'égard de son frère Denis. — Il sauve la vie à son frère. — Amitié entre les deux frères. — Beaux états de service de Denis. — Blessé grièvement, il est admis à la retraite et se retire chez son frère. — Portrait de Metzger, de Colmar, ami du maréchal. — Lefèbvre et sa sœur Mme Glasser. — Les neveux et les nièces du maréchal. — Son dévouement à l'égard de ses trois nièces et de son neveu Glasser, de Guémar. — Richer épouse l'aînée de ses nièces. — Difficultés que le maréchal éprouve au sujet de ses nièces Marie-Anne et Hélène Glasser. — Correspondance de Richer. — L'oncle place ses deux nièces en pension, et son neveu Salésie au Prytanée. — Les mem-

Pages

bres de sa famille ne répondent pas tous à son dévouement pour eux. — Mort de sa sœur Marie-Anne, laissant une succession obérée. — Lefèbvre s'occupe de ses deux beaux-frères Boé et Ketterlé. — La conduite de Boé, nommé receveur général des droits réunis à Blois, laisse à désirer. — Le maréchal s'occupe également de la famille de sa femme. — A la mort de son mari, la duchesse vient au secours de sa nièce Marie-Anne, de Guémar . . . 347

CHAPITRE XVI

Lefèbvre considéré comme homme (fin). — Sa conduite à l'égard de ses amis. — Son amitié pour Metzger, de Colmar. — Ses liaisons avec l'abbé Vion, vicaire général de Strasbourg, avec Mgr Saurine, évêque de Strasbourg et Mgr Colmar, évêque de Mayence. — Reconnaissance de Lefèbvre à l'égard de ses anciens chefs aux Gardes françaises. — Trait touchant raconté à Sainte-Hélène par Las Cases à l'Empereur. — La veuve du marquis de Valady et Mme Lefèbvre. — Mme Lefèbvre et la maréchale de Bessières. — La conduite de Lefèbvre à l'égard du marquis de Belcour, son ancien commandant. — La conduite de la maréchale Lefèbvre, en 1814, comparée à celle de certaines dames de l'ancienne noblesse.

Lefèbvre, maire de Combault. — Charité du maréchal et de la maréchale. — Exemples de vertu civique donnés par le maréchal en 1816-1817. — Sa conduite à l'égard des paysans de la Brie, pendant la cherté du blé. — Exemple de générosité patriotique. — Lettres du préfet de Melun. — Lefèbvre est membre de plusieurs sociétés de bienfaisance 364

CHAPITRE XVII

Maladie et mort du maréchal Lefèbvre. — Ses funérailles. — Discours prononcé sur sa tombe par le

Pages

maréchal Mortier. — Son éloge prononcé par le maréchal Suchet devant la Chambre des Pairs. — Lettre de condoléance du duc de la Châtre, au nom du Roi. — Lettre du duc de Maillé, au nom de Monsieur. — Lettres du duc d'Orléans et du duc de Cambacérès. — Lettre du marquis de Latour-Maubourg, ministre de la guerre. — Lettre du maréchal Macdonald, chancelier de France. — Jugement de Mme de Caylus sur le maréchal Lefèbvre. — Monument élevé au Père-Lachaise par sa veuve. — Monument érigé à Vilna au général comte de Dantzig. — Lettre de la maréchale au maire de Rouffach, lui annonçant l'envoi d'un buste du maréchal. — La maréchale Lefèbvre envoie 500 francs pour les pauvres de Rouffach. — Elle fait don au Musée d'artillerie de l'épée et des deux bâtons de maréchal de son mari. — Mort de la duchesse de Dantzig . . . 388

CHAPITRE XVIII

Le maréchal Lefèbvre et ses détracteurs. — Libelles parus sous la Restauration contre les généraux de la République et de l'Empire. — Réfutation de Macdonald qui prétend que Lefèbvre n'avait aucune idée de la littérature. — Tableau d'un bivouac de Napoléon dans un petit village de la Champagne, en 1814. — Les mémoires de Macdonald et Camille Rousset. — Les mémoires du général Marbot considérés comme un beau roman. — Services rendus par Lefèbvre au frère de Marbot et à sa mère. — Ingratitude du général Marbot. — Réfutation des assertions mensongères de la duchesse d'Abrantès au sujet du maréchal, de la maréchale Lefèbvre et de leur fils aîné. — Talleyrand et la maréchale Lefèbvre. — Opinion de Mme de Cayla au sujet de cette dernière. — Récit de Marco Saint-Hilaire. — Mémoires sur l'Impératrice Joséphine, par Mme Georgette Ducrest. — Son livre n'est qu'un recueil d'anecdotes fantaisistes. — Mémoires de

Pages

Mme de Rémusat. — Mme Sans-Gêne par M. Emile Cère. — Analyse et critique du vaudeville de M. Sardou. — Cette pièce applaudie au théâtre de Strasbourg et de Berlin. — Réfutation de l'Allemand Blumstein. — Opinion de M. Angel Ingold au sujet du maréchal et de la maréchale Lefèbvre . 405

CONCLUSION. 452

APPENDICE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES 459

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER

HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.

Histoire de la chute du premier Empire, d'après les documents originaux :

1814. 43e édition. 1 vol. in-16... 3 50

Le même, format in-8°..... 7 50

1815. La première Restauration. — Le Retour de l'Ile d'Elbe. — Les Cent-Jours. 42e édition. 1 vol. in-16. 3 50

Le même, format in-8°..... 7 50

1815 (2e partie) : Waterloo. 1 vol. in-16, 40e édition..... 3 50

Le même, format in-8°..... 7 50

LENOTRE (G.).

La captivité et la mort de Marie-Antoinette. — Les Feuillants. — Le Temple. — La Conciergerie. D'après des relations de témoins oculaires et des documents inédits. *Ouvrage orné d'un portrait inédit en héliogravure et accompagné de gravures et de plans.* 1 v. in-8°. 8 »

— *Un conspirateur royaliste pendant la Terreur.* **Le Baron de Batz**, 1792-1795, d'après des documents inédits. 1 vol. in-8°, orné de deux portraits en héliogravure..... 5 »

— **La Guillotine** pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des archives de l'État. 1 beau vol. in-8 avec 2 gravures..... 5 »

— **Paris révolutionnaire** (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Nouvelle édition illustrée. 1 vol. in-16..... 5 »

— **Le vrai Chevalier de Maison-Rouge**, A.-D.-J. Gonzze de Rougeville, 1761-1814, d'après des documents inédits, 1 vol. in-16, avec 2 gravures..... 5 »

BIRÉ (Edmond).

Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert*) :

I. 1792, du 21 septembre 1792 au 21 janvier 1793. Nouvelle édition. 1 vol. in-16..... 3 50

II. 1793, du 21 janvier au 2 juin 1793. Nouvelle édit. 1 vol. in-16... 3 50

III. La Gironde et la Montagne, du 2 juin au 31 octobre 1793. Nouvelle édit. 1 vol. in-16..... 3 50

IV. La chute des Dantonistes, 5 novembre 1793 - 6 avril 1794. 1 v. in-16. 3 50

V. La Chute de Robespierre. 1 vol. in-16..... 3 50

— **La Légende des Girondins.** (Nouvelle édition). 1 vol. in-16..... 3 50

Marquis de DREUX-BRÉZÉ.

Notes et Souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste (1872-1883). 1 vol. in-8° orné d'un portrait de M. le comte de Chambord. 4e édition accompagnée de réponses et pièces justificatives.. 3 50

Comtesse d'ARMAILLÉ.

Une fiancée de Napoléon, Désirée Clary, reine de Suède (1777-1860). 1 vol. in-16..... 3 50

— **Madame Élisabeth**, sœur de Louis XVI. 1 vol. in-16.... 3 50

— **Marie-Thérèse et Marie-Antoinette.** 3e édition. 1 vol. in-16.. 3 50

LA ROCHETERIE (Maxime de).

Histoire de Marie-Antoinette (*Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Marcellin Guérin*). 2e édition. 2 vol. in-16 accompagnés d'un portrait inédit en taille-douce..... 8 »

GEOFFROY de GRANDMAISON.

Napoléon et les Cardinaux noirs (1810-1814). 1 volume in-16.... 3 50

— **Napoléon et ses récents historiens.** 1 volume in-16..... 3 50

KERVYN de LETTENHOVE (Le Baron).

Marie Stuart. L'œuvre puritaine, le Procès, le Supplice (1585-1587). 2 vol. in-8°..... 15 »

RAMBAUD (Alfred).

La domination française en Allemagne. **Les Français sur le Rhin (1792-1804).** 4e édition. 1 volume in-16. 3 50

— *La domination française en Allemagne.* **L'Allemagne sous Napoléon Ier (1804-1811).** 4e édit. 1 v. in-16.. 3 50

ROUSSET (Camille), de l'Académie française.

Le comte de Gisors (1732-1758). Étude historique. 4e édition. 1 vol. in-16. 3 50

Le même. 1 volume in-8°..... 7 50

— **La Grande armée de 1813.** Nouvelle édition. 1 vol. in-16..... 3 50

— **Histoire de Louvois** et de son administration politique et militaire (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, 1er prix *Gobert*), 7e édition. 4 vol. in-16... 14 »

— **Les Volontaires (1791-1794).** 5e édition. 1 vol. in-16..... 3 50

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

NOV 9 1937

LD 21-95m-7,'37

YC 74814

DC196
L4W3

917789